This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

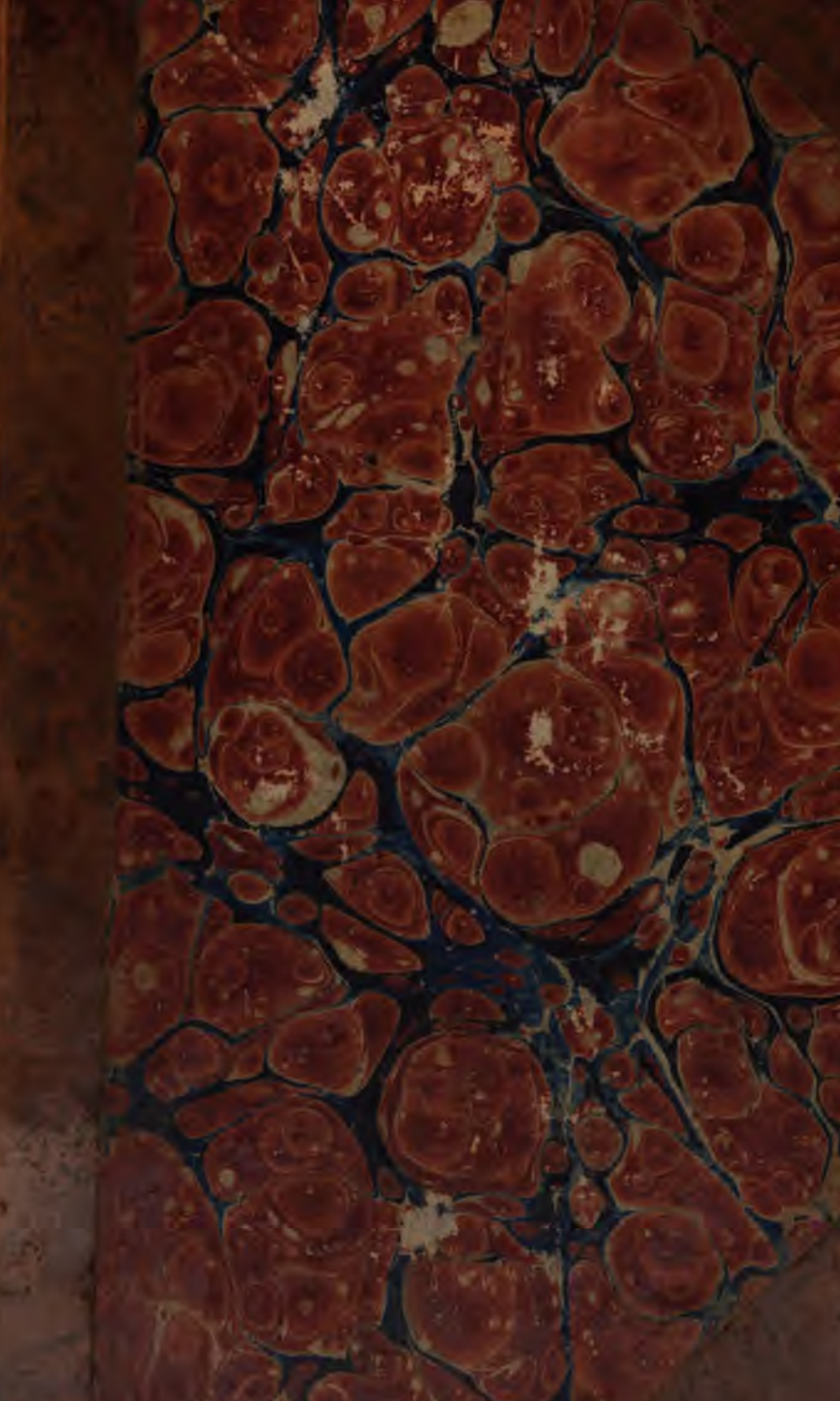

38

Per. 3975 e 79/2

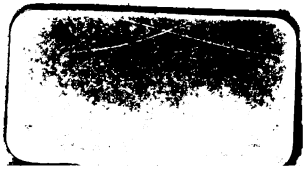

Boos

38

Per. 3975 e 79/2

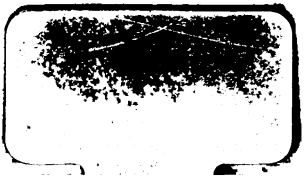

Book

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

Année 1819.

TOME II.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

CHEZ BAUDOUIN FRÈRES, RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

LONDRES. — TREUTTEL ET WÜRTZ.

AVRIL, 1819.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'ART n'est autre chose que le contrôle et le registre des » meilleures productions..... A contrôler les produc- » tions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie » des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien » comprises, sont des instrumens universels de raison, » de vertu, de bonheur. »

(M. A. J.)

BIBLIOTHECA BODLEIANA

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

MÉMOIRES DE LA CLASSE DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES DE L'INSTITUT DE FRANCE, *années* 1813, 1814 *et* 1815;

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, *année* 1816 (1).

L'ACADÉMIE des Sciences a payé les dettes de la classe qu'elle remplace à l'Institut. Les malheurs des tems avaient suspendu la publication des Mémoires de nos sociétés savantes, et l'Europe entière n'en souffrait pas moins que la France elle-même. La commu-

(1) Deux vol. in-4. — Chez Firmin Didot, libraire du roi et de l'Institut.

nication des connaissances était ralentie; quelques-uns des canaux qui les distribuent étaient taris; et si les écrits périodiques n'y avaient pas suppléé, on aurait pu se plaindre d'une sorte de disette.

Les deux volumes que l'Académie a publiés ont réparé le mal; mais ils l'ont fait remarquer. Plus de six mois se sont écoulés, depuis leur publication; d'ailleurs, quelques-uns des Mémoires qu'ils contiennent étaient déjà connus. Il serait donc déplacé d'offrir à nos lecteurs des notices, tardives et nécessairement insuffisantes, sur des sujets qui n'ont plus l'attrait de la nouveauté, sur tous les travaux accumulés durant quatre ans par un aussi grand nombre de savans illustres. Nous nous bornerons à imiter le voyageur qui reporte de tems en tems ses regards en arrière, afin de mieux connaître la route qu'il a suivie et le pays qu'il a traversé.

Les collections académiques nous présentent exactement, et avec des dates certaines, le progrès des connaissances qui sont de leur ressort : voyons donc ce que les sciences mathématiques et physiques avaient acquis, en 1816. Nous chercherons ensuite à reconnaître la tendance des esprits vers des vérités nouvelles, le germe et les développemens successifs des découvertes prêtes à éclore. Tel est le point de vue sous lequel nous allons considérer les deux ouvrages qui sont le sujet de cet article.

On y trouve la démonstration d'un théorême général sur les nombres *polygones*, par M. Cauchy; quelques recherches sur les nombres *premiers*, par

M. Poinsot; deux Mémoires de M. Poisson : arrêtons-nous à ceux-ci.

Le premier de ces Mémoires a pour objet la variation des *constantes arbitraires* dans les questions de mécanique. M. Poisson avait déjà traité cette matière, en 1809, et appliqué ses formules à deux questions différentes : au mouvement d'un point attiré vers un centre fixe, suivant une *fonction* indéterminée de la distance; et au mouvement de rotation d'un corps de figure quelconque. Un calcul très long l'avait conduit aux expressions *différencielles* des six constantes arbitraires, relatives à chacun de ces deux problêmes. Mais, il a observé depuis qu'on peut arriver à ces résultats par une méthode beaucoup plus courte, et indépendante de la nature du problême dont on s'occupe. Il expose cette méthode, et la fait servir à de nouvelles recherches sur les moyens mouvemens des planètes, sur la variation des grands axes de leur orbite, sur les forces perturbatrices qui peuvent influer sur la durée du jour sidéral. L'importance de ce dernier sujet engage M. Poisson à le renvoyer à un autre Mémoire, dans lequel il se propose de reprendre et de simplifier ses recherches précédentes sur la rotation de la terre.

Le second Mémoire est une nouvelle théorie des *ondes*, phénomène qui est, dit M. Poisson, « un » des cas les plus simples du mouvement des fluides, » et l'un des premiers qui se présente aux recherches » des géomètres. Cependant, on n'est point encore » parvenu à déterminer d'une manière satisfaisante

» les lois de ces oscillations qu'on a si souvent l'oc-
» casion d'observer. »

Newton, M. de Laplace et Lagrange avaient déjà traité le même sujet; mais ces grands géomètres ne l'avaient pas considéré dans toute sa généralité. En 1809, l'ingénieur Brémontier publia, sur le *mouvement des ondes*, un ouvrage plein de faits importans et bien observés, sur lesquels l'auteur appuie des raisonnemens qui ne peuvent convaincre le lecteur. M. Biot a fait aussi des expériences sur le mouvement imprimé aux fluides par l'immersion de différens solides de révolution et même de cônes et de cylindres : il en a conclu que la vitesse des ondes ne dépend, ni de la figure de ces corps, ni de la quantité dont ils sont enfoncés dans le fluide, mais qu'elle varie avec le rayon de leur section *à fleur d'eau*, ce qui est conforme à la théorie de M. Poisson.

Voilà ce que l'on savait sur le problême des ondes, lorsque l'Institut le proposa pour sujet du prix de 1816. Après que le tems accordé aux concurrens fut passé, M. Poisson rendit publique la solution qu'il avait consignée dans les registres de l'Institut, avant qu'aucune pièce destinée au concours y fût parvenue.

Ce Mémoire, quoique assez long, est remarquable par une élégante précision, par la simplicité des résultats déduits de formules très générales, et nécessairement très compliquées, lorsque l'auteur considère le mouvement du fluide dans les trois dimensions de l'espace. Il fait voir, contre l'hypothèse de La-

grange, et conformément aux observations de Brémontier, que le mouvement des ondes se transmet à de grandes profondeurs. Comme il s'est attaché spécialement à traiter le cas le plus ordinaire, celui où la profondeur du fluide est très grande, et comme infinie, par rapport à l'étendue des oscillations des molécules, il annonce un autre Mémoire dans lequel il considérera plus particulièrement l'influence de la profondeur sur le mouvement des molécules fluides, c'est-à-dire, la réflexion produite dans le sens vertical par le fond sur lequel le fluide repose. Il essaiera aussi de déterminer les lois de la réflexion des ondes à la surface par les parois latérales et fixes qui contiennent le fluide. « Il serait à désirer que quel-
» que observateur habile entreprît de vérifier, par
» de nouvelles expériences, tous les points de la
» théorie exposée dans ce Mémoire. L'accord que
» présenteraient, sans doute, le calcul et l'obser-
» vation, ne serait pas sans intérêt pour les physi-
» ciens; et les géomètres ne verraient pas non plus
» sans plaisir réaliser, pour ainsi dire, les diverses
» circonstances du mouvement des fluides, qui sont
» contenues dans leurs formules. »

On voit que la théorie des fluides marche à grands pas. Cependant, elle ne se prête pas encore à toutes les applications; et l'expérience doit souvent y suppléer, lorsque les résultats dont on a besoin sont renfermés entre des limites connues. Mais, l'expérience n'est pas un moyen de découvertes à la portée de tous les savans, à moins qu'ils ne sachent,

comme Franklin, Coulomb, Volta, etc., arracher le secret de la nature, sans l'interroger à grands frais. M. Girard s'est occupé du mouvement des fluides dans les tubes capillaires. Le sujet qu'il avait à traiter n'appartient pas exclusivement à l'hydrodynamique, mais encore à la physique et à la chimie. Les affinités, la température et le frottement sur les parois des tubes, sont des causes qui modifient, chacune selon sa loi particulière, le mouvement que les molécules du fluide reçoivent de la gravité. On ne sera donc pas surpris d'apprendre que les trois Mémoires de M. Girard sur cette question sont le fruit d'un travail de plusieurs années. Il a soumis à l'expérience l'eau pure, l'eau plus ou moins chargée de différens sels, de sucre en dissolution, de vinaigre, etc.; l'alcohol, le lait, le vinaigre, le mercure, l'éther; et, pour chacun de ces liquides, il a fait varier la température, la charge qui déterminait la vitesse du mouvement et la nature des parois des tubes. Les nombreuses séries de ces expériences, présentées dans autant de tableaux, fournissent les données du calcul, les faits sur lesquels la théorie se fonde, et les moyens de vérifier les formules analytiques.

On avait déjà la théorie du mouvement *linéaire* des fluides, par Euler; les expériences et la formule de Dubérat, pour le mouvement dans les canaux de toutes dimensions, depuis les tubes capillaires jusqu'aux rivières. Mais, cette formule paraissait peu conforme à la simplicité des lois de la nature; elle subit le sort des doctrines qu'on ne

peut ni combattre ni admettre, elle fut négligée. La route que M. Girard a suivie fut enfin ouverte, et en quelque sorte jalonnée par Coulomb, dans un Mémoire qu'il publia sur *les expériences destinées à déterminer la cohérence des fluides, et les lois de leurs résistances dans les mouvemens très lents*. C'est une justice que le savant dont les ouvrages nous occupent en ce moment, se plaît à rendre à son illustre devancier. Il reconnaît de même ce qu'il doit aux recherches physico-mathématiques de M. de Prony sur les eaux courantes.

Il nous est impossible de suivre M. Girard dans le détail de ses expériences et des calculs qu'il leur applique : nous nous bornerons à rapporter quelques-unes des conséquences qu'il en déduit.

La vitesse de l'eau, dans les tubes capillaires très longs, peut varier dans le rapport d'un à quatre, à raison de la température; et elle ne varie que dans le rapport de cinq à six, lorsque la longueur du tube est réduite à celle d'un simple ajutage.

A la température de la glace fondante, l'attraction que les molécules de l'eau exercent les unes sur les autres, est moindre que la douze-millième partie de la gravité ($\frac{1}{12416}$). Ce résultat est d'autant plus remarquable, que les faits hydrostatiques des tubes capillaires paraissent assigner une valeur beaucoup plus grande à la force de cohésion de l'eau, dans les mêmes circonstances.

Dans les tubes de verre, l'alcohol se meut plus

lentement que l'eau; mais, cette lenteur de mouvement ne peut être attribuée à la viscosité du fluide. En effet, l'auteur fait voir qu'un liquide évidemment visqueux (l'huile de térébenthine) coule dans les tubes capillaires avec plus de vitesse que l'alcohol, substance à laquelle les physiciens ont attribué une fluidité presque parfaite.

L'eau chargée de sel commun (muriate de soude) coule plus lentement que l'eau pure, et celle-ci plus lentement qu'une dissolution de nitrate de potasse, tant que la température est au-dessous de cinquante degrés de l'échelle centigrade. A une plus haute température, la vitesse de l'eau pure est plus grande que celle de la dissolution saline.

La propriété d'adhérer à la surface de certains corps solides, et la propriété contraire de se refuser à contracter cette adhérence, établissent, pour le mouvement linéaire des fluides, des lois parfaitement distinctes, et qui sont exprimées par des équations différentes. On est cependant porté à penser que ces deux classes de phénomènes seraient représentées par une seule formule dont quelques termes changeraient de signe.

Si l'on compare ces résultats à ceux que M. Hachette a obtenus dans ses recherches sur l'écoulement des fluides par des orifices non capillaires, on sentira combien il était nécessaire d'interroger l'expérience avant de hasarder une théorie. A la rigueur, la théorie d'un phénomène est l'expression exacte et complète des lois auxquelles ce phénomène

est soumis. Mais, si quelques-unes des causes qui le produisent n'ont qu'une action très peu sensible, on se permet de les négliger, afin de simplifier le calcul. Dans ce cas, les formules ne sont plus rigoureuses; néanmoins, on leur conserve le nom de théorie, de *lois* des phénomènes : mais on ne se méprend pas sur le sens de ces mots. Cependant, il vaudrait peut-être mieux désigner ces méthodes de calcul par un nom plus convenable. Une théorie est essentiellement générale et complète; elle ne permet aucune omission.

En même tems que l'hydrodynamique s'enrichit de faits et de théories, l'*optique* agrandit aussi de toutes parts son immense domaine. La double réfraction et la polarisation de la lumière occupent les physiciens et les géomètres, principalement en France : les deux volumes que nous avons sous les yeux ne contiennent qu'une partie des découvertes qu'ils ont faites depuis quatre ans. On y trouve un Mémoire de M. Ampère qui réduit à un seul théorême toutes les lois de la réfraction ordinaire et extraordinaire, dans le cas le plus général, même lorsque la lumière était polarisée avant d'éprouver la réfraction; deux Mémoires de M. Biot, sur la nature des forces qui produisent la double réfraction, dans lesquels il prouve que l'une de ces forces est attractive et l'autre répulsive, ce qui présente les lois de la physique sous un point de vue plus général et plus simple, en étendant à la lumière l'analogie qu'on avait déjà observée entre l'électricité et le magnétisme; enfin,

un troisième Mémoire du même savant sur l'utilité des lois de la polarisation de la lumière, pour reconnaître l'état de cristallisation et de combinaison, dans un grand nombre de cas où le système de cristallisation ne peut être observé immédiatement. Entrons dans quelques détails au sujet de ce Mémoire.

La réfraction de la lumière est un effet mécanique produit par une force chimique. L'énergie relative de cette force dépend de la nature des corps qui agissent sur la lumière, et la direction des rayons réfractés est déterminée par leur direction et leur vitesse primitive, par le nombre, l'énergie et la direction des nouvelles impulsions qu'ils éprouvent. Ainsi, les modifications de la lumière par les corps transparens qu'elle traverse, peuvent varier de deux manières et par deux causes différentes : elles peuvent donc servir à reconnaître ces causes de variation ; et quand on aura découvert la loi de leur dépendance mutuelle, on saura les soumettre au calcul.

Mais, la forme cristalline n'est-elle pas une indication aussi sûre et plus immédiate de la composition chimique des corps ? Ne peut-on pas affirmer que tous les corps dont les cristaux affectent la même figure, sont composés des mêmes élémens, en mêmes proportions et combinés de la même manière? M. Biot traite cette question avec toute l'étendue que son importance exige ; et en la discutant, il est conduit à cette autre question non moins importante : Comment distinguer, dans tous les cas, une véritable combinaison d'un simple mé-

lange ? comment fixer, dans les substances minérales, la limite entre les quantités *accidentelles* de quelques-uns de leurs principes, et les quantités qui sont essentielles ? Une combinaison est nécessairement homogène ; et tout mélange, quelque intime qu'on le suppose, est hétérogène. Or, l'arrangement régulier qui produit les cristaux ne peut être l'effet que d'une cause régulière et unique ; ainsi, lorsqu'un mélange est cristallisé, la forme cristalline n'appartient qu'à l'une des substances mélangées. Quelques-uns de ces mélanges naturels ou artificiels montrent à découvert le mode de la cristallisation qu'ils affectent ; mais il en est d'autres sur lesquels les moyens ordinaires d'observation et d'analyse ne peuvent rien. C'est à quelques-uns de ces cas, difficiles et douteux, que M. Biot applique les lois de la polarisation de la lumière.

En effet, la réfraction extraordinaire et la polarisation dépendent de la position respective des molécules des corps, au lieu que la réfraction ordinaire est due à l'action simultanée de ces molécules, indépendamment de leur situation. Il y a donc une connexion nécessaire entre l'état cristallin d'un corps et les phénomènes de polarisation de la lumière qui le traverse. M. Biot indique ceux de ces phénomènes qui caractérisent un simple mélange, et ceux qui doivent faire croire que les principes constituans des corps sont dans l'état de combinaison. Il applique ensuite ces nouveaux caractères distinctifs à une espèce minérale dont la cris-

tallisation n'est pas entièrement connue, le mica. Secondé par le zèle des minéralogistes, qui ont mis à sa disposition les morceaux les plus rares et les plus précieux de leurs collections, il a soumis aux épreuves optiques plus de trente variétés de mica, tandis que M. Vauquelin les analysait par les procédés chimiques. Toutes les observations et toutes les analyses ont constaté ce résultat important, que des changemens, même très légers, dans les effets optiques, répondent à des changemens analogues dans le nombre ou dans les proportions des principes constituans. Ainsi, à mesure que les faits se multiplient, les anneaux de la chaîne toujours plus rapprochés font mieux apercevoir l'union de toutes les parties des sciences. Aujourd'hui, l'électricité, le magnétisme et la lumière sont des agens chimiques et, en quelque sorte, des instrumens entre les mains du minéralogiste. Les sciences mathématiques s'emparent aussi de quelques faits sur lesquels elles répandent une lumière subite : l'application de la mesure aux effets physiques donne aux observations le plus haut degré de certitude qu'elles puissent atteindre.

Ces progrès réels, incontestables, seraient-ils donc un signe de décadence, un symptôme de corruption morale ? Pour en venir au point où nous sommes, il a fallu trouver les bonnes méthodes de recherches et d'instruction : mais, ce n'était pas encore assez ; car, pour appliquer ces méthodes avec succès, il faut une ame saine et un esprit droit. Les détracteurs de notre siècle peuvent avoir raison

sur quelques maux qu'ils voient et qu'ils signalent; mais ils se trompent sur la cause, et ils pourraient bien se tromper aussi sur le remède.

Ces réflexions apologétiques ne sont pas hors de propos, puisque nous avons à parler des Mémoires de M. Ramond sur les montagnes de l'ancienne Auvergne. Les recherches géologiques dirigent nécessairement la pensée vers l'ancien état de notre globe, et jusqu'à son origine. Nous sommes loin de pouvoir deviner ce qui *fut* par la seule inspection de ce qui *est*, et plus loin encore de tous moyens de retrouver la date des faits anciens bien constatés, et dont les traces subsistent encore. Malheureusement, quelques savans du premier ordre ont voulu franchir ces obstacles; M. Ramond n'imite pas leur audace. Au reste, la géologie n'est pas l'objet unique et spécial de son travail : ses deux nouveaux Mémoires sont la suite de ceux qu'il a publiés, sur la mesure des hauteurs par le baromètre. De plus, il s'est proposé, non-seulement d'ajouter aux cartes d'Auvergne l'indication des principaux reliefs du terrain, mais encore de fournir des mesures précises aux considérations d'histoire naturelle qui peuvent en tirer avantage.

L'auteur commence par exposer la marche des opérations barométriques et géodésiques exécutées dans les mêmes lieux, afin de vérifier les unes par les autres. Après avoir bien établi la confiance que méritent les premières, il les emploie exclusivement dans tout le reste de son travail.

Il passe ensuite à des considérations générales sur

la nature des terrains qu'il a nivelés. Il annonce qu'il décrira ces terrains comme il les a vus, sans prévention antérieure pour aucun système quelconque, et avec une entière indépendance du sentiment de ses devanciers. Il examine d'abord le plateau granitique qui sert de base aux monts Dores et aux monts Domes, vaste plaine élevée de mille mètres au-dessus de l'Océan, qui dut présenter autrefois une surface continue et peu nivelée, et que nous voyons aujourd'hui sillonnée par des vallées larges et profondes, hérissée de volcans éteints et couverte de leurs déjections. Les produits de ces anciennes éruptions sont passés en revue; l'auteur décrit leur état et leur gisement actuels, et discute les causes probables des altérations que ces matières ont éprouvées. Il passe ensuite aux volcans *modernes*, dénomination très juste, appliquée à des embrasemens qui avaient cessé avant que le Vésuve ne lançât ses premières flammes.

« Nous appelons *anciens*, les volcans dont les » laves ont coulé dans des vallées anciennes, quelle » que soit d'ailleurs la nature de ces laves. Des ré- » volutions subséquentes ont interverti ces premières » dispositions. Une grande partie de l'appareil vol- » canique a disparu avec le sol qui le portait, et la » situation relative de ce qui en reste a été modi- » fiée par les changemens survenus dans le dessin » et le relief des terrains.

» De ces changemens, le plus considérable est le » creusement de nouvelles vallées où sont descen- » dues les laves vomies par de nouvelles bouches;

» voilà ce que nous appelons volcans *modernes*,
» avec d'autant plus de raison que ce dernier appa-
» reil s'est conservé jusqu'à nos jours dans son inté-
» grité. Les cratères, les laves, les vallées qui les
» ont reçues, tout subsiste sous sa forme origi-
» naire..... »

M. Ramond doute que l'homme ait pu voir ces éruptions dont aucun historien ne parle, dont aucune tradition n'a conservé la mémoire; ou si quelques hommes avaient fixé leur séjour au milieu de tant de feux, ils devaient être dans l'état de dispersion et d'avilissement qui précède la formation de la société, et que prolongent les fléaux de la nature. Cette opinion est sans contredit très fondée; voyons cependant si l'opinion contraire n'aurait pas aussi quelque probabilité, et cherchons dans l'avenir l'ordre des faits que le passé ne nous a point révélés. Si l'Auvergne, dans son état actuel, était ensevelie sous un nouveau déluge de cendres et de laves, les habitans qui viendraient l'occuper, après une longue suite d'années, ne placeraient pas leurs demeures aux mêmes lieux que ceux d'aujourd'hui. Leurs travaux seraient relatifs à leurs besoins; on ferait des routes, on exploiterait quelques carrières; quelques fouilles mettraient à découvert la disposition des couches superficielles. On retrouverait ainsi tout ce que nous avons appris sur les opérations de la nature dans cette contrée; mais, qui pourrait calculer le nombre des chances favorables à la découverte des monumens de l'industrie hu-

maine, et le comparer au nombre infini des chances défavorables ? Les naturalistes de cette époque mettraient peut-être sur le compte de la nature les monceaux de pierres dont l'Auvergnat débarrasse ses champs et ses pâturages, et les murailles dont il les entoure ; car on peut assigner à ces sortes d'agrégations plus d'un mode de formation naturelle. Ils pourraient rencontrer partout quelques ouvrages de l'homme, et ne les reconnaîtraient nulle part. La justesse du raisonnement, et l'évaluation rigoureuse des probabilités ne serviraient qu'à les écarter du vrai. Ce qui vient à l'appui de ces observations, c'est qu'on découvre assez souvent, en Auvergne, quelques portions de terrain cultivées autrefois, et maintenant enfouies, non sous des cendres volcaniques, mais sous des atterrissemens formés par les eaux pluviales.

« Tout ce qu'on peut espérer d'établir, dit » M. Ramond, c'est l'ordre des éruptions, et la » proportion de leurs intervalles, sans qu'on doive » en rien inférer ni sur l'espace que cette série » d'événemens a occupé dans les tems anciens, ni » sur la distance de ces tems aux nôtres. On a plus » d'une fois essayé de trouver dans les monumens » de la nature un supplément à nos courtes annales ; » et selon le système que l'on avait adopté, on a » pu choisir à son gré de quoi prouver ou la vieil- » lesse ou la jeunesse du monde. C'était pourtant » assez des siècles historiques, pour nous apprendre » que la succession des événemens physiques et » moraux ne se règle pas sur la marche uniforme

» du tems, et ne saurait, par conséquent, en don-
» ner la mesure. Nous voyons derrière nous une
» suite de créations et de destructions, constatées
» par la composition et l'arrangement des couches
» dont la croûte de la terre est formée; elles font
» naître l'idée d'autant d'époques distinctes. Mais,
» ces époques si fécondes en événemens peuvent
» avoir été fort courtes, eu égard au nombre et à
» l'importance des résultats. Entre les créations et
» les destructions, au contraire, nous ne voyons
» rien, quelle que puisse être l'immensité des inter-
» valles; car, l'état de calme et de conservation
» n'est que l'absence d'accidens, et le passage d'un
» événement à l'autre. Nous jouissons de l'un de ces
» intervalles, et le tems qui nous entraîne si vite,
» effleure à peine le séjour que la dernière révolu-
» tion nous a préparé. Ce qui a précédé la période
» actuelle, voilà le passé de notre planète: ce que
» cette même période embrasse, demeure arrêté au
» présent dans les annales de la nature. Les hom-
» mes inscrivent, en passant, quelques dates sur
» cette page immobile; mais au-delà de nos tradi-
» tions, mais du moment où les témoignages nous
» abandonnent, tout se perd également dans le
» vague d'une antiquité indéterminée; et les degrés
» d'ancienneté n'ont plus de valeur appréciable,
» parce que la succession des phénomènes n'a plus
» d'échelle qui se rapporte à la division du tems. »

Après avoir décrit deux cent trente lieux dont il a mesuré la hauteur, M. Ramond passe à l'applica-

tion du nivellement à la géographie physique du département du Puy-de-Dôme. En réunissant ses opérations précédentes à celles dont ces Mémoires contiennent le détail, le nombre des points observés approche de quatre cents, tous placés au milieu de la France, dans la région où les montagnes sont le plus élevées, et les niveaux le plus différens. Il s'agit donc de considérer, dans toute cette étendue, la superposition des couches minérales, et d'examiner comment les habitations, la végétation spontanée et les cultures se distribuent sur une échelle verticale de dix-neuf cents mètres, entre le 45e et le 46e degré de latitude.

Le plan de l'auteur étant connu, il est inutile de dire comment il l'a exécuté. Dans la nouvelle carte de France qui doit remplacer celle de Cassini, les nivellemens ne seront pas oubliés; si l'on y joignait des descriptions, auxquelles celle du département du Puy-de-Dôme, par M. Ramond, aurait servi de modèle, rien ne manquerait plus à ce grand et beau travail.

Détachons de cette description un fait dont la connaissance ne doit pas être confinée seulement dans les livres. Une espèce naine de cerisiers à fruit acide s'est naturalisée sur la pente des montagnes du Puy-de-Dôme, et s'y propage à peu près sans culture. Elle forme des bosquets sur les laves les plus rocailleuses, sur les terrains granitiques les plus arides, jusqu'à une élévation absolue de six cents mètres. Ajoutons cette espèce à la liste des arbres propres à la *culture*

des rochers. Outre la faculté de s'accommoder de tous les sols, le cerisier possède aussi celle de résister à des froids au-dessous de la congélation du mercure. Aux environs d'Ekatherinebourg, en Sibérie, on en trouve une variété assez semblable à celle du Puy-de-Dôme.

Le dernier Mémoire du recueil de l'Académie des sciences, est celui de M. le comte Chaptal sur le sucre de betterave. Comme sa doctrine a passé dans l'enseignement, et ses procédés dans les ateliers, il est trop bien connu pour que nous en fassions l'objet d'une notice. C'est par le même motif que nous n'avons rien dit des analyses des travaux de l'Académie, par MM. Delambre et Cuvier, quoique ces analyses, qui portent à bon droit le titre d'*Histoire de l'Académie*, contiennent une instruction plus variée et plus accessible que les Mémoires des académiciens. Comme cette histoire est publiée à la fin de chaque année, les écrits périodiques consacrés aux sciences se sont empressés de la recueillir et de la répandre. Nous croyons pourtant devoir communiquer à nos lecteurs une observation, que pourront faire ceux qui liront l'histoire de l'ancienne Académie des sciences, et la compareront à celle de nos jours. Autrefois, chaque nouveau volume, publié par cette société savante, annonçait l'approbation de plusieurs machines, dont quelques-unes n'étaient ni très bonnes ni très nouvelles. Aujourd'hui, les approbations sont plus rares, et par conséquent mieux méritées. On reconnaît ici l'heureuse influence de l'instruction répandue par le Conserva-

toire, et par les écoles d'arts et métiers. Grâces à cette instruction, le génie des arts ne sera plus exposé à s'égarer, et notre industrie marchera d'un pas plus ferme dans la vaste carrière qui lui est ouverte. FERRY.

TRAITÉ DE GÉODÉSIE, ou *Exposition des méthodes trigonométriques et astronomiques, applicables, soit à la mesure de la terre, soit à la confection des cartes et des plans topographiques*; par L. PUISSANT, *Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Officier supérieur au Corps royal des Ingénieurs géographes*, etc. (1).

LA géodésie peut être regardée comme une science créée dans les siècles modernes. C'est surtout dans le ciel qu'on peut reconnaître la forme de la terre, et l'astronomie devait avoir fait de grands progrès avant qu'on songeât à perfectionner les observations géodésiques. Les Grecs n'avaient qu'une connaissance très imparfaite de notre globe; ce que l'histoire nous transmet à cet égard se réduit à établir que les savans ne partageaient pas les erreurs du peuple sur les limites terrestres fixées aux colonnes d'Hercule, sur le séjour du soleil dans la mer durant la nuit, et diverses autres fables qui avaient pour base la croyance que la terre est plane. Anaximènes enseignait, cinq cents ans avant Jésus-Christ, que la terre est ronde,

---

(1) Deuxième édition. — Chez madame veuve Courcier, rue du Jardinet-Saint-André-des-Arcs. Prix, 30 fr.

et que la lune emprunte sa lumière du soleil. Mais, la connaissance de ces vérités était environnée de nuages épais. On prétend qu'Anaxagore, le maître de Périclès, fut persécuté pour avoir attaqué la religion, en affirmant, entre autres hérésies, que le soleil est une masse un peu plus grande que le Péloponèse. S'il eût avancé que le volume de cet astre surpasse un million de fois celui de la terre entière, on l'eût sans doute estimé fou; et il n'aurait pas été contraint d'aller finir ses jours dans l'exil. La superstition et l'intolérance religieuse sont, dans tous les tems, les ennemies des sciences.

Un fait que tous les témoignages historiques s'accordent à démontrer, c'est que l'Égypte était très éclairée, quand la Grèce avait à peine une existence politique. La relation qui veut que Thalès ait appris aux Égyptiens à mesurer la hauteur des pyramides par l'ombre qu'elles projettent, est la plus ridicule des assertions. Les Grecs allaient, au contraire, chez ces peuples puiser une instruction qu'ils rapportaient ensuite dans leur patrie.

M. Jomard, dans un Mémoire imprimé en 1817 et inséré dans la collection que le gouvernement publie sur l'expédition française en Égypte, établit, d'après plus de 400 mesures levées avec précision dans les anciens monumens, que les Égyptiens ont possédé un système de mesures, enchaîné par une loi uniforme. Non-seulement, les dimensions de ces grands édifices ont été assujetties à ce système métrique; mais, elles supposent même la connaissance de

la grandeur du degré terrestre de cette contrée. En effet, ces mesures sont toutes parties aliquotes de ce degré : la base de la grande pyramide a pour côté sa 480e partie ; la hauteur des faces en est la 600e ; le pied égyptien en est le 360,000e, etc.

C'est donc un fait incontestable, que les Égyptiens ont mesuré le degré moyen de leur pays avec une grande exactitude, et en ont, comme nous, fait la base de leur système métrique. Les principales mesures des Hébreux, des Grecs, des Romains, et même des habitans actuels des bords du Nil, en sont dérivées. Le stade olympique est identiquement le même que la hauteur de la face de la grande pyramide; le pied grec est juste le 3,000e du périmètre de la base; l'hécatompédon ou le frontispice du parthénon est précisément le pléthre d'Égypte, etc. Le même système métrique a été pour nous le fruit d'une longue civilisation, et des progrès que les sciences ont faits depuis plusieurs siècles ; il donne une haute idée d'un peuple qui, à une époque aussi reculée, avait réussi à perfectionner l'astronomie et la géométrie, jusqu'à les appliquer aux usages de la vie civile.

Les Romains, célèbres dans les lettres, l'art militaire et l'administration publique, n'ont rien fait pour les sciences ; la géodésie n'existait pas pour ce peuple conquérant, qui était tributaire des Grecs pour tous les arts utiles, et ne les a jamais égalés en éloquence ni en architecture. A Rome, on ne savait pas déterminer l'heure en l'absence du soleil. Deux cents ans avant notre ère, on apporta dans cette ville un cadran

construit pour la latitude de Catane ; il fut placé près de la tribune aux harangues ; on ignorait alors qu'il ne pouvait donner l'heure exacte.

Les modernes ne doivent donc aux anciens aucune connaissance de la figure de la terre. C'est Newton qui le premier a conjecturé que ce globe était aplati sur ses poles, opinion qui s'est depuis confirmée par des mesures directes prises en 1735, en Laponie et sous l'équateur, par des académiciens français. La théorie de l'attraction, qui avait conduit à cette découverte, a fait la base des ouvrages de La Grange, de Clairaut, et de M. de Laplace : ces admirables travaux sont maintenant le fondement de l'astronomie. L'usage du cercle de Borda, en donnant aux observations une exactitude inespérée, est le plus précieux des instrumens pour élever la pratique de cette science à la rigueur des théorêmes, et la géodésie en retire surtout d'immenses avantages.

C'est dans ces derniers temps qu'on s'est attaché principalement à perfectionner les méthodes géodésiques, lorsqu'on a voulu mesurer avec précision l'arc de méridien qui sert de base à notre système métrique : il fallait prévoir les causes physiques, atténuer toutes les erreurs, calculer les corrections, enfin combiner tous les élémens capables d'influer sur ce grand résultat. Les travaux de MM. Legendre et Delambre ne laissent rien à désirer à cet égard, et on peut regarder la géodésie comme une science parfaite, sous le rapport de la théorie.

Mais ces doctrines, exposées dans la Mécanique céleste et dans divers Mémoires académiques, n'y forment pas une science liée par un enchaînement de théorèmes, et soumise à une marche uniforme. Les savans qui ont traité ces matières, parlant à des savans comme eux, se sont plus attachés à étendre la théorie, en la prenant au point où ils la trouvaient, qu'à présenter les intermédiaires propres à mettre leur travail à la portée des lecteurs.

Il appartenait à un géomètre très exercé à ces considérations, qui les avait exposées dans les leçons qu'il fait à l'école des géographes, et les avait lui-même souvent mises en pratique, de réunir ces matériaux isolés, et d'en former un monument durable. M. Puissant, officier supérieur attaché au dépôt de la guerre, est chargé par le gouvernement de compléter le cours d'instruction en mathématiques, à des élèves qui sortent de la plus célèbre école du monde, l'école Polytechnique, et qui sont destinés à parcourir la carrière des géographes. Le succès qu'a obtenu la première édition de cet utile ouvrage, est un garant assuré de celui qui est réservé à celle-ci. M. Puissant a écouté les conseils de l'expérience; il a donné à son traité plus de développement; la liaison des parties est faite avec plus de soin; les détails y sont présentés avec plus de clarté; chaque théorie est éclairée par des applications numériques qui en montrent l'usage : enfin, cet ouvrage, qui n'avait qu'un seul volume, est conçu sur un plan beaucoup plus vaste; l'auteur l'a entièrement re-

fait ; en sorte qu'il peut s'offrir au public comme véritablement neuf. Le plus digne éloge qu'on puisse faire de cette estimable production, est dans l'hommage qui en est fait à M. de La Place, et que ce savant a accepté.

On ne s'attend pas à trouver ici une analyse détaillée d'un ouvrage de science qui a besoin pour être compris des développemens les plus étendus. Nous nous bornerons à dire, qu'après avoir exposé les notions d'astronomie et d'algèbre qui sont nécessaires à l'intelligence du sujet, l'auteur explique la composition et l'usage du cercle de Borda et du théodolite répétiteurs ; enseigne à mesurer et à calculer les distances et les élévations au-dessus du sol, les longitudes, les latitudes et les azimuts des points remarquables d'une contrée ; il montre l'emploi du baromètre pour mesurer les hauteurs ; traite les questions générales de la figure de la terre et des oscillations du pendule, etc. Enfin, cet excellent traité ne laisse rien à désirer sur la formation des grands triangles. M. Puissant a publié un ouvrage sur la topographie, et nous en promet une seconde édition, qui sera sans doute refaite avec le même soin. Il y enseigne à composer les triangles du second ordre, à remplir le canevas ainsi formé, et à procéder à tous les levers de détails. Ces deux traités composent un corps complet de science, et renferment tout ce qui peut être utile au géomètre, soit qu'il veuille s'élever aux grandes opérations géodésiques, ou qu'il se borne au simple lever des plans. FRANCŒUR.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE, *par M. le Comte* CHAPTAL, *Membre de l'Institut* (1).

DANS les époques les plus fameuses de la Grèce et de Rome, les citoyens éminens par leur savoir, après avoir commandé les armées, ou conduit les affaires de la république, rentrés dans la vie privée, consacraient leurs loisirs à la rédaction des écrits par lesquels ils nous ont transmis les fruits de leur sagesse et de leur expérience. Ils couronnaient une vie agitée et laborieuse par des travaux plus paisibles et non moins nobles. L'utilité de leurs méditations mettait un dernier prix aux actes de leur administration. Voilà comment ils savaient, en jouissant du repos, conserver la dignité : *Otium cum dignitate.*

C'est ainsi que Xénophon écrivait ses *Économiques ;* Varon et Caton leurs *Traités d'Agriculture ;* et Cicéron, ses *Traités des Devoirs* publics et privés.

C'est ainsi qu'en nos tems modernes, Sully, retiré dans ses terres, après la mort du bon Henri, écrivait pour les générations futures ces Mémoires supérieurs à leur siècle, où tant de vues profondes et de conseils salutaires rachètent quelques erreurs d'économie politique, erreurs inséparables de l'état d'enfance où nos idées étaient alors à cet égard.

M. le comte Chaptal, après avoir, pendant dix années, administré l'intérieur de la France, en protégeant les arts, les sciences et les lettres, en créant pour l'in-

(1) Deux vol. in-8. — Chez Aug. Renouard, rue Saint-André-des-Arcs, n. 59. Prix, 12 fr.

dustrie française des établissemens et des institutions que leur utilité a préservés de la subversion, nous présente aujourd'hui le tableau de l'*industrie française*. Personne plus que lui n'était propre à remplir le cadre qu'il s'est tracé. Ayant contribué pendant maintes années aux progrès d'une classe importante de nos arts, ayant publié sur l'industrie manufacturière (1) et sur l'industrie agricole (2) des traités qui sont devenus classiques pour tous les hommes qui s'occupent de ces branches de la richesse nationale, l'auteur expose aujourd'hui l'état successif des élémens de cette richesse, depuis le commencement de la révolution française jusqu'à nos jours.

Il divise son ouvrage en *quatre parties* qui traitent du *commerce*, de l'*industrie agricole*, de l'*industrie manufacturière*, et de l'*administration de l'industrie*. Suivons-le dans cette classification.

La *première partie* offre le *tableau du commerce français avec les autres nations*, en 1787, 1788 et 1789. A cette époque, notre commerce extérieur avait atteint le faîte de la prospérité.

Le premier objet digne de remarque qui s'offre à nous dans ce tableau, c'est la manière partiale dont l'Espagne traitait le commerce de l'Angleterre, au détriment du commerce français. Sous un gouvernement ombrageux, ignorant, arbitraire, tel qu'était l'ancien gouvernement d'Espagne, les Anglais n'avaient trouvé le moyen de soustraire leurs facteurs aux vexations et aux déprédations, qu'en obtenant pour eux une juridiction spéciale dans laquelle entrait un commissaire

(1) Chimie appliquée aux arts.

(2) Art de fabriquer les vins.

de la Grande-Bretagne; ils obtenaient des exemptions ou des remises sur les droits les plus funestes à leur industrie : tout le mal que souffrait le commerce de France, par l'iniquité de l'administration espagnole, devenait pour l'Angleterre un surcroît de bénéfice.

Comme le propre des maîtres despotiques est d'être servis par des fripons, très habiles à faire valoir en sous-œuvre la portion d'arbitraire qui leur est dévolue, les douaniers espagnols s'abonnaient à l'année avec les commerçans français du midi, et la contrebande régularisée trouvait dans la fidélité réciproque des agens de la fraude, une garantie que le commerce légitime cherchait en vain dans les ports de S. M. C.

Le commerce du Portugal est, plus encore que celui de l'Espagne, un exemple frappant du système de monopole suivi par l'Angleterre avec une constance admirable, depuis le protectorat de Cromwel jusqu'à nos jours. Le traité de Méthuen, qui date de 1703, a presque fait du Portugal une colonie de la Grande-Bretagne. Par cet acte, le peuple anglais s'est constitué le manufacturier exclusif des États du Portugal, en Europe et en Amérique; le traité de 1810 ajoute encore à ces avantages, au détriment des autres nations.

Aux yeux du gouvernement anglais, ce qu'il y a de plus précieux dans ces transactions, c'est que la faveur accordée aux vins grossiers de Portugal, permet de mettre sur les vins de France un droit presque équivalent à la prohibition.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le Portugal, qui renonçait gratuitement à l'industrie manufacturière, ne récoltait pas même assez de blé pour se nourrir. Nous en avons porté chez cette puissance, en 1787 et 1788 seulement, pour plus de trois millions de francs!

Comment le Portugal ne serait-il pas resté pauvre avec un semblable système?

Depuis huit à dix années, le siége du gouvernement portugais est transféré au Brésil. Dès 1814, les Anglais ont obtenu de ce gouvernement un avantage de neuf pour cent sur les marchandises qu'apporteront les autres peuples. Les Anglais assurent, et ils tâchent de faire voir, comme dit Montaigne, par fortes et vives raisons, que de semblables traités sont très avantageux aux sujets portugais et brasiliens.

M. Chaptal traite ensuite du commerce de la France avec le Piémont et l'État de Gênes; il peint avec énergie la décadence inévitable du commerce de Gênes, par sa réunion au Piémont. On conçoit, d'après cela, que le ministère anglais ait cru sa religion engagée à refuser la ratification des promesses solennelles de mylord Bentinck, pour l'indépendance de la république de Gênes. Un État libre à supprimer, et une puissance commerciale à détruire, seraient, isolément, deux bonnes fortunes plus que tentantes; mais réunies, elles doivent l'emporter sur toutes les vieilles et vulgaires considérations de justice et de bonne foi (1).

Passons rapidement sur notre commerce avec la Toscane et le Milanais, commerce qui florissait, au tems du royaume d'Italie, et qui peut se relever encore, ainsi que celui des Deux-Siciles.

La Suisse paraît devoir conserver avec la France toute l'importance de ses relations commerciales: elle n'a

(1) Voyez, à cet égard, les généreuses réclamations de mylord Bentinck, et les discours fort remarquables prononcés par le vicomte Castlereagh à la Chambre des communes.

pas de port de mer où puissent entrer à pleines voiles les exclusions britanniques.

La Russie nous montre de nouveau le pavillon de l'Angleterre, avec ses priviléges sur tous les autres peuples. Cependant, il est difficile que l'Angleterre fasse préférer aux vins français, des vins tels que celui de Porto, même à des gosiers tartares. D'un autre côté, nos eaux-de-vie, nos soieries, nos huiles, nos fruits du midi seront toujours l'objet d'un échange avantageux avec les chanvres, les bois de marine, les suifs et les goudrons du nord.

Arrêtons-nous sur le commerce de la Suède, pour signaler un des articles les plus désastreux du tarif de nos douanes. Jusqu'ici, nous n'avons pas pu donner à nos fers la qualité qui les rend propres à former par la cémentation un acier aussi bon que celui de la Suède, acier auquel il faut recourir pour la fabrication des outils, des métiers, des machines d'une foule de nos arts. Cependant, l'acier de Suède est chargé d'un droit d'entrée énorme. C'est donc de gaieté de cœur enchérir à la fois le prix des instrumens, des agens producteurs de presque toutes les branches de notre industrie. Pour ne pas nuire à nos mines en laissant une libre entrée aux fers de Suède, ne pourrait-on pas se contenter de laisser entrer, francs de droits, une quantité de fers de Suède égale à la quantité d'acier cémenté que les fabricans produiraient avec ce fer? Nous soumettons cette idée au patriotisme éclairé de l'administration supérieure des douanes françaises.

« Les Anglais, dit M. Chaptal, qui se connaissent en » moyens de prospérité industrielle, nous donnent à » cet égard de grandes leçons : loin de repousser les fers » de Suède, ils accaparent et prennent pour leur compte

» tout le produit des forges de Roslagie, qui fournissent » les premières qualités; ils en alimentent leur indus- » trie, tandis qu'ils vendent aux autres nations une » partie du fer de leurs mines qui est de qualité infé- » rieure, et emploient le reste à des ouvrages or- « dinaires. »

Notre commerce avec le Danemarck, peu considérable en 1789, l'est beaucoup moins aujourd'hui, que la Norwège est ôtée à cet État pour indemniser la Suède de la perte de la Finlande.

La France et l'Autriche ayant cessé d'être limitrophes, leur commerce a beaucoup diminué. Il en est de même de celui que nous faisions avec les cercles de la Germanie. Une partie de la nouvelle Prusse, ayant profité pendant plus de vingt ans des progrès de notre industrie, a diminué considérablement les échanges que nous faisions avec cette nation.

Arrêtons nos regards sur la Hollande: quelle modération dans les droits imposés sur les marchandises importées; quel respect pour la propriété de l'étranger; quel soin de lui éviter les vexations et les formalités! Toute la Hollande semble être le port franc de l'Europe. En même tems, admirons la frugalité, l'activité, la sagesse qui sait se contenter à chaque fois d'un gain modique, mais immense, parce qu'il se reproduit à chaque instant et sous mille formes diverses. Quelle leçon vivante pour les peuples qui cherchent encore une législation et des habitudes favorables à leur industrie!

Enfin, nous arrivons aux relations commerciales de deux peuples qui, pendant tant d'années, ont combattu, l'un pour dominer l'Europe, l'autre pour s'en approprier la richesse. Nous possédions, en 1789, des

colonies fertiles, grandes, nombreuses, dans l'Inde, en Afrique, aux Antilles. La révolte nous a fait perdre la plus belle de ces possessions; les Anglais ont conquis les autres; ils nous ont rendu les plus faibles, les plus pauvres, les moins étendues. En 1789, nous livrions à l'Europe une si grande quantité de produits coloniaux, que cette seule partie de nos exportations entrait, terme moyen, pour moitié dans la valeur de nos échanges. Aujourd'hui, le produit de nos colonies est loin de suffire à notre simple consommation. A cet égard, nous sommes devenus les acheteurs des Hollandais, des Anglais et des Américains.

Il faut méditer profondément sur les moyens employés par l'Angleterre pour élever son commerce au degré de prospérité où nous le voyons maintenant.

Perdre momentanément pour regagner avec usure, perdre même sans avantage ostensible pour faire plus perdre encore à une industrie étrangère; restreindre, à force de taxes, la consommation des produits agricoles que le sol des trois royaumes se refuse à produire; ne consommer que les produits de ses fabriques existantes; favoriser l'introduction de tous les nouveaux genres d'industrie, en frappant des droits énormes sur les produits déjà portés à la perfection par les peuples rivaux; n'avoir ni préjugés, ni réglemens, ni entraves qui lient les mains du fabricant, et limitent l'étendue de ses spéculations;

Ajouter aux forces de l'homme toutes les forces de la nature, l'eau, le feu, l'air, la vapeur d'eau; combiner les grandes masses de force, accumulées par des machines d'un pouvoir extraordinaire, avec la délicatesse et l'innombrable multiplicité des opérations d'un travail savamment divisé;

Ouvrir sur tous les points des routes parfaitement entretenues, souvent construites en fer pour diminuer les frottemens ; multiplier les canaux de petite navigation, les ponts, les ports, les bassins, les dépôts : tout cela sans recherche, sans luxe ; simple, convenable, économique, et n'offrant l'idée de l'opulence que par la grandeur des travaux et leur étonnante activité ;

Fouiller aux plus grandes profondeurs le sol entier de la Grande-Bretagne, en exploiter à la fois et sur tous les points les richesses minérales, et fournir tous les peuples du monde avec du cuivre, de l'étaim, du plomb, du fer brut, ou coulé, ou laminé, ou transformé de mille manières différentes par une immense industrie, en objets d'agrément ou d'utilité ;

Constituer un gouvernement accessible à toutes les classes, à tous les individus ; toujours prêt à consulter l'agriculture et le commerce, à s'éclairer de leurs conseils et à les seconder par des lois à l'intérieur, par des actes diplomatiques à l'extérieur, par des présens accordés avec ostentation aux peuples malheureux, et remboursés avec usure par la destruction de l'industrie des peuples ainsi gagnés par une aumône profondément calculée (1) ;

Établir des foyers de contrebande et des points d'attaque contre le commerce ennemi, le commerce du monde, depuis Héligoland et Gibraltar jusqu'aux Antilles et au cap de Bonne-Espérance, depuis Malte et les îles Ioniennes jusqu'aux rivages du Japon et de la Chine :

(1) Lors du renversement de Lisbonne par un tremblement de terre, le parlement de la Grande-Bretagne vota, pour secourir cette ville, une somme de 100,000 liv. sterl. ; et la nation britannique gagna peut-être dix fois cette somme, en relevant la capitale du Portugal, et en la meublant à neuf.

Voilà les élémens de la prospérité commerciale de la Grande-Bretagne, élémens resserrés ici dans le cadre le plus étroit, mais développés par M. Chaptal, dans un chapitre qui se fait lire avec un extrême intérêt.

L'auteur traite ensuite du commerce de la France avec les États-Unis d'Amérique, les Échelles du levant et les États barbaresques; commerce aujourd'hui tombé presque entièrement, et qui ne se relèvera qu'en partie et très lentement d'une telle chute. Il en est de même de celui que nous faisions dans les Indes-Orientales, soit librement par des particuliers, soit par des compagnies. M. Chaptal démontre, par les résultats de l'expérience, combien le commerce libre l'emporte sur celui des compagnies à priviléges. Cette partie de son livre nous paraît digne de la méditation de tous les hommes qui concourent à la rédaction et à la sanction des lois.

Tel est le tableau de l'industrie commerciale extérieure de la France, industrie presque détruite, et qu'il faut relever sur d'autres bases. M. Chaptal indique les genres d'exportations et d'importations qui ont perdu de leur importance, et les échanges qui peuvent remplacer ceux que des idées, des mœurs et des habitudes nouvelles ont fait oublier aux peuples.

Passons à la *seconde partie*, relative à l'*industrie agricole*. M. Chaptal décrit d'abord rapidement les progrès de cette industrie, depuis le commencement de la révolution. La suppression des dîmes, des corvées et des droits de chasse : par-là, plus d'aisance et d'activité chez l'habitant des campagnes; plus d'intelligence dans la culture, moins de terres laissées en chommage triennal; par conséquent, accroissement de produits, nouvelle source d'aisance : voilà des bienfaits que ne peuvent révoquer en doute aucun intérêt individuel,

aucun préjugé, aucun sophisme. Parmi les cultures qui ont pris une extension plus particulière, distinguons les prairies artificielles, presque inconnues il y a trente ans, ainsi que la pomme de terre, si précieuse pour le peuple, dans les années de disette.

Remarquons aussi la culture de la betterave qui fournit la matière première d'un sucre parfait : le seul résidu de cette racine, après l'extraction du principe sucré, nourriture excellente pour l'engrais des bestiaux, paie une grande partie des frais.

La culture du pastel, pour en tirer l'indigo, est encore une heureuse amélioration agricole de ces tems, que les passions se plaisent à représenter comme une époque de rétrogradation universelle.

Le tabac était une source de richesses pour la France, avant l'institution de la régie : espérons que les Chambres adopteront, à cet égard, aussitôt que possible, des idées qui soient en harmonie avec les grands principes de la nouvelle économie politique. M. Chaptal plaide sur ce sujet pour la bonne cause avec beaucoup d'énergie.

L'introduction des mérinos procure, dans leur laine, une matière première, précieuse pour notre industrie. Remarquons ici les fausses mesures d'une administration arbitraire. Un décret impérial défend de châtrer ceux des agneaux qui, par leur forme, leur taille, leur organisation vicieuse et la mauvaise qualité de leurs laines, ne doivent pas servir à la propagation. Par ce décret, le gouvernement cherche à s'approprier une partie des bénéfices de la nouvelle industrie ; et, comme le sauvage dont parle Montesquieu, il coupe par le pied l'arbre dont il veut cueillir le fruit.

M. Chaptal présente ensuite la statistique actuelle

de notre agriculture. Ce chapitre, qui renferme des matériaux précieux et non susceptibles d'analyse, aurait pu, selon nous, être disposé dans un ordre plus méthodique et plus lumineux. On en jugera par la simple énumération des articles : plantes céréales, vignes, laines, soies, lin et chanvre, chevaux, bœufs et vaches, volailles, bois et forêts.

Dans un aperçu de la richesse territoriale de la France, l'auteur prend les travaux du cadastre pour bases géométriques. Il évalue, pour chaque département, le produit moyen des terres par hectare, et leur revenu total; il calcule le capital de l'agriculture, son produit brut, et son produit net.

Un tableau, qui rentre beaucoup plus dans le genre du talent et des connaissances de M. Chaptal, est celui de l'industrie manufacturière qui lui doit une partie de ses progrès depuis quarante années.

La France, à l'aide des sciences, et poussée par l'aiguillon terrible de la nécessité, a fait les plus grands pas dans cette carrière. Elle jouit maintenant du fruit des grands et nombreux sacrifices que lui a coûtés cette conquête du savoir et de l'industrie.

On connaît les immenses travaux des savans français pour tirer du sol de la France les moyens de défense qui lui manquaient, quand l'Europe se précipitait sur elle avec toutes ses forces. Il est beau de voir alors la science satisfaire avec génie à toutes les demandes de la patrie. Les efforts inouïs qu'il fallut faire pour arriver à ce but, imprimèrent aux arts utiles une impulsion qui depuis ne s'est plus ralentie.

L'*École Polytechnique*, où M. Chaptal professa dès l'origine, la *Société d'encouragement*, organisée pendant son ministère, ont puissamment contribué à ce pro-

grès constant des arts, que nous ne pouvons pas même énumérer ici. Bornons-nous aux traits principaux.

Parmi les arts économiques, qui ont pris l'extension la plus remarquable, et que des procédés nouveaux ou plus parfaits ont, pour ainsi dire, régénérés, remarquons les filatures de coton et la fabrication des tissus de coton.

On importait en France, année moyenne, en cotonnades, en 1789, pour près de vingt-six millions de francs; en 1812, pour moins d'un million et demi....

En 1812, un million de broches étaient en activité, et filaient dix millions de kilogrammes de coton, annuellement.

L'art de travailler la laine est une industrie où brillent les Français.

Parmi nos plus beaux tissus, il faut citer les cachemires de M. Ternaux qui ne le cèdent qu'à ceux de l'Inde, et qui bientôt seront les premiers du monde, si les chèvres que fait venir cet ingénieux et hardi spéculateur peuvent être naturalisées en France.

L'art de filer et de tisser le chanvre, le lin et la soie, a aussi reçu des perfectionnemens remarquables.

Nous n'avons amélioré tous ces arts qu'en perfectionnant nos machines. C'est à M. Chaptal qu'on doit l'établissement de l'Anglais Douglas, qui fabriquait avec beaucoup de talent des métiers à filer et à tisser, de toute espèce.

M. Bréguet paraît au premier rang dans les perfectionnemens et les inventions d'un art important et difficile : celui de l'horlogerie. MM. Janvier, Pons, Lepaute, Robin, marchent sur ses traces. Fortin et Lenoir portent très haut l'art de fabriquer les instrumens de physique et d'astronomie.

Les arts chimiques présentent des résultats plus étonnans encore que les arts mécaniques.

Les ateliers de produits chimiques, en France, sont les plus beaux de l'Europe. M. Chaptal a été des premiers à établir et perfectionner ces savantes manufactures.

Nous fabriquons, avec autant d'économie que d'abondance, des oxides, des acides, des alcalis, de toute espèce; des sels, comme l'alun, le sel ammoniaque, etc.

Grâce au génie de M. Berthollet, le blanchiment devient un art entièrement nouveau par la belle application des propriétés d'un acide. Les arts de blanchir le papier à écrire et de colorer le papier de tenture, deviennent des branches importantes de notre industrie.

Un Français découvre les moyens de faire du papier d'une longueur indéfinie.

On sait tout ce que la fabrication des vins doit à M. Chaptal. La distillation des eaux-de-vie et des esprits de tout genre est aussi perfectionnée, par les travaux de MM. Chaptal, Argand, et surtout Édouard Adam.

La distillation du bois pour en extraire du vinaigre, du goudron, etc., est un art d'invention française, et qui date de la révolution.

L'art de rendre les eaux salubres par des filtres chimiques, est au nombre des bienfaits rendus à l'humanité.

On tire des os une gélatine excellente (1), ressource précieuse pour les hôpitaux et les pauvres; on apprend

(1) Voyez l'excellent écrit publié par M. Cadet de Vaux sur la fabrication de la gélatine d'os, et sur le parti qu'on en peut tirer.

à conserver indéfiniment par des moyens chimiques les légumes, les fruits, le lait, les viandes.

La science invente un tannage accéléré et économique, mais qui ne doit être employé que dans des besoins urgens. On fabrique du maroquin aussi beau que celui du Levant.

L'art de la chapellerie est considérablement perfectionné par le triage et l'épuration des poils. Citons, à ce sujet, le Mémoire si ingénieux de Monge sur l'opération du feutrage.

La métallurgie, dans toutes ses branches, prend une face nouvelle. Notre fonte de fer est améliorée; nos aciers rivalisent avec ceux des Anglais. Les scies, les limes, les couteaux, les faulx et les faucilles, les cardes de France, ne craignent plus les concurrences étrangères.

J'aime à voir un La Rochefoucault rentrer au sein de la patrie, non pas avec des machines infernales et des moyens de discorde, mais avec les trésors du savoir et de la philanthropie; créer des manufactures dont celle des cardes est une des plus belles, et introduire la vaccine en France. Saluons, en passant, les amis de l'humanité et de la prospérité nationale. Saluons donc aussi les mânes de Conté, qui fit, en Égypte et en France, de si nombreux et de si beaux travaux, pour l'armée et pour la société.

Nous fabriquons aujourd'hui des tôles excellentes, des fils de fer et d'acier parfaits. Les vis à bois de M. Japy ont la justesse des formes mathématiques, et se vendent au plus bas prix.

On admire nos porcelaines, on estime nos faïences et nos poteries. A cet égard, comme à tant d'autres, nous cessons d'être tributaires des Anglais.

La lithographie, qui doit tant à l'ingénieuse persévérance de M. de Lasteyrie, se perfectionne chaque jour; elle accroît prodigieusement le commerce de la gravure, et rend plus économiques une foule de moyens d'instruction.

Dans la fabrication et la taille des cristaux, nous égalons les Anglais pour la matière, et nous les surpassons par l'élégance des formes.

M. Chaptal présente ensuite la *statistique de l'industrie manufacturière*, dans son état actuel. L'espace nous manque pour analyser ce chapitre, nécessairement hérissé de chiffres, et par-là peu susceptible d'un extrait concis, et néanmoins suffisamment détaillé.

Arrivons à la *quatrième et dernière partie :* c'est celle dont la méditation importe le plus à la grande masse des lecteurs. Les savans, les artistes, les manufacturiers, les grands propriétaires trouveront, dans les trois autres, des chapitres qui les intéresseront spécialement; tous les Français instruits trouveront dans la dernière des leçons importantes. Les membres du gouvernement et des pouvoirs représentatifs y trouveront souvent des principes de législation et des règles d'administration d'une grande sagesse.

M. Chaptal ne présente pas des raisonnemens vagues, des assertions dogmatiques ; il appuie ses principes sur des faits et des observations. L'expérience est son guide.

Il traite successivement de l'influence du gouvernement sur l'industrie nationale, des traités de commerce dont il signale tout le danger; des réglemens de fabrication, en montrant à quel point la plupart d'entre eux ont retardé le progrès des arts et la prospérité du commerce. Il examine tour à tour les réglemens portés pour les fabrications les plus importantes. On lira, avec

autant d'intérêt que de fruit, ses articles sur l'apprentissage et le compagnonage; sur ou plutôt contre les corporations; sur la police des ateliers et la jurisprudence de l'industrie. Enfin, à l'égard du commerce extérieur, il traite des franchises, des priviléges, du transit, des douanes et des prohibitions.

On peut, à plusieurs égards, et principalement sur ces derniers sujets, n'être pas toujours de l'opinion adoptée par M. Chaptal. Mais, comme il écrit avec une extrême clarté, chacun pourra se former une idée nette du système de l'auteur, et en juger les parties excellentes, hors de doutes, ainsi que celles qui sont encore un objet de controverse entre les hommes qui cultivent la science économique.

Nous avons rempli la tâche que nous nous étions imposée. Nous avons exposé, avec toute la fidélité possible, le plan de l'auteur et les principales parties de son ouvrage. Ce n'est pas à nous qu'il convient de prononcer sur l'ensemble. Le rôle de juge ne nous appartient pas, et nous nous contentons de remplir le simple office de rapporteur, devant le tribunal qui juge en dernière instance, le public.

CH. DUPIN, *membre de l'Institut.*

N. B. Nos lecteurs aimeront sans doute à rapprocher de l'ouvrage sur *l'Industrie française*, par M. le comte Chaptal, celui qu'a publié, en 1818, M. Cl. Anth. Costaz, *sur l'Administration de l'agriculture, du commerce, des manufactures et des subsistances*, avec un *Précis historique des moyens qui ont amené le grand essor pris par les arts, depuis* 1793 *jusqu'en* 1815. — Nous rendrons compte de cet ouvrage dans notre prochain cahier.

(M. A. J.)

L'EUROPE APRÈS LE CONGRÈS D'AIX-LA-CHAPELLE, *faisant suite au Congrès de Vienne; par M.* DE PRADT, *ancien archevêque de Malines* (1).

La destinée de la plupart des auteurs, auxquels les événemens du jour, ou même des circonstances politiques font prendre la plume, est de survivre à leur propre réputation. Recherchées le matin, leurs brochures, dès le soir, cèdent la place à de nouvelles productions qu'attend un pareil sort. Il n'en sera pas ainsi des écrits de M. l'abbé de Pradt : deux causes en prolongeront l'existence. L'une est honorable pour l'auteur, puisqu'elle provient du talent avec lequel il envisage et manie ses sujets; l'autre doit être rapportée au puissant intérêt que font naître les matières qu'il traite, dans l'esprit de tous ceux pour lesquels les droits des peuples, les progrès de la civilisation et le perfectionnement des institutions humaines ne sont pas des choses indifférentes. On ne lira plus le traité de Westphalie ni celui d'Utrecht, que *les quatre Concordats* et *l'Europe après le congrès d'Aix-la-Chapelle* fixeront encore l'attention de l'observateur, avide de suivre l'enchaînement des causes et des effets. Ce qui attache fortement aux écrits de M. l'archevêque de Malines, c'est qu'il se montre à la fois historien et publiciste : heureux si, dans son essor hardi, il se soutenait toujours à la même hauteur! Car, sans chercher

(1) Un vol. in-8. A Paris, chez Béchet aîné, libraire-éditeur, quai des Augustins, n. 57. Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

à atténuer un mérite, dont les titres à l'estime sont devenus incontestables, nous ne saurions nous empêcher de remarquer que, depuis l'ouvrage sur les colonies, jusqu'au *Congrès d'Aix-la-Chapelle* que nous avons sous les yeux, les productions de M. l'abbé de Pradt présentent, au milieu de cent traits de génie, quelques idées communes et qui ne sont pas toujours relevées par le piquant du style. Il semblerait qu'un travail précipité serait en droit de faire pardonner ces disparates, si le public, censeur d'autant plus sévère qu'il attend davantage de nos efforts, pouvait se contenter de pareilles excuses. Ne serait-on pas autorisé à adresser un reproche encore plus grave à notre historien, quand il aura été reconnu que, possédant assez son sujet pour en donner la substance, il l'a souvent étendu outre mesure, dans des pages destinées plutôt à grossir le volume qu'à en accroître l'intérêt? Quoi qu'il en soit, M. l'abbé de Pradt nous offre, dans chacun de ses écrits, de si brillantes indemnités ; ceux-ci sont semés de morceaux si nerveux et de remarques tellement fines et profondes, que, même en devinant quelquefois le secret de sa composition, on se sent disposé à l'indulgence pour des torts que peu d'écrivains sont dans le cas de racheter au même prix.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle est d'autant plus important, dans ses résultats, qu'il a eu pour but de fixer les destinées de l'Europe par la stabilité des nôtres. Historien d'une réunion, dans laquelle ont figuré et stipulé les monarques qui exerçaient une influence prédominante sur le sort des peuples, M. de Pradt a vu, dans cette époque mémorable, la consécration de notre gouvernement représentatif. Comme Français, il était naturel qu'il partît de ce point. Cependant, nous

ne saurions passer sous silence une courte préface, dans laquelle il établit que notre indépendance civile et politique peut seule assurer le repos du continent. Ici, comme on va le voir, la saine raison s'allie à l'amour du pays; et, pour être patriote, l'auteur ne cesse pas d'être excellent logicien.

.... « Avec plus de pouvoir que beaucoup d'autres, » la France n'a pas moins de droits à sa direction pro- » pre, que tous en général et chacun en particulier à » la leur propre. Pour les États, l'indépendance est le » premier des biens et le bien commun. Le système de » la France est le plus simple et le plus inoffensif qui » puisse être imaginé : le maintien de la paix envers » tous, l'indépendance pour elle-même..... Quiconque » la fera sortir de cette route, faussera sa marche et » compromettra ses intérêts les plus chers..... — En » général, les étrangers se sont toujours trompés sur » l'esprit de la France, et l'ont mal apprécié. Trop sou- » vent, ils ont reçu les impressions d'hommes qui ne » le connaissaient pas mieux qu'eux. En 1790, ils se » jouaient de ce qui se passait en France, et n'y » voyaient qu'une émeute à livrer à quelques batail- » lons; à la fin de 1792, ils étaient déjà passés à l'ex- » trême opposé; l'abattement avait passé la présomp- » tion. Sous Napoléon, sous le Directoire, on ne sut » que pactiser ou trembler : jamais il n'y eut d'assiette » fixe, ni de jugement établi sur des bases certaines. » Cependant, le sort de la France devrait-il dépendre » de suggestions intéressées ou de croyances erronées, » et l'État d'un grand peuple *être* apprécié et réglé » d'après des fantômes créés par la peur, ou par des » ambitions trompées? Par exemple, il est vraisembla- » ble que ces influences ont agi sur les alliés, et qu'ils

» ont pris, pour avoir peur, le moment où ils ont dit,
» avec fondement, à l'Europe et à la France, que tout
» était tranquille. — Quelles ridicules terreurs que
» celles de ces hommes qui s'en vont représentant la
» France comme imprégnée d'esprit démagogique,
» parce que, dans quelques endroits, des noms *frappés*
» de l'attention publique ont été rappelés; comme si
» ce résultat de la lutte des partis n'était pas dans l'es-
» sence du gouvernement représentatif; comme si le
» choix des peuples était autre chose qu'une expression
» de leur bien-être ou de leur souffrance et une invo-
» cation à des garanties, ou le juste ressentiment des
» sévices éprouvés! — Il n'y a de troubles et de désor-
» dres que dans les têtes de quelques aveugles ou ambi-
» tieux, qui créent ces fantômes pour en profiter et se
» faire réputer nécessaires, etc. »

La conduite de l'Europe, à l'égard de la France, depuis 1814 jusqu'au congrès d'Aix-la-Chapelle, devient ensuite le premier objet de l'attention de l'auteur. Une triste série d'abaissemens et d'infortunes d'une part, de hauteurs et d'exigences de l'autre, lui inspire des pages empreintes d'une douleur forte et civique. Quelque déplorable que soit ce retour de la pensée vers des jours du plus grand deuil qui puisse envelopper un peuple, nous ne saurions nous empêcher de transcrire ici les lignes suivantes, qui semblent échappées à la mélancolie profonde d'un Messénien, après la bataille d'Itôme.

« La France était dans la plus mauvaise des situations
» pour discuter: le quartier-général étranger touchant
» aux barrières du Louvre; l'État divisé; une partie des
» citoyens ne trouvant jamais assez de rigueurs exer-
» cées contre l'autre partie, ni assez d'opprobres im-
» primés sur la patrie, que leur soif de domination et

» de ressentiment ne fût assouvie. Ils n'avaient rien à
» contester à ceux qui leur apportaient ces jouissances.
» Les dispositions de ce parti ne pouvaient paraître aux
» yeux de l'étranger qu'une excitation *nouvelle* et une
» apologie *des torts précédens*. Provocateur des coups
» de l'étranger, auxiliaire de ses rigueurs, admirateur
» de ses sévices, contempteur de la gloire nationale,
» dépréciateur des talens et des qualités qui avaient
» brillé en France; ce parti, le même qui, depuis
» vingt-cinq ans, n'a pas cessé de redemander la France
» au glaive de ses ennemis, dans ce moment leur
» aurait tracé la route des rigueurs, plutôt qu'il n'eût
» travaillé à les en détourner. Les étrangers ont pu se
» croire tenus à moins de ménagemens envers un pays,
» en voyant tous ceux qui paraissaient à sa tête, les dé-
» passer encore en ressentimens et en animosités! etc. »

Entrant plus avant dans son sujet, M. de Pradt jette un coup-d'œil rapide sur les intérêts respectifs des diverses puissances qui se partagent présentement la carte européenne; et ce coup-d'œil est quelquefois celui de l'aigle. Nous nous associons sincèrement à ses regrets, en voyant disparaître de cette carte le royaume de Pologne, si nécessaire à l'équilibre général, et dont les lambeaux fortifient la prépondérance formidable de l'une des deux puissances qui s'en est saisie, sans assurer à l'autre l'avantage d'une assimilation réelle. Taillé en lanière, le royaume de Prusse ne présente une masse compacte qu'à son centre. Jadis allié naturel de la France par son éloignement même de cet État, il en devient l'ennemi par suite d'un rapprochement de territoire mal calculé: de là, pour la Prusse, la nécessité de chercher des alliances qui, étant contraires à sa position, auront quelque chose de faux, puisque, éga-

lement menacée par la Russie et par la France, elle ne pourrait trouver de secours que dans des traités avec l'Autriche ou avec la Hollande, et que ces traités ne la préserveraient pas d'être, en un instant, saisie par ses deux extrémités les plus éloignées, c'est-à-dire, par la partie de la Pologne qui lui est échue en partage, et par ses États nouveaux, compris entre la Meuse et le Rhin: car, une alliance de la Prusse et de l'Autriche nécessiterait, avec bien plus de probabilité, celle de la France et de la Russie. Il paraît même que, par divers autres motifs tirés des différences de localités, de mœurs, de besoins et de langage, la soudure des adjonctions, qui lui ont été faites, s'opère difficilement avec le corps de la monarchie prussienne. D'où résultent, sans doute, les obstacles qui empêchent son prince de rassembler tant d'intérêts divergens en un seul faisceau, sous le nœud d'une constitution si vivement désirée et si solennellement promise.

Suivant M. l'archevêque de Malines, un autre emploi du territoire, occupé par la Saxe, eût prévenu bien des périls et fait disparaître bien des difficultés. En cela, nous ne pouvons que partager les sentimens de l'auteur, malgré l'intérêt que ce royaume et son prince ont le droit de nous inspirer, depuis que nous les avons associés à notre gloire et à nos infortunes. Mais les affections du moment passent, et les germes de dislocations et de guerres entre les empires, restent pour perpétuer les malheurs de l'espèce humaine. L'avenir devient ainsi solidaire des faux calculs de la politique présente, ou même de ces amitiés si rares entre les potentats, amitiés presque toujours formées en sens inverse de l'intérêt des peuples; puisqu'il n'est guères permis à ces derniers de chercher ailleurs que

dans leur éloignement des motifs d'union, offerts à leurs chefs par un simple voisinage.

L'historien du congrès d'Aix-la-Chapelle cherche plus à pallier qu'il ne dissimule réellement le peu d'affinité qui existe entre la Belgique et le royaume de Hollande. Ses intentions, en traitant cet article, sont si sages, elles sont même tellement d'accord avec le but de la paix publique de l'Europe, que, pour les mieux respecter, nous nous abstiendrons d'entrer dans une discussion dont l'issue nous serait d'autant plus favorable, qu'il serait difficile à l'auteur de nous combattre avec les armes d'une conviction personnelle. Telle est du moins notre opinion sur une matière aussi délicate.

Quoique réduite aux deux tiers de sa population sous l'empire, quoique séparée de quelques parties qui lui semblaient intégrantes, la France forme encore un tout homogène. Sa position est telle, qu'on ne saurait lui enlever cet avantage, auquel elle devra sans cesse des principes d'accroissement dans sa prospérité et de salut dans ses détresses. De toutes ses conquêtes, immenses comme le pouvoir qu'elle a exercé en Europe, elle n'a rien conservé. Je me trompe : il lui est resté beaucoup; et, selon moi, M. de Pradt ne l'a pas assez remarqué : c'est la création d'un esprit public. Nous n'établirons pas ici un parallèle entre les tems présens et ceux de l'ancienne monarchie; nous ne ferons comparaître en rivaux, dans cette arène, ni les arts, ni les sciences des deux époques : cette tâche est réservée aux écrivains qui se saisiront, après nous, du burin de l'histoire. Nous nous bornerons à faire observer, comme nous l'avons déjà fait dans un ouvrage de philosophie (1),

(1) Inductions morales et physiolog. — Maradan, 1 v. in-8. 1818.

que notre caractère national a subi des modifications très importantes dans nos goûts, dans nos rapports sociaux, dans nos occupations, et jusque dans nos plaisirs. Si l'on en excépte l'influence exercée par les femmes dans l'intérieur de leurs maisons (et c'est là seulement qu'elles doivent régner), on conviendra que celles-ci prennent une part beaucoup moins décisive aux affaires publiques. On ne les voit guère aujourd'hui assiéger les antichambres ou les cabinets des ministres; elles ne promettent plus des brevets de colonels; déjà les préfectures leur échappent; et certes, l'établissement du régime constitutionnel, sous ce rapport, est venu puissamment au secours de la morale. Il était naturel que, dans une monarchie absolue, où les mœurs amollies ne comportent que des intrigues de salon, les femmes possédassent une suprématie qui, en définitif, les avilissait elles-mêmes. Aussi, le respect du nœud conjugal et l'amour des enfans, par lesquels il doit se resserrer, étaient-ils relégués dans les classes les plus obscures, qui commençaient pareillement à s'en affranchir. Certes, actuellement, la différence est toute à notre avantage; et dussent quelques écrivains titrés, enthousiastes de l'ère ancienne, gémir sur la corruption présente, nous leur répondrons qu'au moins, aujourd'hui, on ne rougit plus d'aimer sa propre famille; l'on pourra même ajouter que, de nos jours, il est peu d'hommes qui ne veuillent faire parler, en faveur de leur avancement, des services réels rendus à l'État, plutôt que les charmes de leur jeune épouse.

D'autres différences très caractérisées se font remarquer entre les deux siècles; et la solidarité d'intérêts entre les hommes d'un même pays, n'est ni moins

favorable à la civilisation, ni moins propre à assurer le bonheur public.

M. de Pradt, en traitant, dans le même chapitre, les intérêts de la France et ceux de l'Espagne, donne lieu de croire que cette première puissance peut tirer quelque avantage de ses relations avec l'autre, opinion que nous ne partageons pas. Les motifs d'éloignement entre les deux peuples sont de beaucoup trop supérieurs à ceux de rapprochement, pour que l'on puisse compter sur la solidité d'une telle alliance. Les rapports de voisinage, d'intérêt même contre de tiers-états, ne sauraient neutraliser ici l'opposition de mœurs et de caractère. Tant que l'Espagne courbera la tête sous le régime inquisitorial (et elle le fera jusqu'à ce que son gouvernement, qui n'est pas même au niveau de sa propre nation, reçoive quelque direction nouvelle), ce rapprochement sera impossible. Peut-être la justice veut-elle que, dans les obstacles qui séparent pour long-tems les deux peuples, nos propres torts entrent en ligne de compte.

Au reste, il est une vérité qu'il faut maintenant reconnaître, et sans le respect de laquelle toute diplomatie ne sera désormais que mécompte: c'est que, depuis qu'on ne se bat plus seulement avec des soldats, l'esprit public des parties contractantes doit figurer pour beaucoup dans les traités, comme dans les alliances offensives ou défensives. Où il n'existe aucune affinité d'intérêts moraux et positifs, vainement les princes essaieraient de faire marcher de front des hommes de contrées différentes, ne fussent-ils séparés que par une colline. Si la terre a ses Pyrénées franchissables, l'opinion publique a ses murs d'airain.

Telle est, dans ce jour, la position respective de la France et de l'Espagne; et elle ne changera pas, à moins que le gouvernement de cette dernière, ramené par quelque grand malheur à la raison commune de l'Europe, n'adopte des principes sur lesquels puisse se fonder une alliance plus forte que les pactes de familles. Les rois peuvent fort bien s'apparenter, sans que leurs peuples s'aiment davantage.

Quant à l'Italie, M. l'archevêque de Malines prouve fort bien qu'en perdant notre influence sur cette contrée, riche en produits des arts, mais trop généralement pauvre en hommes, nous sommes moins dans le cas de nous affliger que de nous féliciter de la cessation de rapports presque toujours funestes. Possédée, ou non, par l'une des grandes puissances de l'Europe, l'Italie n'a plus aucun poids à jeter dans la balance des affaires générales du continent. Un commerce d'échange serait tout ce que nous pourrions souhaiter avec elle; et, dans ce commerce, par la supériorité reconnue de la marine anglaise, les exportations ne nous seraient jamais favorables.

L'intérêt de l'Europe étant de rendre les mers libres, l'intérêt des colonies américaines étant le même, comme l'établit M. de Pradt avec une grande supériorité de vues; sans encourir l'envie des puissances étrangères, sans les inquiéter dans leur existence politique ou territoriale, la France peut et doit tourner son activité du côté de sa marine. La Grande-Bretagne essaiera seule d'y apporter un obstacle; mais, n'étant plus secondée par les trop justes alarmes des autres peuples, la force des choses veut qu'elle voie s'élever graduellement notre prospérité navale et décroître la sienne, pour peu que notre gouvernement seconde, à cet

égard, les vues de la nature qui, en nous plaçant au centre de toutes les relations maritimes, a semblé calquer la ligne de nos devoirs sur celle de nos intérêts.

Suivant M. l'archevêque de Malines, l'Europe est pressée par deux dominations, l'une continentale, l'autre maritime. Elle ne peut se soustraire à la première que par l'union de la Prusse et de l'Autriche contre la Russie; elle ne saurait se défendre de la seconde qu'en mettant la France à la tête d'une confédération navale, dont les résultats ne seront encore positifs que par l'accession de l'Amérique du nord. C'est donc au-delà des mers que se prépare l'affranchissement du commerce européen; c'est là que s'amasse la tempête qui, venant fondre sur l'Angleterre, la séparera de tout ce qui n'est pas elle, et empêchera que l'on ne continue à aller prendre à Londres le mot d'ordre de l'Univers.

Par suite des mesures adoptées contre la tendance qu'on lui suppose, la France, après avoir fatigué trop long-tems les nations continentales de ses propres inquiétudes, ne peut plus agir, en son privé nom, dans les différends de l'Europe. Tout ce qu'elle entreprendrait, dans des vues personnelles, armerait contre elle des millions de bras. Sévèrement observée, elle n'a plus à son choix qu'une exacte neutralité, ou un rôle d'auxiliaire. Mais, en cette dernière qualité, on lui tendra la main, de toutes parts, dans les querelles qui viendront troubler le nouvel équilibre; et, à la faveur de celles-ci, pour peu que son gouvernement dirige avec sagesse l'emploi de ses forces, elle peut devenir encore grande au dehors.... Son alliance avec l'Amérique, ne devant causer nul ombrage autour d'elle, brisera indubitablement le joug sous lequel

gémit notre hémisphère. Telle est la politique désormais à suivre pour le cabinet français, la seule que lui permettent nos intérêts réels, nos torts passés, nos forces imprudemment révélées dans des combats de géants, et les défiances qui en sont la suite naturelle.

M. de Pradt a parfaitement développé cette vérité. Si son pinceau mâle et mélancolique a tracé, à la manière de Salvator-Rose, dans ses premiers chapitres, la scène de nos désastres : ici il fait saillir ce que notre position présente de rassurant pour nous-mêmes, sous le rapport des sciences, des arts utiles, de notre esprit inventif, de nos améliorations sociales et de nos ressources personnelles. On se console, en apprenant à son école que pour être déchus du premier rang, nous ne sommes encore inférieurs à personne. La politique nouvelle de l'Europe, en nous prenant pour un point commun d'observation, a fait de nous un peuple à part. Elle nous suit de l'œil, parce qu'elle n'a pas cessé de nous craindre ; mais, il n'est plus dans son intérêt de nous nuire. La Russie pèse sur la Pologne et même sur la Prusse ; l'Autriche pèse sur l'Italie et sur une partie de l'Allemagne ; l'Angleterre, sur toute l'Europe. Et, au milieu de ces grands envahissemens, la France, en poursuivant avec calme l'œuvre de sa restauration sociale, aura le double avantage de rester indépendante et d'offrir à ses voisins un modèle qu'ils seront bientôt forcés de suivre ou de parodier ; car, suivant nous, elle est chargée d'une haute responsabilité, aux yeux de l'Univers attentif à la conduite que nous allons tenir dans l'établissement de nos institutions. Par le fait, c'est à nous qu'il appartient de résoudre le plus beau problême qui ait jamais occupé la société humaine. Si le régime représentatif se fonde chez nous,

comme tout le promet, en dépit des résistances, l'Europe entière s'en saisit, que ses princes le veuillent ou non. Dans le cas contraire, à peine à son aurore la liberté expire, et les vœux, dont elle a été l'objet, se refoulent dans le cœur de quelques honnêtes citoyens qui auront trop bien présumé de leur siècle.

Nous osons dire que cet extrait renferme les idées mères de l'ouvrage de M. de Pradt, autant qu'une simple analyse peut faire revivre une composition riche d'ensemble et de détails. Nous nous abstiendrons de passer en revue les derniers chapitres de *l'Europe après le congrès d'Aix-la-Chapelle*. Ce n'est pas qu'ils ne soient dignes de fixer l'attention du lecteur ; mais, ils semblent se détacher du plan de l'ouvrage, comme de brillans hors-d'œuvre que l'on parcourt avec plaisir, et dont l'absence ne nuirait en rien au mérite d'un tableau. C'est dans les deux cents premières pages de son livre, que M. l'archevêque de Malines a posé, d'une main sûre, les limites des intérêts respectifs des puissances continentales ; c'est là qu'il s'est élevé à une grande hauteur d'aperçu ; et nous croyons (sauf quelques erreurs, que son propre travail nous a mis à même de signaler), qu'il a vu l'Europe telle qu'elle est présentement.

Son style, souvent animé, abonde tantôt en images, tantôt en traits de force. Ceux qui, comme nous, ont l'avantage de connaître personnellement l'auteur des Quatre Concordats, croiront assister à quelqu'un de ces entretiens où il frappe sa pensée avec tant d'énergie ; car, M. l'abbé de Pradt écrit comme il parle, comme il cause. Il hasarde beaucoup dans sa conversation, ainsi que dans ses pages, et il faut convenir que souvent il est heureux. De là, de brillans éclairs, des lo-

cutions à la fois étranges et pittoresques, des contrastes pleins de saillie, des mouvemens qui passionnent et enlèvent le lecteur; mais, de là aussi, de nombreuses négligences, des mots détournés de leur vrai sens, des répétitions qui, sans être un sacrifice de l'euphonie à l'expression propre, déparent le style; et des alliances de termes, même d'idées, que le bon goût réprouve. On le voit: M. de Pradt dédaigne presque d'être correct. On serait tenté de croire qu'il ne se relit pas lui-même, tant son travail a de rapidité! Malgré ce tort très réel, il nous est permis d'assurer qu'il n'éprouvera pas un pareil traitement de la part du public.

KÉRATRY.

DE LA FORCE DES GOUVERNEMENS, ou *du Rapport que la force des Gouvernemens doit avoir avec leur nature et leur Constitution; par* J. J. TARAYRE, *Lieutenant-Général* (1).

DEPUIS cinq ans, on s'occupe beaucoup en France de constitutions et de garanties: cependant, lorsqu'on jette les yeux autour de soi, on voit une administration intérieure qui met tous les intérêts de localités à la merci d'un pouvoir éloigné, et dont le gouvernement ne saurait se faire un point d'appui, dès qu'elle n'en a aucun hors du gouvernement; on voit un jury composé par l'autorité, et tel, que, dans les tems de révolutions et de tyrannie, les jurys seront naturellement des tri-

(1) Brochure in-8. Chez Aimé Comte, libraire, rue Gît-le-Cœur, n. 10.

bunaux révolutionnaires, organisés par la loi ; on voit une population désarmée, comme pour ajouter à la sécurité des ambitieux de l'extérieur, et de ceux qui voudraient employer contre la liberté publique une armée trop faible pour repousser les invasions. On est alors forcé de reconnaître que la nation est dans une sorte d'interdiction politique, avec de prétendues garanties que nulle force organisée ne défend, tandis qu'il en existe plusieurs pour les attaquer et les détruire. Aucun de nos publicistes n'a, ce me semble, traité le fond de cette question, comme le général Tarayre : la plupart se sont bornés à discuter des droits, comme si la force physique ne les réduisait pas au rang des vaines abstractions, lorsqu'elle n'est point du même côté. Notre auteur a donc raison de dire que « les gouvernemens, quels qu'ils soient, sont le ré-» sultat réel de la distribution des forces : » leurs vicissitudes tiennent aux déplacemens de forces qu'opèrent les progrès ou la décadence des lumières, les fautes ou l'habileté des gouvernans. Le premier but de tout gouvernement despotique ou représentatif étant de se maintenir, son premier soin sera d'organiser une force analogue à sa nature, aux intérêts qu'il cherche à faire prévaloir. Ainsi, lorsque le seul intérêt reconnu est celui du sultan, sa garde est l'armée ; elle se compose d'hommes sans patrie et sans famille, toujours prêts à exterminer quiconque ne vivrait pas pour le bon plaisir de sa hautesse. S'il existe autour du souverain « une » association de corps privilégiés dans laquelle chacun » a fait ses conditions, » la force s'étend un peu ; et, pour exploiter régulièrement le peuple qui sert de matière aux exactions, il faut le tenir dans l'ignorance et la division, et former la force « de vagabonds et de

» gentilshommes, de soldats recrutés parmi les prolé-
» taires, et de chefs pris dans les classes privilégiées : il
» serait même mieux qu'elle fût composée d'étrangers
» que de régnicoles. » Dans l'État représentatif, au contraire, chacun vit de son travail et de son bien, et non de ceux des autres ; des avantages réciproques qu'il procure à la société, et non de ce qu'il lui enlève. On s'y arme pour défendre ce qu'on a ; jamais pour dépouiller autrui. Tous les propriétaires, tous les hommes éclairés et laborieux sont directement intéressés au maintien de l'ordre établi ; ses ennemis sont les vagabonds, les ambitieux et les privilégiés : ce qui décide entre quelles mains doivent être placées les armes. On voit quelle confiance inspirent ici le nombre et les intérêts de ceux qui les porteront.

Ces principes sont établis et développés, par le général Tarayre, avec une énergie et une lucidité, qui, à l'exception de quelques pages faibles, l'élèvent souvent au rang des écrivains les plus distingués. Son livre est court, mais il fournit le sujet de méditations profondes, comme il en est le résultat ; et ceux qui tiennent à leurs droits, y verront à découvert le secret de leur force et celui de leur faiblesse.

Les faits généraux clairement établis, l'auteur examine si la distribution des forces en France y permet l'établissement du gouvernement représentatif ; il le démontre, et met à nud les prétentions et les intrigues des ennemis de notre indépendance et de notre liberté, avec des saillies de bon sens, dont la gaieté ne diminue jamais la profondeur et la justesse. « Nous représentons,
» disent-ils, ces barbares du Nord qui vainquirent au-
» trefois vos pères : nous devons jouir des droits acquis
» par la victoire. Nous leur répondons : Vos prétendus

» droits avaient été établis par la force, ils se sont
» maintenus par la force, et ils doivent cesser avec elle.
» Nous vous avons vaincus par la révolution; le champ
» de bataille nous est resté. — Mais, disent-ils, vaincus
» une fois, nous nous sommes ralliés; nous avons re-
» commencé le combat avec des auxiliaires anglais,
» russes, allemands; nous avons remis notre chef sur
» le trône; il a repris ses avantages, nous devons re-
» prendre les nôtres; nos droits sont les mêmes; comme
» lui, nous avons aussi notre légitimité: elle coule de la
» même source. — Nous leur répondons: Nous n'avons
» pas été vaincus; le combat a cessé, parce que votre chef
» est devenu le nôtre. Il nous a donné la Charte qui nous
» garantit ce que nous réclamions. Cette concession est
» un traité qui nous a mis de niveau avec vous; vous devez
» supporter les mêmes charges, jouir des mêmes avan-
» tages; vous êtes nos égaux, et rien de plus; vos pri-
» viléges sont abolis pour toujours. — Mais, ajoutent-ils,
» cette Charte, qui vous sert si bien de bouclier, n'était
» qu'un moyen pour nous remettre en possession du
» pouvoir; et on devait la démolir, lorsque nous se-
» rions bien assis, et que nous aurions recouvré la
» force. — Nous l'avons acceptée avec franchise, répli-
» quons-nous; nous voulons la conserver en entier,
» nous saurons la défendre. — Nous, disent les anciens
» privilégiés, nous ne l'avons reçue que comme un
» moyen pour arriver à notre but; nous voulons la ren-
» verser, parce qu'elle nous ruine, et que notre chef
» l'a donnée, sans notre consentement, pour recouvrer
» ses priviléges en sacrifiant les nôtres.... »

La liberté ne saurait prospérer sur le même sol que les armées permanentes, et l'expérience a prouvé qu'elles étaient un mauvais moyen de prévenir les

invasions : « Dangereux paratonnerres qui attirent la » foudre sans en paralyser les effets, qui vont presque » toujours chercher le péril qu'elles sont chargées d'é- » carter ; et qui, au moment où elles l'ont rendu le » plus redoutable, ne se trouvent plus ordinairement » assez fortes pour le repousser ! »

Après avoir écarté ce système, analogue à des intérêts auxquels il survit, le général Tarayre, argumentant avec des faits, démontre que, loin de se compromettre mutuellement, la liberté intérieure et l'indépendance nationale se consolident l'une par l'autre, et par les mêmes moyens, surtout après la consécration de ce grand principe, que la force-armée contre les ennemis du dehors ne doit jamais agir dans l'intérieur. Ses idées sur l'organisation du corps d'observation, de la cavalerie, de l'artillerie et du génie ; sur celle de la garde nationale mobile, armée, pour la défense du territoire ; sur celle de la garde nationale sédentaire, armée pour y maintenir l'ordre, ne sauraient être présentées ici : il faut les chercher dans l'ouvrage même. C'est dans un système aussi patriotique, c'est lorsque l'armée serait la nation elle-même, c'est lorsque les dégâts de la guerre seraient compensés par des indemnités générales, proportionnellement réparties, qu'un ennemi ne saurait mettre le pied sur le sol français, sans en faire sortir des milliers de vengeurs. On ne conçoit pas trop la force de raisons qui feraient déposer dans des arsenaux les armes de la garde mobile, et exclure de droit les prolétaires de cette garde. Une garde nationale mobile, telle que la conçoit l'auteur, ne peut jamais donner d'inquiétude à la nation ; et les prolétaires, fussent-ils sans patriotisme, ce qu'il faut se garder de penser, ne sont point redoutables au milieu

d'un peuple en armes. Les lois des anciens Germains ne punissaient pas les actes de violence de l'esclave contre les hommes libres : ceux-ci s'en fiaient à leurs bras et à leur courage. Peut-être aussi, au lieu de donner des terres aux prolétaires avant de les enrôler, vaudrait-il mieux leur offrir la certitude d'en acquérir, en défendant vaillamment la patrie.

La force physique est donc la sauve-garde ou la perte de tous les droits ; mais, la force est dirigée par l'intelligence ; et là où les lumières manquent, on la fait souvent agir contre ceux de qui elle vient : l'ignorance nous met toujours à la merci des autres ; on ne peut être libre que lorsqu'on sait discerner ses vrais intérêts, et faire usage de ses forces. En conséquence, les lumières sont la base et l'égide de la liberté. En cherchant ainsi la raison des choses, le général Tarayre ne risque d'apprendre aux ennemis de la liberté aucun secret qu'ils ne connaissent ; mais, s'il est vrai que le repos ne puisse être hors de l'équilibre, on leur rend service en leur montrant de quel côté est la véritable force : eux seuls auraient beaucoup à souffrir du succès de leurs attaques imprudentes ; et c'est surtout dans leur intérêt particulier qu'il faut déplorer leur aveuglement. Quoi ! c'est lorsqu'un fleuve majestueux s'avance, fécondant les campagnes, ouvrant des routes nouvelles au commerce, qu'ils voudraient barrer son cours par une digue ! Songez à creuser des canaux à ses ondes, au lieu d'en faire un torrent immense qui vous submergera !

J. J. Baude.

STATISTIQUE DE LA SUISSE, ou *État de ce pays et des vingt-deux Cantons dont il se compose, sous le rapport de leur situation, de leur étendue, de leur climat, de leur population, de la nature de leur sol, etc., etc.; par* J. PICOT, *de Genève, Professeur d'Histoire à l'Académie de cette ville* (1).

IL existe un grand nombre d'ouvrages sur la Suisse. Cet intéressant pays n'a cessé d'être visité et parcouru dans tous les sens par une foule d'amateurs éclairés, par des voyageurs instruits qui sont allés tour à tour y admirer la beauté et la variété des sites, l'aspect majestueux des montagnes, la grandeur des spectacles que la nature y déploie, observer les mœurs des habitans, la nature des productions, etc. Des géographes et des écrivains politiques de différentes nations, suisses, français, allemands, anglais, ont publié des descriptions, des tableaux, des lettres, tant sur la Suisse en général, que sur quelques-uns de ses cantons en particulier. Mais, ces nombreux écrits, qui contiennent sans doute beaucoup de documens utiles, sont une source peu commode pour celui qui veut acquérir, avec facilité et en peu de tems, une connaissance complète du pays; pour celui qui n'a ni le loisir, ni les moyens de se procurer un si grand nombre de livres, écrits d'ailleurs dans des langues diverses, dont quelques-uns sont rares

(1) Un vol. in-12 de 574 pages. A Paris, chez J. J. Paschoud, rue Mazarine, n. 22; et à Genève, chez le même. — 1819. Prix, 7 fr, et 8 par la poste.

et qui ne peuvent rien fournir sur les derniers changemens que la Suisse a subis dans sa constitution politique.

M. Picot a donc rendu un véritable service à la statistique et à la géographie, en réunissant, dans un seul volume à la portée de tout le monde, cette masse de renseignemens épars, disposés ici avec méthode, et formant un tableau complet qui laisse peu à désirer sur le pays dont il offre la description. Il serait à souhaiter qu'il parût aujourd'hui, sur chacun des États de l'Europe, un livre de statistique rédigé avec autant de soin, avec le même choix dans les détails, et sur un plan analogue; il en résulterait une collection inappréciable pour les hommes d'État, les voyageurs, les amateurs et les lecteurs de toutes les classes.

L'ouvrage de M. Picot est divisé en deux livres: le premier traite de la Suisse considérée dans son ensemble, et le second, des vingt-deux cantons envisagés séparément.

Le premier livre comprend onze paragraphes, dans lesquels l'auteur a distribué les détails généraux qui concernent respectivement l'étendue, les limites, la population de la Suisse, ses lacs, ses rivières, ses eaux médicinales; son sol, ses montagnes, son climat; ses productions, son agriculture, son commerce, ses manufactures, ses poids et mesures; son histoire; les mœurs, les usages, le langage, les antiquités; la constitution politique; l'état du clergé et de la religion; les établissemens publics et particuliers; enfin, une notice bibliographique des cartes et des livres à consulter.

Outre les tableaux numériques de l'étendue et de la population des cantons, l'auteur emploie le procédé ingénieux de les figurer par des lignes d'une longueur

proportionnelle ; ce qui permet de saisir, d'un premier regard, l'importance relative des cantons envisagés sous ce double point de vue.

Le canton qui a le plus de surface est celui de Berne; celui des Grisons en diffère peu ; après celui-ci, viennent les cantons du Valais, de Vaud et du Tésin. Les cantons les moins étendus sont ceux de Bâle, d'Appenzell, de Schaffouse, de Genève, et celui de Zug, le plus petit de tous.

Le canton qui a le plus de population *absolue* est celui de Berne; viennent ensuite, par ordre décroissant, ceux de Zurich, de Vaud, de Saint-Gall, d'Argovie, etc. Ceux qui ont la plus faible population absolue, sont Unterwald, Zug et Uri.

Le canton de Genève surpasse tous les autres en population *relative*, c'est-à-dire, en population comparée à l'étendue du territoire. Ceux qui viennent après sont Appenzell, Zurich, Bâle, Thurgovie et Argovie. Les plus faibles, sous ce rapport, sont le Valais, les Grisons et Uri.

L'étendue totale de la Suisse est de 1930 lieues suisses carrées, c'est-à-dire, de 1990 lieues de France carrées (1). La population totale des vingt-deux cantons est de 1,687,900 ames; ce qui fait, en résultat moyen, 875 habitans par lieue carrée de Suisse, et 848 par lieue carrée de France.

L'auteur a inséré, dans le paragraphe de la Constitution politique de la Suisse, le pacte fédéral du 7 août 1815, qui a fixé définitivement l'organisation de ce

(1) La lieue suisse est de 13,894 pieds de roi; elle est de 24.618 au degré. La lieue de France dont il s'agit ici, est celle de 25 au degré, c'est-à-dire, de 2280 toises et 2 pieds de roi.

pays, ses relations politiques avec les autres États, et réglé entre autre ses forces militaires, les charges nécessaires pour l'entretien de celles-ci, et la proportion dans laquelle chaque canton doit contribuer aux unes et aux autres. Le nombre total des hommes à fournir, à raison de deux pour cent de population, est de 33,768. Le montant total des charges réparties pour cet objet entre les 22 cantons, est de 540,107 francs.

Le second livre est divisé en autant d'articles qu'il y a de cantons; chacun des articles est subdivisé en un certain nombre de paragraphes analogues à ceux du livre premier, dans lesquels l'auteur classe les détails qui concernent, pour chaque canton, l'étendue, la population, le climat, le sol, les eaux, les produits, l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'histoire spéciale, le gouvernement, la religion, les établissemens publics, etc. Dans les cantons qui offrent quelques particularités remarquables, l'auteur ajoute un paragraphe consacré à une exposition succincte de ce qu'il y a de plus intéressant à connaître sous un rapport quelconque (1).

L'ouvrage est terminé par une table alphabétique des matières, à l'aide de laquelle on peut trouver sur-le-champ les détails que l'on désire; mais il manque

---

(1) On a souvent éprouvé l'utilité de réunir en quelques vers des collections de noms qu'on voulait pouvoir retenir plus facilement; j'ai appliqué ce moyen à la nomenclature des vingt-deux cantons de la Suisse, qui m'a fourni le sujet des cinq vers suivans:

Argovie et Fribourg, Bâle, Soleure et Berne;
Genève, Uri, Glaris, les Grisons et Lucerne;

peut-être une table méthodique de la distribution des articles, laquelle serait surtout utile pour le premier livre, dont elle ferait connaître au premier coup-d'œil les divisions et les divers objets qu'il comprend.

Je crois devoir faire remarquer une omission beaucoup plus essentielle. Il me semble que l'autenr ne pouvait se dispenser de joindre à son livre, comme accessoire d'une grande utilité, je dirai presque d'une nécessité absolue, une bonne carte de la Suisse, avec les divisions et subdivisions actuelles des vingt-deux cantons. Le lecteur y aurait trouvé une compensation avantageuse et plus que suffisante d'une légère augmentation dans le prix du livre.

G. M. Raymond.

Zug, Schaffouse, Zurich; Saint-Gall, Vaud, Neufchâtel;
Thurgovie, Unterwald, le Valais, Appenzell;
Le Tésin et Schweitz, fier du grand nom de Tell.

J'avais rattaché à ces vers quelques observations mnémoniques qui m'ont servi à graver dans ma mémoire d'une manière imperturbable les noms des vingt-deux cantons, qu'auparavant je ne pouvais jamais répéter de suite, sans rechercher péniblement quelques noms qui m'échappaient.

Je ne terminerai point cette note, sans rappeler à nos lecteurs l'excellent *Manuel du Voyageur en Suisse*, par le docteur J. G. Ebel (seconde édition, Zurich, 1810, 4 vol. in-8.); ouvrage où l'on trouve les directions et les renseignemens relatifs aux localités, nécessaires aux personnes qui parcourent le pays, pour mettre à leur portée tous les genres d'instructions et de plaisirs qu'elles peuvent attendre d'un semblable voyage. L'auteur a pris soin d'indiquer les meilleures sources où l'on peut acquérir des notions exactes sur la géographie, les productions naturelles, la statistique, l'histoire, les institutions publiques, les lois et la littérature de la Suisse.

M. A. Jullien.

ICELAND, *or the Journal of a residence in that Island during the year* 1814 *and* 1815. — *L'Islande*, ou *Journal d'un séjour dans cette île, pendant les années* 1814 *et* 1815, *contenant des observations sur les phénomènes, l'histoire, la littérature et les antiquités de l'île, ainsi que sur la religion, le caractère, les mœurs et les usages de ses habitans; par* EBENEZER HENDERSON, *Docteur en Philosophie, Membre de la Société royale de Gothenbourg*, etc. (1).

L'AUTEUR fut envoyé dans cette contrée inhospitalière par la société biblique de Londres, pour mettre entre les mains des Islandais les livres qui forment la base de leur religion, c'est-à-dire, de la religion chrétienne. En parcourant cette île dans presque toutes les directions, il eut occasion d'observer beaucoup, d'examiner en détail, de voir tous les points remarquables du pays, et de rendre la relation de son voyage plus complète et plus intéressante que celles de la plupart des autres voyageurs qui avaient parcouru cette île avant lui, et dont les observations s'étaient bornées à quelques parties du pays, et à peu près aux mêmes parties.

M. Henderson excite de l'étonnement et de l'effroi par l'aspect sous lequel il présente l'Islande, située à l'extrémité septentrionale de la partie habitable de notre globe. Le résultat de ses observations tend à ré-

(1) 2 vol. in-8. ornés d'une carte et de gravures. — Édimbourg.

futer l'opinion erronée qu'un climat doux et une atmosphère pure peuvent seuls produire sur les facultés humaines de grand effet qui les développe à un degré extraordinaire. Ici, à cette grande distance du beau ciel de la Grèce, et de l'Italie, l'esprit de l'homme a été de tout tems cultivé avec succès, et les muses mêmes n'ont pas dédaigné de visiter ces montagnes arides, couvertes de neiges éternelles. Ce fut dans ces régions glaciales que les anciens *Scaldes* chantaient leurs contes des bons vieux tems, comme nous en trouvons dans l'*Edda*; ce fut là que les historiens composaient leurs *sagas*, et les législateurs, un code de lois, dont l'esprit et les principes sont encore estimés de nos jours. Chez d'autres nations, la richesse et le luxe ont précédé la culture des lettres; en Islande, au contraire, elles ont fleuri au milieu de la pauvreté et de la misère, et cela à une époque où la plus profonde ignorance régnait encore dans tous les autres pays de l'Europe.

Que l'on examine, dit M. Henderson, les phénomènes naturels qu'offre cette île, ou que l'on y arrête l'attention à la vie morale; que l'on parcoure ses montagnes fumantes, ou que l'on entre dans l'humble cabane de ses habitans: partout on ne rencontre que des motifs d'étonnement.

L'étendue de l'Islande est d'environ 7,000 lieues carrées, et sa population d'à peu près 48,000 habitans, qui sont disséminés dans les plaines et dans les vallées, occupant pour la plupart des fermes isolées, éloignées l'une de l'autre de trois à quatre lieues. A l'exception de Reykiavik, qui passe pour une ville, on n'y trouve que sur les côtes une demi-douzaine de villages composés chacun de cinq ou six fermes réunies, et d'une église.

L'Islande doit son origine à une éruption volcanique qui s'est opérée au sein de la mer. Les phénomènes géologiques et autres que l'on rencontre partout, le prouvent suffisamment. Dans aucun coin du globe, on ne trouve, sur une même étendue de surface, tant de montagnes qui jettent des flammes, tant de sources d'eau bouillante, tant de laves répandues dans les vallons. A chaque instant, elles arrêtent les pas du voyageur. De tous côtés, on ne voit que les vestiges d'une dévastation générale. Et au milieu de ces traces d'une conflagration continuelle, les *yoekuls* ou glaciers élèvent leurs vastes réservoirs à six mille pieds au-dessus du niveau de la mer.

La végétation ne s'offre que dans les vallées; mais, elle y est presque nulle. A peine les habitans y trouvent-ils de quoi nourrir, pendant trois ou quatre mois de l'année, un petit nombre de chevaux, de bestiaux et de brebis. Quelquefois, ils sont assez heureux pour récolter une petite quantité de foin; mais, le plus souvent la disette est si grande qu'il ne leur reste d'autre nourriture pour ces animaux, pendant la froide saison, que des poissons séchés et des herbes qui croissent dans la mer. Les légumes y sont fort rares, et même les pommes de terre n'y réussissent pas toujours. On n'y voit guère d'arbres que sur la côte occidentale.

Malgré cette misère apparente, l'Islandais est heureux dans son île; il se contente de ce peu que la nature lui accorde; il ne quitterait pas les belles horreurs qui l'entourent pour le plus beau pays du monde, bien persuadé qu'aucun autre n'est meilleur que le sien. « Il est vrai, disait un des habitans à M. Henderson, nous sommes pauvres; mais, cette pauvreté même est le plus sûr garant de notre bonheur. »

C'est à leurs pasteurs que les Islandais sont principalement redevables de leur grande moralité, de leur instruction peu commune, de leur contentement et d'un bonheur digne d'envie. Ces ecclésiastiques sont très nombreux dans l'île, vu qu'une demi-douzaine de fermes ou de familles, à cause de la grande distance qui les sépare, ont à elles seules une petite église. Le pasteur est leur ami; il surveille l'éducation domestique des enfans; il achève lui-même leur instruction; il leur inspire les vrais sentimens de la religion. M. Henderson dit que l'influence des pasteurs islandais sur les mœurs et en général sur la civilisation, est si grande, que toute l'Europe n'en offre guère d'exemples pareils. « Il est rare, ajoute-t-il, de rencontrer ici un garçon ou une fille de neuf ou dix ans qui ne sache pas parfaitement lire et écrire; souvent on est surpris d'entendre des jeunes gens qui n'ont jamais quitté le foyer paternel, répéter des passages entiers des auteurs grecs et latins. Jamais je n'ai rencontré ici d'individu qui ne fût capable d'entrer en conversation sur des matières que l'on croirait, en d'autres pays, au-delà de la conception d'un homme illétré. »

Les premiers colons de cette île y avaient introduit non-seulement le culte du dieu scandinave *Thor*, mais encore y avaient transporté le bois avec lequel son temple était construit dans la mère-patrie, la Norwège, et même la terre sur laquelle son autel avait été placé. Plusieurs tentatives furent faites pour convertir les Islandais; mais, ce ne fut que dans l'an 1000 qu'ils consentirent à embrasser la religion chrétienne. Jusqu'en 1540, l'Église y était catholique romaine; mais, depuis cette époque, les doctrines de Luther y furent généralement adoptées.

On sait que les premiers habitans s'exilèrent de la Norwège, pour fuir les vexations de la tyrannie (1). La forme de gouvernement qu'ils adoptèrent était l'inverse de celle qu'ils venaient de quitter : elle a dû être analogue à leurs goûts et à leurs besoins, puisqu'ils l'ont conservée, pendant près de quatre siècles. « La constitution de la république islandaise, dit M. Henderson, présente un phénomène intéressant dans l'histoire des hommes. Nous voyons ici un petit nombre de colons libres et indépendans, dont quelques-uns étaient certainement accoutumés à commander en maîtres dans leur pays natal, établir maintenant un gouvernement fondé sur les principes de la liberté et de l'égalité les plus parfaites; nous les voyons se donner des lois dictées par la raison, inspirées par le sentiment de la plus stricte justice, et admirablement adaptées aux circonstances particulières de la nation. Sans redouter l'influence d'une puissance étrangère, mais uniquement guidés par leur génie naturel et par le seul principe de l'amour de la liberté, de la sécurité et de l'indépendance, ils combinèrent leurs intérêts et leurs efforts, afin de maintenir un système politique fait pour protéger les droits des individus, et pour animer la communauté en général des sentimens du vrai patriotisme. »

En 1261, les Islandais perdirent leur existence nationale, et devinrent tributaires de la mère-patrie; mais, ils stipulèrent expressément qu'il leur fût permis de conserver leurs anciennes lois et leurs priviléges, et une entière exemption de taxes. En 1387, ils devinrent sujets du Danemarck, mais sans que leur constitution éprou-

(1) Revue Encyclopédique, tom. I, pag. 360.

vât aucun changement. Ils vécurent paisibles et tranquilles jusqu'en 1800, où l'*Alting*, c'est-à-dire, l'assemblée générale de l'île, fut abolie et remplacée par une cour suprême, composée d'un chef de justice, de deux assesseurs et d'un secrétaire. De cette cour on appelle à la cour suprême de Copenhague.

L'espace ne nous permet pas d'entrer dans de plus grands développemens sur cet ouvrage, et de suivre l'auteur dans ses voyages sur tous les points de l'île qu'il fait successivement connaître avec les détails les plus intéressans. Nos citations suffiront peut-être pour déterminer un littérateur français à traduire l'ouvrage original, sur lequel un critique anglais (1) exprime ainsi son jugement : « Cet ouvrage présente non-seulement une lecture fort instructive, mais aussi très amusante pour tous ceux qui se plaisent à admirer les grandes et imposantes scènes de la nature, et à voir agir un peuple pauvre, simple et non corrompu, dans toute la pureté de ses mœurs. »

HENRICHS.

---

(1) *The Quarterly Review*, n. 38.

LITTÉRATURE.

ENCYCLOPÉDIE BRITANNIQUE, *avec un Supplément de 4 vol. in-4* (1);

REES-CYCLOPOEDIA (2);

ENCYCLOPÉDIE D'ÉDIMBOURG, *publiée par le docteur* BREWSTER (3).

CE fut une grande et belle pensée du siècle dernier, de chercher à établir dans un seul corps d'ouvrage l'ordre et l'enchaînement de toutes les connaissances humaines, la généalogie des sciences, leur histoire, leur filiation, les progrès qu'elles avaient faits, pour déterminer ceux qui leur restaient à faire. Cette idée que Bacon avait conçue, et que d'Alembert et Diderot voulurent exécuter, ne resta point circonscrite dans les limites de la France. Les Anglais s'en emparèrent et la réalisèrent avec plus de sagesse, de persévérance et de succès. Leurs écrivains conçurent la mesure de cette entreprise et l'étendue qu'elle comportait; ils surent éviter les défauts de nos deux Encyclopédies, publiées avant les leurs, et dont l'usage est aujourd'hui presque nul. La première, à la tête de laquelle est le discours de d'Alembert, n'est qu'un grand vocabulaire plus détaillé que celui de Chambers, mais aussi peu raisonné et qui nécessite la recherche de cent articles pour avoir une idée même superficielle d'un sujet.

(1) 20 vol. in-4. — Édimbourg, 1818.
(2) 40 vol. in-4.
(3) 10 vol. in-4.

L'autre, sous le nom d'*Encyclopédie méthodique*, est une entreprise gigantesque, mal combinée dans ses proportions, qui ne pouvait réussir et qui n'a pas réussi. Il manque vingt volumes pour qu'elle soit complète, quoiqu'elle en ait déjà cent, et la plupart des sujets qu'on y traite ne présentent point l'état des sciences et des arts au degré où ils sont parvenus aujourd'hui; de sorte que l'ouvrage, trop volumineux et d'un prix trop élevé pour les lecteurs ordinaires, est insuffisant pour les savans. Une Encyclopédie, conçue de la sorte, n'était qu'une véritable bibliothèque toute entière, et il eût été préférable de se borner à faire une bonne table de matières, un catalogue raisonné, indiquant les sources où chacun pourrait puiser, pour approfondir un sujet qui l'intéresserait. Les Anglais ont évité cet écueil d'un ouvrage trop sommaire ou trop étendu: ils ont pris pour cadre un dictionnaire ordinaire, dans lequel ils ont développé les articles fondamentaux avec toutes les perfections que l'analyse peut comporter. Ils ont pu alors se borner à un petit nombre de volumes, et, par des éditions successives et des supplémens, tenir toujours les sujets au niveau des connaissances de leur tems. C'est une sorte de tableau, dont le cadre reste le même, mais que l'on renouvelle à mesure que les accroissemens ou les mutations le demandent.

La première Encyclopédie anglaise a déjà eu cinq éditions successives, dont la dernière se compose de vingt volumes, auxquels on ajoute un supplément fort bien fait, imprimé par *Archibald Constable*.

La seconde, la *Cyclopédie de Rees*, est plus détaillée et plus riche dans tout ce qui concerne les arts mécaniques. Elle a quarante volumes.

La troisième enfin, celle que publie le docteur

Brewster d'Édimbourg, est la plus complète, sous le rapport des sciences physiques et mathématiques et de la haute littérature. L'habile professeur qui la rédige n'a point circonscrit le choix de ses collaborateurs parmi les hommes distingués de son pays : il s'est adressé, dans toute l'Europe, aux savans et aux hommes de lettres qui jouissaient déjà d'une réputation méritée, pour qu'ils voulussent l'aider de leurs lumières et associer leurs travaux aux siens. C'est ainsi qu'on imprime, dans ce moment, l'article *Magnétisme*, par M. Biot, et que d'autres membres de l'Institut de France et des sociétés savantes de l'Allemagne s'occupent de travaux semblables pour le même ouvrage. Il nous est tombé entre les mains un article d'un grand intérêt, qui doit avoir la même destination. Nous en devons la communication à l'obligeance de son estimable auteur, M. de Sismondi, déjà connu par tant de productions distinguées. Comme cet article ne paraîtra que dans un an, et qu'il perdra sans doute à être traduit, nous avons cru faire une chose agréable à nos lecteurs, en leur offrant d'avance l'article original, tant à cause du mérite de cette composition, que pour montrer la manière dont un sujet peut être traité dans un ouvrage encyclopédique d'une certaine étendue.

Alexandre de la Borde.

(*Prejudice.*) — préjugé.

Introduction. — Le nom de *préjugés* s'applique à toutes les opinions qui sont arrêtées avant que la raison les discute et que le jugement les confirme, à tous les motifs qui préparent notre croyance, sans naître des circonstances mêmes de la chose en question. Ils peuvent être légitimes ou téméraires; ils peuvent seconder

aes bonnes inclinations, ou entraver notre raison; et nous ne devons pas plus les rejeter avec mépris, que nous y soumettre avec confiance. Le jugement doit demeurer indépendant du préjugé; il ne doit ni se roidir contre lui, ni le mettre à la place de la réflexion, mais l'apprécier lui-même pour ce qu'il est. Une opinion ne peut point être regardée comme suffisamment éclaircie, si tous les préjugés qui l'entourent n'ont pas été analysés, si l'on n'est pas remonté à leurs causes, et si on ne les a pas estimés à leur juste valeur.

L'homme arrive dans ce monde, comme un être destiné à une plus longue existence, avec des facultés et une activité disproportionnées à la carrière qu'il parcourt. Il ne sait rien, et il veut tout savoir; il ne touche qu'à une petite partie de la chaîne des êtres, et il veut les connaître tous et prévoir l'action de chacun. Son expérience ne saurait suffire à acquérir les notions nécessaires pour sa conduite. Il est obligé d'adopter, sur la foi d'autrui, la plupart des règles qu'il sent le besoin de suivre. Il ne saurait, ni se défendre, ni se nourrir, ni se vêtir, s'il ne croyait pas sur parole ce que d'autres lui rapportent des propriétés des corps. Dieu, en faisant de lui un être social, l'a appelé à réclamer sa part dans le grand héritage des connaissances humaines. Tout est tradition pour lui, long-tems avant d'être conviction ou expérience. Il imite avant de raisonner, et l'imitation est déjà l'adoption des connaissances des autres. Toutes ses facultés physiques se développent dans l'enfance, selon l'exemple qu'il reçoit de ceux qui l'ont précédé dans la vie. Toutes ses facultés morales sont de même implantées ou cultivées dans son ame par des mains étrangères; et lorsqu'il arrive à l'âge d'homme, il se croit riche de son propre fonds,

tandis que presque toute sa richesse lui a été transmise par les générations qui ne sont plus.

L'enfant qui apprend de ses parens à se nourrir, à marcher, à parler, à se garder des dangers, apprend encore d'eux à penser et à juger, et plus encore à exprimer des pensées qui ne sont pas nées en lui, à se conformer à des jugemens qu'il n'a pas portés. Cette adoption continuelle de l'opinion d'autrui, est une conséquence nécessaire de sa situation dans le monde. Appelé à agir et à se décider sans cesse, avant d'avoir pu réfléchir, il faut qu'il se fasse une croyance, une morale, une opinion politique, sur le dire d'autrui, de même qu'il faut qu'il prenne ses notions sur les sciences, sur les arts, sur le commerce, d'après des observations qu'il n'a point faites lui-même. Tout est préjugé dans sa tête, long-tems avant d'être jugement. A mesure, cependant, que sa raison se forme, il reprend l'une après l'autre quelques-unes des opinions qu'il avait adoptées, et il les apprécie pour elles-mêmes, autant du moins qu'il lui est possible de le faire, tandis que tous les points de comparaison, que toutes les notions par lesquelles il a commencé à former son esprit, ne sont encore établies pour lui que sur le préjugé.

Nous *croyons* ce que nous avons appris des autres ; nous *savons* ce que nous avons reconnu par nous-mêmes. Ainsi, dans l'acception la plus générale du mot, tout ce que nous croyons est encore, pour nous, *préjugé*, jusqu'à ce que, ayant porté successivement le doute philosophique qui précède et qui nécessite l'examen sur chacun des points de notre croyance, ce doute et l'épreuve qui l'a suivi aient changé pour nous ce *préjugé* en *jugement* : mais, la difficulté et la lenteur de cette opération sont bientôt sensibles, même à celui qui y

apporte l'esprit le plus fort et le plus net. Parmi les opinions généralement admises, et que chacun avait d'abord reçues de confiance, plusieurs demeurent douteuses, après cet examen; et le nombre de celles qu'un penseur n'a point eu le tems ou la force d'examiner, reste, jusqu'à la fin de la plus longue vie, infiniment supérieur à celui des opinions qu'il a fait passer à cette coupelle. Aussi, quelles que soient l'activité de son esprit et la rectitude de sa pensée, il est contraint, pendant tout le cours de sa vie, de se confier au préjugé pour la plupart de ses actions, parce qu'il n'a point encore établi tous les principes qu'il voudrait ne devoir qu'au jugement.

C'est justement parce que le philosophe ne peut point échapper au préjugé, et parce qu'il le trouve à toute heure, et dans lui-même et dans les autres, qu'il est essentiel pour lui de connaître les penchans humains qui ont influé sur les opinions des autres et de lui-même. Il n'échappera pas au préjugé : car alors, il se perdrait dans une mer de doutes ; mais, il s'élèvera assez haut pour l'apprécier lui-même, pour pressentir la manière dont chacune de ses facultés doit modifier chacune de ses opinions ; et après avoir fait sa part légitime au penchant naturel qui tend à accréditer chaque notion, il ne recevra plus, sur la foi d'autrui, que la notion elle-même, telle qu'un témoignage humain la lui transmet; témoignage douteux, il est vrai, mais qu'il ne peut encore remplacer par rien de plus solide.

Au premier coup-d'œil, on découvre un rapport entre les préjugés et les présomptions qui servent en justice à préparer les preuves et à suppléer à leur défaut, et qui, dans l'habitude de la vie, nous déterminent sur le choix des opinions probables, quand nous ne pouvons pas arriver ou du moins que nous ne sommes

pas arrivés encore à la démonstration. Mais, les présomptions naissent des circonstances de la chose même que nous examinons ; les préjugés naissent des dispositions de notre propre esprit. Les présomptions sont étrangères à nous-mêmes, les préjugés sont étrangers à la question qu'ils décident. Ainsi, pour arriver à plus de précision dans le langage, nous appellerons *présomptions* toutes les nuances de probabilité qui naissent de la question même que nous examinons ou de ses circonstances accessoires, tandis que nous appellerons *préjugés* toutes les dispositions à croire ou ne pas croire qui naissent du jeu de nos facultés, des habitudes de notre esprit, des mouvemens de notre ame. Les présomptions sont en dehors de nous ; elles sont aussi variées que les circonstances qui peuvent les faire naître; et quoique la logique puisse enseigner à les apprécier, elle peut difficilement les comprendre toutes, et les ranger par classes. Mais, les préjugés sont en nous ; ils naissent de nous-mêmes ; et quoiqu'il soit impossible de prévoir les millions de formes que peuvent prendre les préjugés humains, il ne doit pas l'être de les classer, d'après les sentimens naturels auxquels ils se rattachent.

Cette analyse de l'origine des préjugés n'est pas seulement un objet de curiosité; elle doit nous rendre plus indulgens pour les opinions des autres, et en même tems plus justes dans les nôtres. Elle nous fait voir presque toujours un côté noble et pur dans les croyances les plus absurdes : c'est celui par lequel elles se sont introduites ; et elle nous enseigne en même tems à surprendre en nous-mêmes et à déjouer le penchant secret qui nous fait préjuger ce que la sagesse nous ordonne de n'admettre qu'après l'avoir jugé.

En effet, les *traditions*, et c'est ainsi que nous appelle-

rons toute la masse de connaissances que nous recevons des autres, ne nous présentent encore que des présomptions; ce sont nos facultés qui les transforment en préjugés, par la manière dont elles nous préparent à les admettre. Des facultés analogues se trouvent dans les hommes qui nous ont transmis ces présomptions, et elles les ont modifiées de même. Ces facultés, qui se mettent à la place du jugement, sont le prisme qui colore pour nous les objets; c'est lui qu'il s'agit de soumettre à son tour à l'analyse. On est assez généralement dans l'usage de distinguer en nous le *jugement*, la *mémoire*, l'*imagination* et la *sensibilité*. Nous suivrons cette division pour montrer comment ces diverses dispositions de notre ame modifient les objets qui lui sont soumis, ou plutôt comment les trois dernières usurpent la place du jugement, et mettent chacune leurs préjugés à la place des décisions du premier. Mais, indépendamment de ces facultés actives, nous pouvons en observer une en nous qui est passive, et c'est une sorte de *force d'inertie* qui résiste à l'action des autres. Ces facultés nous donneront la division de tous les préjugés. Nous les rapporterons en effet à la *mémoire*, à l'*imagination*, à la *sensibilité*, et à l'*amour du repos*, mis à la place du *jugement*.

§. I. *Des préjugés de la mémoire.*

La mémoire, sans être la première de nos facultés, est celle qui donne naissance au plus puissant, au plus universel de nos préjugés, à celui dont l'influence est la plus constante sur nos opinions et nos affections; c'est le culte des souvenirs de notre enfance. La vie, lorsqu'elle a commencé pour nous, était elle-même une jouissance: nos forces croissantes dépassaient alors nos besoins; nos espérances dépassaient toutes les réa-

lités; nos souffrances mêmes étaient mêlées d'émotions vives; elles étaient accompagnées d'une sensibilité si active, d'une imagination si fertile, que le souvenir nous en est agréable. En avançant dans la vie, nous regrettons tout de la jeunesse, jusqu'à ses illusions, ses peines et ses défauts. La sensibilité s'émousse, l'imagination s'éteint, la confiance sans cesse trompée s'enfuit, et la raison qui se fortifie et qui nous attriste, ne nous dédommage point de tout ce que nous avons perdu. Nos facultés sont moins brillantes à mesure que nous avançons en âge; mais, nous ne consentons pas à les en estimer moins; seulement, nous en estimons moins le monde. Nous aimons à croire qu'il y avait quelque réalité dans des sentimens dont nous conservons des souvenirs si vifs, et cependant si éloignés de nous. Nous attribuons au changement des autres, et non à nous-mêmes, la défiance qui, depuis, est née en nous. Il nous semble toujours qu'autrefois les autres méritaient cette foi parfaite que nous leur attribuions; les princes, les magistrats et les prêtres n'abusaient jamais de leur pouvoir, car, nous ne soupçonnions en eux aucun abus; les pères, les maris, les maîtres n'avaient d'autre intérêt que celui de leurs subordonnés, car nous leur obéissions alors avec une pleine confiance; les mœurs étaient pures, car nous n'avions point deviné leur déréglement. Le rêve de l'âge d'or, l'amour du bon vieux tems, le respect pour la sagesse de nos pères, sont les conséquences souvent aimables, mais toujours trompeuses, de ce culte rendu à nos souvenirs, et de cet amour que, dans un âge avancé, nous conservons pour toutes les émotions de la jeunesse.

Il n'y a aucune de ces institutions publiques, qui servent comme de piliers à la société, dont la stabilité ne soit

maintenue par ce penchant universel, par ce culte des souvenirs de l'enfance. Une affection populaire, presque indéfinissable, entoure ces familles régnantes, dépositaires d'un pouvoir qui, par sa nature même, est plus souvent employé à punir qu'à récompenser. C'est en leur nom qu'on ordonne les impôts, les prohibitions, les gênes de tout genre, la guerre et les levées de soldats, les punitions et les supplices ; tandis que le bien que font les princes est d'une nature métaphysique, c'est une protection qu'on ne sent point, un ordre qui semble se maintenir de lui-même ; leur influence la plus bienfaisante est comme l'air qu'on respire; on vit au milieu, sans l'apercevoir. Quelques hommes qui approchent des cours, obtiennent des faveurs personnelles; mais, la grande masse des peuples n'a eu de rapports avec elles que par ses privations. Cependant, les paysans, les soldats, les artisans ne parlent guère du chef du gouvernement, qu'avec des expressions de tendresse et de confiance qu'on ne voit point comment il a méritées. « C'est notre bon roi, disent-ils, notre monarque chéri; » s'il fait du mal, c'est qu'il est trompé, c'est qu'il ne » peut pas tout voir, c'est qu'il est entouré par de per- » fides ministres. » Jamais ce n'est à lui-même que le peuple attribue ses crimes, ses fautes ou ses erreurs.

Qu'est-ce donc que le roi pour le peuple ? C'est surtout le représentant des tems passés, des souvenirs de l'enfance, le dépositaire de cette confiance aveugle que, dans le premier âge, nous sommes empressés d'accorder, et que nous retirons, seulement lorsqu'une triste expérience nous a contraints à le faire. C'est *le roi de nos pères*; et ce nom nous rappelle le tems où nous avions encore au-dessus de nous ces premiers objets de notre affection, et où ils se chargeaient pour nous de

tous les soins de la vie. C'est celui, ou le fils, ou le petit-fils de celui qui présidait *au bon vieux tems*, au tems que nous croyons exempt d'abus, parce que ses abus ne sont point venus à notre connaissance. Quand l'historien passe en revue les événemens de plusieurs siècles, les fautes, les méchancetés, les abus de pouvoir dont quelques races se sont rendues coupables, souvent il cherche en vain les élémens avec lesquels le peuple a fait de l'amour, de la confiance et de la reconnaissance; mais, ces élémens sont en lui-même. Ce n'est pas le roi qu'il aime, mais le tems passé; et le tems passé, c'est son enfance.

Le respect pour les anciennes familles, pour les anciennes autorités, pour les anciennes lois, pour une ancienne constitution, est toujours de même nature. Le tems est le plus grand ennemi de notre race, et tout ce qui a triomphé du tems nous devient cher à ce titre. Mais, le plus souvent, c'est moins la vieillesse que nous aimons dans ce qui est vieux, que notre propre enfance; par une association singulière du langage, les deux idées se présentent à nous presque toujours unies. Le respect du vieux tems serait bien froid, sans le souvenir de nos jeunes années; et l'acte de notre mémoire qui excite en nous un vague sentiment d'amour, est le retour vers une époque dans laquelle nous-mêmes nous aimions davantage.

Chaque religion présente à son tour, comme une marque indubitable de sa céleste origine, ce respect inné pour ses mystères qui reparaît, après de longs intervalles, dans le cœur de ceux qu'on croyait avoir secoué pour jamais le joug des croyances de leurs pères; ces conversions tardives de ceux qu'on avait notés pour leur vie mondaine ou leur incrédulité; cette foi

qui triomphe du doute, après que le doute avait long-tems sapé les fondemens de la foi, ce retour du juif à ses tabernacles, du musulman à sa mosquée, du bonze à sa pagode, après leurs erreurs au milieu des infidèles ; cette ivresse de joie de tout un peuple, lorsque Julien rétablit un ancien culte et ses anciennes superstitions, qu'on croyait minées depuis long-tems par les progrès d'une raison supérieure. Un argument dont toutes les religions peuvent faire usage, ne doit être concluant pour aucune; et, en effet, il ne prouve autre chose que la puissance des souvenirs, et surtout des souvenirs de l'enfance.

Chaque père, dans chaque religion, se fait un devoir de donner à ses enfans ce qu'il appelle une éducation religieuse : c'est-à-dire, de leur enseigner avec soin la croyance dans laquelle lui-même a été élevé, de frapper leur imagination de ses merveilles, d'offrir à leur cœur confiant et tendre cet objet d'amour, de rassurer les craintes de l'ignorance par ses consolations et son appui. Toutes les facultés poétiques de la jeunesse de l'homme, ces facultés si brillantes dans le premier âge et qui s'éteignent ensuite, à mesure que la froide raison s'avance d'un pas plus affermi, sont associées de bonne heure à la religion nationale, quelle qu'elle soit. Si les parens ont conçu des doutes, ils les cachent à leurs enfans, et ils veulent toujours leur transmettre entière une foi qu'ils n'ont plus eux-mêmes. Si cette foi est contraire aux lumières naturelles de la raison, aux principes fondamentaux de la morale, et si le fidèle se trouve en même tems appelé à exercer son esprit, à comparer sa croyance avec celles des autres sectes, à douter de ce qu'il croyait démontré, tout l'édifice de sa religion se démolit à ses yeux, souvent avant qu'il

ait eu le tems d'en construire un autre ; tous ses principes sont ébranlés ; il flotte dans l'incertitude ; sa défiance s'est étendue sur toute chose, et il regrette le tems heureux où il croyait et ne discutait pas. Que la maladie ou la vieillesse surviennent alors avec leurs faiblesses et leurs terreurs, la foi de son enfance, qu'il appellera cependant la foi de ses pères, lui apparaîtra comme une révélation, brillante de force et de jeunesse. Elle lui rappellera toutes les espérances qu'il avait conçues, elle réveillera le vieil amour qui s'est éteint dans ses veines glacées, et elle fera revivre dans sa mémoire les rêves fugitifs d'une imagination qui n'est plus en lui. Il voudra croire, parce qu'en croyant il lui paraîtrait qu'il recommence la vie, et peut-être qu'il croira en effet.

Les souvenirs d'enfance donnent l'appui d'un préjugé favorable à tout ce qui existe ou qui a existé, que la chose soit bonne ou mauvaise. Ils jouent donc un rôle très important dans l'organisation sociale, puisque la garantie de la durée et de la stabilité est une des premières que les hommes doivent chercher dans leurs institutions. La puissance des souvenirs d'enfance sert de frein à l'esprit novateur et à l'inquiétude populaire que le mal-aise occasionne. Si le désir constant de réforme était seul écouté, aucune réforme ne réussirait, parce qu'aucune n'aurait le tems de porter les fruits qu'on attendrait d'elle. Mais, excepté dans les tems de grande souffrance, la puissance des souvenirs a bien plus d'influence sur le peuple, que le désir des réformes ou le goût des changemens. D'ailleurs, d'autres préjugés encores'arment constamment en faveur de l'ordre établi ; aussi la terreur de l'esprit d'innovation qu'on cherche si souvent à exciter, et la défiance avec laquelle

on se tient en garde contre l'inquiétude du peuple, sont-elles le plus souvent destituées de tout fondement.

Il y a cependant un cas dans lequel la puissance des souvenirs d'enfance et des préjugés qui en résultent, s'arme contre l'ordre établi, et peut, sans que cet ordre soit très vicieux, exciter de fréquentes révolutions; c'est celui où l'organisation complète, civile ou religieuse, a déjà été changée par une révolution. Il est de l'essence de la mémoire, qui nous retrace un tems différent du nôtre, d'en effacer le mal et de renforcer le souvenir du bien; parce que la mémoire nous rappelle toujours, en même tems, et les choses étrangères et nous-mêmes; mais, nous, plus jeunes, doués de plus de vie, de plus d'espérances et de plus de jouissances; nous, supportant plus légèrement le fardeau du mal, le connaissant moins et nous confiant davantage dans les autres et dans nous-mêmes. Lors donc qu'une révolution complète a changé le régime sous lequel nous vivions, nous voyons, au bout de peu d'années, l'ordre actuel, des tristes regards de l'âge avancé, l'ordre renversé avec le prisme coloré de la jeunesse. Si la réforme a succédé au culte catholique, le vieillard regrette les pompes de l'antique Église qu'il a vues dans sa jeunesse, la magie de ses mystères et la foi sincère qui, en excluant l'examen, prévenait aussi le doute. Si un usurpateur belliqueux succède à une longue suite de rois pacifiques et fainéans, le vieillard regrette ces tems de paix et d'ignorance, où un silence profond couvrait de longs abus, et où son oreille n'étant troublée par aucune plainte, il ne croyait pas à l'existence du mal. Si le conquérant est renversé, et si le roi légitime se trouve replacé sur le trône, la nation regrette la gloire dont on l'avait nourrie, aux jours qui ne

sont plus, et elle oublie tous les sacrifices au prix desquels elle devait l'acheter. Cette disproportion constante entre le souvenir et l'appréciation du tems présent, ce préjugé universel en faveur du régime qu'on a perdu, est une des grandes causes de ces longues oscillations qui suivent toujours les révolutions politiques et religieuses, de ces efforts inattendus et souvent heureux pour rétablir un ordre de choses qu'on croyait n'avoir plus de partisans. L'histoire nous en montre les effets, à chacune de ses pages, dès la conspiration des fils de Brutus en faveur de Tarquin, jusqu'à nos jours.

§ II. *Des préjugés de l'imagination.*

Chacune de nos facultés nourrit des préjugés, par son effort pour exercer une action plus complète; elle étend ainsi son empire sur la faculté voisine, et elle usurpe la place de la raison. La mémoire oppose ce qu'elle garde dans son dépôt à ce qui existe; et plus elle a de pouvoir sur nous, plus elle donne au monde des souvenirs l'avantage sur celui de l'observation. L'effort de l'imagination est d'une nature analogue; elle étend de même son empire aux dépens de la raison, et plus elle nous domine, plus aussi elle nous donne d'attrait pour le monde merveilleux, et elle substitue ses illusions à celui que nos sens ont reconnu. L'amour du merveilleux est en effet la seconde source universelle et constante de nos préjugés, parce qu'il procède de la seconde de nos facultés qui, dans un degré plus ou moins éminent, se retrouve dans tous les hommes.

Nos jugemens sont l'ouvrage de la raison toute seule; mais, la raison n'est pas la plus puissante de nos facultés; surtout ce n'est certainement pas celle qui nous donne le plus de jouissances. L'imagination se développe

avant elle ; de sa nature, elle est plus populaire, elle se communique plus aisément des individus aux masses ; elle se met plutôt en harmonie entre des gens qui ne se sont point entendus. L'imagination créatrice est rare sans doute ; mais l'imagination contemplative, celle qui se repaît sans fatigue des images qui lui sont présentées, est presque universelle. Or, le merveilleux est la pâture de l'imagination. Croire est pour l'ame humaine un plaisir et un besoin : tout ce qui l'étonne, tout ce qui agrandit la sphère habituelle de ses idées, tout ce qui recule les bornes de l'univers dans lequel elle se sent prisonnière, la charme : les barrières du possible la révoltent; elle les franchit avec la même joie qu'un oiseau qui s'échappe de sa cage; et son motif pour croire la plupart des opinions qu'elle saisit avec avidité, c'est précisément qu'elles sont incroyables.

Quelquefois, le merveilleux nous est présenté, par les poëtes et les romanciers, comme un simple jeu de l'imagination ; alors, nous nous y livrons sans scrupule, puisqu'il ne demande point le sacrifice de notre raison ; mais aussi, notre plaisir n'est pas complet, parce qu'il n'exerce pas notre faculté de croire. Nous regardons avec regret ce monde de chimères, où nous savons qu'il ne nous sera point permis d'entrer, et nous nous rebutons d'une lecture qui n'a rien de vrai, non pas parce qu'elle nous trompe, mais parce qu'elle ne nous trompe point assez.

Le merveilleux se présente encore à nous dans des récits populaires que notre raison ne saurait admettre, mais qui semblent recevoir de leur nombre, de l'accord de leurs circonstances, de leurs résultats, une certaine authenticité. Dans quelque rang de la société que vous soyez placé, chez quelque nation ignorante ou éclairée que vous vous trouviez, écoutez faire un

conte de revenans, celui d'un rêve prophétique, celui d'une vision; observez avec quel soin celui qui raconte écarte ou supprime toutes les circonstances qui pourraient donner au fait raconté une explication naturelle; avec quelle satisfaction secrète chacun des écoutans, après avoir protesté qu'il ne croit point aux esprits, aux songes, à la magie, déclare cependant que ce fait est singulier, très singulier, inexplicable. N'est-il pas évident que chacun regrette ce monde de féerie, que cependant il ne peut pas reconnaître; que chacun, en répétant son anecdote, voudrait se faire illusion sur cet ordre surnaturel, qu'il fortifie de son témoignage, avec l'espérance tacite que tant d'autres témoignages se joindront au sien, qu'il pourra enfin se mettre à son aise pour l'admettre.

Le merveilleux nous est aussi présenté dans la vie réelle, et sans sortir de l'ordre naturel des événemens: la passion avec laquelle le peuple s'en saisit alors, n'est pas une des moindres causes de ses erreurs et de ses souffrances. La vie romanesque d'un héros aventurier a plus de chances pour lui plaire, que toutes les vertus et toute la sagesse d'un grand législateur. Les malheurs de Marie, reine d'Écosse, et ceux du prince Charles Édouard, ont fait à l'un et à l'autre des milliers d'enthousiastes. Combien de gens ont sacrifié joyeusement leur vie pour ces princes qui étaient l'un et l'autre bien peu dignes et bien peu capables de régner! Combien de gens travaillent encore à blanchir leur réputation! Chacun d'eux aurait sans doute pu trouver dans le cercle de ses amis ou de ses connaissances quelque individu plus distingué par ses vertus, son esprit ou l'amabilité de son caractère, que le prince dont il a fait son idole; mais, un ami, un homme privé n'aurait point frappé également son imagina-

tion. La puissance suprême, attribuée à un homme, est déjà en soi quelque chose de merveilleux, et c'est peut-être une des grandes raisons de l'adoration des peuples pour les rois; nous en avons fait des dieux sur la terre, et nous nous prosternons devant l'idole de nos mains : mais, un roi fugitif, prisonnier, conduit au supplice, est une divinité qui souffre, c'est le merveilleux porté au plus haut degré dans la réalité, c'est le plus puissant mobile de l'enthousiasme.

De tous les événemens humains, celui qui prête le plus au merveilleux, c'est la guerre; et de là vient le préjugé si universel des hommes pour le talent qui leur est le plus fatal, leur admiration pour les conquérans, et l'enthousiasme qu'éveille en eux la gloire militaire. Une inimitié secrète contre les forces de la nature qui les asservissent, influe toujours sur leurs jugemens. C'est parce qu'ils se sentent faibles que la force les ravit; et la toute-puissance d'un homme leur semble relever leur race, tandis qu'au contraire elle rabaisse les égaux de celui qui l'a obtenue. Celui qui a rangé cent mille hommes sous ses ordres, et qui les a rendus obéissans à sa voix, comme les membres de son corps le sont à sa pensée, paraît à l'imagination un être sur-humain. Plus les difficultés contre lesquelles il combat, étonnent notre raison, et plus son triomphe nous charme. Son ouvrage nous enchante d'autant plus que nous sentons davantage notre timidité naturelle: aussi l'enthousiasme des femmes pour les grands guerriers passe-t-il toujours celui des hommes. Sans leur admiration si hautement et si constamment prononcée, on aurait vu plus rarement ceux que nous nommons héros, tentés de s'enivrer de la gloire militaire.

Le merveilleux, enfin, est porté à son plus haut

terme, dans les croyances religieuses : comme elles ont pour objet des choses que la raison ne peut ni concevoir ni mesurer, il y a un motif apparent pour exclure absolument la raison de leur domaine. La distinction entre ce que la raison ne peut concevoir et ce que la raison conçoit ne pouvoir être, paraît à la plupart des hommes trop subtile pour qu'ils sachent s'y arrêter. Dans la plupart des religions, la croyance comprend non-seulement ce qui échappe à l'entendement humain, mais ce qui lui est contraire; et les prêtres, qui les ont altérées, et qui trouvent en elles une source de pouvoir et de richesses, ont trop d'intérêt à éviter l'examen de leur doctrine, pour ne pas prêcher la soumission de la raison à la foi. Cette soumission, qui est diamétralement opposée à la doctrine des Églises réformées et à l'appel de tous les hommes à l'examen de leur foi, qui constitua la réforme, recommence même chez elles, aussitôt qu'elles sont établies, qu'elles ne forment plus une opposition dans le sein d'une autre Église, une minorité appelée à attaquer et à se défendre, avec les seules armes que les hommes puissent employer pour se convaincre, celles du raisonnement. Wickleff, Luther, Calvin, Zwingle en appelèrent de la foi à la raison, de la croyance à l'examen, du préjugé au jugement; et l'usage de nos facultés, qu'ils nous rendirent, nous a faits ce que nous sommes. Leur doctrine est toujours celle de l'Église réformée; leur langage n'est plus, cependant, celui de ses docteurs; il est moins encore celui de la masse des fidèles. Le besoin de croire, le besoin du merveilleux, la soumission de la raison à la foi, sont tellement dans les habitudes de l'esprit humain, que la grande masse des réformés a admis de nouveau des principes qui auraient rendu

la réforme impossible ou criminelle; qu'ils regardent avec défiance ou malveillance l'emploi de la raison pour sonder le dogme, et qu'ils font une vertu, et la première des vertus, de la disposition même qui, en interdisant le doute, rend l'examen et ensuite la conviction impossibles.

L'empressement à croire, la soif du merveilleux, se manifestent davantage encore dans l'adoption successive des croyances dont se compose chaque religion. Plus un dogme particulier répugnait aux sens, à la raison, à tous nos moyens de connaître la vérité, et plus il a été adopté avec zèle et soutenu avec acharnement. Des paroles qui présentent deux sens, l'un conforme et l'autre contraire à notre raison, ont toujours été prises dans celui qu'on nommait mystérieux, parce qu'il demandait un plus grand sacrifice de notre intelligence. Des expressions figurées, où l'on reconnaît la tournure propre à la langue toute poétique où elles étaient employées, ont été interprétées dans le sens littéral, contre l'évidence même du texte. L'histoire des hérésies, qui nous présente successivement toutes les questions élevées sur le dogme, nous montre aussi que l'Église s'est toujours prononcée en faveur de l'opinion la plus extraordinaire, contre la plus naturelle. L'admission de la transsubstantiation peut servir d'exemple de cette croyance absolue d'un dogme contradictoire, d'après des mots susceptibles de tant d'explications, qu'ils ne suffiraient pas pour établir la croyance à un simple fait historique.

L'amour du merveilleux altère toute espèce de témoignage. Plus un homme a d'agrément dans l'esprit, et plus il cherche à donner du piquant, de l'effet à ses récits, sans croire avoir en aucune manière altéré la

vérité. Il rejette pour cela des circonstances qu'il appelle oiseuses, mais qui cependant auraient fait naître des doutes; il presse les événemens, il lie ce qu'il croit les effets à ce qu'il croit les causes; il forme un tout de ce qui n'était auparavant que des faits détachés, et il dirige sur une seule pensée l'impression qui se disséminait sur plusieurs. Cependant, cet effet que l'esprit recherche, est celui qui flatte le plus l'imagination, celui, c'est-à-dire, qui se rapproche le plus du merveilleux. Ne prenez point mauvaise idée du conteur qui vous rapporte des faits extraordinaires; ne croyez point qu'il ait voulu mentir ou vous tromper; mais, avant d'admettre son récit, faites la part de la crédulité qui saisit avidement, et celle de l'esprit qui arrange : souvenez-vous qu'il a pu voir beaucoup de choses qui n'étaient point, parce qu'il se plaisait à les voir; qu'il a pu se souvenir de beaucoup de choses qu'il n'avait point vues, parce qu'il trouvait du plaisir à confondre son imagination avec sa mémoire. Ne dites pas d'un témoin oculaire qu'il n'a pas pu se tromper; car, probablement il trouvait du plaisir à se tromper lui-même, et ses yeux qui cherchaient avidement le merveilleux, n'avaient pas de peine à le trouver. Ne dites pas qu'il n'a eu aucun intérêt à vous tromper; car, c'est un intérêt suffisant que celui de faire effet, en disant une chose extraordinaire. Doutez donc des faits, sans douter des personnes; et au préjugé universel du vulgaire qui adopte, répand et amplifie le merveilleux, opposez le préjugé du sage qui s'en défie.

§ III. *Des Préjugés de la sensibilité.*

De même que la mémoire et l'imagination, la sensibilité est toujours prête à substituer en nous ses im-

pressions à celles de la raison. On dirait qu'il nous semble n'être point assez assuré que nous vivions, et que nous sommes avides de tout ce qui, en développant quelqu'une de nos facultés, nous fait vivre davantage, ou plutôt sentir davantage la vie. Nous sommes désireux de tout ce qui nous fait souffrir, de tout ce qui nous fait jouir, de tout ce qui nous fait aimer, de tout ce qui nous fait haïr. Nous nous complaisons à sentir notre cœur bien rempli d'une émotion, fût-elle même pénible. Nous nous rendons alors témoignage que nous sentons vivement, et nous en tirons vanité en nous-mêmes, tout comme nous affectons souvent cette aptitude aux émotions, vis-à-vis des autres. Le besoin des émotions peut donc être regardé comme le principe générateur des préjugés que développe en nous la sensibilité.

Les opinions fausses ou hasardées ne naissent pas toutes de la mémoire, de l'imagination, de la sensibilité, de nos facultés enfin, de nos dispositions ou de nos faiblesses. Quelques-unes sont purement accidentelles, elles tiennent à des cas fortuits qu'on ne peut ranger sous aucune classe ; mais, ce sont nos dispositions innées qui leur font faire fortune dans le monde ; la puissance des souvenirs, l'amour du merveilleux, ou le besoin des émotions, les transforment en préjugés dominans.

La recherche des émotions douloureuses est la plus bizarre entre nos dispositions ; nous aspirons sans doute à être heureux, et la poursuite du bonheur est un des grands mobiles de nos actions ; mais, nous ne voudrions pas non plus abandonner nos titres à être malheureux, ou plutôt il n'y a pas de chose contradictoire que nous ne voulions être en même tems.

Si quelqu'un nous félicite sur ce que tout nous sourit, sur ce que le sort a flatté tous nos goûts, tous nos penchans, nous ne manquons jamais de lui répondre qu'il ne connaît pas toutes les peines secrètes, tous les soucis rongeurs qui se cachent sous cette prospérité apparente ; nous poursuivons la palme de la mélancolie ; et au milieu des succès et de tous les avantages de la fortune, nous voulons encore qu'on nous sache atteints du dégoût de la vie et de la fatigue de toutes les jouissances.

Cette recherche de la peine n'est point entièrement affectée : souvent elle est le vrai mobile de nos actions, la vraie direction de nos pensées. De même que nous portons la main à la place qui nous fait mal et que nous l'irritons encore, nous cherchons aussi le point douloureux de nos pensées, nous en réveillons la torpeur, et nous excitons des angoisses que la nature nous avait épargnées. De-là naît un préjugé presque général en faveur de ce qui nous fait souffrir. Un récit qui nous ébranle fortement est déjà à moitié prouvé à nos yeux ; une crainte qui nous rendrait très malheureux est déjà à moitié réalisée. Au reste, le contraire est également vrai, et d'après le même principe. La joie est aussi un développement de nous-mêmes ; mais il est moins étrange que nous en soyons avides. Que l'influence de l'événement raconté, de l'opinion présentée à notre jugement soit heureuse ou malheureuse, notre sensibilité ajoute presque toujours à notre croyance, et ce qui donne de l'émotion devient probable à nos yeux.

Parmi les préjugés qui dominent sur les nations, plusieurs semblent avoir pris naissance dans cette disposition de notre ame, et le culte de la douleur fait

partie de la plupart de nos religions. La Divinité nous a entourés de jouissances sur la terre : elle nous a rendus accessibles à la douleur ; mais seulement comme un avertissement et un préservatif du mal, et afin de nous apprendre à lutter avec elle, ou pour notre défense, ou pour celle des autres ; mais, nous en avons fait un hommage que nous nous plaisons à lui rendre, un sacrifice par lequel nous nous figurons l'apaiser. Nous avons inventé tous les genres de mortifications et de pénitences ; nous nous sommes abstenus volontairement du festin de la nature que la Providence nous avait préparé. Le trapiste a dépouillé la vie de toutes ses jouissances, de manière que la vie même lui soit à charge ; le faquir s'est imposé des souffrances que la loi vengeresse épargnerait aux plus grands criminels ; et le moine de toute religion, en empoisonnant la vie présente, fait encore trembler sur les supplices éternels de la vie à venir. Ceux qui ont modifié toutes nos croyances, ont multiplié sans mesure toutes les douleurs et toutes les terreurs. Le malheur d'une courte vie ne leur suffisait point ; ils ont eu besoin d'ouvrir tous les trésors de la vengeance éternelle pour les verser sur les hommes. Chose étrange ! c'est là ce qui fait leur force ; et tandis que nous croyons que le désir du bonheur est le principal mobile des actions humaines, c'est l'attente du malheur, ou plutôt le malheur présent de contempler sans cesse une douleur infinie, qui s'est trouvé avoir sur les ames humaines le plus puissant de tous les attraits.

Ce n'est pas seulement dans la douleur ou la joie que se développe notre sensibilité ; c'est dans l'amour ou dans la haine. Nous nous sentons davantage nous-mêmes, toutes les fois que nous éprouvons des émo-

tions fortes ; nous nous applaudissons de nous y livrer, et nous aimons mieux encore que notre conduite soit réglée par la sympathie et l'antipathie, que si elle l'était tout entière par la raison.

C'est à la sensibilité à diriger notre choix entre les personnes, à nous faire contracter les liens qui rendent la vie heureuse, à élire nos amis et à nous rendre dignes du retour de leur affection. C'est là sa fonction propre, et elle s'en acquittera mieux que ne ferait la raison. Mais, nous consultons aussi presque toujours notre sensibilité sur l'appréciation des choses et sur celle des principes : nous faisons de la morale elle-même une affaire de sympathie et d'antipathie, et nous nous interdisons souvent l'examen de ce que nous avons approuvé ou blâmé, comme si la décision du sens intérieur qui a parlé le premier en nous était sans appel.

Il ne faut point nier l'existence de ce sens intérieur qui nous dirige rapidement au bien, sans passer par toutes les longueurs du raisonnement, qui le discerne du mal, et qui pour nous est le plus souvent le flambeau de la conscience. Il est inutile de chercher si ce sens moral est une marche instantanée du raisonnement, qui, par sa rapidité même, échappe à notre observation, comme la plupart des jugemens de nos sens ; si c'est une empreinte de l'opinion publique, que nous avons reçue, avant de nous être aperçus que nous la consultions ; ou enfin si nous avons réellement apporté avec nous ces idées en naissant, comme une révélation personnelle, qui doit nous servir de guide dans le doute ; car, ceux mêmes qui s'attachent à cette dernière opinion, sont forcés de convenir que les deux autres causes

concourent aussi à exciter en nous des mouvemens de sympathie et d'antipathie, et qu'ils se confondent à nos yeux avec les suggestions de la conscience. D'ailleurs, ces aperçus rapides du raisonnement ou de l'opinion publique sont essentiellement du domaine de la raison, et les jugemens d'instinct doivent toujours s'accorder avec elle. Nous devons prêter une grande attention à la voix de ce moniteur intérieur ; mais nous devons aussi la juger. De même que, dans l'appréciation des objets extérieurs, nous rectifions un de nos sens par l'autre ; que nous consultons le toucher sur les erreurs de la vue ; et que, toutes les fois que nous trouvons contradiction entre eux, nous pouvons nous assurer qu'il y a erreur dans l'un ou dans l'autre : de même, toutes les fois que le sens moral éveille en nous une sympathie ou une antipathie que le raisonnement ne confirme pas, nous devons nous assurer qu'il y a erreur dans l'un ou dans l'autre, et recommencer l'opération. Cet examen peut nous montrer que nous avions mal raisonné, et que l'erreur était dans notre jugement, non dans notre sensibilité ; mais, s'il nous montre que ce que nous prenions pour une loi de la conscience, n'a été qu'une conclusion rapidement tirée par notre esprit, en faisant la même opération avec plus de lenteur, nous la rectifierons. Si nous nous assurons que ce n'est qu'une opinion adoptée sur la foi des autres, nous sommes en droit de la juger nous-mêmes. Si nous ne pouvons l'attribuer à l'une ou à l'autre de ces causes, ou elle est l'effet d'une sensibilité maladive qui nous trompe, ou elle doit être d'accord avec la raison : car, la vérité est une, et par toutes les voies on doit y arriver également ; tout comme, malgré toutes les déceptions des sens, ils ne nous laissent plus

de doutes sur la nature des corps, une fois que nous avons pu les essayer tous successivement.

La sympathie, appliquée aux personnes et non plus aux choses ou aux principes, est la source du plus aimable de nos préjugés. C'est elle qui nous fait prendre la défense de quiconque souffre, de quiconque est malheureux ou opprimé. C'est elle qui nous mène le plus sûrement au bonheur, en le répandant autour de nous. La compassion éclaire et dirige bien plus souvent qu'elle n'égare notre jugement ; et, dût-elle nous donner sur les personnes des préventions favorables que l'examen ne justifiera point ensuite, il vaut souvent mieux pour nous avoir été trompés, que de nous être toujours défiés.

Mais, l'antipathie, le préjugé de la haine, a eu sur le sort de la race humaine l'influence la plus funeste. L'activité de notre sensibilité semble n'être point satisfaite, si on ne lui sacrifie que ceux que nous avons de bonnes raisons de haïr. Elle demande des hécatombes. C'est par classes, c'est par milliers d'individus, que nous comprenons les hommes dans nos antipathies générales. Un symbole extérieur, une différence de nom, de couleur, de langage, suffit pour nous empêcher d'être justes, et nous nous applaudissons encore de l'énergie avec laquelle notre haine poursuit ceux que ce même étendard rallie, et que souvent nous ne connaissons point. La faute d'un seul individu est étendue sur toute sa race, sur toute sa secte, sur tous ses compatriotes ; celle d'un siècle passe au siècle qui le suit. Nous croyons voir dans ces jugemens imprudens et insensés l'horreur du vice ; nous nous applaudissons pour cette vertueuse indignation, à laquelle nous sacrifions la charité, et nous arrivons sou-

vent à la regarder comme la meilleure preuve de nos sentimens religieux. Dans un couvent de Coptes, où un voyageur anglais recevait l'hospitalité, les religieux l'entretenaient des vexations qu'ils éprouvaient de la part des Turcs. Tout les offensait dans ces maîtres si souvent cruels; leurs opinions, leurs mœurs, leurs habitudes, leur langage. « Ne haïssez-vous pas bien les » Turcs, dit enfin un des religieux au voyageur? — » Je crains les méchans, sans doute; mais je ne hais » personne. — Vous ne haïssez personne? ah! vous » n'êtes pas chrétien. »

Les préjugés haineux ont sans doute leur source dans le cœur humain: mais, c'est l'intérêt de ceux qui nous gouvernent qui les a perpétués. Ils ont pris soin d'encourager et de conserver les haines nationales, et ils ont ainsi soustrait une foule d'erreurs à l'examen de la raison. Les gouvernemens s'offensent réciproquement, et ce sont les peuples qui se haïssent; les clergés ennemis se chargent tour à tour d'anathèmes, et ce sont leurs troupeaux qui se regardent avec horreur. Il n'y a point cependant d'inimitié réelle entre les nations; il n'y en a point entre les Églises. Comment un homme ferait-il tort à un autre par une manière différente d'honorer ou d'aimer Dieu? Pourquoi les sentimens qui l'élèvent vers son Créateur devraient-ils le compromettre avec ses frères? Ce n'est pas la piété qui est intolérante; mais c'est l'homme qui a fondé sur la piété d'autrui sa puissance et sa grandeur; c'est lui qui a cultivé les haines religieuses, et qui les a intimement unies à un sentiment qui devrait n'inspirer que l'amour. Comment une nation serait-elle l'ennemie naturelle d'une autre? Chacune n'a-t-elle pas dans son propre sein les élémens de sa propre félicité? Chacune,

si elle a besoin de ses voisins, ne trouvera-t-elle pas plus d'assistance chez eux, lorsqu'ils seront heureux et satisfaits, que lorsqu'ils seront opprimés et mécontens? Mais, celui qui veut garder pour lui seul l'honneur et le profit de la prospérité de sa patrie, est jaloux des autres peuples, comme il l'est de ses concitoyens ; il excite à son tour la jalousie des uns et des autres, et c'est parce qu'il la redoute contre lui-même, qu'il tâche de la diriger contre ses voisins.

Nos sentimens naturels n'auraient point suffi pour entretenir ces préjugés haineux contre des corporations abstraites, que notre imagination ne peut nous représenter ; nous les devons au lâche artifice de nos conducteurs. Ils nous ont divisés pour nous mieux asservir ; ils nous ont fait souhaiter la chute et l'oppression de nos semblables, tandis qu'il n'y a qu'un seul intérêt pour l'homme vis-à-vis des autres peuples : c'est le progrès de la dignité de la nature humaine, le progrès de la liberté et de la raison. Cet intérêt est le même, en tout pays, chez toutes les nations, ennemies ou alliées ; car, les inimitiés nationales sont une chose passagère ; mais la diffusion des lumières, mais l'affermissement de la liberté par des lois plus sages, mais les conquêtes de la raison sur le préjugé, sont des avantages obtenus pour toute la race humaine, et leur effet dure éternellement.

§ IV. *Des Préjugés d'inertie.*

Nous avons passé en revue les préjugés que nous donnent ou qu'accréditent nos facultés ; mais, une autre classe de préjugés naît en nous de l'absence de facultés, de la force d'inertie, qui est comme une puissance négative de l'ame. L'amour du repos, la paresse

d'esprit et la timidité sont des maladies de la volonté, qui paralysent la raison elle-même, sans substituer une autre des fonctions de l'ame à sa place.

La crainte des idées nouvelles, la crainte du changement, la crainte des réformes, la crainte de tout ce qui exige quelque contention d'esprit, sont des dispositions infiniment répandues chez tous les peuples, et leur empire est d'autant plus grand, que ces peuples, plus soumis aux préjugés, auraient plus besoin de faire effort sur eux-mêmes pour les secouer. L'activité d'esprit est bien une disposition innée en l'homme ; mais, c'est une disposition qui s'use ; elle semble n'être propre qu'à la jeunesse ; et, dans la plupart des hommes, elle diminue à mesure qu'ils avancent plus en âge. La contention d'esprit est une grande fatigue pour celui qui n'en a pas acquis et conservé l'habitude. Le doute qu'on éveille sur un préjugé est l'annonce d'un travail pénible. Il faudra suivre des idées qu'on se sent à peine la force de manier ; il faudra creuser des spéculations qui demandent un degré d'attention qui nous effraie ; et, peut-être, en dernier résultat, se trouvera-t-on arrêté par l'impossibilité de suivre l'effort de la méditation, et faudra-t-il se retirer de l'épreuve, avec le sentiment humiliant qu'on n'est point propre, ou qu'on a cessé d'être propre à s'élever jusqu'aux hautes régions de la pensée.

Lorsque nous avons déjà soumis à l'examen un grand nombre de nos préjugés, et qu'ayant ainsi fixé nos opinions sur plusieurs points, nous avons planté des jalons, qui nous servent à nous reconnaître dans la vaste étendue de la pensée ; le doute nous effraie moins. Nous savons, par expérience, qu'il nous mène à la conviction, et nous fait trouver un repos plus assuré

que celui de l'ignorance. Nos succès dans ce genre nous encouragent, et notre ame, avide de fixer ses idées, peut prendre tour à tour de nouveaux objets en contemplation, avec une ardeur toujours plus vive. Ce sont autant de conquêtes qu'elle se prépare à faire sur une région de ténèbres. Mais le plus grand nombre des hommes ne s'est point accoutumé à réfléchir : ils ont mis l'autorité à la place de la raison ; ils ont reçu leurs opinions toutes faites des mains de leurs maîtres ; ils n'ont pas même pensé que ce qui leur était enseigné eût besoin de preuves. Si tout-à-coup on élève le doute sur un seul point, dans l'ame de l'homme formé ainsi, on le frappe comme d'un vertige ; tous les objets lui paraissent avoir perdu leur fixité ; aucun ne conserve plus une place assurée, le vrai et le faux se confondent pour lui ; et, se défiant avec raison de son propre jugement, il sent qu'il va être plongé dans une mer d'incertitudes.

Plus les notions communes et naturelles avaient été altérées par les préjugés, plus l'habitude de réfléchir avait été écartée ou interdite, et plus le doute, lorsqu'il est par hasard introduit dans l'ame, y exerce de ravages. Cette ame a perdu, dans sa longue oisiveté, les bases du raisonnement et ses formes ; elle n'a de notions précises sur rien ; elle n'a non plus aucune méthode pour en acquérir. Une seule pierre dérangée de l'édifice qu'elle n'avait point construit elle-même, suffit pour le faire crouler tout entier, sans qu'elle se sente la force de le réédifier. Le doute la conduit à l'incrédulité absolue. On a souvent remarqué que ceux qui, dans les Églises protestantes, s'écartent de la croyance commune, se contentent de la modifier plus ou moins ; mais, ceux qui abandonnent l'Église ca-

tholique, se plongent presque toujours dans l'athéisme. Aussi le Napolitain défend-il avec acharnement le miracle du sang de saint Janvier, et s'indigne-t il contre celui qui ose le révoquer en doute. C'est le système tout entier de sa foi qu'on attaque en un seul point ; c'est tout l'ensemble de ses notions religieuses qui va crouler ; c'est l'héritage entier de tout ce qu'il croit et de tout ce qu'il espère qui se trouve compromis.

Ce n'est pas seulement en matière de foi que le doute effraie tous les hommes qui se défient de leurs forces ; soit qu'il s'agisse de leurs intérêts publics ou de leurs intérêts privés, ils se défendent toujours avec une sorte d'emportement contre le premier soupçon qu'on veut faire naître en eux. La confiance est un état de repos, le doute est un commencement de guerre. Lorsque le péril est inévitable, il est peu d'hommes qui ne préfèrent s'y engager, les yeux fermés et sans le voir ; et, lors même qu'il est encore tems d'agir, la plupart regardent comme un ennemi celui qui leur donne la première nouvelle du danger qu'ils courent. Au moment où l'on vient annoncer à un homme que ses domestiques le volent, que sa maîtresse le trahit, que ses associés lui sont infidèles ; ou bien, dans un ordre plus relevé, que ses mandataires ont vendu ses intérêts, que le ministère ou le Roi attentent à la liberté de son pays et veulent renverser sa constitution : on est sûr de rencontrer toute la résistance avec laquelle un homme peut défendre son repos, le bien peut-être qu'il chérit le plus. Il s'indigne contre celui qui veut l'alarmer, il repousse les soupçons et les indices, il s'applaudit d'avoir l'ame assez généreuse pour ne pas croire aisément le mal.

Si l'on cherche à lui rendre suspect l'ordre lui-même

sous lequel il a vécu, sa législation, son organisation politique, il opposera d'autant plus d'incrédulité à ces attaques, il défendra le système auquel il est soumis avec d'autant plus d'emportement, qu'il aura moins été l'objet de sa pensée et qu'il sera plus fondé sur le préjugé. Une terreur invincible le tient en garde contre le renversement de tout ce qu'il a connu; c'est cette terreur des enfans qui prévoient une chute, encore qu'ils n'en aient jamais éprouvé les conséquences : terreur instinctive que la nature a mise en nous à l'aspect de l'inconnu, et qui souvent est salutaire à l'homme, en le dérobant aux dangers qu'il n'aurait pu calculer.

Cet effroi d'une expérience nouvelle, cette répugnance au doute et à la défiance, cette paresse d'exercer son esprit sur des méditations inaccoutumées, sont encore fortifiées par l'orgueil personnel et l'orgueil national. On ne veut pas convenir qu'on ait mal fait et toujours mal fait, et que ceux qu'on était accoutumé à respecter dès l'enfance, aient également mal fait. On défend un système antique de gouvernement, sur lequel la volonté du peuple n'exerce aucune influence, comme on défendrait une religion dogmatique. Il n'en est aucune partie que l'on consente à abandonner; toutes sont liées entre elles et également sacrées, parce que toutes sont fondées sur le préjugé; tandis que les constitutions, sur lesquelles la raison a été consultée, n'ont jamais été faites d'une seule pièce : aussi sont-elles moins compactes et peuvent-elles admettre des corrections et des changemens, sans être renversées.

Telle est sans doute la raison principale de la stabilité inébranlable de ces constitutions de l'Orient, qui ont enchaîné la race humaine, sans lui permettre de faire jamais aucun progrès, de ces divisions en castes

qui ont réduit une race nombreuse à tant de misère et d'humiliation, sans qu'il en résultât presque aucun avantage pour les classes supérieures. D'après la violence qu'elles font à la nature, elles semblent ne pouvoir être maintenues que par la force, et elles se maintiennent cependant contre la force. Les nations indiennes ont été conquises par des peuples d'autre religion et d'autres mœurs, qui travaillent depuis long-tems à détruire une organisation qui les choque; mais, en dépit d'eux, les classes opprimées ont continué à vouloir être opprimées; elles se sont soumises au mépris, qu'elles partagent au reste avec leurs conquérans, et elles ne se révoltent point pour briser un joug imposé par les plus faibles des hommes. La longue durée de cette législation de l'Inde est le plus étonnant des triomphes du préjugé; ce qui fait sa force, c'est qu'elle a été soustraite tout entière à l'examen, et que la crainte, l'orgueil, la paresse nationale concourent sans cesse à la défendre.

Le préjugé est stationnaire de sa nature, la raison seule est progressive; aussi les législateurs, qui ont eu l'intention de donner à leurs ouvrages une durée éternelle, ont-ils fait prudemment de les placer sous la garantie de la force d'inertie de l'esprit humain, d'interdire l'examen et d'exiler la raison de leurs domaines. Ils ont trouvé dans le préjugé une force toujours prête à défendre ce qui est contre ce qui serait mieux, une force qui s'arme en faveur de leur ouvrage, de leur pensée propre, contre toute la race humaine. Ils ont fait prudemment; mais dans un but pernicieux. Avec une arrogance qu'on est étonné de trouver dans l'homme, ils ont posé des bornes au pouvoir de l'esprit : ils ont arrêté, dans leur prétendue sagesse, que rien ne

pourrait jamais être mieux que ce qu'ils avaient inventé, et ils ont rendu ce mieux impossible. Mais, ce préjugé, qui se croit conservateur, ne sauve point les institutions sociales, ou d'une détérioration insensible, ou des calamités qui les bouleversent. Les pays dont la civilisation est fixée sont en même tems toujours de même, et toujours plus mal : de même, parce qu'aucune des institutions sociales n'y a changé ; plus mal, parce que la race humaine y a dégénéré et y dégénère encore ; plus mal, parce que l'empire leur a échappé, parce que les arts qui y fleurissaient y ont disparu, parce que la fixité de leurs institutions ne les défend ni contre les conquêtes, ni contre la tyrannie, ni contre la peste et la famine, ni contre les divers fléaux de la terre et du ciel. Quand on voit cette législation inébranlable proposée à notre admiration par des hommes qui ont connu un meilleur ordre de choses, on est tenté de leur demander si l'enfer du Dante ne leur paraîtrait pas préférable encore, puisqu'il avait une garantie encore plus certaine de son immutabilité.

Ce ne sont pas seulement les Indiens dont la législation est immuable ; tous les autres orientaux repoussent avec une horreur presque égale toute idée de changement, encore que l'ordre actuel soit pour eux un état de souffrance, de ruine et d'écrasement. Chez les peuples mêmes de l'Europe, où les sujets de législation ont été moins complètement soustraits à la pensée, les deux mots d'innovation et de danger semblent presque synonymes, et toute une classe d'hommes est toujours prête à repousser sans examen un changement, par cela seul qu'il est changement. Sans doute les plus graves inconvéniens seraient attachés à une versatilité continuelle dans les mesures politiques ; mais, il n'y a point

de danger contre lequel le caractère universel de l'homme le prémunisse davantage; car, il n'y a point de préjugé qui soit entouré de plus fortes garanties, que celui qui maintient l'ordre établi.

Nous avons en quelque sorte fait ainsi le tour de l'être humain, pour chercher à surprendre partout ses opinions à leur naissance; et pour établir quelque classification dans cette variété infinie de pensées, d'erreurs et de préjugés, entre lesquels se partage notre race. Nous l'avons tenté, si ce n'est d'après la nature des idées, du moins d'après leur origine. Nous sentons, il est vrai, combien cette classification est arbitraire; combien nos différentes facultés rentrent l'une dans l'autre, et combien souvent les mêmes erreurs peuvent procéder de deux ou de plusieurs des sources que nous avons séparées. Il y a cependant, nous le croyons, quelque avantage à se rendre ainsi raison des penchans naturels de notre ame, et à prévoir en quelque sorte nos erreurs, avant leur naissance. En soumettant les opinions que nous trouvons en nous, à cette classification, tout arbitraire qu'elle puisse nous paraître, et en nous demandant successivement comment nos *souvenirs* ont pu influer sur telle opinion, comment elle a pu séduire notre *imagination*, comment elle ébranle notre *sensibilité* et excite le plaisir ou la douleur, l'amour ou la haine; comment enfin elle peut satisfaire notre *paresse*; nous la dégagerons peu à peu de tous ses accessoires, nous la livrerons toute nue à l'examen : si elle peut le supporter, nous serons enrichis d'une vérité nouvelle; si elle s'évapore à cette coupelle, du moins une telle analyse nous délivrera d'une erreur.

TABLE ANALYTIQUE

DU TRAITÉ DES PRÉJUGÉS.

Le préjugé est une opinion arrêtée, avant que la raison la discute. pag. 78

En commençant à vivre, l'homme est forcé de s'abandonner au préjugé. 79

Ce n'est que successivement et partiellement que l'homme peut lui substituer le jugement. 80

Le doute, appliqué à la croyance, la soumet à l'examen, et la change ensuite en certitude. *Ib.*

Jusqu'à la fin de sa vie, l'homme le plus philosophe est forcé de garder un grand nombre de préjugés. 81

Rapport et différence entre le *préjugé* et la *présomption*. *Ib.*

Le préjugé naît des dispositions de notre ame, et la présomption des circonstances de la chose jugée. 82

Nos facultés transforment en préjugés les présomptions que nous recueillons des autres. 83

Division des préjugés qui nous viennent de la mémoire, de l'imagination, de la sensibilité et de l'amour du repos. *Ib.*

§ 1. Préjugés de la mémoire. Culte des souvenirs de notre enfance. *Ib.*

Nous nous plaisons à nous rappeler un tems où nous valions davantage. 84

L'amour du peuple pour ses rois tient principalement à ce que le roi est pour le peuple le représentant du tems passé. 85

Le respect pour les anciennes familles, l'ancienne constitution, les anciennes lois, tient aux mêmes causes. 86

Conversions tardives de ceux qu'on avait notés pour leur incrédulité dans chaque religion. *Ib.*

Ce sont des retours à l'enseignement religieux qui avait toujours fait partie des premières opinions de l'enfance. *Ib.*

Dans le doute, on regrette la foi, comme on regrette la jeunesse. 88

Les souvenirs d'enfance donnent de la durée et de la stabilité à toutes les institutions sociales. *Ib.*

Mais, ils font l'effet contraire, si l'ordre actuel est nouveau, et si la mémoire en retrace un tout différent. 89

L'illusion des souvenirs d'enfance cause les longues oscillations qui suivent les révolutions politiques ou religieuses. 90

§ II. Préjugés de l'imagination. Amour du merveilleux. *Ib.*

Effort constant de l'imagination, pour substituer le monde merveilleux au monde réel. *Ib.*

Merveilleux présenté par les poëtes et les romanciers, comme un jeu de l'imagination qui nous plairait plus, s'il nous trompait davantage. 91

Merveilleux dans les récits populaires; penchant universel à les accréditer. *Ib.*

Merveilleux dans la vie réelle; intérêt pour les rois malheureux. 92

La guerre, de tous les événemens humains, prête le plus au merveilleux. 93

Merveilleux dans les croyances religieuses; le mystère est une raison de croire. *Ib.*

Les Églises réformées renoncent peu à peu à l'examen de la foi. 94

Histoire des hérésies; de deux opinions, la plus difficile à croire est toujours préférée. 95

L'amour du merveilleux altère toute espèce de témoignages. *Ib.*

On peut se défier de tout fait merveilleux, quelque foi qu'on accorde à la personne qui le raconte. 96

§ III. Préjugés de la sensibilité. Besoin des émotions. *Ib.*

Nos facultés ne créent pas les opinions fausses; mais, elles les changent en préjugés dominans. 97

Recherche des émotions douloureuses; préjugé en faveur de ce qui fait souffrir. *Ib.*

Recherche des émotions douces; préjugé pour ce qui les excite. 98

Influence de la recherche de la douleur sur les opinions religieuses. *Ib.*

On a étendu la sympathie et l'antipathie des personnes aux choses et aux principes. 100

Mais, cette sympathie, ou le sens moral intérieur, doit toujours être comparée à la raison, pour que l'une rectifie l'autre. 101

La vérité étant une, le sens moral et la raison, éclairés l'un par l'autre, doivent toujours demeurer d'accord. *Ib.*

La sympathie appliquée aux personnes est le plus aimable de nos préjugés. 102

L'antipathie en est le plus odieux, quoiqu'elle ait été souvent représentée comme un sentiment vertueux. *Ib.*

Cette antipathie a été entretenue par l'artifice des chefs des nations. 103

Les sentimens naturels aux hommes n'auraient point suffi pour l'exciter. 104

§ IV Des préjugés d'inertie. Crainte des nouveautés. *Ib.*

L'activité de l'esprit s'use, et la plupart des hommes redoutent sa contention comme une fatigue. 105

Moins on a examiné ses préjugés, et plus on redoute cet examen. *Ib.*

Dans une ame qui a perdu l'habitude de réfléchir, le doute conduit à l'incrédulité, tandis qu'il est le principe de la conviction pour l'ame active. 106

Les hommes se défendent avec emportement contre le premier soupçon qu'on excite en eux. 107

Moins leurs institutions publiques ont été soumises à l'examen, et plus ils s'obstinent à les défendre. *Ib.*

L'orgueil personnel et l'orgueil national augmentent cet effroi de tout examen. 108

C'est la cause de la stabilité inébranlable des législations si oppressives de l'Inde. *Ib.*

Ce préjugé gardien donne une éternité douloureuse à l'ouvrage du législateur. 109

Les nations, dont la civilisation est ainsi arrêtée, sont en même tems toujours de même et toujours plus mal. 110

Préjugé contre les innovations, général chez tous les peuples. *Ib.*

Avantage de cette classification des préjugés, pour remonter à la vérité. 111

S. C. L. S. de Sismondi.

L'ALPHABET EUROPÉEN, *appliqué aux langues asiatiques, ouvrage élémentaire utile à tout voyageur en Asie; par* C. F. VOLNEY, *Comte et Pair de France, Membre de l'Académie française, Honoraire de la Société asiatique séante à Calcutta* (1).

Ne dédaignez pas comme minutieux les élémens alphabétiques.....
QUINTILIEN, liv. 1, c. 4.

CE livre est une suite et un grand perfectionnement de l'un des ouvrages de M. de Volney, intitulé : *Simplification des langues orientales, ou Méthode nouvelle et facile d'apprendre les langues arabe, persanne, turque, avec des caractères européens.* Paris, in-8., an III de la République (1795).

Avec l'alphabet romain et quelques signes additionnels, l'auteur propose d'exprimer tous les idiômes asiatiques, et de faciliter ainsi nos recherches littéraires sur les langues, l'histoire, les sciences, les arts et les immenses littératures de l'Asie, en même tems qu'il nous offre les moyens de soutenir des rapports commerciaux avec cette patrie primitive du genre humain.

Ce nouvel ouvrage est dédié à l'Académie de Calcutta. L'auteur l'a divisé en cinq chapitres; mais, il avertit lui-même de le distinguer en trois parties.

La première se compose des définitions et des principes tant du système général des sons parlés, que du système des lettres ou des signes destinés à figurer ces mêmes sons. Ici, l'on trouve quelques notions nouvelles,

(1) A Paris, chez Firmin Didot, imprimeur du roi et libraire; et madame Courcier, libraire; in-8. de 240 pag., avec six tableaux alphabétiques et un feuilleton contenant le *Pater noster* arabe.

et d'autres déjà répandues qui sont mieux éclaircies. Dans la seconde, l'auteur expose et souvent discute, avec une saine critique, toutes les énonciations vocales ou toniques usitées dans nos langues d'Europe ; elles se réduisent à dix-neuf ou vingt voyelles et à trente-deux consonnes, à peu près comme dans les langues les plus riches de l'Asie, dans le sanscrit particulièrement, selon plusieurs de ses alphabets.

Les vingt-cinq ou vingt-six lettres de l'alphabet romain ne suffisent pas à peindre toutes les variations de la voix. Mais cet alphabet a le précieux avantage de présenter les formes les plus simples et d'être usité dans toute l'Europe, en Amérique, et dans les colonies européennes de l'Asie. L'auteur propose de le rendre universel, en tirant du fond même de cet alphabet si connu, d'autres signes simples nécessaires pour figurer les sons étrangers.

Dans la troisième partie, l'auteur donne un exemple pratique de sa théorie, en l'appliquant à l'alphabet arabe, comme à l'un des plus compliqués de l'Asie, quoiqu'il n'ait pas le vice extrême des milliers de groupes en usage pour le sanscrit. Après avoir analysé l'alphabet arabe dans tous les procédés de sa formation, il le résout entièrement dans nos caractères d'Europe, et en d'autres également simples, qu'il déduit de ces mêmes caractères. Son travail peut s'appliquer au turc, au persan, au syriaque, à l'hébreu, à l'éthyopien, etc., même au sanscrit et à la langue chinoise.

On a donc ici un système unique de lettres simples et de formes élégantes, au moyen duquel une multitude de langues ou de dialectes, les plus utiles et les moins connus, et les plus difficiles, peuvent se lire, s'écrire, s'imprimer aisément et promptement, à l'usage des Européens et bientôt des Asiatiques même.

Les curieux de la science étymologique trouveront dans cet ouvrage des vues savantes sur cet objet, et plusieurs applications heureuses.

Si l'auteur y traite, un peu lestement, Pythagore, Platon et leurs disciples, de visionnaires et de rêveurs hypocondriaques, il ne se montre pas mieux prévenu en faveur des productions littéraires de l'Asie. A son avis, « l'histoire n'y récite que des fables; la philoso-» phie n'y professe que des sophismes; la médecine, » que des recettes; la métaphysique, que des absurdités. » L'histoire naturelle, la chimie, les hautes mathéma-» tiques, y ont à peine des noms. L'esprit d'un Euro-» péen ne peut que se gâter et se rétrécir à cette » école. » Tant d'assertions sévères contiennent sans doute un fond de vérité; mais il serait trop mal-aisé de les justifier d'exagération.

Les lecteurs habiles apprécieront la justesse de certaines critiques assez vives, adressées par M. de V. à MM. de Saci et Langlès, qui ont combattu son système. Nous trouvons difficile de n'être pas pénétré, comme l'auteur, de la grande importance de sa méthode, que nous avons suivie et que nous conseillons pour le sanscrit, auquel se rapporte presque tout le matériel des langues européennes. On pensera qu'il est hardi de s'être appliqué à lui-même (p. 212) ces vers d'Horace:

Exegi monumentum ære perennius;
Non omnis moriar!

mais, beaucoup de ses lecteurs augureront probablement que, devant la postérité, cette prévision extraordinaire ne passera ni pour un excès de présomption, ni pour une fausse prophétie.

LANJUINAIS.

II. MÉMOIRES, NOTICES, ET MÉLANGES.

DU GÉNIE DES ITALIENS, ET DE L'ÉTAT ACTUEL DE LEUR LITTÉRATURE.

TROISIÈME ARTICLE.

(*Voy. Tome Premier*, pag. 515—524.)

Histoire. — La considération de l'homme, pensant et agissant au milieu de la société, dans tous les tems et dans tous les pays, forme l'objet de l'histoire; et comme on peut envisager l'homme du côté de l'esprit et du côté du cœur, on partage l'histoire en deux branches, l'une *littéraire*, l'autre *civile*. Les Italiens se sont toujours distingués dans l'histoire civile et politique. Les noms de Guicciardin, de Machiavel, de Paruta, de Sarpi, etc., suffiraient pour établir leurs droits à ce genre de gloire. Le dernier siècle s'était annoncé, en Italie, par Giannone, qui se consacra spécialement à déterminer les bornes de la juridiction ecclésiastique, disons mieux, à signaler les usurpations de la cour de Rome sur l'indépendance politique du royaume de Naples. A cette époque, les étrangers et les Anglais, surtout, ont cherché à faire ressortir, dans leurs histoires, diverses circonstances politiques ou économiques que les Italiens, leurs précurseurs, avaient un peu trop négligées; mais, ils prodiguent tellement les réflexions, qu'on croit lire la série des pensées de l'écrivain plutôt que l'histoire

des faits des hommes et des nations. Cependant, les *Annales* d'Italie, par Muratori; celles du royaume de Naples, qui ont été commencées par F. A. Grimaldi; les *Révolutions d'Italie*, par Denina, ouvrage qu'on ne doit pas confondre avec les autres œuvres historiques et littéraires du même auteur, décèlent le mérite d'observations justes et solides, aussi bien que le talent de la narration. Nous pouvons encore citer des histoires plus récentes, telles que celles de la Toscane, par Galuzzi et par Pignotti; mais, M. Botta s'est distingué plus que tout autre, dans son *Histoire de la guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique :* il a su ajouter à l'élégance du style des historiens du seizième siècle l'esprit philosophique de ses contemporains. Il ne faut cependant pas oublier la nouvelle histoire du royaume de Naples, publiée dernièrement par Nicolas Vivenzio, d'après celles de Costanzo et Giannone; son exposition est plus rapide et plus régulière que celles de ses modèles, et l'auteur l'a d'ailleurs enrichie de nouvelles observations.

L'*Histoire littéraire*, au dix-huitième siècle, obtint encore de plus grands succès que l'Histoire politique. Outre un nombre extraordinaire de biographies et d'éloges particuliers, publiés par différens auteurs, plusieurs biographes, tels que Mazzuchelli, Bandini, J. Lami, l'abbé Serassi, J. Fantuzzi, A. Fabbroni, le P. Affò, Poggiali, M. Foscarini, et d'autres, se placèrent au nombre des écrivains distingués. On doit citer aussi comme de véritables histoires littéraires, le *Risorgimento d'Italia*, par Bettinelli; les *Révolutions de la Littérature*, par Denina; celles *de la Littérature des Deux-Siciles*, et l'*Histoire des Théâtres*, par Signorelli, l'*Histoire de la Philosophie ancienne et moderne*,

par Buonafede, et surtout celle de la *Littérature italienne*, par Tiraboschi, qui efface toutes celles que nous venons d'indiquer. Il est vrai que cet écrivain trace plutôt l'histoire des gens de lettres que celle de la littérature ; mais, malgré cette erreur grave et quelques imperfections inhérentes au système de l'auteur, l'histoire de Tiraboschi sera toujours un trésor inépuisable pour tous ceux qui voudront s'occuper de ce genre d'études. Landi en a publié un abrégé très recommandable, dans lequel il a eu le bon esprit de faire quelques améliorations au plan de l'auteur.

Les Italiens ont toujours eu un goût particulier pour les éloges littéraires, comme le prouve la multitude de leurs ouvrages en ce genre. Malheureusement, il y en a plusieurs qui semblent destinés plutôt à flatter l'orgueil et la vanité de quelques individus, qu'à instruire le public. Il serait trop long de donner ici le catalogue des vies et des éloges des savans qu'on a récemment publiés, surtout dans l'Italie septentrionale. Distinguons cependant *I Secoli della Letteratura italiana*, par le comte Corniani. L'auteur a suivi l'ordre chronologique, en présentant les auteurs de chaque époque ; mais, non-seulement il a réuni l'histoire des écrivains à l'examen de leurs écrits ; il a su encore semer son travail de réflexions justes et quelquefois neuves. La même méthode a été adoptée par M. G. M. Cardella, dans son Abrégé de l'Histoire de la Littérature grecque, latine et italienne (1). Outre l'excès de monotonie inséparable d'un catalogue chronologique,

(1) *Compendio della Storia della bella Letteratura, greca, latina e italiana*. Pise, 1817 ; 3 vol. in-8.

on lui reproche une grande disproportion dans plusieurs de ses articles, tantôt trop longs, tantôt trop restreints. Il a même oublié ou négligé des savans qui méritaient d'être préférés à tant d'autres qu'il a célébrés; de plus, il n'a jamais indiqué la date des éditions, partie si essentielle de l'histoire littéraire. On est aussi en droit de lui reprocher de s'être parfois laissé entraîner par l'esprit de je ne sais quelle école théologique, qui ne le rend pas toujours impartial envers la philosophie. M. Bava a publié en même temps, à Turin, un *Essai historique et philosophique sur les vicissitudes et les progrès des sciences, des arts et des mœurs, depuis le onzième siècle jusqu'au dix-huitième* (1). L'auteur suit un plan plus ingénieux et plus étendu que celui de M. Cardella, quoiqu'il ne l'ait pas entièrement rempli. Plusieurs chapitres consacrés à des matières religieuses, et qui sont indiqués dans la table, ne se trouvent point dans l'ouvrage; ce qui prouve que M. Bava a craint de les publier, ou plutôt qu'ils sont tombés sous les ciseaux de la censure.

Il est bon d'observer ici que les Italiens ont généralement accueilli avec beaucoup d'intérêt l'Histoire littéraire d'Italie, de M. Ginguené, et l'Histoire de la Littérature du Midi, par M. de Sismondi; ce qui prouve qu'ils apprécient exactement la différence qui existe entre l'histoire des gens de lettres et celle de la littérature, et plus encore l'esprit philosophique qui caractérise ces deux ouvrages. Il faut donc espérer qu'après tant d'essais, les Italiens se donneront une

---

(1) *Prospetto storico filosofico delle vicende e progressi delle scienze, arti e costumi*, etc.; 3 vol. in-8.

histoire littéraire plus méthodique et plus nationale; et qu'après avoir suivi la marche progressive de leurs ancêtres, ils les surpasseront.

Antiquités et critique. — La critique et l'étude des antiquités a toujours occupé les Italiens d'une manière spéciale. C'est comme une émanation de leur terre classique; elle les nourrit de souvenirs, elle leur inspire de grandes pensées, elle flatte l'amour-propre national, en leur rappelant leurs ancêtres. D'un autre côté, il faut l'avouer, ne pouvant se livrer à des études plus utiles, mais dangereuses pour eux, surtout dans certaines branches de la philosophie, ils cherchent du moins à occuper leur curiosité par un genre de recherches moins important, mais aussi moins périlleux. Par ce moyen, on a éclairci et rectifié plusieurs faits appartenant à l'histoire ancienne. Muratori, Martorelli, Lami, Mazzocchi, Carli, les antiquaires de Rome, les académiciens de Cortona et d'Herculanum, etc., ont toujours des successeurs dignes de partager leur gloire, tels que Morcelli, Borghesi et tant d'autres. Mais, il faut distinguer, dans la foule immense de ces savans, E. Q. Visconti, Gaetano Marini, et Angelo Mai. On connaît trop les ouvrages et le mérite de Visconti, pour qu'il soit nécessaire d'en parler en détail. Marini a rassemblé les fragmens épars de cent quarante-six papyrus, les a déchiffrés, mis en ordre, et publiés avec de savans commentaires. Mais, l'abbé Mai est, plus que tout autre, digne de nos éloges: il vient d'enrichir la république des lettres de plusieurs ouvrages classiques, grecs et latins, qui ajoutent encore à l'histoire des pensées et des actions des anciens. Personne n'a mieux profité que lui de la critique et des études des antiquités. Nous lui devons jusqu'à ce jour la découverte

de *J. Valerius*, de l'*Itinéraire d'Alexandre*, de *Symmaque*, des *Livres sybillins*, de Cicéron, de la *Chronique d'Eusèbe*, etc. Et que n'a-t-on pas encore à espérer de ce laborieux investigateur des écrits des anciens, depuis qu'il est à la tête de la bibliothèque du Vatican, si riche en manuscrits jusqu'ici trop peu consultés?

Géographie, *Voyages*. — La statistique, la géographie, les voyages servent à nous faire mieux connaître l'histoire moderne. Les voyages des Italiens dans les pays lointains, sont aujourd'hui très rares. Le génie des premiers navigateurs modernes semble s'être éteint chez eux, depuis que le malheureux Malaspina, victime de la cour d'Espagne, qu'il avait servie, voulut marcher sur leurs traces. Cependant, le P. abbé Zurla, dans un ouvrage récemment publié, s'est proposé d'illustrer les voyages les plus intéressans des Vénitiens, et surtout ceux de ce Marco-Polo, qu'on a justement désigné comme le créateur de la géographie moderne, et comme le Humboldt du treizième siècle (1). Espérons que ces souvenirs ne se borneront pas à jeter sur l'Italie la faible lueur d'une ancienne gloire, mais qu'ils rallumeront dans l'ame de ses enfans une noble passion pour ce genre d'entreprises.

Le voyage de Nicolas Frescobaldi en Égypte et dans la Terre-Sainte, publié dernièrement à Rome, est un ouvrage d'une autre nature. Frescobaldi était un voyageur fanatique du quatorzième siècle, et le but de l'éditeur de ce voyage édifiant n'a pas été de nous donner les observations puériles et décousues de ce

(1) *Di Marco-Polo, e degli altri viaggiatori veneziani più illustri. Dissertazioni del P. ab. Placido Zurla, con appendice sulle antiche mappe idrografiche lavorate in Venezia.* Venise, 1818.

voyageur, mais de faire connaître et d'expliquer de vieux mots, des locutions obscures et grossières, qui ne valent jamais les faits instructifs.

Les *Aventures et* les *Observations sur les côtes de Barbarie*, par Philippe Pananti, poëte distingué dans le genre épigrammatique, sont peut-être le seul voyage que l'Italie puisse maintenant offrir à l'Europe; mais, l'auteur a beaucoup affaibli l'intérêt de l'ouvrage, en affectant de faire preuve d'esprit et d'érudition, et en nous exposant plutôt ses idées, que les faits qu'il a observés. La lacune que l'Italie a laissée dans le genre des voyages, qui lui appartint tout entier autrefois, ne peut pas se considérer comme remplie par la collection des voyages qu'on imprime à Milan, et dans laquelle on distingue le voyage de Stedman, traduit et éclairci par M. Borghi. On peut cependant citer le Voyage de M. Acerbi au cap Nord, généralement estimé, et ceux du P. Caronni dans l'Afrique et dans la Dacie, de l'abbé Molina dans le Chili, de Sestini dans la Grèce, de Fortis dans la Dalmatie. Nous pouvons ajouter ici le voyage entrepris dernièrement par l'architecte Bellinzoni. Le monde savant connaît les découvertes récentes et très curieuses qu'il a faites en Égypte et dans la Nubie.

Dans la disette de voyages entrepris pour des pays lointains, les Italiens pourront au moins se dédommager par des voyages faits dans leur propre pays. Après les voyages de Spallanzani dans les Deux-Siciles, ceux qui méritent une mention particulière sont ceux de l'abbé Fortis dans les monts Euganéens, du P. Pini à l'île d'Elbe, de Viviani dans l'Apennin, de l'abbé Amoretti au lac de Garda, de Ciro Pollini au mont Baldo, et surtout ceux de M. Brocchi, célèbre géologue, dans plusieurs endroits de l'Italie.

On s'est beaucoup occupé de statistique, dans ces derniers tems; plusieurs ouvrages se sont parés de ce nom, et n'étaient cependant que des traités de géographie plus ou moins détaillés. Les Italiens n'ont pas été les derniers à marcher dans cette route. L'avocat Galanti, Napolitain, entreprit une description des Deux-Siciles, presque tracée sur le plan de la géographie de Busching. Si elle n'est pas toujours exacte, elle renferme ordinairement des vues et des remarques très utiles et très patriotiques. Adriano Balbi a publié, en 1817, un Abrégé d'une Géographie universelle, et ensuite un Prospectus physique et politique de l'état actuel du globe. Il travaille beaucoup pour répandre ce genre de connaissances; mais, on ne peut attendre de géographes qui n'ont pas voyagé, qu'une exposition plus précise et plus méthodique des lieux et des faits déjà connus.

Journaux. — Les journaux sont des mémoires pour l'histoire littéraire de leur tems. L'Italie a brillé beaucoup en ce genre: et l'on ne peut oublier les journaux d'Apostolo Zeno, de Scipion Maffei, de J. Lami, du P. Zaccaria, de Fabroni, la *Frusta letteraria* de Baretti, le *Café* de Milan, etc. Voyons maintenant quel est l'état actuel de ce genre de productions qui, plus que tout autre, détermine l'état de la civilisation et de la littérature d'une nation.

La Sicile, au commencement de la dernière année, n'avait aucune feuille périodique. Naples fournissait un aliment aux lecteurs des Deux-Siciles par le *Journal encyclopédique* et par la *Bibliothèque analytique*. Le premier de ces journaux se soutient par la protection d'un ministre éclairé, plutôt que par la faveur du public; le second n'est qu'un mélange de petits articles

empruntés ou extraits des autres journaux. Cependant, on vient d'annoncer l'apparition d'un journal, en Sicile, sous le titre de *Mercurio Siculo*.

Rome, qui vanta long-tems ses *Éphémérides littéraires* et son *Anthologie*, a vainement tenté de leur rendre l'existence. Elle a espéré les remplacer par un nouveau journal, intitulé *lo Zibaldone* (Mélanges); mais à peine parut-il, que son esprit annonça le sort qu'il a subi. Nous devons à M. Guattani les *Mémoires encyclopédiques* sur les antiquités et les beaux-arts de Rome, dont il publie, chaque mois, une livraison de deux feuilles in-4. On publie depuis peu un autre journal encyclopédique hebdomadaire; on en annonce un troisième, sous le titre de *Giornale arcadico*. De toutes les provinces soumises au gouvernement de l'Église, Bologne seule donne deux feuilles périodiques, très instructives, l'une, sous le titre d'*Opuscules scientifiques*, et l'autre, d'*Opuscules littéraires*; elle en promet encore une troisième intitulée: *Giornale della nuova dottrina medica italiana*.

La Toscane et surtout Florence qu'avaient rendue si célèbre les *Nouvelles Littéraires* de Lami, et d'autres écrits pareils, n'en avait aucun, au commencement de l'année dernière. On avait annoncé le *Journal de la Société;* mais, le premier numéro fut d'un mauvais présage pour la suite. *Il Genio* a subi le même sort; mais, l'on espère que *il Saggiatore*, titre qui nous rappelle le nom et l'esprit de Galilée, aura plus de succès.

Parme a suspendu le journal *Medico-Chirurgico* qui avait été favorablement accueilli. Modène, Lucques, Gênes, Turin, au commencement de 1818, n'avaient point de journaux; mais, aujourd'hui, Turin et Gênes se font distinguer, l'une par son *Kaleidoscopio lette-*

rario, et l'autre encore plus par la *Correspondance astronomique, géographique, hydrographique et statistique* du baron de Zach.

De toutes les villes de l'État vénitien, Padoue seule fournit deux journaux, l'un de médecine et de chirurgie, du professeur Brera, imprimé maintenant à Venise; et l'autre, de *littérature italienne*, qui ne paraît pas régulièrement.

Milan est la seule ville qui, dans ce moment, ne participe point à la pénurie des feuilles périodiques, commune au reste de l'Italie. Elle conserve encore ce mouvement progressif que les événemens de la dernière époque lui avaient communiqué. On publie, dans cette capitale, jusqu'à onze journaux littéraires: le *Giornale delle Dame* (Journal des Dames), le *Foglio bibliografico* (Feuille bibliographique), le Journal de Médecine universelle, les *Annali di Commercio* (Annales du Commerce), la *Biblioteca italiana*, la *Gazetta di Milano*, le *Raccoglitore* (le Collecteur), le *Conciliatore*, l'*Accattabrighe* (le Querelleur), l'*Ape* (l'Abeille), qu'on vient d'annoncer, et le *Journal de Physique et de Chimie* qui, quoique imprimé à Pavie, peut être regardé comme appartenant à Milan.

On aurait tort de croire que le défaut de journaux littéraires, dans quelques villes d'Italie, soit une preuve de la disette de savans et de littérateurs. Mais, quoiqu'on en puisse quelquefois attribuer la cause à des circonstances particulières et momentanées, c'est toujours une preuve que les lumières et l'instruction n'ont pas encore pénétré dans toutes les classes du peuple italien.

Instruction publique. — Pour faire cesser, ou du moins pour diminuer cet inconvénient, il faut répandre et multiplier les moyens d'instruction publique: l'idéo-

logie a découvert les méthodes les plus faciles et les plus efficaces pour en assurer les progrès. Depuis les succès des écoles de l'enseignement mutuel, en Angleterre, en France, en Suisse, et ailleurs, l'Italie cherche aussi, quoique lentement, à les établir dans son sein. On en a fait quelques essais à Naples, à Turin, dans certaines villes de la Toscane, en Sicile, etc.; mais, il faut sans cesse lutter contre les menées des ennemis de la civilisation et des lumières. Nous espérons que les gouvernemens, reconnaissant de plus en plus leurs véritables intérêts, voudront bien favoriser ces institutions qui tendent à l'affermissement de l'ordre social par une connaissance plus répandue des intérêts et des devoirs mutuels qui unissent les hommes en société. Du moins, que les vrais patriotes ne cessent de continuer leurs nobles efforts; et les gouvernemens, arrachés à leur inertie, ou aux déplorables préventions qu'on voudrait leur donner, ne refuseront point de satisfaire aux besoins et aux vœux des peuples.

Il m'en coûte de le dire, mais cependant, je dois l'avouer, autant les universités ou les écoles supérieures de l'Italie sont riches en chaires et en professeurs, autant les écoles subalternes, et surtout les écoles primaires, sont pauvres en tout genre. Quoique les plus nécessaires pour accélérer la civilisation nationale, et même pour assurer les effets de l'éducation supérieure, les écoles inférieures sont abandonnées à des hommes peu instruits ou quelquefois même tout-à-fait ignorans. On n'y trouve point d'ensemble, point de méthode, ni ce but de perfectibilité de l'espèce humaine, qu'on ne devrait jamais perdre de vue dans un plan d'éducation progressive et complète. Cette partie préliminaire de l'instruction commune est beaucoup mieux soignée en

d'autres pays; en Italie, ceux qui s'en occupent sont ordinairement des pédans et des barbares qui n'ont aucune connaissance du caractère de leurs élèves, qui ne soupçonnent ni les passions qu'ils ont à diriger, ni les moyens de les modérer, ni enfin les facultés qu'ils devraient exercer et développer. Socrate se disait l'accoucheur des esprits; nos pédagogues n'en sont que les corrupteurs.

On aperçoit souvent les traces de cette imperfection primitive dans les esprits les plus heureusement développés, soit par la force même de leur génie, soit par l'opiniâtreté de leurs études. Quelquefois ils s'en plaignent eux-mêmes. Je ne dis pas cependant que l'Italie manque entièrement d'hommes familiarisés avec les rapports encyclopédiques des sciences et des arts, et le système des facultés de l'entendement humain; il en est, au contraire, qui réclament aussi vivement que moi l'application de ces connaissances à un plan d'éducation générale, plus solide et plus philosophique. Vico s'en était occupé (1); Genovesi rappelait, autant que les circonstances le lui permettaient, les principes de d'Alembert et de Diderot (2). L'abbé J. Cestari a osé plus encore: il a entrepris de les rectifier. Delfico, Cuoco, chargés dernièrement de réorganiser les études dans le royaume de Naples, ont saisi cette occasion pour proposer des réformes très justes et très utiles. Algarotti, d'après l'exemple de Fontenelle, avait essayé de mettre à la portée des dames les principes de l'optique et de l'attraction uni-

(1) Voyez: *De rectâ Studiorum ratione*, etc.

(2) Voyez ses considérations sur les sciences, dans sa Logique; et son plan d'études, dans son Éloge par Galanti.

verselle. M. Compagnoni a exposé de même les principes de la chimie. Je pourrais citer ici plusieurs autres écrivains qui tendent au même but; mais, il ne faut pas oublier Melchior Gioja qui vient de publier des *Élémens de Philosophie à l'usage des Écoles* (1), où il fait sentir la nécessité de proportionner les idées et les théories à la capacité des jeunes élèves.

Eh! combien d'autres bons esprits seraient capables de suivre et d'améliorer les essais et les plans de ces écrivains! C'est sur ce point que nous appelons particulièrement l'attention des philosophes italiens. Sans doute ils ne diront pas que l'Italie est barbare, parce qu'un grand nombre de ses habitans ne savent pas le grec et le latin; ils ne marqueront pas non plus d'infamie le siècle où nous vivons, parce que des auteurs très éclairés et très utiles n'écrivent pas tous l'idiome pur du quatorzième siècle (*Trecento*); ils ne prétendront pas sans doute que les Italiens soient tous ou des jurisconsultes, ou des physiciens, ou des mathématiciens, ou des chimistes, etc. Ils désireront, au contraire, que les jeunes élèves reçoivent également cette éducation nécessaire à tout homme qui veut raisonner, et qu'ensuite chacun se distingue dans la profession qu'il aura choisie.

On s'est attendu, peut-être, que je ferais mention des orateurs italiens. Mais malheureusement, l'Italie n'a pas à se glorifier assez des hommes que l'on a jusqu'à présent désignés sous ce nom. Les harangues de monsignor de la Casa, et quelques autres qu'on a recueillies pour l'instruction de la jeunesse (2), sont bien loin en

(1) *Elementi di Filosofia ad uso delle scuole.* Milan, 2 vol 1818.

(2) Voyez: *Raccolta di prose Toscane ad uso delle R. Scuole di Torino*, avec une longue préface de Jérôme Tagliazucchi.

effet de pouvoir soutenir la comparaison avec ce que nous présentent de meilleur dans ce genre les anciens et même les modernes. Le barreau nous offre souvent du savoir, de la logique, de la sagacité, mais jamais une éloquence cicéronienne. Peut-être dira-t-on que le système judiciaire des modernes n'est plus celui des anciens? Mais, les Français, placés dans les mêmes circonstances, n'ont-ils pas eu un Cochin et un d'Aguesseau? Quel est l'orateur que les Italiens ont à leur comparer? Il ne faut pas croire, cependant, qu'ils soient privés des dispositions propres à ce genre d'éloquence. J'ai été témoin, dans ces derniers tems, des belles espérances que donnaient plusieurs jeunes disciples de Thémis, qui, profitant du nouveau système de procédure et de quelques circonstances encore plus favorables, s'exerçaient avec beaucoup de succès dans la plaidoirie.

Ce qui manque au barreau, l'on serait porté à croire que la chaire devrait l'offrir; mais, on se tromperait. Le nombre immense de prédicateurs, de panégyristes, de sermonaires, offre bien quelques hommes de mérite; mais il ne suffit pas pour prouver l'excellence de l'art. On cite, il est vrai, après le P. Segneri, quelques prédicateurs distingués, tels que les Tornielli, les Venini, les Rossi, les Torchi, qui ne l'ont ni surpassé, ni même égalé. Vous trouverez ordinairement, chez eux, des descriptions, des périodes harmonieuses; mais, n'y cherchez point l'élévation de Bossuet, ni l'onction de Massillon. Ils parlent presque toujours à l'imagination, quelquefois même à la raison; mais jamais, ou très rarement au cœur; c'est là cependant le but principal de la véritable éloquence.

L'éloquence délibérative et politique est absolument

étrangère à l'Italie, comme partout où il est défendu de s'occuper des grands intérêts nationaux : la patrie, la liberté, peuvent seuls inspirer ceux qui veulent remplir le devoir sacré de discuter et de défendre les droits et les intérêts des nations. Hors d'Athènes et de la Grèce, qu'aurait été Démosthène?...

Au milieu de cette pénurie, on a cité cependant quelques-uns des nombreux éloges qu'ont souvent dictés une basse adulation et un vil intérêt; mais, il en est deux qu'on ne doit pas confondre avec tous les autres. Dans l'un, Agostino Paradisi avait dignement retracé le caractère et les vertus de Montecuculli; dans l'autre, M. Pietro Giordani, auteur vivant, distingué par ses connaissances et par son goût, s'est fait remarquer parmi tous les orateurs qui, comme lui, ont célébré l'idole du tems. Mais, l'excellence même trop fréquemment vantée de ces deux ouvrages, est une nouvelle preuve de ce qui manque à l'Italie dans ce genre de littérature.

Que les étrangers n'aillent pas tirer de nos remarques impartiales quelques inductions trop exagérées et trop désavantageuses au génie des Italiens. Si la nature et les bornes de cet article le permettaient, je pourrais indiquer d'une part les circonstances défavorables qui, chez eux, ont empêché l'exercice et le développement de la véritable éloquence; et de l'autre, je ferais connaître les preuves réelles, quoique indirectes, qu'ils ont toujours données de leur disposition pour ce genre de talent. Ceux qui ne s'arrêtent pas à recueillir, dans Boccace, des mots et des expressions seulement, y trouveront des morceaux de l'éloquence la plus passionnée et la plus variée. On admire encore des harangues très énergiques dans les historiens, tels que

Guichardin, Machiavel, Varchi. Souvent, l'Arioste et le Tasse ne se montrent-ils pas orateurs autant que poëtes? Quand même on n'accorderait pas tout le mérite tragique aux *Gracques* de M. Monti, on ne saurait, sans injustice, lui refuser celui de l'éloquence dans quelques discours de cette tragédie. Livrons-nous donc à l'espoir que les Italiens développeront leur génie dans ce genre, comme dans les autres, et surtout qu'ils jouiront des circonstances favorables au développement de cette noble faculté de l'esprit humain. SALFI.

EXAMEN

Des reproches faits à la mémoire de Christiern II, dit le Cruel, roi de Danemarck, de Norwège et de Suède, né en 1481, mort, en 1559, en prison et détrôné, après huit ans d'exil, suivis de vingt-sept années de la captivité la plus dure.

CICÉRON dit, en parlant du fameux dictateur Sylla : « *Sullana confers, in quibus omnia genere ipso præclarissima fuerunt, moderatione paulò minùs temperata* (1). » Cette réflexion est peut-être plus applicable à Christiern II, dernier souverain des trois royaumes scandinaves réunis. Le dictateur avait pour objet la conservation et l'augmentation du pouvoir des patriciens; et Cicéron, devenu patricien, ne pouvait que faiblement blâmer une tyrannie qui tournait à l'avantage de sa caste. Christiern, au contraire, avait constamment en vue d'affranchir la bourgeoisie et l'ordre des paysans, du joug oppresseur du clergé et de

(1) *Epist. ad Attic.* XI. 24.

la noblesse. Sylla comptait pour amis tous les hommes distingués par leur éducation et leurs connaissances. Christiern eut pour ennemis tous les hommes de cette classe. Il n'y avait de son tems que les nobles et les ecclésiastiques qui sussent écrire ou même lire. L'histoire de Christiern n'a été écrite que par eux; et l'on sait quelle confiance mérite l'histoire d'un prince détrôné, écrite par ses ennemis, et sous la protection de son heureux successeur.

Expliquons d'abord, en peu de mots, quelles furent les circonstances, dont le concours dût nécessairement donner à l'esprit et à la conduite de Christiern cette direction qui le rendit, pendant tout le cours de sa vie, si grand et en même tems si malheureux, adoré des uns, et détesté par les autres; si bienveillant par principe, si sévère quelquefois et même impitoyable dans ses mesures politiques.

Né avec un esprit vif, un cœur ardent, par conséquent accessible à toutes les impressions fortes, bonnes ou mauvaises, il fut placé par son père, dès sa plus tendre enfance, dans une pension particulière, à Copenhague. Le maître de cette pension s'appelait *Bogbinder* (*relieur*). D'autres prétendent, sans preuves, qu'il exerçait ce métier. Quoi qu'il en soit, il faut qu'il ait joui d'une haute réputation pour ses vertus, ses talens et ses connaissances. Cet instituteur ne justifia jamais mieux cette confiance de son souverain que trente ans après, en partageant volontairement l'exil et les malheurs de son élève.

Christiern, envoyé plus tard par son père, en Norwège, pour comprimer une révolte, et pour diriger l'administration de ce royaume, sous les auspices de quatre conseillers choisis parmi les hommes d'État les

plus distingués, répondit pleinement aux espérances qu'il avait fait naître.

Pendant son séjour en Norwège, il devint éperdument amoureux d'une jeune Hollandaise, qui habitait la ville de Berghen avec sa mère. Cette dernière, nommée Sigbritte, eut ensuite la plus grande influence sur le gouvernement et sur le sort de Christiern. On a prétendu qu'elle avait d'abord été marchande fruitière en Hollande : plusieurs lettres et d'autres pièces authentiques, qui existent encore, semblent prouver qu'elle appartenait à une famille opulente et très distinguée de cette classe qu'on appelle, en Hollande, le haut commerce, et qu'elle avait été obligée de s'expatrier, à cause des dissensions civiles qui désolaient alors son pays.

On prétend encore qu'arrivée à Berghen, elle prit le parti de tenir un cabaret dans cette ville. La vérité de cette assertion ne peut se fonder que sur le plus ou le moins de crédit qu'on veut donner aux historiens ennemis de Christiern; mais, ce fait fût-il vrai, la seule conclusion qu'on en pourrait tirer serait que, dans ce tems, on pouvait exercer l'état de cabaretier, sans cesser d'appartenir à la bonne compagnie; car, il est incontestable que la haute noblesse et les grands dignitaires du royaume n'auraient jamais vu, sans marquer le plus grand mécontentement, cette dame assister avec sa fille aux réunions et aux bals donnés par Christiern, pendant son séjour à Berghen; et néanmoins aucun historien n'a jamais songé à reprocher au jeune prince d'y avoir invité ces deux dames.

Il faut, au reste, que la dame Sigbritte eût reçu une excellente éducation. Nous la voyons plus tard, sous le règne de Christiern, chargée de l'administration supé-

rieure des douanes et des finances, quelquefois même de celle de la marine. Les généraux et les amiraux en chef, honorés de la confiance du roi, adressèrent souvent leurs rapports à cette dame, en l'absence du prince, et reçurent d'elle, sans répugnance, de nouvelles instructions. La reine elle-même ne dédaigna pas de recevoir quelquefois, par son entremise, les ordres du roi; et, ce qui achèvera de convaincre les plus incrédules, cette jeune princesse, d'accord avec son époux, confia à la dame Sigbritte l'éducation première de leur fils aîné, héritier présomptif de trois couronnes.

Cette grande confiance, accordée à une personne qui était en même tems femme, étrangère et de condition bourgeoise, ne pouvait manquer d'attirer à celle-ci la haine et les persécutions d'un clergé tout puissant, et d'une noblesse excessivement orgueilleuse. Cependant, aucun des nombreux ennemis de cette dame n'a osé nier ses grands talens et ses connaissances extraordinaires. Forcés de rendre hommage à la vérité, ils ont cherché à expliquer ce phénomène pénible pour eux, en dénigrant cette dame comme sorcière.

Elevé ainsi dans une maison bourgeoise, lié étroitement avec une femme d'un grand caractère et de la même classe, il est hors de doute que le jeune prince a puisé, dans ses relations avec elle, le premier germe de cette haine profonde qui l'anima constamment contre les castes des oppresseurs, et la bienveillance signalée qui le porta, dans toutes les circonstances, à protéger les classes opprimées.

Examinons maintenant les obstacles contre lesquels Christiern eut à lutter; et voyons comment l'esprit orgueilleux et dominateur du clergé et de la noblesse osa constamment s'opposer à l'abolition des abus les plus

révoltans, et aux établissemens les plus salutaires, toutes les fois qu'ils ne favorisaient pas exclusivement les classes privilégiées.

Rien ne fait mieux juger du caractère d'un monarque et de son gouvernement que les lois publiées pendant son règne. Aussi, a-t-on fait tout ce qui était possible pour faire disparaître celles de Christiern et en effacer le souvenir. Après sa chute, l'ambitieux Frédéric, duc de Holstein, son oncle, successeur et usurpateur de son trône, non content de les abolir, les fit brûler publiquement par la main du bourreau. Elles ont néanmoins bravé les injures du tems et des hommes, et il en existe une édition, devenue très rare, imprimée à Copenhague, en 1684. On ne trouve pas, dans cette collection, une seule loi qui ne respire l'amour de la justice, les vues les plus profondes en politique et dans l'administration d'un État, et le désir de faire participer tous ses sujets indistinctement au bonheur qu'il s'était proposé de procurer à ses royaumes. Un extrait de quelques-unes de ces lois fera connaître l'esprit qui présidait au gouvernement de Christiern.

Avant son tems, les paysans étaient considérés comme une marchandise, ou plutôt comme des troupeaux appartenant à la noblesse et au clergé, propriétaires exclusifs de toutes les terres. Les seigneurs avaient usurpé le droit de vendre les paysans leurs sujets, soit en détail, soit avec leur progéniture. Une loi de Christiern affranchit les paysans d'un esclavage si honteux; mais, il fut rétabli par son successeur, et il a fallu trois siècles d'efforts pour mettre fin à cette exécrable traite.

Tout le commerce était entre les mains des deux classes privilégiées, qui, d'accord avec les villes anséatiques, s'en appropriaient toutes les branches, et rui-

naient les habitans des villes et des campagnes, obligés de payer tous les impôts ; le clergé et la noblesse ayant su se soustraire à l'obligation d'y contribuer. Christiern n'était pas assez puissant pour oser frapper un coup décisif ; il mit cependant à ce commerce, frauduleux et ruineux pour l'État, des restrictions qui, en conciliant davantage au prince l'esprit de la masse du peuple, augmentèrent la haine que lui portaient depuis long-tems les nobles et les prêtres. Elles lui donnèrent encore pour ennemis les villes anséatiques qui s'en vengèrent cruellement dans la suite.

Parmi les innombrables abus dont l'origine se perdait dans la nuit des tems, on comptait aussi celui qui adjugeait aux propriétaires des terres voisines de la mer, le droit de s'approprier les débris des naufrages et les *épaves*. L'exercice de ce prétendu droit avait donné lieu à des crimes horribles. Les évêques surtout étaient accusés d'en user d'une manière digne des pirates de Tunis et d'Alger. Le roi publia un réglement qui mit en sûreté la vie et les propriétés des naufragés. Sur la représentation des évêques de Jutland, que ce réglement ferait perdre au trésor royal une somme annuelle de plus de cent mille écus, Christiern répondit qu'il n'aimait point à s'enrichir par les malheurs d'autrui. Un de ces évêques lui adressa insolemment un mémoire portant que la sainte Écriture n'avait blâmé nulle part le droit d'*épave*. Pour toute réponse, le roi lui envoya les sixième et septième commandemens du Décalogue.

On conçoit facilement que des lois et des ordonnances semblables n'ont pas dû concilier à Christiern l'affection des hommes puissans et avides, qui exploitaient à leur profit les abus que ce roi s'attachait à détruire. Aussi les eut-il pour ennemis irréconciliables. Mais, comment

combattre à la fois tant d'adversaires redoutables? La prudence lui conseillait de les attaquer séparément. Il commença par le clergé.

Cette époque fut marquée par un de ces événemens qui, en changeant des idées jusqu'alors généralement reçues, influent puissamment sur leur siècle et sur l'avenir. La révolution religieuse opérée par Luther venait d'éclater en Allemagne. Christiern résolut d'en profiter. La grande distance qui séparait le Danemarck de Rome rendait cette résolution moins dangereuse. Il savait que les foudres du Vatican, lancées de si loin, devaient perdre, avant d'arriver, la plus grande partie de leur force (1). D'ailleurs, il connaissait fort bien la lettre que déjà, dans le quatorzième siècle, un de ses prédécesseurs avait pu adresser impunément au pape Grégoire II, qui l'avait menacé de l'excommunication (2).

Condorcet, dit, dans son *Tableau des progrès de l'esprit humain*, *huitième époque* : « En Suède, en » Danemarck, l'établissement du luthéranisme ne fut, » aux yeux des rois, qu'une précaution nécessaire pour

(1) Ces considérations, jointes à ses vues de réformation, enhardirent sans doute Christiern à faire confisquer, en 1519, les sommes énormes ramassées par le fameux *Angelo Archimboldi*, légat du pape, et son commissaire dans le nord, pour le commerce des indulgences. Le légat lui-même n'échappa que par une fuite précipitée à l'ordre de son arrestation, donné par le roi, et qu'il n'avait que trop méritée par sa conduite perfide, en encourageant la révolte en Suède.

(2) Cette lettre était ainsi conçue : « *Waldemarus rex pontifici* » *Romano salutem. Naturam habemus à Deo; regnum ab inco-* » *lis; divitias à parentibus; fidem à tuis prædecessoribus, quam,* » *si nobis non faves, per præsentes remittimus. Vale.* »—Le pape ne fit rien contre Waldemar. On prétend seulement qu'après avoir lu la lettre, il aurait dit : *Valdè amarum est.*

» assurer l'expulsion du tyran catholique qu'ils rem-
» plaçaient. » C'est une erreur. En Suède comme en Danemarck, tout le monde savait fort bien que Christiern favorisait ouvertement le luthéranisme ; qu'il le considérait comme un moyen favorable à la propagation des lumières et à la réforme de l'instruction publique qui lui tenait à cœur ; en même tems que ce moyen devait lui servir pour un autre objet, celui de renverser la puissance colossale du clergé.

Il fallut attirer en Danemarck des savans profondément versés dans les nouvelles doctrines. Christiern s'adressa à l'électeur de Saxe, son oncle, qui lui envoya un chanoine de Wurtzbourg, nommé *Reinhard*. Malheureusement ce savant était disgrâcié de la nature ; et ne sachant point la langue du pays, il ne put monter en chaire qu'assisté d'un interprète. Le clergé profita de ces circonstances d'une manière peu digne de la gravité sacerdotale. On découvrit dans les rues de la capitale un petit polisson mendiant, qui avait quelque talent pour l'art mimique ; on le mena plusieurs fois à l'église pour étudier les gestes, les contorsions et le langage du prédicateur allemand. L'époque du carnaval étant arrivée, ce petit mendiant, instruit par ses maîtres, et travesti à leurs frais, de manière à ressembler à Reinhard, fut lancé dans les rues et les cabarets, pour y amuser la populace de ses imitations burlesques. Ainsi le ridicule fut versé à pleines mains sur le pauvre Allemand, qui se vit obligé de quitter un pays, où désormais il ne pouvait être d'aucune utilité. Cette anecdote prouve que l'arme terrible du ridicule peut être maniée avec succès par des mains qui ne sont pas françaises.

Loin de se dégoûter du mauvais succès de cette première entreprise, Christiern fit offrir à *Luther* lui-

même, alors persécuté en Allemagne, un asile dans ses États; mais, le réformateur, trop fier pour se soustraire aux dangers qui le menaçaient, eut le noble courage de refuser une invitation honorable, pour aller se présenter devant ses ennemis, assemblés en concile à Worms.

Cette invitation fut alors acceptée par *Carlstadt*, l'ami particulier de Luther, qui, accompagné d'un autre Luthérien, nommé *Gabler*, se rendit à Copenhague pour y travailler à l'œuvre de la réformation.

Nous passons sous silence un grand nombre de lois et d'ordonnances de Christiern, toutes tendantes à propager les lumières, à corriger la dépravation de mœurs qui avait infecté le haut clergé, et à secourir la masse du peuple contre l'oppression toujours croissante de cet ordre et de la noblesse. Ce que nous avons dit doit suffire pour démontrer que ce prince devait se faire des ennemis irréconciliables de tous ceux qui, à une grande perversité de cœur, réunissaient un esprit de domination et une cupidité insatiables, et qui avaient encore entre leurs mains tous les moyens de conserver leur pouvoir usurpé.

On ne demandera plus pourquoi Christiern a été flétri du nom de tyran? La réponse est simple : Il ne réussit pas. On juge ordinairement les souverains d'après leurs succès. Jugez, au contraire, leur conduite; nous ne disons pas, d'après les règles de la morale et de la religion, mais d'après les lois criminelles qui régissent un peuple quelconque : et vous serez forcé de condamner bien des gouvernemens.

La noblesse danoise accusa Christiern d'avoir violé sa capitulation. L'accusation est vraie, mais la capitulation avait été extorquée; elle pouvait être considérée

comme nulle. Élu successeur au trône de son père, du vivant de celui-ci, savoir, en 1489 en Norwège, et en 1491 en Danemarck, cette élection fut solennellement confirmée en 1497, par les seigneurs des trois royaumes réunis à Stockholm. On ne consulta pas les peuples, qui d'ailleurs auraient donné leur adhésion avec plaisir. Christiern avait alors dix-sept ans. Il n'est pas inutile d'observer que, deux ans plus tard, il fut de nouveau solennellement proclamé successeur au trône de Suède, par toute la noblesse suédoise assemblée à Stockholm, présidée par le chef de cette famille de Sture, qui n'avait jamais cessé de prêcher la révolte contre les rois de Danemarck.

Dans ces occasions solennelles, Christiern avait été obligé de signer la capitulation qui liait déjà le roi Jean son père. Elle ne laissait au roi qu'une ombre de pouvoir. Néanmoins, cette ombre même devait disparaître; et, lors de son couronnement, après la mort de son père, qui arriva au commencement de l'an 1513, on lui arracha une capitulation bien plus dure, et par laquelle tout le reste du pouvoir royal passa entre les mains du haut clergé et de la noblesse.

On ne trouvera plus étrange que Christiern ait cherché à s'affranchir d'un joug humiliant, qui lui avait été imposé par une criminelle audace. On demandera, peut-être, pourquoi il avait consenti à un acte que personne n'avait le droit d'exiger de lui. Nous répondrons qu'ayant été proclamé à différentes reprises, et et du vivant de son père, héritier des trois couronnes, par toutes les autorités qui, d'après les principes alors reconnus, avaient seules le droit de disposer du sort des royaumes, il était fondé à regarder les couronnes scandinaves comme son héritage paternel, dont on

voulait injustement le dépouiller. Il craignait d'ailleurs d'être supplanté par son oncle, le duc de Holstein, qui convoitait depuis long-tems la royauté; qui avait suscité à son père des embarras et des troubles, et qui était prêt à accepter la couronne royale, à des conditions encore plus honteuses.

Qui pourrait s'étonner de voir, dans de pareilles circonstances, un jeune prince, animé d'un zèle ardent pour ce qu'il croyait être la bonne cause, et contrarié dans toutes ses vues par une poignée d'ambitieux qui aspiraient à usurper ses droits; qui pourrait s'étonner de le voir entraîné, par la fougue de son caractère, à des mesures de rigueur et de cruauté que nous ne prétendons point justifier, mais dont les motifs peuvent, du moins, servir jusqu'à un certain point d'excuse?

Jusqu'ici nous n'avons point parlé de la Suède. C'est de ce pays que viennent les inculpations les plus graves contre Christiern.

Depuis l'union de Calmar, qui eut lieu en 1397, et par laquelle la reine *Marguerite* parvint à réunir sur sa tête les trois couronnes du nord; la Suède n'avait jamais été, pour ainsi dire, un seul instant tranquille. Pendant le règne des quatre rois qui séparent l'époque de Marguerite de celle de Christiern, c'est-à-dire, pendant l'espace d'un siècle, la noblesse suédoise avait vingt fois juré hommage et fidélité aux rois de Danemarck et de Norwège; vingt fois, elle avait violé ses sermens et excité le peuple à des révoltes, pour peu qu'elle eût cru pouvoir le faire avec impunité.

Ces rebelles étaient d'autant plus audacieux, qu'ils se voyaient appuyés de différens côtés; secrètement par le duc de Holstein, et ouvertement par les villes anséatiques, dont l'avidité mercantile ne pardonnait point

à Christiern les efforts qu'il avait faits pour protéger et encourager le commerce de ses États, entièrement abandonné autrefois à ces étrangers. Il est très probable que la révolte de la Suède n'eût jamais réussi, sans les secours de ces villes puissantes, qui, malgré les traités solennels qu'elles avaient conclus avec le roi de Danemarck, soutenaient néanmoins qu'elles avaient le droit de fournir à ses sujets rebelles toute sorte d'approvisionnement de guerre et de bouche, et même des troupes.

Nous sommes loin de prétendre que la nation suédoise aurait dû être charmée ou satisfaite de la domination des rois de Danemarck. Cette domination, eût-elle même été aussi douce qu'on s'est efforcé de nous la peindre cruelle, toujours est-il vrai que la soumission au gouvernement d'un pays étranger est un joug insupportable. Les peuples, comme les individus, sont quelquefois sujets à ces maladies qu'on appelle à tort imaginaires; elles ne sont que trop réelles. Dès qu'on se croit malade, on l'est véritablement; car, on souffre. Aussi, pouvons-nous fort bien défendre Christiern, sans blâmer les Suédois d'avoir revendiqué leur indépendance. Christiern n'admettait pas ce droit; il considérait les rois de Danemarck comme souverains légitimes de Suède, malgré l'opposition constante du peuple, qu'il traitait alors en rebelle. Il avait tort en principe; mais, telles étaient, à cette époque, les idées généralement reçues. Christiern partageait l'erreur commune; peut-on s'en étonner, quand on voit aujourd'hui les mêmes fausses idées enracinées dans beaucoup de têtes, que les lumières progressives de trois siècles n'ont pas encore éclairées?

Tant de sermens de fidélité, prêtés et aussitôt violés,

tant de révoltes comprimées, et suscitées de nouveau par ceux même qui avaient récemment obtenu leur pardon, devaient nécessairement lasser la patience d'un prince peu endurant de son naturel. Il se crut obligé de frapper un grand coup, pour intimider les esprits turbulens, et se flatta d'obtenir par la terreur un résultat que n'avait pu produire l'indulgence.

Nous voici arrivés à la sanglante catastrophe, connue sous le nom des *massacres de Stockholm*. Qu'on donne, si l'on veut, à ces exécutions le nom d'assassinats juridiques: nous avons déclaré plus haut que notre intention n'est pas de justifier Christiern, sous tous les rapports; et nous avouerons franchement qu'une pareille tâche serait, dans cette circonstance, peut-être impossible. Toutefois est-il vrai qu'on eut soin de voiler, par l'apparence des formalités juridiques, ce qu'il y avait de révoltant dans la mesure elle-même (1). Il faut encore convenir que, non-seulement les siècles antérieurs, mais encore des tems assez modernes, ont fourni trop d'exemples de pareilles atrocités commises dans des vues bien moins excusables, et en violation de toutes les lois divines et humaines. Néanmoins, l'histoire n'en parle ordinairement qu'avec beaucoup de ménagement, toutes les fois que les auteurs puissans

(1) Sur douze juges, dont le tribunal était composé, onze étaient Suédois. On n'y voyait siéger qu'un seul Danois. On a prétendu que les sénateurs suédois avaient été invités à un souper, et égorgés. Cette assertion est fausse. L'exécution eut lieu, en vertu d'une sentence, en plein jour, et sur une des grandes places de Stockholm. Les meilleurs auteurs suédois en conviennent eux-mêmes. Cependant, en rétablissant la vérité, nous nous gardons bien de justifier la condamnation. Elle était exécrable.

de ces atrocités n'ont pas fini par succomber. Christiern n'eut pas ce bonheur ; aussi a-t-on cru pouvoir l'outrager sans ménagement.

Nous ne nous étonnons pas que cette mesure violente ait servi de texte à tous les historiens suédois et autres, pour vouer à l'exécration de la postérité la mémoire de Christiern. Ce qui nous étonne, c'est de voir qu'ils ont à peine daigné parler d'un massacre bien plus horrible qui eut lieu à Stockholm, en 1389, où cent soixante-dix habitans de cette capitale furent cruellement tenaillés, sciés en morceaux, et enfin brûlés vifs par les Allemands, protecteurs et auxiliaires du roi fainéant *Albrecht*, vaincu et détrôné par la reine Marguerite. Mais si, du tems de Christiern, on se rappelait encore ce forfait exécrable, on le regardait probablement comme un *experimentum in animâ vili :* les patiens n'étaient que des bourgeois, tandis que le roi de Danemarck avait osé frapper le clergé et la noblesse.

Il y a encore une considération que nous ne devons pas perdre de vue : les ennemis de Christiern, qui voulaient se débarrasser de lui à tout prix, étaient, par conséquent, intéressés à représenter ce prince sous les couleurs les plus odieuses. Aussi n'ont-ils pas hésité à mettre sur son compte toutes les horreurs de son règne, dont il est probable qu'une grande partie a été commise à son insu, par des ministres qui avaient à satisfaire leurs passions et leurs vengeances personnelles.

Nous avons encore une raison bien puissante pour refuser notre croyance à la plupart des historiens de Christiern. Elle consiste dans le grand nombre de mensonges démontrés, et d'exagérations ridicules dont on a rempli son histoire. C'est ainsi qu'on raconte que

plusieurs dames d'une haute distinction, qui cependant ont vécu long-tems après, avaient été mises dans des sacs et noyées, après avoir été forcées de coudre de leurs propres mains les sacs destinés à leur supplice. D'autres prétendent nous faire croire que Christiern aurait déchiré de ses dents le cadavre exhumé du fameux *Steen Sture*, dont il aurait ensuite envoyé les membres épars dans toutes les provinces du royaume. Nous passons sous silence beaucoup d'autres fictions également calomnieuses.

Il y a cependant une autre calomnie qui mérite d'être racontée, pour faire connaître au lecteur jusqu'à quel point on osait alors pousser le mensonge afin de rendre Christiern odieux au peuple suédois. Le clergé et la noblesse, connaissant bien la crédulité stupide du bas peuple, eurent l'impudence de lui faire accroire que Christiern formait le projet de faire couper à tous les paysans un pied et une main, parce que, disait-il, un homme n'a besoin pour labourer la terre que de la moitié de ses membres. Il fallait toute l'ignorance barbare dans laquelle était plongée la populace de ce tems-là, pour qu'on fût parvenu à accréditer des fables aussi absurdes.

Si l'on a pu, sans rougir, employer de pareilles armes, on devait, après avoir remporté une victoire complète, les briser, afin que la postérité ignorât par quels moyens on avait réussi. Ainsi n'ont point pensé les historiens suédois. Ils ont recueilli et conservé soigneusement toutes les calomnies atroces, tous les mensonges ridicules qui leur ont été transmis par leurs devanciers, et ils semblent croire qu'un prince abandonné par la fortune doit aussi être abandonné par la vérité. D'autres calomniateurs se joignent à eux, tels qu'un *Ar-*

kenholtz, dont l'histoire de Gustave Wasa, publiée à Tubingue, en 1801, est un véritable libelle, non-seulement contre Christiern, mais contre le Danemarck en général. Il est fâcheux de voir à quel point des hommes de mérite et d'un vrai talent sont quelquefois influencés par des passions méprisables.

C'est avec regret que nous voyons l'estimable auteur de l'*Histoire des révolutions de Norwège* adopter avec trop de bonne foi une partie des erreurs accréditées par les seuls auteurs suédois. M. *Catteau Calleville*, dont l'ouvrage est d'ailleurs rempli d'intérêt, semble quelquefois n'avoir pas assez apprécié les sources qu'il aurait pu trouver en Danemarck. Il voit tout avec les yeux d'un Suédois; il n'adopte pas, il est vrai, leurs fables, mais il partage souvent leurs erreurs. Et comment s'en étonner? M. Catteau Calleville a habité la Suède pendant plus de vingt ans; il a de l'attachement pour une nation qui lui a témoigné l'estime et l'amitié que ses talens, ses connaissances et ses autres qualités personnelles devaient lui concilier; il connaît à fond la langue, la littérature et l'histoire de la Suède. Il n'en est pas de même des deux autres royaumes scandinaves, où il n'a fait que des voyages peu fréquens et des séjours peu prolongés (1).

Parmi les auteurs danois que M. Catteau semble citer avec complaisance, nous voyons en première ligne le chancelier *Hvidfeldt*. Sa chronique est certainement un beau monument d'histoire; mais, à l'égard de Christiern, ses récits sont loin de mériter une con-

(1) C'est la même raison qui a rendu moins exacts quelques chapitres d'un autre excellent ouvrage publié par le même auteur, en 1802, sous le titre de *Tableau des États danois*, en 3 vol.

fiance aveugle. Appartenant lui-même à la haute noblesse, et défenseur zélé des priviléges de sa caste, Hvidfeldt était nécessairement l'ennemi déclaré de toutes les réformes projetées par Christiern ; et l'auteur qui a fait l'éloge du rétablissement de l'esclavage des paysans, a sans doute puisé dans cet acte un motif puissant pour noircir le prince qui avait rendu les paysans à la liberté, et enlevé à la noblesse plusieurs priviléges onéreux pour la bourgeoisie. Aussi le baron *Holberg*, dans son excellente Histoire de Danemarck, dit-il que, « Si un bourgeois de Copenhague avait » écrit l'histoire de Christien, elle serait bien différente » de ce qu'elle est devenue sous la plume du chance- » lier Hvidfeldt. » Plus loin il s'exprime ainsi : « Il » faut bien se garder d'ajouter foi à l'histoire de ce » roi écrite par Hvidfeldt, qui a représenté plusieurs de » ses actes sous un faux jour. » Malgré sa prudence, ou plutôt sa timidité ordinaire, Holberg n'a pu s'empêcher de rendre hommage à la vérité. Il est fâcheux que M. Catteau n'ait pas assez consulté cet historien, qu'il paraît citer à regret, et seulement dans un des derniers chapitres de son ouvrage.

Parmi les historiens danois modernes, deux ont fait preuve d'un vrai mérite comme historiographes du malheureux Christiern. Le premier est M. *Riegels*, dont l'ouvrage parut en 1796. Quelque véridique que soit cette histoire, nous ne pouvons pourtant blâmer M. Catteau de l'avoir repoussée avec quelque méfiance : d'abord parce que l'auteur ne cite jamais ses sources, et ensuite à cause du ton satirique et peu digne de la gravité d'un historien, qu'il emploie d'un bout à l'autre.

Ces deux reproches ne tombent point sur l'Histoire de Christiern II, publiée, en 1815, par M. *Behrmann*.

Non-seulement l'auteur a lu, examiné, comparé, avec la critique la plus judicieuse, tous les ouvrages relatifs à son sujet, qui ont été publiés dans différens pays de l'Europe ; mais, il a pu encore compulser plusieurs milliers de pièces et de documens inédits qui se trouvent dans les archives royales de Copenhague. Il en est résulté une Histoire de Christiern, qui, malgré quelques imperfections, est néanmoins la meilleure qui existe. Le second volume est rempli de pièces justificatives tirées des mêmes archives royales. Nous y avons trouvé les preuves de tout ce que nous venons d'avancer ; l'histoire de M. Behrmann nous a fourni beaucoup de détails, et nous avons ajouté quelques aperçus qui ont échappé à sa sagacité.

N'oublions pas de rendre hommage à un historien français, M. *Mallet*, qui, dans son *Histoire de Danemarck*, notamment dans celle de Christiern, a bien entrevu la vérité, quoiqu'alors il fût encore impossible de débrouiller le chaos de fables, de calomnies, de mensonges et de préjugés, dont elle était enveloppée. Voici comment il s'exprime, en parlant de la catastrophe de Stockholm : « C'est à ces exécutions que » se bornent presque tous les reproches de quelque im» portance qu'on lui a faits ; le reste de son adminis» tration fut, de l'aveu général, plus favorable que » nuisible aux intérêts de l'humanité. » Et plus loin : « En vérité, si nous voulons prendre pour mesure de la » gloire ou du blâme que méritent les princes, le bien » ou le mal réel qu'ils ont fait aux hommes, je me » persuade qu'il faudra traiter avec indulgence celui » dont il est ici question, de peur d'envelopper dans sa » condamnation une multitude de souverains que la

» censure et le soupçon même n'avaient pas osé atta-
» quer (1). »

On a prétendu que Christiern aspirait au pouvoir absolu. Il est peu probable qu'il ait pu croire à la possibilité de réussir dans une pareille entreprise. Souvent on a vu des princes tomber subitement d'une puissance sans bornes dans la plus extrême abjection. Nous ne sachons pas que l'histoire ait fourni un seul exemple d'un passage en sens inverse, sans qu'il ait été préparé de longue main et amené par une gradation plus ou moins lente. Le pouvoir absolu a fini par s'établir en Danemarck; mais il a fallu cent quarante ans pour assembler et mûrir les moyens qui ont fait éclater cette révolution. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner quelle est la masse de bonheur ou de malheur qu'elle a apportée au peuple danois. Toutefois est-il vrai que le joug qu'impose à une nation le despotisme d'un seul, est plus passager, moins dur, moins odieux que celui dont on est accablé par une aristocratie héréditaire et permanente.

Certes, le règne de Christiern a beaucoup contribué à l'établissement du pouvoir absolu en Danemarck. Plusieurs circonstances y ont concouru. Dans ce nombre, nous plaçons le luthéranisme, ou cette révolution religieuse favorisée d'abord par lui, et définitivement achevée par ses successeurs. Le pouvoir du clergé qu'elle finit par anéantir, fut recueilli comme une espèce d'héritage par l'ordre de la noblesse, qui abusa bientôt de son influence pour imposer à la nation et au roi lui-même un joug insupportable. A la fin, le clergé, furieux d'a-

(1) Histoire de Danemarck, par Mallet; t. 5, p. 459—461; éd. de Genève, de 1787.

voir perdu l'influence qu'il se voyait hors d'état de ressaisir, et trouvant son orgueil et ses intérêts froissés par l'insolence de la caste nobiliaire, fit contre elle cause commune avec la bourgeoisie et les habitans des campagnes, pour offrir au roi Frédéric III ce pouvoir illimité, qui changea tout-à-fait la forme du gouvernement. Il faut convenir, pour rendre hommage à la vérité, que les rois de Danemarck n'ont pas abusé de ce pouvoir monstrueux, aussi souvent et avec autant d'impudence que d'autres princes placés dans les mêmes circonstances.

On a prétendu dernièrement, dans un article de journal (1), qu'un M. *Gersdorff* s'était couvert de gloire en protestant hautement, et seul, contre la révolution de 1660, et contre l'introduction du pouvoir arbitraire en Danemarck. Le fait est vrai; mais, il n'en résulte pas pour M. Gersdorff autant de gloire que l'auteur de l'article dont nous parlons a bien voulu lui en attribuer. Ce personnage était le premier grand dignitaire du royaume, et, en cette qualité, chef de l'ordre de la noblesse danoise. S'il protestait contre la révolution, ce n'était pas en faveur de la liberté du peuple; c'était pour la conservation de la toute-puissance de son ordre. Mais, dès qu'il vit sa cause perdue sans retour, par la désertion du clergé, qui venait de passer du côté du peuple, il fit de nécessité vertu, et consentit à se soumettre avec résignation à un ordre de choses, dont il était désormais impossible d'empêcher l'établissement. Il fit plus : étant tombé malade, le jour de la procla-

(1) *Journal du Commerce*, n. 311 (30 mai 1818), à l'occasion d'un passage du premier chapitre des *Considérations sur les événemens de la Révolution française*, par madame de Staël.

mation de la nouvelle loi fondamentale, il se fit porter au château, pour être le premier à prêter serment de fidélité à un roi absolu, qui venait de s'émanciper de la tutelle de quelques centaines d'insolens dominateurs. Il ne voulut pas perdre d'un côté sans gagner de l'autre; et il y réussit. A la même condition, il aurait changé encore une fois.

Revenons à Christiern. On voit à regret que ce prince n'a pas montré dans ses revers la même fermeté de caractère qu'il avait déployée dans sa prospérité, s'il est permis de dire qu'il en ait joui un seul instant, pendant toute la durée de son règne. Nous avouons franchement qu'après sa chute, il a tenu une conduite que nous voudrions bien appeler résignation, si nous n'étions forcés de la nommer pusillanimité. On lui opposera d'autres princes qui, tombés comme lui du haut de la roue de la fortune, n'ont point perdu leur ancienne grandeur d'ame. Mais, ces princes ont-ils toujours combattu pour les intérêts de l'humanité? Leur propre ambition n'a-t-elle pas creusé l'abîme qui les a enfin engloutis? Le succès de plusieurs de leurs entreprises ne les a-t-il pas environnés d'assez de gloire, pour qu'ils pussent se consoler de leurs dernières disgrâces? Avec des vues souvent bienfaisantes, Christiern échoua toujours; sa seule ambition, autant qu'on peut en juger, était d'être juste, et de corriger des abus sanctionnés par la prescription de plusieurs siècles; et de tous ses efforts pour le bonheur de ses peuples, il ne recueillit que des haines, des calomnies, des persécutions.

Christiern n'avait fait que de tristes expériences; un dernier coup inattendu vint abattre le reste de son courage. Une révolte suscitée contre lui par les évêques et

la noblesse de Jutland, et appuyée d'un côté par le duc de Holstein, et de l'autre par une escadre anséatique, l'avait forcé de chercher son salut dans un exil momentané. Il quitte le Danemarck, avec une flotte considérable, en 1523, pour aller chercher des auxiliaires dans l'étranger. L'opinion de ces tems ne condamnait pas une pareille entreprise. Huit ans furent inutilement employés en négociations et en sollicitations auprès de plusieurs souverains d'Europe, ses parens ou ses alliés. Tous ces princes étaient trop occupés de leurs propres affaires, pour songer à fournir des secours à un roi malheureux, dont le trône venait d'être usurpé par son oncle le duc de Holstein. Ayant enfin ramassé un petit nombre de troupes, Christiern partit d'un port de Hollande pour la Norwège, où il espérait trouver beaucoup de partisans. Aussi, son arrivée, qui eut lieu en 1532, inspira-t-elle au nouveau roi Frédéric, qui se trouvait à Copenhague, une telle frayeur, qu'il envoya de suite, en Norwège, pour traiter avec lui, l'évêque *Canut Gyldenstiern*, muni non-seulement de pleins-pouvoirs illimités, mais encore du grand sceau royal, dont l'apposition au traité devait épargner les lenteurs d'une ratification solennelle. Ce traité ayant stipulé une entrevue entre Christiern et son oncle, afin qu'ils pussent terminer à l'amiable leurs différends, on y ajouta un sauf-conduit, qui garantissait au malheureux prince une entière sûreté et l'inviolabilité de sa personne. Trop confiant dans la sainteté de ces stipulations, Christiern abandonne la Norwège, et monte à bord d'un bâtiment qui, au lieu de le débarquer à Copenhague, le transporte à Sonderbourg, où il fut renfermé, ou plutôt mûré dans une affreuse prison, qu'il ne quitta que vingt ans plus tard, quand

sa décrépitude ne le rendait plus dangereux pour la tranquillité de l'État. Comment s'étonner qu'une perfidie si atroce ait achevé de briser le cœur d'un prince déjà éprouvé par tant de misères ?

Cependant, il ne faut pas croire que toute la noblesse et tout le clergé des trois royaumes, sans exception, aient partagé les mêmes sentimens de haine contre Christiern. Il comptait dans ces deux ordres un petit nombre d'amis, qui lui restèrent fidèles jusqu'à la fin. De ce nombre sont l'archevêque *Trolle*, d'Upsal; l'évêque *Bilde*, le célèbre amiral *Norby*, et d'autres. Nous avons déjà dit que son estimable instituteur avait partagé son exil; il y fut suivi par plusieurs autres personnages de distinction, tels que l'archevêque *Vesalius*, un des bourguemestres de Copenhague, et un autre bourguemestre de Malmoë, ainsi que par plusieurs individus appartenant aux premières familles de Danemarck.

Pour achever de faire connaître combien Christiern était aimé de la masse de sa nation, il suffit de remarquer qu'on vit éclater, pendant sa longue captivité, plusieurs révoltes, qui toutes avaient pour but de renverser du trône le nouveau roi, et d'y replacer Christiern. Une de ces révoltes coûta la vie à douze mille paysans de Jutland.

C'est un devoir de rendre hommage à la vérité partout où on la rencontre, et nous saisissons avec plaisir cette occasion de faire observer que la réhabilitation de la mémoire de Christiern est due au roi actuellement régnant en Danemarck. Quoique descendant en ligne directe d'un usurpateur, il a néanmoins voulu que la vérité fût connue. En faisant ouvrir à l'historien que nous avons nommé plus haut (M. Berhmann), les

archives de l'État, il s'est acquis une gloire, moins brillante à la vérité, mais plus solide et plus digne d'être enviée, que celle qu'on acquiert en faisant couler le sang, et en gagnant des batailles. La postérité, plus équitable que les contemporains, commence enfin à rendre justice au prétendu Néron du Nord. La même postérité a déjà flétri plusieurs princes, canonisés, pour ainsi dire, par la basse adulation de leurs contemporains. Elle en flétrira d'autres encore!!!

HEIBERG.

RÉCLAMATION.

Nous avons reçu de M. Letronne, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), une réclamation relative à l'article de M. Barbier, sur l'ouvrage intitulé : *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes*, par M. Petit-Radel (voy. t. 1, pag. 575—576). D'un autre côté, notre honorable collaborateur, M. Barbier, ayant pris connaissance de cette réclamation, nous adresse lui-même une lettre en réponse. Quelque circonscrits que nous soyons par l'abondance des matières, nous publierons les deux lettres dans le prochain cahier, par égard pour les noms recommandables dont elles sont souscrites, et parce qu'elles contiennent des faits qui ne sont pas étrangers à l'histoire de la bibliographie. Du reste, la *Revue Encyclopédique* ne devant pas être envahie par la discussion de faits personnels, mais devant être uniquement consacrée aux faits et aux discussions littéraires et scientifiques, nous saisissons cette occasion pour prendre l'engagement de mettre désormais un soin particulier à éviter de semblables controverses, inutiles au moins au progrès des connaissances, et par-là même contraires au but qu'on se propose dans ce recueil.

III. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Chimie appliquée aux arts.—On écrit de New-Yorck: On annonce que M. Stapel, Américain, a reconnu et constaté, par plusieurs expériences, qu'il existe, dans l'acide carbonique, une force expansive, analogue à celle de la vapeur aqueuse, et qu'on obtient de ce gaz un degré de force déterminé, avec cinq fois moins de calorique qu'il n'en faut pour obtenir un résultat semblable de la vapeur. On parle déjà de bateaux à la Fulton mis en mouvement par ce procédé économique.

Prisons de Philadelphie. — Les prisons de Philadelphie sont dignes de servir d'exemple à toutes les nations civilisées; on y a adopté une méthode sûre pour détruire toutes les causes des vices que font naître la paresse, l'intempérance et les mauvaises liaisons. Le prisonnier connaît qu'il a mérité la sentence qui le prive de sa liberté; il voit que l'amélioration de ses mœurs est le seul objet que le législateur se soit proposé, en l'arrachant à sa famille et à ses habitudes. La torture, le carcan et les autres peines infamantes sont inconnues aux États-Unis : un individu devenu coupable est ramené aux vrais sentimens de l'honneur par une discipline sévère, surveillée par des hommes extrêmement recommandables.

Dans ces prisons, les deux sexes ne se communiquent point; la nourriture est saine, mais non pas immodérée; les liqueurs spiritueuses sont défendues; la paresse est remplacée par un travail régulier; et le silence, qui donne lieu à des réflexions, est généralement observé. (Voyez, à l'article *Paris*, le précis de l'ordonnance royale, qui vient d'être rendue pour l'amélioration du régime des prisons.)

Population.—Il résulte d'un tableau statistique dressé à New-Yorck, d'après les renseignemens annuels, que le nombre des blancs, aux États-Unis, a augmenté dans la proportion suivante :

en 1790, il y avait 27 noirs sur 100 blancs; en 1800, 20; et en 1810, on n'en comptait plus que 19. On évalue à 10,000 le nombre des émigrans arrivés dans les États de la confédération, en 1794 : ce nombre s'est élevé, en 1817, à 22,240, dont 11,977 Anglais et Irlandais; 2,901 individus venus des possessions anglaises en Amérique; 4,169 Allemands et Hollandais; 1,245 Français; 58 Italiens; 1,569 individus des îles d'Amérique; 321 de divers autres pays.

Géographie. — Indiens gallois. — Les détails suivans sont extraits d'une lettre en date du 21 février dernier, écrite par M. Owen Williams, des environs de Baltimore.

« Les Indiens gallois, y est-il dit, sont aussi peu connus des habitans du continent de l'ouest, que le peuple gallois l'est du monde européen. En 1817, je visitai leur établissement sur la Madwga. Ils forment deux tribus, celle des Indiens Brydone, et celle des Indiens Chadogée. Ils ont leurs établissemens sur deux promontoires appelés Kernau, et situés sous les 40 deg. de latitude septentrionale, et 80 deg. de longitude occidentale. Ces Indiens sont, en général, grands et forts. Ils ont un beau teint, des manières aimables. Ils connaissent l'usage des lettres, et possèdent nombre de manuscrits touchant leurs ancêtres, habitans d'une île qu'ils appellent Brydon. Leur langage est le gallois qu'ils parlent avec plus de pureté qu'on ne le fait dans la principauté de Galles, attendu qu'il est exempt d'anglicismes. Leur religion est le christianisme fortement mélangé de druïdisme. Ils font de la musique et de la versification l'objet de leurs amusemens favoris. Anciennement, ils étaient établis à Llechin, aujourd'hui Lexsington, et autres lieux situés sur les côtes orientales; mais le pays ayant été successivement envahi par des étrangers venus de l'ancien monde, ils se sont retirés dans l'intérieur jusqu'à l'endroit où ils sont maintenant établis. »

AMÉRIQUE DU SUD.

Journaux. — Ce fut au commencement de la révolution du Chili, et sous l'autorité de Carreras, que la presse fut introduite pour la première fois dans ce pays. Auparavant, tous les livres venaient du dehors, et avaient besoin d'une permission d'entrer, accordée par l'inquisition d'Espagne ou de Lima. Trois citoyens

américains apportèrent la première presse de New-Yorck. La première feuille publique qui parut au Chili fut l'*Aurora*, rédigée par Camille Henriques, qui habite maintenant Buenos-Ayres. Le parti opposé à Carreras, appelé les *Larrains*, entreprit alors la publication d'un autre journal, aussi sous le titre d'*Aurora*, qui fut rédigé par Irizarri, maintenant secrétaire-d'état. En ce moment, il paraît, à San-Jago, capitale du Chili, quatre feuilles publiques par semaine; elles s'appellent *Ministerial-Gazette* (c'est la feuille officielle), *El Argos* (l'Argus), *El Duende*, et *El Sol* (le Soleil); elles sortent toutes de la même imprimerie, et sont rédigées par des fontionnaires du gouvernement. Les journaux et les brochures circulent sans frais par le moyen de la poste, et les livres ne paient, à leur entrée, aucun droit. (*Extrait du rapport de M. Bland, commissaire des États-Unis au Chili, mis sous les yeux du congrès, à l'ouverture de la session de* 1818.)

ANGLETERRE.

Missions de la mer du Sud. — D'après une lettre écrite à Londres par M. John Davies, missionnaire anglais, les progrès que le christianisme a faits, depuis 1815, dans les îles de la mer du Sud, surpassent de beaucoup les espérances qu'on avait pu concevoir. Tous les habitans d'Otahiti, d'Eimes, de Tapua-Manu, d'Huaheine, de Raiatea, etc., ont reçu le baptême. A Otahiti, il y a soixante chapelles, où les nouveaux convertis se réunissent une fois le mercredi et trois fois le dimanche. Cette île possède une imprimerie, et l'on s'occupe en ce moment d'imprimer les Évangiles dans le langage du pays.

Sociétés bibliques. — Le révérend John Owen, premier secrétaire de la Société biblique anglaise et étrangère, vient de faire, dans l'intérêt de la distribution des saintes Écritures, un voyage que nous croyons devoir signaler à nos lecteurs. Son but principal a été de visiter les sociétés bibliques de la Suisse; à son retour, il s'est arrêté quelques jours à Paris. Ses qualités personnelles lui ont partout attiré la considération qu'il mérite; en même tems que son zèle ardent, ses talens distingués lui ont gagné les cœurs, et ont concilié de nombreux amis à la cause à laquelle il s'est dévoué.

Quoique fort rapide, son voyage a produit les plus heureux effets; et les diverses sociétés bibliques qu'il a visitées ont redoublé d'activité dans leurs travaux.

M. Owen a fait du bien, parce que, également éloigné de l'incrédulité et du mysticisme, il n'a ni dissimulé la foi inébranlable qu'il professe pour la doctrine chrétienne, ni regardé comme essentielles à la religion de Jésus-Christ, des vérités sur lesquelles on peut différer d'opinion, sans rompre l'*unité de l'esprit* qu'il faut, dit saint Paul dans son épître aux Éphésiens, ch. IV, v. 3, *s'appliquer à conserver par le lien de la paix*.

Typographie orientale. — L'archevêque syrien, de Jérusalem, est maintenant à Londres, afin d'y obtenir de la libéralité des particuliers le moyen d'établir, au Mont-Liban, une imprimerie pour la publication des livres d'instruction et de piété, à l'usage des chrétiens de la Syrie. On n'imprime en syriaque qu'à la propagande de Rome, et à Saint-Antoine, auprès de Tripoli en Syrie; mais, ces deux établissemens fournissent peu de livres, et le peuple syrien, faute de moyens d'instruction, reste dans l'ignorance. Ce motif a déjà déterminé plusieurs Anglais à former à Londres une association pour seconder, à l'aide de souscriptions volontaires, le projet du prélat syrien. Un professeur d'arabe à l'une des Universités anglaises, sera chargé de la correspondance avec la Syrie.

Journal en forme de lettre. — On annonce, à Londres, une nouvelle feuille périodique pour la province, qui, sous le titre de *Correspondant*, paraîtra tous les lundis, et contiendra le résumé des nouvelles de la semaine. Ce qui distinguera ce journal de tant d'autres qui paraissent en Angleterre, c'est qu'il sera publié et expédié dans le format d'une lettre; à cet effet, il sera imprimé avec un caractère très fin et sur un papier fabriqué exprès.

Antiquités. — M. C. J. Rich, résident de la compagnie des Indes à la cour du pacha de Bagdad, a publié, l'année dernière, un second Mémoire sur les ruines de Babylone. Le premier, qui parut, il y a trois ou quatre ans, sous la direction de M. Hammer, célèbre orientaliste à Vienne, dans le recueil intitulé *Mines de l'Orient*, est actuellement à sa troisième édition. L'étude des antiquités a été souvent traitée d'aride, et peut-être avec raison;

mais, on ne saurait faire ce reproche aux recherches de M. Rich. Son séjour à Bagdad lui a fourni une occasion favorable de satisfaire son goût pour les antiquités, et d'examiner le peu qui reste de la capitale de l'ancien empire d'Assyrie.

Beaux-Arts. — Les libraires Rodwell et Martin continuent avec succès la publication des *Vues d'Italie*, par Batty (*Italian Scenery*). Le cinquième numéro que nous avons sous les yeux, contient les vues suivantes de Rome : 1. le temple d'Antonin et de Faustine; 2. le château Saint-Ange; 3. le Colisée; 4. les restes du temple de Vénus; 5. une vue prise sur la colline Palatine.

— Les libraires Sherwood, Neely et Jones, à Londres, font paraître, depuis le mois de novembre dernier, un ouvrage publié par livraisons sous le titre de *Walks through London*, ou *Promenades pittoresques dans l'intérieur de Londres*, par David Hughson. On y trouve une description des édifices, des places publiques, des grands établissemens, enfin de tous les objets dignes de remarque dans la ville de Londres et dans ses faubourgs. Chaque livraison, de 36 pages de texte, est ornée de huit belles gravures en taille douce et de plusieurs gravures en bois. Six livraisons, dont une paraît chaque mois, formeront un volume, et l'ouvrage complet sera composé de deux volumes.

RUSSIE.

Instruction publique. — Fondation de l'Université de Saint-Pétersbourg, le 4—16 février 1819. — S. M. l'empereur ayant, sur le rapport du prince Alexandre Galitzin, ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, arrêté l'établissement d'une Université à Saint-Pétersbourg, a confirmé, le 8 de ce mois, le projet préliminaire de son organisation. En conséquence, le conseiller-d'état actuel Ouvaroff, curateur de l'arrondissement, s'est rendu, le 14, à une séance extraordinaire de la conférence de l'Institut pédagogique central. La séance a commencé par la lecture du rapport de M. le ministre, et du plan confirmé par S. M. I. Ensuite, le curateur a adressé aux membres de la conférence le discours suivant :

« L'établissement de l'Université de Saint-Pétersbourg est un événement mémorable pour tous; pour vous, messieurs, c'est un témoignage éclatant de l'intérêt qu'accorde S. M. l'empereur aux

paisibles conquêtes des lumières. L'Institut pédagogique central qui doit servir à former la nouvelle Université, a terminé honorablement une carrière de quinze années. Les élèves que vous avez formés se distinguent en tous lieux par leur attachement aux devoirs de leur état, et par un noble élan vers l'utilité générale. Aujourd'hui le cercle de vos occupations va s'étendre; vous ne vous bornerez plus à agir sur un nombre choisi d'élèves; vous faciliterez à tous ceux qui cherchent à s'instruire, les moyens de parvenir à leur but! Vos travaux, en s'agrandissant avec la carrière ouverte devant vous, ne seront plus circonscrits dans l'enceinte seule de l'Institut; vous devez obtenir de l'opinion publique la plus belle récompense de vos efforts. Les obstacles qui nous attendent nous sont connus. Le tems et la concorde en triompheront. Toutes les parties qui composent cette nouvelle Université n'ont pas encore atteint le degré de perfection nécessaire; tout n'est pas fait; mais tout se fera, par la fermeté, l'union et le dévouement à la cause générale. Honorer franchement ce qu'il y a de sublime et de sacré dans la vie et dans la nature de l'homme; propager les saines doctrines de la morale fondées sur la religion; répandre les principes solides de l'éducation classique, et obtenir de cette manière la confiance générale et le perfectionnement de cette nouvelle Université dans toutes ses parties; voilà le but vers lequel nous devons tendre de toutes nos forces : je dis *nous;* car, je me suis toujours confondu avec vous, messieurs. Dans le cours de neuf années, vous avez toujours trouvé en moi, j'ose le dire, la volonté constante de partager vos travaux, vos peines et vos succès. Cet accord, qui n'a pas été sans utilité pour l'Institut, sera la base du bon ordre de l'Université nouvelle. La sollicitude infatigable du digne ministre, dont le nom est à jamais lié au nom de l'Université de Saint-Pétersbourg, est un garant de la protection de notre auguste souverain. Puisse ce nouvel asile ouvert aux sciences, fleurir sous ses auspices; puisse-t-il porter des fruits dignes d'Alexandre et de son siècle, dignes de notre patrie pour laquelle il est beau de mourir, mais non moins beau de vivre, — de la vie de l'ame, de l'intelligence et de la pensée. »

Après ce discours, l'assemblée, par un mouvement spontané, a nommé, d'une commune voix, en vertu de l'art. 15 de l'organisation préliminaire, confirmée par S. M. I., S. Exc. M. le prince

Galitzin, ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, membre honoraire de l'Université de Saint-Pétersbourg.

Pour préparer l'ouverture solennelle de l'Université, on va procéder à la rédaction du réglement constitutif dont les dispositions sont déjà énoncées dans le plan préliminaire confirmé par S. M. I. Le principal soin sera de combiner, aux termes du plan, avec les cours particuliers qui se font pour les élèves destinés à l'enseignement, un cours public, qui roule sur les parties principales de l'instruction académique. Au lieu de l'ancienne division commune aux Universités, celle de Saint-Pétersbourg sera divisée en trois grandes sections ou facultés, dont la première renferme les *sciences philosophiques et juridiques*; la seconde, les *sciences naturelles et mathématiques*; la troisième, les *sciences historiques et philologiques*. L'Université et tout l'arrondissement seront gouvernés par un conseil administratif dont le curateur est le président. Il y aura, en outre, un directeur, toujours nommé par le gouvernement, et un recteur annuellement élu par la conférence, de laquelle dépend toute la partie scientifique de l'Université. — Les professeurs les plus habiles seront appelés de l'intérieur et de l'étranger. Il doit y avoir une chaire spéciale de littérature française, dont le titulaire devra être né et élevé en France, pour qu'on soit assuré de la pureté de sa prononciation.

(Ces détails sont tirés, en grande partie, du n° 15 du *Conservateur impartial*, du vendredi 21 février (5 mars 1819, n. st.): journal français imprimé à Saint-Pétersbourg, qui nous a été communiqué à Paris.)

— *Université de Dorpat.* — Il a été fait mention, dans la Rev. Encycl. (pag. 173), de la nouvelle organisation de cette Université. Nous devons ajouter qu'elle a été dotée par l'empereur Alexandre d'un revenu annuel de 88,871 roubles d'argent, et que le traitement des professeurs est définitivement fixé à 1,447 roubles, environ 7,000 francs par an. Après la mort d'un professeur qui n'aura pas encore cinq ans de service, sa veuve ou ses enfans mineurs reçoivent une gratification équivalente à une année du traitement du défunt, et, selon son mérite, une pension indéterminée. S'il a servi l'Université plus de cinq ans et moins de quinze, la gratification reste la même, et la pension est fixée à un cinquième du traitement; elle est d'un quart du traitement

pour quinze ans accomplis. Après vingt-cinq ans de service, chaque professeur conserve son traitement complet, à titre de pension. Les personnes pensionnées ne jouissent pas moins de ce bienfait, lorsqu'elles s'établissent dans l'étranger; et à la mort d'un professeur qui jouit d'une pension de retraite, sa veuve ou ses enfans sont traités comme s'il mourait en activité de service.

Le nombre des étudians de l'Université de Dorpat est d'environ deux cents. Mais, ce nombre va bientôt s'augmenter, vu que l'empereur a ordonné que tous les jeunes gens qui aspirent à un emploi public dans les provinces situées sur la mer Baltique, doivent avoir fait leurs études pendant trois ans, soit à Dorpat, soit à une autre Université de l'empire, avant de fréquenter une Université étrangère.

Société de lecture. — A Neutscherkesk, chef-lieu des cosaques du Don, il a été formé, par M. André Denisow, hettman actuel de ces cosaques, à l'instar des clubs qui subsistent dans la plupart des villes d'Allemagne, une société dont le but est l'instruction et le délassement. La lecture des journaux et d'autres ouvrages périodiques, ainsi que des nouvelles productions littéraires, soit en langues étrangères, soit en langue russe, forme la principale occupation des membres de cette société qui est composée en grande partie d'officiers et de nobles. A côté de la salle de leur réunion, est une pièce pour les jeux de société et pour la conversation. C'est ainsi que l'esprit de sociabilité, qui produit la réunion des esprits et des sentimens, si nécessaire aux progrès de la civilisation, se répand dans les contrées les plus éloignées de la Russie.

Académies étrangères. — Le conseiller-d'état Adelung, littérateur distingué et savant bibliographe, à Pétersbourg, a été nommé par la société philosophique de Philadelphie l'un de ses membres associés.

SUÈDE.

Académie suédoise. — Cette Académie a tenu sa séance publique d'hiver, le 20 décembre dernier, sous la présidence de M. le comte de Flemming. Elle s'est occupée de la distribution des prix pour les sujets qui avaient été présentés par elle, en 1817. Le premier était l'*Éloge de Linnée*; le second, une *Dissertation sur un*

fait d'histoire générale, au gré de l'auteur, pourvu qu'il fût antérieur au seizième siècle; le troisième, un *Essai de philosophie et de morale*. L'éloge de Linnée a été remis au concours; les deux seules pièces qui ont été présentées cette fois n'ayant pas rempli les conditions du programme, un second prix a été donné à l'auteur d'une *Dissertation sur l'invasion des Arabes en Espagne*; une médaille d'or a été décernée à l'auteur d'un *Discours sur la chute du royaume des Lombards en Italie*.

Le prix de poésie devait être accordé à la meilleure pièce de vers dont le sujet était au choix des concurrens. Deux morceaux ont été jugés dignes d'un second prix. Le premier avait pour titre : *l'Élévation de Charles-Jean au trône de Suède*; le second : *Chant aux femmes du Nord*. Outre l'éloge de notre grand naturaliste, l'Académie a remis au concours le même prix de poésie; elle rappelle aussi à l'attention des écrivains nationaux le prix fondé par feu M. le baron Zibet, dont le sujet doit être : *La meilleure manière d'élever de bons citoyens et de les rendre vertueux*. Ce prix consiste dans une médaille d'or de la valeur de 26 ducats. On a distribué ensuite aux académiciens, aux membres du corps diplomatique et aux dames la médaille d'argent que l'Académie a fait frapper cette année, et qui représente les traits de madame Lenngren, surnommée la Sapho du Nord, morte l'année dernière.

Mesures du gouvernement en faveur de l'instruction publique. — Parmi les nombreuses créations nouvelles dont la Suède sera redevable à son monarque actuel, on doit compter entre autres un nouveau Recueil d'Hymnes, pour remplacer les anciennes qui datent de 1695; une nouvelle Traduction de la Bible, dont la traduction du Nouveau Testament est déjà achevée; plusieurs parties du nouveau Code; et un Réglement militaire très étendu sur l'économie de l'armée. Enfin, il est décidé que notre capitale aura un établissement d'instruction publique supérieure, sous le titre de Gymnase.

Nécrologie. — L'archevêque et vice-chancelier de l'Université d'Upsal, le docteur Lindholm, est mort, le 15 février, âgé de 72 ans et demi. Il avait été professeur d'éloquence et de politique dans la même Université, ensuite évêque de Linkoping, et, depuis treize ans, primat du royaume. Dans cette dernière qualité,

il avait sacré deux rois et représenté le clergé dans quatre diètes. Il avait obtenu, l'année dernière, la décoration de l'ordre des Séraphins, qu'aucun ecclésiastique n'avait portée avant lui. Il était du nombre des dix-huit membres de l'Académie suédoise, et ses descendans ont reçu le diplôme de noblesse, sous le titre de Linderskold.

DANEMARCK.

Pyrotechnie. — On parle de nouvelles fusées de l'invention d'un capitaine danois, qui, après s'être élancées à une hauteur prodigieuse, éclatent en jetant une lueur qui s'aperçoit en mer à une distance de 30 à 36 lieues. On pense que, pour la marine, ces fusées pourront fournir d'excellens signaux.

Instruction primaire. — L'enseignement mutuel vient d'être établi à Copenhague (en février 1819) par ordre du roi.

Éducation physique et gymnastique. — Le journal officiel de Copenhague prétend que le gouvernement danois est le premier qui, de nos jours, ait introduit la gymnastique dans l'instruction publique. En effet, elle est enseignée depuis long-tems dans des écoles normales, d'où elle se répand sur toutes les classes du peuple. Elle est particulièrement appliquée à l'éducation militaire. Les élèves, avant de quitter les institutions où cet art est enseigné, subissent un examen public. Dans le courant de l'année dernière, l'institution de la gymnastique militaire a formé quatre-vingt-trois maîtres destinés à enseigner dans les diverses garnisons du royaume l'art de nager. Ils y ont appris à plonger à une profondeur de 14 à 20 pieds; à nager sous l'eau à une distance de 80 à 100 *aunes*. Ils ont été même exercés à nager tout habillés, équipés et armés, ou en portant un homme sur le dos. Dans les diverses institutions tant civiles que militaires de Copenhague, on compte 2,057 individus qui ont appris à nager, dans le courant de l'année dernière.

ALLEMAGNE.

Canaux de navigation en Prusse. — On prépare l'exécution prochaine de vastes plans, déjà approuvés par le gouvernement, et qui tendent à multiplier les communications des rivières et à perfectionner la navigation des fleuves, autant que le territoire prussien le permet. M. le premier président de Winke est un des

coopérateurs les plus actifs de cette entreprise; les travaux commenceront incessamment sous la direction de M. le lieutenant-colonel et chevalier de Kremer; cet officier, qui est très habile dans cette partie, était au service de Norwège, d'où il est passé à celui de Prusse. On espère que ces travaux seront achevés dans quelques années.

Culture intellectuelle et morale, et Institutions scientifiques, en Bavière. — Dans la séance de la seconde chambre des Etats bavarois, du 7 février, le ministre de l'intérieur, en rendant compte de la situation du royaume, a fait connaître l'état général de l'éducation, de la culture intellectuelle et morale, ainsi que des institutions scientifiques.

« Tout vrai patriote, dit le ministre, arrêtera ses regards avec satisfaction sur ce qui a été fait, depuis peu, pour la culture intellectuelle et morale, dans ce pays. Près de cinq mille écoles publiques sont fréquentées avec zèle et assiduité, sans compter l'instruction qui est donnée dans les villes, tous les dimanches et jours de fête. Les précepteurs auxquels les écoles sont redevables de leur succès, sont eux-mêmes sortis des institutions du pays qu'ils honorent par leurs travaux. Outre les écoles élémentaires qui viennent de recevoir un plus grand développement, dix-neuf gymnases ou colléges et sept lycées préparent les jeunes gens pour recevoir une instruction supérieure. Les trois Universités du royaume soutiennent la grande réputation qu'elles ont acquise, et l'on doit rendre toute justice au zèle avec lequel les professeurs propagent et consolident l'empire des lumières et des sciences. L'Académie a été nouvellement organisée, sur un plan digne du sanctuaire des sciences et des arts; son domaine a été agrandi, ses collections d'objets d'arts et de sciences ont été enrichies, et le rétablissement de la tranquillité universelle pourra permettre de lui donner un plus grand degré de perfection et de rendre son influence salutaire plus générale. Plusieurs centaines d'enfans de toutes les classes sont élevés avec soin et préparés à leur destination future dans les établissemens publics, la plupart aux dépens de l'État, et très souvent aux frais de LL. MM. le roi et la reine.

» L'ordonnance de S. M. concernant la liberté de la presse, est sous les yeux de la nation, et ne doit mettre aucune entrave

aux élans de l'esprit, ni enchaîner la libre expression de la vérité, qui n'est jamais à craindre pour un gouvernement ami du bien public. »

Éducation publique, en Hanovre. — Parmi les Allemands recommandables par leurs lumières, et qui les emploient à favoriser les progrès de l'éducation, se distingue M. Natorp, pasteur luthérien et conseiller du consistoire, à Munster. C'est à lui que ses compatriotes westphaliens sont redevables de l'introduction de l'enseignement mutuel dans les écoles élémentaires; il est aussi l'auteur de beaucoup d'ouvrages instructifs et amusans, destinés à l'enfance. Deux ou trois de ces ouvrages ont pour objet le perfectionnement du chant dans les églises protestantes, et la méthode qui y est adoptée ressemble beaucoup à celle que M. Massimino applique à Paris. L'un des derniers ouvrages que le pasteur Natorp a fait paraître sous le titre de Petite Bibliothèque d'Écoles (*Kleine schul Bibliotek*), contient, par ordre systématique, une analyse très judicieuse des ouvrages les plus importans qui ont été publiés en Allemagne pour l'instruction de la jeunesse. On sait que le nombre de ces ouvrages est fort considérable en Allemagne.

Instruction publique. — Universités. — Dans plusieurs Universités d'Allemagne, le nombre des étudians paraît avoir considérablement diminué. Autrefois, le moindre nombre était de cent cinquante à deux cents, et les Universités du premier rang; comme celle de Goettingue, comptaient au-delà de mille étudians, tandis que cette même Université n'en a aujourd'hui que sept cent soixante-dix. Halle en a cinq cents; Breslau, trois cent soixante-six; Heidelberg, trois cent soixante-trois; Giessen, deux cent quarante et un; Marbourg, cent quatre-vingt-dix-sept; Kiel, cent sept; Rostock, cent soixante; Greifswalde, cinquante-cinq; Landshut, six cent quarante; Tubingue, six cent quatre-vingt-dix-huit; Berlin, neuf cent quarante-deux; Leipsick, neuf cent onze; Jéna, six cent trente-quatre; Vienne, neuf cent cinquante-sept; et Prague, huit cent quatre-vingts. Le nombre total de jeunes gens qui, dans les seize principales Universités allemandes, achèvent leurs études, se montait donc, dans les trois premiers mois de cette année, à huit mille quatre cent vingt-un.

En Hongrie, le nombre des étudians de l'Université de Pesth

duit, l'année dernière, de sept cent soixante et onze. Les élèves du gymnase ou collége de Pesth, étaient au nombre de sept cent un, et l'on en comptait trois cent soixante-quinze à celui de Bude. On compte en tout soixante-trois de ces colléges, en Hongrie et en Transilvanie, dont quarante-neuf sont sous la direction d'ordres religieux.

Lexicographie. — Il vient de paraître, à Vienne, un *Dictionnaire de langue illyrienne* ou *serbe*, par *M. Stephanowitsch*. Il contient plus de trente mille mots illyriens, usités dans le pays et expliqués en allemand et en latin. Le même auteur a publié, en 1814, une Grammaire illyrienne, la première qui ait été écrite sur cette langue, et une collection de chansons nationales. Comme la langue illyrienne est fort riche en ce genre, cette première collection fut suivie, en 1816, d'une seconde, dans laquelle on trouve aussi dix-sept morceaux de poésie épique. L'ouvrage, commencé par feu le professeur Schloetzer, à Goettingue, pour faire connaître une langue si peu répandue et pourtant assez bien cultivée, est maintenant continué par M. Stephanowitsch, sur un plan plus étendu.

Histoire romaine. — Législation. — M. Frédéric Bucholz, éditeur d'un ouvrage périodique publié à Berlin et intitulé: *Journal historique et politique pour l'Allemagne* (Journal fuer Deutschland), a fait paraître dans ce recueil, depuis plusieurs années, une suite de fragmens du plus grand intérêt, sous le titre de *Recherches philosophiques sur les Romains*. M. Bucholz, auteur de ces fragmens, se propose aujourd'hui de les réunir dans un cadre particulier; et en remplissant les lacunes, d'en former un ouvrage historique complet. « En commençant, il y a neuf ans, ce travail pénible, dit M. B. dans son annonce, mon but était de contribuer au perfectionnement d'une branche importante des connaissances humaines, celle de la législation; et de rendre évident, par des faits incontestables, puisés dans l'histoire de nos éternels modèles, la puissance protectrice des lois organiques. »

Cet ouvrage paraîtra, le printems prochain, en deux volumes, chez Enslin, à Berlin.

Histoire militaire. — L'archiduc Charles vient de publier, à Vienne, l'*Histoire de la campagne de 1799 en Allemagne et en*

Suisse. Cet ouvrage, dit l'illustre auteur dans sa préface, peut être regardé comme une suite de celui qu'il a publié, en 1813, sous le titre de *Principes de Stratégie développés pour les campagnes de 1796 en Allemagne*. Ce dernier ouvrage a été traduit en français, et est accompagné de notes du général Jomini. Le maréchal Jourdan a publié aussi, en réponse à cet ouvrage, l'*Histoire de la Campagne de 1796*.

Nécrologie.—Le 5 janvier, est mort à Eutin, à l'âge de soixante-sept ans, le conseiller de justice L. A. de Halem, célèbre en Allemagne comme poëte et comme historien. Son Histoire de la maison d'Oldenbourg, celle de Pierre-le-Grand, et son excellent ouvrage, intitulé *Jésus*, l'ont aussi fait connaître avantageusement dans l'étranger.

Le 14 janvier, est mort à Beuchte, dans la principauté de Hildburghausen, le président de consistoire, M. Broeder, savant profond, auteur d'un grand nombre d'ouvrages élémentaires très estimés.

Le 29 janvier dernier, est mort à Augsbourg le professeur Kayser, connu dans le monde littéraire par ses ouvrages historiques et statistiques.

Le Nestor des philosophes allemands, le célèbre Frédéric-Henri Jacobi, conseiller intime du roi de Bavière et ancien président de l'Académie des Sciences de ce royaume, est mort, à Munich, le 10 de mars, âgé de soixante-dix-sept ans.

SUISSE.

Bienfaisance publique. — Une souscription vient d'être ouverte à Genève pour faciliter aux détenus, à leur sortie de prison, les moyens de trouver un état. On avait remarqué depuis long-tems que beaucoup de prisonniers mis en liberté retombaient dans les mêmes fautes qui les avait fait condamner auparavant, par l'impossibilité absolue de gagner leur vie. Un comité de personnes bienfaisantes sera chargé de les aider, jusqu'à ce qu'ils puissent se passer de protection.

On parle, en Suisse, d'un projet philanthropique dont l'objet serait de fournir aux habitans, que la détresse force à s'expatrier, les avances nécessaires pour former des établissemens coloniaux

dans l'étranger. Les cantons allemands sont infestés de malheureux sans domicile fixe, dont la plupart sont Suisses; mais qui, n'étant bourgeois d'aucune commune, sont partout repoussés, et demeurent en proie à toutes les horreurs de la misère au sein de leur pays natal.

Nécrologie. — Le 14 février dernier, est mort, à Zurich, le professeur Hottinguer, l'un des savans les plus éclairés de la Suisse. Il était âgé de soixante-dix ans.

TURQUIE.

Code de lois. — (Extrait d'une lettre de MOLDAVIE, du 15 mars 1819.) On a publié, il y a quelque tems, à Jassi, par ordre du prince-régent Skarlato Callimachi, un Code de lois extraites des Basiliques, et modifiées d'après les usages de la Moldavie. Ce Code est écrit en grec moderne et en moldave. Il sort des presses de la belle imprimerie fondée par M. Eustathios, premier médecin du prince, et par d'autres hommes éclairés. Ce même prince vient de doter le grand collége de Smyrne d'une rente annuelle.

Art théâtral. — (Extrait d'une lettre de VALACHIE, du 16 mars 1819.) M. Jean Vakaresko, boyard du premier ordre, et homme fort instruit, a traduit en grec moderne *la Mort de César*, de Voltaire. Cette tragédie vient d'être représentée avec un grand succès, par des acteurs grecs sur le théâtre allemand établi à Bukarest. C'est M. Iatro-Poulo, professeur du Lycée grec, qui a formé les acteurs par ses soins assidus. Ce savant a étudié les sciences exactes, ainsi que l'art théâtral en Italie, où il a séjourné plus de dix ans. Les habitans de Bukarest aiment beaucoup les représentations dramatiques : ces premiers essais sont d'un heureux augure pour l'avenir.

GRÈCE.

Correspondance littéraire en Grèce. — Dans les cinquième et sixième cahiers du *Mercure grec*, imprimé à Vienne, nous lisons une lettre en grec ancien, adressée par milord Guilford aux Athéniens, dans l'année 1815, et dont la publication est dûe à M. Nicolopoulo, sous-bibliothécaire de l'Institut. Le philanthrope anglais, connu par son zèle pour le bonheur de la Grèce

reconnaissante, exprime dans sa lettre combien il est touché de l'attention des Athéniens, à l'occasion du titre de président que leur société littéraire venait de lui conférer. Elevé à l'école de l'antiquité et de la vertu, il se plaît à regarder comme prochaine la restauration des lumières dans cette malheureuse et intéressante contrée. Il exhorte les Athéniens à persévérer dans leurs travaux : il va plus loin; pénétré de reconnaissance pour l'hospitalité dont il a été l'objet, lors de son voyage à Athènes, ce citoyen d'un pays libre essaie de consoler des hommes subjugués, et joint à sa signature le nom de citoyen athénien. Sa lettre est d'ailleurs écrite d'un style pur et correct, qui annonce une étude approfondie des bons auteurs. Nous en citerons quelques passages.

« Très chers confrères, dit-il, votre lettre, les marques de votre souvenir, et le titre dont vous m'honorez, m'ont fait verser des larmes de joie..... J'accepte, comme un honneur insigne, l'offre que me fait de ses mains la Grèce, relevée du gouffre de l'ignorance! C'est l'ignorance, hélas! qui détruisit tant d'immortelles productions de la sagesse et de la vertu de vos ancêtres! Ces pertes attendriront à jamais les nations qui savent honorer la sagesse et la vertu! Mais, ce que tant de malheurs n'ont pu enlever à la Grèce, c'est son ame qu'elle conservera, quoiqu'elle parût sans vie depuis plusieurs siècles..... Je la vois, cette ame, dans les établissemens utiles que vous commencez à former; je la vois dans l'ardeur de vos jeunes compatriotes pour s'instruire et pour transporter la civilisation de l'Europe dans leurs villes respectives. Tous ces efforts sont nobles et dignes du génie grec. Mais, ô Athéniens, c'est à vous surtout que le devoir de surpasser les autres est imposé, par la noblesse de votre antique origine! En effet, toute la Grèce est riche en beaux exemples; cependant, où trouve-t-on, ailleurs que dans Athènes, tant de souvenirs capables d'exalter les belles ames? Temples de héros, tombeaux de citoyens illustres, monumens d'arts et de sciences, enfin chaque pied du sol attique empreint des traces de vos ancêtres, n'ont jamais cessé d'être l'objet du culte des générations humaines. O vous, leurs descendans! habitant la même terre, fallait-il que vous supportassiez long-tems une vie ensevelie dans les ténèbres de l'ignorance? Non : je vois vos yeux dessillés, et je jure par leurs ames immortelles que vous ne tarderez point d'ar-

tiver au but..... Puissé-je vous prouver un jour par des actions combien je désire voir Athènes ressuscitée par la philosophie! Quant à vous, poursuivez votre honorable carrière, sans vous laisser séduire par les louanges, ni rebuter par les obstacles. »

— Démétrius Aristomènes vient de traduire en grec moderne le discours de J. J. Rousseau sur l'inégalité. Comme l'auteur s'élève en quelque sorte contre la philosophie, le traducteur, dans sa préface, tâche de le justifier. « Quiconque préfère la vie sauvage, doit brûler sa bibliothèque. Mais, celui qui aime la vie sociale, doit aussi aimer l'industrie et la philosophie..... Ainsi, vous êtes dans la société; remplissez les devoirs qu'elle vous impose, et lisez ce discours avec réflexion : sûr que ni Rousseau qui l'a écrit, ni moi qui l'ai traduit, nous n'avons jamais prétendu chasser les hommes dans les bois et dans les cavernes. » La version est pure, exacte, et digne de l'original.

— Un cercle ionien, ou salon commercial, vient d'être fondé à Smyrne par plusieurs négocians grecs de Smyrne et de Chio. Le but de cet établissement est de réunir tout ce qu'il y a d'hommes éclairés et amis de leur nation et de l'humanité, pour délibérer sur les entreprises commerciales et sur les affaires de la communauté. On lit, dans le préambule du réglement, ce qui suit : « Le principe et la base solide de tout bien est l'union. Mais, l'union ne peut être alimentée et maintenue que par la communication fréquente et journalière des hommes avec leurs semblables : c'est pourquoi les soussignés, négocians de Smyrne, après avoir invoqué le Père des lumières, le Dieu de la charité, avons fondé d'un commun accord, etc. »

Cinq administrateurs, un trésorier, et trois conseillers, sont préposés à régir l'établissement, durant un an; après quoi, l'assemblée de tous les actionnaires procédera à leur remplacement par la voie de l'élection.

Le trésorier doit rendre compte de sa gestion aux préposés de l'année suivante.

A l'issue des conférences, un secrétaire donnera lecture de journaux, d'ouvrages de commerce, de morale, etc. Le jeu de cartes est expressément défendu, etc.

Le réglement, imprimé à la petite imprimerie de Smyrne, a été distribué à chacun des actionnaires, dont le nombre s'élève déjà

à quatre-vingts. A l'entrée de la maison, un emblême de deux mains entrelacées porte pour inscription ces paroles d'un ancien : « Une main vient au secours de l'autre. » Plus avant, on lit : « Qu'aucun homme dépourvu de sentimens d'humanité n'entre ici. » Plusieurs autres maximes, tirées des ouvrages des anciens philosophes et de l'Écriture et des tableaux, décorent l'intérieur de la salle. Le trait suivant prouve que ces dignes négocians savent aussi pratiquer ces belles maximes. Le 24 décembre, un violent incendie réduisit plusieurs maisons en cendres. Les dommages furent considérables, des veuves et des indigens avaient éprouvé de grandes pertes. Les actionnaires s'empressèrent de les secourir, et une première collecte s'éleva sur-le-champ à 10,000 piastres de Turquie (environ 8,000 de nos francs). Les étrangers établis à Smyrne en firent autant pour les Grecs qui avaient souffert, et nous aimons à signaler ici leur généreuse philanthropie.

Histoire littéraire. — La civilisation des Grecs modernes continue à faire des progrès rapides. Le nombre de leurs écoles secondaires (gymnases) augmente chaque jour; les principaux établissemens de cette espèce sont à Smyrne, à Kydonios (petite ville de huit à dix mille habitans, vis-à-vis l'île de Lesbos), et dans l'île de Chio. Un jeune homme de Kydonios a séjourné assez longtems à Paris pour se perfectionner dans l'art d'imprimer dans les ateliers de Didot, tandis que la fille d'un professeur du Gymnase de la même ville, nommée Eriantha, âgée seulement de 18 ans, a traduit en grec moderne, l'ouvrage de Fénélon, sur *l'Éducation des filles*. Les habitans de l'île de Chio se sont réunis pour faire les fonds de l'établissement d'une bibliothèque publique.

ITALIE.

Arts industriels. — *Mécanique.* — Un certain M. Brianza, de Milan, vient d'inventer une nouvelle machine à voyager, qui, dit-on, est beaucoup supérieure à celle de M. Drais. Elle se meut en avant et en arrière.

En avant de la voiture est placé un cheval ailé, qui, par l'action de ses ailes, la met en mouvement. On a donné à ces voitures nouvelles le nom de *pégasiennes*.

Art typographique. — Dans le courant de l'année dernière, on

a publié, en Italie, une *Collection complète des caractères typographiques* du célèbre *Bodoni*, mort à Parme, au mois de novembre 1813. C'est le plus beau monument qu'on ait pu ériger à la mémoire de cet artiste infatigable ; aucun autre n'aurait aussi bien fait connaître toute l'étendue de son rare talent et de son goût exquis. Cette collection est vraiment unique dans son genre, et se distingue de toutes les autres, non-seulement par la beauté individuelle de chaque lettre, mais par l'harmonie qui règne entre les divers et nombreux caractères réunis dans cet ouvrage. On y compte deux cent quatre-vingt-onze alphabets latins, cent deux grecs, huit hébraïques, trois rabbiniques, deux chaldaïques, six syriens, deux samaritains, deux arabes, un turc, deux tartares, deux persans, un éthiopien, deux cophtes avec les majuscules, deux arméniens avec les majuscules, deux étrusques, deux phéniciens, un punique, deux polonais, un servien avec les majuscules, un gothique d'après Ulphilas, deux thibétains, un bramin, un malabare, deux allemands avec les majuscules, et soixante-onze russes : en tout, quatre cent treize alphabets que M. Bodoni non-seulement a gravés, mais pour lesquels il a fait aussi les matrices. En y ajoutant encore le grand nombre de culs-de-lampes, de chiffres arabes, de notes, etc., on ne conçoit pas comment un seul homme a pu faire tant de travaux perfectionnés. Le titre de l'ouvrage qui en renferme les échantillons est : *Manuale tipographico del cavaliere Giambatista Bodoni. Parma, presso la Vedova*, 1818; 2 vol. grand in-4. Le premier volume est orné d'un portrait fort ressemblant de Bodoni.

Bibliographie. — Antiquités et Beaux-Arts. — Le libraire J. P. Giegler publie actuellement, à Milan, par souscription, et en français, les Œuvres complètes du célèbre archéologue Ennius-Quirinus Visconti. C'est au zèle éclairé et aux soins infatigables de M. Giegler, que les amateurs des beaux-arts devront de posséder, dans la langue la plus répandue, la collection complète des travaux du savant Italien, qui se trouvaient jusqu'ici disséminés dans une multitude de recueils, d'une acquisition difficile. Nous indiquerons, dans un prochain cahier, les divers ouvrages dont cette édition sera composée.

Bibliographie. — Histoire. — Chronique d'Eusèbe. — On a publié à Milan (imprimerie royale), le premier livre de la Chronique

d'Eusèbe qui, heureusement, s'était conservée dans une traduction en langue arménienne : le texte original grec s'étant perdu, on n'avait eu jusqu'ici qu'une partie de cet ouvrage traduite en latin par saint Jérôme. C'est au docteur Zohaeab, prêtre arménien, qui en possédait le manuscrit, et à l'abbé Angelo Majo, qui en a été l'éditeur, que nous devons cette utile publication qui répandra une nouvelle lumière sur la chronologie des peuples de l'ancien monde. Le crédit généralement accordé à cette Chronique donne beaucoup d'importance à la découverte qui nous la rend tout entière; elle peut être considérée comme l'un des plus précieux monumens de l'histoire des plus anciens tems.

La traduction latine faite avec beaucoup de soin, la comparaison exacte des passages des auteurs grecs classiques, relatifs au texte, ainsi que les notes additionnelles pleines d'érudition et d'une critique saine, relèvent beaucoup le prix de cet ouvrage. Il est suivi de la Chronique de Samuel d'Ania, Arménien, publiée aussi pour la première fois.

Antiquités. — Beaux-Arts. — On vient de trouver, à Rome, un Apollon en bronze, dont les formes sont d'une rare beauté, et qui surpasse toutes les statues de bronze trouvées jusqu'à ce jour.

Au sujet des recherches que l'on va faire dans le Tibre, pour en retirer les monumens qui pourraient y être ensevelis, le célèbre antiquaire italien, M. Carlo Fea, vient de publier une brochure, où il cherche à prouver, par des faits historiques, que le résultat de cette entreprise ne répondra nullement aux grandes espérances que les actionnaires en ont conçues.

Beaux-Arts. — Le célèbre Canova est actuellement occupé à terminer deux nouveaux monumens de son art admirable : une statue de Pie VII, qui va être érigée dans le Vatican, et un groupe de Mars et Vénus, destiné pour le prince-régent d'Angleterre.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Société des Arts et des Sciences d'Utrecht. — Parmi les questions que cette Société a proposées pour sujets de prix qui consisteront en médailles de la valeur de trente ducats, on distingue les deux sujets suivans :

1. Peut-on espérer que la physique et la psychologie, dont la

philosophie spéculative nous présente l'idée générale, seront un jour considérées comme des sciences étroitement liées ensemble, et par quelles raisons peut-on l'espérer? Dans le cas d'une réponse négative, examiner pourquoi ces deux sciences paraîtraient devoir toujours rester séparées l'une de l'autre.

2. Indiquer les rapports qui existent entre les mathématiques et la philosophie spéculative; quels avantages résultent de ces rapports pour les deux sciences; pourquoi l'étude des mathématiques, abstraction faite de l'application de cette science à la physique, est nécessaire au philosophe, et comment la philosophie spéculative peut contribuer à perfectionner les mathématiques pures, etc.

Les Mémoires destinés à concourir pour le prix pourront être écrits en hollandais, en allemand, en français, en anglais ou en latin, et seront adressés, francs de port, avant le premier octobre prochain, à M. J. F. Schrœder, directeur et secrétaire de cette Société, professeur à l'Université d'Utrecht.

Société d'économie rurale des Pays-Bas, à Harlem. — Cette Société vient de publier le programme d'une exposition de plantes qui aura lieu dans la ville de Harlem, les 7, 8, 9 et 10 juillet prochain. La Société invite au concours tous les cultivateurs et amateurs du royaume.

Instruction publique. — Écoles primaires gratuites. — Il résulte du dernier rapport annuel sur les écoles gratuites d'Amsterdam, que, dans les onze écoles de ce genre, trois mille six cent cinquante enfans ont reçu, l'année dernière, l'instruction gratuite, sans compter sept cent quatre-vingt-seize enfans qui n'ont fréquenté que l'école du soir.

FRANCE.

Ecole de jeunes naturalistes, établie près le Jardin du Roi. — Le roi vient de créer, sur la proposition du ministre de l'intérieur, une école de jeunes naturalistes-voyageurs, attachée au Jardin du Roi et placée sous la direction des professeurs de ce bel établissement. Les élèves seront choisis au concours par les professeurs; et, quand ils auront reçu une instruction suffisante, ils voyageront, dans les différentes parties du monde, aux frais et pour l'intérêt de l'État.

Ces excursions se feront, d'après les itinéraires tracés par les professeurs, et de manière à éviter que des contrées déjà connues soient explorées de nouveau, à moins de circonstances particulières ou de vérifications essentielles à faire. Toutes les recherches de ces voyageurs seront dirigées vers un but d'utilité réelle. Cette institution, qui promet les plus heureux résultats, est un germe, fécond par lui-même, qui se développera dans la suite au profit des études philosophiques : on peut la considérer comme le noyau d'une corporation de naturalistes, analogue à l'organisation actuelle du corps des ingénieurs des mines.

Botanique médicale.—La plante appelée *xenopoma thea sinensis*, sorte de *thé* inconnu même aux Anglais, apportée en France, il y a deux ans, par un Russe, a été examinée, par ordre de S. Exc. le ministre de l'intérieur. Les académiciens, les chimistes et les médecins ont reconnu ses vertus sudorifiques et stomachiques. On peut faire usage de ses feuilles vertes, au moment où l'on vient de les cueillir. Sa culture est facile : elle se fait en serres dans le nord de la France ; il est présumable que la plante s'acclimatera dans le midi, et dans l'Italie. On délivre cette plante, avec une instruction imprimée sur la manière de s'en servir, à la pépinière de M. Fortin, avocat, rue du Faubourg-du-Roule, n° 19.

—M. le docteur Landò, médecin du bureau de charité du premier arrondissement de Paris, a dernièrement adressé au ministre de l'intérieur, et présenté au Cercle médical, un *Mémoire sur la vertu fébrifuge des fleurs de la centaurea calcytrapa Linnei.*

Les observations de M. Landò, appuyées de l'historique et des succès de plusieurs cures, prouvent que les fleurs de cette plante indigène, qui est très commune, remplacent parfaitement le *quinquina* dans le traitement des fièvres intermittentes, et de plusieurs autres maladies.

Les fleurs de la *centaurea calcytrapa* peuvent être employées en poudre, en infusion, en décoction et en extrait. Pour rendre leur vertu fébrifuge plus active et plus constante, on doit les administrer en infusion dans le vin. M. Landò propose de substituer ce médicament indigène aux fébrifuges exotiques, toujours dispendieux, et trop souvent détériorés ou falsifiés. Son adoption serait d'une grande économie dans les hôpitaux et autres établis-

semens publics, et d'un grand avantage pour les classes pauvres.

Déjà le Cercle médical a fait un rapport favorable sur le travail et sur les expériences de M. Landò. La Faculté de médecine, consultée à cet égard par le ministre de l'intérieur, s'occupe actuellement du même objet.

C'est en herborisant sur les montagnes de la Ligurie, en 1802, que M. Landò analysa, pour la première fois, les fleurs de la *centaurea calcytrapa*, et soupçonna le parti qu'on en pouvait tirer. Il en fit souvent l'application depuis, dans ses cures, en les prescrivant particulièrement aux pauvres et aux gens de la campagne, et il reconnut que leur vertu éminemment fébrifuge était incontestable.

Art vétérinaire. — M. Boulanger, vétérinaire à Clermont (Oise), a inoculé avec succès, à Brueil-le-Sec, le troisième jour de leur naissance, douze agneaux d'un troupeau dans lequel le claveau s'était manifesté, en janvier dernier, et avait enlevé vingt-sept agneaux sur trente-un.

Nécrologie littéraire. — On écrit de Reims que la mort vient d'enlever au collége royal de cette ville un professeur de rhétorique très distingué, M. J. B. Varney. Après de brillantes études faites au collége des Grassins, M. Varney y obtint une chaire. Lorsque la patrie fut menacée, au commencement de la révolution, il vola à sa défense, en qualité de simple grenadier, mérita bientôt le grade d'officier; et c'est au milieu du bruit des armes et des cris de victoire, qu'il fit la meilleure traduction que nous possédions des *Commentaires de César* (2 vol. in-8., 1809 ou 1810). Rentré dans l'instruction publique, lors de la formation des écoles centrales, il fut professeur de grammaire générale, puis professeur de rhétorique à Chaumont, d'où il passa au collége de Reims, où il laisse les regrets les plus vifs, et les plus honorables souvenirs.

PARIS.

INSTITUT DE FRANCE.

Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences, tenue le 22 mars 1819.

M. Vauquelin, président de l'Académie, étant absent, M. Sané, vice-président, occupe le fauteuil.

La séance est ouverte par l'annonce des prix décernés, et par la lecture du programme des nouveaux sujets de prix.

Dans la séance publique du 17 mars 1817, l'Académie avait proposé, pour sujet du prix de physique, à donner en 1819 : 1° Déterminer, par des expériences précises, tous les effets de la diffraction des rayons lumineux directs et réfléchis, lorsqu'ils passent, séparément ou simultanément, près des extrémités d'un ou de plusieurs corps, d'une étendue soit limitée, soit indéfinie, en ayant égard aux intervalles de ces corps, ainsi qu'à la distance du foyer lumineux d'où les rayons émanent; 2° conclure de ces expériences, par des inductions mathématiques, les mouvemens des rayons dans leur passage près des corps.

Ce prix a été remporté par M. Fresnel, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, déjà connu par de semblables succès dans une carrière ouverte par les savans depuis un petit nombre d'années.

Le prix fondé par M. Alhumbert, et que doivent alternativement donner les Académies des Sciences et des Beaux-Arts, appartenait, cette année, à la première Académie, qui l'a décerné à la meilleure description anatomique des vers intestinaux, connus sous les noms d'*ascaris-lumbricalis* et d'*echinorhynchus-gigas*; l'auteur est M. Jules Cloquet.

Le prix de statistique, fondé par un anonyme, a été remporté par M. Moreau de Jonnès, correspondant de l'Académie, pour l'écrit intitulé : *Statistique des colonies françaises occidentales, appliquée à leur économie politique.*

L'Académie a regretté de ne pouvoir donner une seconde médaille à M. Trouvé, auteur de la *Statistique du département de l'Aude*. Exprimer un tel regret, c'est décerner un second prix (1).

La médaille de Lalande, pour l'observation la plus intéressante ou le Mémoire le plus utile à l'astronomie, qui aura paru dans l'année, a été donnée à M. Pons, directeur-adjoint de l'observatoire de Marseille, pour les trois comètes qu'il a découvertes en 1818.

---

(1) Le ministre de l'intérieur, informé du vœu de l'Académie, a fait les fonds nécessaires pour la fabrication d'une seconde médaille. Par l'effet de cette munificence éclairée, M. Trouvé n'aura pas seulement mérité le prix; il l'aura obtenu.

Prix proposés pour 1821.

L'Académie remet au concours la question suivante :

Déterminer les changemens chimiques qui s'opèrent dans les fruits, pendant leur maturation et au-delà de ce terme.

On devra, pour la solution de cette question :

1°. Faire l'analyse des fruits, aux principales époques de leur accroissement et de leur maturation, et même à l'époque de leur blessissement et de leur pourriture.

2°. Comparer entre elles la nature et la quantité des substances que les fruits contiendront, à ces diverses époques.

3°. Examiner avec soin l'influence des agens extérieurs, surtout celle de l'air qui environne le fruit, et l'altération qu'il éprouve.

On pourra borner ses observations à quelques fruits d'espèces différentes, pourvu qu'il soit possible d'en tirer des conséquences assez générales.

Nouveau sujet.

Donner une description comparative du cerveau, dans les quatre classes d'animaux vertébrés, et particulièrement dans les reptiles et les poissons, en cherchant à reconnaître l'analogie des diverses parties de cet organe, en marquant avec soin les changemens de forme et de proportions qu'elles éprouvent, et en suivant, le plus profondément qu'il sera possible, les racines des nerfs cérébraux. Il suffira de faire les observations sur un certain nombre de genres choisis dans les principales familles naturelles de chaque classe; mais il sera nécessaire que les principales préparations soient représentées par des dessins suffisamment détaillés, pour que l'on puisse les reproduire et en constater l'exactitude.

Chacun de ces prix est une médaille d'or, de la valeur de trois mille francs. Le terme de rigueur pour l'envoi des Mémoires est le premier janvier 1821. Ces Mémoires doivent être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté joint au Mémoire.

Prix de physiologie expérimentale, fondé par un anonyme, pour l'année 1820.

Une médaille d'or de la valeur de 440 francs sera décernée par

l'Académie, à l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui lui aura été adressé, avant le premier décembre 1819, et qui lui paraîtra avoir contribué le plus aux progrès de la physiologie expérimentale.

Après la distribution des prix et la lecture des nouveaux programmes, M. Fourier a lu, sur la théorie de la chaleur, un discours dans lequel il expose l'état actuel des connaissances sur cette branche de la physique. Il a su, par une savante analyse, rendre tout-à-fait mathématique cette partie importante. Il a fait connaître suivant quelles lois se propage et se distribue la chaleur, en passant d'un milieu uniforme dans un corps plus ou moins chaud que ce milieu, et généralement d'un corps dans un autre. Il a dû, pour cela, perfectionner le calcul intégral appliqué aux différences partielles, et reculer de ce côté les bornes du calcul infinitésimal. Ce perfectionnement apporté dans un instrument d'une extrême utilité, en a multiplié les applications. Déjà beaucoup de questions sur les ondulations des fluides et la vibration des surfaces élastiques, ont trouvé facilement leur solution par ce moyen. M. Fourier termine l'exposition de ses recherches sur la chaleur, par des considérations d'un très grand intérêt sur la chaleur du globe, et les variations qu'elle éprouve par les actions périodiques du soleil, depuis la période diurne, jusqu'aux périodes séculaires.

M. Delambre a succédé à M. Fourier; il a prononcé l'éloge de M. Périer, habile mécanicien, mort au mois d'août de l'année précédente. M. Périer fut un de ces hommes actifs, plus jaloux de faire beaucoup de bien que de faire beaucoup de bruit. Il n'a point laissé d'ouvrages imprimés, ni d'ouvrages manuscrits. Mais, il a établi en France les premières machines à vapeur. Il en a propagé l'usage et les applications variées, pendant plus de quarante années : il a fondé de grands et beaux ateliers, fondu des canons, construit des moulins, dans le fort de la guerre, et des moulins à bras, dans une disette provenant du chomage forcé des autres moulins : il a fabriqué les élémens d'une foule de machines, et perfectionné des arts utiles : M. Périer a donc bien mérité des arts, des sciences et de son pays. Et comme sa vie fut celle d'un homme vertueux, sa mémoire doit être en même tems honorée par les amis du savoir, les gens de bien et les bons citoyens.

Dans un dénuement presque absolu de matériaux pour rédiger un pareil écrit, on conçoit toutes les difficultés qu'avait à vaincre

le savant secrétaire, pour composer un éloge qui devait se recommander surtout par la force des faits et l'enchaînement de leur exposition.

M. Biot a ensuite rendu compte de la continuation des travaux entrepris pour déterminer la figure de la terre, et des résultats des observations du pendule, faites, en 1817, aux îles Shetland.

On connaît les grands travaux des Français pour mesurer un arc du méridien, depuis Dunkerque jusqu'à Barcelonne, première opération exécutée par MM. Delambre et Méchain; et depuis Barcelonne jusqu'aux îles Pithiuses, par MM. Arago et Biot.

La configuration du continent européen n'a pas permis aux Français de pousser plus loin vers le nord la mesure méridienne de la terre.

Mais, depuis plusieurs années, les Anglais, pour dresser une grande carte de leur pays, ont entrepris de très belles opérations astronomiques et géométriques. Ces opérations, commencées dans le sud de l'Angleterre, sous la direction du général Roy, ont été continuées jusqu'en Écosse et aux îles Shetland, sous la direction du colonel Mudge (1), correspondant de l'Académie des Sciences pour la section d'astronomie.

On a senti combien il serait important de comparer les moyens d'observation des astronomes anglais et français, et de lier les deux systèmes d'opération, pour en former comme une mesure unique et continue.

Telles sont les raisons qui, dans l'été de 1817, ont fait envoyer M. Biot en Écosse, pour y observer la longueur du pendule, suivant l'ingénieux appareil de Borda, d'abord à Édinburgh, ensuite aux îles Shetland. Telles sont aussi les raisons qui, dans l'automne de 1818, ont fait envoyer MM. Arago et Biot à Dunkerque, pour y combiner leurs observations avec celles du colonel Mudge et de ses collaborateurs MM. Colby et Gardner.

Les Anglais ont apporté leur magnifique secteur, exécuté par

---

(1) L'auteur de cet article a connu personnellement le colonel Mudge, directeur de l'Ecole royale d'artillerie et de génie à Woolwich, ses collaborateurs MM. Colby, Gregory, et le professeur P. Barlow; il leur a dû de connaître une foule de travaux importans, de voir à plusieurs reprises les grands et beaux établissemens militaires de Woolwich, et s'estime heureux de saisir cette occasion pour leur témoigner de nouveau sa vive reconnaissance.

Ramsden. Les Français apportèrent leur cercle répétiteur, exécuté par Fortin : l'industrie et la science des deux nations se trouvèrent en présence.

Le prix de la lutte dut être partagé entre les combattans des deux nations. Les observations furent faites séparément et d'une manière parfaitement indépendante; puis calculées par des méthodes spéciales. Les résultats s'accordèrent avec une étonnante précision; et non-seulement les observations simultanées donnèrent pour Dunkerque la même latitude, mais ces déterminations nouvelles s'accordèrent également bien avec celles que M. Delambre avait faites vingt-cinq ans auparavant.

Le capitaine Kater a, depuis peu, mis à l'épreuve un pendule ingénieux dont il est l'inventeur. Ses observations, faites aux lieux mêmes où M. Biot avait opéré, dans la Grande-Bretagne, ont donné les mêmes résultats. Tels sont les avantages et les garanties que présente une science éminemment perfectionnée.

Pour compléter cette belle série d'opérations; une chose reste encore à faire, et tous les savans doivent en désirer, en demander l'exécution. C'est de joindre de nouveau, par une triangulation étendue (1), les côtes opposées de France et d'Angleterre : alors, les vérifications trigonométriques achèveront de donner aux opérations astronomiques la certitude la plus entière.

M. Biot sait toujours se faire entendre du public avec intérêt, parce qu'il décrit, avec une grande clarté et une gradation qui excite et soutient l'attention, les instrumens, les opérations et les moyens de la science et des arts.

La séance s'est terminée par la lecture d'un Mémoire de M. Latreille sur les insectes peints ou sculptés sur les monumens antiques de l'Égypte. Dans ce Mémoire, l'auteur fait voir les secours variés que la science de l'histoire naturelle peut fournir aux érudits et aux artistes, pour la classification et l'intelligence de sculptures qui, tantôt sont des copies fidèles d'êtres existans, tantôt des mélanges bizarres de membres d'animaux divers, tantôt enfin tout-à-fait fantastiques. CH. DUPIN, membre de l'Institut.

---

(1) Cette opération a déjà été faite, en 1787, par MM. Delambre, Legendre et Méchain; il serait impossible sans doute d'avoir aujourd'hui de meilleurs observateurs; mais on aurait de meilleurs instrumens, et par-là des résultats plus certains.

—L'Académie des Sciences vient de nommer associés-correspondans M. Dutrochet, résidant à Châteaudun (Cher) ; et M. Dunal, botaniste de Montpellier, en remplacement de M. Ortega, botaniste espagnol décédé à Barcelone.

Société de médecine de Paris. — Cette Société a décerné, dans le cours de l'année 1818, quatre médailles d'émulation en or, à MM. Fréteau, médecin à Nantes ; Carron, à Annecy ; Bard, à Beaune ; et Bonnieu, à Rennes. Elle a aussi mis au concours trois questions d'un grand intérêt : Sur la *classification des médicamens* ; sur les *pertes utérines* ; sur les *fièvres essentielles*. On peut consulter le *Journal-Général de Médecine*, tome 66, cahier de janvier 1819.

Divers Etablissemens d'instruction et Sociétés d'utilité publique. — L'extrême abondance des matières, qui nous fait déjà dépasser, dans ce cahier, les limites ordinaires que nous nous sommes fixées, nous oblige d'ajourner plusieurs détails intéressans sur *l'Athénée de Paris*, où M. Say a professé avec distinction, cette année, l'économie politique, admise depuis peu, par une ordonnance royale, au nombre des sciences enseignées à l'École de Droit de Paris ; sur le *Collége de France*, où M. Daunou a fait l'ouverture de son Cours d'histoire, science considérée par lui comme la morale expérimentale des nations et des gouvernemens, et comme une source féconde de faits instructifs pour les sciences morales et politiques ; sur la *Faculté des Sciences de Paris*, où les cours de philosophie, de M. Cousin ; d'éloquence, de M. Villemain, et de plusieurs autres professeurs distingués, attirent un grand nombre d'auditeurs ; enfin, sur la *Société d'encouragement pour l'Industrie nationale*, sur la *Société royale d'Agriculture du département de la Seine*, qui a tenu, le 18 avril, sa séance publique annuelle, et distribué des prix et des médailles ; sur la *Société établie à Paris pour l'amélioration de l'Instruction primaire*, qui continue ses utiles travaux.

Nous annoncerons seulement la formation d'une nouvelle *Société pour le perfectionnement des Méthodes*.

— Les membres de cette société, qui sont presque tous au nombre des premiers fondateurs de la *Société d'éducation*, convaincus que les progrès des lumières et le perfectionnement des arts et des sciences, sont les moyens les plus propres à améliorer

le sort de l'homme, se sont réunis pour chercher les meilleures méthodes d'éducation et d'instruction. Ils doivent s'occuper de ce qui est relatif à l'éducation physique et gymnastique, morale et intellectuelle, scientifique et industrielle; et travaillent à perfectionner les méthodes d'enseignement, en encourageant la publication des méthodes nouvelles, jugées utiles, en décernant des prix et des médailles aux auteurs des meilleurs ouvrages sur l'éducation, ainsi qu'aux instituteurs qui se seront distingués dans l'application des méthodes perfectionnées. Cette société, dont les membres s'engagent à payer une rétribution annuelle de 20 fr., se réunira, tous les six mois, en assemblée générale, pour entendre les rapports du conseil sur l'emploi des fonds, et sur les résultats de ses travaux. Elle aura, en France et dans l'étranger, des associés correspondans, choisis parmi les hommes distingués dans les sciences, les arts ou la littérature. Le conseil se compose de cinquante-six membres distribués en huit comités : 1. *d'éducation physique*; 2. *d'éducation morale*; 3. *des langues*; 4. *des sciences historiques*; 5. *de droit et d'économie politique*; 6. *des sciences mathématiques*; 7. *des sciences physiques*; 8. *des arts libéraux*. Le conseil choisit dans son sein un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire-général, de deux secrétaires, d'un trésorier et d'une commission des fonds, composée de trois membres. Ce bureau est élu, tous les ans, à la majorité absolue. On fera imprimer, chaque année, le compte rendu des travaux et de l'état des fonds de la société, la liste de ses membres, avec la quotité de chaque souscription. La société publiera un recueil de Mémoires. M. A. J.

Jurisprudence et droit public. — Création de nouvelles chaires à l'Ecole de Droit de Paris. —Une ordonnance royale, du 24 mars, porte : Qu'attendu l'accroissement du nombre des étudians en droit, l'Ecole de Droit de Paris sera divisée en deux sections enseignant les mêmes matières ; il y aura, en outre, dans l'une des sections, une chaire de commerce, et dans l'autre, trois chaires : l'une de droit positif et de droit administratif français ; l'autre, d'histoire philosophique du droit romain et du droit français ; la troisième, d'économie politique. La chaire du droit français, établie en 1809, est supprimée par cette nouvelle organisation. Le cours d'économie politique ne sera pas obligatoire pour l'obtention des grades.

Amélioration du sort des détenus. — Une autre ordonnance royale, dont les bienfaits s'étendront à toute la France, prescrit un nouveau régime et de nouveaux réglemens pour les prisons. Elle crée une société royale pour l'amélioration des prisons du royaume, et un conseil particulier pour les prisons de Paris.

Économie politique.—Mémoire sur les subsistances de Paris.— Les calamités que les disettes de 1816 et 1817 ont fait peser sur la France et sur le peuple de Paris en particulier, ont inspiré à M. Ternaux un projet sur *les moyens d'assurer les subsistances de la ville de Paris, par l'établissement d'une compagnie de prévoyance* (1). Ce projet nous a paru dicté par la philanthropie la plus éclairée, et renferme des vues ingénieuses et sages. Telle a dû être aussi l'opinion de plusieurs hommes influens dans l'administration; car nous savons que ce projet a fixé sérieusement leur attention. Une lettre du savant économiste, M. Say, imprimée à la suite du Mémoire, et adressée à l'auteur, en développe les bases, et en fait apprécier les résultats. Nous avons aussi sous les yeux un extrait du N. CLXXV du *Bulletin de la Société d'encouragement*, contenant une notice sur l'introduction en France des chèvres de Cachemire, originaires du Thibet, entreprise que les journaux étrangers ont niée comme fabuleuse, et dont l'heureuse exécution promet d'affranchir la France d'un tribut imposé par le luxe.

Chronologie. —Le Journal de la librairie annonce comme étant *sous presse, et devant paraître dans le mois prochain*, les Annales des Lagides, ou *Chronologie des rois grecs d'Egypte successeurs d'Alexandre-le-Grand*; ouvrage couronné par l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France, au concours de l'année 1818 (2); par M. Champollion-Figeac. Paris, chez Le Normant, Fantin et compagnie; H. Nicole. 1819. Cet ouvrage formera 2 volumes in-8. contenant plusieurs tableaux chronologiques, et des planches de médailles nouvellement expliquées. Le suffrage imposant que ce travail a obtenu, le recommande d'avance aux amis des études historiques, dans ce tems surtout où des ouvrages d'érudition apparaissent si

(1) Brochure in-4. de 52 pages.

(2) Voyez, R. E., Tome 1; pag. 506.

rarement sur la scène littéraire. On a rassemblé dans celui-ci toutes les notions que les auteurs et les monumens de l'antiquité ont pu fournir, sur le règne des Ptolémées en Egypte. Les époques principales ont été le plus souvent déterminées au moyen des diverses ères comparées et rapprochées des observations célestes qui appartiennent à l'astronomie ancienne. L'auteur s'est attaché à faire connaître les moyens chronologiques dont il s'est servi, pour qu'ils puissent être appliqués aux recherches analogues à celles qu'il a faites ; et à cet égard, son ouvrage sera d'une utilité presque générale pour la chronologie des trois premiers siècles antérieurs à l'ère chrétienne.

Journal grec imprimé à Paris. — Nous avions déjà un *Hermès romanus*, ou Mercure latin ; on va lui donner une rivale dans une *Athéné* ou Minerve grecque, dont le principal but est de propager en Grèce les connaissances de l'Europe.

L'Athéné fera connaître les travaux de nos écrivains, de nos savans, de nos artistes. Ceux qui voudront y faire annoncer leurs ouvrages devront s'adresser à M. Joannidi, de Smyrne, qui traduira en grec les prospectus ou annonces. Ce journal paraîtra deux fois par mois. Prix, 10 fr. par trimestre. On s'abonne chez MM. Baudouin, rue de Vaugirard, n. 36 ; chez M. Joannidi, rue Saint-Jacques, n. 135. On trouve au café de la même maison la *Minerve grecque*, en lecture, à raison de 5 fr. par an.

Beaux-Arts. — D'après les ordres du Roi, son Exc. le ministre de l'intérieur a chargé M. Ramey d'exécuter la statue de *Pascal* ; M. Lesueur, celle de *Montaigne* ; M. Bridan, celle de *Bossuet* ; M. Cortot, celle de *Corneille* ; M. David, celle de *Racine* ; M. Laitié, celle de *Lafontaine* ; M. Baggi, celle de *Montesquieu*. Ces figures doivent être en marbre et dans la proportion de six pieds ; elles devront être placées dans les villes où les grands hommes qu'elles représentent sont nés, ou dans les villes les plus voisines du lieu de leur naissance.

N. B. Nous avons sous les yeux un exemplaire arrivé depuis peu à Paris de la *Chronique d'Eusèbe*, annoncée dans le tome premier, pag. 376, et ci-dessus, pag. 175 et 176 ; nous rendrons compte de cet ouvrage.

IV. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

American Entomology, or Description of the insects of north America, illustrated by coloured figures from drawings executed from nature. By Thom. Say, membre de l'Académie des Sciences naturelles. Philadelphia, 1817. C'est-à-dire, Entomologie américaine, ou Description des insectes de l'Amérique du nord, etc.

Cet ouvrage se distingue par la précision des dessins et par la clarté des descriptions. M. Guillaume Barton, professeur de botanique à l'Université de Pensylvanie, publie en huit cahiers in-4, chacun orné de six gravures coloriées, un ouvrage non moins important destiné à faire connaître les plantes du pays et leurs usages. Il est intitulé : *Vegetable materia medica of the united state, or medical Botany, Philadelphia, by Carey.*

ANGLETERRE.

Chronological and historical illustrations of the ancient architecture of Great-Britain. — Description historique et Chronologique des anciens monumens d'architecture de la Grande-Bretagne, avec une suite de planches représentant les vues, les plans des différentes classes de bâtimens, et le détail des styles d'architecture adoptés à différentes époques dans la Grande-Bretagne; suivi d'une notice historique sur les édifices entiers, ainsi que sur les parties qui les composent; par John Britton. A Londres, chez Taylor, n. 59, High-Holborn, et chez l'Auteur, Tabislock place. — Si, comme l'a judicieusement observé un écrivain de

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à la suite du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui nous paraissent dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

nos jours, les édifices publics d'un royaume sont l'histoire la plus authentique de l'origine, de la splendeur, de la décadence et même de l'esprit du peuple qui les a élevés : avec quel intérêt toutes les classes de lecteurs ne doivent-elles pas accueillir l'ouvrage dont nous annonçons la récente publication en Angleterre!

Sans rapporter ici les nombreux éloges que les feuilles anglaises s'accordent à donner à cet ouvrage, tant pour le dessin et la gravure, que pour la partie littéraire; nous nous bornerons à faire connaître le plan de l'auteur, et l'ordre qu'il a suivi dans sa composition.

La première partie du volume, à la fois descriptive, historique et critique, traite de l'origine et des progrès de l'architecture en Angleterre. L'auteur y présente un tableau, fidèlement tracé, de la rudesse qui caractérise la naissance de cet art, du style de grandeur qui a succédé à cette grossièreté, du luxe d'ornemens dont on surchargea ensuite cette grandeur, auparavant trop nue; enfin, de sa décadence et de sa chute, lorsque l'Angleterre fut soumise à l'influence de la cour de Rome et à celle des moines.

A ce tableau succède une dissertation, dans laquelle l'auteur divise les divers genres de bâtimens en quatre classes principales, savoir: les cathédrales, les monastères, les châteaux et les habitations particulières. Dans l'examen des diverses opinions auxquelles ont donné lieu quelques anciens monumens, que l'on ne savait pas exactement devoir rapporter à l'architecture normande ou saxonne, M. John Britton apporte une clarté de raisonnement, et donne des détails de faits qui dissipent jusqu'à l'ombre la plus légère de la nuit, dont l'éloignement des tems et l'incertitude des époques avaient jusqu'à présent couvert de pareils sujets.

Mais ce qui rend surtout cet ouvrage recommandable aux littérateurs et aux philosophes aussi-bien qu'aux artistes, c'est que l'auteur, en traçant les annales de l'architecture, a fait une histoire également fidèle des mœurs, des coutumes et de la civilisation du peuple anglais, avec cette sagacité dans les recherches, qui fait que la connaissance de l'antiquité est vraiment l'œil de l'histoire.

Enfin, nous croyons ne pouvoir mieux appeler l'attention de nos lecteurs sur cet ouvrage, d'un mérite déjà universellement reconnu en Angleterre, qu'en rapportant l'opinion des compa-

triotes de M. John Briton, qui l'appellent la *Grammaire de l'Architecture anglaise*.

— *An Account of the arctic Regions*. Description des Régions arctiques, par W. Scoresby; 2 vol. in-8., fig. Londres, chez Longman et comp.

Cet ouvrage est le fruit de dix-sept voyages faits dans les mers polaires. On y trouve des détails curieux sur l'histoire naturelle du Spitzberg et des îles adjacentes; des observations historiques et descriptives de la pêche des baleines; un tableau général des mers de Groënland; et des recherches particulières sur les glaces polaires.

— *Laing's Voyage to Spitsbergh*. Voyage au Spitzberg, contenant des détails et des observations sur ce pays, sur la zoologie du Nord, sur les îles de Shetland, et sur la pêche des baleines; par John Laing. Seconde édition; chez Underwood, à Londres. Prix, 5 fr. 40 cent.

— *Historical Account of discoveries and travels in Africa*. Précis historique des voyages et découvertes faites en Afrique; par H. Murray; 2 vol in-8.

L'auteur est un écrivain laborieux et impartial. Son ouvrage passe pour le meilleur qui ait été écrit sur ce sujet. Il mériterait d'être traduit en français.

— *Tellowes' Visit to the Monastery of la Trappe*. Visite au Monastère de la Trappe, pendant un voyage dans la Vendée, en 1817; par W. Dorset Tellowes.

Après avoir donné des détails curieux sur ce monastère situé dans un lieu sombre et presque inaccessible, sur la règle sévère qu'on y observe, et sur les pratiques rigoureuses de la maison; M. Tellowes ajoute, relativement à la Vendée, des notices historiques sur ce pays en général, sur ses dernières guerres et sur ses habitans.

L'ouvrage est orné d'un nombre considérable de vues coloriées, prises sur les lieux. — Chez W. Stockdale, à Londres. Prix, 25 francs.

— *The History of british India, etc.* Histoire de l'Inde britannique; par J. Mill; 3 vol. in-4.

Les Indes orientales ont été, de tout tems, une mine féconde pour les auteurs anglais, et leur ont fourni des matériaux pré-

cieux pour des ouvrages de toute espèce. Les relations des voyageurs qui ont séjourné dans ce pays; les rapports officiels que les fonctionnaires attachés au service de la Compagnie des Indes, ont envoyés à leurs commettans; les discours du parlement, dont cette contrée a été si souvent le sujet; les histoires des campagnes dont elle a été le théâtre; tant d'autres ouvrages enfin dictés par les circonstances, ont fait connaître en détail ces possessions immenses, peuplées de près de cinquante millions d'habitans : mais, jusqu'à présent, aucun auteur n'avait encore eu la patience de débrouiller ce labyrinthe de matériaux, et de les classer avec ordre dans un seul ouvrage, qui embrasserait généralement tout ce qui concerne l'histoire de cette partie des Indes qui se trouvent sous la domination de l'Angleterre. C'est ce que M. Mill a cherché à exécuter par ses compilations laborieuses. En satisfaisant ainsi à un véritable besoin littéraire, il a en même tems fait connaître des défauts graves dans l'administration de ce pays, et il a tracé un tableau de la situation politique de ses habitans, que les personnes qui n'ont point intérêt d'admirer tout ce qui se passe chez les bons Hindous, ne verront peut-être pas sans en être révoltés. M. Mill paraît avoir fait ses laborieuses recherches avec la plus stricte impartialité, et avoir puisé dans les sources les plus authentiques. Malgré cela, il serait à désirer que l'auteur eût été lui-même dans le pays qu'il veut faire connaître; qu'il eût vu de ses propres yeux les objets qui semblent avoir particulièrement fixé son attention; et qu'il fût parvenu à soulever le voile mystérieux qui couvre tant d'opérations administratives. Peut-être qu'alors il n'eût pas pris à la lettre des rapports et des comptes rendus, qui doivent avoir l'apparence de l'exagération aux yeux des personnes qui ont habité les bords du Gange.

Quoique le gouvernement des Indes ait été l'objet principal des recherches de l'auteur, il n'a cependant pas négligé de faire aussi connaître à ses lecteurs les peuples divers qui dans cette partie de l'Asie sont soumis aux lois anglaises. Leurs histoires individuelles, des détails sur leur caractère, leurs mœurs, leur religion et leurs lois; leur littérature, leurs arts, et leur industrie; la description géographique et statistique des diverses contrées qu'ils habitent; en un mot, tout ce qui a rapport aux Indes mêmes, ne forme pas la partie la moins intéressante du travail de M. Mill.

Il a divisé son ouvrage en six livres, dont le premier développe le commencement et les progrès de l'établissement des Anglais dans l'Hindoustan, jusqu'à l'époque où la Compagnie des Indes fut fondée sur des bases solides par l'acte de la reine Anne. Le second livre traite des Hindous. Le troisième, des Mahométans, et ces trois livres composent le premier volume. Le quatrième livre comprend la période, depuis 1708 jusqu'au changement qui eut lieu dans la constitution de la Compagnie, en 1773. Le cinquième livre continue cette histoire jusqu'au second changement important dans la constitution de la Compagnie, opéré par l'acte de 1784, sous le ministère de Pitt. Ces deux livres forment le second volume. Le sixième livre remplit tout le troisième volume, et conduit l'histoire jusqu'à la paix avec les Mahrates, en 1805, qui termine l'histoire.

A geographical and statistical description of Scotland: Description géographique et statistique de l'Écosse, par James Playfair, membre de la Société royale, et historiographe du prince-régent.

Cet ouvrage renferme une description générale de l'Écosse, comprenant son climat, ses montagnes, ses lacs et rivières, ses productions, sa population, ses manufactures, son commerce, sa religion, sa littérature, son gouvernement et ses revenus. Cet exposé général est suivi d'une notice particulière sur chaque comté, que l'auteur s'attache à faire connaître sous tous les rapports dignes de fixer l'attention du lecteur.

L'ouvrage forme deux volumes in-8.; à Edimbourg, chez Constable; et à Londres, chez Longman et compagnie.

— *The Inquisition unmasked.* L'Inquisition démasquée, par le docteur Antonio Puigblanch; traduit de l'espagnol par W. Walton. Deux vol. in-8, ornés de douze gravures historiques.

Cet ouvrage intéressant, que les derniers événemens d'Espagne ont fait naître, fut écrit à l'époque où l'assemblée nationale de ce pays discutait la question si le tribunal de l'inquisition serait maintenu. L'auteur se prononce pour la négative. Tous ses argumens reposent sur des faits authentiques. L'ensemble forme un tableau qui inspire l'horreur, et qui peut être considéré comme le complément de l'ouvrage de M. Llorente sur le même sujet.

— *Æschyli Agamemnon ad fidem manuscriptorum emendavit, notas et glossarium adjecit Carolus Jacobus Blomfield, S. T. B.*

Collegii SS. Trinitatis apud Cantabrigienses olim socius ; 1 vol. In-8.. Prix, 10 sh.

Les notes critiques, placées au bas de chaque page, prouvent que M. Blomfield a consulté avec fruit toutes les éditions d'Eschyle, ainsi qu'un grand nombre de manuscrits. Le glossaire qui termine le volume est d'une grande importance, et ne laisse rien à désirer. — Parmi les ouvrages sortis des presses de la célèbre imprimerie de Clarendon, on distingue le *Lexicon græco-latinum* de Scapula, imprimé avec beaucoup de soin, et le troisième volume des *Poetæ minores græci*, de l'édition de M. Gaisford, professeur de langue grecque à Oxford.

— *Herodiani partitiones; è Codicibus parisinis edidit Jo. Fr. Boissonade ;* un vol. in-8. de 319 pag. Londres, Valpy. M. Boissonade, membre de l'Institut, savant helléniste, a rendu un nouveau service aux amis de la langue grecque, en mettant au jour cet ouvrage grammatical, que l'on a faussement attribué à Hérodien, célèbre grammairien de l'Ecole d'Alexandrie. L'ouvrage est accompagné d'une préface écrite en latin, de notes critiques très judicieuses, et d'une table faite avec soin.

— *The London literary Gazette*, etc. Gazette littéraire de Londres, ou Journal de belles-lettres, sciences et arts. Londres, H. Colburn; 1 sh.

Ce Journal, format in-4., de deux feuilles d'impression, paraît régulièrement tous les samedis.

On remarque, dans les quatre numéros du mois de janvier, les analyses des ouvrages suivans : Mémoires sur les ruines de Babylone, par Claude-James Rich; troisième édition. Londres, 1818. In-8 ;

Le Journal des Savans, de novembre 1818 ;

Lettres d'Horace Walpole, de 1745 à 1782. Londres, 1818, format in-4. ;

Journal des Sciences et des Arts, n. 12 ; par les membres de l'Institution royale de la Grande-Bretagne. Londres, 1819. In-8;

Transactions de la Société littéraire de Bombay. Londres; 1819. In-4. ;

Réflexions sur la liberté de la presse dans la Grande-Bretagne, par F. Von Gentz ;

Mémoires des trente-deux premières années de la vie de James

Hard Vaux, filou transporté à la Nouvelle-Galles; écrits par lui-même. Londres, 1819. 2 vol. in-12;

Les dernières élections anglaises. Londres, 1819. In-8;

Connaissance de l'homme moral et intellectuel, par le docteur Spurzheim; 1818, in-8. Paris.

Outre ces analyses, le Journal littéraire renferme quelques essais sur différens sujets; dont, un sur l'état de la musique et de l'enseignement musical en Angleterre; plusieurs pièces de vers originales; un tableau météorologique, et des annonces des ouvrages les plus récens.

— *The new monthly Magazine.* Nouveau Magasin pour chaque mois. Numéro 61, fév. 1819. Prix, 2 sh.; chez H. Colburn; Londres.

Cet ouvrage périodique paraît tous les mois. Chaque cahier est accompagné d'un portrait. Le numéro de février est précédé du portrait de W. Wordsworth, poëte anglais, qui fait secte aujourd'hui, et se trouve, par conséquent, aussi vanté par les uns que dénigré par les autres.

Cette revue périodique offre au lecteur français peu de détails intéressans. Les principaux objets qu'elle contient sont: Quelques anecdotes sur lord Byron, dont les ouvrages offrent souvent des détails d'une beauté supérieure; sur Walter Scot, poëte doué d'une imagination féconde, mais plus connu en Europe par ses romans nationaux, et surtout par les Puritains d'Ecosse, etc.; et sur M. Curran, avocat irlandais, célèbre par son éloquence.

On trouve, de plus, dans ce recueil, plusieurs pièces de vers; quelques notices sur les antiquités du pays de Galles; puis, une liste de banqueroutes, naissances, morts, mariages, duels, enlèvemens et autres incidens arrivés en Angleterre, en Ecosse et en Irlande.

La partie la plus intéressante est celle qui présente un tableau des divers ouvrages récemment publiés en Angleterre ou sur le continent. On y trouve aussi des détails curieux sur la vie du fameux voyageur westphalien J. Seetzen, mort ou cru mort en 1811.

RUSSIE.

Hortus siccus Caucasicus, etc. Choix de plantes rares du Caucase, cueillies dans un état de végétation spontanée, et communiquées aux amateurs de botanique par le baron de Vietinghoff, et le professeur Hoffmann. Moscou, de l'imprimerie de N. S. Vsevolojsky. 1812. In-folio.

Cet ouvrage, dont il n'a encore paru qu'une livraison, parce que les événemens de la guerre de Russie en ont retardé la publication, et parce que les exemplaires de la première livraison ont été la proie de l'incendie de Moscou, va être repris et continué avec persévérance, aussitôt que cette première livraison, dont nous avons un exemplaire sous les yeux, aura été exécutée en planches lithographiées : entreprise qui va probablement s'effectuer à Paris ; l'ouvrage original étant déposé, avec les plantes desséchées, à la bibliothèque du Jardin du Roi, par les soins de M. le baron de Vietinghoff. Cet estimable philanthrope, président de la Société minéralogique de Saint-Pétersbourg, et du Comité littéraire de bienfaisance de la même ville, vient de passer six mois à Paris, où il a employé tout le tems de son séjour à visiter, avec milord Calthorpe, membre du parlement d'Angleterre, et M. M. A. Jullien, qui aime à consacrer ici son souvenir, nos principaux établissemens publics, nos hôpitaux, nos prisons, nos écoles élémentaires, nos sociétés d'encouragement pour l'industrie, d'agriculture, d'éducation, de bienfaisance, etc.; et il remporte dans sa patrie des renseignemens précieux sur les moyens d'y améliorer ou d'y créer des institutions analogues.

La vue du mont Beschtau, l'un des sommets les plus élevés du Caucase, dessiné sur les lieux par M. de Vietenghoff, et la description particulière de chaque plante, faite concurremment par les deux auteurs, ajoutent beaucoup au mérite de l'*Herbier du Caucase*, qui doit intéresser vivement tous les botanistes.

ALLEMAGNE.

Handbuch der Kriegs-Hygiene. — Manuel d'Hygiène militaire, ou moyens de conserver la santé du soldat, par le docteur Encholm, conseiller-d'état, vice-président de l'Académie de Médecine et de Chirurgie de Russie. Traduit du russe, par H. F. Kilian, de l'Université de Wilna. 1 vol. In-8. Leipsick, chez Kollemann.

Quoique cet ouvrage soit particulièrement écrit pour l'armée russe, néanmoins les maximes qu'il renferme sont applicables à toutes les armées d'Europe. L'auteur a puisé dans sa propre expérience les observations et les conseils salutaires dont son ouvrage abonde. Il accompagne, pour ainsi dire, le soldat dans toute sa carrière militaire, depuis le conscrit jusqu'à l'invalide,

et aucune des circonstances qui peuvent se trouver entre ces deux extrêmes, n'échappe à son attention. Toutes les règles qu'il donne, tous ses raisonnemens sont dépouillés de cette pompe scientifique qui rend trop souvent les ouvrages de médecine inintelligibles à quiconque n'est pas initié à cette science. Le langage de M. Encholm est simple; c'est le langage de la vie pratique, tellement persuasif, que personne ne saurait lire cet ouvrage, sans être convaincu de son utilité, ainsi que des bonnes intentions et des grandes connaissances de l'auteur.

Versuche über das Leben und seine Grundkraefte.—Essais sur la vie et les forces vitales, par M. Weinhold, D. M. Magdebourg, chez Creutzer. 1819, 2 vol. In-8.

Cet ouvrage donne le résultat de plusieurs recherches profondes que l'auteur a faites, l'année dernière, dans les sciences naturelles, et qui peuvent avoir une grande influence sur la médecine pratique. Plusieurs habiles critiques en ont fait l'éloge.

Entdeckungen in der Integral-Rechnung.—Découvertes faites dans le calcul intégral, par M. *Mellin*. Magdebourg, chez Creutzer. 1819.

L'auteur prétend perfectionner, par ses découvertes, le calcul intégral.

Weber's Bemerkungen ueber verschiedene Gegenstaende der Landwirthschaft.—Observations sur divers objets de l'économie rurale. Par F. B. Weber. 1 vol. In-8. Leipsick, chez Hartknoch.

Cet ouvrage est le résultat de quatre voyages que l'auteur a faits, pendant la belle saison des années 1814, 1815, 1816 et 1817, en Silésie, en Saxe, en Thuringe et sur les bords du Rhin. Son but était d'agrandir encore davantage ses vastes connaissances, et son esprit observateur lui a fait faire des découvertes inappréciables dans une science qu'il cultive avec tant de succès. La nouvelle production de sa plume exercée est un véritable manuel pour tous ceux qui s'occupent de l'économie rurale.

Fr. Meyer's Bemerkungen auf einer Reise durch Thuringen, etc. — Relation d'un voyage en Thuringe, en Franconie, en Suisse, en Italie, dans le Tyrol et en Bavière; par Fr. Meyer, conseiller de guerre et des domaines de Prusse. 2 vol. in-8. Berlin, chez Nicolaï.

L'auteur entreprit ce voyage, en 1816, dans le dessein d'observer tout ce qui pourrait avoir rapport aux arts, à l'histoire et aux

sciences en général; mais, la géognostique, la tecnologie, l'économie politique et l'économie rurale fixèrent particulièrement son attention. Les détails que M. Meyer donne sur les montagnes de sel natif, en Souabe, et les salines de Wurtemberg; sur les plâtrières et les salines de Bex; sur la chaussée du Simplon et le desséchement du lac de Lunger, sur les établissemens de Pestalozzi et de Fellenberg, sont du plus grand intérêt. Le premier volume conduit le lecteur à travers les belles contrées de Thuringe et de Franconie jusqu'au milieu de la Suisse; le second le ramène en Prusse par l'Italie, le Tyrol et la Bavière.

Lichtenstern's Handbuch der neuesten Geographie des Oesterreichischen Kaiserstaats. — Nouveau Manuel géographique des États d'Autriche; par le baron de Lichtenstern. 3 vol. In-8. A Vienne, chez Gerold. Prix 36 fr.

L'auteur qui, par ses ouvrages antérieurs, très estimés dans toute l'Allemagne, a fait connaître les États d'Autriche, en présente un nouveau tableau dont les matériaux ont été puisés dans des sources authentiques. Ce n'est pas une nomenclature sèche ou une description minutieuse des pays, des villes et des villages, des montagnes et des rivières qui composent la monarchie autrichienne: c'est un ensemble complet, où des observations sur l'histoire et la politique, sur l'administration et l'industrie, sur les lois et les usages, sont heureusement fondues avec les détails géographiques.

SUISSE.

Die Jesuiten im Verhaeltnisse zu Staat und Kirche. C'est-à-dire, les Jésuites considérés dans leurs rapports avec l'État et avec l'Église. Zurich, chez Orell, Fuessli et comp. 1819.

Le but de cet écrit, qui n'apprend rien de nouveau sur l'histoire des jésuites, est de reproduire à propos ce qui a été dit par MM. Spittler, Monclar et Chalotais. On ne peut néanmoins reprocher à l'auteur d'être un simple compilateur. Il écrit avec connaissance de cause, et ne partage pas toujours l'avis de ses guides. Il est par exemple bien persuadé de l'authenticité des célèbres *Monita privata et secreta*, dont il vient de paraître une traduction allemande à Berne; mais il n'en fait pas un reproche aux jésuites, parce que ceux-ci ne les ont jamais reconnus pour leur ouvrage.

ITALIE.

Di Marco Polo, e degli altri viaggiatori Veneziani più illustri. Dissertazioni del P. Placido Zurla; con appendice sulle antiche mappe idrografiche lavorate in Venezia. Venezia, 1818, vol. 1. — Cet ouvrage sera suivi de plusieurs autres Mémoires relatifs aux sciences géographiques. Dans la deuxième moitié du treizième siècle, chargés par l'État de Venise de faire des découvertes, et accompagnés de deux missionnaires que le pape leur avait associés, Marco et son parent Nicolo ainsi que Matteo Polo, nous ont, comme on le sait, transmis les premières nouvelles positives sur les pays situés au-delà de la Perse. Marco Polo a écrit ce voyage en latin; nous en possédons encore de vieilles traductions italienne, française, allemande et portugaise. Le P. Zurla soumet à de savans examens les résultats de leurs recherches; ensuite, il traite de la vie des voyageurs et des recueils précieux, dont ils ont enrichi la géographie, l'histoire naturelle, l'histoire de l'homme, la religion, les mœurs, le commerce, les sciences et les arts. Car, non contens d'explorer des pays inconnus, ils étaient des observateurs zélés et doués d'une grande sagacité. C'est Marco Polo qui nous a fait connaître le premier la Chine, le Thibet, les côtes et les îles de la mer indienne, l'île de Madagascar, quoiqu'il n'ait point visité cette dernière île. Le P. Zurla fait, à cette occasion, une digression intéressante sur les noms de Catajo et Mangi, donnés à la Chine, et sur l'opinion des anciens, à l'égard des peuples qui leur étaient connus sous le nom de Sini et de Seres. Les observations de Polo jettent un grand jour sur l'histoire des Tartares. Il trouva, chez les Chinois, la peinture et l'art de l'imprimerie, connus depuis long-tems; des remèdes chimiquement préparés, et des raffineries de sucre. Le P. Zurla croit qu'il est possible que Polo nous ait apporté de la Chine la première connaissance de la poudre à canon, et celle des cartes géographiques, de l'astrolabe et de la boussole.

— *Aggiunta all' Osservazioni su i Teatri*, etc. — Addition aux Observations sur les Théâtres et sur leurs décorations, par Paul Landriani, etc. — Milan, 1818. In-4°.

L'auteur, très distingué dans la pratique de son art, avait publié, en 1815, ses *Observations sur les défauts des Théâtres* par la mauvaise construction du *palco scenico* (plancher de la scène), et

sur quelques négligences dans la manière de peindre les décorations. Il s'est depuis aperçu qu'il n'avait pas traité de la manière de dessiner les décorations que les Italiens appellent *scene parapettate* et *scene a rompimenti* : et c'est le sujet de ces additions. Son ouvrage est très recommandable, pour la théorie et pour la pratique.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Géographie du Royaume des Pays-Bas, par M. Dewez. Cet ouvrage satisfait en partie à un besoin urgent dans l'instruction publique; et l'objet était digne de l'auteur de l'Histoire de la Belgique, de la traduction de la Rhétorique de Cicéron, ouvrages devenus classiques. Cependant il laisse encore à désirer par rapport à l'exactitude des descriptions, principalement pour la partie septentrionale. Celle-ci paraît complète dans l'ouvrage hollandais de A. N. G. Van Campen, et même dans l'abrégé publié dans les deux langues, à Amsterdam, par Covens et Mortier; il est à regretter que M. Dewez n'ait pas consulté ces ouvrages. Pour la partie méridionale, les notices historiques sont assez bonnes. Bruxelles, chez A. Stapleaux. 1819.

—*Boekzaal.*, etc. Bibliothèque du monde savant et Journal pour les Églises protestantes dans le royaume des Pays-Bas; novembre 1818. Amsterdam, chez les héritiers D. Onder de Linden et fils. 1818. Le prix est de 30 c.

—*Magasin littéraire des Sciences, des Arts et du Goût* (*Letterkundig Magazyn, etc.*) 3 livraisons de janvier et février 1819.

La critique des livres publiés depuis peu dans le royaume, forme la première et la plus grande partie des livraisons de ce journal; il contient 43 articles, dont voici les principaux, d'après l'ordre des matières. La partie théologique occupe plus d'un tiers du journal; nous remarquons ensuite, l'Examen critique de plusieurs ouvrages de sciences médicales, de physique et d'histoire naturelle; un Recueil d'Observations sur l'état du magnétisme animal en Hollande, par MM. le professeur Bakker, le médecin Wolthers et le chirurgien Hendriks, tous trois de Groningue (le système mesmérien, ou le magnétisme animal, a beaucoup de partisans dans la partie septentrionale de la Hollande). Des Observations sur l'hydropisie, et des Discours sur différens sujets d'histoire naturelle, viennent ensuite : puis, un Mémoire sur les moyens d'améliorer l'état des

pauvres dans le royaume des Pays-Bas, par M. Van den Bosch; cet ouvrage contient les premiers élémens de la société de bienfaisance : son auteur est le digne directeur de la colonie de Freederiks-Oord. Le Récit intéressant d'un voyage du capitaine B. Hall dans la mer du Japon, etc.; une traduction, de l'anglais, du Voyage de Lewis et Clarcke, vers les sources du Missouri, etc; le Voyage de Campbell autour du monde; une Description succincte de la découverte des nouveaux Pays-Bas, ancienne colonie hollandaise dans l'Amérique, par M. Lambrechtson van Rithem, dont le journal cite plusieurs passages qui font juger favorablement de l'ouvrage; une Notice historique sur le dévouement de Pierre Van der Werf, bourgmestre de Leide, lors du second siége de cette ville par les Espagnols en 1574; une brochure en langue française, par M. N. Cornelissen, de Gand, pour servir à la description du tableau sur le même sujet, par M. Van Bree; une table géographique des villes et des villages du royaume; un Recueil de Poésies de M. et Madame Bilderdyk, intitulé *Blanc et Rouge*; et, enfin, plusieurs livres élémentaires, des romans, des comédies et des almanachs de différentes espèces ajoutent à l'intérêt de ce recueil.

La partie des mélanges est composée d'un assez grand nombre d'articles en plusieurs genres. On y trouve des discours religieux sur la tolérance, ou plutôt sur les suites funestes de l'intolérance; il y est parlé des prédictions du tems, et de la foi qu'on peut y ajouter. L'ami de l'histoire naturelle, de la minéralogie, de la géographie, peut y consulter la description du Brésil et des bois que ce pays fournit à nos teintureries, de l'arbre de la vache, et d'autres plantes de la zone torride, de l'île de Java, notre principale colonie aux Indes-Orientales; des observations sur les mines. Enfin, ceux qui aiment la diversité des matières, les pièces fugitives, pourront contenter leur goût par quantité de morceaux détachés, extraits des journaux et des ouvrages étrangers, et traitant de l'histoire des peuples et des divers pays; mais principalement par un choix d'anecdotes, de bons mots, de fragmens poétiques, etc. Ce journal se publie par livraisons de 6 feuilles, à raison de 12 sous de Hollande par livraisons, dont 16 forment une année. Les éditeurs sont G. Van Dyk et J. H. Duisdeiker, libraires, à Amsterdam.

(*Extrait du Journal Général des Pays-Bas, du 2 avril.*)

LIVRES FRANÇAIS.

— *Journal universel des Sciences médicales, troisième année.* Ce recueil est parvenu à sa quatrième année, et au 39e cahier. On s'abonne au bureau du Journal universel des Sciences médicales, rue Duphot, n. 11. — Prix de l'abonnement, franc de port pour toute la France : pour l'année, 36 fr. ; pour six mois, 20 fr.

De nombreux écrits, sur toutes les parties de l'art de guérir, se succèdent avec rapidité; quelques-uns seulement, fruits heureux de l'expérience et du savoir, méritent d'être signalés à la jeunesse studieuse des Universités, et aux médecins, éloignés de la capitale, qui sentent la nécessité de rester en communication avec cette source de lumières.

Les médecins praticiens écrivent peu; ils attendent qu'une expérience long-tems continuée ait démontré la justesse de leurs aperçus; mais, ils consignent volontiers ces aperçus, produits brillans de la saine observation, dans des ouvrages périodiques, afin de les répandre, d'appeler leurs confrères sur la même voie, et de rendre ainsi leurs vues plus fécondes. Cette coutume, éminemment libérale, faisait vivement désirer un journal où des écrits remarquables ne fussent pas noyés (pour ainsi dire) dans un fatras d'observations insignifiantes, et d'explications incomplètes, dénuées de tout esprit philosophique.

Le Journal universel des Sciences médicales paraît devoir satisfaire à ce besoin. On y lit tour à tour des Mémoires *ex professo* sur des points obscurs ou contestés de théorie et de pratique médicale; des observations de maladies rares ou d'affections qui ont présenté quelques phénomènes qu'il importe au praticien de connaître; l'exposition des moyens de traitement découverts ou récemment perfectionnés; enfin, les analyses des meilleurs ouvrages de médecine qui paraissent dans tous les pays. Mais, les auteurs de ces analyses ne se contentent pas de copier, pour ainsi dire, la table des chapitres; lorsque le sujet en est susceptible, ils ajoutent aux idées de l'auteur de l'ouvrage, et complètent souvent son travail. Enfin, ce recueil justifie pleinement son titre, en ce qu'il présente le tableau de la théorie et de la pratique de la médecine dans toutes les contrées civilisées. et même chez les peuples sauvages, où il est si intéressant pour le philosophe et pour l'homme

d'État, d'étudier les rudimens de l'ordre social, ainsi que le germe des vertus et des vices.

En lisant les noms des collaborateurs de ce Journal, dont M. le docteur Regnault, praticien consommé, est le chef, MM. Alibert, Adelon, Breschet, Broussais, Chaumeton, Chaussier, Coutanceau, Fournier, Itard, Marc, Pariset, Regnault, Renauldin, Vauquelin, Virey, etc., etc., on ne s'étonnera plus du talent avec lequel il est exécuté. Nos lecteurs de toutes les classes nous sauront gré d'avoir appelé leur attention sur un Journal de médecine, écrit avec autant d'élégance que de philosophie.

— *Nouvelle Physiologie médicale*, ou *simple Exposition de la manière dont se forment, vivent et meurent les appareils organiques de l'homme*; par M. Rouzé, docteur en médecine. Rennes, 1819; et Paris, chez Baillère, libraire. In-8, 1 vol. de 111 pages.

La conclusion et le sommaire de cet ouvrage sont que l'homme décrépit perd successivement l'usage de la vue, de l'odorat, de l'ouïe, de la respiration, de la digestion, des organes générateurs, et enfin de son enveloppe extérieure, la mort naturelle s'opérant des derniers aux premiers appareils formés.

— *Archives des découvertes et des inventions nouvelles, dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, pendant l'année* 1818; avec l'indication succincte des principaux produits de l'industrie nationale française; des notices sur les prix proposés ou décernés par différentes sociétés littéraires, françaises et étrangères, pour l'encouragement des sciences et des arts; et la liste des brevets d'invention accordés par le gouvernement pendant la même année. — Paris. Treuttel et Würtz; rue de Bourbon, n. 17; un fort vol. in-8, onzième de la collection. — Prix, 7 fr., et 8 fr. 50 cent., franc de port.

Ce volume contient environ 400 articles sur les sciences, les beaux-arts et les arts industriels. L'ouvrage paraît régulièrement, au commencement de chaque année, depuis 1808, et forme un répertoire indispensable à ceux qui s'intéressent aux progrès des connaissances utiles à la société.

— *Almanach du commerce de Paris, de la France et des principales villes du monde, de J. de la Tynna, mis dans un meilleur ordre par S. Bottin.* An 1819. In-8, 1 vol.

Cet ouvrage compte déjà vingt-un ans d'existence. On y désirait plusieurs améliorations qu'on doit au zèle et aux lumières du chevalier Bottin. Ce continuateur n'a guère eu que quatre mois pour recueillir ses renseignemens de tous les points de l'Europe, et faire imprimer ses dix-huit feuilles petit-texte, grand in-8. Il est cependant venu à bout de refaire à fond la plupart des articles des pays étrangers, notamment pour Londres et les places du nord de l'Allemagne. Il a su corriger, par des aperçus, des résumés statistiques et des notions sur différentes branches du commerce et de l'industrie, l'aridité des nomenclatures.

— *Annuaire de la Société philanthropique, pour* 1819, contenant l'indication des meilleurs moyens qui existent à Paris, de soulager l'humanité souffrante et d'exercer utilement la bienfaisance.

Petit in-12, orné de cinq gravures, qui se vend au profit des pauvres, chez M. Baron, commissaire de la Société, rue des Petits-Augustins, n. 20; chez madame Hazard, rue de l'Éperon, n. 7.

— *Supplément au Code civil*, ou *Collection raisonnée des lois et décrets, depuis* 1789, *avec des notes, etc.;* première partie. Paris, Firmin Didot, 1818. In-12, 571 pag., outre la table des matières.

—*Lois concernant l'organisation judiciaire* (*depuis* 1789), recueil composé en exécution de l'avis du conseil-d'état, du 7 janvier 1813, et de la commission spéciale de Mgr le garde-des-sceaux, du 20 février 1818; par M. Dupin, avocat à la cour royale de Paris. — Paris, 1819; in-8, 2 vol., en tout de plus de 900 pages.

Ces deux recueils peuvent épargner de longues recherches. Ils contiennent tous deux les décrets et ordonnances relatives aux lois qu'ils renferment; et tous deux ont l'inconvénient grave de confondre en une même série les décrets et les ordonnances d'exécution avec les lois mêmes, qui seules ont absolument la force obligatoire. Un autre inconvénient particulier aux deux volumes in-8, c'est de confondre sous le même titre de lois des actes qui n'en peuvent avoir ni le titre, ni tous les effets.

— *Relation d'un Concours ouvert à Paris pour la chaire de droit romain*, par M. A. J. L. Jourdan, docteur en droit, avocat à la cour royale de Paris. Paris, Baudouin frères, rue de Vaugirard, n. 36.

Cette production rappelle un mot de J.-J. Rousseau : Otez des écoles le droit romain et les coutumes, nous n'avons encore fait que la moitié de l'ouvrage.

— *De la Responsabilité des ministres*; par M. Xavier Audoin. in-8; 2 fr. pour Paris, et 2 fr. 50 cent. franc de port. — Brissot-Thivars, r. Neuve-des-Petits-Pères, n. 3, près la place des Victoires.

— *De la Responsabilité des agens du gouvernement, et des garanties des citoyens contre les décisions de l'autorité administrative*; par un membre du conseil-d'état. — Paris, à Librairie constitutionnelle de Baudouin frères, rue de Vaugirard, n. 36. 1819. Brochure in-8.

Cet ouvrage contribuera puissamment à faire sentir la nécessité d'une loi tutélaire qui, en même tems qu'elle empêche toute mesure judiciaire susceptible d'arrêter la marche du gouvernement, protège autrement que par l'appareil de quelques formes trop facilement violées, la liberté, les biens, l'existence des différentes classes de citoyens.

— *Bases de l'administration maritime*, ou *Projet pour l'amélioration de cette partie, proposé au gouvernement*; par M. le baron Lescalier, ancien conseiller-d'état, préfet maritime, etc. Paris, Firmin Didot; 1819; in-8, 100 pages.

L'auteur, connu dans le département maritime par une carrière administrative de plus d'un demi-siècle, présente à ses lecteurs le fruit de ses méditations et de son expérience.

On y remarque : 1. le projet d'un conseil de marine ou d'amirauté auprès du ministre, composé de l'élite des hommes distingués dans les deux branches civile et militaire du service maritime;

2. Des idées générales sur les constructions et travaux des ports, sur les armemens, etc.;

3. Le projet de supprimer l'emploi des chiourmes, ou des forçats dans les ports, et de remplacer ce mode de punition, pour les condamnés, du moins en partie, par la déportation aux colonies, à la Guiane française particulièrement : « Faire renaître à la vertu, dit l'auteur, à la société, ceux de ces hommes malheureux que des besoins impérieux, ou les mauvais exemples ont entraînés un moment dans une action coupable, mais qui ne sont pas corrompus sans retour. » Cette vue, dictée par le désir de

procurer un grand avantage et beaucoup d'économie, offre aussi un grand but d'humanité, et mérite d'être prise en considération;

4. Des vues économiques pour l'usage et l'administration des ports;

5. Un projet sur les bois de construction, afin d'obtenir pour les vaisseaux une plus longue durée;

6. L'exposition du grand intérêt que présente l'extension et une bonne direction du commerce maritime;

7. Les avantages qui doivent naître de la cessation sincère de la traite des noirs;

8. Un tableau des réductions à faire dans les dépenses de la marine.

En tout, les conseils de l'auteur ont pour but de faire mieux, en dépensant beaucoup moins.

— *Essai sur le commerce et les intérêts de l'Espagne et de ses colonies;* par F. A. de Christophoro d'Avalos. Un vol. in-8 broché. Prix, 2 fr. 50 cent. pour Paris, et 3 fr. franc de port.

Paris, Brissot-Thivars, rue Neuve-des-Petits-Pères, n. 3, près la place des Victoires.

Cet ouvrage, que son objet et le nom de son auteur, ancien ministre d'Espagne, recommandent suffisamment à tous les négocians et manufacturiers, contient des observations bien senties sur l'industrie espagnole, sur les causes de sa décadence, sur les encouragemens que réclament les arts; sur la population, le clergé, les ordres religieux. L'auteur y pèse avec impartialité les avantages comme les désavantages, retirés par l'Espagne, de la découverte de l'Amérique, et les conséquences que la perte de ces riches colonies amènerait. On peut aussi, dans cet Essai, prendre une idée de l'état présent de la littérature, dans la patrie des Calderon, des Lopez et des Michel Cervantès, et pressentir jusqu'aux réformes probables que l'impulsion donnée à la civilisation européenne rendra, de jour en jour, plus urgentes pour un gouvernement qui s'obstine à garder son bandeau, en cheminant au milieu des écueils et des précipices. D. B.

— *Rapports* présentés en 1817 et 1818, à la chambre des communes d'Angleterre, par le comité chargé de l'examen des lois relatives aux pauvres; traduits de l'anglais. Paris, Delaunay, 1818. In-8 de 164 pag.

La mendicité n'est point encore en France un fléau désastreux comme en Angleterre; néanmoins, cette maladie sociale produit déjà des résultats assez affligeans : elle a résisté avec tant d'opiniâtreté aux mesures législatives et administratives, qu'on ne saurait s'occuper avec trop d'activité du soin d'y remédier, lorsque la tâche est encore sinon facile, du moins possible. Sous ce rapport, le traducteur de l'ouvrage que nous annonçons, aura rendu un véritable service à son pays, en contribuant à lui faire connaître les opinions émises et les mesures proposées, par les hommes si profondément versés dans l'économie politique, qui siègent à la chambre des communes d'Angleterre. Outre les rapports énoncés dans le titre, l'ouvrage contient encore plusieurs pièces d'un grand intérêt.

— *Des Quatre Concordats de M. de Pradt*, ou *Observations sur un passage de cet ouvrage*; par Michel Berr, membre de plusieurs Académies. Paris, chez Plancher, 1819. In-8. 40 pages. — On lit avec plaisir cet opuscule, où l'un de nos littérateurs israélites les plus distingués, disculpe sa nation du reproche injuste de n'avoir pas cru à l'immortalité de l'ame. Il n'y a que la grande précipitation quelquefois imputée, non sans apparence de vérité, au célèbre auteur des *Quatre Concordats*, qui puisse expliquer la méprise relevée dans cet écrit. Elle était si grave dans ses conséquences; qu'on doit savoir gré à M. Berr de l'avoir combattue dans une dissertation expresse, plus que suffisante pour opérer la conviction, et où néanmoins l'auteur a négligé un grand nombre de textes, déjà recueillis par divers écrivains.

— *Du Rétablissement des Jésuites en France*, sous le nom de *Pères de la foi*; par M. Gu***t, avocat. In-8.; à Paris, chez Plancher, rue Poupée, n. 7. Prix, 1 fr. 50 c.

— *Considérations sur les Jésuites*, par L. Magnier. A Paris, chez Brissot-Thivars, rue Neuve-des-Petits-Pères, n. 3.

Le rétablissement légal des jésuites chez quelques nations voisines, leur introduction clandestine en France, où déjà, sous des noms empruntés, ils dirigent plusieurs colléges, doit donner un vif intérêt à cet écrit que recommande d'ailleurs un esprit de sagesse et de modération. A l'exemple du célèbre et infortuné La Chalotais, de Servan, de Montclar, c'est dans ses constitutions seules que l'auteur étudie la société. Sobre de réflexions, il ne présente qu'un

petit nombre de faits et de textes, puisés dans les sources. M. Magnier cependant, après avoir établi l'impossibilité de concilier avec nos institutions actuelles, tout système d'obéissance passive à un chef étranger, eût rendu son écrit plus piquant s'il eût insisté davantage sur cette tactique adroite des jésuites de nos jours, qui, repoussés dès l'origine par le clergé, la Sorbonne et les parlemens, semblent, après la destruction la mieux motivée, vouloir se relever en France, et s'y assurer de fait une existence qu'ils n'osent solliciter légalement.

— * *Histoire de Cromwel, d'après les mémoires du tems et les recueils parlementaires*; par M. Villemain. Paris, 1819; in-8, deux volumes de plus de 800 pages. Prix, 12 fr. Chez Maradan.

— *Tableaux historiques de la France*, ou Histoire de la géographie, des productions naturelles, de l'homme physique et de la cosmogonie, des traditions orales, des traditions écrites de la France; par G. Graulhié; quarante-huit tableaux, papier carré fin collé, publiés en huit livraisons, qui se succéderont très rapidement. Une livraison : prix 6 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

A Paris, chez Constant Chantpie, éditeur, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n. 4, hôtel de Cluny.

— *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Révolution de Saint-Domingue*. Deux vol. in-8, accompagnés d'une belle carte et d'un plan topographique de la Crête-à-Pierrot; par M. le lieutenant-général baron Pamphile de Lacroix. A Paris, chez Pillet aîné, impr.-libr., rue Christine, n. 5; et chez P. Mongie, boulevard Poissonnière, n. 18. Prix, 15 fr., et 18 fr. par la poste. (*)

Des personnages et des faits d'une singularité remarquable; des aperçus neufs; de hautes considérations politiques; des tableaux comparatifs de l'état ancien et de la situation actuelle de Saint-Domingue; des détails nouveaux et pleins d'intérêt sur les événemens qui s'y sont passés, depuis 1789 jusqu'à la fin de 1803 : Voilà ce qu'offre l'ouvrage de M. le lieutenant-général de Lacroix. Nous en rendrons un compte détaillé dans l'une de nos prochaines livraisons.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

HISTOIRE NATURELLE DES MAMMIFÈRES, *avec des figures originales, dessinées d'après des animaux vivans;* par MM. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, *Membre de l'Académie royale des Sciences, Professeur de Zoologie au Muséum d'Histoire naturelle*, etc., et FRÉDÉRIC CUVIER, *Chargé en chef de la Ménagerie royale; publiée par* M. CH. DE LASTEYRIE (1).

LES quatre premières livraisons de cet ouvrage, qui ont paru successivement, aux époques annoncées par le prospectus (2), ont confirmé les espé-

(1) Ouvrage in-folio, publié par livraisons de six planches chaune, accompagnées de leur texte. Prix de chaque livraison coloriée, 12 fr.; à l'imprimerie lithographique de C. de Lasteyrie, rue du Bac, n. 58.

(2) Voyez tome I de la *Revue Encyclopédique*, pag. 282.

rances que les noms des auteurs avaient fait naître. Une collection de peintures, d'après des animaux vivans, formée par des hommes exercés, exigeait le concours de plusieurs circonstances tellement rares, qu'aujourd'hui, en Europe, le Muséum d'histoire naturelle de Paris pouvait seul les offrir réunies. On peut donc assurer que le monde savant deviendra en quelque sorte tributaire de la France, pour cette branche importante de l'histoire naturelle qui traite des mammifères, comme pour tant d'autres productions des beaux-arts et de l'industrie. Jusqu'à présent, on ne pouvait guère citer d'autres figures enluminées de mammifères, que celles de l'ouvrage allemand de Schrœber : compilation de dessins incorrects, mal coloriés, recueillis sans choix ni critique ; mais utile cependant, en ce qu'elle offrait, avec quelques figures originales, la plupart de celles que les naturalistes avaient publiées auparavant.

Les nouveaux travaux de MM. Geoffroy et F. Cuvier paraissent devoir contribuer puissamment à ramener les esprits à l'étude de la nature, qui, en définitif, fait la seule base solide de toutes nos connaissances.

Quelle science, en effet, pourrait mieux satisfaire l'esprit ? C'est sur elle que la civilisation repose ; c'est l'application des lois de la nature, bien observées, qui nous permet de rétablir autour de nous une harmonie que des besoins, qu'elle ne nous a pas donnés, tendent sans cesse à détruire, et sans laquelle toute notre existence ne serait qu'un pénible combat. Mais, on est loin encore de sentir tout ce que

pourrait être cette science, tous les secours qu'on en pourrait tirer : c'est à notre insu qu'elle nous a servis, et souvent malgré nous ; et c'est sans doute aussi par la même puissance cachée qu'elle nous servira long-tems. Jusqu'à ce jour, elle n'a guère été, aux yeux de la plupart des hommes, que le sujet d'une vaine curiosité : elle seule cependant pourrait donner un fondement durable au bonheur public ; car tous nos maux viennent de l'ignorance où nous sommes de ses lois ; tous sont exclusivement dus à l'opposition qui existe entre elle et nous. Une seule observation exacte sur la nature de l'homme, avancerait plus le bien-être des sociétés que toutes ces discussions qui ont pour objet de coordonner des intérêts, souvent faux, et toujours variables. Quoi qu'il en soit, on tomberait dans une grande erreur, si l'on pensait que l'étude seule de l'homme peut contribuer à l'amélioration de l'humanité. Toutes les existences d'un même ordre, intellectuelles ou morales, vitales ou physiques, reposent sur le même principe : partout où il y a des sensations et du jugement, il y a de l'intelligence ; partout où se trouve une réunion d'individus intelligens, on trouve aussi de la morale ; comme l'attraction se manifeste partout où la matière existe. Voilà surtout par quels motifs l'étude des animaux dont l'organisation se rapproche de celle de l'homme, peut devenir si utile ; et c'est ce qui nous fait attacher une grande importance à l'ouvrage que nous avons sous les yeux.

Les quatre premières livraisons contiennent vingt-

quatre planches, et elles sont accompagnées de descriptions par M. F. Cuvier. Treize représentent des mammifères connus; trois, des espèces qui n'avaient jamais été dessinées que d'après des individus empaillés; et huit représentent des animaux qui n'avaient pas encore été figurés. L'auteur donne, de chaque animal, une description détaillée, qui nous a paru avoir pour objet de faire connaître les organes extérieurs, les usages qu'en font les animaux, et l'intelligence à laquelle ils sont soumis. On décrit avec soin les femelles et les jeunes individus qu'on a observés; et quand une espèce a pu se reproduire, tout ce qui est relatif à ce phénomène est fidèlement rapporté. C'est ainsi que nous apprenons les détails essentiels, ignorés jusqu'à présent; de la reproduction du moufflon de Corse, du macaque de Buffon, du maki à front blanc, et du cerf de la Louisiane. Un paragraphe est toujours employé à citer les auteurs qui ont déjà traité la même matière, et à rappeler les divers noms que l'animal a pu recevoir; chaque article commence ordinairement par des considérations générales qui ont pour objet les règles de la science ou les lois de la nature. Nous citerons les réflexions qui précèdent la description du maki à front blanc: elles contiennent des faits qui nous paraissent importans, parce qu'ils dévoilent plusieurs de ces lois générales sous l'empire desquelles l'homme et les animaux viennent également se confondre, et dont les conséquences, bien déduites par l'observation, et bien appliquées par la philosophie, peuvent exercer

une salutaire influence sur la direction de notre espèce.

« On a pu conclure de plusieurs phénomènes » importans, que la nature, dans son économie, » avait bien plus pour objet la conservation des es- » pèces que celle des individus. En effet, de tous les » besoins, celui de la reproduction est le plus im- » périeux; les plus forts s'affaiblissent, dès que ce- » lui-là se fait sentir; et l'acte par lequel il est sa- » tisfait, remplit, pour certains animaux, le cercle » entier de la vie, ou devient, pour d'autres, le but » définitif de toute l'existence. Le papillon naît, fé- » conde sa femelle, et meurt; il en est de même » d'un très grand nombre d'autres insectes: l'accou- » plement de deux espèces différentes ne produit » rien, ou donne naissance à des races qui ne peu- » vent point se conserver; et lorsqu'une variété est » très éloignée de sa souche primitive, elle-même » perd la faculté de se reproduire. Cependant, il » est une loi qui semblerait encore plus générale et » plus importante. Si la nature met un grand prix » à la reproduction des animaux, elle paraît en » mettre un plus grand encore à la conservation de » leur liberté. On ne voit aucun animal s'accoupler, » tant qu'il sent le poids de l'esclavage, lors même » qu'il en éprouve impérieusement le besoin. C'est » en vain que, dans les ménageries, on réunit les » animaux sauvages, les mieux portans et les plus » disposés en apparence à s'abandonner aux désirs » de l'amour; si l'esclavage n'est pas devenu pour

» eux, par l'effet de l'habitude, une seconde na-
» ture, ils restent constamment étrangers l'un à
» l'autre, et l'on dirait même que tout ce qui tient
» à l'instinct, dans l'acte de la génération, s'est ef-
» facé de leur entendement. »

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre davantage sur un sujet aussi riche et aussi varié. Mais, nous aurons l'occasion de revenir sur plusieurs questions que les auteurs de cet ouvrage ont indiquées, plutôt qu'approfondies, quoique leur développement eût pu devenir d'un grand intérêt.

Tout ce qui, dans cette histoire des mammifères, est relatif à l'impression du texte, à la lithographie, à la coloration des figures, nous a paru exécuté avec soin et précision, et l'on ne saurait donner trop d'éloges à l'éditeur qui s'est chargé de la publication de cet ouvrage. Un mérite qu'on ne saurait contester consiste dans l'exactitude avec laquelle les caractères essentiels des animaux sont rendus par le dessinateur. Sous ce rapport, on peut considérer les planches de l'ouvrage que nous annonçons, comme supérieures à toutes celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour, si l'on excepte cependant les planches de la *Ménagerie du Muséum*, exécutée par M. Miger, d'après les dessins de Maréchal. Le seul reproche un peu sérieux que l'on puisse adresser à l'artiste employé par MM. Geoffroy et F. Cuvier, est de représenter trop fidèlement les accidens du pelage des individus qu'il a figurés; accidens qui peuvent donner des idées fausses sur le *facies* des espèces. DESMAREST.

TRAITÉ COMPLET DE MÉCANIQUE APPLIQUÉE AUX ARTS, *contenant l'exposition méthodique des théories et des expériences les plus utiles pour diriger le choix, l'invention, la construction et l'emploi de toutes les espèces de machines; par* M. J. A. BORGNIS, *Ingénieur, Membre de plusieurs Académies* (1).

CET ouvrage, d'une très grande étendue, dont nous avons déjà cherché à faire apprécier l'utilité (2), était réclamé depuis long-tems par les arts mécaniques. Il est divisé en *huit Traités*, qui forment chacun un volume in-4. de trois à quatre cents pages, avec une grande quantité de planches, indispensables dans un travail de cette nature.

Avant d'analyser les quatre premiers Traités, déjà livrés au public, il importe de faire connaître la tâche que l'auteur s'est proposé de remplir.

Voici quel est son plan :

1er Traité : *De la composition des machines*, contenant la classification, la description et l'examen comparatif des organes mécaniques;

2e Traité : *Du mouvement des fardeaux*, contenant la description et l'examen des machines les plus convenables pour transporter et élever toute espèce de fardeaux;

3e Traité : *Des machines employées dans les constructions diverses*, ou description des machines

(1) 8 vol. in-4. avec planches; chez Bachelier, libraire, quai des Augustins, n. 55.

(2) Voyez ci-dessus, tome 1, page 227.

que l'on emploie dans les quatre genres d'architecture : civile, hydraulique, militaire et navale ;

4e Traité : *Des machines hydrauliques*, ou machines employées pour élever l'eau nécessaire aux besoins de la vie, aux usages de l'agriculture, aux épuisemens temporaires et aux épuisemens dans les mines ;

5e Traité : *Des machines d'agriculture ;*

6e Traité : *Des grandes machines ;*

7e Traité : *Des machines qui servent à confectionner les étoffes ;*

8e Traité : *Des automates et des machines théâtrales.*

Chacun de ces Traités forme un ouvrage complet et se vend séparément pour la commodité des artistes.

Le simple exposé de toutes les parties qui doivent composer cet ouvrage important, suffirait sans doute pour mériter la réputation la plus honorable à l'ingénieux auteur qui en a conçu l'idée ; mais, il importe d'examiner avec soin la marche qu'il a suivie, afin de le juger avec impartialité.

PREMIER TRAITÉ.

De la composition des machines.

L'auteur divise la MÉCANIQUE en deux branches principales qu'on ne doit pas confondre. Elles ont une origine commune et des directions différentes. La première a pour but de déterminer en général toutes les lois de l'équilibre et du mouvement des corps, et d'appliquer ces lois à l'interprétation des principaux phénomènes de la nature ; elle s'appelle *mécanique-rationelle :* elle est purement spéculative et théorique. La seconde, qui a pour but l'application

immédiate de ces mêmes lois aux usages de la société, se nomme *mécanique-pratique*. Celle-ci dirige le praticien dans le choix et l'emploi des méthodes convenables aux divers effets qu'il se propose de produire. Elle lui indique la marche qu'il doit suivre dans ses opérations, et les écueils qu'il doit éviter.

Des savans distingués ont cultivé avec persévérance la *mécanique-rationelle*. Les *Lagrange*, les *Laplace*, dont notre siècle s'honore d'avoir vu naître les immortels ouvrages, lui ont fait faire de grands et de rapides progrès. Il serait à désirer que la *mécanique* fût cultivée par des hommes aussi supérieurs. Alors, les arts atteindraient bientôt le degré de perfection auquel l'industrie nationale voudrait les voir s'élever.

Ce but serait atteint plus facilement, si les savans pouvaient ne pas dédaigner de descendre de la haute sphère des abstractions dans celle des objets usuels, s'ils voulaient diriger plus souvent leurs profondes méditations sur un grand nombre de problêmes de *mécanique-pratique*, non encore résolus; et surtout s'ils pouvaient s'astreindre à donner des résultats simples, à la portée des artistes, des ouvriers les moins intelligens, et par cela même débarrassés de tout langage scientifique. Leurs travaux ne présenteraient pas, il est vrai, un étalage de science aussi pompeux que ceux dont ils s'occupent habituellement; mais ils seraient certainement plus fructueux : ils n'exciteraient peut-être pas l'admiration du vul-

gaire; mais ils procureraient à leurs auteurs la reconnaissance et l'estime des hommes, amis des entreprises véritablement utiles.

L'invention du levier, de la vis hydraulique, de la balance hydrostatique; enfin, l'application des moyens mécaniques à la défense de Syracuse, ont acquis à *Archimède* une plus haute réputation que ses recherches sur la géométrie des solides et sur les sections coniques. Quoique ses travaux, purement géométriques, soient très dignes d'éloges, il n'en est pas moins vrai que ses utiles inventions mécaniques auraient seules suffi pour rendre son nom immortel.

M. Borgnis assigne trois causes principales qui ont pu retarder les progrès de la *mécanique-pratique*, dont tout le monde reconnaît la haute importance :

1°. *L'ignorance des opérations manuelles.* Lorsqu'on veut s'occuper de la solution de quelques problèmes qui appartiennent à cette science, il est indispensable de connaître parfaitement toutes les parties de la machine, afin de pouvoir entrer dans une infinité de petits détails qui, au premier aspect, semblent minutieux et futiles; mais qui, dans le fait, sont si nécessaires, qu'on ne peut se flatter d'arriver à la perfection qu'autant qu'on les réunit complètement, en les combinant de la manière la plus avantageuse. Le plus souvent, ces détails sont ignorés du savant, qui les regarde même avec une sorte de mépris, et qui les croit trop au-dessous de sa vaste intelligence, pour daigner en faire un objet d'étude.

Il résulte de cette idée erronée, ou que le savant ne s'occupe pas de *mécanique-pratique*, ou que, s'il veut bien s'en occuper, ses recherches ne présentent pas toujours des résultats d'une utilité générale.

2°. *L'ignorance de la théorie.* Par une erreur contraire, le praticien, à qui les détails de la manipulation sont familiers, néglige ou ignore le plus souvent les théories qui pourraient lui indiquer les défauts des méthodes qu'il suit. C'est ordinairement par routine qu'il travaille, et il ne sait apprécier ni les avantages ni les inconvéniens des moyens qu'il emploie en aveugle.

3°. *La multitude d'inventions sans résultat.* On voit pulluler, tous les jours, une quantité prodigieuse d'inventions ridicules ou insignifiantes, créées par l'ineptie de personnages ignares, qui ont la faiblesse de se croire mécaniciens par inspiration. Ces produits de l'ignorance jettent de la défaveur sur les perfectionnemens utiles, et dégoûtent ceux-là même qui seraient disposés à les accueillir et à les favoriser.

Le hasard, dit-on vulgairement, est le père des découvertes utiles : c'est par une erreur populaire qu'on fait l'application de ce principe à la *mécanique-pratique*. On ne peut nier que le hasard ne se plaise quelquefois à faire découvrir d'importans phénomènes, et des effets utiles échappés aux laborieuses investigations des savans; mais, il faut pour cela que les causes productives soient d'une très grande simplicité ; il faut qu'indépendantes de toute proportion

fixe et déterminée, elles n'exigent aucune préparation préliminaire. C'est ainsi que le mélange fortuit de quelques substances a donné naissance à plusieurs combinaisons chimiques importantes. C'est ainsi que deux verres lenticulaires, placés, sans dessein, parallèlement à quelque distance, et dirigés vers un point éloigné, ont indiqué le principe des lunettes d'approche. Toutes les fois que cette simplicité n'existera pas; toutes les fois que des causes, nécessairement compliquées, requerront le concours de plusieurs circonstances combinées suivant des lois données, il est absurde de supposer que le hasard puisse avoir aucune influence dans une découverte.

Si le hasard ne peut produire des découvertes importantes que dans des cas extrêmement rares, surtout dans la *mécanique-pratique;* comment pourrait-on supposer que des hommes, dénués de toutes connaissances théoriques, aient pu devenir des mécaniciens fameux? *Zabaglia*, *Ferracina* et *Rennequin* (1) sont cités comme très versés dans la *mécanique-pratique*, et ils n'avaient, dit-on, aucune connaissance de la théorie. Avant de répondre à cette ob-

(1) *Zabaglia*, maître charpentier de l'église de Saint-Pierre de Rome, est inventeur d'un grand nombre de machines et de combinaisons de charpente parfaitement appropriées à leur objet, et très remarquables par leur grande simplicité. La plupart de ces inventions ont été recueillies, et publiées, à Rome, dans un volume in-folio, orné de planches, intitulé : *Invenzioni dello Zabaglia*. Tous les échaffaudages mobiles, dont on fait usage pour décorer l'église de Saint-Pierre, aux jours de fêtes extraordinaires, et pour réparer les peintures et les dorures des entablemens, des

jection, il est bon de définir le mot *théorie*. Une théorie n'est autre chose que la réunion régulière, que l'enchaînement méthodique de tous les principes et de toutes les conséquences relatifs à un effet quelconque, naturel ou artificiel. Une théorie peut s'acquérir de deux manières : par l'étude, et par une longue expérience préparée sous la direction d'un esprit juste et pénétrant.

Il y a autant de théories que d'effets naturels ou artificiels. La connaissance d'une de ces théories ne suppose pas nécessairement celle d'aucune autre, quoique plusieurs aient de l'affinité, et une espèce de filiation continue.

Nous n'ignorons pas que les habiles mécaniciens dont nous venons de parler, possédaient seulement

---

voûtes et des coupoles, ont été exécutés, d'après les modèles de Zabaglia, et sont regardés comme des chefs-d'œuvre.

Cet homme célèbre a effectué plusieurs grandes opérations mécaniques, aussi difficiles qu'importantes, parmi lesquelles on distingue : 1. le transport du pan de muraille revêtu de la peinture à fresque *du Dominiquin*, qui représente le Martyre de saint Sébastien ; 2. le transport de la chapelle du *Presepio*, exécuté d'après les plans du chevalier *Domenico Fontana* ; 3. le placement des statues qui décorent la colonade de la place de Saint-Pierre, placement opéré sans échaffaudage.

Ferracina, charpentier de Padoue, a donné une grande preuve des ressources de son génie, en construisant le comble qui couvre l'immense salle de la *basilique de Padoue*, et le pont de *Bassano* sur l'Adige, regardé généralement comme un chef-d'œuvre.

Rennequin, auteur de l'ancienne machine de Marly, la construisit, à l'imitation des *feld-gestangen*, en usage depuis très long-tems dans le pays de Liège, sa patrie.

des connaissances très circonscrites, qui ne s'étendaient même qu'à une branche particulière de la mécanique-pratique; mais nous savons aussi qu'ils n'ont jamais cherché à franchir les bornes étroites dans lesquelles ils s'étaient renfermés, et qu'ils connaissaient parfaitement la théorie complète, exacte et solide, de la partie à laquelle ils s'étaient uniquement consacrés. Ils n'avaient point acquis cette science par l'étude des écoles, mais par la méditation de l'âge mûr; la seule expérience leur avait dévoilé tous les faits relatifs de quelque importance, tous les détails de quelque utilité. La pénétration de l'esprit, la justesse du jugement avaient disposé ces faits dans leur entendement, suivant leurs dépendances mutuelles. Le peu d'étendue de leurs connaissances a peut-être contribué à leur donner plus de profondeur, parce que, moins distraits par une grande variété d'objets, ils ont tâché d'atteindre la perfection dans le petit nombre dont ils s'occupaient. On ne peut cependant pas révoquer en doute que, si la somme de leurs connaissances eût été plus considérable, elle les aurait mis à même de rendre de plus grands services aux sciences et aux arts.

Quelques praticiens peu instruits affectent de soutenir que les sciences abstraites sont inutiles dans les opérations pratiques, parce qu'il est arrivé quelquefois que de très habiles mathématiciens ont échoué lorsqu'ils ont voulu diriger des travaux purement mécaniques. C'est une erreur dont il importe de se garantir. Le peu de réussite, dans de pareilles cir-

constances, ne prouve pas l'inutilité de la science dans la pratique; elle prouve seulement que les sciences abstraites ne suffisent point pour diriger les opérations pratiques, et qu'il faut les combiner avec les connaissances expérimentales pour en retirer plus de fruit. C'est en réunissant intimement les sciences exactes à la *mécanique-pratique*, qu'on peut se flatter d'obtenir des résultats satisfaisans et vraiment utiles. Ce n'est donc qu'après avoir acquis, par l'étude ou par une pratique éclairée, les connaissances nécessaires, que l'on peut espérer de parvenir à perfectionner les arts, et à étendre le domaine de la science.

« Si vous êtes animé d'une tendance particulière vers la mécanique, ajoute M. Borgnis; si le génie vous enflamme, si la nature vous a gratifié de ce don si rare, qu'elle n'accorde qu'à quelques êtres privilégiés; sachez que le génie est sans doute un germe très précieux, mais qui exige une culture soignée pour fructifier; sachez que, si ce germe est confié à un terrain inculte, il sera probablement étouffé par les herbes parasites et malfaisantes : et si, doué d'une vigueur extraordinaire, il parvient à se développer et à produire des fruits, ces fruits, âpres et sauvages, n'auront jamais cette beauté admirable, cette saveur exquise qui ne s'obtient que par la culture, et qui est la récompense réservée à l'habileté et à la patience du bon cultivateur. »

Si l'étude de la *mécanique-pratique* est négligée par les personnes mêmes qui devraient s'y appliquer avec

le plus d'ardeur, on peut en attribuer la cause aux nombreuses difficultés dont cette étude a été jusqu'à présent environnée. Les différentes parties qui forment l'ensemble de cette science étaient encore éparses, sans ordre et sans liaison : notre auteur a cherché à les réunir ; il les a classées, pour en former un corps de doctrine, méthodique et régulier. Son but a été de disposer les connaissances mécaniques de telle manière, qu'on pût en reconnaître la dépendance mutuelle, les comparer avec facilité, en acquérir des idées claires et justes. Pour arriver à ce résultat, il a cherché à se convaincre de tous les effets que les machines peuvent produire ; il a étudié les diverses méthodes inventées pour les obtenir ; il a examiné, en même tems ; les avantages et les défauts respectifs de ces méthodes, d'après les faits les mieux constatés de la théorie et de l'expérience. Il a senti qu'il fallait descendre aux premiers élémens de ces machines, les décomposer dans leurs parties primordiales, parce que la plupart d'entre elles sont trop compliquées pour qu'on puisse s'en faire des idées justes, nettes et distinctes, sans le secours de l'analyse. Il a imité en cela l'anatomiste qui, pour connaître à fond la structure et les fonctions vitales des corps animés, les décompose dans toutes leurs parties organiques, les analyse exactement, les examine séparément, et distingue les formes de chacune d'elles, leur disposition et leur manière d'être ; ensuite, il les compare et reconnaît l'artifice admirable de leurs combinaisons diverses.

M. *Borgnis* a suivi la même marche ; mais il ne s'est pas dissimulé que la tâche du mécanicien est peut-être plus difficile que celle de l'anatomiste : celui-ci, lorsqu'il a décomposé un individu de chaque espèce, connaît la structure de tous les corps ; mais le mécanicien travaille rarement sur les mêmes espèces : il ne lui suffit pas, par conséquent, pour arriver au même résultat, de décomposer séparément quelques machines ; il faut qu'il les soumette toutes simultanément à l'analyse. Pour peu qu'on y réfléchisse, on reconnaîtra que cette analyse simultanée n'est pas aussi difficile qu'elle peut le paraître au premier abord. Il suffit de considérer que les élémens qui produisent les mêmes effets partiels doivent toujours être semblables dans les diverses machines. Ainsi, le volant mû par le vent, sera le même, quel que soit son emploi. Les roues dentées auront toujours les mêmes formes et les mêmes dispositions, lorsqu'elles serviront au même usage, quoique dans des machines essentiellement différentes.

1°. Si l'on considère avec attention l'effet des machines, on s'aperoevra facilement qu'elles sont toutes destinées à surmonter l'effort d'une résistance, à l'aide d'une puissance ou d'un moteur quelconque. Toute machine exige donc impérieusement un moteur ; mais, comme il y a plusieurs sortes de moteurs, tels que les hommes, les animaux, l'eau, le vent, la vapeur de l'eau bouillante, etc., etc., etc., notre auteur a pensé qu'il pouvait en faire autant de classes différentes, qu'il a subdivisées en genres, les

genres en espèces, les espèces en variétés. Il a nommé *récepteurs* les parties de la machine sur laquelle la puissance exerce sa force, et il a donné le nom d'*organe* à la pièce ou à l'assemblage des pièces qui produisent un certain effet particulier dans une machine : ainsi, les *récepteurs*, plus ou moins compliqués, sont des *organes*.

2°. Il a remarqué ensuite que les moteurs ne transmettent pas toujours immédiatement leur force à la résistance ; que souvent ils sont éloignés du lieu où l'action de la machine doit s'exercer : alors, il s'agit de transmettre la force par des *organes* différens, qu'il nomme *communicateurs*, parce qu'effectivement ils communiquent la force du moteur, qui leur est transmise par les *récepteurs*.

3°. Il arrive rarement que le moteur ait le degré de vitesse requis par l'action finale de la machine : tantôt, c'est une grande vitesse qu'on veut obtenir aux dépens de la force ; tantôt, c'est une grande force, aux dépens de la vitesse. Pour produire ces effets, il existe des *organes* dont le but est de modifier les deux élémens qui composent le mouvement, c'est-à-dire, la force et la vitesse, en augmentant l'une par la diminution proportionnelle de l'autre. Il a donné à ces *organes* le nom de *modificateurs*, parce que leur fonction est de modifier à volonté la force du moteur.

4°. Il est souvent indispensable, dans une même machine, d'effectuer simultanément plusieurs mouvemens en sens contraire ; alors, on est obligé de

disposer les diverses parties de manière que leurs mouvemens soient entièrement libres, sans cependant qu'elles cessent d'avoir entre elles cette communication et cette dépendance que la nature de la machine exige. Les *organes* destinés à cette fonction sont nommés *supports*, parce qu'ils supportent la machine, sans lui ôter la liberté d'agir.

5°. On se propose aussi très souvent dans les machines, 1° de réduire le mouvement à l'uniformité; 2° de régler le mouvement par rapport à sa durée, à sa vitesse et à son amplitude; 3° de prévenir et de diminuer les effets nuisibles des résistances passives. Ces diverses fonctions sont obtenues par des *organes* que l'auteur a nommés *régulateurs*, et qu'il sous-divise en *modérateurs*, *directeurs* et *correcteurs*.

6°. Enfin, le dernier *organe* d'une machine s'exerce sur la résistance, soit par *locomotion*, soit par *pression*, soit par *percussion*, soit par *frottement* ou par *séparation* : ces *organes*, destinés par leur nature à opérer sur la résistance l'effet que l'on s'était proposé, ont été nommés, avec juste raison, *opérateurs*.

L'on voit, par ce simple exposé, que l'auteur a réduit l'étude de la *mécanique-pratique*, qui d'abord paraissait si difficile et si compliquée, à un petit nombre d'élémens dont il est aisé de connaître et d'apprécier les fonctions particulières. Cette classification, en six ordres, a été subdivisée en classes, les classes en genres, les genres en espèces, et celles-

ci en variétés ; de sorte que l'imagination a des stations fixes sur lesquelles elle peut se reposer, pour procéder facilement à l'analyse de toute machine, quelque compliquée qu'elle soit. L'auteur a su faire, à l'étude de la *mécanique-pratique*, une application heureuse de la classification adoptée depuis longtems dans les sciences naturelles, et surtout dans la botanique. Ce travail n'était point une chose facile. Les savans qui se sont occupés, avant M. Borgnis, de divers traités sur la composition des machines, sentaient bien la nécessité d'établir un ordre d'études particulières ; mais le trait de lumière qui a frappé notre ingénieux auteur, avait échappé à ceux qui l'avaient précédé dans la même carrière. Il importe de parcourir les principales sous-divisions de cet important ouvrage, pour avoir une connaissance suffisante du système, afin d'en apprécier les avantages.

L'ORDRE PREMIER est, ainsi que nous l'avons déjà dit, celui des *récepteurs ;* mais il ne faut pas perdre de vue que, dans le sens de notre auteur, un *récepteur* est l'*organe* sur lequel s'exerce immédiatement le moteur ou la puissance : or, comme ce moteur peut être de différente nature, et qu'on en reconnaît de cinq sortes différentes, l'auteur a sous-divisé ce premier ordre en cinq grandes *classes*, qui comprennent tous les moteurs connus.

Classe première. Récepteurs zooliques ; c'est-à-dire : récepteurs mis en mouvement par des êtres animés, soit par des hommes, soit par des animaux. Cette classe est donc naturellement divisée en deux

genres, dont le premier appartient aux hommes, sous la dénomination de *récepteurs zooliques*, *mus par des hommes*; le second prend la désignation de *récepteurs zooliques*, *mus par des animaux*.

Classe deuxième. Récepteurs hydrauliques; c'est-à-dire, mus par l'eau dans son état naturel. Personne n'ignore que l'on a imaginé une infinité de machines dans lesquelles on emploie l'eau comme moteur. Cette multiplicité d'inventions, différemment caractérisées, a nécessité la sous-division en huit genres différens : 1° *roues hydrauliques*, dont on distingue cinq espèces; 2° *roues à flux et reflux*; 3° *balanciers hydrauliques*; 4° *chapelets et seaux moteurs*; 5° *spirales*; 6° *récepteurs à pression latérale*; 7° *récepteurs à colonne d'eau*; 8° *béliers moteurs*.

Classe troisième. Récepteurs thermiques; c'est-à-dire, mus par la vapeur de l'eau bouillante ou par l'action des machines à vapeur. Cette classe est sous-divisée en trois genres, selon la différente construction de ces machines importantes : 1° *récepteurs thermiques sans piston*; 2° *récepteurs thermiques avec piston*; 3° *récepteurs thermiques à rotation immédiate*.

Classe quatrième. Récepteurs pneumatiques; c'est-à-dire, mus par le vent. Dans cette classe sont compris tous les moulins à vent. Tout le monde sait qu'il existe une quantité considérable de machines de cette espèce : l'auteur les a renfermées dans *cinq genres* différens.

Classe cinquième. Récepteurs dépendans et *récepteurs proposés*. Les premiers sont mis en action par des moteurs qui dépendent entièrement d'un autre agent qui leur communique la faculté motrice dont ils sont dépourvus eux-mêmes, tels que les poids qui agissent en vertu de la gravité, quand ils peuvent librement descendre; et les ressorts, en vertu de l'élasticité qu'ils acquièrent, après avoir été comprimés et tendus, et ensuite abandonnés à eux-mêmes. Sous la dénomination de *récepteurs proposés*, l'auteur comprend six machines ingénieuses, dont les effets sont extrêmement curieux, mais qui n'ont pas encore reçu leur application dans les arts.

L'ORDRE SECOND est formé des *communicateurs*; c'est-à-dire, des *organes* qui produisent le double effet de transmettre à l'*opérateur* le mouvement imprimé au *récepteur*, et de lui faire subir simultanément la transformation requise par la qualité du travail que l'*opérateur* doit effectuer. Cet *ordre* est divisé en deux *classes* : La première comprend ceux qui ne peuvent agir qu'à des distances médiocres; ils prennent la dénomination de *communicateurs proximes* : tels sont les *engrenages*, les *excentriques*, les *plans curvilignes et inclinés*. La seconde renferme ceux qui sont doués de la faculté de transmettre le mouvement à des éloignemens quelconques; ils sont désignés sous le nom de *communicateurs étendus*, qui comprennent *les chaînes communicatrices*, *les balanciers et les bièles, les colonnes d'eau communicatrices*, *et les spirales communicatrices*.

L'ORDRE TROISIÈME comprend les *modificateurs*; c'est-à-dire, les *organes* destinés à modifier les deux élémens du mouvement, la force et la vitesse, en augmentant l'une par la diminution proportionnelle de l'autre. Ces *organes* sont distribués en six classes : la première renferme les *leviers*; la seconde, les *treuils*; la troisième, les *poulies*; la quatrième, les *roues*; la cinquième, les *vis* et les *coins*; la sixième enfin, les *presses hydrauliques*.

L'ORDRE QUATRIÈME est destiné aux *supports*. L'auteur désigne sous ce nom les parties qui soutiennent les *organes* individuellement, et qui, en même temps, les réunissent entre eux. Il distingue trois classes de *supports* : il appelle ceux de la première classe *supports rotatifs*, parce qu'ils permettent aux *organes* de se mouvoir circulairement dans un ou dans plusieurs sens déterminés : ceux de la seconde classe laissent aux *organes* la faculté de se transférer d'un point de la machine à un autre; il les appelle *supports loco-mobiles* : enfin, ceux de la troisième classe saisissent les *organes* de manière à ne leur laisser aucun autre mouvement que celui qu'ils peuvent avoir eux-mêmes; il les nomme *supports tenaces*.

L'ORDRE CINQUIÈME est celui des *régulateurs*; mais, comme nous l'avons déjà fait observer, il y a trois différentes sortes de *régulateurs*. L'auteur en a fait trois classes : 1° celle des *modérateurs*; 2° celle des *directeurs*; 3° celle des *correcteurs*.

Enfin, vient le SIXIÈME et dernier ORDRE, celui

des *opérateurs*. Cet ordre renferme tous les *organes* sur lesquels la résistance exerce son action ; il est aussi étendu que le premier, qui comprend les *récepteurs* destinés à recevoir l'impulsion de la puissance. Il est sous-divisé en *cinq classes : 1° opérateurs par locomotion ; 2° opérateurs par compression ; 3° opérateurs par frottement ; 4° opérateurs par percussion ; 5° opérateurs par séparation.*

Dans l'analyse de l'ouvrage dont nous venons d'esquisser le premier tableau, nous nous sommes astreints à parler le langage de l'auteur ; nous avons emprunté ses propres expressions; et, si nous eussions voulu rapporter tout ce que ce volume contient d'utile, nous nous serions vus forcés à le transcrire en entier. Quarante-trois planches, dessinées par Girard, et gravées au trait par *Adam*, renferment d'une manière très intelligible plus de douze cents *organes* de machines connues, classées d'après la méthode ingénieuse imaginée par l'auteur.

Il eût été à désirer que M. *Borgnis* eût pu adapter à sa nomenclature des mots pris dans la langue française ; il se serait mis par-là plus à la portée des ouvriers. Toutefois, c'est déjà un grand pas de fait vers la perfection : les arts doivent donc de la reconnaissance à l'auteur ; et le défaut que nous signalons peut facilement disparaître.

Quand on a parcouru ce premier Traité, qui est comme la pierre fondamentale de cet édifice colossal, on est étonné non-seulement qu'un seul homme ait pu concevoir un plan aussi vaste ; mais que, seul,

il ait pu l'exécuter. En effet, combien de livres n'a-t-il pas fallu feuilleter, combien d'ateliers n'a-t-il pas fallu parcourir, pour rassembler les nombreux matériaux que ce seul volume renferme? Avec quelle perspicacité n'a-t-il pas fallu examiner chaque machine pour en faire une analyse exacte, et classer chaque *organe* particulier dans la place qu'il devait occuper et que l'auteur lui avait assignée d'avance? Le service qu'il a rendu à la *mécanique-pratique* est inappréciable : cette science, si difficile, si abstraite jusqu'à ce jour, va devenir aisée et à la portée de tous les artistes.

L'importance de la matière qu'a traitée M. Borgnis, l'ordre qu'il a établi dans l'étude de la *mécanique-pratique*, suffisent pour recommander son ouvrage à tous ceux qui s'intéressent au perfectionnement de l'industrie. Tous les articles sont écrits avec clarté et simplicité : l'auteur n'a pas eu besoin de recourir au langage scientifique; de sorte que son premier Traité se trouve parfaitement intelligible pour la classe ouvrière : c'est déjà un grand mérite. Les tableaux synoptiques qu'il a placés à la tête de ce volume présentent le double avantage de faire concevoir aisément la classification, et de rendre plus facile la recherche des *organes* qu'on a besoin de consulter.

Nous aurions désiré que cet ouvrage eût été accompagné du vocabulaire de tous les mots techniques employés dans la mécanique. L'utilité de ce petit dictionnaire se fait d'autant mieux sentir, que l'on con-

sidère avec plus d'attention l'étendue immense qu'embrasse cette science; elle renferme une infinité de noms dont il convient d'abord de déterminer la valeur, et que les ouvriers appliquent souvent en sens inverse de leur véritable signification. L'auteur sentira qu'un travail, aussi important que celui qu'il a entrepris, doit renfermer tout ce qui peut contribuer à éclairer les artistes, et à reculer les bornes de la science. Mais, nous oublions que c'est ici la première pierre de l'édifice, et que, pour juger sainement de son ensemble, il faut attendre qu'il soit totalement élevé : alors, nous n'en doutons pas, tout sera prévu, et le Traité complet de *mécanique-pratique* présentera un monument précieux qui honorera le siècle dans lequel il aura été conçu et exécuté.

Dans nos prochains cahiers, nous donnerons l'analyse du second, du troisième et du quatrième Traité.

LE NORMAND, *professeur de technologie.*

N. B. Nous apprenons que S. Exc. le ministre de l'intérieur, s'étant fait rendre compte de cet ouvrage, a ordonné, d'après le rapport favorable du *bureau consultatif des arts et manufactures*, établi près de son ministère, qu'il en serait acheté un certain nombre d'exemplaires, aux frais du gouvernement.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ESPRIT, *Origine et Progrès des Institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe; par* J. D. MEYER, etc. (1); *tome* I (partie ancienne).

LES goûts et les usages ont bien changé, depuis que Labruyère ridiculisait le fanatisme de l'érudition dans le personnage de cet Hermagoras, qui n'avait *jamais vu Versailles*, et pouvait *compter les degrés de la tour de Babel;* qui *négligeait de rien connaître aux maisons de France, d'Autriche et de Bavière*, et savait que *Nemrod était gaucher, et Sésostris ambidextre.* Il serait difficile de rencontrer aujourd'hui l'original de ce portrait. Le savant ne dédaigne pas de vivre avec ses contemporains; et c'est en s'occupant d'eux qu'il emploie de longues veilles à explorer l'antiquité. Dans ses recherches laborieuses, il ne se propose pas la satisfaction d'une vaine curiosité, il ne se livre pas à des discussions subtiles et minutieuses pour résoudre des questions qui n'ont d'autre intérêt que la difficulté à vaincre. Son dessein est d'éclairer son siècle par l'expérience et l'exemple des siècles passés. Il retire de la poussière des manuscrits, et de l'obscurité des vieilles chroniques, les mœurs, les coutumes, les établissemens, les lois; il en découvre l'origine, il en suit les progrès et la décadence, il s'attache, en étudiant l'ordre et la série des faits, à relever les causes des erreurs et des in-

(1) La Haye, de l'imprimerie belgique. Spay, n. 72. Le tome II du même ouvrage, *partie moderne, Angleterre*, vient d'être publié à La Haye, en mars 1819.

fortunes, des bonnes administrations et des prospérités; et il ne fait point abstraction du présent, tandis qu'il médite sur le passé. Telle est la philosophie de l'érudition. Aimons les anciens pour nous, et non pour eux, et que les morts servent à l'instruction des vivans.

Gardons-nous toutefois de méconnaître le mérite des érudits, dont la modeste ambition se borne à recueillir les matériaux de toute espèce d'histoire, sans prétendre à les mettre en œuvre. Quand ils n'auraient que leur patience infatigable, on devrait l'admirer. Mais, il fallait plus que de la patience aux Mabillon, aux Fréret, aux Lanauze, aux Sainte-Palaye, et à leurs dignes émules, pour pénétrer dans les profondeurs de l'antiquité, dans les décombres du moyen âge, et pour y porter la lumière. Comme ils se seraient perdus et nous auraient égarés avec eux, s'ils n'avaient pas eu un jugement si ferme et si sûr, une si rare sagacité, un si bon esprit! En débrouillant le chaos de la chronologie, de la géographie, des institutions, des usages, des faits douteux, ils ont posé les fondemens de l'histoire. Ce sont eux qui discernent les vrais monumens des pièces controuvées, et qui nous prémunissent contre les supercheries des faussaires, contre l'autorité des exemples dangereux allégués par l'erreur et par la passion. La police des États a institué, pour la sûreté du commerce, des hommes qui éprouvent et qui marquent, sous la foi du serment, toutes les matières d'or et d'argent, avant qu'elles passent dans les mains de l'ouvrier: les savans remplissent le même office par rapport à l'histoire. L'histoire leur doit la légalisation de ses titres; le philosophe, la certitude de ses observations; nous tous, la vérité.

L'historien, quel que soit son génie, ne pourra satis-

faire à son devoir et à sa conscience, et remplir l'attente des hommes qu'il se charge d'instruire, s'il n'emprunte le secours des érudits, s'il n'est érudit lui-même. Je crois cette seconde condition nécessaire.

J'ai fait ces réflexions, en lisant l'ouvrage de M. Meyer; elles motiveront ma critique; elles seront la règle de l'éloge et de la censure.

Si l'on veut connaître d'abord l'esprit qui anime l'auteur, les principes qui le dirigent, le dessein et le plan de son travail, on lira son introduction, et l'on n'y trouvera pas l'ennui qui s'attache aux *avant-propos* ordinaires, aux insignifiantes préfaces. C'est une savante et utile dissertation.

« De tous les monumens, dit-il, qui nous retracent » les siècles passés, il n'en est point de plus intéressans » pour le véritable historien, que les lois et les institu- » tions judiciaires des peuples. . . . . En relation » immédiate avec les mœurs et les usages, les lois » sont la source la plus pure à laquelle on puise la » philosophie de l'histoire; celui qui veut décrire les » progrès du genre humain, doit s'attacher avant tout » à la connaissance des législations qui se sont succé- » dées chez chaque peuple. Il faut éclairer l'histoire » par les lois. »

Après une discussion sur les opinions opposées des partisans de la législation coutumière, et de ceux qui préferent les systèmes de législation, il conclut avec une modération très sage : « Respectons les mœurs, » les usages, l'expérience, les préjugés même, qui, » malgré un fond vicieux, ont acquis un caractère vé- » nérable par un assentiment prolongé; mais, conve- » nons que, pour être indiquées par le progrès des » mœurs, les altérations des lois n'en sont pas moins

» du ressort du législateur, ne fût-ce que pour
» sanctionner ce que l'usage a introduit de fait, pour
» écarter toute confusion, et pour abolir légalement
» ce que l'usage a réprouvé. La régularisation des lois,
» l'unité de la marche des affaires est toujours du de-
» voir du souverain.....

» Toute la question se réduit donc à savoir quelle est
» la part que le législateur doit faire à la théorie, et
» quelle part il doit faire aux usages de la nation à la-
» quelle il destine ses lois?

» Celui qui veut donner des lois qui puissent à la
» longue coopérer au bonheur d'un peuple, et préve-
» nir les inconvéniens que doivent faire naître des lois
» et des institutions nouvelles, soit générales, soit par-
» tielles, doit donc connaître les lois, les usages, les
» habitudes de ce peuple : mais, il ne lui suffit pas de
» se borner aux seules dispositions actuelles; il doit en
» saisir l'esprit, et par conséquent se pénétrer de leur
» origine, des circonstances qui les ont amenées, de
» l'objet que s'était proposé celui qui les a prises, des
» conséquences qu'elles ont eues, des événemens qui ont
» influencé ces conséquences, des modifications qu'elles
» ont éprouvées, des différens stages de la jurispru-
» dence sur chaque objet; il doit savoir quelles ont été
» les révolutions qu'a subies la nation elle-même, par
» rapport à son gouvernement, à ses coutumes, à ses
» relations de paix et de guerre avec ses voisins; il doit
» avoir égard au caractère du prince et de ses conseil-
» lers; à la paix intérieure dont le peuple a joui, ou
» aux troubles qui l'ont agité pendant tel règne; à l'é-
» tat des finances, dont la détresse peut excuser ou né-
» cessiter des mesures d'ailleurs imprudentes, ou dont
» la prospérité peut permettre ce qui, en d'autres cas,

« est impossible ; aux ressources de la nation ; à son » commerce ; en un mot, il doit étudier à fond l'histoire » de ce peuple, afin de bien comprendre tous les chan- » gemens qui peuvent avoir eu lieu dans sa législation, » avec leurs causes comme avec leurs effets ; et c'est » dans ce sens que Montesquieu a dit qu'il faut éclai- » rer les lois par l'histoire. »

Ensuite, l'auteur passe en revue les différentes parties de la législation, et juge que « toutes ne sont pas également intéressantes dans leurs conséquences, ni aussi intimement liées à l'histoire. Les lois civiles et commerciales, les lois pénales, lui semblent devoir être rangées parmi celles qui ont une influence moins marquée sur les grands intérêts des peuples, sur les progrès du genre humain. *La procédure civile et criminelle a des rapports plus directs avec les gouvernemens; mais, la partie de la législation la plus intimement liée à l'histoire, c'est celle qui concerne les institutions judiciaires.* » Je ne sais si la distinction ne paraîtra pas un peu trop subtile, et si l'expression *institutions judiciaires* ne renferme pas l'idée des lois sur la procédure civile et criminelle.

Au reste, ce n'est qu'une dispute de mots ; l'auteur s'explique ensuite, et nous expose le sujet de son ouvrage.

« Nous entendons par *institutions judiciaires* celles » que les lois ont établies pour l'administration de la » justice, les mesures prises pour que chaque citoyen » puisse exercer tous ses droits et exiger tout ce qui lui » est dû. C'est la forme des tribunaux, c'est l'étendue » de leur juridiction, c'est leur relation avec les » autres autorités, ainsi qu'avec les citoyens mêmes, » qui constituent cette partie de la législation. Quelles

» sont les administrations ou les personnes chargées de » rendre justice? jusqu'où vont leurs pouvoirs? quels » sont les rapports entre l'autorité législative, la puis- » sance administrative et le pouvoir judiciaire? quelle » est l'influence de ce pouvoir sur les habitans? voilà » des questions qui y sont relatives. C'est, en un mot, » l'organisation de la justice, prise dans toute son éten- » due et considérée dans ses relations avec le gouver- » nement, que nous croyons pouvoir désigner sous le » nom d'*institutions judiciaires.* »

On voit quelle extension il donne à cette idée; on voit qu'il y rattache beaucoup de considérations politiques. Mais, on pensera aussi que la procédure civile, et surtout la procédure criminelle, rentrent dans son sujet; d'ailleurs, la lecture du livre nous en convaincra mieux que tous les raisonnemens sur la valeur des termes.

Voici maintenant son but et son plan; c'est encore lui-même qui va nous les exposer :

« Nous nous proposons de remonter à la première » source des institutions modernes, d'en expliquer » l'objet, de développer les moyens employés pour y » parvenir, d'en tracer les changemens successifs, d'a- » nalyser les raisons qui ont pu motiver ces amende- » mens, de faire connaître leur état actuel; enfin, » d'appliquer le résultat de ces recherches à ce qui » pourrait être statué par des lois nouvelles.

» Nous avons compris, dans notre travail, l'Angle- » terre, la France, les Pays-Bas et l'Allemagne. L'An- » gleterre, dont les institutions diffèrent de tout ce que » les peuples anciens et modernes ont jamais offert à » l'œil curieux de l'observateur, méritait en premier » lieu notre attention; désirant présenter à ceux qui

» s'appliquent à la science difficile de la législation, le » résultat de l'expérience, il fallait commencer par le » pays qui offre le plus de particularités.... La France » réclamait une double recherche. Les institutions ju- » diciaires de cette monarchie, avant la révolution, » sont encore récentes (1), et plusieurs de nos contem- » porains les ont connues : elles diffèrent de beaucoup » des nouvelles formes introduites et souvent changées » dans cette révolution, et toutes ont droit à être exa- » minées : cependant, nous avons cru devoir les sépa- » rer ; et si nous avons fait suivre nos recherches sur les » anciennes formes de la monarchie française, immé- » diatement après, de celles sur l'Angleterre, nous » avons réservé les institutions récentes pour la der- » nière partie de ce qui concerne l'état actuel, non- » seulement par rapport à la succession chronologique » des événemens, mais encore parce qu'elles sont le » résultat d'une législation systématique. Avant de » passer aux institutions de l'Allemagne, nous n'avons » pu nous défendre d'examiner celles des Pays-Bas : la » différence très sensible qui existe entre les formes de » ces provinces et celles de la France ou de l'Allemagne, » entre lesquelles elles constituent une transition natu- » relle, indiquée par leur relation géographique et » politique ; le rang que les Pays-Bas ont toujours oc-

(1) L'auteur a voulu dire qu'il n'y avait pas long-tems que ces institutions étaient supprimées. Nous n'aurions pas fait cette remarque, si l'expression ne dénaturait pas la pensée. On pourra trouver quelquefois, dans le style de M. Meyer, des termes impropres et des tournures peu correctes. Mais, nous nous abstenons de les relever. L'objet de cet article n'est pas une critique grammaticale.

» cupé entre les nations les plus puissantes et les plus » libérales, l'intérêt qu'inspirent leurs institutions, » justifient cette marche. »

L'auteur prévient les reproches qu'on pourrait lui faire, au sujet de plusieurs omissions.

« Nous n'avons pas étendu nos recherches à la Rus- » sie.....; elle ne peut être comparée à aucun pays, et » ne présente aucun résultat applicable à des circons- » tances ordinaires..... Ce n'est point, s'il est permis » de se servir de ce terme, *historiquement*, que la » Russie a formé elle-même ses institutions; c'est par » un seul coup d'autorité qu'elle s'est vue élevée au » rang des peuples bien organisés.....

» Le midi de l'Europe, l'Espagne, le Portugal, l'Ita- » lie, la Hongrie, et les trois royaumes du nord; la » Suède, le Danemarck et la Norwège, n'offrent, autant » que leurs institutions judiciaires nous sont connues, » aucun point assez saillant pour justifier l'écart qu'au- » rait nécessité l'examen de ces institutions. »

Il me semble que ces raisons n'étaient pas suffisantes pour déterminer l'auteur à passer sous silence, dans son examen historique, les institutions de ces peuples. Je dirai même que ces raisons ne sont pas justes. Ce serait sans doute un tableau intéressant, que le triomphe rapide de la civilisation sur la barbarie, et les nouveaux rapports établis entre les différens peuples d'un même empire, selon les progrès de leurs mœurs et de leurs lumières. Les institutions judiciaires des nations, qui ont trouvé dans l'honneur et la liberté des ressources pour suppléer au nombre et à la force; et qui, après s'être polies par le contact avec les Maures, ont fini par les expulser de leur territoire; les institutions judiciaires de cette Italie, si féconde en révolutions, en

vertus et en crimes, dans le moyen âge ; les institutions judiciaires de la Hongrie, cette fière et belliqueuse république, sont des objets dignes d'attirer l'attention du philosophe et du législateur : et l'on ne regarderait pas l'examen de ces institutions comme un *écart* dans des considérations sur les lois des *principaux pays de l'Europe*.

A la fin de l'introduction, l'auteur annonce la distribution et l'ordre des parties de son ouvrage, dont il ne donne jusqu'à présent au public que la première, divisée en deux livres, et qui contient l'organisation judiciaire des anciens Germains.

« La partie suivante.... sera destinée aux institutions » modernes : le troisième livre traitera de celles de » l'Angleterre ; le quatrième, de la France ancienne ; le » cinquième, des Pays-Bas ; le sixième, de l'Allemagne ; » et le septième, de la France depuis la révolution. »

Telle est l'idée générale, la conception de l'ouvrage. Il nous reste à examiner l'exécution, dans la partie que nous avons sous les yeux.

« S'il est vrai, dit l'auteur, que toutes ces nations » soient originairement des Germains, auxquels se sont » réunis les anciens habitans du pays ....., c'est dans » les anciens usages des Germains..... que les pre- » mières bases des institutions actuelles de l'Europe » doivent se retrouver.

» La première partie de notre ouvrage aura donc » pour objet les peuples germains, depuis les notions » les plus reculées que nous ayons à leur sujet, dans les » écrits de Tacite et d'autres auteurs grecs et romains, » jusqu'aux dispositions organiques qui peuvent être » considérées comme communes à tous ces peuples..... » *Ce premier livre est destiné aux institutions adminis-* » *tratives, et le second à l'organisation judiciaire.* »

Cette division n'est pas sans inconvénient. Dans le premier livre, l'auteur prend les peuplades germaniques à leur berceau, les suit dans les provinces romaines et dans leurs conquêtes, montre successivement leurs coutumes primitives, leurs nouveaux établissemens dans leurs nouveaux royaumes, l'altération de leur gouvernement, la naissance, les progrès de la féodalité, et enfin sa ruine, à la naissance des villes et des cités. Lorsque nous arrivons au second livre, au tableau de l'organisation judiciaire, nous sommes obligés de rétrograder au point d'où nous étions partis, et de recommencer à parcourir la même période de tems, et à passer par les mêmes phases historiques : d'où il résulte une monotonie qui nuit à l'intérêt de l'ouvrage. De plus, comme les institutions judiciaires, telles que les envisage l'auteur, s'allient et se mêlent avec les institutions politiques et administratives, il est impossible qu'il ne tombe pas quelquefois dans des répétitions superflues, en traitant les matières du second livre. Il serait à désirer qu'il eût eu l'idée de fondre ensemble les deux subdivisions de cette double histoire, et de faire marcher de front les institutions politiques et les institutions judiciaires.

Si l'on doit signaler ce défaut, il est juste aussi de louer la méthode de l'auteur et la clarté de ses discussions. Il commence par établir les principaux points des coutumes et des mœurs, dans les tems les plus reculés. Il y trouve comme le germe des institutions qui se développent, à mesure que le peuple avance en âge ; puis, il observe avec sagacité les changemens qu'elles éprouvent ; et pour rendre ces changemens plus sensibles, il les partage en différentes époques, marquées chacune par un caractère particulier.

Si j'entreprenais de faire un examen approfondi et détaillé de cet ouvrage, il faudrait entrer dans des discussions qui excéderaient les bornes de cet article. Je me contenterai de proposer mes doutes sur quelques assertions de l'auteur.

« Les anciens Germains connaissaient une noblesse » héréditaire; c'est ce que Tacite a déclaré formelle- » ment : *insignis nobilitas aut magna patrum merita*, » *principis dignationem etiam adolescentulis assignat.* » Mais, nous ignorons comment elle s'acquérait et » quelles étaient ses prérogatives; seulement, les chefs » étaient pris parmi les nobles : *reges ex nobilitate* » *sumunt.* »

L'auteur aurait pu citer encore vingt autres passages de Tacite où se trouve le mot *nobilis*. Mais, il ne trouverait nulle part la preuve de l'existence d'une noblesse héréditaire. Il faut convenir d'abord de la valeur de ces mots *nobilis* et *princeps*. Ce sont des équivalens que les Latins ont trouvés dans leur langue, pour indiquer des institutions et des usages, pour lesquels ils n'avaient point d'expressions propres, parce qu'il n'y avait rien de semblable chez eux dans leur police. Tacite désigne tour-à-tour trois sortes de personnes par le mot *princeps* : 1° des hommes qui ont autour d'eux une troupe de compagnons volontaires, dévoués à leur fortune, et attachés à eux seulement par l'affection et par le serment, non par une obligation de naissance; 2° les chefs élus pour rendre la justice dans les cantons; 3° les chefs élus encore pour diriger une partie de la peuplade ou la peuplade entière, dans une expédition. Aucun de ces *principes* ne transmettait ses prérogatives à ses enfans par droit d'hérédité. Quelle était donc la noblesse, dans ces tems

de la société naissante, si voisine encore de l'état de nature? Une simple prééminence personnelle, une grandeur de renommée acquise par la supériorité du courage. Les distinctions ne sont pas dans l'état de nature; mais elles sont dans la nature des hommes. D'abord, la valeur et la force font le mérite de l'homme ou plutôt l'homme même, dans les siècles grossiers. Sans ces qualités, on est, pour ainsi dire, dégradé de la condition virile. Quand on les possède à un haut degré, on s'attire l'estime, l'admiration de ses semblables; on domine les uns par la crainte, les autres par l'amour. Les plus vaillans sont les nobles. Chez les Grecs, les mots qui désignent le dieu Mars, un mâle, un homme, les meilleurs et les nobles, la vertu, sortent de la même racine (1). L'étymologie nous montre, chez les Latins (2) et chez les nations du nord (3), la même origine de la noblesse. Ensuite, l'illustration servit de recommandation aux fils. C'est ainsi que, selon Tacite, un jeune homme dont le père avait acquis beaucoup de gloire, pouvait obtenir, après lui, le rang de *prince*, c'est-à-dire, se placer parmi les principaux de la peuplade. C'était une hérédité de fait, et non de droit; la naissance pouvait être un avantage, et non un titre politique; la noblesse d'origine, une sorte de candidature, et non une puissance.

Lorsqu'on dit que la noblesse héréditaire existait dans un pays, on se figure des familles privilégiées, dominant sur des familles de roturiers et de vilains. Mais, comment cette sorte de noblesse aurait-elle pu s'établir

---

(1) Ἄρης, ἄλβήν, ἀνήρ, ἄριςοι, ἀρετή.

(2) *Ops*, *optimus*, *optimates*.

(3) *Adel*, *adeling*. Voyez Hennecc. Antiq. German.

dans une nation chez laquelle toutes les terres étaient en commun (1), toutes les dignités électives, tous les citoyens tellement jaloux de leur indépendance, qu'ils se piquaient de ne pas se rendre exactement à la convocation des assemblées générales pour faire acte de liberté? De tels peuples ne connaissaient point de noblesse comme nous l'entendons. Il y a des familles illustres, puissantes; il y a des personnes nobles: il n'y a point de noblesse héréditaire. Les choses demeurèrent dans cet état encore sous la première race, jusqu'à ce que les bénéfices restant fixés à titre de propriété dans les familles, l'usage eût amené l'hérédité des priviléges, accordés aux fidèles ou antrustions du roi.

M. Meyer m'a paru faire une critique peu fondée d'un passage de Montesquieu, et donner une explication peu vraisemblable au sujet de la qualité d'*antrustion* et de *noble* (2). Il suppose que les antrustions étaient le nom commun de tous les vassaux des grands, et que les nobles étaient ce qu'on appelait les *criniti*. Mais, s'il avait considéré plus attentivement les autorités qu'il cite à l'appui de son opinion (3), il aurait vu qu'elles y sont opposées; que les *antrustions* étaient des hommes libres que le roi élevait au rang de ses fidèles, et les *criniti*, *crinosi*, les hommes libres, les citoyens, le peuple, dans tous les royaumes barbares (4).

Je m'aperçois que cette digression est déjà trop longue, et que cependant je n'ai point donné les développemens nécessaires à la discussion, ni allégué les preu-

(1) Tacit. Germ. — Cæs. Bell. Gall. lib. 6.

(2) Pag. 99 — 107, 140, etc.

(3) Pag. 101 — 133.

(4) Voyez Ducang. — Decret. Childeb. Sen. apud Bouq. Hist. fr., tom. 4, etc., etc., etc.

ves qu'il serait facile d'accumuler. Cette réflexion me persuade encore davantage qu'il est impossible de rendre un compte bien complet de cet important ouvrage dans l'espace où je me suis renfermé. J'aurais voulu faire encore quelques observations sur d'autres assertions qui ne me paraissent pas exemptes d'erreur relativement à l'exclusion des Romains du service militaire, à l'élection des comtes par la noblesse, à l'étymologie du nom des *Rachimburgi*, à l'émanation de la justice royale, au caractère des juges assesseurs des comtes.

Je m'étonne aussi que l'auteur n'ait pas fait mention d'un droit particulier de la puissance royale dans l'administration de la justice à cette époque : je veux parler du *præceptio*, par lequel le roi pouvait soustraire tout homme, quel qu'il fût, à ses juges ordinaires, suspendre ou infirmer toutes les sentences et les lois mêmes par le fait.

M. Meyer a déclaré, avec une bien louable sincérité, que l'étendue de ses recherches ne lui a pas permis de tout vérifier, et qu'il s'est vu contraint quelquefois de s'en rapporter à ce que d'autres avaient allégué. Il a trouvé de grands secours dans les écrits des Allemands; mais, il y a rencontré aussi des opinions toutes faites. Il montre un esprit judicieux, qui sait se tenir en garde contre les systèmes. Mais, quelles que soient la sagesse et la perspicacité d'un historien, il est indispensable de remonter aux sources et de consulter les textes et les originaux. On voit que M. Meyer a lu les codes des lois barbares, les capitulaires et les autres pièces de la législation du moyen âge. Mais, dans un tems où les habitudes ont tant d'empire, la législation est dans les faits; et c'est surtout alors qu'il faut, comme l'a dit très bien M. Meyer, éclairer les lois par

l'histoire. Peut-être n'a-t-il pas assez profité des ressources que pouvaient lui fournir Grégoire de Tours, Frédegaire, et tous nos vieux chroniqueurs.

Si une justice rigoureuse m'a forcé de ne point dissimuler ce que j'ai trouvé à reprendre, la justice commande aussi de louer les connaissances étendues, les sentimens honorables, les vues élevées et profondes, qui recommandent ce livre à tous ceux qu'intéressent l'histoire du moyen âge, et l'histoire de la civilisation en général.

Nous nous proposons de revenir sur plusieurs questions historiques que nous avons indiquées, en rendant compte des autres volumes du même ouvrage.

J. NAUDET, *de l'Institut.*

LETTRES SUR LA PROFESSION D'AVOCAT, *et Bibliothèque choisie des livres de droit; par feu M.* CAMUS; *quatrième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, par M.* DUPIN, *Docteur en droit, Avocat à la Cour royale de Paris, et l'un des Bibliothécaires de l'Ordre* (1).

LA troisième édition des *Lettres sur la profession d'avocat*, publiée en l'an XIII (1805), se trouvait épuisée, et il n'était plus possible de satisfaire aux demandes du public.

« J'accédai (dit M. Dupin dans sa préface) à l'idée de donner une nouvelle édition de cet important ouvrage, d'autant plus volontiers que, de longue main, j'avais

(1) Chez Warée oncle, libraire de la Cour royale, au Palais de Justice; 2 vol. in-8. Prix, 12 fr.

chargé mon exemplaire de notes et de corrections. J'avais aussi celles de mon père, grand amateur de livres, et qui, en prenant soin de me composer une bibliothèque de droit, avait mis la plus scrupuleuse attention à n'y faire entrer que les meilleurs éditions des meilleurs ouvrages.

» Je ne me proposai pas seulement de réimprimer l'ouvrage de M. Camus, mais d'y faire des additions considérables. Elles sont telles que l'ouvrage est presque doublé.

» En effet, la précédente édition se composait de deux petits volumes in-12; celle-ci forme deux forts volumes in-8.

» Le premier renferme différentes pièces sur la profession d'avocat. Le second est consacré tout entier à la bibliographie des livres de droit. »

TOME PREMIER.

Première lettre. On y traite de la profession d'avocat. Les qualités qu'elle exige, les devoirs qu'elle impose, l'honneur dont son exercice est accompagné : tels sont les objets par lesquels l'auteur entre en matière.

Deuxième lettre. Des études qui sont nécessaires à la profession d'avocat : humanités, littérature, histoire, droit, pratique, aucun genre d'étude et de science ne doit être étranger à l'avocat ; il faut qu'il ait ce que Cicéron appelle *omnium rerum magnarum atque artium scientiam.* Mais, ces études générales ne suffiraient pas ; il faut encore étudier à fond les diverses parties du droit.

Troisième lettre. Etude du droit naturel et public, et du droit romain. Le droit naturel est la source de tous les autres. Il faut donc commencer par celui-là. Le Traité

des Offices, par Cicéron; la République de Platon, sont les premiers ouvrages dont un avocat doive se pénétrer. Sur le droit public, il lira Grotius, Puffendorf, Cumberland et Montesquieu. En approchant du droit romain, le cercle de ses études s'agrandira; la Glose, Cujas, Pothier, Voët, Heineccius, Godefroy, lui révéleront les principes de ce droit que tous les peuples civilisés ont salué du titre de *raison écrite*.

Quatrième lettre. Plan à suivre pour l'étude du droit français. Il s'agit de l'ancien droit, de ce droit incohérent et versatile, qui, au dire de M. d'Aguesseau, « consistait plus en usages et décisions particulières, que dans les principes immuables, ou dans les conséquences directement tirées des règles de la justice naturelle. » (Tom. 1er., pag. 395.) Aussi, M. Camus renvoie son jeune confrère à l'étude des arrêts, des ordonnances et des coutumes; sur quoi, dit M. Dupin, il est bon de rappeler qu'il y avait en France deux cent quarante coutumes générales, non compris les coutumes locales.

Aujourd'hui, l'étude du droit français est plus simple. Les cinq Codes renferment, sur chaque matière, un corps de principes qui ne dispensent pas sans doute de recourir aux sources, mais à des sources claires, telles que le droit romain, et non à des ouvrages demi-barbares, enfantés au milieu des ténèbres de la féodalité, et où l'on rencontre à chaque page la prééminence des terres, la servitude des personnes et l'inégalité des conditions.

Cinquième lettre. Droit ecclésiastique. Ce droit semblait tout-à-fait hors d'usage à l'époque où fut publiée la troisième édition (1825); mais, M. Camus avait été avocat du clergé; il était savant canoniste; il n'avait garde d'omettre un pareil sujet, et il ne faut pas lui

savoir mauvais gré d'avoir tracé le plan d'une science qu'il possédait avec tant de supériorité.

D'ailleurs, selon la remarque de l'éditeur, les temps sont changés; et, maintenant que les prétentions ultramontaines semblent se réveiller, il est de la plus haute importance de se remettre sur la voie des maximes, à l'aide desquelles nos pères ont préservé la France des invasions de la cour de Rome. Ainsi, ce qu'aucun avocat ne doit ignorer, ce qu'il ne suffirait pas de savoir imparfaitement, ce sont les principes sur la nature, l'autorité, le gouvernement et la juridiction de l'Église; les points fondamentaux de la discipline ecclésiastique; les principes qui déterminent l'autorité du prince relativement aux choses ecclésiastiques. Il faut qu'il connaisse ce que le prince ne saurait entreprendre, sans franchir les bornes qui séparent le sacerdoce de l'empire; et ce qu'il ne saurait négliger ou souffrir, sans oublier la protection qu'il a promise à l'Église, et celle qu'il doit à ses sujets, quel que soit le culte qu'ils professent.

Dans la même lettre, on parle de l'étude du droit étranger. A ce sujet, l'éditeur fait les réflexions suivantes: Les sciences gagnent par les rapprochemens. L'anatomie comparée a conduit à d'importantes découvertes pour l'anatomie de l'homme. Il en est de même du parallèle entre les diverses législations. L'étude du droit étranger agrandit les idées sur la législation de son propre pays. D'ailleurs, à la suite d'une révolution où tous les peuples se sont trouvés mêlés, confondus, et ont changé si souvent de maîtres, par don ou legs, vente, échange ou conquête; les intérêts particuliers, souvent froissés au milieu de ces commotions politiques, donnent sans cesse lieu à des

questions mixtes, où il ne suffit plus d'interroger la loi d'un seul pays. Deux Belges auront contracté en France, sous l'empire des lois françaises, et l'on doit aujourd'hui les juger en Hollande, d'après ces mêmes lois; des Français seront mariés au-delà du Rhin, en Espagne, en Italie, sur les bords du Nil ou de la Vistule; le débiteur anglais passe la Manche pour fuir son créancier qui vient le réclamer sur le continent : il faut connaître à peu près les lois de tous les pays, ou du moins savoir consulter à propos les livres qui les renferment.

Sixième lettre. De la manière d'exercer la profession d'avocat. Plaidoieries, mémoires, consultations, arbitrages, tout ce qui en compose le labeur a ses règles propres, qui sont indiquées par M. Camus.

Septième lettre. Elle a été ajoutée par M. Camus, lors de sa troisième édition. Les changemens opérés par la révolution, les idées que la tribune avait fait éclore, lui montraient qu'il ne suffisait plus à un avocat de se renfermer dans le droit privé, et qu'il devait encore étudier les principes de l'économie sociale, et les bases tant de l'administration intérieure que des relations extérieures.

M. Camus avait suivi de près la révolution; il en avait l'expérience; il avait vu l'ancienne monarchie, la monarchie constitutionnelle, l'anarchie révolutionnaire, le despotisme impérial. Écoutons ses leçons sur l'art de gouverner les hommes. « Songez, dit-il, que les hommes dont vous demanderez le concours, ont aussi leurs volontés; qu'ils ne se réuniront avec vous qu'autant que leurs volontés seront conformes à la vôtre; et qu'ils ont leurs motifs de détermination, comme vous avez les vôtres. J'ai bien des fois entendu l'amour-propre donner d'autres leçons; dire qu'on

maîtrisait les volontés; qu'un homme habile conduisait les autres où bon lui semblait. J'ai vu, en effet, qu'avec de l'adresse on se formait un parti ; qu'avec des crimes on étouffait les plaintes ; qu'avec de l'effronterie on obtenait des acclamations; mais, j'ai vu aussi qu'à la longue tout s'usait, adresse, crimes, terreur, effronterie; et qu'alors on périssait misérablement, étouffé de remords et chargé de l'indignation publique. Les événemens m'ont convaincu qu'il n'y avait qu'un moyen d'administrer, savoir : d'employer les facultés de ceux que l'on gouverne, ou de ceux avec lesquels on est en relation, telles qu'elles existent, et dans le sens de leurs intérêts. » Voilà comme il s'exprimait en l'an XIII.

Telles sont les lettres que M. Camus a écrites sur la *profession d'avocat*. Elles ne laissent rien à désirer, quant aux sujets qu'il a traités ; mais il en est d'autres qui méritaient de l'être, et qui l'ont été dans la nouvelle édition, publiée par les soins de M. Dupin.

Huitième lettre. « Le grand nombre de procès criminels dont nous avons été les témoins, dit ce jurisconsulte, ont fait un devoir aux avocats de se vouer à la défense des accusés : cette défense doit naturellement être libre ; et voilà pourquoi, en traitant ce sujet, j'ai pris pour titre : *De la libre défense des accusés*. J'y parle des devoirs des avocats et des juges : mon but est de prouver qu'il ne saurait y avoir de bonne justice, sans une entière liberté de la défense. » On sait que l'auteur a joint la pratique à la théorie, et que dans les tems de malheur et de persécution, il a généreusement prêté son ministère à tous ceux qui l'ont réclamé.

Neuvième lettre. M. Camus n'avait rien dit de l'*étude du droit commercial.*

M. Pardessus a rempli cette lacune, en traçant quelques pages sur l'étude d'une législation qu'il professe d'une manière distinguée. Il y fait un rapide exposé de la législation commerciale, presque nulle, comme le commerce même, sous l'empire de la féodalité, marchant d'un pas égal avec l'affranchissement des peuples, jusqu'à l'époque qui vit naître le *Code de commerce*. Le professeur rappelle la division de ce code, et il indique le plan qu'il a suivi dans son enseignement.

Dixième lettre. Elle se compose d'un morceau remarquable de M. Bonnet, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, sur les Conférences de la bibliothèque. — L'auteur en prend occasion de donner des détails curieux sur la bibliothèque des avocats.

Onzième lettre. Elle renferme des réflexions sévères sur l'admission des avocats au tableau de leur ordre. Les membres des conseils de discipline ne sauraient trop s'en pénétrer.

Douzième pièce. — *Dialogue des avocats de Loisel*. — De toutes les pièces dont cette nouvelle édition se trouve enrichie, celle-ci est, sans contredit, la plus intéressante, et nous en donnerons, par ce motif, une analyse suivie.

« L'occasion qui a donné lieu à ce Dialogue, fut la division qui arriva dans le Palais, au mois de mai 1602, auquel tems la Cour ayant résolu, en une mercuriale, de faire garder aux avocats l'article 146 de l'ordonnance de Blois, qui les obligeait à donner quittance par écrit de leurs honoraires, les avocats s'offensèrent si fort de l'arrêt qui leur enjoignait de se conformer à cet article, à peine de radiation, que, s'étant rassemblés au nombre de trois cent sept, en la chambre des consultations, ils résolurent, tout d'une voix, de renoncer pu-

bliquement à leurs charges ; et, pour cet effet, s'en allèrent à l'instant deux à deux au greffe de la Cour, faire leur déclaration qu'ils quittaient volontiers la fonction d'avocats, plutôt que de souffrir un règlement qu'ils estimaient si préjudiciable à leur honneur. »

Les principaux interlocuteurs sont Loisel, Pasquier, Pithou, et quelques jeunes avocats.

Pasquier demande à ceux-ci à quoi les mènera d'avoir ainsi renoncé à l'exercice de leur profession. Le fils aîné de Loisel répond : Nous nous ferons conseillers comme les autres ; et puisqu'on ravale si bas nos charges, il nous faudra mettre au nombre de ceux qui font les arrêts. — Loisel l'en dissuade, en lui disant qu'on obtiendra justice, et que déjà le procureur général a envoyé vers le roi, afin d'y pourvoir. — Pithou les exhorte à employer leur tems à revoir leurs livres et à étudier plus que jamais. Mais, les jeunes gens insistent pour ne plus reprendre la profession. Et d'ailleurs, dit l'un d'eux, où est l'honneur que j'ay entendu de vous, mon père, avoir esté autres fois au Palais, et la faveur que messieurs les présidents portaient aux jeunes aduocats de vostre temps, les écoutant doucement, supportant et excusant leurs fautes, et leur donnant courage de mieux faire ; au lieu que maintenant il semble à quelques vns que nous soions d'autre bois ou estoffe qu'eux, et quasi des gens de néant, nous interrompans et rabroüans à tout bout de champ ; nous faisans par fois des demandes qui ne sont nullement à propos ; et non seulement à nous autres jeunes gens, qui le pourrions quelques fois avoir mérité, mais bien souvent aux anciens, et à ceux qui entendent si bien leurs causes, que l'on voit par la fin et la conclusion, que ceux qui leur avaient fait ces interrogatoires et in-

terruptions, avaient eux-mêmes tort, et non les advocats plaidans, qui se trouvaient n'avoir rien dit, qui ne fut pertinent et nécessaire à leur cause. »

Ils assignent ensuite d'autres causes à la décadence de l'état d'avocat, et entre plusieurs, ils insistent sur ce qu'autrefois les avocats seuls étaient conseils des princes, et chanceliers de leurs maisons; tandis que, depuis, les conseillers et officiers du Roi s'étaient emparés de ces charges, au mépris des ordonnances qui leur font défense de s'entremettre des affaires des seigneurs: « C'est cela, dit Loisel, qui est la cause du ravalement de l'honneur des aduocats, n'y aiant maintenant seigneur qui n'ait vn président, vn maître des requêtes, ou vn conseiller pour chef de son conseil; lequel quelques fois n'y entendant rien, s'il n'a premièrement esté aduocat, ou n'en voulant pas prendre la peine, est contraint d'employer sous soi un aduocat qui, se soumettant à lui pour quelque petit salaire, gages, ou pension qu'il lui fait ordonner, fait comme ceux qui se vendent, *ad pretium participandum;* car, il est lui-même cause de ce que l'honneur de son ordre est desrobé et transporté ailleurs. »

Pasquier avait appuyé cette digression de plusieurs traits historiques; Loisel en prend occasion de l'engager à leur faire l'histoire de l'ordre des avocats. « Personne, lui dit-il, ne peut s'en acquitter mieux que vous, qui avez été si soigneux de rechercher les antiquités et singularités de notre France. »

Pasquier entre en matière. Il parle de l'ancienneté de l'éloquence en France, non-seulement dans les affaires privées, mais aussi dans les affaires publiques. Voyez notamment ce qu'il en dit, page 214, à l'occasion de l'avènement de Hugues Capet au trône de France.

Certes, quand on lit une telle page, on serait tenté de croire que la liberté de la presse existait jadis en France, et qu'elle n'a cessé d'être tolérée que depuis qu'on l'a proclamée dans nos constitutions modernes.

Et qu'on ne croie pas que de tels hommes étaient des factieux ! c'étaient des royalistes éprouvés. Pithou avait déclaré la guerre à la Ligue, dans la *Satire Ménippée ;* Loisel avait rétabli la tranquillité dans la province de Guienne ; Pasquier avait plaidé contre les jésuites, confesseurs et assassins des rois ; tous avaient contribué à faire rentrer Henri IV dans Paris ; mais, ils étaient Français, et parlaient franchement : tant est vrai ce que disait le président de Harlay, que « les sujets les plus courageux sont aussi les plus fidèles. »

Revenons aux avocats : Pasquier indique leur origine ; il signale la barbarie des premiers tribunaux. Agobard s'élève contre le combat judiciaire. Saint Bernard tonne contre le système odieux des confiscations.

En 1363, on voit un premier réglement sur la discipline du barreau. Alors, ceux qu'on appelait avocats-généraux, étaient les avocats ordinaires qui plaidaient pour le public ; et par cette raison, on les appelait aussi *avocats du commun.* Quand le roi avait un procès, il choisissait un avocat, qui, pour lors, prenait le titre d'*avocat du roi.*

Pasquier exalte la sagesse de Charles V. Ce monarque se montra fort roide conservateur des droits de sa temporalité contre les entreprises du clergé, et avait si grand soin que la justice fût sincèrement administrée par tout son royaume, qu'il ne faisait quasi rien, sans le communiquer à son parlement.

La profession d'avocat était alors honorée. C'était le

chemin pour parvenir aux plus hautes dignités. Il cite un grand nombre de chanceliers et premiers présidens, pris dans l'ordre des avocats. Il montre que l'origine des premières maisons vient des avocats; les Séguier, les de Thou, les Brisson, ont été des avocats célèbres, avant de devenir de grands magistrats.

Pour rehausser l'éclat de sa profession, Pasquier rappelle ensuite les services rendus par les avocats à la chose publique, dans plusieurs grandes occasions.

« Jean Juvenel des Ursins, qui délivra Paris du joug des Armagnacs, déchargea la ville de la plupart de ces séditieux, leur ayant, à cette fin, fait laisser les portes ouvertes afin de s'enfuir; et rétablit l'ordre sans que personne eût été frappé, pris ni pillé. Et s'il eût été cru en ce qu'il proposait, de l'oubliance et amnestie des injures passées, et de toutes choses qui avoient esté dites et faites auparavant ce temps, tant d'une part que d'autre, les maux et désolations du royaume, qui en suivirent peu après, ne fussent jamais advenus. »

Il parle aussi de ce qui se passa à l'occasion du concordat, de la généreuse résistance qui fut opposée à sa réception, tant par le procureur-général de Saint-Romain, contre la volonté de Louis XI, que par l'Université de Paris et les églises du royaume, pour lesquelles M. Jean Bouchard avait plaidé si vertueusement, qu'il en fut envoyé prisonnier au Louvre, avec un si grand honneur, que sa postérité s'en ressent encore aujourd'hui.

Il parle avec éloge d'Antoine Hotman, qui fut élu avocat du roi, durant la Ligue. « Et il ne fut point pourtant si fort ligueur, qu'il ne rendit dans cette charge un fort bon service au roi Henri IV, même au plus fort de la faction d'Espagne, lorsqu'il fut ques-

tion de la loy salique, qu'il défendit en plein parlement au risque de sa vie.

A côté des grandes prospérités qui ont illustré quelques avocats, l'auteur du dialogue cite aussi des disgrâces célèbres advenues à plusieurs d'entre eux :

Jean Juvenel des Ursins, mis à l'emprunt forcé, pillé dans ses meubles, désappointé de la présidence de Languedoc et de l'état de chancelier de monseigneur le dauphin, pour l'avoir trop bien servi, ayant refusé de sceller des dons excessifs qu'il faisait;

Robert, qui fut chargé de plaider plusieurs causes pour les protestans, et qui, en haine de cette clientelle, fut tué, le jour de la Saint-Barthélemi.

Il déplore la perte du célèbre et malheureux Brisson, mort victime de la rage des ligueurs.

Jean des Mares, qui avait été conseiller de Charles-le-Sage, et qui, pour s'être prononcé avec franchise sur le fait de la régence de Charles VI, fut ensuite poursuivi et mis à mort, à la requête des princes : « Ce qui nous apprend, dit Pasquier, combien il est périlleux de s'entremettre des affaires publiques, pendant les troubles, dont nous n'avons que trop d'exemples tragiques de notre tems. »

Aussi, ces sages avocats (Loisel, Pasquier et Pithou), quoiqu'ils se montrent un peu piqués de n'avoir reçu aucune récompense des services qu'ils avaient rendus au roi, trouvent encore qu'on a beaucoup fait pour eux, en les laissant vivre en paix, privément et doucement en leurs maisons : « Nous nous fussions peut-être abismez pendant les troubles de la Ligue, si nous eussions été récompensez de quelqne office qui nous eust obligés de sortir d'ici. »

Pasquier trace ensuite aux jeunes avocats les règles

qu'ils doivent suivre pour exercer convenablement leur profession : et, après avoir accumulé toutes les raisons que les jeunes avocats peuvent avoir pour l'aimer, il termine par cette noble exhortation : « Cependant, vous devez tous prendre courage de travailler ; et estimer que, de quelque pays ou nation que l'on soit, il y a place pour tous au barreau, du moins pour avoir part à ce beau et fertile champ du palais ; et espérer de vous rendre capables d'estre un jour appelés aux plus hautes charges du royaume, y acquérir des commoditez et des biens de ce monde, pour en faire part à ceux qui en ont besoin ; et principalement de l'honneur et du contentement, n'y ayant prince, seigneur, ni personnage de si grande estoffe ou fortune, qui n'ait affaire du conseil et de l'assistance de l'avocat, en ses plus importantes affaires, et non-seulement pour la conservation de ses biens temporels, mais aussi de son honneur, et quelque fois de sa propre personne, vous exhortant surtout à servir de défense aux innocents, aux veufves et aux orphelins, contre l'oppression des plus puissans, selon le commandement de Dieu.

» Enfin vous devez vous efforcer de conserver à notre ordre le rang et l'honneur que nos ancestres lui ont acquis par leurs mérites et par leurs travaux, pour le rendre à vos successeurs. » Que n'eût-il pas écrit contre le décret impérial qui fait ici la dix-septième pièce, et qui a ravi aux avocats leur antique et légitime liberté?

Treizième pièce. — A la suite du dialogue des avocats de Loisel, se trouve (pag. 337 et suiv.) l'*Histoire abrégée de l'ordre des avocats*, par M. Boucher-d'Argis.

Cette Histoire ne fait pas double emploi avec le dialogue. Le dialogue prend les choses de plus haut : il

voit la profession dans l'histoire des hommes qui l'ont illustrée ; c'est, à proprement parler, un éloge historique de l'ordre. Boucher-d'Argis suit un autre plan. Il explique le régime intérieur de l'ordre des avocats ; il rappelle les usages et l'étiquette du barreau ; il donne les constitutions de l'ordre et sa discipline.

Quatorzième et quinzième pièces. — Deux Mercuriales de M. d'Aguesseau, l'une *sur l'indépendance de l'avocat*, et l'autre *sur l'amour de son état.*

« Dans cet assujettissement presque général de toutes les conditions, dit d'Aguesseau, un ordre, aussi ancien que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi nécessaire que la justice, se distingue par un caractère qui lui est propre ; et, seul entre tous les états, il se maintient toujours dans l'heureuse et paisible possession de son indépendance.

» Libre, sans être inutile à sa patrie, il se consacre au public, sans en être esclave ; et condamnant l'indifférence d'un philosophe qui cherche l'indépendance dans l'oisiveté, il plaint le malheur de ceux qui n'entrent dans les fonctions publiques que par la perte de leur liberté. »

Quel avocat, pénétré de ces éloquentes vérités, pourrait n'être pas rempli d'amour pour son état ! Cet amour, selon M. Dupin, est indispensable pour bien faire sa profession ; il doit aller, dit-il, jusqu'à la passion. Et qui ne se rendrait aux raisons qu'il en donne ! Après avoir vu tant de révolutions diverses, tant de grandes fortunes précipitées dans la disgrâce, tant d'hommes méprisables élevés aux premières places ; en observant la basse adulation des solliciteurs, la complaisance dévouée des parvenus, les angoisses des principaux dignitaires, et leurs soucis pour se mainte-

nir en dignité ; tout ce qu'il a fallu souvent de dégradation, d'intrigue et de délation pour atteindre aux emplois ; les perplexités où chaque mutation de gouvernement a jeté la plupart des fonctionnaires, les variations reprochées à quelques-uns d'entre eux ; les excès auxquels plusieurs se sont livrés, dans l'espoir de faire oublier ou pardonner des excès antérieurs ; quel est l'avocat qui ne s'estime heureux de n'avoir jamais été qu'avocat, défendant les malheureux de tous les tems, les victimes de tous les partis, se mettant sur la voie de tous les principes, combattant toutes les injustices, proclamant toutes les vérités utiles, et se déclarant le protecteur-né de tous les droits, de tous les intérêts et de toutes les libertés.

Rappelons-nous, continue M. Dupin, les fortunes diverses de ceux qui ont quitté leur profession pour se jeter dans le tourbillon des affaires publiques; interrogéons ceux qui, ayant vécu dans leur intimité, ont pu surprendre le secret de leur cœur; et demandons à ces superbes déserteurs de notre ordre, s'ils n'ont jamais éprouvé le regret de l'avoir quitté !...

Seizième pièce. — Si la profession d'avocat a ses douceurs, elle a aussi ses désagrémens. Le plus sensible, celui contre lequel les avocats de tous les tems se sont le plus récriés, et qui a parfois excité leur animosité contre les magistrats, c'est d'être interrompus mal à propos, et rabroués à l'audience, sans l'avoir mérité.

Ces interruptions sont d'autant plus fâcheuses qu'elles amènent quelquefois entre l'avocat et le juge, ou le ministère public, des altercations, au milieu desquelles l'amour-propre joue, de part et d'autre, un si grand rôle, qu'il est bien difficile que l'un ne manque à son devoir, en poussant le zèle trop loin ; et que l'autre n'abuse de son droit, en devenant juge et vengeur

dans sa propre cause. Elles ont encore un autre inconvénient.

En matière civile, le client, dont l'avocat a été interrompu, croit toujours que, si on l'avait entendu jusqu'au bout, il aurait gagné son procès, et souvent il n'a pas tort de penser ainsi.

En matière criminelle, le public entier se soulève contre des interruptions qui doublent la force de l'accusation, en syncopant la défense. Une condamnation, surtout en matière politique, passe toujours pour injuste, quand la défense n'a pas été libre; et l'on se refuse à croire à l'impartialité d'un juge qui n'a pas même eu la patience d'écouter.

Ces raisons, dit M. Dupin, nous ont déterminés à remettre sous les yeux de nos lecteurs une ancienne lettre (écrite en 1733), où l'on examine si les juges qui président aux audiences, peuvent légitimement interrompre les avocats lorsqu'ils plaident. Elle renferme des anecdotes piquantes qui intéressent à la fois les avocats, les parties, et les bons juges.

Dix-septième pièce. — Le volume est terminé par le décret du 14 décembre 1810, contenant *réglement sur l'exercice de la profession d'avocat et la discipline du barreau;* décret qui, suivant la réflexion de l'éditeur, n'empêche point les avocats de regretter, de désirer, et de réclamer leur ancienne discipline, ou, comme nous l'avons dit ci-dessus, leur ancienne et légitime liberté.

TOME II.

Ce tome est exclusivement consacré à la *bibliothèque choisie des livres de droit*, augmentée de plus d'un tiers : la partie du droit nouveau a été refaite en entier.

J'ai été fort réservé, dit M Dupin, sur les jugemens que j'ai portés des auteurs modernes. Je n'avais garde

d'oublier ce que dit Loisel à Pasquier, dans son dialogue, page 206, « qu'il ne le prie pas de parler des avocats qui sont vivans, estimant que ce sujet est par adventure périlleux et sujet à envie; en jugeant peut-être autrement d'eux qu'ils ne voudraient, ou que d'autres n'estimeraient. » Nous observons que l'éditeur n'a pas été aussi timide, quand il s'est agi de rendre justice à des auteurs proscrits.

La section du droit nouveau, qui a pour titre: *du Droit commercial*, est due aux soins de M. Pardessus.

Quant aux articles faits par M. Camus, la plupart ont reçu des corrections ou des additions importantes: soit par la rectification d'une erreur typographique, d'une date de lieu ou d'année; soit par l'annonce d'une nouvelle édition; soit enfin par des remarques sur le mérite des ouvrages et le personnel des auteurs.

Si l'on pense à l'étendue et à la difficulté d'un tel travail, à l'attention minutieuse, et aux vérifications multipliées qu'il exige, on saura gré à M. Dupin du tems, des peines et des soins que cette nouvelle édition lui a coûtés. Elle ne peut qu'ajouter à sa réputation. On doit former des vœux pour qu'il publie de nouveau, dans quelques années, la bibliothèque choisie de droit, avec les additions dont elle est déjà susceptible, et avec celles qui pourront d'ici-là devenir nécessaires (1).

MILLELOT, *avocat.*

---

(1) Il serait à désirer que chacune des principales sciences eût ainsi sa bibliographie soigneusement rédigée, augmentée de quelques pages tous les ans, et entièrement refondue, à mesure que le besoin l'exigerait, afin d'aider l'inexpérience des jeunes étudians, et de leur épargner des recherches souvent longues et pénibles pour se composer un choix des livres particulièrement nécessaires au genre d'études qu'ils ont embrassé. (M. A. J.)

De la Propriété *considérée dans ses rapports avec les droits politiques* (1);

De l'Aristocratie et de la Démocratie; de l'Importance du travail et de la Richesse mobilière; *par* Auguste B***, *avec cette épigraphe :*

Libertatem gloriâ cariorem habeo.
Sall. (2).

Les *économistes* se sont trompés quelquefois, non-seulement sur le *produit net;* mais, ce qui entraîna des conséquences autrement graves, ils ont mal entendu la *propriété*, en attribuant aux fonds territoriaux un caractère et des droits exclusifs. L'école des économistes est aujourd'hui décréditée; cependant, comme leurs erreurs conviennent à l'*oligarchie* qui s'en empare, à l'appui de ses prétentions, il est utile de combattre ce système, encore trop soutenu, que la *terre* est la source primitive, l'origine de toute richesse et le seul objet réel de la propriété.

L'auteur de *la Propriété considérée dans ses rapports avec les droits politiques*, établit qu'il y a trois classes d'hommes à qui appartient également le titre absolu de *propriétaire*; savoir : 1° les propriétaires de fonds immobiliers, terres ou bâtimens; 2° ceux de capitaux

(1) Brochure in-8, sans nom d'auteur ni de libraire; mais généralement attribuée à M. Roederer, ancien conseiller d'État, déjà connu par plusieurs écrits estimés, sur l'économie politique.

(2) Brochure in-8. Chez Corréard, libraire au Palais-Royal. Prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. par la poste.

mobiliers, soit en argent, soit en outils ou marchandises ; 3° ceux d'un fonds d'industrie achalandée, tels que les ouvriers dans les arts mécaniques ; et ceux d'un fonds de talent et de doctrine éprouvés dans les professions savantes, tels que les médecins, les notaires, les avocats, les hommes de lettres. Il fait remarquer qu'il n'appelle pas propriétaire de capitaux mobiliers, ou absolument propriétaire, celui qui ne possède que des meubles à son usage ou des marchandises pour sa consommation : il n'appelle ainsi que le propriétaire de *capitaux* en meubles, outils et marchandises, qui en tire un revenu. Relativement aux propriétaires d'un fonds d'industrie, de savoir et de doctrine, il prévient des disputes stériles, par une explication précise du sens qu'il attache à ces mots, et il rend cette explication encore plus sensible par des exemples. Après avoir développé aussi solidement qu'ingénieusement ces diverses notions, l'écrivain s'attache à prouver trois propositions : la première, que tous les propriétaires dont il vient de parler ont un droit exactement pareil à l'exercice des droits politiques ; la seconde, que les classes de propriétaires les plus intéressées à l'ordre social, sont celles des propriétaires mobiliers et d'industrie et de savoir ; la troisième, que ces classes ont encore sur celle des propriétaires territoriaux l'avantage d'offrir à la chose publique plus de moyens de la servir.

Nous n'essaierons pas d'analyser un écrit dans lequel l'auteur a procédé lui-même par une parfaite analyse, et nous regrettons que l'espace nous manque pour reproduire quelques-uns de ses raisonnemens dont la justesse est toujours pressante.

La conclusion de l'ouvrage est que tous les citoyens qui sont des *propriétaires* dans le système de l'auteur,

doivent jouir en concurrence de la plénitude des droits politiques. Cette doctrine que ceux qui possèdent un capital servant à l'exercice de quelque industrie, ou un fonds de savoir employé dans une profession lucrative, sont des *propriétaires*, aussi bien que les possesseurs de terres, commence à compter de nombreux partisans, parmi les publicistes les plus distingués et les hommes les plus habiles en économie politique (1). Cependant, un orateur de la Chambre des pairs, en remarquant dernièrement que les six cents plus imposés dans chaque département, étaient autrefois appelés de préférence à la formation des colléges électoraux, s'est plu à citer cette réponse de *l'homme extraordinaire* auquel, selon lui, l'on ne peut refuser au moins la *science du pouvoir;* « ces hommes-là sont *grands propriétaires*, ils ne veulent donc pas que *le sol tremble.* » Mais, cette maxime, que l'on invoque comme profonde, est-elle autre chose qu'un paradoxe et la continuation de l'erreur des économistes? Le sol n'est-il donc que dans les champs, et n'y a-t-il pas un sol dans les magasins du commerçant, dans les ateliers du manufacturier, dans la boutique même de l'ouvrier, comme dans le cabinet du médecin, du notaire, de l'avocat, de l'homme de lettres? Le canon des invasions, qui fait trembler le sol des campagnes, peut en détruire les productions; mais, les richesses de la terre se renouvellent, chaque année, tandis que le canon qui fait trembler le sol des laboratoires et des fabriques, anéantit pour long-tems les machines à manufacturer, ainsi que les matières et les substances que le génie de l'homme, associé aux forces de la nature, doit métamorphoser en produits de tout

(1) MM. *Say, Destutt-Tracy, Daunou, Al. de la Borde, Sismondi.*

genre. C'est donc l'intérêt des propriétaires mobiliers, comme des propriétaires fonciers, de ne vouloir pas que le *sol tremble;* et lorsqu'il a tremblé, contre leur volonté, ce sont surtout les propriétaires mobiliers et industriels qui en ressentent le plus long dommage. Il ne faut mépriser aucune sorte de propriété, mais il ne faut surtout en proscrire aucune. On doit reconnaître que toutes sont *constitutionnelles*, en même tems qu'il doit être permis de faire observer que, si la propriété territoriale rappelle encore les priviléges de la féodalité, la propriété mobilière et d'industrie est la première des propriétés, ou du moins celle qui convient le mieux, sauf l'exception que réclame la pairie, à un gouvernement représentatif.

L'écrit que nous annonçons est attribué à M. *Rœderer*, et l'on assure que l'auteur l'avait lu au Lycée de Paris, à une époque où, pour le rendre moins remarquable, il suffisait que tout ce qu'on appelait de *l'idéologie* fût proscrit par l'homme si *savant dans le pouvoir*, qui prohibait la vente du *Traité d'économie politique* (1), et qui s'effarouchait de toute discussion de droit social. Cette brochure de 33 pages doit être indiquée aux penseurs comme un ouvrage substantiel, qui vaut un volume, et qui contient une théorie exacte de la propriété.

Le second écrit dont nous avons à rendre compte s'associe bien au premier par son sujet, et il n'est pas indigne, par la portée de ses vues, de lui être réuni. Il a été conçu pour démontrer l'importance du travail et de la richesse mobilière. On y établit que l'*aristocratie* et la *démocratie*, qui formaient des divisions véritables, dans les États de l'antiquité et du moyen âge, ne sub-

(1) Par M. J. B. *Say*, ancien membre du Tribunat.

sistent plus aujourd'hui en France, et que le but vers lequel doit tendre le gouvernement, s'il désire de la durée pour lui, et de la prospérité pour les gouvernés, c'est la multiplication du travail. « Plus d'aristocratie ni de démocratie, » répète l'auteur. Cela n'existe pas. « Mais *les* (hommes) *laborieux* et les fainéans *volontaires*, car il n'y en a plus d'autres, voilà la distinction véritable.

» Le gouvernement doit donc encourager le travail d'où sortent la morale et la richesse, l'amour de la paix et la haine de la guerre.

» Il doit abriter le plus possible la richesse mobilière, délicate de sa nature, qui donne de la valeur à la richesse foncière et du bien-être à tous.

» Quelques reproches que l'on adresse jamais à la révolution, le Français ne peut oublier qu'il lui doit sa dignité, qu'elle a attaché la considération à l'utile, le mépris et le ridicule à ce qui ne l'est pas. Qui rougirait maintenant d'être *commerçant*, serait aussi sot que celui qui s'énorgueillirait d'être *noble*. »

L'auteur a gardé l'anonyme, mais il a rempli sa généreuse tâche. Est-ce un jeune homme? Cela est possible, car la jeunesse contemporaine est émancipée par l'étude et mûrie par l'expérience. Cet écrit est-il le premier ouvrage de l'auteur? On pourrait le soupçonner, d'après quelques incorrections de style, et une distribution d'idées qui n'est pas toujours assez méthodique. Mais, ces légers défauts sont amplement rachetés par des principes excellens et un but éminemment louable. L'auteur déclare, avec l'épigraphe qu'il a choisie, que la liberté lui est plus chère que la gloire. Il aurait tort de vouloir les séparer, puisqu'il se montre digne et de l'une et de l'autre. PARENT-RÉAL.

VERHANDLUNGEN IN DER VERSAMMLUNG DER LANDSTANDE DES KONIGREICHS WÜRTEMBERG; c'est-à-dire, *Délibérations des États du Royaume de Wurtemberg* (1), *et Recherches historiques sur les anciens États de ce pays.*

Le dernier roi de Wurtemberg, et celui qui est aujourd'hui sur le trône, ont voulu donner une constitution à leur pays : les États ne l'ont point acceptée, et les causes de ce refus méritent d'être l'objet d'un sérieux examen.

Dans la situation actuelle de l'Europe, les démêlés qui s'élèveraient entre les princes et leurs peuples, pourraient avoir des suites malheureuses. Aujourd'hui, les peuples savent qu'ils ne sont pas la propriété de quelques familles : ils réclament une représentation nationale qui puisse les garantir des abus de l'autorité suprême, dont ils ont eu souvent à se plaindre. D'un autre côté, la monarchie, privée de certains prestiges qui l'entouraient, a besoin elle-même de cette nouvelle institution. Partout, le pouvoir royal ébranlé ne peut être raffermi que par un pacte entre la nation et ses chefs. Il est donc de l'intérêt du prince et des sujets d'en venir à un accord prompt et sincère. Ils peuvent aisément s'entendre; et de leurs mutuelles concessions résulteraient la tranquillité, le bonheur et la gloire des États. Mais, si les princes, égarés par un petit nombre de nobles et de courtisans, qui voudraient s'arro-

(1) 2 vol. in-8. Stuttgardt. — 1816, 1817.

ger exclusivement toute l'autorité, se refusent à ces justes réclamations et au vœu général, tout annonce qu'ils pourraient être obligés de souscrire, comme Jean-sans-Terre, une grande charte qu'ils sont encore aujourd'hui maîtres d'offrir, comme une concession volontaire. Dans l'ordre politique, c'est un malheur que l'humiliation d'un gouvernement; mais, des malheurs plus grands deviendraient inévitables. On verrait le peuple détruire jusqu'aux prérogatives qui, en paraissant défendre seulement le pouvoir, assurent aussi la liberté des sujets.

Il est possible que des princes, sans rejeter ouvertement les garanties qu'on leur demande, se chargent de rédiger des constitutions, et n'en présentent que d'illusoires. Cette conduite éloignerait le danger qu'il vaudrait mieux prévenir. C'est une erreur des esprits médiocres de croire qu'on puisse tromper les hommes sur leurs intérêts les plus chers. On peut les abuser pendant quelque tems; mais, ils ne tardent pas à reconnaître qu'on les a trahis. Si l'une de ces constitutions, ainsi improvisée, n'établissait qu'une représentation trop peu nombreuse ou trop dépendante pour résister à l'ascendant ou aux séductions du gouvernement; si elle conservait d'odieux priviléges à des hommes qui dédaignent d'être citoyens; si l'humiliante distinction des castes n'était pas effacée: cette politique fausse et imprudente n'aurait abouti qu'à diviser la nation en deux partis, dont l'un, dans son ingratitude, l'autre, dans son désespoir, dirigeraient contre le trône des attaques simultanées: alors, le prince serait plus exposé, par les suites mêmes de sa dissimulation, que s'il eût voulu rester absolu.

De tous les souverains de l'Europe, le dernier roi de

Wurtemberg, Frédéric, était peut-être celui dont on devait le moins attendre une constitution libérale. Il n'en était pas de même du prince royal, aujourd'hui le roi Guillaume; et l'opinion générale était que, dès qu'il parviendrait au gouvernement, une parfaite harmonie s'établirait entre lui et les États. Cet espoir ne s'est pas entièrement réalisé : après des discussions longtems prolongées, les États ont été dissous.

Le nouveau roi a-t-il assez accordé? les États ont-ils trop exigé? les formes employées dans la discussion n'ont-elles pas contribué à éloigner les esprits, qu'il était urgent et peut-être facile de rapprocher? Telles sont les questions dont on a voulu préparer la solution dans l'ouvrage que nous annonçons. Nous nous bornerons à rendre compte des opinions qu'il présente, sans y joindre les nôtres. L'auteur paraît instruit des faits; mais, ne lui en est-il pas échappé d'essentiels, et les a-t-il vus tous dans leur véritable jour? Or, ces faits sont d'une extrême importance, et peuvent avoir des résultats funestes. Mais, dans l'éloignement où nous sommes du lieu de la scène, il nous conviendrait peu de porter un jugement. Nous devons seulement exprimer le vœu que la paix publique ne soit point troublée dans le Wurtemberg. Les amis d'une sage liberté ont tout lieu d'être rassurés. Notre siècle sera l'époque de l'émancipation des peuples : mais, il est à désirer que cette émancipation s'opère sans commotions, sans bouleversemens, par le seul effort de la raison, et par un heureux concert entre les gouvernemens et les nations.

On a voulu liguer les princes contre les progrès de ce que les ennemis de la civilisation appellent *l'esprit novateur* du siècle; les peuples sont plus étroitement

unis et ligués entre eux par le sentiment profond de leurs droits. Si l'un d'eux, pour faire reconnaître les siens, était forcé de recourir aux armes, son exemple ne manquerait pas d'être suivi; et, dès-lors, la réformation civile ne serait plus obtenue, comme le fut la réformation religieuse, qu'après de sanglans débats.

Jusqu'à ces derniers tems, les Wurtembergeois avaient joui d'une véritable liberté. Fox disait un jour, dans la Chambre des communes, qu'il n'y avait en Europe que deux constitutions, celle de l'Angleterre et celle du Wurtemberg. Mais, quand Bonaparte eut donné le titre de roi au duc Frédéric, ce prince abolit la représentation nationale, et ne reconnut d'autre loi que sa volonté.

La diète qui, dès-lors, cessa d'être convoquée, se composait de deux Chambres. Dans la première, siégeaient les évêques (1), et dans l'autre, les députés des villes et des districts de la campagne. La noblesse immédiate s'était retirée de l'assemblée des États, sous le règne du duc Ulric, au commencement du seizième siècle.

L'autorité législative était ainsi dévolue au clergé et aux communes, et peut-être doit-on attribuer à cette circonstance la direction presque démocratique qu'on a souvent remarquée dans l'assemblée des États; car, selon l'esprit de la constitution, le duc n'était guère qu'un président ou un stathouder.

---

(1) A l'époque de la réformation de Luther, l'autorité civile ne s'empara pas, pour le service de l'État, des biens du clergé qui étaient considérables; seulement des écoles furent placées dans quatorze des principaux monastères; les domaines possédés par les moines devinrent la dotation des évêques, qui furent mis en jouissance des dignités et des priviléges des abbés catholiques.

En 1805, quand les États furent supprimés, soixante-neuf villes ou districts y nommaient des députés : le droit d'élection, dans les villes, appartenait à leurs magistrats, et dans les districts aux propriétaires de domaines d'une certaine étendue. Le nombre des députés a souvent varié : les mêmes villes, ou les mêmes districts ont été représentés par trois, par deux députés, et même par un seul. Comme chaque députation avait un vote collectif, on avait cru mal à propos devoir attacher peu d'importance au nombre de ceux qui la composaient. Un autre abus s'était introduit. Selon une pratique, suivie autrefois par les communes d'Angleterre, les députés aux États de Wurtemberg recevaient une indemnité de leurs commettans. Plusieurs villes ou districts, voulant alléger cette charge, se réunissaient pour élire le même député ; et celui-ci avait autant de votes qu'il représentait de villes ou de districts. Mais, en 1797, la diète arrêta, qu'à l'avenir aucun de ses membres ne pourrait avoir plus de trois suffrages. La députation permanente, dont il va être question, pouvait demander que les États fussent assemblés : ils l'étaient encore de droit, à l'avènement d'un nouveau duc, et lorsque les besoins exigeaient de nouvelles taxes, ou bien encore lorsqu'il s'agissait de nouveaux statuts. Les lettres de convocation, expédiées au nom du prince, devaient contenir les propositions qu'il comptait faire aux États : et cette formalité ayant été négligée en 1659, la diète refusa de prendre communication des demandes du prince, avant que ses membres se fussent retirés par devers leurs commettans. Les députés néanmoins n'étaient pas liés par les instructions qu'ils avaient pu recevoir : ils votaient, en leur ame et conscience, pour le bien général ; et les

évêques, à l'instar des pairs d'Angleterre, prétendaient avoir le droit de siéger aux États, avec une voix attachée à leur dignité.

On vient de voir que le duc était tenu d'assembler les États, pour asseoir des taxes ou porter des statuts; mais, ces cas se présentaient rarement, et les députations permanentes étaient chargées de maintenir la constitution. Des commissions de cette nature avaient existé autrefois en Arragon, en Castille, en Navarre; le projet de constitution des cortès de Cadix en proposait une; et en Angleterre, sous les règnes de Jean et de Henri III, on avait également cherché à modérer l'autorité royale par des conseils nationaux permanens. Mais, l'on ne donna point de successeurs aux vingt-cinq barons, nommés gardiens de la grande charte, et les statuts d'Oxford cessèrent d'être en usage.

Il y avait donc, dans le Wurtemberg, deux députations, la petite et la grande. La première, composée de deux prélats et de six députés, formait une sorte de conseil secret, dont les membres nommaient leurs successeurs. Cette députation avait le droit, en prévenant le duc, de se réunir, toutes les fois qu'elle le jugeait convenable. Il lui était encore permis d'appeler deux évêques et six députés, pris dans la diète; c'était là ce qu'on nommait la grande députation: celle-ci était regardée comme représentant les États et pouvant les suppléer. Les anciens lords d'Écosse avaient eu quelque ressemblance avec ces députations. Aucune proposition ne devait être faite aux États de la part du duc, sans l'agrément de l'une et de l'autre députation; et ce genre d'attribution, dont on avait eu à se plaindre en Écosse, a été salutaire dans le Wurtemberg. Le duc ayant l'initiative, ce double véto était un secours ad-

ditionnel contre ses prétentions. Dans le fait, les députations étaient revêtues de pouvoirs plus étendus que ceux des États : leurs membres, soit collectivement, soit individuellement, exerçaient sur le prince une surveillance jalouse. On pouvait les comparer à des sentinelles constamment placées entre le trône et le peuple. Les taxes étaient employées, sous leur direction, aux divers services publics : Les députations communiquaient, en leur nom, avec les puissances étrangères, garantes des droits des États ; et, pendant les intervalles des sessions, ceux de leurs membres qui résidaient à Stuttgard pouvaient faire des remontrances au duc, et convoquer les assemblées de l'un et l'autre corps, si une mesure du prince paraissait inconstitutionnelle.

D'aussi grandes prérogatives n'auraient pu, sans doute, se maintenir, si les députations n'avaient pas été chargées de l'administration du trésor. Aussi, elles en avaient l'entière direction, sans même être soumises au contrôle des États. Peut-être doit-on s'étonner qu'une semblable indépendance ne leur ait pas fait concevoir le dessein d'usurper l'autorité, et de faire dégénérer le gouvernement en une oligarchie.

Cette constitution, encore en pleine vigueur en 1805, n'était pas une simple théorie. Les États se sont assemblés de tems immémorial ; mais, leurs priviléges, leurs droits émanaient, en grande partie, de traités et de pactes passés entre les princes et leurs sujets. Le plus ancien de ces actes constitutionnels est celui de Mursingen, donné en 1482 par le comte Eberhard I, et confirmé par l'empereur Maximilien. Le duc Ulric voulut se soustraire aux obligations consenties par son prédécesseur, et imposa des taxes, sans le concours des

États. Cette violation du traité de Mursingen produisit une guerre civile, et la paix ne put être rétablie que par la médiation de l'empereur, de l'électeur palatin, et des États de Bade et de Wurtzbourg. Bientôt après, en 1514, Ulric signa le traité de Rubingen, qui est comme la grande charte de Wurtemberg. Le droit d'accorder les taxes, celui de présenter des pétitions, sont confirmés aux États : il est en outre stipulé qu'aucun duc ne pourra exiger le serment d'allégeance de ses sujets, avant d'avoir lui-même juré d'exécuter les traités où sont reconnus les droits des États. Les ducs successeurs d'Ulric ont tous, à leur avènement, prêté ce serment, et fait sceller, dans l'assemblée des États, une charte de confirmation, qui elle-même a toujours reçu celle de l'empereur.

Les ducs de Wurtemberg ont tenté, à diverses reprises, de priver leurs sujets d'une partie de leurs droits; mais leurs entreprises n'ont fait qu'attacher plus fortement les peuples à la constitution, qui en a reçu plus de stabilité. En 1733, le Hanovre, le Brandebourg et le Holstein, trois des plus puissans États d'Allemagne, se portèrent garans du traité du duc Alexandre. La conversion de ce prince à la religion romaine avait paru nécessiter cette intervention. Les événemens durent bientôt convaincre les Wurtembergeois que les princes protestans n'ont pas moins de penchant que les princes catholiques pour le pouvoir arbitraire. Monmartin, un ministre dont le nom est en horreur, poussa le duc Charles à des excès extravagans. Des taxes furent perçues, sans avoir été consenties par les États: d'odieux monopoles frappèrent plusieurs branches de commerce et d'industrie; et le duc ne déguisa point sa résolution de se rendre absolu, comme d'autres

princes d'Allemagne. Ce mal fut bientôt suivi du remède légal. Les députations firent d'abord des remontrances, qui n'eurent point d'effet : usant ensuite de leurs droits constitutionnels, elles envoyèrent directement des réclamations énergiques aux cours de Londres, de Berlin et de Copenhague. Ces cours ne balancèrent point à remplir les devoirs que les traités leur imposaient. Le roi d'Angleterre, comme électeur d'Hanovre, exposa, dans un rescrit adressé à l'empereur, les griefs dont se plaignaient les Wurtembergeois. On peut même dire que Sa Majesté britannique, en cette occasion, s'est servie d'expressions qui seraient aujourd'hui traitées de style *jacobin*, si on les employait au nom d'un peuple : elle accuse le duc Charles d'avoir sur pied une force militaire trop disproportionnée à l'étendue de ses possessions et à charge à ses sujets ; elle termine en pressant le chef de l'empire d'accorder « une défense, sous peine de nullité, avec » la prohibition de persister dans le grief, et l'ordre de » revenir à l'ancien état légal » (1). Le roi de Prusse, électeur de Brandebourg ; le roi de Danemarck, duc de Holstein, procédèrent de la même manière ; et le premier demanda formellement que l'exécution du mandat fût confiée à quelque membre respectable du corps germanique. L'année suivante, des ambassadeurs des trois puissances vinrent à Stuttgard soutenir la cause des Wurtembergeois. Il est curieux de voir, dans la correspondance de Frédéric II avec son ministre, le comte de Schullenberg, combien il se montre partisan d'un gouvernement modéré, et combien il

(1) *Mandatum inhibitorium cassatorium et de non amplius gravando, sed restituendo in statum pristinum legalem.*

désire que le duc de Wurtemberg soit réprimé dans sa tendance despotique, par une décision du commissaire impérial. Cette affaire traîna en longueur à Vienne. L'empereur renouvela plus d'une fois ses mandats et commissions. Enfin, la querelle fut terminée, à la satisfaction des États, par un accord auquel le duc donna son adhésion, en 1770, et qui fut garanti par les puissances médiatrices. Nous ne devons pas oublier ici qu'au congrès de Vienne, les États ont inutilement réclamé l'exécution de cette garantie.

Les droits des États, ainsi reconnus de nouveau solennellement, en 1770, ne reçurent aucune atteinte jusqu'à l'époque où la confédération du Rhin amena la dissolution de l'empire. Des princes faibles et intéressés, oubliant ce qu'ils devaient à leur commune patrie, ne songèrent qu'à faire agrandir leurs possessions : ils parurent dans les salons des Tuileries, et ils s'estimaient heureux de fixer les regards de celui qui opprimait l'Europe et dépouillait les rois. Le duc de Wurtemberg fut au nombre de ces princes courtisans : son empressement devait être récompensé ; il fut désigné pour être le beau-père d'un frère de Bonaparte, et fut investi du titre de roi.

Frédéric, à son avènement à la puissance ducale, en 1790, avait juré, sur sa dignité de prince, sur son honneur, sur sa foi, de ne violer aucun des droits de ses sujets : Bonaparte prétendit le délier de ses sermens ; et, dans leur entretien à Paris, le renversement de la constitution de Wurtemberg fut arrêté. Revenu à Stuttgard, Frédéric, qui craignait une vive résistance, crut devoir différer de frapper ce grand coup jusqu'à la fin de décembre. Les députations ne devaient pas être assemblées, pendant les fêtes de Noël, et il était

probable que peu de leurs membres se trouveraient dans la capitale. Dans l'un de ces jours de fête religieuse, qui devint un jour de deuil politique pour tout un peuple, une proclamation du président Won Lade annonça que la représentation nationale était dissoute et supprimée ; et que, si elle voulait se réunir ou faire quelques actes, en vertu de son organisation constitutionnelle, cette réunion et ces actes seraient considérés comme rebellion et punis comme tels par le souverain. Cette mesure en précédait une autre. Tous les conseillers et les membres des colléges du gouvernement, tous les magistrats municipaux et les présidens des districts furent requis de prêter un nouveau serment de fidélité, sans aucune limitation de l'ancien; et, le 6 janvier 1806, les Wurtembergeois apprirent, par un manifeste de Frédéric, que leur duc était roi, et désormais possédait ses États en pleine souveraineté. La nouvelle Majesté daigna encore apprendre à ses sujets que, comme elle allait exercer dans toute leur plénitude les fonctions de la royauté, toute espèce d'assemblées nationales devenaient inutiles et contraires au nouvel ordre de choses.

Cet acte fut le signal du despotisme, et dès-lors il se montra aux Wurtembergeois dans tout son délire, dans toute sa violence.

Mais, cette situation d'un peuple, si long-tems habitué à la liberté, devait changer. Lorsque Napoléon eut été renversé, une convocation des États fut indiquée, et elle eut lieu, le 11 janvier 1815. Les députés, conformément aux instructions du roi, avaient été choisis parmi les habitans des villes et des campagnes, qui jouissaient d'un revenu de deux cents florins. Les quatre grands officiers de la couronne, les princes mé-

diatisés et trente comtes, ou chefs de familles nobles, représentaient la noblesse. Le chancelier de l'Université de Tubingen et les six plus anciens prélats étaient les délégués de l'Église luthérienne; l'Église catholique était représentée par son vicaire-général, évêque *in partibus*, et par le doyen des chanoines.

Le roi s'était rendu à l'assemblée au milieu d'un cortége nombreux et brillant. Il annonça, dans un discours solennel, que la charte qu'il allait donner était la déclaration expresse de sa volonté royale, et il la fit lire par ses ministres. Mais, à peine fut-il sorti de la salle des États, que ceux-ci se livrèrent à des actes qui étaient un véritable rejet de la charte. Les médiatisés prétendirent qu'ils ne pouvaient s'y soumettre, attendu que leur sort n'avait pas encore été déterminé par le congrès de Vienne, et les députés représentèrent, dans une adresse au roi, que le peuple s'était attendu à voir rétablir son ancienne constitution.

Le roi et les États manifestèrent bientôt des vues entièrement opposées. Le roi se considérait comme un autocrate, maître de la fortune et de la vie de ses sujets, qui, de son propre mouvement, consentait à mettre de certaines limites à son autorité, et les États réclamaient leurs anciens droits, dont l'exercice n'avait été que suspendu; ils voulaient bien s'occuper, d'accord avec le roi, des changemens que les accroissemens de territoire pouvaient demander dans leurs lois constitutives; mais ils exigeaient qu'il fût passé entre le souverain et le peuple un nouveau pacte, offrant les mêmes garanties que ceux qui avaient lié les prédécesseurs de Frédéric, et Frédéric lui-même.

Les États, selon la nouvelle charte, ne devaient s'assembler que tous les trois ans, et la députation perma-

nente, que l'expérience avait fait juger si utile, n'était point rétablie. Seulement, une autre députation, composée de douze membres, se réunissait, chaque année, pendant quatre semaines, avec la faculté de porter des doléances au pied du trône. Le peuple était privé du droit de pétition, et même on lui interdisait toute communication avec ses représentans. Il était bien déclaré aussi, qu'à l'avenir aucune taxe ne serait mise sans le consentement des États; mais, on conservait celles qui avaient été établies par la seule autorité du roi, et elles étaient destinées à former la base du nouveau système de finances.

Après un grand nombre de rescrits et d'adresses échangés entre le roi et les États, des commissaires furent nommés de part et d'autre pour discuter des questions sur lesquelles on était si peu d'accord. Des pétitions, arrivées de toutes les villes et de tous les districts de la campagne, pressaient les États de ne rien céder. L'intervention des puissances, garantes des pactes, fut demandée par les États: les ministres du Hanovre s'interposèrent en faveur des princes médiatisés, et déclarèrent que la dissolution du corps germanique n'avait pu transmettre un pouvoir absolu à aucun de ses membres. Le roi prétendit alors que, si les droits des anciens Wurtembergeois étaient encore valides, du moins, ses nouvelles possessions, qui formaient actuellement plus de la moitié du royaume, ne devaient en aucune manière se prévaloir de ces droits. Il révoqua quelques-unes de ses lois forestières qui imposaient aux campagnes une servitude plus dure et plus humiliante que celle qu'elles avaient éprouvée pendant la durée du moyen âge. Les taxes de guerre cessèrent; mais la levée de toutes les autres fut continuée:

et du reste, le roi gouverna, comme par le passé, en vertu de sa prétendue pleine puissance.

Tout le tems que Frédéric vécut encore, les débats se prolongèrent, non sans une extrême animosité. Les États acquirent une nouvelle force par la réunion des médiatisés ; et un traité que ces princes firent entre eux porta le roi à des mesures d'une grande violence.

Le prince royal, à son avénement au trône, au mois de février 1817, s'empressa d'offrir à son peuple une constitution qui se rapprochait plus de l'ancienne. Mais, en même tems, le nouveau roi se prononça avec la plus grande force contre l'administration de toute députation permanente.

Les États entreprirent l'examen de la constitution de 1817. Un tems fort long fut consommé dans des discussions qu'on a peut-être le droit de regarder comme frivoles. Des symptômes de désunion se montrèrent entre les anciens et les nouveaux Wurtembergeois ; et l'on vit avec étonnement les députés des premiers déclarer qu'ils ne pouvaient être liés par le vœu de la majorité de l'assemblée. Les communications entre le roi et les États, d'abord pleines de modération, perdirent bientôt ce caractère, et furent chaque jour moins propres à amener une conciliation : enfin, un mouvement populaire arrivé à Stuttgard fournit au roi l'occasion de dissoudre les États....

P. S. On annonce aujourd'hui que les États vont s'assembler de nouveau, et que des concessions, faites de part et d'autre, doivent placer le Wurtemberg sous une constitution vraiment libérale. Puisse cet espoir se réaliser, et puisse la modération du roi et des États servir d'exemple pour d'autres pays!

H. Lasalle.

MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE SAINT-DOMINGUE; *par M. le Lieutenant-Général Baron* PAMPHILE DE LA CROIX (1).

Si, dans les Mémoires que nous annonçons, il est facile de reconnaître les causes de la révolution de Saint-Domingue, d'en suivre la marche et le développement; si la distribution et l'ordre des matières, la clarté et la rapidité de la narration permettent de saisir à la fois l'ensemble et les détails de ce drame terrible; il serait impossible, dans une simple analyse, de donner une idée suffisante de tant d'événemens et de personnages remarquables, qui déjà sont resserrés et comme à l'étroit dans les deux volumes dont se compose cet ouvrage.

Au moment où la révolution éclata en France, la colonie de Saint-Domingue touchait à son âge viril; elle avait acquis cet excès de force et de confiance qui fait éprouver aux sociétés, comme aux individus, le désir et, pour ainsi dire, le besoin de l'émancipation. Les exportations s'y étaient élevées, en 1789, à 461,000,000, et les importations n'atteignirent pas à 256,000,000. Ainsi, la balance du commerce était de 205,000,000 en sa faveur, somme énorme et toute entière consacrée au luxe ou à l'accroissement des richesses; car, à Saint-Domingue, le sol produit, presque sans culture, une nourriture saine, toujours abondante; et la chaleur du climat y rend les vête-

(1) Deux volumes in-8., avec une carte nouvelle de Saint-Domingue, et un plan topographique de la Crête-à-Pierrot. Chez Pillet aîné, rue Christine, n. 5.

mens plutôt importuns qu'utiles. Ces 205,000,000 étaient répartis, dans des proportions extrêmement inégales, entre quarante mille habitans blancs, divisés en deux classes : la première, composée des grands planteurs et des négocians; la seconde, des gérants, des marchands, des gens tenant cafés, boutiques, etc., qui tous étaient désignés par le nom de *petits-blancs*.

Les hommes de couleur et un certain nombre de noirs libres avaient aussi part aux bénéfices que donnaient la culture et le commerce ; mais cette part était, comparativement, peu considérable.

Quant à la population esclave, elle produisait les richesses, et n'était elle-même qu'une valeur échangeable. Un homme noir, ayant coûté et pouvant être vendu deux mille francs, représentait une valeur de de quatre cents piastres; une négresse n'en représentait que trois cents; par conséquent, tous les esclaves, dont le nombre excédait cinq cent mille, et parmi lesquels la proportion des mâles aux femelles était comme deux est à un, équivalaient à un capital d'environ un milliard.

Le régime colonial, l'autorité et les agens de la métropole, ne convenaient plus aux orgueilleux possesseurs de ces richesses, surtout depuis que leur vanité avait recherché l'éclat des titres, et que des alliances, toujours faciles entre la fortune et le besoin, avaient placé à la cour plusieurs jeunes créoles, devenues des comtesses et des marquises. Bientôt, les honneurs et les richesses ne suffirent plus aux désirs des colons; car, tel est l'homme : tourmenté par le besoin, ses vœux sont pour le nécessaire; dans l'aisance, il convoite le superflu; riche, il brigue les honneurs; et accablé d'honneurs, c'est le pouvoir qu'il veut atteindre.

Du moment qu'il fut question, en France, d'améliorations et de réformes, Saint-Domingue fit entendre des doléances contre les agens de la mère-patrie. Les créoles, trop fiers pour se résoudre à plier désormais devant des autorités qui commençaient à leur paraître étrangères, aspirèrent à se taxer, à se juger, à s'administrer eux-mêmes. Les grands planteurs, qui résidaient à Paris, formèrent une société, sous le nom de *Club-Massiac*, qui joignit ses réclamations à celles de la colonie : un comité secret fut formé au Port-au-Prince, et la correspondance du Club-Massiac avec le comité prépara les événemens qui ont depuis entièrement changé le sort de Saint-Domingue.

Les couleurs nationales avaient été prises avec ivresse en France ; elles furent arborées avec fureur sous le ciel des Antilles. Des changemens, jusques-là sollicités en secret, furent alors demandés publiquement. Chacun espérait trouver, dans les circonstances nouvelles, le moyen de s'emparer d'une portion de l'autorité. Les milices ayant été assimilées aux gardes nationales de France, l'espoir d'obtenir des grades et des décorations militaires éveilla toutes les ambitions : elles furent poussées jusqu'au ridicule ; chaque commandant de garde nationale voulut être *capitaine-général*, et en prit le titre.

Il existait à Saint-Domingue une race d'hommes produite par le mélange du sang européen et du sang africain, qui tenait à la classe des citoyens, par la liberté, et à celle des esclaves, par le mépris dont elle était flétrie dans l'opinion. Il se trouvait parmi ces hommes de riches propriétaires : plusieurs résidaient aussi à Paris. Dès qu'ils eurent connaissance de la déclaration des droits de l'homme, ils aspirèrent à l'égalité des

droits politiques. Les habitans de couleur du Petit-Goave signèrent une pétition pour demander, non l'égalité des droits, mais seulement quelque amélioration à leur état, et la faculté d'envoyer l'un d'eux à l'assemblée de la province : tous furent arrêtés. Leur pétition avait été rédigée par M. Ferrand de Baudières, sénéchal du lieu et ancien magistrat. Un comité, sans observer aucune des formes que prescrit la justice, condamna ce vieillard respectable à la peine de mort; il eut la tête tranchée par les mains du bourreau; ses restes furent outragés avec barbarie, et sa tête portée au bout d'une pique.

Déjà, la jalousie d'un cabinet étranger, embrassant l'espérance des désastres de la France, s'emparait du ressentiment des hommes de sang-mêlé : *Vincent Ogé*, fils d'un riche boucher du Cap, était un des commissaires que ces hommes avaient en France. Après d'inutiles tentatives pour obtenir, en leur faveur, la jouissance des droits politiques, il résolut de retourner à Saint-Domingue pour les arracher par la force. Il se rendit d'abord à Londres, où il reçut des lettres de crédit et de l'argent pour se procurer, aux États-Unis, des armes et des munitions. Les hommes qui ne connaissent que le commerce, vendent avec le même empressement des alimens ou des poisons. Vincent Ogé, débarqué secrètement à Saint-Domingue, vint bientôt, à la tête de trois cents partisans, réclamer l'exécution du décret du 28 mars 1790, qui admettait, sans distinction de couleur, tous les hommes libres, payant une contribution, à l'exercice des droits politiques. Cette demande révolta la fierté des blancs; on courut plutôt qu'on ne marcha contre *Ogé*, et ses compagnons, traités comme des révoltés, battus, enfoncés, poussés

de poste en poste, se débandèrent. *Vincent Ogé* et son second, nommé *Chavanne*, se jetèrent dans la partie espagnole; mais, réclamés et livrés à l'assemblée coloniale du nord, ils furent condamnés à avoir les bras, les jambes, les cuisses et les reins rompus vifs, sur un échafaud, où ils restèrent exposés jusqu'au moment de leur mort. Leurs têtes furent ensuite tranchées, placées sur des poteaux; et, chose horrible à dire, l'assemblée provinciale en corps voulut assister à une si cruelle exécution. Cette froide barbarie fixa tout l'intérêt du côté des condamnés, qui furent considérés comme deux martyrs de la liberté. « Le supplice d'*Ogé* » et de ses compagnons, dit M. le général de la Croix, » sépara pour toujours la classe des sangs-mêlés de » celle des créoles, quoique la nature les réunît encore » par des affiliations, et que leurs intérêts, comme » propriétaires, fussent communs : les haines et les » vengeances venaient de briser à jamais ces liens. »

Les hommes de couleur, trop effrayés pour oser se plaindre, surent dissimuler et haïr; mais, les effets de leur ressentiment se manifestèrent par les révoltes des esclaves. Placés entre l'orgueil des blancs et les méfiances des noirs, ils se rangèrent du côté où ils avaient le moins de répugnances à vaincre.

Deux cents députés de la colonie, réunis à Saint-Marc, refusaient, avec une égale hauteur, de reconnaître à la France le droit de donner des lois à Saint-Domingue; et aux hommes de couleur, quoique libres et propriétaires, la jouissance des droits politiques. La conduite de cette assemblée fut si violente, qu'elle précipita la crise qui devait perdre Saint-Domingue. Les premières autorités, légalement constituées, ne virent pas sans jalousie cette autorité nouvelle. Elles accueil-

lirent les réclamations des hommes de couleur, et cherchèrent à s'assurer, par des cajoleries et par de nouveaux sermens, la fidélité des troupes.

Des commissaires conciliateurs avaient été envoyés au gouverneur par l'assemblée de Saint-Marc; ils reçurent l'ordre de sortir du Cap dans vingt-quatre heures. Les couleurs étaient divisées; les villes le furent aussi; les autorités, devenues rivales, s'attaquaient sans ménagement, et cherchaient réciproquement à se détruire, sans réfléchir qu'elles provoquaient à l'anarchie; mais l'aveuglement était si grand, qu'on espérait triompher par elle.

Des crimes et des malheurs semblables n'ont-ils pas été, pour nous, le produit des mêmes passions et des mêmes erreurs?

Des bruits sinistres, précurseurs des tempêtes, se répandirent dans le nord de la colonie; on ne parlait que de complots ténébreux, de lâches trahisons : bientôt des rassemblemens se forment dans les ateliers de l'ouest; on multiplie les supplices; les bourreaux ne peuvent suffire à leur sanglant ministère. Mais, ces meurtres juridiques produisent leur effet ordinaire; ils fournissent des motifs à ceux qui en manquaient, et l'indignation donne aux opprimés cette énergie qui repousse et rend impuissans tous les efforts. Le sentiment de leur commun danger devait réunir les blancs, mais il devint la source de leurs divisions : les agens du gouvernement accusaient les assemblées populaires d'avoir armé le bras des esclaves, et les assemblées populaires en accusaient les agens du gouvernement.

Cependant, les nègres soulevés se signalaient par des vengeances atroces, et les blancs, dans les transports de leur fureur, frappaient également et l'esclave ré-

volté, et l'esclave soumis qui ne se présentait à son maître que pour réclamer son appui. Bientôt, il n'y eut plus de sûreté pour les noirs que dans les camps des hommes de leur couleur; les blancs ne faisaient aucun quartier, et les insurgés ne connaissaient point de neutres.

Nous passerons rapidement sur les événemens qui, depuis 1791 jusqu'à la mort du général Leclerc, se sont rapidement succédés à Saint-Domingue. Dans l'impuissance où nous sommes de faire connaître tout ce que l'ouvrage de M. de la Croix renferme de faits, et présente de personnages remarquables, nous avons choisi ce qui nous a paru propre à bien dévoiler l'origine des troubles; car, ce qui importe à l'instruction des hommes, c'est moins de connaître les malheurs des nations, que les causes qui les ont produits.

Entre les tropiques, comme au quarante-huitième degré de latitude septentrionale, les partis couvrent leurs passions et leurs intérêts de couleurs respectables. Les noirs qui brûlaient les habitations, et qui égorgeaient les blancs, se disaient *gens du roi*.

Les hommes de sang-mêlé, par un vif et profond ressentiment, les Espagnols, par cette étroite et méprisable politique qui spécule sur le malheur des États voisins, s'étaient faits les agens ou les complices de l'insurrection. Les torches pour incendier, les poignards pour assassiner, étaient fournis par eux; et tandis que des marchands américains vendaient aux noirs les armes et la poudre, la Grande-Bretagne organisait des légions pour combattre les Français par les Français, et seconder les efforts des noirs, ou leur apprendre à faire du fer et du feu un usage plus destructeur. La flamme s'étendit de l'île des *Anses-à-Pittres* au *Fort-Dauphin*,

et dévora les dernières propriétés des blancs à Saint-Domingue. En vain la métropole envoya des commissaires ; leur autorité méconnue fut impuissante.

Le général Galbaud, nommé au commandement de Saint-Domingue, en 1793, voulait se sonstraire à leur autorité. Il fait entendre des menaces, et les commissaires le déclarent déchu de son commandement ; il tente de s'emparer de vive-force du Cap. Déjà il est maître d'une partie de la ville. « Alors, dit M. le général de la Croix, un féroce ressentiment suggère l'idée » la plus désastreuse : la chaîne des noirs est rompue ; » les prisons sont ouvertes ; tous les ouvriers, tous les » esclaves de la ville, au nombre de plus de dix mille, » sont armés et excités par les hommes de couleur ; » leurs séductions gagnent jusqu'au chef des bandes » qui entourent le Cap : ce chef, nommé *Pierrot*, intro» duit en ville ses hordes barbares. Avides de sang et » de pillage, la terre ne peut plus les porter ; ils se » poussent plutôt qu'ils ne marchent ; leurs hurlemens » épouvantables étouffent le bruit du canon et de la » mousqueterie. Le général Galbaud voit, en frémis» sant, que tout pâlit et plie autour de lui. Forcé à la » retraite, il s'achemine vers le port, où la confusion » est si grande qu'il doit se jeter à l'eau pour atteindre » sa chaloupe. La mer engloutit, en un instant, une » foule de malheureux qui le suivent, et qui périssent » victimes de leur empressement. Le feu qui éclate à la » fois dans tous les quartiers de la ville, vient mettre » le comble à cette scène d'horreur. Ainsi, les blancs » périssent par les blancs, et la lutte sanglante des » pouvoirs achève la ruine de la colonie, qu'ils étaient » chargés de protéger. »

Depuis cette époque fatale, Saint-Domingue n'a plus

présenté qu'un théâtre sanglant de massacres et d'incendies. Un *esclave anglais*, le nègre *Bouckmânn*, promena le premier une torche incendiaire dans les habitations des blancs. Jean-François, Jeannot, Biassou; les légions à la solde de l'Angleterre; Toussaint, Dessalines, Christophe, ont tour à tour imité ou surpassé ces crimes, et l'on a vu s'établir, entre les noirs, les sangs-mêlés et les blancs, une espèce d'émulation de cruauté et de fureur, tellement qu'on demeure incertain à qui, dans cet effroyable concours, le prix doit être décerné.

Tout le monde connaît les désastres de l'expédition du général Leclerc: des 35,000 hommes qui débarquèrent avec lui à Saint-Domingue, près de 25,000 l'avaient devancé dans la tombe; environ 7,500 étaient dans les hôpitaux, et il ne restait plus, à sa mort, que 2,200 combattans. Vingt mille hommes envoyés depuis; les matelots de la marine royale et du commerce; les employés civils et militaires; les hommes accourus dans la colonie pour y faire fortune, et plus de 3,000 colons, ont subi le même sort. Si l'on ajoute à cette effroyable liste 9,000 noirs et sangs-mêlés, tués dans la guerre ou morts de fatigue, et 4,000 noyés ou assassinés juridiquement, on trouvera que 62,500 hommes ont péri, à Saint-Domingue, de mort violente, dans l'espace de trente-quatre mois, c'est-à-dire, depuis le débarquement dans cette colonie des troupes commandées par le général Leclerc, jusqu'au moment où les Anglais, réunis aux noirs, forcèrent les débris expirans de l'armée française d'évacuer la colonie et de venir achever de mourir en France.

Après le départ des troupes françaises, *Dessalines* s'empara de l'autorité, et prit le titre de *gouverneur-général*, titre qui ne tarda pas à être changé. La poli-

tique de nos ennemis, dit M. de la Croix, se complut à parodier ce qui venait de se passer en France : un missionnaire du nord, le capucin Brelle, versa les huiles saintes sur le front du plus sanguinaire des noirs ; le 8 octobre 1804, il sacra et couronna *Dessalines* empereur d'Haïti, sous le nom de Jacques Ier. Dessalines qui d'abord, par des protestations fallacieuses, avait engagé les blancs à rester sous sa protection, prescrivit bientôt des arrestations, des égorgemens partiels ; et le 28 avril 1805, dans le sixième mois de son règne, une proclamation publique ordonna le massacre général des blancs : les prêtres, les officiers de santé et quelques ouvriers furent seuls exceptés. Ainsi s'éteignit la population blanche à Saint-Domingue, après seize années de convulsions et d'agonie. Le tigre qui avait ordonné ce massacre voulut aussi exterminer les hommes de couleur ; mais, il périt dans une embuscade où ceux-ci l'attirèrent. Une lutte longue et meurtrière entre deux lieutenans de *Dessalines*, *Christophe* et *Péthion*, vengea le sang français, en faisant couler à grands flots celui des nègres et des hommes de couleur. Enfin, *Péthion* fut nommé président de la république d'Haïti par les hommes de l'ouest et du sud, et Christophe, resté maître de la partie du nord, se fit couronner et sacrer roi. Les deux États sont séparés par une ligne inhabitée de dix lieues de profondeur ; les riches plaines du Boucassin, et les mornes par où elle passe, sont à présent d'épaisses forêts que la force de la végétation rend tous les jours plus impénétrables.

Des 40,000 blancs et des 574,000 noirs et hommes de couleur, qui formaient, en 1789, la population de Saint-Domingue, il y reste 480,000 noirs, 20,000 hommes de couleur et environ 1000 blancs ; 261,000 habi-

tent la république de Péthion, et 240,000 le royaume de Christophe.

Les produits de la colonie, évalués, en 1789, à 461,000,000, et qui, en 1800, sous le gouvernement de Toussaint-Louverture, étaient encore de plus de 400,000,000 de francs, sont réduits à 100,000,000. Les revenus des deux gouvernemens actuels s'élèvent à 48,000,000, et leurs dépenses ne sont évaluées qu'à 18,000,000; ce qui présente une économie de 30,000,000 chaque année.

La force de l'armée royale est de 23,800 hommes; et celle de l'armée de la république, de 25,800; mais, en cas d'attaque, toute la population est tenue de prendre les armes, et l'armée de chaque gouvernement serait alors de près de 100,000 hommes.

L'organisation territoriale est régulière, et plus forte dans le royaume que dans la république. Un article de la constitution du 20 mai 1805 portait qu'*au premier coup de canon d'alarme, les villes disparaîtraient et la nation se lèverait.* Les changemens opérés dans le gouvernement n'ont apporté aucune modification à ce principe de défense. On a placé, dans les maisons bâties sur la côte, les torches et les matières combustibles nécessaires pour les incendier à l'approche de l'ennemi. Les deux gouvernemens négligent l'entretien des fortifications des villes riveraines. C'est sur les mornes et dans l'intérieur qu'ils ont transporté leur système de défense.

Tel est l'état actuel de Saint-Domingue. Tenter, comme on l'a naguère si intempestivement proposé, d'y rétablir l'ancienne domination et l'ancienne discipline, serait une entreprise aussi folle que cruelle. Elle n'aboutirait qu'à des massacres: assez de larmes et de

sang ont coulé sur cette terre dévorante.—Faut-il donc renoncer à d'équitables indemnités ; méconnaître de justes droits, et laisser sans espoir des infortunés qui ont besoin de justice et de consolation? Non, sans doute ; mais, notre auteur indique dans un chapitre, où sont des vues pleines de sagesse, par quels moyens il serait possible de concilier les intérêts de la justice et ceux de l'humanité, sans trop exciter les soupçons ombrageux de la politique.

Nous devons parler d'un personnage qui, depuis 1794 jusqu'en 1802, occupe la première place dans les révolutions de sa patrie, comme dans les Mémoires de M. le général de la Croix ; c'est *Toussaint-Louverture*. Esclave et ignoré jusqu'à 54 ans, il se montra tout-à-coup, mais comme une comète menaçante ; sans doute il fit et dit des choses extraordinaires ; il put se croire, de bonne foi, l'homme prédit par Raynal, et se qualifier de *premier des noirs* : mais, le voile de sang à travers lequel il apparaît, nous a forcés d'en détourner la vue.

L'auteur, au commencement de ses Mémoires, dit qu'il a été plus jaloux d'offrir des matériaux à l'histoire, que d'obtenir un succès dans la carrière de la littérature qui lui a été toujours étrangère. Sans doute, en d'aussi graves matières, la correction et l'élégance du style n'ont qu'un mérite accessoire. Mais, tel qu'il est, et malgré quelques taches qu'on pourra facilement faire disparaître dans une seconde édition, cet ouvrage doit occuper une place distinguée dans la bibliothèque de tous ceux qui s'occupent de l'étude de l'homme et de la science du gouvernement.

ANNÉE.

HISTOIRE DE CROMWEL, *d'après les Mémoires du tems et les Recueils parlementaires; par M.* VILLEMAIN (1).

NOUS allons parler d'un ouvrage long-tems attendu, consacré à rendre compte de l'époque la plus mémorable de la révolution d'Angleterre; plein d'allusions à ce qui s'est passé chez nous, à ce qui existe encore sous nos yeux; dès-lors comparable, pour l'écrivain, comme pour ses lecteurs, à un archipel semé de rescifs, et par conséquent, le plus propre, dans les circonstances actuelles, à provoquer une vive curiosité. Avant la publication d'un tel ouvrage, nous avions prévu quelle en serait la destinée. Nous savions qu'il ne pouvait sortir rien de médiocre de la plume de M. Villemain; mais, nous savions aussi quelle influence devaient avoir, sur le jugement que l'on porterait de sa vaste entreprise, les préventions des partis, les souvenirs encore récens de leurs luttes, de leurs succès ou de leurs revers également déplorables; les vues mal déguisées de plusieurs; le désir des uns de flétrir la révolution française, en la liant, sans motifs réels, à l'une de ses plus terribles catastrophes; la crainte aussi peu fondée des autres de la laisser compromettre par le blâme jeté sur un de ses épisodes les plus malheureux, mais qui, pour s'exprimer avec une rigoureuse exactitude, n'est qu'un accident dans la destinée inévitable d'un peuple, chez lequel les institutions de son

(1) Deux vol. in-8. Chez Maradan, libraire, rue des Marais, n. 16. Prix, 12 fr. et 15 fr par la poste.

ancien gouvernement croulaient de toutes parts. Nous n'ignorions pas ces choses ; nous pensions même que les fonctions honorables, confiées à l'historien de Cromwel, ne devaient pas être mises hors de compte dans le jugement à intervenir sur son travail ; et, en cela, nous ne nous sommes pas trompés.

Une analyse suivie de ce travail serait une chose déplacée dans un recueil destiné à des lecteurs qui ne sauraient être étrangers à la période la plus remarquable de l'histoire d'Angleterre. D'ailleurs, l'ouvrage de M. Villemain est là. Nous invitons à le lire ; nous le regardons déjà comme un livre de bibliothèque, et qui rassemble dans deux volumes des notions précises sur le gouvernement et le caractère d'un homme, tel qu'il en paraît peu, pour le bonheur du genre humain ; né pour être haï et admiré de sa nation ; tour à tour objet de reconnaissance et de ressentiment ; recherché par les monarques de l'Europe, alors même qu'il les frappait dans un de leurs pareils ; créateur de la prospérité de son pays, et violateur de ses plus saintes lois ; appuyé sur le fanatisme, sans en avoir l'excuse ; jugé moins suivant ses torts qu'en conformité de leurs résultats ; et qui, enfin, a traversé les âges, avec une renommée colossale dont le fantôme, éclairé d'une lueur sinistre, n'impose pas moins de respect que d'effroi. Nous n'aurons garde d'offrir le squelette d'une telle histoire. Nous le répétons : le livre soumis à notre examen nous en dispense. Nous nous bornerons à le juger. Cette tâche que nous avons acceptée, non sans quelque défiance de nos forces, aura deux divisions. Dans la première, nous ferons la part à des reproches fondés ; dans l'autre, nous ferons valoir ce que cette composition présente de beau, de fortement conçu, de ré-

flexions vives et exprimées avec noblesse. Nous le déclarons avec plaisir (car, une telle annonce est favorable à tout auteur), la dernière partie de notre travail, à quelques citations près, qu'il nous serait facile de rendre plus nombreuses, portera plus sur l'ensemble de l'ouvrage que sur les détails qui constituent la texture de la composition même. Il est facile d'indiquer ce qui manque ou ce qui péche dans un livre tel que celui de M. Villemain, mais non de signaler particulièrement ce qui mérite l'attention; sans quoi, ce serait un livre très médiocre, et nous nous prononcerons fortement pour la négative.

Robertson crut devoir mettre, en tête de son histoire de Charles-Quint, un tableau figuratif de l'état de l'Europe, au moment où cet homme, si étonnant au milieu de sa carrière et si mal jugé à son début, se saisit du double sceptre laissé sur son berceau. Nous devons à cette idée de l'écrivain anglais une des plus belles analyses historiques qui existent: forte conception d'un esprit vaste, où les droits et les progrès de la société européenne naissent les uns des autres, et offrent à l'observateur la lutte quelquefois pénible, plus souvent heureuse, du génie de la civilisation contre celui de la féodalité! On aurait désiré que l'hitoire de Cromwel eût été précédée d'une introduction de ce genre; et le regret que nous exprimons à cet égard, avec une partie du public, ne laisse pas d'être flatteur pour M. Villemain, puisqu'il ne prouve pas moins ce que l'on attendait comme essentiel à son entreprise, que ce que l'on croyait son talent susceptible de mettre à exécution.

Il faut convenir que ce tableau, que nous n'aurons pas en vain demandé à une plume éloquente, rempla-

cera avantageusement de prétendues *observations préliminaires*, sèches et qui portent l'empreinte d'un travail pénible; minutieuses dans leurs aperçus, et qui ne sont pas exemptes d'une prétention académique dont, fort heureusement, le corps de l'ouvrage n'est pas entaché. M. Villemain a voulu, a cru s'annoncer ainsi par un morceau *d'effet*. L'effort même auquel il s'est livré, devait s'interposer entre le but et ses intentions. C'est en dessinant, à grands traits, les grandes choses; c'est en promenant un pinceau large et fier sur la toile, que l'on arrive aux effets; et, plus d'une fois notre auteur, après en avoir donné le précepte dans ses doctes leçons du collége de France, en fournit lui-même l'exemple dans son ouvrage.

Un historien se rend le contemporain de l'époque qu'il aspire à faire renaître : il vit avec ses héros; il converse avec eux. Quoique riche de l'expérience acquise depuis les événemens qu'il retrace, quoique autorisé à en faire un sage emploi, il doit se garder de porter une physionomie moderne au milieu des personnages qu'il met en action. Le Guerchin et Paul Véronèse ont été justement blâmés pour avoir méconnu ces règles; Raphaël lui-même n'a pas échappé au reproche d'avoir placé deux figures en dalmatique dans son tableau de la Transfiguration. Les disparates et les anachronismes ne choquent pas moins l'œil que la pensée. Dès le moment où M. Villemain a pris la plume, il ne devait plus être que l'homme du siècle de Cromwel; et s'il jugeait à propos de répandre sur sa composition quelques teintes de l'esprit du nôtre, au moins son intention devait être voilée et comme inaperçue. Nous espérons qu'éclairé par ces avis, son goût, naturellement délicat, lui fera supprimer ce qui est re-

latif à des événemens postérieurs au siècle de Cromwel : principalement ces retours vers la révolution française, dont chacun se chargera soi-même, dès qu'il y sera conduit par le sujet. Il faut rendre cette justice à M. Villemain, qu'ici les lecteurs, aidés par des recherches profondes et des découvertes faites dans des sources irrécusables, trouvent amplement à contenter leur goût pour les allusions : tant l'art de l'écrivain en a rendu les motifs fréquens ; tant une des deux révolutions, sous sa plume habile, devient sans efforts la contre-épreuve de l'autre !

Nous ne savons si l'on est fondé à regretter que les apprêts de la condamnation de Charles, et ceux de son supplice, n'aient pas obtenu plus de développement dans les pages que M. Villemain leur a consacrées. Cette sage réserve est peut-être jugée avec des yeux prévenus. Sortant d'une révolution où le même événement a donné aux esprits une forte commotion, où l'on aime à repasser sur des détails, dont une sorte de similitude accroît l'intérêt, indépendamment des sentimens que chacun y apporte et qui sont encore loin de s'assoupir ; nous sommes plus exigeans que ne le sera la postérité. Nous avons relu avec attention ce morceau : nous l'avons trouvé tel que, selon nous, il devait être ; les réflexions dont il est semé naissent du sujet, et plus d'une fois laissent des impressions profondes.

« Lorsque, dit M. Villemain, on recueille les détails » de cet affreux moment, où Charles, déchu de sa der- » nière espérance, est entraîné loin du tribunal auquel » il adresse encore des protestations entrecoupées, on a » devant les yeux le plus triste exemple des catastro- » phes humaines. Pour les ames un peu élevées, il n'est » pas de plus intolérable image que cette dégradation

» de la puissance et de la vertu, tombées si bas que » l'on craint de leur faire une dernière injure, en leur » accordant toute la pitié qu'elles inspirent. »

S'il nous était permis de trouver un vide dans le tableau des derniers momens de l'infortuné monarque, s'il était convenable que l'historien s'y montrât quelques instans à côté du royal cercueil, nous eussions souhaité que M. Villemain, adressant un salutaire avis aux hommes chargés de régir les nations, leur eût présenté le danger d'adopter exclusivement des doctrines religieuses, qu'ils savent armées contre les intérêts de leurs peuples. Ces doctrines ne sont pas des actes, nous le confessons; mais elles y conduisent; elles les font préjuger: et trop souvent elles frappent de défaveur toute une administration! Il est malheureux, pour un prince, de trouver dans l'héritage d'une couronne une religion soupçonnée de tendre à l'asservissement de ses sujets, et à la ruine de la liberté publique: mais, ce malheur, par cela même, exige une grande circonspection de sa part. La sagesse lui ordonne alors de mettre sa croyance en harmonie avec l'esprit de sa nation, au moins dans les choses qui ne touchent pas à l'essence du dogme. Ce sacrifice nécessaire, Charles ne le fit pas. Il était facile de prévoir que son obstination creuserait sous ses pas un abîme. Peut-être M. Villemain est-il repréhensible pour n'avoir pas assez saisi le côté blâmable d'une telle conduite. Les peuples (j'entends la classe qui, à différentes époques, constitue, dans chaque pays, l'opinion publique), les peuples, dis-je, ne s'alarment pas sans motifs pour leurs intérêts. Ces craintes, presque toujours fondées, font une partie merveilleuse de leur instinct. Il faut calmer leurs préventions, et non les combattre; tremblans pour leurs

droits, ils ont aussi, à cet égard, leurs superstitions, qu'il convient de respecter, sous peine d'en devenir victimes. Dès qu'une religion paraît opposée à la masse des intérêts nationaux, c'est un signe évident que des réformes y sont nécessaires, si l'on ne veut voir crouler, dans la lutte des intérêts opposés, et l'État et la religion, qui ne peuvent plus se prêter un mutuel secours. On évite vainement de prononcer la réforme : les mœurs la proclament, et elle s'établit par le fait.

Lorsque nous conseillons à M. Villemain d'ajouter quelque chose à cette partie de son travail, dont les vues nous semblent, en cela, manquer de latitude; nous sommes loin de l'engager à recourir à ces déclamations sententieuses et virulentes, trop communes dans les ouvrages du dernier siècle. Il a fort heureusement senti que le style de Diderot et de Raynal convenait peu à la muse austère de l'histoire, traînée par ces auteurs à la tribune aux harangues; et c'est principalement sous ce rapport que sa composition, telle qu'elle est, mérite des éloges.

Nous lui adresserons un reproche plus grave que le précédent : celui de s'être montré quelquefois en opposition avec des notions de droit civil et public qu'il ne pouvait méconnaître. Comment, en effet, a-t-il pu se permettre de louer presque Cromwel d'avoir rendu aux ecclésiastiques les registres des naissances, des mariages et des décès? Quelle garantie sera donnée aux faits et aux transactions les plus solennelles de l'existence, si le pouvoir de les légaliser devient le partage des ministres d'un culte quelconque? Quand la société s'accroît d'un nouveau membre, c'est à elle d'en prendre note, puisque c'est elle qui lui confère la vie civile; quand elle fait une perte, c'est encore à elle de la con-

signer sur ses registres, puisqu'à l'instant où les droits de l'un s'éteignent, les droits de plusieurs autres s'ouvrent; enfin, en cimentant l'union conjugale, elle déclare qu'elle en reconnaîtra les fruits comme admissibles à l'état légal de leurs auteurs. Nous invitons formellement M. Villemain à faire disparaître, dès qu'il le pourra, toutes les insinuations contraires à ces principes, qu'il n'est plus permis de révoquer en doute.

Nous avons été frappés d'une déviation, en sens contraire, qui n'appelle pas moins toute la sévérité de notre censure. Après avoir raconté comment les habitans d'une petite ville de la côte d'Espagne se vengèrent, par quelques mauvais traitemens, sur des matelots anglais, de l'outrage fait à l'objet principal de leur culte, porté processionnellement, l'historien de Cromwel, sans appuyer sur ce que ce dernier acte offre de répréhensible en soi-même, semble donner son adhésion à la hauteur avec laquelle l'amiral Black exigea qu'on lui remît le prêtre, dont la voix avait animé le peuple contre son équipage. Il est vrai que Black renvoya celui-ci, après lui avoir dit : « Si l'on m'avait » adressé les premières plaintes, j'aurais puni les coupables, ne voulant pas que mes matelots insultent la » religion dominante dans les lieux où ils abordent. Ce » que je trouve mauvais, c'est qu'un prêtre étranger » ait excité le peuple à se venger de leurs fautes. Je veux » que le monde sache qu'un Anglais ne peut être puni, » nulle part, que par un autre Anglais. »

Dans cet exemple remarquable d'une fierté qui, suivant les propres expressions de M. Villemain, obtient à un peuple la considération de ses voisins, comme celle de ses ennemis, nous osons dire hautement que nous ne voyons autre chose qu'un abus de la force. Dès

que l'on commet un délit sur une terre étrangère, on est sans qualité pour invoquer ses propres lois. On devient, par le fait, justiciable du peuple dont on a violé le territoire. L'impartialité, dont nous ne nous écarterons jamais, nous oblige de confesser ici que l'amiral anglais, avec toute sa jactance romaine, parle en oppresseur armé. Si l'on n'adoptait pas notre sentiment, il faudrait sanctionner, contre toute justice, le meurtre de l'infortuné dont une jalouse fureur a fait couler le sang dans le château de Saint-Germain-en-Laye; il faudrait reconnaître aux étrangers le droit d'en appeler aux tribunaux de leur propre nation, quand, au sein de nos villes, il leur plairait d'égorger des citoyens français!

Je sais que le trait de l'amiral Black présente quelque chose de grandiose, propre à flatter l'imagination, naturellement disposée en faveur de tout ce qui s'annonce avec une apparence d'énergie; mais, celui qui a reçu la noble mission d'éclairer son siècle, en lui transmettant jusqu'aux erreurs des âges précédens, doit se tenir en garde contre le faux éclat et le vain luxe des paroles. C'est à lui qu'il appartient vraiment de revenir sur la chose jugée, et de faire comparaître à son tribunal, non-seulement les individus, mais les tribunaux eux-mêmes.

Nous avons montré une franchise sévère dans la critique de l'ouvrage de M. Villemain : nous allons, avec la même loyauté, lui décerner des éloges. Ce sera une continuité de justice.

L'histoire de Cromwel est bien écrite, et avec le style que nous croyons propre à ces sortes de compositions. Le récit en est souvent animé, toujours lucide, quelquefois d'une admirable concision, et semé de traits

qui feraient honneur aux plus grands maîtres. Ses portraits sont chauds de couleur et ressortent de la toile. Le costume y est observé. Ils nous frappent par un ton de vérité qui résulte autant de la vigueur du coup de pinceau, que de la propriété des termes mis à leur place. Rien n'y est diffus ou inutile à la connaissance du sujet mis en scène. Contre l'ordinaire, on serait tenté de se plaindre de leur briéveté, si l'on ne reconnaissait évidemment que l'auteur n'a voulu employer tout juste que les mots nécessaires à l'expression de sa pensée.

En se rappelant les succès académiques de M. Villemain, ses amis craignaient, de sa part, des réminiscences repoussées par la muse austère de l'histoire. Il vient, sous ce rapport, de leur donner une garantie de son goût. Son style est pur d'ornemens recherchés ou ambitieux. Il avait effectivement quelque chose de mieux à mettre à la place, et un grand nombre de pages l'attestent dans son livre.

Le fanatisme de plusieurs personnages, l'hypocrisie de celui qui les fait mouvoir tous, ou les écarte quand il n'en peut disposer à son gré; l'opposition des sectes religieuses, celle des partis politiques qui y puisaient un aliment à leurs haines, l'ascendant de Cromwel qui les domine, en usant contre eux de leurs propres armes; les irrésolutions et la crédulité de l'infortuné Stuart, destiné à devenir l'acteur principal du drame le plus terrible qui puisse être représenté sur le théâtre des nations, la force occulte et effrayante à la fois, avec laquelle son ambitieux rival l'éloigne ou le rapproche, le rassure ou l'inquiète, et le tient sous sa dépendance, lors même que sa proie semble prête à lui échapper : sont autant de sujets de tableaux où le peintre n'est pas resté au-dessous de ses modèles.

Le livre de M. Villemain fait connaître Cromwel comme homme d'État, comme homme de guerre et comme simple particulier, au sein de ses foyers domestiques. C'est le même homme dans ces diverses positions. Quoique souple, il est d'une pièce : toujours mettant l'avenir en sa présence, il est également sûr de son calcul, soit qu'il convoque des parlemens, prêt à les briser bientôt comme des instrumens rebelles ; soit qu'il applique la connaissance des hommes et des tems à la conduite des affaires. Vous le verrez hardi dans ses entreprises militaires, témoin la campagne d'Irlande, que l'auteur décrit avec une rapidité éloquente, imitative de la marche de son héros ; dissimulé presque avec lui-même, puisque, dans sa propre famille, dans ses épanchemens les plus confidentiels avec ses alliés, son épouse et ses enfans, il ne se départ qu'une ou deux fois de cette sombre mysticité dont il s'enveloppe comme d'un voile impénétrable. Quand il pleure, il glace d'effroi ; quand il prie, le tonnerre n'est pas loin, et le sourire sur ses lèvres est une dissonnance avec l'état de son ame. Son rôle finit par cesser d'en être un. Toujours conséquent à lui-même, maître des autres, parce qu'il l'était de sa propre fortune, dont en certaines rencontres il affectait le mépris, le protecteur, après avoir enté la tyrannie sur la liberté, et fait appuyer par le ciel ce qu'il ne pouvait plus exécuter que par l'épée, a montré, plus qu'un autre, quel empire il est donné quelquefois à un être humain d'exercer sur la génération contemporaine.

Ces choses deviennent frappantes de vérité sous la plume de M. Villemain. Il nous rend Cromwel plein de vie, dans le beau portrait placé au commencement du livre onzième. Nous ne craignons pas de nous trop

avancer, en mettant ce morceau au rang des productions remarquables de la littérature française. L'auteur des articles judicieux, consacrés par le Moniteur à l'examen de l'histoire de Cromwel, ayant déjà fait l'emploi de ces pages, nous allons justifier, auprès du public, par une autre citation, les éloges décernés ici au talent d'un écrivain qui, fort heureusement pour lui-même, nous a rendus maîtres du choix. Certes, nos lecteurs nous sauront gré de fixer leur attention sur les lignes où le génie du premier poëte de la Grande-Bretagne reçoit un hommage digne de la noble inspiration avec laquelle il nous conduit lui-même auprès du berceau de la famille humaine. Milton fut, à la vérité, un homme de parti; mais, dans les jours des grandes agitations politiques, qui osera dire n'avoir pas marché, dans un sens ou dans un autre, avec le souffle impétueux de la tempête?

« Le nom de l'immortel Milton parut alors dans le monde pour la première fois, et fut attaché à l'une des plus déplorables prostitutions du génie. Long-tems inconnu, malgré son immense savoir et l'ardeur de ses opinions, Milton avait obscurément publié divers pamphlets théologiques, animés de la plus fougueuse démocratie, et quelques poésies charmantes, oubliées et perdues dans le fanatisme du tems. Aussitôt après le supplice de Charles, il avait justifié ce grand attentat par une dissertation sur la responsabilité des rois. Nommé, près le nouveau Conseil-d'État, secrétaire-interprète pour la langue latine, qu'il écrivait avec une rare élégance, cet emploi le jeta plus que jamais dans les passions furieuses des indépendans. Lorsque le livre publié sous le nom du roi, comme une révélation de ses vertus et une image de sa vie, vint soulever la pitié

dans tous les cœurs, Milton, réduit à l'odieuse tâche de combattre des sentimens généreux, fit paraître *l'Iconoclaste*, ou le briseur d'images, annonçant, par cette expression, les violentes atteintes qu'il portait à la mémoire de Charles.

» Ces attaques contre un roi qui n'était plus, ces poursuites au-delà du jugement, ces insultes au-delà de l'échafaud, avaient quelque chose d'abject et de féroce, que l'éblouissement du faux zèle cachait à l'ame enthousiaste de Milton. Sans doute Milton ne surpassa pas la violence et le scandale de cet écrit dans la réponse qu'il opposa, peu de tems après, aux invectives publiées par Saumaise contre le parlement. Mais, la grande réputation de Saumaise, aujourd'hui si dédaigné, et le spectacle de cette controverse sans exemple, rendirent l'Europe plus attentive, et portèrent partout, avec le nom de Milton, les audacieuses maximes dont il se faisait l'interprète. Ici, du moins, Milton trouvait un avantage dans la logique maladroite de son antagoniste, qui n'avait su faire autre chose que de soutenir, d'une manière générale, l'impunité de la tyrannie, depuis Néron jusqu'à Charles; tandis qu'il aurait pu facilement démontrer que Charles n'était pas un tyran et ne pouvait pas l'être. A travers beaucoup de bouffonneries barbares et de citations pédantesques, Milton combat avec force l'importante cause si mal défendue par Saumaise. Plein des images sanglantes de la muse hébraïque, ses fureurs républicaines et sa haine des rois s'allument au même foyer qui embrasa son génie. Il invoque moins souvent le poignard de Brutus, que le couteau sacré de Samuël ou de Joad. Milton se glorifiait de consumer dans ce travail les restes de sa vue affaiblie. Ainsi se préparait l'Homère des croyances chrétiennes. Ainsi, nourrie dans les factions, exercée

par tous les fanatismes de la religion, de la liberté et de la poésie, cette ame orageuse et sublime, en perdant le spectacle du monde, devait un jour retrouver dans ses souvenirs le modèle des passions de l'enfer, et produire du fond de sa rêverie, que la réalité n'interrompait plus, deux créations également idéales, également inattendues dans ce siècle farouche : la félicité du ciel et l'innocence de la terre. Mais, avant que Milton ait couvert des rayons d'une gloire si pure la triste célébrité qu'avaient encourue ses premiers ouvrages, nous trouverons du moins, dans la cause malheureuse où il s'était engagé, son nom plus d'une fois honoré par les leçons hardies qu'il adressait à Cromwel. Les égaremens du fanatisme, et non les calculs de la bassesse, pouvaient s'accorder avec tant de génie. »

Nous regretterions de quitter l'histoire de Cromwel, sans avoir signalé un grand avantage résultant du progrès des lumières en matière d'économie politique, avantage également favorable aux peuples et aux princes : c'est l'inviolabilité d'un roi constitutionnel. Il serait difficile en effet d'admettre celle-ci, d'une manière absolue, hors le gouvernement représentatif. Ce serait au moins un point de discussion grave ; et il est bon, dans l'intérêt de tous, que l'inviolabilité du trône soit hors de toute discussion. La responsabilité du ministère couvre tous les actes d'un monarque. Si le bien se fait sous son règne, c'est par lui ; si le mal se commet, c'est par l'instrument : on le change ou on le brise. Grâces soient rendues à cette paternelle providence, qui a permis que les peuples rencontrassent enfin cette forme de gouvernement, sous laquelle il ne nous est plus donné de voir que sa touchante image dans les dépositaires de l'autorité !

KERATRY.

LITTÉRATURE.

Histoire littéraire d'Italie; *par* P. L. Ginguené, *de l'Institut royal de France*, etc. — *Tomes VII, VIII et IX* (1).

Il est triste pour les amis des lettres, en accueillant ces trois nouveaux volumes de l'*Histoire littéraire d'Italie*, par feu M. Ginguené, de savoir qu'ils sont le dernier fruit du talent et des veilles de son auteur, et qu'ils ne complètent point l'important ouvrage auquel ils font suite. M. Ginguené s'était proposé de poursuivre ses doctes recherches sur l'histoire de la littérature italienne jusqu'à des tems voisins de l'époque actuelle, et les trois volumes récemment publiés terminent seulement le vaste tableau du seizième siècle de cette

(1) Tome VII, in-8. de quarante feuilles un quart; tome VIII, in-8. de trente-trois feuilles un quart; tome IX, in-8. de trente-une feuilles et demie. A Paris, chez L. G. Michaud. Prix des trois vol., 18 fr. — L'ouvrage est terminé par une table alphabétique.

Ce grand travail manquait à notre littérature; la mort de l'auteur l'avait empêché d'y mettre la dernière main et de compléter l'Histoire littéraire d'Italie au seizième siècle, suivant le plan qu'il s'était proposé. Un littérateur italien, M. Salfi, professeur aux Universités de Naples, de Milan, etc., connu par divers écrits de littérature et de philosophie, a bien voulu se charger du soin de terminer le travail de M. Ginguené. Nous espérons que le continuateur voudra encore nous donner la suite de cette Histoire pour les siècles suivans. Ainsi, la France et l'Italie doivent s'honorer de cet ouvrage destiné à faire connaître à l'une le mérite littéraire de l'autre, et qui, par l'union des deux auteurs, semble présager une union plus intime encore entre deux nations faites pour s'aimer et s'entr'aider dans la carrière de la civilisation. (M. A. J.)

littérature. Encore n'a-t-il pas eu le tems de mettre la dernière main à toutes les portions de ce travail qui, pris dans l'état où il l'avait laissé, présentait plusieurs lacunes dont il était indispensable de remplir au moins quelques-unes, pour que le tableau du siècle le plus célèbre de la littérature italienne ne fût pas la partie la moins complète de l'ensemble auquel il appartenait.

Il fallait donc confier à une seconde main la tâche de remplir ces lacunes, sans altérer en rien l'ordre et la place établis ou indiqués dans les parties achevées; mais, il fallait surtout trouver une main capable de rendre un tel service à un ouvrage tel que celui dont il s'agit, à un ouvrage auquel son importance et son succès rendaient plus facile de souhaiter un continuateur que de le trouver. C'est M. Salfi qui a bien voulu se charger de faire aux derniers volumes de l'*Histoire littéraire d'Italie* les additions qu'ils exigeaient; et personne n'était plus capable que lui d'associer son nom et son travail au nom et au travail de M. Ginguené, sans tromper l'attente du public. Avantageusement connu en Italie par divers ouvrages de littérature et de philosophie, surtout par des succès distingués dans plusieurs des branches les plus relevées de l'enseignement public, M. Salfi semble avoir désormais adopté la France pour patrie; et c'est déjà y avoir obtenu un titre glorieux de considération et d'estime, que d'avoir bien mérité, comme il l'a fait, d'un ouvrage dont elle s'honore.

Pour faire dignement l'éloge des trois derniers volumes de l'Histoire littéraire d'Italie, il n'y a qu'un mot à en dire: c'est qu'ils ne sont point inférieurs aux précédens, devenus classiques en France et en Italie, dès le moment où ils ont paru. S'ils n'offrent point le

même genre d'intérêt, ni peut-être un intérêt aussi populaire que les six premiers auxquels ils font suite, on ne saurait dire toutefois qu'ils soient moins intéressans. La différence que l'on pourrait remarquer, à cet égard, entre les uns et les autres, tient uniquement à la diversité des matières : il n'y a point d'inégalité dans le talent avec lequel ces matières sont traitées; et tout se compense dans le résultat. Si les six volumes renferment un plus grand nombre de parties attrayantes pour l'imagination, ceux-ci offrent, dans leur ensemble, une masse plus continue et plus variée d'instruction grave et sérieuse.

M. Ginguené a montré à ses lecteurs l'histoire des siècles précédens de la littérature italienne, réduite à celle d'un petit nombre d'hommes et d'ouvrages qui remplissent à eux seuls les deux ou les trois périodes auxquelles ils appartiennent, et le plan de cette histoire n'exigeait ni beaucoup d'artifice, ni des combinaisons fort compliquées. Il n'en est plus de même au seizième siècle : ici, la culture intellectuelle ne se borne plus à celle de l'imagination ou du goût; toutes les facultés du génie sont enfin éveillées, et chacune tend avec énergie à son but spécial. Les sciences sont déjà assez avancées, pour former des branches clairement distinctes les unes des autres; et tout ce qui peut intéresser l'homme ou la société est devenu un sujet positif de spéculations et d'études. Or, ce que M. Ginguené s'est proposé dans le tableau de ce siècle renommé, ce n'est pas seulement d'en faire connaître les productions littéraires proprement dites : c'est de donner une idée de tous les travaux, de toutes les tentatives, par lesquels il s'est illustré dans toutes les branches du savoir humain qui y ont été cultivées; et peut-être un si

vaste dessein exigeait-il d'être indiqué par un titre moins borné, moins spécial que celui d'*Histoire littéraire*.

Quoi qu'il en soit, il était indispensable, en même tems que difficile, de distribuer et de coordonner, sur un plan méthodique, l'immense variété d'objets qu'embrassait ce dessein. Ce n'est guère qu'au VIIe volume de son ouvrage, et par conséquent un peu tard, que M. Ginguené s'est montré aussi frappé qu'il devait l'être de cette nécessité et de cette difficulté.

Dans les volumes IV, V et VI, consacrés tous trois à la première moitié de l'histoire du seizième siècle, il a traité de la poésie épique et de la poésie dramatique. C'est au premier de ces deux genres qu'appartiennent les plus brillantes productions du siècle; et presque les seules qui, au lieu de perdre quelque chose par les révolutions du goût, l'effet du tems et le progrès des lumières, aient au contraire obtenu, à mesure qu'elles ont vieilli, une renommée plus étendue, et plus d'autorité, comme modèles. Dans la poésie dramatique, ce siècle n'offre, entre une multitude de compositions fastidieuses, produit d'une imitation pédantesque et servile des chefs-d'œuvre antiques en ce genre, qu'un bien petit nombre d'ouvrages ou d'essais de génie. Toutefois, le tableau des premiers tâtonnemens, et des premières intentions de l'art, dans le plus important, et en quelque sorte le plus social de tous les genres poétiques, tracé par une main habile, ne pouvait être que piquant et curieux. Aussi forme-t-il une des portions les plus intéressantes du grand ouvrage auquel il appartient, pour ceux du moins qui, accoutumés à observer l'esprit humain dans ses développemens, sans perdre de vue sa nature, peuvent reconnaître aisément un égal

effort de génie dans telle ébauche d'une époque, et dans tel chef-d'œuvre d'une autre.

Arrivé à ce point déjà avancé de l'histoire de la poésie italienne au seizième siècle, et comparant alors cette riche portion de son sujet avec celle dont il lui restait à s'occuper, M. Ginguené a craint d'avoir cédé trop facilement à sa propre impatience, et à la curiosité de ses lecteurs, en débutant, dans la peinture de ce siècle, par l'analyse de ces productions les plus agréables et les plus célèbres. Il lui a semblé que l'attention du lecteur aurait d'autant plus de peine à descendre et à s'appliquer aux sujets plus arides ou plus sérieux que devait embrasser la suite de ses recherches, qu'elle aurait été plus continûment entretenue et comme bercée par les impressions séduisantes de la poésie. C'est dans la vue de prévenir un pareil inconvénient, qu'au lieu de poursuivre d'un seul trait l'histoire de la poésie italienne au seizième siècle, il a jugé à propos de la donner en deux masses, non-seulement distinctes, mais isolées l'une de l'autre. Ainsi donc, entre la portion de son ouvrage où il traite, comme je viens de le rappeler, de l'épopée et des genres dramatiques, et son IXe volume, où il donne l'histoire des autres genres poétiques cultivés dans le seizième siècle, il a interposé deux volumes entiers (le VIIe et le VIIIe), consacrés aux diverses branches de son sujet, étrangères à la poésie. A la faveur de cette espèce d'interruption et de transposition, les lecteurs de M. Ginguené pourront terminer l'étude du siècle dont il s'agit avec des impressions et un intérêt analogues à ceux qu'ils auront éprouvés en la commençant. Mais, il resterait à savoir si l'inquiétude de M. Ginguené, qui a déterminé, dans son plan, cette dislocation au moins apparente, était

assez grave pour la motiver, et si elle la justifie suffisamment. Peut-être même resterait-il à examiner si, dans sa totalité, le plan par lequel il a conçu l'histoire du seizième siècle de la littérature italienne, tient à une vue assez générale de l'ensemble du sujet, et des rapports très réels qui en lient les différentes parties. Mais, je pense qu'il conviendra mieux à l'objet d'une notice aussi sommaire que celle-ci, et qu'il sera d'ailleurs plus intéressant pour les lecteurs, de donner quelque aperçu du contenu des trois volumes annoncés, que d'en discuter trop scrupuleusement l'ordonnance.

Le Ier de ces trois volumes, ou le VIIe de l'ouvrage entier, est composé de cinq grands chapitres, dans lesquels M. Ginguené a esquissé successivement l'histoire de branches très diverses du savoir humain, à l'époque et dans le pays donnés. De ces branches, quelques-unes se rattachent facilement à la littérature proprement dite; mais, la plupart exigent, pour être convenablement comprises sous le titre commun d'*Histoire littéraire*, que ce titre soit pris dans une extension qu'il ne me semble pas avoir dans l'usage ordinaire. En effet, M. Ginguené y embrasse les sciences mathématiques, sans en exclure celle par laquelle elles s'appliquent à l'art militaire, je veux dire, la science qui a pour objet la défense et l'attaque des places de guerre. Il y admet les sciences physiques et naturelles, sans exception de la médecine; enfin, il y fait entrer également la philosophie, la jurisprudence et la théologie.

Le chapitre consacré à l'histoire de cette dernière science, et qui se trouve en tête du volume, a plus d'intérêt et d'importance qu'il ne semble l'annoncer par son titre. M. Ginguené a eu principalement en vue d'y faire ressortir l'influence que la réformation

de Luther exerça sur les études théologiques en Italie; et il fait voir clairement que cette influence fut plus grande qu'on ne le suppose d'ordinaire, et qu'elle ne semblerait avoir dû l'être dans le pays d'où jaillirent, comme de leur foyer, toutes les résistances opposées à la réforme. Peut-être même M. Ginguené aurait-il pu suivre, hors du cercle de la théologie, les vestiges d'une influence si vaste et si profonde, et en découvrir quelques-uns dans les études morales et philosophiques, et dans les branches les plus relevées de la littérature. Il eût été plus digne encore de sa sagacité d'examiner si l'un des résultats de cette forte réaction, que la puissance pontificale fut obligée d'opposer de toutes parts aux tendances menaçantes de la réformation, ne fut pas de faire rétrograder, en Italie, les lumières déjà acquises, en comprimant la liberté d'en acquérir de nouvelles.

Quant à ce que dit M. Ginguené de la culture des sciences mathématiques, physiques et naturelles, chez les Italiens du seizième siècle, on présume bien qu'il n'a pu qu'effleurer un si vaste sujet, en le subordonnant, comme il y était obligé, à l'histoire plus détaillée des productions littéraires proprement dites. Il se borne à donner des notices biographiques sur les principaux savans, et la liste de leurs ouvrages les plus célèbres. Mais, c'en est assez pour rendre intéressantes et instructives ces notices, qui ont toutes d'ailleurs le mérite d'être écrites avec beaucoup de clarté, d'élégance et de concision. Seulement, il n'y faudrait pas chercher ce que l'auteur n'a pas prétendu y mettre, l'appréciation scientifique, ni même l'indication expresse des services rendus par chaque savant aux branches de savoir cultivées par lui. Les travaux de tout savant ayant

une relation nécessaire avec des travaux antérieurs auxquels ils se rattachent, et avec des travaux subséquens auxquels ils servent de point de départ ou d'appui, il est évident qu'ils ne peuvent être bien exposés, ni bien appréciés isolément, mais seulement dans une histoire générale et complète de la science qu'ils ont pour objet. Il n'y a point, à strictement parler, d'histoire locale ou nationale pour les sciences.

Le chapitre consacré à l'histoire de la philosophie italienne du seizième siècle, me paraît présenter plus d'intérêt encore que ceux dont je viens de parler. Outre qu'il pouvait être rapproché plus facilement, et par plus de points d'analogie, de la sphère propre de l'histoire littéraire, ce chapitre renferme plusieurs notices intéressantes qui méritaient bien d'être enfin dégagées du vague et de l'obscurité où elles étaient restées jusqu'ici.

Il y a enfin, dans ce VIIe volume, dont j'aurais voulu donner une idée plus complète, quelques parties qui restent directement et de plein droit dans le domaine spécial de l'histoire littéraire : ce sont celles où M. Ginguené montre les développemens que prirent, au seizième siècle, les différentes branches d'érudition et d'étude, qui avaient pour but la connaissance de l'antiquité classique; et celles où il fait connaître les établissemens divers fondés de toutes parts pour la propagation du goût et des lumières. Parmi ces établissemens figurent surtout les colléges, les Universités et les Académies : dans ce qu'en dit M. Ginguené, il est, comme partout ailleurs, exact, instructif et agréable à lire. Mais, je crois devoir néanmoins à son talent et à son esprit philosophique, la justice de présumer que, s'il eût pu revoir cette

partie de son travail, il y aurait ajouté quelque chose, dans la vue de chercher à donner une idée plus positive et plus détaillée des méthodes d'enseignement suivies dans les colléges et les Universités de l'Italie, au seizième siècle ; de la tendance dominante de ces institutions, et des exceptions les plus saillantes à cette tendance principale. Peut-être aussi serait-il entré dans quelques détails de plus, pour mieux découvrir les causes morales et sociales qui concoururent, à l'époque dont il s'agit, à la création de tant d'Académies italiennes, et pour faire mieux apprécier l'influence générale qu'exerça sur la culture des lettres l'existence de ces Académies.

Le VIIIe volume de l'Histoire littéraire d'Italie débute par un chapitre spécial sur la politique des Italiens au seizième siècle ; et chacun a deviné, avant que je le dise, que c'est l'examen des plus célèbres ouvrages de Machiavel, qui forme le sujet principal et comme le fond de tout ce chapitre. : il est subdivisé en trois sections, dont la première renferme une notice biographique sur le célèbre secrétaire florentin ; et la seconde, l'analyse critique des opinions et des doctrines politiques répandues dans ses ouvrages ; la troisième est consacrée aux écrivains postérieurs à Machiavel, qui ont traité, comme lui, des sujets de politique.

De même que ce morceau sur Machiavel forme la partie la plus complète et la plus developpée des trois derniers volumes de l'Histoire littéraire d'Italie, il en est incontestablement aussi la portion la plus distinguée. Tout y porte l'heureuse empreinte des soins particuliers de l'auteur, et de son intention sérieuse de fixer enfin l'opinion, depuis si long-tems incertaine sur le véritable motif et la tendance directe des doctri-

nes politiques de Machiavel. Le style de M. Ginguené, toujours élégant, facile et animé, prend ici une nuance particulière de force et de gravité. Les détails y sont encore plus soigneusement fondus les uns dans les autres, qu'ils ne le sont dans le reste des trois volumes ; la critique des faits y est plus sévère encore, et y fournit plus de résultats nouveaux. Enfin, tout ce morceau est un de ceux que l'on gâterait si l'on voulait en donner une idée par des extraits, et auxquels on ne peut rendre justice qu'en les lisant tout entiers et tels qu'ils ont été faits.

Je me bornerai à annoncer que, tout en payant aux rares talens de Machiavel le tribut d'une admiration raisonnée, M. Ginguené recherche, compare et combat franchement le principe immoral et la tendance anti-sociale de ses théories politiques. A n'envisager le résultat des recherches de notre docte historien sur Machiavel, que d'une manière abstraite et sous le point de vue philosophique, je ne le crois pas susceptible d'être contesté. Mais, je ne sais s'il n'a pas appliqué d'une manière trop directe et trop absolue les idées et les lumières de l'époque actuelle à l'appréciation des opinions du secrétaire florentin. Ces opinions sont très probablement susceptibles d'être présentées comme le produit immédiat et naturel de l'esprit et de l'état général de la société, à l'époque où elles ont été manifestées ; et dans cette hypothèse, elles seraient moins le tort personnel et spontané d'un génie qui s'avilit à mentir à ses lumières, que le malheur de tout un pays et de tout un siècle. Or, ce dernier fait, à tous égards plus important que le premier, donnerait lieu à des considérations d'un ordre très différent.

Après les politiques italiens du seizième siècle, vien-

nent naturellement les historiens, qui se confondent même, sous certains rapports, avec eux. Mais, le chapitre qui leur est consacré étant un de ceux où M. Ginguené avait laissé le plus à faire, ce n'est pas ici qu'il convient le mieux d'en dire un mot.

Il faut passer au IXe volume pour suivre, sans interruption, le fil des derniers travaux de notre historien. C'est là qu'il reprend l'histoire des poëtes italiens du seizième siècle, abandonnée, comme nous l'avons vu, à la fin du VIe volume, et qui était loin encore d'être complète. En effet, il lui restait à traiter trois grands genres de composition : le poëme didactique, la satire et la poésie lyrique ; et dans chacun de ces genres, il avait à caractériser des poëtes distingués.

Il commence par les poëtes didactiques qu'il s'attache d'autant plus soigneusement à faire connaître, qu'on les étudie moins, malgré l'intérêt et la variété des sujets traités par eux. De tous ces poëtes, celui dont M. Ginguené parle avec le plus d'étendue et de distinction, celui qu'il regrette davantage de ne pas voir aussi connu que semblerait l'annoncer sa grande renommée, c'est *Luigi Alamanni*, auteur du poëme *della Coltivazione*. Tout ce qu'il dit de ce poëme est plein d'intérêt et de justesse ; il en recommande particulièrement la lecture aux Français qui se piquent d'aimer la littérature italienne, et de la connaître ; et il semble qu'une recommandation aussi éclairée ne devrait pas rester sans effet. Personne, en Italie, ne conteste les beautés du poëme *della Coltivazione ;* la simplicité régulière de l'ensemble, la richesse des détails, l'élégance et la pureté continue du style, sont autant de perfections que les hommes de goût s'accordent à y reconnaître. Si les Italiens lisent moins ce bel ouvrage qu'ils ne l'admi-

rent, c'est probablement à cause de la monotonie de la versification. Les vers y ont, en effet, une coupe et un mouvement trop uniformes, dans des périodes trop également abondantes et harmonieuses. Mais, ce défaut, trop sensible aux oreilles italiennes, accoutumées aujourd'hui aux effets variés et aux artifices laborieux d'une versification savante, ne peut frapper que faiblement des Français; et la recommandation de M. Ginguené subsiste pour eux, dans toute sa force.

Il faudrait entrer dans trop de détails pour donner quelque aperçu du travail de notre historien sur la satire italienne du seizième siècle, et particulièrement sur cette branche du genre ordinairement nommé *bernesque*, dénomination que nous ne rendons que vaguement par celle de *burlesque*. Cette partie de l'histoire poétique du seizième siècle était, pour M. Ginguené, celle de toutes dont il lui devait être le plus difficile de donner une idée claire et précise, et même une idée favorable. Dans tous les autres genres, les poëtes italiens se sont plus ou moins conformés à des exemples antérieurs, à des règles de goût plus ou moins générales, ou plus ou moins susceptibles d'être généralisées. Dans celui-ci, ils ont cédé sans règle et sans contrainte aux inspirations les plus bizarres de leur goût individuel, ou d'un goût purement local et italien. Il y règne un autre ton, auquel on n'est préparé par rien de ce que l'on connaît ailleurs; c'est, en quelque façon, une autre langue que l'on y trouve employée, et c'est la partie la plus originale, la plus naïve, et peut-être la plus énergique et la plus riche de la langue italienne. La première impression que font éprouver les compositions de ce genre, est une surprise qui peut être mêlée d'un peu de dégoût; mais, une attention plus réfléchie, et un peu plus d'habitude,

y font bientôt reconnaître, du moins dans les meilleures, un des côtés les plus caractéristiques et les plus agréables de l'imagination italienne, à l'une des plus singulières époques de sa culture. Je serais donc tenté de trouver un peu sévère l'inquiétude que montre M. Ginguené d'avoir mal servi la cause de la poésie italienne, en essayant de faire connaître avec quelque détail le genre auquel *Berni* a donné son nom. Ce genre a son côté naturel et vrai, et par conséquent son côté intéressant et sérieux, sous le rapport de l'art : il ne s'agit que de trouver le point de vue d'où l'on peut l'observer et le discerner.

Le chapitre des poëtes lyriques serait sans comparaison le plus long de tous, dans l'histoire littéraire d'Italie au seizième siècle, s'il renfermait tout ce qu'il était possible d'y faire entrer. Effectivement, le nombre des Italiens de cette époque, qui n'ont cultivé que ce genre, ou l'ont cultivé de préférence, est très-considérable; il faut y ajouter, à peu près sans exception, tous les hommes qui se sont principalement distingués dans d'autres genres, et qui tous ont payé quelques tributs au goût de ce siècle pour la poésie lyrique. Il est remarquable que, dans cette multitude infinie de poëtes lyriques, c'est moins par justice que par nécessité, qu'on est obligé de faire un choix entre eux. Quelques-uns se distinguent, sans doute; mais, tous ont du talent; tous font un usage habile de la langue; tous savent donner à leurs compositions un tour élégant et heureux. Ici donc, les difficultés qu'avait à surmonter l'historien de la littérature italienne, consistaient, d'un côté, dans la surabondance des matériaux; de l'autre, dans le trop de similitude et d'égalité entre les talens qu'il fallait apprécier.

M. Ginguené avait à peine touché à cette vaste et

riche portion de ses matériaux : il n'y a de lui, dans le chapitre du IXe vol. où elle est développée, que le début qui renferme une notice élégante sur la vie et les poésies lyriques de *Bembo*. Tout le reste du chapitre et du volume appartient à M. Salfi ; c'est à lui qu'est échue la tâche de caractériser les principaux lyriques italiens venus avec ou après *Bembo*, en tout ce qui a rapport, soit à la versification et au style, soit à la matière et à la forme de leurs compositions. Cette tâche difficile, M. Salfi l'a remplie avec autant de goût que d'habileté ; je ne saurais rendre plus de justice à son travail, qu'en le recommandant aux Français qui auraient à cœur d'acquérir un sentiment vif et décidé des finesses caractéristiques de la langue poétique des Italiens. Il n'y a pas de meilleure étude à faire, dans cette vue, que celle d'un groupe choisi de poëtes qui ont travaillé, non-seulement dans le même genre, mais sur le même modèle, qui ont exploité le même fonds de sentimens et d'idées ; qui, animés d'une prétention semblable, ont aspiré à la même espèce de gloire, de sorte qu'ils ne diffèrent guère, les uns des autres, que par des nuances délicates d'art ou de talent, qu'il est difficile et cependant indispensable d'apprécier.

De tous les moyens par lesquels il pouvait animer et varier les détails de l'histoire de cette portion, la plus abondante, mais non la plus riche de la poésie italienne, M. Salfi n'en a négligé aucun. Il a consacré une section aux Italiennes qui se distinguèrent, au seizième siècle, parmi les poëtes imitateurs de Pétrarque. Elles sont en grand nombre, et les noms de quelques-unes, telles que *Vittoria Colonna*, *Véronica Gambara*, *Tullia d'Aragona*, le cèdent à peine, en célébrité, aux noms de *Casa*, de *Caro*, et de *Guidicionne*. Comme ces femmes

illustres jouèrent, de leur tems, un grand rôle dans la société, comme leur talent est réel, et comme elles eurent sur plusieurs des meilleurs poëtes de la même école, l'avantage de mieux sentir ce qu'elles exprimaient; le tableau de leur vie et de leurs ouvrages jette de l'intérêt et de la variété sur celui du siècle où elles brillèrent.

N'eût-il ajouté à l'ouvrage de M. Ginguené que cette histoire de la poésie lyrique des Italiens, dans le seizième siècle, M. Salfi aurait déjà rendu un service très réel à ce bel ouvrage : mais, ce n'est pas, à beaucoup près, le seul. Dans le chapitre du VIIe volume où il s'agit de l'histoire de la philosophie, il a placé plusieurs morceaux destinés à remplir des lacunes plus ou moins importantes. Tous sont intéressans; je me bornerai à citer le plus intéressant de tous, celui relatif à *Telejio*. Ce philosophe n'est pas, à beaucoup près, le plus connu de son époque; et M. Salfi, en montrant qu'il est celui qui mérita le plus d'être connu, a fourni quelques traits nouveaux pour l'histoire générale de la philosophie.

Mais, c'est dans le VIIIe volume, que sont répandues, en plus grand nombre, les additions de M. Salfi. La troisième section du chapitre sur la politique lui appartient en entier; et dans cette section, on distingue aisément les articles de *Gianotti*, de *Paruta*, et surtout celui de *Bottero*. Ils sont tous d'un grand intérêt, même après celui sur Machiavel, et peut-être même à cause de l'espèce de contraste que l'on observe entre les sentimens et les principes des trois écrivains dont il s'agit, et ceux du secrétaire florentin. *Gianotti* et *Paruta* étaient déjà connus, sans l'être aussi bien qu'ils le méritent; mais, *Bottero* l'était à peine, quoique le plus distingué des trois, par l'élévation et l'étendue de sa raison. L'infatigable Tiraboschi lui-même a laissé à

M. Salfi le mérite d'arracher à une obscurité voisine de l'oubli, un nom digne d'être célèbre.

Indépendamment de ce que M. Salfi ajoute au chapitre qui traite de l'histoire civile, il y joint une section entière sur l'histoire littéraire, et cette section est neuve sur presque tous les points. Enfin, M. Ginguené avait laissé à faire, en entier, l'article sur les *Nouvellistes* italiens du seizième siècle, l'un de ceux dont l'ouvrage pouvait le moins se passer.

Dans tous ces morceaux dont la réunion formerait un fort volume, M. Salfi se montre historien instruit, investigateur soigneux, critique judicieux, écrivain exercé. Il applique facilement et correctement notre langue à l'examen de compositions écrites dans la sienne; et n'eût-il que ce mérite, son travail devrait être remarqué, comme un nouvel hommage rendu à la langue, ou, pour parler plus exactement, à la culture française. Car, lorsque des écrivains étrangers, distingués par leur talent, ambitionnent, comme il n'est pas rare, l'honneur d'exprimer élégamment leurs idées en français, ce n'est pas la supériorité de notre langue, qu'ils semblent par-là reconnaître, mais bien celle de notre civilisation, de notre goût et de nos lumières.

Des juges éclairés, en voyant ce que M. Salfi a déjà fait pour la dernière portion publiée de l'Histoire littéraire d'Italie par M. Ginguené, ont désiré lui voir continuer cette histoire jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Il est glorieux d'avoir inspiré ce vœu, et il serait plus glorieux encore, en y satisfaisant, de consoler à la fois la France et l'Italie de la perte d'un écrivain qui a honoré également, quoique différemment, l'une et l'autre.

FAURIEL.

II. MÉMOIRES, NOTICES, ET MÉLANGES.

EXTRAIT

D'un Rapport fait à l'Institut, le 11 janvier 1819, sur un MÉMOIRE CONCERNANT LES ROUES A ÉLEVER L'EAU, *présenté par M. Navier.*

M. Navier se propose de déterminer le rapport entre la force motrice et l'effet produit dans les machines de rotation employées pour élever l'eau.

Dans toutes les machines de ce genre, l'eau à élever monte dans des capacités, à parois solides et fixées à l'axe de rotation. Ces capacités sont isolées ou continues, généralement égales entre elles, quelquefois inégales.

En négligeant le frottement et la cohésion peu considérable de l'eau contre les parois de chaque capacité, on n'a plus à considérer que les actions suivantes :

1° La force nécessaire pour vaincre l'inertie de la machine et lui imprimer un mouvement uniforme d'une vitesse donnée ;

2° Le choc des diverses capacités contre l'eau qu'il s'agit d'élever, pour lui faire prendre un mouvement d'ascension ;

3° Ce mouvement d'ascension dû à la vitesse imprimée par la force motrice ;

4° Enfin, la perte de force ascensionnelle qui résulte de l'écoulement de l'eau, lorsque les capacités qui la contiennent arrivent à une certaine hauteur.

Or, le principe de la conservation des forces vives donne une relation mathématique entre ces quatre

espèces de forces, et une relation d'autant plus précieuse, qu'elle dépend de l'état initial et de l'état final du mouvement.

Ce principe fut découvert par Huyghens, dans ses Recherches sur les oscillations des pendules.

Ensuite, Jean Bernouilli, par des considérations générales sur les systèmes des corps qui agissent les uns sur les autres par simple pression, a élevé ce principe au nombre des lois fondamentales de la dynamique.

Daniel Bernouilli a poussé ses recherches plus loin que le point où s'arrêta Jean Bernouilli : il a fait du principe des forces vives une application spéciale aux lois du mouvement des fluides contenus dans des vases; et plus tard il l'a rendu plus général encore, dans le beau Mémoire où il montre comment on peut l'appliquer à des systèmes de corps qui exercent des attractions mutuelles quelconques, ou qui sont attirés vers des centres fixes, suivant une fonction quelconque de la distance.

Borda, en adoptant la méthode de Daniel Bernouilli, a traité de plusieurs machines mues par l'eau avec un mouvement de rotation. La simplicité, la rapidité de ses solutions, comparées à celles données déjà par Euler et d'autres géomètres, sont un exemple frappant de l'avantage qu'offre le principe des forces vives, pour traiter les questions de ce genre : comparées aux expériences laborieuses de Smeaton, le plus célèbre ingénieur de l'Angleterre, elles sont un exemple de l'avantage qu'offre une heureuse théorie sur les simples épreuves de la pratique.

La différence essentielle qui se trouve entre les recherches de Borda et celles de M. Navier, est que, dans les premières, c'est l'eau qui est le moteur, tandis que,

dans celles dont nous allons rendre compte, c'est l'eau qui est élevée par un moteur étranger quelconque.

On doit à Borda la première évaluation exacte des forces vives perdues dans le mouvement des machines; mais, il n'a fait cette évaluation que pour des cas particuliers. C'est au célèbre Carnot qu'on doit d'avoir donné la loi générale sur la perte des forces vives, dans l'ouvrage, plein d'originalité et de profondeur, qu'il a publié sous le titre d'*Essai des machines en général.*

Le principe des forces vives, modifié par le théorême de Carnot, s'exprime ainsi :

Dans tout système de corps en mouvement qui passe d'une situation à une autre, la somme des quantités d'action qui ont été dans cet intervalle imprimées par toutes les forces, est toujours numériquement égale à la moitié de la somme des forces vives acquises dans ce même intervalle par les divers corps du système; plus, la moitié de la somme des forces vives perdues par l'effet des changemens brusques de vitesse, s'il y a eu de tels changemens.

On trouve dans les Mémoires de Manchester un travail fort étendu où l'auteur a développé les évaluations des forces de plusieurs machines, d'après ce principe.

M. Petit, professeur de l'École Polytechnique, physicien dont l'Académie a plusieurs fois couronné les savans travaux, a publié, dans les *Annales de physique et de chimie*, de septembre 1818, un Mémoire sur l'emploi des forces vives dans le calcul de l'effet des machines. C'est le résumé des leçons qu'il a faites sur ce sujet à l'École Polytechnique : il y considère l'eau comme moteur, à la manière de Borda, et fait voir de plus comment on doit exprimer la force vive de l'élasticité des gaz.

Nous allons maintenant suivre M. Navier dans sa solution des problêmes relatifs à l'élévation de l'eau par des mouvemens de rotation.

Il divise en trois classes les machines qui tendent à produire cet effet, suivant que l'axe de rotation est horizontal, vertical ou incliné.

Ici les détails techniques du rapport nous forcent à nous borner à leur indication sommaire.

Dans la première classe de machines, se trouvent les roues à godets, si fort en usage chez les Egyptiens, les roues à tympan et la pompe spirale, machine ingénieuse fort employée par les Allemands.

La seconde classe comprend les siphons inclinés qui tournent autour d'un axe vertical, et la machine formée par deux paraboloïdes, encaissés l'un dans l'autre, de manière que l'eau soit forcée par le mouvement de rotation de s'élever entre ces deux surfaces.

La troisième et dernière classe comprend les vis d'Archimède.

Les principaux résultats de ce beau travail seront insérés par l'auteur aux parties qui leur correspondent, dans la nouvelle édition de l'*Architecture hydraulique de Bélidor :* ouvrage que l'auteur dont nous analysons le Mémoire, s'est chargé de mettre au niveau de l'état actuel de la science.

M. Navier, en évaluant les effets mathématiques de ces diverses machines, offre partout des démonstrations nouvelles, et des résultats qui lui appartiennent, mais dont le détail n'est pas de nature à faire partie de ce recueil. Voici comment les commissaires terminent leur rapport.

Le travail très étendu, dont nous venons de rendre compte, nous paraît être au nombre de ceux que l'A-

cadémie doit le plus encourager par ses suffrages. Étendre par une marche uniforme les moyens théoriques d'apprécier les effets des machines, c'est resserrer de plus en plus le cercle de l'empyrisme; c'est fournir aux artistes des moyens généraux de se rendre compte des avantages et des désavantages qu'ils doivent espérer ou craindre de leurs inventions. Les hommes qui ne voient pas comment il est possible de calculer *à priori* l'effet de certaines machines, se consolent en déclarant qu'il est impossible de juger de l'effet des machines autrement qu'en les exécutant ou qu'en les voyant jouer. Sans doute, tant que la théorie ne sera pas complète, que la loi des frottemens et des cohésions ne sera pas connue : dans tous les cas, une partie des résistances qui ralentissent le jeu des machines sera l'objet d'une évaluation nécessairement approximative. Mais, dès à présent, cette évaluation peut être faite, dans beaucoup de cas, avec une exactitude plus que suffisante. Dans beaucoup d'autres cas, cette force anomalique n'est qu'une faible fraction de la force absolue, et l'on voit qu'alors les règles générales de la mécanique rationnelle doivent donner des résultats qui different très peu de l'effet réel, et soient parfaitement propres à le représenter dans la pratique.

On reconnaît dans le travail de M. Navier l'élève d'une école où les opérations de la géométrie descriptive sont extrêmement familières; il en sait faire un excellent usage.

D'après ces diverses considérations, vos commissaires regardent le Mémoire de M. Navier comme digne de votre approbation, et vous proposent de l'insérer dans la collection des savans étrangers, publiée par l'Académie des Sciences.

Signé Fourier, Prony; Ch. Dupin, rapporteur.

DES NOUVELLES DÉCOUVERTES

FAITES EN ÉGYPTE,

Et de l'influence qu'elles peuvent avoir sur l'étude des antiquités historiques (1).

On se demande souvent pourquoi l'étude des antiquités, peu appréciée par les gens du monde, n'excite guère plus d'intérêt parmi les personnes éclairées et les hommes de goût. En effet, si l'on en excepte les chefs-d'œuvre de l'architecture et de la sculpture, dans lesquels les artistes cherchent des modèles ou des inspirations ; le reste est dédaigné ou inaperçu par un public accoutumé à l'admiration d'un petit nombre de merveilles de l'art. A la vérité, les esprits raisonnables ne sauraient accorder aux antiquités qu'un faible intérêt, quand elles n'ont d'autre mérite que de satisfaire une vaine curiosité, ou de fournir des lumières sur

(1) Les heureuses découvertes du voyageur qui vient de visiter les contrées à l'orient et à l'occident de la Thébaïde, sa qualité de Français, l'empressement avec lequel les Européens parcourent aujourd'hui la Nubie, l'Égypte et ses environs, sur les traces de l'expédition française, tous ces motifs permettent de croire qu'on lirait avec plaisir une relation des voyages de M. Cailliaud. Pendant près de quatre années qu'il a vécu dans ces contrées lointaines, il a passé la moitié du tems dans les déserts, et il s'est tellement habitué à en parcourir l'étendue, il s'est tellement familiarisé avec les obstacles, les fatigues et les dangers, que l'on ne peut qu'augurer d'heureux succès des nouvelles excursions qu'il est sur le point d'entreprendre. Ces excursions, au reste, bien que périlleuses, le seraient beaucoup plus pour un autre. Une constitution robuste, un caractère entreprenant, une grande ardeur pour les découvertes, sont des qualités précieuses qui lui feront tirer plus de fruit des connaissances qu'il possède, en histoire na-

quelques détails obscurs de l'histoire. Mais, si elles jettent sur cette même histoire un nouveau jour, ou si elles ajoutent à la connaissance des progrès de l'esprit humain, elles prennent un caractère important et digne de l'attention même du philosophe. Les monumens sont aussi des livres, et des livres plus inaltérables, et même plus authentiques que les volumes nombreux entassés dans nos bibliothèques : ils apparaissent dans la nuit des tems, comme ces phares élevés, dont un roc soutient la base, et qui brillent au milieu d'un ciel obscur et dans des parages presque inaccessibles.

Aujourd'hui, l'on découvre en Europe bien peu de monumens qui éclaircissent des points capitaux de l'histoire : tantôt ce sont des médailles qui font connaître un nouveau prince et les années de son règne; tantôt, des vases d'une forme dessinée mille fois; tantôt des statues d'un goût médiocre, etc. Les antiquités de l'architecture grecque et romaine sont décrites partout; les chefs-d'œuvre de la sculpture antique, ou leurs

---

turelle, et dans l'art de faire des observations. S'il a réussi dans sa dernière entreprise, abandonné à ses seules ressources, que ne peut-on pas espérer, aujourd'hui qu'il est soutenu et encouragé?

Toutefois, on ne pourrait donner en ce moment un récit détaillé de ses voyages et de ses observations. Ce serait d'ailleurs anticiper sur la publication qui se prépare. Il a paru préférable d'en présenter quelques traits, précédés du tableau des découvertes dont l'Égypte a été le théâtre depuis le commencement du siècle. En effet, ces recherches, fruit d'une entreprise hardie, et peut-être unique dans l'histoire des lettres, sont la source de toutes celles qu'on a faites depuis et qu'on fera par la suite; et l'on peut affirmer avec confiance, que, sans l'expédition française, ou quelque autre événement de la même nature, on n'eût jamais pu exploiter la mine abondante en découvertes que recèle ce pays vraiment classique, soit pour les antiquités, soit pour l'histoire des sciences, soit pour l'histoire de l'art.

copies fidèles, ornent toutes les galeries : il ne reste donc plus rien de neuf ou de bien important à découvrir, sous le rapport des antiquités, dans les pays qui ont adopté la civilisation des Grecs ; et presque tout a été dit sur ce qui touche à l'art, soit chez eux, soit chez les Romains.

L'Egypte, au contraire, est un sujet neuf : ses antiquités sont vraiment historiques. Elles font revivre en entier un peuple imparfaitement connu ; elles dévoilent l'état des sciences et des arts, à une époque extrêmement reculée. Elles offrent donc un vif intérêt. Ce ne sont pas des fragmens épars que l'on complète par le secours de l'imagination, et qu'on restaure à l'aide des auteurs, comme on l'a fait souvent pour les travaux des Grecs et des Romains ; ce sont des ouvrages que quarante siècles ont respectés, et qui nous sont parvenus presque intacts ; ou des tableaux instructifs et variés, dont le seul aspect condamne la plupart des relations imprimées jusqu'à ces derniers tems sur l'Égypte.

En effet, quand l'on compare les relations publiées jusqu'à la fin du dix-huitième siècle avec les dessins qui les accompagnent, on ne trouve rien dans ceux-ci qui justifie celles-là ; et l'admiration que tous les écrivains narrateurs font éclater pour les monumens de l'Egypte, ne paraît plus que le fruit de l'exagération si commune aux voyageurs. Pourtant, cet accord unanime d'hommes possédant des connaissances diverses, nés dans des pays et des siècles différens, doit frapper l'esprit qui médite. Il en est de même des réflexions produites par l'imperfection souvent grossière des images que les voyageurs ont rapportées. Voilà deux faits communs à tous, autant qu'ils sont contradictoires entre eux, et qui doivent tenir par conséquent à deux causes également constantes. Or, il n'est pas difficile de reconnaître que c'est la beauté réelle des monumens de l'Egypte qui a produit

universellement cet enthousiasme des voyageurs, non pas seulement parmi les modernes, mais encore chez les anciens et parmi les plus illustres d'entre eux. N'a-t-on pas vu un Germanicus payer aux arts de l'Egypte un tribut d'admiration, à l'exemple du père de l'histoire et du prince des philosophes?

« Je vais m'étendre (dit Hérodote, dans son deuxième » livre) sur ce qui concerne l'Egypte, parce qu'elle » renferme plus de merveilles que nul autre pays, » et qu'il n'y a point de contrée où l'on voie tant d'ou- » vrages admirables et au-dessus de toute expression. »

Ainsi, Hérodote mettait ce pays au-dessus de l'Inde, de l'Assyrie, de la Perse, de la Babylonie, de la Phénicie, et même de la Grèce entière. Mais, si par impossible, on accusait le goût de ces mêmes Grecs, dont pourtant nous sommes les disciples fidèles et souvent les imitateurs serviles, recourons à des juges qu'il est difficile de récuser. Ceux de nos compatriotes qui ont vu l'Egypte dans ces derniers tems, sans exception d'âge ou d'études, et quelle que soit l'école à laquelle ils ont appartenu, ont tous payé le même tribut à ses monumens. Les voyageurs de notre nation, qui ont précédé la grande expédition française, et les relations des Anglais, des Allemands, des Danois, des Suédois et des Italiens, ne sont pas moins d'accord sur ce sujet. Tant de juges si divers ne peuvent avoir été d'une opinion si unanime, que par un sentiment intérieur et invincible de la vraie grandeur des ouvrages de l'Egypte.

Le second fait, c'est-à-dire, l'imperfection des images recueillies par les voyageurs, s'explique assez clairement de lui-même, moins encore par leur ignorance de l'art du dessin, que par l'impossibilité bien connue où ils se sont trouvés de visiter à loisir les monumens,

d'y séjourner long-tems, d'exécuter des dessins corrects et complets, de prendre des mesures exactes, de faire des observations suivies et précises, enfin, de rien entreprendre de ce qui aurait compromis leur sûreté personnelle. Mais, en même tems, rien ne pouvait leur ôter la première impression de ce grand spectacle, de ces ruines éloquentes; et ils ont été vrais, là où ils ont pu l'être, c'est-à-dire, en exprimant ce qu'ils avaient senti.

L'avantage qu'on a eu dans l'expédition française sur les voyageurs modernes, on l'a aussi obtenu sur les anciens: ceux-ci ont vu, à la vérité, des monumens encore mieux conservés; mais, la religion n'était pas entièrement éteinte, et les temples, pour avoir été violés par Cambyse, n'étaient point abandonnés. Il ne leur a donc pas été possible de pénétrer dans l'intérieur des sanctuaires, et d'en étudier à loisir toutes les parties. Eudoxe aura visité le portique d'un temple et aperçu quelques représentations symboliques; Platon a pu entrevoir quelques peintures à Heliopolis, et dans les palais des rois; mais il est douteux que les Grecs (sauf le petit nombre de ceux qui se sont fait initier) aient eu la liberté d'entrer dans l'intérieur des édifices destinés au culte. Ils ont appris tout ce qu'ils savaient sur l'Egypte, ou par les conversations des interprètes, ou par l'étude de quelques manuscrits. Dans ces derniers tems, au contraire, on a pu étudier les arts et les sciences de l'Egypte, avec bien plus de loisir et de fruit que tous les voyageurs grecs ensemble (1).

---

(1) Les progrès des arts du dessin ont prodigieusement perfectionné nos moyens d'acquérir et de répandre les connaissances, avantage étranger aux anciens.

Que d'exemples on pourrait citer du peu de lumières que ces mêmes Grecs possédaient sur les monumens de l'Egypte, si l'on en juge par les seules traditions qu'ils nous ont transmises! Nous avons découvert, au commencement du siècle, et l'on découvre encore, tous les jours, des traits caractéristiques de l'antique civilisation égyptienne, sur lesquels tous les auteurs anciens ont gardé un silence absolu. Où trouve-t-on, dans les historiens grecs et romains, un seul mot sur les représentations astronomiques des temples, sur les zodiaques dont les plafonds sont ornés, sur les peintures presque prodigieuses dont les hypogées sont couverts? Et ce grand monument souterrain, récemment découvert à Thèbes dans la vallée des tombeaux des rois, qui surpasse, par l'éclat des couleurs et la richesse des sculptures, tout ce qu'on avait admiré jusqu'à ce jour : quel passage historique aurait fait deviner son existence? que savions-nous sur la nature de ces couleurs, aussi brillantes qu'elles sont inaltérables, et dont l'art des modernes, si perfectionné, serait heureux de surprendre le secret?

Lorsqu'un heureux hasard a fait découvrir les fragiles manuscrits que renferment les corps embaumés, avait-on le moindre soupçon d'un fait aussi important? Que savaient, ou que nous ont appris les historiens sur la disposition et la décoration de l'architecture; sur les proportions des monumens, et sur une foule de questions curieuses que présentent les immenses travaux qu'on a faits au sein des montagnes primitives, l'exploitation des carrières les plus belles et les plus vastes du monde, la coupe des pierres, les procédés des arts, tout ce qui suppose enfin des notions exactes, et l'ob-

servation assidue de la nature? Que savions-nous par les auteurs, sur la forme, sur le goût et la richesse des meubles, des armures, des costumes et des étoffes de ces peuples, preuves certaines d'un état de civilisation très avancée? Quelles lumières avions-nous puisées dans les écrits des Latins et des Grecs sur les mœurs, les instrumens, les arts usuels, les scènes familières de la vie, et tout ce qui constitue l'état civil d'un pays; tandis que le premier aspect d'une des catacombes égyptiennes nous en a révélé le curieux tableau? La seule vue des harpes des tombeaux des rois, composées d'un grand nombre de cordes, et revêtues des plus riches ornemens, en apprend cent fois plus sur l'état de l'art musical en Egypte, que tous les passages des auteurs. Enfin, trouvons-nous dans leurs écrits une seule mention des monumens construits par les Egyptiens dans les déserts, qui sont à l'orient et à l'occident du Nil, et jusques dans la Grande-Oasis; monumens que vient de découvrir, l'année dernière, un voyageur français?

On peut faire la même remarque sur les antiquités de l'Inde. Les grands monumens qu'elle renferme semblent avoir été inconnus des anciens écrivains.

Nous avons donc, sous ce rapport, des avantages incontestables sur les Grecs, et c'est d'aujourd'hui seulement que l'on peut se promettre d'obtenir des notions exactes sur les arts de l'Egypte, sur l'état des sciences dans ce pays, sur son histoire civile et son ordre social. Jusqu'au commencement du siècle (on ne craint pas de l'avancer), l'Europe n'en avait qu'une idée fausse ou superficielle.

Mais, autant nous l'emportons sur les anciens dans la connaissance de cette nation singulière, autant l'É-

gypte elle-même était digne de ces recherches plus approfondies, par des traits qui la distinguent de toutes les nations connues; elle est en effet hors de toute comparaison avec les autres peuples, non-seulement par la grandeur et la durée de ses ouvrages, mais (ce qui est digne de remarque) par la libéralité avec laquelle son sol et son climat ont été partagés. C'est sur les bords du Nil que la nature s'est plue à rassembler les matières les plus rares, les plus solides et les plus belles que la main de l'homme puisse consacrer à élever des monumens durables. Le porphyre, le granit, les brèches les plus précieuses, l'albâtre et la pierre calcaire la plus propre au ciseau, abondent dans ce pays, sous des formes variées. Aussi peut-on dire que, si aucun peuple n'a élevé de plus grands monumens, aucun n'a été plus favorisé par les avantages physiques et matériels; et l'on ne saurait décider si c'est parce qu'il avait acquis une grande habileté dans l'architecture, qu'il a employé avec art tous ces riches matériaux; ou bien, si c'est la présence de ces mêmes matériaux, de ces montagnes (que j'oserais appeler des mines de monumens), qui a inspiré ses artistes, qui a contribué à développer leur goût, et les a portés à donner à leurs ouvrages le caractère de la stabilité. D'autres qualités non moins précieuses appartiennent au climat des bords du Nil. Essentiellement conservateur, il a permis à l'architecte d'introduire dans ses plans de riches avenues de monolithes qui, par leur isolement, sembleraient voués à la destruction, et le seraient en effet partout ailleurs. De-là les obélisques et les statues colossales, disposées en longues avenues, majestueux ornemens de la ville de Thèbes, et qui n'ont eu ni modèles ni copies dans aucune autre architecture. Cette

même condition physique a permis de revêtir des monumens entiers, à l'extérieur, de sculptures en relief; avec une profusion si grande qu'elle excède toute croyance; car, à moins d'avoir vu soi-même ces étonnans édifices, on se refuse à croire qu'un seul d'entre eux renferme trente mille mètres carrés de sculpture travaillée avec un fini et un soin qui ne se démentent jamais. L'imagination recule en quelque sorte devant le calcul, si l'on veut mesurer ce même travail sur les temples, les hypogées, les palais et tous les édifices. Mais, ce qui étonne encore davantage après ces merveilles, c'est l'abondance des peintures qui enrichissent plusieurs de ces monumens sur toute leur superficie; et, grâce au climat, grâce aux procédés et aux matières employées par les artistes, l'éclat des couleurs est encore tel aujourd'hui, qu'on n'imagine pas qu'il ait pu être plus brillant le jour où le stuc les a reçues. Ainsi, tout portait l'empreinte de la fixité, tout était conçu et exécuté pour une longue suite de siècles. Par une pensée sublime, les Egyptiens voulaient vivre dans la dernière postérité. Les ouvrages des arts devaient durer comme les institutions. Il semble que les uns et les autres avaient été inspirés par un ciel toujours constant, et par des phénomènes toujours semblables à eux-mêmes, qui, depuis cinq mille ans, n'ont pas cessé de se reproduire. Toutefois, loin de nous la pensée que les monumens doivent leur conservation au climat seul. Les Grecs et les Romains ont construit sur le même sol, bien après les indigènes, et leur travail a disparu.

Indépendamment de ces précieux avantages, la nature avait élevé des barrières presque insurmontables entre l'Egypte et les autres contrées, comme pour la préserver du fléau des conquérans. Au midi, le fleuve

qui la fertilise est arrêté par des cataractes; au nord, une côte peu accessible éloigne les navigateurs; au couchant et au levant, des mers de sable, encore plus difficiles à franchir, défendent les approches de la vallée. Il ne fallait pas moins que ces remparts naturels pour que la nation jetât lentement les fondemens de sa prospérité intérieure, sans être troublée par l'ambition de voisins inquiets et jaloux, ou moins favorisés du ciel.

Telle était l'heureuse position de l'Egypte, et telles sont aussi les causes de sa longue existence politique. Dès que ses lois éprouvèrent la première atteinte, dès qu'elle admit dans son sein des étrangers, et qu'elle les fit participer au gouvernement, tout fut perdu. Ces mêmes voisins, qui n'avaient pu l'ébranler, trouvèrent un chemin facile jusqu'au cœur du pays, et tout s'écroula à la fois, les lois, les mœurs, les sciences et les arts : grande leçon pour les peuples chez qui l'amour de la patrie vient à s'éteindre, ou seulement à s'affaiblir! Toutefois, aucune nation n'a vécu aussi long-tems sous le même régime; et autant la durée du gouvernement de Sparte est supérieure à celle des autres, autant l'existence de l'Egypte l'emporte sur celle de Lacédémone, dont le législateur était allé sur les rives du Nil puiser des leçons et des exemples.

Ce sont là sans doute les traits qui avaient frappé un génie tel que Leibnitz. Interrogeant le passé dans ses sublimes spéculations, non comme ces philosophes dédaigneux qui rejettent l'étude des monumens, il s'était arrêté à contempler un spectacle unique sur la terre. Il avait senti l'importance des grandes antiquités historiques. Il voulait que l'on fouillât profondément ces vieilles archives de l'Egypte; il le demandait à un roi de France, et ce vœu d'un grand homme devait

être réalisé, un siècle plus tard. Le plus éloquent de nos orateurs (sinon le plus grand de nos philosophes) avait exprimé la même pensée dans un style sublime. L'un et l'autre ont sans doute fixé l'esprit de Louis XIV. Mais, le tems n'était pas venu; il fallait une foule de circonstances difficiles à réunir, pour exécuter ce projet vaste et hardi. Cette entreprise a marqué la fin d'un siècle, qui sera jugé par nos neveux. Il semble qu'elle était destinée à couronner glorieusement une époque orageuse, à effacer des taches sanglantes, à réparer de grands désastres. La gloire de la patrie, l'utilité commune des nations et la restauration d'un grand peuple, dont les maîtres de nos pères ont jadis reçu les leçons : tel était le but d'une expédition scientifique et bienfaisante, bien plus que guerrière et offensive. Ainsi, l'Europe, après trois mille ans, allait rendre à l'Égypte ce qu'elle en avait reçu, pratiquant cette vertu que les Égyptiens ont honorée d'une sorte de culte public, la reconnaissance ; ainsi, le nom français allait s'associer aux plus grands souvenirs de l'histoire.

Le vœu que Bossuet et Leibnitz avaient formé, serait demeuré stérile, sans les progrès des connaissances exactes, de l'art d'interroger la nature, et de l'esprit d'observation, qui font aujourd'hui la base des sciences et la gloire de leurs illustres interprètes. Peut-être aussi fallait-il, avec l'avancement des méthodes et le perfectionnement des instrumens, qu'il existât une école familiarisée avec les unes et avec les autres, animée par la passion du vrai et par l'ardeur des découvertes. J'ai nommé l'*École polytechnique*, dont l'esprit et les méthodes ont tant concouru au succès scientifique de l'entreprise. Maîtres et disciples, tous

y avaient puisé des forces qui les ont soutenus au milieu des hasards périlleux ; des principes qui les ont guidés partout, et qui leur ont appris à tout sacrifier à la vérité, à la fidélité des observations. Ainsi, à cette époque mémorable, les sciences naturelles, comme les sciences mathématiques, ont eu, en Égypte, comme un nouveau sanctuaire, dont les adeptes avaient subi d'utiles épreuves, avant d'être initiés. C'est de ce faisceau d'observations qu'est sortie la *description de l'Égypte*, exécutée elle-même avec l'esprit qui caractérise l'expédition littéraire ; où la science des antiquités est appliquée à l'étude des progrès des connaissances exactes et de ceux de l'esprit humain ; où l'histoire première des sciences sera fondée sur des monumens irrécusables. Alors, on a vu sortir en quelque sorte de ses ruines une nation plus vantée que bien connue. Conservée elle-même, pour ainsi dire, dans ses immenses catacombes, évoquée enfin devant l'Europe avide de la connaître, elle s'est montrée ce qu'elle était aux jours de sa gloire. Après vingt-quatre siècles, elle nous offre de nouvelles lumières et de grands sujets de méditation : singulière destinée d'un peuple qui, après avoir cessé d'exister, menace de survivre à tout ce qui existe, et qui, le plus anciennement connu, présente encore à l'étude un champ nouveau, par l'effet du cours des choses et des révolutions !

Nous ne ferons point ici une froide énumération des ouvrages que les Égyptiens ont élevés sur les bords du Nil, ni de ceux qu'ils ont exécutés dans le sein des montagnes, peut-être aussi étonnans que les premiers. Comme il n'y a pas de point de comparaison, le discours n'en peut donner des idées justes, et le voya-

geur ne saurait faire partager ses impressions. Qu'y a-t-il de commun, pour la majesté de l'ordonnance, entre l'architecture de l'Europe et celle des monumens de Thèbes et de Latopòlis, de Tentyra et de la ville d'Apollon? Comment transporter l'auditeur dans cette colonnade de Thèbes, où l'avenue centrale est dessinée par douze colonnes d'un plus grand diamètre que celle de la place Vendôme; dans ces rangées de statues, alignées par centaines, dont chacune est un monolithe de vingt pieds de longueur, et qui s'étendent en ligne droite jusqu'à sept à huit mille pieds; dans ces places, décorées par des obélisques de cent pieds de haut, pesant deux millions, dont le poli est égal à la beauté de la matière, et le travail digne de l'un et de l'autre? Comment faire comprendre la possibilité de l'exploitation, du transport, de la sculpture et de l'érection d'une statue d'un bloc, en granit poli, dont la tête dépasserait le fronton du Louvre? Et quand on réussirait, à force d'art, à faire passer dans l'esprit une faible image de ces monumens, comment suppléer à l'aspect des lieux, à la couleur locale, à l'effet du ciel pur, sur lequel ils se détachent, à toutes les impressions dont le voyageur est agité? Le dessin lui-même, il faut en convenir, et la gravure la plus fidèle, n'en peuvent donner qu'une idée imparfaite. Qu'y a-t-il donc de surprenant que des hommes habitués à l'étude des monumens antiques, même d'excellens juges des productions des arts, n'aient pu s'en former des notions justes, d'après les représentations bizarres et souvent ridicules que les anciens voyageurs avaient rapportées en Europe? Au lieu de la symétrie et de la régularité qui sont le cachet de l'architecture égyptienne, au lieu du fini et du

goût qui respirent dans les ornemens, ces copies ne présentent en général que confusion dans les lignes, arbitraire dans les formes, et grossièreté dans le style; comme si ces auteurs eussent pris à tâche de défigurer leurs modèles.

On ne trouverait pas non plus de ressource pour faire comprendre par le discours quels principes ont présidé à la décoration de ces monumens; comment la sculpture et la peinture sont parvenues à en enrichir toutes les superficies, sans nuire jamais à la pureté et à la simplicité des lignes; ni pour donner une idée de ces élégans chapiteaux, où les artistes prodiguaient toutes les richesses des formes végétales, empruntées aux plantes du pays, et sans sortir d'un galbe, toujours correct et pur. Ce qu'il est impossible de représenter ni par la parole ni par les procédés ordinaires de l'art du dessin, et ce qui ajoutait beaucoup à l'élégance de ces chapiteaux (dont la seule vue fait évanouir la fable de Callimaque), c'était la haute élévation des fûts qu'ils servaient à couronner: car le développement des lignes perspectives rendait leur aspect plus gracieux encore.

La beauté des contours que les Égyptiens donnaient à leurs vases atteste à elle seule le perfectionnement de leurs arts. Le goût le plus sévère ne saurait rien y reprendre, et c'est la source où les vases grecs ont évidemment pris naissance. Il serait facile de le démontrer, soit par les formes, soit par les ornemens qui les décorent; mais, un rapprochement aussi curieux demande des recherches approfondies et qui ne peuvent entrer dans ce tableau rapide. Ce qui est incontestable, c'est qu'on reconnaît, dans la grande Grèce et dans la Sicile, des traces évidentes de l'art égyptien. Les vases des

étrusques, les médailles incuses, renferment des figures qui portent le même style.

Ce n'est pas une preuve moins certaine de l'avancement de l'art et même du luxe de la civilisation, que les formes adoptées pour les meubles et les costumes, pour les armes et les instrumens. Il y a, dans les étoffes, une variété de tissus, de broderies et de matières, qui suppose, ou des fabriques perfectionnées, ou un commerce lointain. Les Égyptiens savaient battre l'or, travailler les métaux et les pierres précieuses. Ils imitaient parfaitement la topaze ainsi que l'émeraude, dont ils possédaient des mines, qu'un voyageur français vient de découvrir (1); le bleu de l'outremer, ainsi que la matière des vases murrhins. Ils doraient le verre et le travaillaient avec art. Ce qu'Athénée et Martial nous apprennent là-dessus est confirmé par les nouvelles découvertes; on a trouvé dans les hypogées de la ville de Thèbes, des perles de verre de toutes couleurs, d'autres garnies d'une couche d'or pur. C'est le même art que les Grecs de Constantinople ont imité depuis à Sainte-Sophie. Les femmes avaient coutume d'orner leur chevelure par de longues aiguilles, semblables à celles que portaient les dames romaines, ou dont faisaient usage les femmes d'Athènes. On a trouvé des peaux très fines préparées avec art et teintes en rouge, avec des applications de figures hiéroglyphiques, semblables à des empreintes de timbre sec; ailleurs, de longues tresses de cheveux parfaitement conservées, objets d'une

(1) Au mois de septembre 1816. — C'est à M. Cailliaud, jeune Français plein de zèle pour les recherches d'antiquités, que l'on est redevable de cette importante découverte. (Voy. la Revue Encyclopédique, tome premier, 1819, page 347, où j'ai donné un aperçu des résultats de son voyage.)

pieuse consécration. Il paraît qu'une multitude d'amulettes servaient à l'usage du peuple ; elles étaient fabriquées en émail, en terre cuite, en pâte avec une couverte métallique. On vient de trouver des moules en pierre, dans lesquels ces objets étaient coulés : moyen de satisfaire à une grande consommation. Déjà l'on savait que les Égyptiens se servaient de moules gravés en bois, pour frapper des inscriptions sur les briques (1). On a aussi découvert des chaussures élégantes en feuilles de palmier, tressées artistement.

Le sol des catacombes est essentiellement conservateur ; l'air s'y maintient dans une température constante et très élevée ; il n'éprouve point ces alternatives de sécheresse et d'humidité que l'on observe à la surface du pays. L'usage du bitume, destiné à embaumer les corps, était un autre moyen de conserver intacts les objets fragiles, et les productions vouées par la nature à une destruction rapide. Ainsi, dans les vases embaumés que les Égyptiens ont déposés au milieu des tombeaux, il y a quarante siècles, on a retrouvé le blé antique, tout semblable à celui qui croît de nos jours ; le pain même préparé avec ce froment, les gâteaux des offrandes, et jusqu'aux œufs consacrés.

C'est à cette circonstance que les manuscrits de Papyrus doivent leur étonnante conservation ; elle est telle, que l'encre dont les écrivains se sont servis présente aujourd'hui un noir parfait, et toutes les couleurs une vivacité extraordinaire. Il faut admirer surtout le blanc, qui a conservé tout son éclat, même depuis vingt ans que ces volumes ont été exposés à l'air, soit en Égypte, soit en France.

(1) Description des hypogées de la ville de Thèbes.

N'oublions pas de citer, parmi les objets récemment découverts, des cachets en forme de bague, tout pareils pour l'empreinte à ce qu'on regardait jusqu'à présent comme de simples amulettes, je veux dire les figures de scarabées portant sous le plat des hiéroglyphes. Ainsi, cette multitude de pâtes, d'émaux, de terres cuites, d'agathes, de cornalines, de gemmes, ou bien de pierres en lapis, en porphyre, en hématite, en basalte, en serpentin, etc., taillées en forme de scarabée et ornées de caractères par-dessous, étaient autant de cachets pour l'usage commun.

Des objets qui méritent encore d'être cités, sont des fuseaux en bois d'acacia dur, de la forme de ceux qui sont peints dans les catacombes, des paniers en feuilles de doum habilement tressées et coloriées, tout-à-fait semblables à ceux que les Gellabys apportent dans les marchés de la Thébaïde ; des empreintes hiéroglyphiques sur plomb ; des cylindres couverts d'hiéroglyphes, et qui sont l'origine évidente des cylindres persépolitains ; c'est encore une longue tunique, toute en perles de verre qui sont de plusieurs couleurs, et qui représentent des figures hiéroglyphiques. Mais peu d'étoffes sont parvenues intactes jusqu'à nous ; c'est dans les peintures et les bas-reliefs qu'il faut étudier la richesse des costumes.

Ce qu'on a déjà trouvé peut faire juger de ce qu'on trouvera par la suite, maintenant que les Arabes qui habitent auprès des hypogées, se livrent avec ardeur aux fouilles et aux recherches d'antiquités. Éveillés par l'appât du gain, et poussés par une sorte d'émulation, ils creusent à l'envi les issues comblées par les sables. A l'aide d'une sonde, ils découvrent les galeries, ils les vident et en rapportent une multitude de vases,

de papyrus, d'antiques et de caisses revêtues de peintures. C'est depuis l'expédition française que les habitans de Gournah se livrent de plus en plus à cette sorte d'exploitation, utile aux sciences comme à eux-mêmes. Chose remarquable, ces hommes grossiers sont devenus appréciateurs des morceaux les plus curieux, et ils distinguent ce qui est nouveau de ce qui était connu. Antiquaires d'un nouveau genre, ces Arabes travaillent sans cesse à fournir aux Académies d'Europe d'inépuisables sujets de dissertations savantes; et nous leur devrons sans doute des découvertes fortuites, plus propres à éclaircir les mœurs et les usages de l'ancienne Thèbes, que les compendieuses recherches des Schmidt, des Cuper et des Pignorius. Peut-être leur serons-nous redevables, un jour, des procédés de son étonnante mécanique, du secret de ses couleurs indestructibles. Et déjà, nous touchons au moment de jouir de cette dernière découverte, puisque l'on vient de trouver, dans les hypogées de la ville de Thèbes, des *pains de couleurs*, enfermés dans des boêtes égyptiennes, portant le cachet des plus antiques hiéroglyphes. On a découvert encore des cordeaux pour le nivellement et l'arpentage, et des instrumens de mesure en bois de sycomore, qui serviront à apprécier les systèmes des métrologues. On a trouvé des panneaux de porte en bois, chargés d'hiéroglyphes, et jusqu'à un lit bien conservé, de cette forme élégante que nous avions attribuée aux Étrusques ou aux Grecs, tandis qu'elle nous vient des Égyptiens. On sera peut-être assez heureux pour découvrir un de ces instrumens de musique, dont jusqu'ici l'image seule nous est connue. En effet, les bois de figuier, de sycomore et d'acacia du Nil, si l'on en juge par les antiquités qu'on vient de dé-

couvrir, ont conservé dans les tombeaux, à travers quarante siècles, toute leur force et leur solidité : le second surtout, loin d'être devenu friable, semble avoir acquis un grain plus fin et plus compact. Il n'y aurait rien de surprenant qu'on retrouvât les meubles les plus fragiles ; et l'on doit être curieux de les posséder, quand on observe dans les peintures et les reliefs les formes gracieuses que les artistes savaient leur donner.

Mais, qu'est-il besoin de hasarder des conjectures sur les découvertes ultérieures, quand on possède déjà une masse de faits lumineux ; quand les manuscrits de l'ancienne langue égyptienne sont pour ainsi dire dans toutes les mains ; quand on a des copies exactes du planisphère des Égyptiens, source du zodiaque des Grecs et du nôtre, témoignage évident de la réalité de leurs observations célestes ; quand les monumens, mesurés avec la dernière précision, laissent entrevoir les principes géométriques sur lesquels on les a construits ; quand des symboles expressifs prouvent que les Égyptiens observaient la nature avec assiduité, qu'ils étudiaient les mœurs des animaux, les formes et les propriétés des plantes ; quand on voit qu'ils connaissaient l'art de traiter les substances minérales, et savaient les appliquer aux besoins de la chimie et de la médecine ; quand enfin (ce qui est digne de méditation) l'on sait par l'histoire, qu'à travers des cérémonies et des pratiques, en apparence purement superstitieuses, ils possédaient les principes d'une saine morale et le dogme consolant de l'immortalité de l'ame, empruntés plus tard par les Grecs aux philosophes de Thèbes et de Memphis, comme les lois, les sciences et les arts ? Aussi est-on fondé à dire qu'il

n'est peut-être point une seule branche de la civilisation où l'Égypte n'ait pas été l'école de la Grèce? Les disciples toutefois ont laissé leurs maîtres bien loin en arrière : si ce n'est dans les sciences, du moins dans les arts de l'imagination. Les uns semblent avoir toujours été occupés à extirper les épines du champ de la vie ; les autres, à le semer de fleurs. Livrés à une philosophie sérieuse, les premiers jetaient une teinte grave jusque sur les fables dont ils couvraient la vérité ; les derniers, entraînés par un heureux génie, en prodiguaient partout les trésors enchanteurs. Ceux-là, souvent sublimes dans leurs conceptions, ont travaillé pour les siècles, en consacrant les sciences et les arts à l'illustration de leur pays ; mais ils n'ont pas été appréciés. Ceux-ci, sacrifiant plus aux grâces qu'à la durée et à la majesté, ont cependant obtenu, à la fois, une gloire brillante et solide.

La splendeur de l'Égypte a jeté des reflets à une grande distance autour d'elle ; dans les sables des déserts libyques, et sur les rochers nus des Cataractes, on découvre aujourd'hui des monumens qui attestent le séjour de ses artistes et l'extension de l'empire égyptien. Il y avait chez ce peuple une sorte de goût naturel pour les constructions monumentales, et en même tems une surabondance de richesses qui lui permettait de satisfaire partout sa passion dominante ; et il fallait qu'il en laissât des traces sur tous les points où il portait ses pas. Les sculptures et les gigantesques travaux que les voyageurs anglais viennent de trouver à Ipsamboul, peuvent supporter le parallèle avec les ouvrages de l'antique Thèbes ; mais on reconnaît qu'ils leur sont postérieurs, et c'est une opinion purement gratuite que celle des écrivains qui ont fait descendre

les arts de l'Abyssinie. L'existence des monumens de style égyptien, en Nubie, ne peut être alléguée en preuve. Dirait-on que l'Égypte a reçu la civilisation des habitans de la Grande-Oasis, ou des déserts situés entre Thèbes et la mer Rouge, parce qu'on vient d'y trouver de grands monumens et des temples semblables à ceux de l'Égypte (1)? N'est-il pas évident, au contraire, que des colonies se sont répandues dans les contrées voisines? C'est d'ailleurs un fait attesté par Hérodote. Les colons ne pouvaient employer que l'architecture qui leur était connue.

Les Européens parcourent aujourd'hui, avec plus de sécurité qu'autrefois, les déserts qui environnent l'Égypte. Le voyageur français que nous venons de citer, a retrouvé la célèbre route de Bérénice, par laquelle se faisait l'immense commerce d'Alexandrie avec l'Inde. On voit même les stations, les puits et les enceintes où les caravanes s'arrêtaient dans cette sorte de navigation à travers une mer de sable. Près de là, on retrouve encore, en état d'être exploitées, les mines d'émeraudes que les Égyptiens et les Grecs ont creusées, et jusqu'aux instrumens de l'exploitation.

Si nous revenons sur les bords du Nil, nous voyons aujourd'hui des voyageurs entreprenans, des amis zélés de l'antiquité, faire des recherches dispendieuses, des fouilles profondes sous les couches de limon que les siècles y ont accumulées; ou bien sous les montagnes de sable dont les vents de Libye encombrent incessamment la vallée, depuis qu'a disparu l'ancienne police d'un peuple éminemment agriculteur, et que les bois sa-

(1) C'est encore à M. Cailliaud que l'on doit cette découverte. (Voyez ci-dessus, pag. 346.)

crés d'Acanthe ont cessé d'être entretenus et renouvelés. Ici, le sol classique de Thèbes, remué à une grande profondeur, présente à l'œil étonné des merveilles inattendues de l'art de la sculpture. Là, on met à découvert ce mystérieux colosse de Memphis, qui, élevé devant les étonnantes pyramides, est encore un prodige lui-même par ses dimensions et par les objets qui l'entourent; plus loin, on pénètre dans de nouvelles galeries, qui servent à faire mieux connaître la destination de ces édifices.

Français, Anglais, Romains, Allemands et Génois, rivalisent d'ardeur pour les découvertes. On les voit camper sur le terrain même, et passer des nuits et des jours entiers, pour diriger les travailleurs. L'empressement est tel, que le sol qui recouvre ces trésors d'antiquité, a dû être divisé entre les partis rivaux : lutte pacifique et nouvelle qui, en succédant à une guerre acharnée, en répare les maux, et tourne à l'avantage des lettres et des arts! Noble émulation que la France aura eu la gloire d'exciter!

En nous livrant, il y a vingt années, à la recherche et à la description exacte des antiquités de l'Égypte, nous avons constaté leur état, à une époque mémorable: Ce sera un point de départ pour connaître dans l'avenir les ravages du tems et la marche de la destruction. Ainsi s'ouvre, en quelque sorte, une ère nouvelle pour les études historiques. La carrière de l'érudition grecque et latine semble fermée glorieusement par le siècle dernier; celui qui commence doit fournir à l'histoire de nouvelles lumières par l'examen approfondi des monumens des arts, moins épineux, mais plus neuf que celui des monumens écrits. Mais, l'un et l'autre se prêteront un appui mutuel. Sans

l'instrument des langues, si perfectionné de nos jours, on avancerait peu dans la science des antiquités ; et sans les monumens, on serait resté circonscrit dans un champ trop borné. On invoquera surtout le secours des sciences exactes, afin de donner aux recherches la rectitude qui leur appartient, et de substituer l'amour de l'exactitude à l'esprit de système et aux écarts de l'imagination. On procédera enfin par la méthode d'observation et d'expérience, qui ne repose que sur les faits, méthode encore peu appliquée, jusqu'à présent, à l'étude des antiquités historiques, et qui seule peut conduire à la possession de la vérité (1).

JOMARD, de l'Institut.

BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE.

Ouvrages orientaux publiés à Calcutta par MM. les professeurs du Collége du fort William.

J'ai déjà eu l'occasion, dans plusieurs de mes ouvrages, de parler des importans services que la Société asiatique et le Collége du fort William, à Calcutta, rendent à la littérature orientale. La meilleure manière de louer dignement les savans et illustres membres de ces deux établissemens, est de faire connaître leurs travaux. En suivant cette marche, j'espère échapper à tout soupçon de partialité, et me rendre utile aux orien-

(1) L'article *sur les dernières découvertes faites en Egypte*, inséré dans le second cahier de la Revue (pag. 347), avait été communiqué par M. Dubois-Aymé ; c'est par erreur qu'il porte une autre signature.

talistes d'Europe. C'est le double but que je me suis constamment proposé et dont j'espère ne m'écarter jamais, désirant imiter autant qu'il dépendra de moi, ces arbres qui, suivant l'observation des Orientaux, donnent leurs fruits en échange des pierres lancées contre leurs branches.

Histoire de Tymour (improprement appelé *Tamerlan*), en arabe, par Ahmed ben Mohammed, de Damas en Syrie, généralement connu sous le nom d'*Ibn Arabchâh*. Le texte a été conféré sur quatre manuscrits; puis, préparé pour l'impression par le chéykh Ahmed ben Mohammed ê bansâry el yémeny êl-chyrvâny, natif d'Arabie, actuellement employé pour la langue arabe au Collége du fort William; enfin, imprimé à l'imprimerie de l'éditeur; 1818.

La préface nous apprend que cette édition a été entreprise, d'après la recommandation du docteur Lumsden, professeur d'arabe et de persan au Collége du fort William, et auteur de deux excellentes grammaires arabe et persane. Ce savant orientaliste, choqué des nombreuses et grossières erreurs qu'il rencontrait dans les deux textes arabes publiés par Golius et par M. Manger, fautes qui l'empêchaient de mettre cet ouvrage entre les mains des étudians, résolut d'en donner une édition plus complète et plus correcte que les deux précédentes. En effet, ces fautes se trouvent corrigées dans l'édition que nous annonçons: elle a été soigneusement revue sur quatre manuscrits; et, pour donner un nouveau degré d'utilité à son ouvrage, l'éditeur a jugé à propos d'ajouter les points-voyelles qui ne se trouvent dans aucun exemplaire manuscrit.

Hâtem Thây, roman écrit en persan, revu et corrigé sous l'inspection de Jacques Atkinson, publié avec

l'approbation du Conseil du Collége du fort William, pour l'usage des jeunes étudians de ce collége; 1818. L'illustre personnage dont on trouve les aventures merveilleuses dans ce roman historique, était également célèbre par sa sagesse, sa valeur et sa libéralité. Le surnom de Thây lui venait de sa tribu; il florissait, peu de tems avant le prophète des Arabes, et on voit encore sa sépulture dans un petit village d'Arabie, nommé Aavâred'h. Parmi les preuves éclatantes de sa munificence, dont quelques-unes sont déjà connues en Europe par différens extraits traduits de l'arabe ou du persan, nous indiquerons les fêtes magnifiques qu'il donnait pour célébrer certaines solennités religieuses, ou pour recevoir d'illustres étrangers. La description de ces fêtes n'est pas ce qu'il y a de moins intéressant dans le volume que nous annonçons. C'est avec un sage discernement que les professeurs de Calcutta ont choisi un ouvrage très estimé en Orient, et capable à la fois de familiariser leurs élèves avec la langue, les idiotismes persans, et les usages des Arabes. C'est un moyen agréable de les préparer à la lecture d'ouvrages persans, écrits dans un style plus difficile.

Le savant M. Gladwin, dont la mémoire sera toujours chère à ceux qui cultivent les lettres orientales, se proposait le même but, quand il publia le texte persan et la traduction anglaise de la première des sept aventures de Hâtem Thây, dans le second volume, page 321, de l'*Asiatic Miscellany* (Calcutta, 1786). Cet ouvrage n'est pas moins précieux par les morceaux de littérature orientale qu'il renferme, que par son extrême rareté. L'exemplaire que je possède est, pour moi, un gage précieux de la bienveillance de l'éditeur.

La *Cassideh* (ou Élégie) d'Ibn Zohéïr, en arabe, avec

un commentaire par le chéykh Ahmed, savant éditeur du grand dictionnaire arabe intitulé : *Océan* (Câmous), de l'*Histoire de Tymour*, et d'autres ouvrages. Ce poëme célèbre, composé en l'honneur du prophète des Arabes, et que l'auteur lui présenta, date conséquemment du milieu du septième siècle. Il a déjà été publié avec le Moallacah d'Amralcaïn, des scholies arabes, et une version latine par M. Lette, à Leyde, en 1748. Ce poëme a en effet besoin d'un commentaire pour être entendu par les Arabes eux-mêmes. C'est là difficulté de se procurer l'édition arabe-latine de Leyde, qui a déterminé MM. les professeurs du fort William à le réimprimer.

Borhâni-Cathé, dictionnaire persan, expliqué en persan, arrangé alphabétiquement, suivant le système des lexiques européens, comprenant la totalité des mots, des phrases et des métaphores contenues dans le dictionnaire de Djihânguyr, dans celui de Souroury, et dans plusieurs autres lexiques, le séhah oul adouyeh, avec un grand nombre de mots et de termes tirés du Pehlvy, du Dery, du Zend et du Pâzend, du grec, du syriaque, de l'arabe, du turc, et autres langues orientales, précédé d'une courte grammaire, par Mohammed Hucéïn Ibn Khalef âl-Tebryzy, dont le nom poétique est Bourhân. On a ajouté un appendix composé des additions au *Borhâni Cathé*, du *Khâtiméh*, ou conclusion du Dictionnaire de Djihânguyr, d'une collection de mots, de phrases, de métaphores et de noms propres tirés du béhâri adjem, et autres autorités ; le tout conféré sur treize manuscrits de l'ouvrage original : différens passages du texte sont éclaircis par des notes en persan, par Thomas Roebuck, capitaine d'infanterie native à la présidence de Madras, examinateur pour les langues bharedje bhacha,

persane et arabe, professeur-adjoint d'hindoustany au Collége du fort William, et membre de la Société asiatique, aidé de plusieurs savans du pays. Ce dictionnaire a été traduit en turk, et imprimé à Constantinople, par Abdoûl-Rahman, en un vol. in-4 de 863 pages, sans compter la préface, l'an 1214 de l'hégire (1799—1800 de J. C.) LANGLÈS, de l'Institut.

LETTRE

Aux Rédacteurs de la Revue Encyclopédique.

MESSIEURS,

DANS le troisième cahier de votre intéressant recueil, le savant et exact bibliographe, M. Barbier, a rendu compte (p. 575) des *Recherches sur les Bibliothèques anciennes et modernes*, etc, par M. Petit-Radel. Après avoir exposé, avec justesse et justice, le plan, le but et l'utilité de ce livre, M. Barbier a ajouté deux ou trois observations à la fois désobligeantes et inexactes. Mon amitié pour l'auteur de l'ouvrage m'impose le devoir de rétablir les faits qui sont à ma connaissance.

Le critique s'étonne du silence que M. Petit-Radel a gardé sur ses prédécesseurs, MM. l'abbé Leblond et Palissot, et semble taxer ce silence d'ingratitude. Avant de hasarder une imputation de cette nature, le critique aurait dû lire l'ouvrage avec plus d'attention; il aurait vu que l'auteur fait l'histoire des choses, et non celle des hommes; qu'il s'occupe du matériel, et non du personnel de sa Bibliothèque; qu'il ne parle en aucune façon des gens de lettres qui, depuis Naudé, ont dirigé cet établissement; et que, s'il dit en passant un mot sur l'abbé Hooke, c'est uniquement parce que ce sa-

vant théologien est le dernier docteur de Sorbonne qui ait été bibliothécaire de la Mazarine, cet établissement ayant passé en 1791 dans les attributions du ministère de l'intérieur. Ce fait appartenait donc à l'histoire de la Bibliothèque, et devait être consigné dans l'ouvrage de M. Petit-Radel. Mais, il n'entrait pas dans son plan de faire une mention particulière, ni de l'abbé Leblond, ni de Palissot.

M. Barbier s'étonne encore que l'auteur ait mis en tête de son livre, avec les portraits du cardinal Mazarin, de Colbert, et de Gabriel Naudé, celui de l'abbé Hooke : le critique soutient qu'on aurait eu plus de plaisir à voir celui de l'abbé Leblond ; cela se peut : mais, il aurait pu songer qu'on ne connaît pas de portrait de l'abbé Leblond.

« M. Petit-Radel, ajoute M. Barbier, ne devrait-il » pas avoir sous les yeux les démarches que ces deux » messieurs (Leblond et Palissot) ont faites en sa faveur » auprès du ministre? Sans leur appui, serait-il devenu » administrateur de la Mazarine? » Il y a, dans la première phrase, une inexactitude ; dans la seconde, une désobligeance marquée.

1° Il est inexact de dire que l'abbé Leblond ait fait la moindre démarche en faveur de M. Petit-Radel. L'abbé Leblond était retiré à Laigle, sa patrie, dès 1801, et il n'en est jamais revenu. Comment aurait-il pu, en février 1805, faire des démarches à Paris pour un homme de lettres qu'il n'avait jamais ni vu ni connu? Il est notoire que M. Petit-Radel a été nommé *conservateur-adjoint*, d'après un rapport fait, en février 1805, par le Conseil-d'État, et motivé sur la réponse favorable de l'Institut, relativement à la question des monumens pélasgiques.

2° Il est désobligeant de dire que, *sans l'appui de ces messieurs, M. Petit-Radel n'aurait pas été nommé*. C'est insinuer que M. Petit-Radel n'avait pas le mérite requis, et qu'il fut porté à cette place par une faveur spéciale : comme si l'on eût pu mieux faire que de choisir un homme de lettres, savant dans les langues, profondément versé dans l'histoire ancienne, auteur d'une découverte importante dont les recherches des voyageurs tendent chaque jour à confirmer la certitude!

J'ai l'honneur, etc. LETRONNE, de l'Institut.

RÉFLEXIONS SUR LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

MES observations sur l'omission du nom de l'abbé Leblond dans l'ouvrage de M. Petit-Radel, relatif aux bibliothèques, ont eu l'approbation de beaucoup de personnes impartiales. On a regretté, en effet, de ne point trouver, dans une *Notice historique sur la bibliothèque Mazarine*, le nom de celui qui avait enrichi cette bibliothèque de plus de 50,000 vol., et qui lui légua, au moment de sa mort, plusieurs ouvrages précieux. Les amis de M. Petit-Radel pouvaient remarquer seulement que j'ai peut-être mis trop de vivacité dans mes reproches.

On ne peut guères admettre la distinction que M. Petit-Radel veut établir, entre l'histoire des bibliothèques et celle des bibliothécaires; est-il possible en effet, de tracer l'histoire d'une bibliothèque, sans faire connaître au moins les noms de ceux qui l'ont fondée et augmentée? Puisque M. Petit-Radel a raconté si loyalement les peines prises par Naudé pour former la bibliothèque Mazarine, n'aurait-il pas dû parler, avec la même équité, de celles que l'abbé Leblond s'est données,

pour doubler cette bibliothèque, 250 ans environ après sa fondation ?

M. Petit-Radel, qui visitait les pays étrangers, à l'époque où l'on a formé les dépôts nationaux, et complété les grandes bibliothèques de Paris et des départemens, ignore ce qui se passait alors à Paris ; M. Letronne était trop jeune pour le remarquer. Mais, si ces deux savans eussent cherché des renseignemens exacts à ce sujet, ils auraient appris que sept grands dépôts avaient été formés dans différens quartiers de Paris, et un à Saint-Denis, pour recevoir les bibliothèques de beaucoup d'établissemens civils ou ecclésiastiques supprimés, etc. ; que ces dépôts contenaient environ 1,500,000 volumes ; et que les excellens articles qu'ils renfermaient, étaient confondus avec la vieille théologie et la vieille jurisprudence qui dominaient dans les anciennes bibliothèques. Ces dépôts furent ouverts, à peu près en 1795, aux bibliothécaires de Paris et des départemens, ainsi qu'à d'autres personnes versées dans la bibliographie, pour les mettre à même de compléter les bibliothèques confiées à leurs soins, ou d'en former de nouvelles. Certes, il a fallu de l'instruction, du zèle et de la persévérance, pour tirer, pendant cinq ou six ans, de ces vastes réservoirs les ouvrages précieux ou utiles qui y étaient enfouis. Puisque le nombre des livres dont la bibliothèque Mazarine a été enrichie depuis la révolution, s'élève à plus de 50,000 volumes, parmi lesquels M. Petit-Radel lui-même compte beaucoup d'éditions du quinzième siècle, on peut se faire une idée de l'activité précieuse de l'abbé Leblond, si l'on songe surtout que, non content d'avoir mis à contribution les dépôts du département de la Seine, il a encore obtenu de fouiller dans celui de Versailles, où il a trouvé nombre d'arti-

cles précieux, entre autres le *Projet du voyage de Lapeyrouse, enrichi de notes par l'infortuné Louis XVI;* manuscrit dont M. Petit-Radel donne une description si intéressante dans la seconde section de l'*Histoire de la bibliothèque Mazarine*. Parlerai-je des embellissemens de tout genre que cet infatigable bibliographe avait procurés à l'établissement qu'il dirigeait; de cette nouvelle galerie dont il obtint la formation pour recevoir les livres complémentaires qu'il avait recueillis avec tant de peine? Tous ces faits ne méritaient-ils pas plutôt un souvenir, que l'immobile surveillance du dernier bibliothécaire nommé par la Sorbonne?

Je termine ici mes réflexions sur la lettre de M. Letronne : le *Journal des Savans* a signalé, avant la *Revue Encyclopédique*, le silence gardé par M. Petit-Radel sur les services que l'abbé Leblond a rendus à la bibliothèque Mazarine. Ce journal est connu par son extrême modération; et il n'a pu relever ainsi la conduite de M. Petit-Radel, qu'en la considérant comme un oubli des principes suivis jusqu'à ce jour dans l'histoire des bibliothèques. BARBIER.

AVIS *adressé aux Collaborateurs et aux Correspondans de la Revue Encyclopédique.*

Le défaut d'espace nous oblige d'ajourner, indépendamment de plusieurs analyses d'ouvrages estimés, dont il sera rendu compte plus tard, la continuation des deux *Notices* sur *l'état de la littérature en Italie*, par M. Salfi; sur la *littérature haïtienne*, par M. Métral; — le plan d'un *Annuaire universel*, dressé au mois d'août dernier, et destiné à présenter, chaque année, des tableaux de la civilisation comparée dans les différens États; — le projet d'un *Dictionnaire des meilleures sources littéraires à consulter*, par M. Cadet de Gassicourt; — un Mémoire de M. Girbied, *sur les Arméniens*; — une Notice sur la *Situation actuelle de l'instruction publique dans les États du roi de Piémont*; — un Précis sur les

Sociétés savantes de la Grande-Bretagne, par M. Buchon; — un *Tableau des Académies et des progrès des sciences, aux États-Unis d'Amérique*, etc.; et plusieurs autres Analyses, Extraits, Mémoires ou Notices, Nouvelles et Annonces bibliographiques, qui seront publiés successivement.

Nos collaborateurs et nos correspondans ne doivent donc point nous imputer des retards très involontaires dans l'insertion de leurs articles. Nous les invitons, en continuant d'entretenir des communications fréquentes avec nous, à les rapporter spécialement au but bien déterminé de notre recueil, qui doit faire passer tour à tour en revue sous les yeux de nos lecteurs :

1° *Les différentes parties des connaissances humaines*, soigneusement observées dans leur marche et dans leurs progrès, à l'occasion des *ouvrages les plus remarquables et les plus récens*, publiés sur chacune d'elles;

2° Les *Académies* et les *Sociétés savantes*, *littéraires*, *d'utilité publique*, etc., soit de France, soit des pays étrangers, appréciées par l'exposition abrégée de leurs travaux les plus importans;

3° Les *Journaux* et *Recueils scientifiques et littéraires*, tant français qu'étrangers, signalés d'après leur degré d'importance et d'utilité;

4° Les *hommes distingués et utiles*, offerts à l'estime et à la reconnaissance des amis éclairés de l'humanité, dans des Notices biographiques ou nécrologiques;

5° Enfin, *les principales contrées du monde connu, considérées sous les rapports essentiels qui constituent la civilisation.*

La nature et l'étendue de notre plan, ainsi que l'abondance et l'intérêt des ANALYSES OU EXTRAITS D'OUVRAGES, des MÉMOIRES, NOTICES et LETTRES, des NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES, des ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES choisies, qui nous sont envoyés de différens points, nous mettront dans la nécessité d'augmenter, l'année prochaine, d'environ un tiers (ou de quatre feuilles d'impression) chacun de nos cahiers; alors, n'étant plus resserrés dans des limites aussi étroites, que nous le sommes maintenant, nous pourrons présenter un tableau plus complet des ouvrages, des sciences, des sociétés, des journaux, des pays et des individus que nous avons pris l'engagement de faire connaître, pour tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui caractérise les progrès de l'esprit humain sur les différens points du globe.

M. A. JULLIEN.

III. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Économie rurale. — Une grande solennité a eu lieu, au mois de septembre dernier, dans une vaste plaine, près de Watertown, dans le comté de Jefferson, pour une exposition de bestiaux nés dans le comté, et de tous les objets d'industrie locale admis au concours et récompensés par des primes.

Journaux scientifiques. — Deux journaux nouveaux paraissent à Philadelphie. Leur but est d'étendre les connaissances scientifiques relatives aux manufactures et aux arts. Voici leurs titres : *The Washington Museum*, or *Repository of useful Arts* (Musée de Washington, ou Répertoire des Arts usuels); et *Emporium of Arts and Sciences* (Magasin des Arts et des Sciences). Le dernier paraissait déjà précédemment sous une autre forme.

Académie des Sciences physiques de Philadelphie. — Depuis le mois de mai 1817, cette Académie a commencé à rendre publics, par la voie de l'impression, les résultats de ses travaux, sous la forme modeste d'un journal dont il paraît, presque tous les mois, un cahier, sous le titre de *Journal of the Academy of natural Sciences of Philadelphia*. Six cahiers ou livraisons forment un volume. Une collection d'objets d'histoire naturelle, amassée peu à peu par cette Société, renferme déjà beaucoup de matériaux précieux, et s'enrichit chaque jour. L'Académie, ayant résolu de communiquer au public les résultats les plus intéressans de ses travaux, ne s'engage pas néanmoins à des publications périodiques et régulières; elle fera seulement imprimer ceux des matériaux qu'elle aura recueillis, dont la publication immédiate lui paraîtra utile. Tout ce qui concerne uniquement la partie théorique des sciences sera exclu du recueil, dans lequel on se bornera, autant que possible, à l'exposition claire et abrégée des faits les plus importans; la Société désirant contribuer à augmenter la masse des connaissances déjà acquises, avec le moins de frais, et le plus de célérité possible.

On remarque dans le premier volume les articles suivans :

1. Description de six nouvelles espèces du genre *firola*, observées

par MM. Péron et Le Sueur, dans la Méditerranée, en 1809; par C. A. Le Sueur. 2. Détails sur un quadrupède qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et que l'on croit appartenir au genre *ovis*; par G. Ord. 3. Description de sept espèces du genre des testacées de l'Amérique, dont aucun système ne fait mention; par Th. Say. 4. Description de plusieurs nouvelles espèces d'insectes de l'Amérique septentrionale; par Th. Say. 5. Observations sur le genre *eriogonum*, et sur la classe *poligoneæ* de Jussieu; par Th. Nuttall. 6. Notices biographiques sur feu le docteur Waterhouse. 7. Description de trois espèces formant un genre nouveau de la grande famille *pteropode mollusca*, découverte en 1816, dans l'Océan atlantique; par C. A. Le Sueur. 8. Description de trois nouvelles espèces du genre *raja*; par C. A. Le Sueur. 9. Description d'un insecte connu sous le nom de la *mouche hessoise*, et d'un insecte parasite qui l'accompagne; par Th. Say. 10. Détails sur un nouveau genre de crustacées, et sur les espèces qui le composent; par Th. Say. 11. Détails sur les crustacées des États-Unis d'Amérique; par Th. Say. 12. Description succincte de cinq nouvelles espèces que l'on présume être du genre *muraena*, découvertes en 1816 par Le Sueur. 13. Détails sur une espèce de tortue de l'Amérique, qui ne se trouve dans aucun système. 14. Description d'un nouveau genre de poisson de la classe des abdominales, pour lequel on propose le nom de *catostomus*, suivie de détails caractéristiques qui forment ce nouveau genre. 15. Détails sur deux nouveaux genres de plantes, et sur une espèce de *tilloea*, et une autre de *limosella*, nouvellement découvertes sur les bords de la Delaware, aux environs de Philadelphie; par Th. Nuttall. 16. Observations sur la géologie des îles des Indes occidentales, depuis la Barbade jusqu'à Saint-Croix, par W. Maclure (1). 17. Description d'un nouveau genre de plante appelée *collinsia*, par Th. Nuttall.

Toutes ces richesses scientifiques sont renfermées dans un vol. in-8. de 218 pages, orné de 9 gravures. On y trouve aussi l'acte d'inauguration de l'Académie et sa constitution; de plus, un catalogue des livres qui, au nombre de cent cinquante ouvrages seulement, formaient la bibliothèque de l'Académie, lors de sa fondation; une liste des donateurs de ces livres; une autre de ceux

(1) Voyez Revue Encyclopédique, vol. 1, p. 171.

qui ont enrichi le musée de l'Académie; enfin, une troisième liste des personnes qui ont fait présent à l'Académie d'appareils et d'instrumens.

Le président de l'Académie est M. W. Maclure. Elle a, en outre, deux vice-présidens, deux secrétaires, un trésorier, un bibliothécaire, quatre curateurs et trois auditeurs.

L'Académie s'assemble régulièrement une fois par semaine. Chaque membre verse dans la caisse dix dollars, lors de sa réception, et paie ensuite trois dollars par trimestre. Les membres correspondans ne sont sujets à aucune rétribution.

ASIE.

Indes orientales. — *Bibliographie biblique.* — Les missionnaires aux Indes orientales, sans cesse occupés de traductions de la Bible, ont publié le premier volume in-8. d'une nouvelle édition de la Bible bengaly. L'édition entière sera imprimée, en cinq volumes, avec des caractères bengalys nouveaux. Elle sera tirée à cinq mille exemplaires. On s'occupe sans interruption de l'impression de la Bible en langues sanscrite, hindoustany, mahratte, afghane, telinga, assami, wonth, persane, cachemirienne, arabe, balouhhg, seykh et chinoise. (*Asiatic-Journal.*)

Syrie. — *Voyage dans l'Orient. — Extrait d'une lettre de Séide, du 1er janvier 1819, adressée à M. Barbié-Dubocage.* — Le chevalier Enegilde Frediani, connu en Italie par quelques ouvrages de poésie, et qui a entrepris un voyage dans le Levant, est heureusement arrivé sur les bords de l'Euphrate.

Parti de Livourne, sur la fin de septembre 1817, il se rendit en Égypte, où il visita toutes les antiquités de ce pays. Il remonta le Nil, vit Thèbes, où il trouva lord Belmore, l'ex-consul général de France, M. Drovetti, et le consul d'Angleterre, M. Salt, alors occupés à faire des fouilles. Il arriva à Syene, dans les premiers jours de décembre, accompagné de lord Belmore; il entra en Nubie, et passa le tropique à Colabsi, le 15 du même mois. Ils visitèrent ensemble Premna, ville qui a été conquise par Sempronius, général romain; et Psolca, où la malheureuse Candace eut à pleurer son fils. Ils atteignirent les secondes cataractes le 25 décembre.

De là, revenant sur leurs pas, ils descendirent le Nil; et à Syout, ils rencontrèrent M. le comte de Forbin, qui parcourait la

Thébaïde. Là, M. Frediani et lord Belmore se séparèrent; mais, parvenu aux pyramides, M. Frediani y trouva le sieur Belzoni, qui cherchait à pénétrer dans celle de *Cephren*, encore intacte. M. Frediani partagea ses travaux; et au bout de six jours de fatigues, ils furent assez heureux pour découvrir l'entrée de cette grande masse. Ils y pénétrèrent, et n'y trouvèrent rien d'intéressant. Peu satisfait de cette découverte, M. Frediani alla passer la nuit sur la pointe de la plus grande pyramide.

Il quitta ensuite M. Belzoni, se rendit seul à Alexandrie, revint au Caire; et traversant l'Idumée et les déserts d'Ur et d'Etham dans l'Arabie pétrée, il arriva dans le beau pays des Philistins. De-là, à travers les montagnes des tribus de Siméon et de Benjamin, il parvint à Jérusalem, au moment même de la cérémonie dans laquelle les Grecs attendent le feu sacré qui doit leur venir du ciel. Il fut témoin de la rixe fameuse et tragique qui eut lieu entre les Grecs schismatiques et les pères de la Terre-Sainte, dans la chapelle de *l'Invention de la Sainte-Croix*.

Il voyagea ensuite vers le Jourdain et la Mer-Morte; il vit Jéricho, traversa les collines d'Engaddi, visita la vallée de Mambré et Hébron. Etant de retour à Jérusalem, il revint à Joppé ou Jaffa, visita le reste du pays des Philistins, c'est-à-dire, les villes d'Ascalon, d'Azot, de Geth et d'Accaron. Il passa ensuite dans la Samarie, où il fut regardé comme un Samaritain par le reste de ce peuple, qui habite Sichem; il recueillit quelques notes sur ce peuple peu nombreux; et après avoir visité le grand Garizim, l'Ebal, le puits de Jacob et la ville de Samarie, il parvint en Galilée par la grande plaine d'Esdrelon. Il alla voir le lac de Tibériade, et fit l'analyse chimique des eaux thermales d'Emmaüs.

Ayant de nouveau traversé la Galilée et la Trachonitide, il se dirigea vers Nazareth, et alla visiter la Phénicie. Il commença par Césarée de Palestine, d'où poursuivant sa route, il visita le Mont-Carmel, Porphyria, Ptolémaïs ou Saint-Jean-d'Acre, Tyr, Séide ou Sidon, et Barut.

De cette ville, il s'enfonça dans l'Anti-Liban et dans le Liban; et ayant traversé ces montagnes, il arriva à Damas. Puis il alla voir Balbec; et ayant rejoint la côte de Syrie, il a passé par les villes de Tripoli, Tortosa, Gabala, Laodicée ou Latakiéh; il a visité Séleucie et Antioche, et de cette dernière ville, il s'est

rendu à Alep, ensuite sur les bords de l'Euphrate, où il est arrivé sain et sauf.

Le chevalier Frediani a fait un voyage de plus de cinq mille milles italiens, ou de plus de deux mille lieues, presque toujours seul, toujours habillé à l'européenne; et sous ce costume, il ne lui est arrivé aucun accident: il a toujours été respecté, servi ponctuellement, et il a toujours joui d'une bonne santé.

ANGLETERRE.

Voyage au pôle nord. — La relation du voyage de découvertes, entrepris l'année dernière aux frais du gouvernement, dans la baie de Baffin, pour découvrir un passage au nord de l'Amérique, vient de paraître. Elle est rédigée par le capitaine Ross, et forme un volume in-4°, orné de cinquante-deux planches coloriées, de cartes, etc. On publie aussi un nouveau *Journal des Voyages*, dont le premier volume est consacré entièrement à l'histoire de cette expédition.

Voyages de découvertes. — Afin d'encourager dans leurs découvertes les vaisseaux qui vont incessamment mettre à la voile pour le pôle arctique, le conseil privé a annoncé une récompense de 5,000 liv. sterl. à celui des vaisseaux qui atteindra la rivière de Hearne, ou de mine de cuivre; 10,000 liv. sterl. à celui qui arrivera à l'île des Baleines de Mackenzie; 15,000 livres sterl. à celui qui parviendra jusqu'au cent-cinquantième degré de longitude occidentale; et 20,000 liv. sterl. à celui qui pénétrera dans l'océan Pacifique, par un passage nord-ouest. Le conseil offre aussi une gratification de 1,000 liv. sterl. pour avoir atteint le quatre-vingt-troisième degré de latitude; 2,000, pour le quatre-vingt-cinquième; 3,000, pour le quatre-vingt-septième; 4,000, pour le quatre-vingt-huitième; 5,000, pour le quatre-vingt-neuvième et au-delà.

Beaux-Arts. — Le peintre Clennel, à Londres, jeune homme d'un talent distingué, avait entrepris un tableau digne de lui obtenir une place éminente parmi les premiers peintres de sa nation. Ce tableau offrait les portraits de tous les personnages illustres qui se trouvaient réunis à la fête que la ville de Londres donna, en 1815, aux souverains étrangers. Le comte de Bridgwater fit l'acquisition de ce tableau; et comme l'artiste, père de famille, n'était pas dans l'aisance, le comte de Bridgwater,

qui plus d'une fois a donné des preuves de son amour éclairé pour les arts, lui avança sur son travail 1,500 liv. sterl. Depuis ce temps, Clennel redoubla d'ardeur, et son tableau, qui déjà comme ébauché, avait excité l'admiration des connaisseurs, était sur le point d'être achevé, lorsqu'il fut arrêté au milieu de son travail par une maladie mentale. La jeune épouse, tendrement attachée à son infortuné mari, eut pour lui les soins les plus touchans, ne le quitta ni jour ni nuit, et finit par être atteinte de la même maladie. Elle y succomba. Cet événement a causé au jeune artiste une folie tellement prononcée, que l'on désespère de sa guérison. Ses trois enfans, dont l'aîné n'a que huit ans, étant ainsi devenus orphelins, on cherche maintenant à pourvoir à leur éducation, avec le produit des ouvrages du père. Un comité s'est formé dans ce but, sous les auspices du comte de Bridgwater.

RUSSIE.

Géologie. — Un journal russe contient les observations suivantes du professeur Kunizyn, sur les arbres pétrifiés que l'on trouve en Russie, le plus souvent dans les marais, et que l'on a crus jusqu'à présent avoir été arrachés et emportés par une inondation. Les faits mêmes, dit M. Kunizyn, réfutent cette opinion; car, presque tous ces arbres, en quelque lieu qu'on les rencontre, sont couchés dans le même sens, à côté de leur souche, dont ils paraissent évidemment avoir été séparés avec violence. Les chênes seuls sont arrachés avec leurs racines. D'ailleurs, on rencontre souvent ces arbres dans des terrains élevés qu'aucune inondation n'aurait pu atteindre. Le lit de terre qui couvre ces arbres, quelquefois à quatorze pieds de profondeur, est formé, en partie de sable, en partie d'argile. Sous un sable sec, le bois de l'arbre est réduit en poussière; malgré cela, on retrouve encore toute sa forme, lorsqu'on écarte le sable avec précaution. Sous un sable humide, au contraire, le bois se montre bien conservé; seulement il a contracté une couleur noire. Les pins ont moins résisté à la pourriture que les autres arbres. La terre glaise a encore mieux conservé le bois, et c'est précisément sous ce lit qu'il s'est souvent pétrifié, non pas en entier, mais en partie. Les chênes qui ne sont pas pétrifiés, se durcissent et prennent une couleur très noire, aussitôt qu'on les expose au contact de

l'air. Les habitans de la campagne se servent de ce bois pour faire les essieux de leurs fourgons, et les menuisiers l'emploient à divers ouvrages. Il est remarquable que l'on trouve ces chênes dans des terrains où ils ne croissent plus aujourd'hui. Peut-être, ajoute M. Kunizyn, ces arbres furent-ils brisés et couverts de terre, par le même mouvement violent de la nature qui, dans la partie septentrionale de la Russie, a détaché de leurs fondemens d'énormes masses de granit, et les a emportées à une grande distance; peut-être ce même mouvement a-t-il enseveli les mammouths dont nous trouvons encore parfois les traces; et il doit s'être exercé du nord au sud, car les arbres dont il s'agit ici se rencontrent partout, couchés dans une seule et même direction.

Voyages de découvertes. — Le gouvernement prépare deux expéditions maritimes, chacune de deux voiles, pour faire des découvertes scientifiques dans des mers éloignées. L'une est destinée, dit-on, pour le pôle du nord, l'autre pour le pôle du sud. Les capitaines commandans ne sont pas encore nommés; mais les officiers de la marine impériale montrent tant d'enthousiasme et d'empressement, que plus de soixante d'entre eux ont fait des démarches auprès du ministre de la marine pour prendre part à ces voyages.

Instruction publique en faveur des enfans de paysans. — Il s'est formé à Moscou une nouvelle Société, dont le but est de propager l'économie rurale. Elle a fondé une école où sont admis, moyennant une rétribution de quatre cents roubles par an, les fils de paysans. L'instruction embrasse, non-seulement l'agriculture théorique et pratique, mais encore la langue russe, la religion, l'arithmétique, la géométrie, l'arpentage, la mécanique, l'architecture rurale, la botanique, la chimie, la technologie, et la science vétérinaire. L'empereur a fait à cette Société un présent de dix mille roubles et d'un terrain aux environs de Moscou, convenable aux exercices pratiques des élèves. Sa Majesté a accordé à la Société la permission d'avoir un sceau particulier aux armes de l'empire, et a de plus ordonné qu'elle lui fît, tous les ans, par l'organe du ministre de l'intérieur, un rapport détaillé sur les progrès de ses travaux.

Instruction publique. — Promotions. — L'empereur Alexandre a conféré la noblesse de l'empire de Russie au professeur Da-

below, de l'Université allemande de Halle, et l'a invité à accepter, avec le rang de conseiller aulique, la place de professeur ordinaire de jurisprudence à l'Université de Dorpat.

Journaux littéraires. — Les ouvrages périodiques, non compris les journaux politiques, qui paraissent actuellement en Russie, et qui méritent le plus de fixer l'attention, sont : 1. *Le Hérault d'Europe*, recueil littéraire et politique, publié à Moscou par le professeur Katschenowsky. Les articles historiques et les morceaux de poésie que renferme ce recueil, sont d'un grand mérite. Parmi les derniers, se distinguent les productions de M. Wojeykow. 2. *Le Bien-Intentionné*, rédigé à Pétersbourg par M. Ismailow, l'un des meilleurs fabulistes de Russie. Il en paraît un cahier tous les quinze jours. On y trouve des traductions des langues étrangères, des articles originaux en vers et en prose, des considérations sur les mœurs, une revue des progrès de la littérature. 3. *Le Patriote* ou *le Fils de la Patrie*, feuille hebdomadaire, historique et politique. Elle est publiée par M. Gretsch, et mérite le bon accueil qu'elle reçoit. 4. *L'Esprit des Journaux*: il contient d'excellens articles sur l'économie politique et le commerce, sur la législation et l'administration, et des observations judicieuses sur les événemens du siècle. 5. *Journal de Littérature ancienne et moderne*, par M. Olin. Ce journal offrirait peu d'intérêt, sans les traductions de langue latine, dont le professeur Tolmatschew l'enrichit souvent. 6. *Le Propagateur de la Civilisation et de la Bienfaisance*; il est publié par une société de jeunes gens. Les poésies de M. Krilow y occupent la première place. 7. *Le Messager russe*, et 8. *le Messager de Sibérie*, par M. Spatzky, contiennent beaucoup d'intéressans articles, mais le style n'en est pas d'un goût pur. 9. *Le Messager de l'Ukraine*, publié par M. Charkow; c'est un très bon journal littéraire. 10. *Le Journal militaire*, publié par une société de jeunes officiers de l'état-major de la garde impériale; il est d'une grande utilité pour l'armée.

D'autres recueils de cette nature, comme *le Panthéon des Hommes célèbres*, le *Journal de la Société philanthropique*, le *Journal de Kasan, etc.*, sont d'un mérite inférieur; mais il n'en est pas de même d'une feuille qui ne paraît pas à des époques fixes, et qui est intitulée : *Pour un petit Nombre*. Le célèbre poëte Zukowsky,

précepteur de la grande-duchesse Alexandra Fedorowna, la rédige, et elle ne contient guère que des traductions en vers des meilleurs auteurs étrangers. Elle est principalement destinée à l'auguste élève de M. Zukowsky.

SUÈDE.

Instruction publique. — Le gouvernement suédois fait faire une nouvelle traduction de la Bible, et un nouveau livre d'hymnes pour le service divin. La réforme du Code civil et de la tactique militaire marche de pair avec les changemens qui ont lieu dans la liturgie. Il est question aussi d'établir un collége ou gymnase à Stockholm; ce qui porterait à onze le nombre des colléges du royaume.

Législation. — Le roi Charles-Jean a résolu d'accorder sur sa cassette un prix de 200 rixdallers à l'auteur du meilleur projet de *Code forestier* pour la Suède.

Universités de Suède. — Les Universités de Suède sont actuellement dans l'état le plus florissant. Dans le premier trimestre de cette année, on comptait à Upsal 1,197 étudians, et environ 600 à Lund. Tous les établissemens du royaume, destinés à l'éducation classique, réunissent ensemble 3,485 élèves. Ces établissemens coûtent annuellement à l'État 1,540,000 francs, dont 70,000 sont employés à l'entretien des jeunes gens, pendant le cours de leurs études, dans le cas où, par leurs propres moyens, ils ne pourraient en faire les frais.

Bibliographie. — On vient de publier à Stockholm un ouvrage dédié au roi *Charles-Jean* (Bernadotte), intitulé : *Vie et Gouvernement de l'Empereur Alexandre;* par Hoest.

— En 1819, on a imprimé, en Suède, 362 ouvrages, dont 91 traductions.

Imprimeries et Journaux. — Dans toute la Suède, on compte aujourd'hui quarante-cinq imprimeries, dont seize à Stockholm; et quarante-six journaux, dont huit paraissent dans cette capitale. On remarque, dans ce nombre, *l'Iduna*, *la Pénélope*, le *Journal de Médecine*, le *Journal du Magnétisme animal*, et le *Magasin pour les Arts et les Choses nouvelles*, par le baron Boye. A l'Université d'Upsal, on publie un *Journal de Littérature*, et un autre, pour les sciences et les arts, sous le nom de *Svea*.

DANEMARCK.

Invention de nouvelles fusées, pouvant servir pour les signaux. — Le capitaine d'artillerie Schumacher a fait l'invention de fusées qui pourraient devenir d'une grande utilité aux astronomes géographes. Elles sont d'une force beaucoup plus considérable que les fusées à la congrève, et montent à une hauteur prodigieuse. A leur plus haute élévation, elles font une explosion qui répand dans les airs une masse de lumière si forte et si claire qu'on l'aperçoit distinctement à une distance de trente lieues. Le capitaine Schumacher en a fait l'essai. Il s'est rendu à la petite île de Hielm dans le Kattegat, et a fait monter ses fusées, pendant que son frère s'était établi à l'observatoire de Copenhague, pour en voir l'effet. Quoique la distance soit de près de trente lieues, il vit, au moyen d'une lunette d'approche, l'explosion paraître et disparaître comme une étoile de la première grandeur. Le rapport qui a été fait sur cette expérience porte qu'il est impossible d'imaginer des signaux plus beaux et plus prompts pour une grande distance, et qu'une centaine de ces fusées suffiraient pour mesurer avec précision le plus grand arc d'un cercle.

Méthode d'enseignement de Lancaster. — L'adjudant divisionnaire Abrahamson, qui a eu occasion, pendant ses voyages dans l'étranger, de se mettre bien au fait de la méthode d'enseignement de Lancaster, reçut, au mois de février dernier, l'ordre de son gouvernement d'en essayer à Copenhague l'application. Dès le 8 du mois de mars, il fit son rapport sur le résultat de cet essai qu'il avait entrepris avec quarante-un élèves des écoles militaires. Le lendemain, le roi visita lui-même cet établissement naissant, et le trouva digne de son suffrage. Par un rescrit, en date du 14, sa Majesté a ordonné que l'établissement ne fût pas sous la direction des écoles populaires, mais bien sous la surveillance spéciale de M. Abrahamson, chargé de faire chaque mois un rapport à sa Majesté sur les progrès de l'instruction.

Bibliographie. — Parmi les livres nouveaux qui ont paru en Danemarck, on remarque entre autres *Miscellanea hafniensia, fasciculus*; ouvrage théologique et philologique, publié périodiquement par le savant évêque Munter. *Historia regum norvegicorum*, tome V, contenant l'*Histoire des anciens rois de Norwège*,

traduite en danois et en latin sur un ancien manuscrit, et publiée aux frais du gouvernement par les professeurs Thorlacius et Werlauff. *La traduction de Tite-Live*, par le docteur R. Moeller, sixième volume. *Le Voyage d'OEhlenschlaeger*, deuxième partie. Nouvelle collection des Mémoires de la Société royale des Sciences de Copenhague, pour les années 1809 à 1812.

ALLEMAGNE.

Bavière. — *Modèle d'une route en fer.*—L'atelier royal des machines établi dans le faubourg Saint-Anne, à Munich, renferme le grand modèle d'une route de fer, inventé et confectionné par M. le conseiller en chef des mines, Joseph Von Baader. Sur un espace exactement horizontal de cette route, une femme, ou un enfant, peut traîner, avec facilité, un chariot chargé de plus de seize quintaux; sur un autre espace de cette route à laquelle on a donné une pente presque insensible de six pouces un quart sur cent pieds de longueur, ces chariots chargés courent d'eux-mêmes, sans aucune impulsion extérieure. Il est prouvé que l'effet du mécanisme de ces routes de fer surpasse des deux tiers celui des meilleures routes anglaises, et qu'elles coûtent la moitié moins; un seul cheval peut y rendre plus de services que vingt-deux chevaux de la même force sur la meilleure chaussée ordinaire.

Prusse. — *Gymnastique.* — Les écoles gymnastiques ont été fermées, par ordre du gouvernement, non-seulement à Berlin, mais dans toute la monarchie prussienne. Ces exercices formeront dorénavant une branche de l'instruction des autres écoles publiques. Une mesure aussi inattendue excite un grand mécontentement.

Etablissemens publics pour les aveugles. — Avant la guerre d'Autriche de 1805, il n'y avait, en Allemagne et dans les pays environnans, d'autres institutions pour les aveugles que des hospices; mais on n'y connaissait point d'établissement pour leur instruction. Depuis cette époque, des maisons d'éducation publiques, à l'instar de celle de Paris, ont été établies pour les aveugles, en 1805, à Vienne; en 1806, à Berlin; en 1807, à Prague; en 1808, à Amsterdam; en 1809, à Dresde; en 1810, à Zurich; en 1811, à Copenhague. On est actuellement occupé à organiser une maison pareille dans le Wurtemberg, ainsi que dans chacune des villes principales de Bavière.

Bavière. — *Université d'Erlang.* — L'Université d'Erlang vient de se relever de l'état de détresse où elle était tombée depuis plusieurs années. Sa Majesté le roi de Bavière s'intéresse vivement en sa faveur pour la remettre dans un état florissant. Outre les dons très considérables que sa Majesté lui a faits en argent, elle a mis à sa disposition le château de la feue margrave de Bayreuth, dont le vaste jardin est destiné à être transformé en jardin botanique. Les deux maisons, dépendant de ce jardin, seront consacrées au cabinet d'histoire naturelle et au théâtre anatomique. Le château, qui est très-spacieux, sera disposé pour recevoir la bibliothèque et quelques autres collections scientifiques, du nombre desquelles sera surtout le cabinet d'antiques de la feue margrave. L'Université d'Altorf a été supprimée et réunie à celle d'Erlang qui, par cette réunion, acquiert les possessions de l'ancienne Université d'Altorf. Quatre savans étrangers ont été appelés; savoir : les professeurs Kanne, Bucher, Pfaff et Schubert. Les appointemens des professeurs ont été augmentés, et des pensions convenables fixées pour les veuves de ces professeurs.

Prusse. — *Université de Bonn.* — Cette nouvelle Université prussienne, fondée au mois d'octobre dernier, est en pleine activité. Le nombre des professeurs qui s'y trouvent déjà réunis, et parmi lesquels on distingue des hommes du premier mérite, se monte à trente-sept. Les étudians y affluent de tous côtés, et l'on espère qu'elle deviendra bientôt une des Universités les plus fréquentées de l'Allemagne. Parmi les établissemens de cette Université, qui s'organisent ou le sont déjà, on remarque le jardin de botanique ; les cabinets de zoologie, de minéralogie, de technologie, de physique et d'anatomie ; le laboratoire, l'école de médecine, l'observatoire, le séminaire philologique, le musée des arts, et la bibliothèque qui renferme vingt-cinq mille volumes. Dans le courant de cet été, l'Université recevra encore une imprimerie complètement montée en types grecs, hébraïques, syriaques et arabes. Parmi les autres Universités des provinces westphaliennes, qui font aujourd'hui partie intégrante de la monarchie prussienne, celle de Paderborn a été supprimée. Il ne restera dans cette ville qu'un collége et un séminaire. Les Universités de Munster et de Duisbourg sont également supprimées. Les étudians de ces trois Universités se rendent pour la plupart à

Bonn, et les professeurs conservent leur traitement jusqu'à ce qu'ils soient placés ailleurs.

Société pour des travaux historiques. — Une Société littéraire s'est formée, en Allemagne, dans le dessein de réunir tous les ouvrages originaux du moyen âge qui traitent de l'histoire d'Allemagne, pour en faire une édition générale. Cette Société a pris naissance, le mois de janvier dernier, à Francfort sur le Mein. Elle compte parmi ses membres plusieurs hommes d'Etat, et un nombre considérable de littérateurs distingués. Tous les littérateurs allemands sont invités, par elle, à concourir à cette entreprise vraiment nationale. Chaque collaborateur devra se charger d'un auteur pour en faire un examen critique, en consultant les manuscrits, et les meilleures éditions connues, et en y ajoutant les notes jugées nécessaires pour éclaicir le texte. Ces ouvrages seront dépouillés de tous les détails superflus; il n'en sera conservé que les faits historiques essentiels. On espère parvenir ainsi à réunir des matériaux suffisans pour faire voir enfin sous leur véritable jour les grands événemens qui ont influé sur le sort de la nation allemande, sur sa civilisation, sur son esprit, sur son caractère. Depuis long-tems, les Eckardt, les Gatterer, les Roessler, les Jean de Muller, et autres historiens, ont d'autant plus vivement senti le besoin d'une pareille entreprise, que, de toutes les nations civilisées, les Allemands seuls restent en arrière à l'égard de l'histoire de leur pays. Il y a environ trois siècles que Beatebild ou Rhenanus commença à faire une pareille collection de sources historiques; et déjà dix-neuf ouvrages s'y trouvaient réunis, lorsque l'entreprise fut interrompue, faute de fonds et de collaborateurs. Il aurait fallu aux savans d'Allemagne, pour la continuer, les mêmes encouragemens dont jouissaient, dans le tems, en France, par la libéralité du gouvernement, les savans bénédictins de l'abbaye de Saint-Maur. Cette fois, les fonds de l'entreprise sont assurés.

Le nombre d'ouvrages provisoirement désignés pour cette collection, est d'environ cent cinquante, dont une vingtaine de biographies et une dixaine de recueils de lettres; les autres sont de grands ouvrages historiques. Mais, la collection ne se bornera pas à ces matériaux déjà connus; la Société espère que le nombre en sera encore augmenté par des extraits d'anciennes chroniques qui

sont conservées dans presque toutes les villes un peu considérables, ou de manuscrits qui jusqu'à présent sont restés ignorés dans les bibliothèques. On présume que toute la collection pourra former une vingtaine de volumes in-quarto.

La voix publique attribue au ministre baron de Stein la première idée de cette Société.

Histoire. — Le libraire Antoine Strauss, à Vienne, va faire paraître un ouvrage qui ne manquera pas de jeter de nouvelles lumières sur l'histoire des pays germaniques de la monarchie autrichienne. Cet ouvrage, intitulé *Topographie ecclésiastique d'Autriche* (*Kirchliche topographie von Oesterreich*), donnera l'histoire détaillée de chaque paroisse, d'après les chroniques qui existent encore dans les églises, ou d'après d'autres documens qui pourraient se trouver dans les archives des chapitres et couvens, ou dans celles de l'État. L'histoire de chaque paroisse sera précédée d'une description géographique, physique et historique du lieu même où cette paroisse se trouve ; les antiquités, les tombeaux, les monumens, les inscriptions, les écoles et les hospices ; en un mot, rien n'y sera omis de ce qui peut contribuer à éclaircir l'histoire, et à faire connaître les progrès de la civilisation, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours. Le nombre de paroisses qui existent en Autriche est de plus de quinze cents; il y reste encore plus de soixante chapitres et couvens, qui tous renferment, plus ou moins, des documens précieux. Cette entreprise est dirigée par MM. Darnaut, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Vienne ; Bergenstam, secrétaire des États de la province d'Autriche ; et Schutzemberger, chanoine de Klosterneubourg. Les autres collaborateurs, au nombre de vingt, sont également d'un mérite littéraire distingué. Le clergé de l'Autriche s'empresse de fournir des renseignemens sur l'état des paroisses ; et c'est ainsi qu'en peu de tems on s'est procuré des matériaux suffisamment complets pour faire paraître le premier volume qui comprend la moitié du Décanat de Klosterneubourg, et qui a réuni tous les suffrages. Il sera suivi, au mois de juillet, du deuxième volume.

Histoire des papes et des empereurs du moyen âge. — Manuscrit. — Un Journal de Hambourg fait mention d'un manuscrit du quatorzième siècle qui a été dernièrement trouvé à la bibliothè-

que de Hanovre. Ce manuscrit, qui contient des éclaircissemens remarquables et des faits jusqu'à présent inconnus, touchant l'histoire de l'Allemagne septentrionale et du Danemarck, est intitulé : *Conradi Halberstadensis Chronographia summorum pontificum et imperatorum.*

Bavière.—*Bibliographie.—Botanique.—Avis aux botanistes de France.*—La mort de l'un des éditeurs de la nouvelle édition du *Systema Vegetabilium* de *Linné*, de feu le docteur Rômer à Zurich, quoique déplorable pour sa patrie et pour la science, n'interrompra cependant pas la continuation de cet ouvrage. Le quatrième volume de cette nouvelle édition vient de paraître, et le cinquième est sous presse.

Le docteur Schultess, qui a publié avec feu le docteur Rômer les quatre volumes qui ont paru, s'est uni, depuis la mort de son ami, avec plusieurs botanistes célèbres d'Allemagne et d'Italie, de manière que cette nouvelle édition du *Systema Vegetabilium*, commencée d'abord par deux individus, sera désormais l'ouvrage d'une société de botanistes célèbres.

En priant les illustres botanistes de France qui ont bien voulu s'intéresser pour cette édition, et qui ont communiqué leurs découvertes à feu le docteur Rômer, d'agréer l'hommage de la plus vive reconnaissance, M. Schultess joint ses instances pour la continuation de cet ouvrage aux conditions qui suivent :

1°. Il dépendra uniquement des collaborateurs de choisir tel genre ou telles espèces qu'ils croient dignes de leur attention particulière ; ils exposeront les premiers par monographies ; les secondes, d'après les lois de la critique botanique ;

2°. Le nom du botaniste qui a fourni des articles sera non-seulement mis à la fin de chaque notice communiquée par lui, mais aussi imprimé au titre de l'ouvrage parmi les éditeurs ;

3°. Les articles envoyés au soussigné seront, après avoir été publiés, payés à raison d'un louis par feuille d'impression, et les frais de correspondance seront remboursés ;

4°. Les corrections et les additions à faire aux quatre volumes déjà publiés, donneront droit à une semblable rétribution. Les envois seront adressés à la librairie Cotta, à Stuttgardt, ou bien à Jos. Auguste Schultess, docteur en médecine,

conservateur royal, professeur de botanique, d'histoire naturelle et de thérapeutique à l'Université de Landshut en Bavière.

SCHULTESS, D.-M.

Bibliographie — Allemagne savante de Meusel. — Le conseiller aulique M. Meusel, à Erlang, un des vétérans les plus distingués de la littérature allemande, et auteur de l'ouvrage estimable *l'Allemagne savante*, vient d'annoncer qu'il reprendra cet ouvrage, interrompu depuis l'année désastreuse de 1812.

Journal littéraire. — Depuis le mois de janvier dernier, le libraire Cnobloch, à Leipsick, publie un journal intitulé *Allgemeines Repertorium der neuesten inn-und anslændischen litteratur und kunst*, c'est-à-dire, Répertoire général des productions les plus récentes de la littérature et des arts, qui paraissent en Allemagne ou dans l'étranger. Ce journal renferme un Aperçu raisonné du contenu de ces ouvrages. Il en paraît deux livraisons par mois, chacune de quatre feuilles d'impression, grand in-8.

Journaux. — M. Schulz, homme de lettres, à Nuremberg, a annoncé un nouveau journal sous ce titre singulier : *le Génie des défauts de la Confédération germanique.* Plus de quarante nouveaux journaux ont été publiés ou annoncés en Allemagne, depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle, et le nombre en augmente toujours. La plupart de ces journaux ont pris des titres singuliers pour piquer la curiosité du public.

Nouveau Journal politique en Bavière. — L'assemblée des États de Bavière a donné lieu à la publication d'un nouveau journal, qui rend compte des séances de la Chambre des députés, et se permet souvent de critiquer leurs délibérations; son rédacteur en chef, le baron E. d'Arétin, rédigeait auparavant une feuille périodique, intitulée *Allemania*, dans laquelle il professait des principes peu compatibles avec le système représentatif ou constitutionnel.

PRUSSE.—*Journaux.—Nouveau Journal politico-philosophique, à Jéna.* — Le supplément de la Gazette générale allemande annonce la première livraison d'un nouvel ouvrage périodique qui se publie à Jéna, chez Antoine Schmidt, sous le nom de *Phosphore.* (On connaît depuis long-tems le penchant des journalistes allemands pour les titres singuliers). L'indication des articles contenus dans la première livraison, dont trois font un cahier qui se vend 6 francs, fait supposer que ce journal traite des objets

d'une haute importance; de la liberté de penser, de parler et d'imprimer; de la civilisation en général; de la question : si les princes sont faits pour leurs peuples, ou ceux-ci pour leur souverain; sur le droit de propriété des princes et de leurs sujets, et sur la faculté d'en disposer; sur les élémens d'une bonne assemblée d'états-généraux, etc.

Journal de l'Amérique, publié à Leipsick. — Ce journal paraît, depuis le mois de juin dernier, chez Goeschen, sous ce titre : *L'Amérique peinte par elle-même (Amerika, durch sich selbst dargestellt).* En faisant connaître les divers pays qui la composent, mais plus particulièrement les Etats-Unis, les éditeurs ont cru rendre un service essentiel à leurs compatriotes dans le moment actuel, où tant d'Allemands paraissent méditer le projet de s'expatrier, et de chercher la fortune, ou la tranquillité dans le Nouveau-Monde. Selon le prospectus, les éditeurs ont établi des correspondances étendues dans plusieurs pays d'Amérique, et puiseñt principalement dans ces sources. En effet, les feuilles publiées jusqu'ici contiennent des lettres sur divers sujets fort intéressans, entre autres sur la constitution des Etats-Unis; sur la discussion du congrès, au sujet de l'arrestation du citoyen américain Meade par le gouvernement espagnol, et sur les affaires et les opérations militaires des insurgés. Mais les journaux littéraires et scientifiques des Etats-Unis fournissent au journaliste allemand des matériaux beaucoup plus riches. Il exploite aussi les journaux politiques, et réunit ainsi dans sa feuille tout ce qui peut intéresser dans le Nouveau-Monde, par rapport à la politique, aux sciences, à la littérature et aux arts.

Autriche. — *Journal français, publié à Vienne.* — Une lettre de Vienne, du 18 mars dernier, annonce qu'on publie maintenant dans cette capitale un nouveau journal, en langue française, portant le titre de *Spectateur.*

Bibliothèques. — Un journal de Vienne donne l'aperçu suivant des principales bibliothèques qui se trouvent dans la monarchie autrichienne : la bibliothèque de la cour impériale à Vienne renferme 360,000 volumes imprimés, 12,000 manuscrits, 6,000 volumes d'ouvrages du quinzième siècle, et une collection de 300,000 gravures. — La bibliothèque de l'Université de Vienne contient 110,000 volumes, et celle de l'Académie 50,000. Les

autres bibliothèques remarquables de Vienne sont, celles du prince Albert de Saxe-Techen, de 60,000 volumes, 80,000 gravures et 4000 dessins; du prince Lichtenstein, de 30,000 volumes; des princes Esterhazy et Schwarzenberg; des comtes Harrach, Teleki, Fries et Appony; des couvents des bénédictins et des dominicains. La bibliothèque impériale, à Prague, est composée de 120,000 volumes. La bibliothèque de l'Université de Pesth en compte 50,000; celle de Gratz, 100,000; et celle de Klagenfurth, 40,000. La bibliothèque de l'Université d'Olmutz ne comptait, en 1785, que 36,000 volumes; depuis ce tems elle a été augmentée par les bibliothèques de trente-six couvens sécularisés en Moravie. La bibliothèque du chapitre de Klosterneubourg contient au-delà de 25,000 volumes, et beaucoup de manuscrits du treizième siècle. La bibliothèque du chapitre de Kremsmunster, celle de Molk, et plusieurs bibliothèques qui existent encore dans les couvens, renferment d'anciens manuscrits précieux.

Prusse. — *Mémoires de l'Académie de Kœnigsberg.* — Voici les titres des Mémoires qui ont été lus à l'Académie allemande de Kœnigsberg, pendant le cours de 1818 : De l'Influence que l'instruction publique exerce sur la vie sociale de l'homme, par M. Herbart. — De l'Amour de la patrie, par M. Gervais. — De la Vie publique, par M. Burdach. — Sur les Causes de l'ouragan du 17 janvier 1818, par M. Wrede. — De l'Etude des auteurs classiques, par M. Dixter. — Sur l'Esprit de l'histoire, par le même. — Preuves tirées de l'histoire, que tout citoyen capable de porter les armes est sujet au service militaire, par M. Baczko. — La Déposition et le Penalisme sont des restes des mystères d'Eleusis, par M. Lobeck. — Sur les Caractères de l'écriture allemande, par M. Gotthold. — Sur Quintus Smyrnœus, par M. Struve. — Sur le Sentiment du beau, par M. Bock. — Origine de l'architecture gothique, par M. Muller. — Sur la Poésie nationale, par M. Rhesa.

ITALIE.

Bibliographie. — Antiquités. — Beaux-Arts. — L'édition des œuvres complètes du célèbre antiquaire *E. Q. Visconti*, annoncée dans notre dernier cahier, doit comprendre les ouvrages ci-après :

1° Le *Musée Pie-Clémentin*, qui formera 7 vol. ornés de 400 pl.

2° L'*Iconographie grecque*, 3 vol., avec 284 pl.

3° L'*Iconographie romaine*, 3 vol., avec environ 100 pl.

4° *OEuvres diverses*, avec 4 vol. planches, contenant :

1. Monumens de la villa Pinciana;
2. Monumens des Scipions illustrés;
3. Monumens écrits du musée tenckins;
4. Observations sur deux mosaïques antiques;
5. Observations sur un camée antique, représentant Jupiter Égiocus;
6. Inscription grecque triopée;
7. Peinture d'un vase antique trouvé dans la grande Grèce;
8. Lettre sur un vase de marbre du prince Ghigi;
9. Lettre sur un fragment d'une gravure antique représentant Minerve;
10. Lettre sur un jaspe couleur de sang, représentant Silène;
11. Réflexions sur un groupe d'Hercule et Télèphe, avec la biche;
12. Lettre sur un antique vase d'argent nouvellement découvert;
13. Lettre sur un antique plomb véliterne;
14. Lettre sur la statue de Patrocle, vulgairement appelée Pasquin;
15. Lettre sur deux monumens d'Antonia-Auguste;
16. Description d'une antique trombe hydraulique, nouvellement découverte et illustrée;
17. Notice des statues, bustes et bas-reliefs de la galerie des antiquités du musée Napoléon;
18. Description des antiquités du musée royal;
19. Description des vases peints du musée Napoléon;
20. Notice sur les tapisseries de la reine Mathilde;
21. Notice sur les statues apportées de Cassel et Berlin à Paris;
22. Note critique sur les sculpteurs grecs qui s'appelaient Cléomène;
23. Notice sur une statue égyptienne qui se trouve à Saint-Cloud;
24. Lettres sur l'usage des statues antiques;
25. Explication d'une lettre de Titus Quinctius Flaminius;
26. Description d'une médaille de Thermusa;
27. Explication d'un bas-relief en l'honneur d'Alexandre-le-Grand;
28. Notice sur deux Zodiaques de Dendera;
29. Note sur un camée représentant la mort de Daphnis;

30. Catalogue des marbres de lord Elgin;

31. Mémoires sur les ouvrages de sculpture qui se trouvent dans la collection de lord Elgin;

32. Notice des tableaux du prince Giustiniani;

33. Notices sur Cléomène, Eckhel et Fabretti;

34. Lettre inédite sur deux inscriptions grecque et latine;

35. Divers articles d'antiquité, épars dans l'anthologie romaine, les éphémérides littéraires, les journaux de France, d'Italie, et dans les actes de diverses Académies.

La publication, pour la première fois, en langue française, du musée Clémentin, les recherches aussi longues que difficiles qu'il a fallu faire pour recueillir tous les écrits et mémoires épars dans des séries d'actes académiques et de journaux littéraires, la réunion en un seul corps, et dans un petit nombre de volumes, de tous les ouvrages de Visconti; la correction la plus scrupuleuse du texte, la fidélité et l'intégrité des citations, la beauté et l'exactitude des gravures, paraissent devoir assurer le succès de cette entreprise.

La direction sous les rapports philologiques et archéologiques, ainsi que la correction du texte, ont été confiées à M. Jean Labus, signalé par ses travaux en ce genre. M. Locatelli, élève distingué des célèbres Morghen et Longhi, a été chargé de la gravure, sous la direction du peintre Palagi, artiste justement renommé.

Le total des exemplaires est fixé à 600, pour l'édition in-8; à 100, pour celle in-4. Il y aura douze exemplaires sur papier vélin. A commencer du premier janvier 1819, il paraît, tous les vingt jours, un cahier de 8 à 10 planches, avec le texte analogue du musée Clémentin, accompagné alternativement d'un cahier des iconographies ou des œuvres mêlées. A Milan, chez Giegler. A Paris, chez Fantin et compagnie.

Conditions de la souscription :

Le prix de chaque planche est fixé à 30 centimes ou six sous; celui pour chaque feuille du texte, imprimée en caractère de Didot sur papier fin collé, composée de 16 pages in-8, à 20 centimes ou 4 sous.

L'édition format in-4, sur papier fin, coûte le double de celle in-8.

Le papier vélin, le double du prix du format in-4.

On ne paie rien d'avance.

Les personnes qui possèdent déjà l'un ou l'autre des ouvrages de Visconti peuvent souscrire séparément pour ce qui leur manque.

Histoire des Beaux-Arts.— Dictionnaire des Peintres.—M. Stefano Ticozzi, membre honoraire de la Société pour la sculpture, à Carare, publie un *Dictionnaire des Peintres*, depuis la restauration des beaux-arts jusqu'à l'an 1800, 2 vol. in-8, à Milan, accompagné des signes, gravés en taille-douce, avec lesquels ces peintres marquaient leur ouvrages.

Cet ouvrage, dont l'auteur a puisé avec soin dans les meilleures sources, contient, outre les noms et la vie des artistes, les notices les plus exactes sur les lieux où sont aujourd'hui leurs principaux morceaux. M. Ticozzi suit, dans sa critique, les écrivains les plus impartiaux, et compare souvent les opinions différentes. Il a soin de n'admettre que les noms de famille dans sa nomenclature alphabétique. Il donne enfin additionnellement une série des peintres grecs et romains les plus célèbres, d'après l'ouvrage intéressant de Junius, intitulé: *De Picturâ veterum*. L'auteur promet un ouvrage semblable sur les sculpteurs célèbres.

GRÈCE.

Grand Collége et Imprimerie grecque à Chios (Extrait d'une lettre particulière du 10 avril 1819). — On admire généralement dans toute la Grèce le patriotisme ardent et éclairé des habitans de Chios. Leur beau pays jouit d'une tranquillité remarquable, due surtout à la sagesse de leurs magistrats, qui sont tous Grecs. Le grand collége de Chios est devenu si célèbre, qu'il attire chaque jour un grand nombre de jeunes élèves de tous les points de la Grèce. Les principaux professeurs de ce bel établissement sont MM. Vardalachos, Jean Sélépi et Bamba. Ce dernier a résidé long-tems à Paris, où il a étudié à fond les sciences physiques et mathématiques. Il va publier un *Cours de Chimie*, écrit en grec moderne, d'après celui de M. Thenard; il avait déjà publié, avant de quitter Paris, un excellent *Traité de Rhétorique*, qui a obtenu les suffrages de tous les savans grecs.

Le respectable M. Vardalachos a aussi publié un *Traité philosophique de l'Art oratoire*, et un excellent *Cours de Physique expérimentale*. M. Sélépi a, depuis long-temps, composé un *Cours complet de Mathématiques*; mais il ne l'a pas encore fait imprimer.

Les élèves sont au nombre de sept cents; et il est très probable que, dans une année, il y en aura plus de mille.

On vient d'établir, dans la capitale de Chios, une grande imprimerie, dont les caractères, les presses et les autres instrumens ont été achetés à Paris. C'est un Allemand, nommé *Bayrhoffer*, qui est à la tête de cet établissement, si important pour toute la Grèce, puisqu'il est destiné à propager les lumières dans cette belle et malheureuse contrée. Les Grecs de Chios se distinguent par leur humanité : ils ont établi différens hôpitaux à la manière européenne ; on y voit aussi des institutions de bienfaisance, dignes de chrétiens éclairés.

Une chose remarquable, et qui fait époque dans les annales de la Grèce moderne, c'est l'établissement d'une bibliothèque publique fondée depuis peu par les généreux Grecs de Chios. Cette bibliothèque est déjà composée d'environ 30,000 volumes; et des fonds suffisans sont destinés à la compléter. Celui qui a donné les plus sages conseils à ces estimables patriotes, est M. Coray, leur illustre et digne ami. Le portrait de cet homme vénérable, placé dans la grande salle du collége, est offert à l'estime et à la reconnaissance de la jeunesse.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Beaux-Arts. — Tableau de Van-Dyck. — Un Anglais, demeurant à Bruxelles, a eu le bonheur de tirer de l'oubli un tableau original de Van-Dyck, qui représente la scène de la tragédie de Shakespear, où *Hamlet contemple le crâne de Yorick.* Ce tableau fut trouvé par hasard dans le fond d'une remise à Bruxelles, mais tellement couvert de poussière, qu'on pouvait à peine en distinguer les traits. Cependant, des amateurs flamands y reconnurent du mérite ; mais, le sujet leur parut peu intéressant, parce qu'ils crurent qu'il représentait un médecin examinant une tête de mort; et le tableau fut vendu à vil prix. Après qu'il eut été soigneusement restauré, il se trouva que la peinture en était bien conservée, et que les couleurs en étaient encore aussi fraîches que si elles fussent sorties de la palette du peintre. Les personnages sont peints à mi-corps; la physionomie d'Hamlet est d'une expression admirable ; les mains surtout ont cette

touche délicate qui distingue particulièrement le pinceau de Van-Dyck.

On a découvert, depuis, que ce tableau précieux appartenait autrefois au comte d'Aulesburg qui épousa une princesse de Horn, et qu'il a été originairement peint pour Charles I, lors du séjour de Van-Dyck en Angleterre.

Walpole, dans ses *Anecdotes sur la peinture en Angleterre*, remarque qu'après la mort de Charles I, un grand nombre de ses plus beaux tableaux furent enlevés par ses domestiques, en paiement de leurs gages, et qu'ils les vendirent ensuite en Hollande et en Flandre.

FRANCE.

Monumens nationaux des départemens. — Au mois de juin 1810, le ministre de l'intérieur, sur les sollicitations de M. Alexandre de la Borde, écrivit une circulaire aux préfets pour les inviter à répondre à une série de questions relatives aux antiquités de tout genre qui pourraient se trouver dans leurs départemens. Cet appel, auquel on ne répondit qu'incomplètement, produisit cependant d'utiles résultats; et un grand nombre de Mémoires furent envoyés au ministère, par quelques-uns de ces hommes laborieux qui cultivent, avec tant de zèle et si peu d'encouragemens, la science des antiquités dans nos départemens. Ces matériaux précieux restaient, depuis plusieurs années, au milieu de nos agitations politiques, ensevelis dans les cartons du ministère de l'intérieur, lorsqu'ils ont été découverts, peut-être par hasard, et offerts par le ministre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut. L'Académie s'est empressée de nommer une commission pour les examiner. Cette commission, composée de MM. Walckenaer, Petit-Radel et de la Borde, en a fait un rapport, par l'organe de ce dernier. Ce rapport est divisé en trois parties : la première contient des détails historiques sur l'origine des Mémoires envoyés des départemens, et signale honorablement quelques-uns des auteurs; la deuxième donne l'état des Mémoires; la troisième enfin, a pour but de démontrer l'utilité de cette collection, et d'indiquer les moyens de la compléter. Douze questions à adresser par l'intermédiaire des préfets aux savans et aux antiquaires des départemens, sont jointes au rapport. Le tout a été

imprimé par les ordres du ministre de l'intérieur, avec une lettre de ce ministre, qui recommande la reprise et la continuation des mêmes travaux à l'activité des préfets et à la sollicitude des conseils généraux, avec invitation de faire parvenir à l'Académie les Mémoires, inscriptions, chartes, manuscrits, etc., etc., qui pourront lui servir à former un répertoire complet de nos antiquités nationales. On doit des éloges au zèle éclairé du ministre, qui a en quelque sorte ressuscité l'entreprise commencée par son prédécesseur; et cette entreprise elle-même a droit à nos suffrages, puisqu'elle tend à éclairer le berceau de nos monumens nationaux, et à augmenter les relations que nous croyons si important de resserrer, entre les savans des départemens et ceux de la capitale. A. M.

Concours académiques. — L'Académie de Dijon propose un prix de 300 fr. pour le meilleur Mémoire sur les moyens d'extirper la fureur des duels. Cette Académie a adjugé le prix, dont le sujet était un éloge de S. A. S. le prince de Condé, à M. Foisset, qui n'a pas encore dix-neuf ans.

— *L'Académie des Jeux floraux de Toulouse* a tenu sa séance publique, le 3 mai, pour la distribution solennelle des prix. Le concours a été brillant et nombreux. Un jeune athlète, âgé de dix-sept ans, M. Hugo, de Paris, a remporté le *lys d'or*, pour une ode sur *le rétablissement de la statue d'Henri IV*; et l'*amaranthe d'or*, pour une ode sur *les vierges de Verdun*. Deux poëtes toulousains, MM. Guiraud et Dieu-la-Foi, auteurs de *Défiance et Malice*, ont obtenu chacun une *violette d'argent*: le premier, pour une ode *à un jeune ami*; le second, pour une *épître à un athée*. Le *souci d'argent* a été décerné au même M. Guiraud, pour son élégie intitulée : *l'Exilée d'Hartwell*; enfin, une *violette d'argent*, réservée, a été décernée à M. Pech, conseiller à la cour royale, pour l'*Éloge de M. de Cazalès*.—L'Académie propose, pour sujet du prix du discours de 1820, la question suivante : « Quels sont les caractères distinctifs de la littérature à laquelle on a donné le nom de *romantique*, et quelles ressources pourrait-elle offrir à la littérature *classique*? » Malgré l'abondante distribution de fleurs faite cette année, l'Académie annonce qu'en 1820, elle pourra donner, comme prix réservés, c'est-à-dire en sus des cinq fleurs de l'année, *quatre amaranthes*, *un souci*, *trois lys*, et *quatre églan-*

tines ; en tout, dix-sept prix. Aucune Académie du monde n'en distribue un pareil nombre.

La Société académique d'Aix (Société des amis des sciences, des lettres, de l'agriculture et des arts) propose un prix de la valeur de trois cents francs, qui sera décerné dans sa séance publique du mois de mai 1820, à l'auteur du meilleur Mémoire, destiné à résoudre la question suivante :

« Peut-on remédier aux inconvéniens résultant des vapeurs ou » gaz corrosifs et délétères, qui s'exhalent des fabriques de soude » et d'acide sulfurique, dans l'acte de la décomposition du soufre » et du muriate (hydro-chlorate) de soude, ou sel marin, par les » agens dont on se sert ? Le peut-on, soit en opérant dans des » vaisseaux clos, soit autrement, de manière que ces émanations » soient parfaitement neutralisées, et ne puissent, en aucun » tems, ni incommoder les propriétaires et habitans voisins de ces » fabriques, ni leur causer aucun dommage ? »

La Société propose l'éloge de Vauvenargues, célèbre moraliste du siècle dernier, né en Provence, pour sujet d'un prix de trois cents francs, ou d'une médaille d'or de la même valeur, au choix de l'auteur qui l'aura remporté. Ce prix sera décerné, dans la séance publique de la Société, en mai 1820.

Les Mémoires pour les deux concours ci-dessus, seront reçus jusqu'au 31 mars 1820, inclusivement, terme de rigueur.

La somme de trois cents francs, ou une médaille d'or de la même valeur, sera décernée à l'agriculteur qui rendra un compte exact et authentique des circonstances et du succès des épreuves qu'il aura faites du plâtre (sulfate de chaux), comme engrais. La contenance des terres qui y seront soumises, doit être au moins de vingt-cinq ares (environ une carterée, ancienne mesure d'Aix, tant en prairies qu'en terres labourables. Les Mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars 1820, inclusivement, terme de rigueur.

Deux autres *prix d'agriculture* sont encore proposés ; mais ils ne peuvent intéresser que les habitans des environs d'Aix, puisqu'ils consistent en expériences locales.

GIBELIN, D.-M., Secrétaire perpétuel.

Département de la Corse. — *Instruction publique.* — Cette île se ressent aussi de l'heureuse influence qui préside maintenant chez nous à toutes les créations nouvelles et utiles. Le 28 octobre 1818, M. le comte de Vignolle, préfet; monseigneur l'évêque, toutes les autorités civiles et militaires, ont assisté à la rentrée des classes du collége d'Ajaccio, qui s'est faite dans une des salles principales du ci-devant couvent des Jésuites, affecté à cet établissement. Parmi les discours prononcés, on a remarqué celui de M. Cuneo d'Ornano, membre du bureau d'administration, qui a démontré que la prospérité des Etats fut toujours en raison directe du progrès des lumières. M. l'abbé Pinelli, principal et régent de rhétorique, a développé le plan d'enseignement prescrit pour ce collége, et la supériorité de la méthode d'enseignement actuelle.

Le 6 décembre avait été choisi pour l'inauguration de la *Société centrale d'agriculture*, comme jour anniversaire du décret de l'Assemblée nationale, par lequel la Corse fut déclarée partie intégrante de la France. Après la lecture de l'arrêté relatif aux améliorations agricoles, monseigneur l'évêque, qui présidait comme doyen d'âge, rappela les avantages inappréciables dûs à une civilisation toujours croissante, depuis que cette île est devenue française; et les perfectionnemens qu'on avait lieu d'espérer de ces nouveaux établissemens publics, formés alors même que les ressources du trésor semblaient épuisées. M. le préfet, que l'on voit constamment occupé du bien-être de la classe indigente, fut nommé président par acclamation, et l'on apprit que la *Société centrale d'instruction publique de Bastia* venait d'admettre au nombre de ses correspondans honoraires tous les membres de la Société d'agriculture.

On voit, par quelques articles du Journal du département de la Corse, que M. le comte de Vignolle, qui veut fortement le bien, aura plus d'un genre de préjugés à vaincre. Sa circulaire, du 10 juillet 1818, est la preuve que les inhumations précipitées ont encore lieu dans beaucoup d'endroits, ainsi que celles qui se font dans les caveaux des églises. Il paraît même qu'il est des communes dont les curés, connaissant la défense qui leur est faite de donner la sépulture aux morts dans les édifices destinés au culte, croient échapper à la responsabilité qui pèse sur eux, en n'ouvrant l'église que la nuit pour y consommer ces sortes d'enterremens. D. B.

PARIS.

L'Institut royal de France a tenu sa séance publique annuelle des *quatre Académies*, le samedi 24 avril, sous la présidence de M. Bervic, président de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Voici l'ordre des lectures qui ont eu lieu :

1. Discours d'ouverture de la séance, par M. le président.

2. M. Quatremère-de-Quincy, secrétaire-perpétuel de l'Académie royale des Beaux-Arts : Dissertation *sur l'objet principal des Beaux-Arts et le véritable but de l'imitation.* Ce morceau est extrait d'une théorie générale de l'imitation.

3. M. Lacretelle le jeune, de l'Académie française : Fragment intitulé : *Tableau de la Grèce au tems d'Alexandre* (extrait d'un ouvrage qui a pour titre : *Etudes historiques et philosophiques*) ;

4. M. Walckenaer, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres : Extrait d'un Mémoire *sur les Itinéraires de Tripoli à Tombouctou.*

5. M. Dupin, de l'Académie royale des Sciences : Dissertation ayant pour titre : *De l'Influence des Sciences sur l'humanité des peuples de l'Europe.*

6. M Raynouard, secrétaire-perpétuel de l'Académie française : Ode intitulée : *Camoëns.*

Pour tenir nos lecteurs au courant des changemens qui suivront dans le personnel de l'Institut, nous leur présentons le tableau de ceux qui ont eu lieu depuis le premier janvier 1819.

Académie française. — M. *Morellet* (*André*), né à Lyon le 7 mars 1717, mort le 12 janvier 1819, remplacé par M. *Lemontey* (*Pierre-Edouard*), le 25 février suivant.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Elle a élu, le 26 février 1819, M. *Wolf* (*Frédéric*), à Berlin, associé étranger à la place de M. *Niebuhr.*

Le 5 du même mois, elle avait nommé à trois places de correspondans :

M. *Cousinery*, à Salonique ;

M. *Pouqueville*, à Patrat ;

M. l'*abbé Maj*, à Milan.

Académie des Sciences. — M. *Vidal*, correspondant à Toulouse, mort le 2 janvier 1819, n'est pas remplacé.

M. Laumonier, *idem* à Rouen, mort en janvier 1819, remplacé dans la section d'anatomie et zoologie, par M. *Dutrochet*, à Château-Regnaud, le premier mars 1819.

M. Ortega, *idem*, à Madrid, mort à la fin de janvier 1819, remplacé par M. *Dunal*, à Montpellier, le 12 avril 1819.

Académie des Beaux-Arts. — M. Gondoin, nommé le 6 décembre 1795, mort le 29 décembre 1818, a été remplacé par M. *Hurtault*, le 13 février 1819.

M. *Blaise*, correspondant à Poissy (Seine-et-Oise), mort en avril 1819, à l'âge de quatre-vingt-un an, n'est pas remplacé.

Nouveau procédé pour la conservation des substances végétales et animales, communiqué à l'Académie des Sciences de l'Institut, en avril 1819. — L'art de conserver les substances végétales et animales, en les préservant de la putréfaction, est d'une application si immédiate aux premiers besoins de la vie, qu'il n'est pas étonnant qu'il soit, dès long-tems, devenu l'objet d'essais multipliés. L'illustre Boyle, dans son *Traité sur l'usage de la Philosophie expérimentale*, indique plusieurs méthodes propres à arrêter ou à prévenir la corruption de ces substances. On a fait depuis une foule d'expériences plus ou moins utiles, mais dont le résultat général a fourni de grands avantages à la Société. Ce qu'il y a surtout de remarquable dans les sciences, c'est que leurs découvertes, même le plus purement spéculatives en apparence, se rattachent toujours par quelques points au bien-être des hommes, et que leur perfectionnement est inséparable du bonheur de l'humanité.

Les procédés, quelque variés qu'ils soient, dont on a usé jusqu'ici pour la conservation des matières alimentaires, se réduisent à deux principaux : la dessication, et l'emploi de certains correctifs. Ces correctifs eux-mêmes, examinés de plus près, paraissent borner leur action à s'emparer des parties fluides de ces matières; en sorte que l'art de prévenir la putréfaction n'est peut-être, dans la plupart des cas, que l'art de conduire la dessication de la manière la plus avantageuse.

Ainsi, l'air qui, à l'état de courant, retarde la putridité, parce qu'alors il dessèche rapidement, la favorise, au contraire, quand il est stagnant. Il faut donc en garantir les substances que l'on veut conserver, puisqu'il est toujours en repos dans les lieux où

l'on a coutume de les enfermer. Le moyen le plus direct serait sans doute le vide : on y supplée, plus ou moins, de différentes façons. On recouvre les viandes de graisse, d'huile, de beurre ; on les enduit d'un vernis de colle, de gomme, de gélatine ; on revêt les fruits d'une couche de cire, etc. Toutes ces enveloppes réussissent d'autant mieux que les substances auxquelles on les applique ont été préalablement mieux desséchées. Pour les corps gras, il faut, en outre, prévenir leur rancidité par l'opération dite du beurre fondu.

La chaleur et l'humidité, deux conditions indispensables de toute fermentation putride, doivent d'abord être évitées. Les cadavres se conservent indéfiniment au-dessous de zéro ; et les habitans du Canada tirent un grand parti du froid pour prolonger la salubrité de leurs provisions.

Parmi les moyens d'accélérer la dessication, l'un des plus répandus est l'exposition des viandes au feu et à la fumée : on obtient par-là les chairs boucanées, et les poissons saures. Le sucre, le sel marin (muriate de soude), l'alcool, les acides, n'agissent vraisemblablement aussi qu'en absorbant l'humidité dont ils sont très avides. En effet, le sel en petite quantité hâte la pourriture ; et Parmentier a observé qu'il est d'autant plus propre à conserver les viandes, qu'il a moins de tendance à attirer les vapeurs aqueuses de l'atmosphère, ou qu'il est plus pur.

Mais, que la dessication ait été opérée à l'air seul, ou par l'addition de matières absorbantes, les substances desséchées perdent nécessairement plusieurs de leurs qualités ; et, dans le second cas elles en acquièrent même de nouvelles, plus ou moins désagréables. Ces inconvéniens engagèrent, il y a plusieurs années, M. Appert à imaginer ou à perfectionner un autre procédé : il enfermait les substances dans des vases de verre très-exactement bouchés, et les soumettait ainsi à l'action de l'eau bouillante, dans un bain-marie, pendant un temps variable pour chacune d'elles. Ce procédé ingénieux, et qui n'était qu'une espèce de vide, obtint un grand succès, et valut à M. Appert une récompense honorable de la part du gouvernement : il n'est pourtant pas devenu populaire, sans doute parce qu'il exigeait des mains exercées et beaucoup de soins.

MM. Maugé, Sédillot et Pelletier, viennent tout récemment de

communiquer à l'Académie royale des Sciences de nouveaux essais. Leur procédé, dont ils font encore un secret, conserve les substances végétales et animales dans une parfaite intégrité, en leur permettant sans doute de se dessécher jusqu'au point le plus convenable; il arrête même leur putréfaction commençante, pourvu que le tissu n'en soit pas encore altéré. Quand on fait ensuite bouillir ces matières, elles se renflent par l'imbibition de nouveaux liquides, et fournissent une nourriture saine et assez agréable. Ces substances ne doivent pas être déposées dans des lieux humides, ou il faut les y recouvrir de graisse, de beurre, etc., parce que l'humidité les expose à la moisissure, qui consiste dans une espèce de byssus dont les germes voltigent dans l'air, et qui, par conséquent, est tout-à-fait étrangère à la putridité.

On sait que l'acide pyro-ligneux fait la base de ce nouveau procédé; il suffit même, à lui seul, pour prévenir la corruption; mais il a l'inconvénient d'enfumer les chairs, et de leur communiquer une forte acidité. La composition qu'ont découverte MM. Maugé, Sédillot et Pelletier, conserve au contraire à ces viandes leur couleur et leur goût; elle est préférable, sous tous les rapports, et promet de grands avantages à l'économie domestique.

FLOURENS, D.-M.

Chimie appliquée aux usages domestiques. — Blanchissage à la vapeur. — Parmi les découvertes qui intéressent à la fois la santé des hommes et l'économie domestique, on doit citer le *blanchissage à la vapeur*, qui est dû aux observations de la chimie moderne, d'accord avec la médecine. Les salutaires effets de cet ingénieux procédé sont tellement reconnus et démontrés, que, si quelque chose peut étonner aujourd'hui, c'est de ne pas le voir universellement adopté. Mais, ce n'est qu'à pas lents, a dit un ancien, que l'art vient éclairer le monde; et c'est ce qui fait sans doute que les vieilles routines offrent autant de résistance à vaincre dans l'ordre physique, que les préjugés dans l'ordre moral.

On frémit, quand on pense que notre corps, continuellement recouvert et enveloppé de linge, est sans cesse exposé, par l'aspiration de principes délétères, contagieux, à être investi de maladies d'autant plus dangereuses, que leur cause reste presque toujours inconnue aux gens de l'art. Ces accidens fâcheux, qui peuvent résulter de lessives ordinaires, disparaissent par le procédé nouveau, où une

fumigation perpétuelle, en s'élevant et retombant des conduits pratiqués dans l'intérieur du cuvier, produit des torrens de vapeur qui liquéfient toutes les parties hétérogènes dont le linge est imprégné, et les entraînent dans la chaudière inférieure, où l'eau est toujours en ébullition. Nous indiquerons à cet égard l'établissement qui s'est formé à Paris, rue des Postes, n° 32, à l'Estrapade, tenu par mademoiselle Flore, et dirigé par son père, comme méritant l'attention des chefs de famille.

Beaux-Arts. — Sculpture. — S. E. le ministre de l'intérieur a confié à M. Flatters, l'un de nos premiers sculpteurs, l'exécution du buste du chantre des *Géorgiques* et des *Jardins*. Privé des secours d'un modèle, et privé même des ressources que pouvaient lui offrir les empreintes du premier de nos poëtes modernes, l'artiste a été obligé, pour remplir dignement la mission qui lui était confiée, de puiser dans son souvenir, dans son talent, et dans les avis qui lui ont été donnés par les amis de Delille. Cet artiste habile a surmonté toutes les difficultés, et vient de terminer un buste de la plus grande ressemblance, et dans les proportions antiques. La tête, dans l'attitude de l'inspiration, est d'un effet noble et vrai; les traits sont pleins d'expression. On remarque dans ce bel ouvrage de M. Flatters, un goût pur et une étude approfondie des chefs-d'œuvre grecs.

— *Beaux-Arts. — Gravure.* — M. Damame de Martrais, connu par un recueil des *Vues, Usages et Costumes de Russie*, publie un recueil de gravures intitulé : *Paris et ses environs*. Le Roi a souscrit pour cet ouvrage.

Nécrologie. — M. Cateau-Calleville, membre de plusieurs Académies, est mort, le 19 de ce mois, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Il était âgé de 60 ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés, entre autres : *Tableau général de la Suède* (Lausanne, 1789; 2 vol. in-8); *Tableau des États danois* (Paris, 1802; 3 vol. in-8); *Voyage en Allemagne et en Suède* (Paris, 1810; 3 vol. in-8); *Tableau de la mer Baltique* (Paris, 1812; 3 vol. in-8); *Histoire de Christine, reine de Suède* (Paris, 1815; 2 vol. in-8); *Histoire des révolutions de Norwége* (Paris, 1818; 2 vol. in-8). Lorsque la mort l'a surpris, il s'occupait d'une histoire générale moderne dont il laisse le 1er volume achevé.

IV. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

— *The american Journal of Science, more especially of mineralogy, geology, and the other branches of natural history; including also agriculture and the ornamental as well as useful arts; conducted by Benjamin Silliman, M. D. professor of chemistry, mineralogy*, etc., *in Yale college; author of travels in England, Scotland, and Holland*, etc. — Journal américain des sciences, particulièrement de minéralogie, géologie et des autres branches de l'histoire naturelle, renfermant aussi des articles sur l'agriculture et sur les arts usuels et d'ornement; dirigé par Benjamin Silliman, D.-M., professeur de chimie, de minéralogie, etc., auteur de voyages en Angleterre, Écosse, Hollande, etc. New-Yorck; publié par J. Eastburn et comp. Vol. 1, n. 2, in-8.

Cet intéressant Recueil, commencé depuis peu, dont nous avons le second cahier sous les yeux, renferme dix articles sur la minéralogie et la géologie, deux sur la botanique, deux sur la zoologie, deux sur la mécanique, la physique et la chimie; quatre sur les arts usuels et les beaux-arts, et trois articles de nouvelles scientifiques, dont un sur une lampe nouvelle sans flamme. On y remarque une Relation sur les mines de charbon qui se trouvent aux environs de Richmond, en Virginie, par M. John Grammer; une Esquisse sur la géologie et la minéralogie d'une partie de l'État d'Indiana, par M. W. B. Stilson; l'Analyse d'une nouvelle substance qui se trouve avec le nitre du Kentucky et de l'Afrique, par Samuel Brown, D.-M.; et la Description d'une nouvelle espèce d'éponges, observée sur les côtes de Long-Island, par C. S. Rafinesque, etc. — Les Recueils scientifiques, de plus en plus multipliés, et mis en rapport les uns avec les autres, doivent rap-

(1) Nous inquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui nous paraissent dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

procher des différens points du globe, les savans qui éprouvent le besoin de se communiquer leurs observations, leurs expériences, leurs découvertes; et ces communications mutuelles, rendues plus actives, contribueront puissamment aux progrès des sciences et au bien-être de l'humanité.

AMÉRIQUE DU SUD.

— *Manifestacion historica y politica de la Revolucion de la America*, in-12. — *Buenos-Ayres, imprenta de los expositos*, 1818.

Cet *Exposé historique et politique de la Révolution d'Amérique*, et particulièrement des insurrections du Pérou et de la rivière de la Plata, fut composé, selon l'expression de la préface, en 1816, et à *Lima, centre de l'oppression et du despotisme*. L'auteur y présente vingt-huit griefs de l'Amérique contre l'Espagne, et fortifie ses raisonnemens par des faits qui s'offrent en abondance sous sa plume. On y voit que, par une conduite également injuste et imprudente, la métropole, voulant maintenir dans un état d'enfance politique ses colonies du Nouveau-Monde, réservait presque exclusivement aux Espagnols d'Europe les faveurs, les emplois et les bénéfices, tant ecclésiastiques que civils. Le tableau des vexations de tout genre exercées sur l'Amérique par les modernes Pizarres qu'on y envoyait pour gouverneurs, offre, dans une accumulation d'actes tyranniques et sanguinaires, les premières causes des événemens qui préparent aujourd'hui l'entière indépendance du Nouveau-Monde. D. B.

ANGLETERRE.

(*) — *Fiz-Clarence's Journey over Land from India to England.* — Voyage par terre du quartier-général du marquis de Hastings dans les Indes orientales, jusqu'en Angleterre, en passant par l'Égypte, dans les années 1817 et 1818; par le major Fiz-Clarence; 1 v. in-4, avec cartes, plans et vues. Londres, chez Murray.

Outre une relation fort intéressante du Voyage de l'auteur, on trouve dans son livre un aperçu des opérations militaires et des événemens de la dernière guerre dans les Indes; des détails curieux sur le caractère et les usages des Pindaries; une description des rochers sculptés d'Ellore, et des découvertes qui ont été faites récemment dans les tombeaux des pyramides d'Égypte.

— *Mac Crie 's Life of Andrew Melville.* — Vie d'André Melville; par Th. Mac Crie, ministre de l'Évangile à Édimbourg, auteur de la Vie de Knox ; 2 vol. in-8°. Londres, chez Murray.

Cet ouvrage contient des détails intéressans sur l'histoire littéraire de l'Écosse, à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. L'histoire de l'Église écossaise en forme une partie non moins curieuse; et, sous ce rapport, il pourrait être considéré comme une suite de la Vie de Knox. Cependant, l'auteur traite ici plus particulièrement des progrès de la littérature en Écosse ; et comme il a été successivement à la tête de deux Universités écossaises, il était bien à même d'approfondir, d'une manière satisfaisante, ce sujet important.

— *The Friends.* — Les Amis, poëme, par le révérend F. Hodgson ; in-8°, 189 pages.

Cette fiction poétique est remplie de belles situations et de scènes touchantes. Elle raconte les infortunes de deux amis, Théodore et Ferdinand, dont l'attachement réciproque était fondé sur la conformité de leurs sentimens, de leurs goûts et de leurs opinions religieuses. Le premier livre conduit les deux amis dans les contrées romantiques de la principauté de Galles. Dans le second livre, Ferdinand embrasse l'état militaire et s'embarque pour l'Amérique. Le troisième peint le triste état de Théodore, lorsqu'il est séparé de son ami. Sa douleur est encore augmentée par la nouvelle de la mort de son père. L'amour seul peut calmer cette douleur ; mais il ne l'emporte pas tellement sur l'amitié, que Théodore oublie Ferdinand. Au contraire, apprenant que son ami est tombé entre les mains des Indiens, il veut le sauver, renonce à l'amour, et s'embarque à son tour pour l'Amérique. Ferdinand est rendu à Théodore ; les deux amis se promettent de rester désormais inséparables, et s'embarquent ensemble pour l'Europe. Mais, leur vaisseau fait naufrage, et tous les deux périssent dans les flots.

— *The Edinburgh Review.* — Revue d'Edimbourg ou Journal critique, n. 61 ; décembre, 1818; publié une fois tous les trois mois. — Edimbourg; Constable. — Londres; Longman. — Prix : 6 shillings.

Ce cahier contient deux articles très remarquables : l'un sur l'*Histoire de l'Inde anglaise*, par J. Mill; l'autre sur un *plan de*

réforme parlementaire de sir Bentham. Ce sont deux Essais très intéressans qui font connaître en détail l'administration anglaise dans les Indes, et l'état actuel de la représentation anglaise, dont l'auteur de l'article se montre un chaud partisan.

Les autres ouvrages, analysés dans ce cahier, ou qui servent de texte aux observations des écrivains de la Revue, sont :

1. Les Mémoires et la correspondance de madame d'Épinay;
2. L'Essai sur la Monnaie, par C. R. Prinsep;
3. Projet d'établir une monnaie de circulation économique et sûre, par D. Ricardo;
4. Lettres d'Horace Walpole à George Montagu;
5. Histoire des Cortès d'Espagne, par M. Sempère;
6. Voyage dans le Canada et dans les États-Unis, en 1816 et 1817, par Francis Hall;
7. Journal d'un voyage dans les États-Unis et dans le Canada, en 1817, par J. Palmer;
8. Relation d'un voyage de deux mille lieues dans les États situés à l'est et à l'ouest de l'Amérique, par H. Fearon;
9. Voyage dans l'intérieur de l'Amérique, en 1809, 1810 et 1811, par J. Bradburg;
10. Rapport présenté à S. M. l'empereur Alexandre, par le comte Capo d'Istria, sur les établissemens de M. Fellenberg, à Hofwyl, en octobre 1814;
11. Rapport sur l'Institut d'éducation des pauvres d'Hofwyl, rédigé par M. A. Rengger;
12. Lettre de M. Ch. Pictet à ses collaborateurs de la Bibliothèque britannique, sur les établissemens de M. Fellenberg;
13. Lettre de M. Gautheron à M. Ch. Pictet de Genève, sur la fête célébrée à Hofwyl le 23 mai 1807;
14. Vues relatives à l'agriculture de la Suisse, et aux moyens de la perfectionner, par Emmanuel Fellenberg;
15. Procès de fabrication de faux billets de banque en Angleterre, de 1783 à 1818;
16. Voyage dans la basse Hongrie, avec quelques remarques sur la situation de Vienne, durant le congrès en 1814, par A. Bright;
17. Collection des procès d'État, par Howell;
18. La Bible, mais non la Société biblique, par W. Phelaw.

DANEMARCK.

— *Observationes mycologicæ, autore E. M. Fries, cum tabulis IV æneis, pars prima. Hafniæ*, 1815.

— *Observationes, etc. Præcipuè ad illustrandam floram Suecicam, etc. Pars secunda, cum tabulis IV, æneis coloratis*; 1818.

Les deux parties de cet ouvrage, sur les champignons, ont été publiées à des époques différentes et distantes l'une de l'autre.

Quoique la première de ces époques soit déjà assez reculée, l'ouvrage n'avait pas été annoncé en France; il est même peu connu des botanistes de ce royaume, et pas autant qu'il mérite de l'être. Il renferme des observations entièrement nouvelles sur des genres et des espèces déjà connus et adoptés; l'auteur publie aussi plusieurs genres nouveaux, qu'il importe aux botanistes de vérifier et de bien connaître.

Nous recommandons aux savans capables de l'apprécier un prodrome qui termine la seconde publication, intitulé : *prodromus novæ dispositionis sphæroidiorum*.

Les mycologues savent combien cette partie de la science est encore obscure, non-seulement pour la dénomination positive des genres, mais encore pour la distinction des espèces. Le nouveau plan de l'auteur a été formé dans l'intention d'y jeter plus de clarté; et l'on ne peut que lui savoir gré des efforts qu'il a faits, et qui nous paraissent avoir atteint en partie le but qu'il s'est proposé; il eût peut-être réussi plus complètement, s'il avait eu connaissance de tout ce qu'on a publié en France sur les champignons, et dans quelques autres pays.

— *Caroli A. Agardh, etc. Synopsis algarans Scandinaviæ. Lundæ*, 1817; 1 vol. in-12.

Les algues dans lesquelles on comprend les *varces*, les *conferves* et autres productions tant marines que d'eau douce et terrestres, sont de toutes les familles des plantes celle qui est la moins connue, et la plus difficile à bien connaître. Malgré les travaux des *Dillemin*, des *Micheli*, des *Esper*, des *Gmelin*, des *Damson Turner*, des *Dillevin*, des *Lamouroux*, etc, etc., cette partie de la botanique laisse encore bien des doutes à éclaircir. Ces plantes sont-elles réellement *agames*, comme le prétendent plusieurs naturalistes? Les organes particuliers dont elles sont munies sont-

ils uniquement destinés à leur reproduction, sans le concours d'autres organes d'une nature, d'une forme, et avec des fonctions différentes? Les algues sont-elles simplement vivipares, c'est-à-dire, se régénèrent-elles à l'instar de quelques polypes par des portions détachées d'elles-mêmes? Dans cette supposition, que sont, et à quel usage sont destinés les organes que quelques naturalistes croient être les organes sexuels? Enfin, quels caractères indépendans de la nature, de la substance et des formes très souvent variables, quels caractères doit-on employer pour établir une méthode, différencier les genres entre eux, et parvenir ainsi facilement à la connaissance de toutes les espèces? Tels sont les problêmes importans qui restent encore à résoudre.

Le nouvel ouvrage de M. Agardh n'éclaircit aucuns de ces doutes, si ce n'est le dernier qu'il a effleuré par le soin qu'il a pris d'établir des genres. Nous laisserons aux botanistes à prononcer sur ce point, lorsqu'en faisant usage de la nouvelle méthode, ils seront à même de juger des améliorations et de leurs avantages, dans une partie aussi difficile, aussi peu suivie, et qui est pour ainsi dire *encore au berceau*.

ALLEMAGNE.

Methodus nova muscorum ad naturæ normam melius institutum et muscologiæ recentiorum accommodata, a Sam El. Bridel, cum tabulis duabus æneis. Gothæ, 1819. Nouvelle Méthode des mousses, etc.

M. Bridel, élève du célèbre Hedwig, et déjà avantageusement connu par ses ouvrages sur les mousses, acquiert un titre de plus à la reconnaissance des botanistes par cette nouvelle production, qui nous paraît être ce qu'on a fait de mieux jusqu'à présent sur les mousses. Nous nous réservons d'en rendre un compte plus détaillé; en attendant, nous croyons devoir la recommander aux botanistes, qui la consulteront sans doute avec le même intérêt qu'elle nous a inspiré. (Voyez, tome premier, Bulletin bibliographique, pag. 377, 378.)

— *Gemaelde des Physischen Welt*, c'est-à-dire, Tableau du monde physique; par J. G. Sommer; premier vol., comprenant I—IV livraisons, 384 pag. in-8., avec 10 gravures. Prague, chez Calve, 1818. Prix, 7 fr.

L'auteur a entrepris cet ouvrage, dans le dessein de rendre les connaissances cosmographiques plus populaires. Les quatre premières livraisons contiennent les principales vérités des sciences astronomiques, exposées de manière que tout lecteur intelligent soit à même de les comprendre, quoiqu'il ne sache pas les mathématiques. Le prochain volume traitera de la mer. Le volume suivant expliquera les phénomènes de la terre et de l'atmosphère. Un coup-d'œil général sur le monde organique, et l'histoire des changemens qui se sont opérés sur notre globe, termineront ce tableau qui formera cinq ou six volumes. En trois ans, tout l'ouvrage sera achevé. A en juger par le premier volume, il méritera une place dans la bibliothèque de tous les hommes qui aiment les sciences.

— *Immanuel Kants physische Geographie*, c'est-à-dire, Géographie physique; par Emmanuel Kant; seconde édition, publiée par J. J. W. Volmer, professeur et pasteur à Thorn.; 2 vol. in-8. Hambourg, chez Herold.

Beaucoup de personnes ne connaissent du célèbre philosophe de Koenigsberg, que des ouvrages de métaphysique, et ignorent peut-être qu'il avait aussi cultivé des sciences moins abstraites. Dans cette nouvelle édition, sa géographie physique, qui n'était pas exposée avec assez de clarté, est devenue, par les soins de M. Volmer, pour ainsi dire, un nouvel ouvrage. Il y a ajouté toutes les découvertes, qui, depuis la publication de la première édition, ont été faites dans cette science; il en a rendu le texte plus aisé à comprendre, et il a fait disparaître ou modifié plusieurs raisonnemens philosophiques dont l'ouvrage était hérissé. Dans sa nouvelle forme, il offre une lecture non-seulement instructive, mais fort amusante, et à la portée de toutes les classes de lecteurs.

— *Lichtensterns Uebersicht aller Europaeischen Staaten*, c'est-à-dire, Aperçu statistique de tous les États d'Europe, d'après leur état actuel; par le baron de Lichtenstern; 1 vol. gr. in-folio, avec une belle carte d'Europe. Vienne, chez Wallishauser, 1819. Prix, 10 florins. — L'auteur s'est rendu si célèbre par des ouvrages statistiques et géographiques, que son nom seul suffit pour garantir l'exactitude de cette nouvelle production, fruit de ses recherches infatigables.

— *Essai sur la nature et l'origine des droits, ou Déduction des principes de la science philosophique du droit;* par J. A. Brückner, conseiller aulique, etc., avec cette épigraphe : « Dans le temple » de la raison, la logique et la physique occupent le vestibule ; » la morale et le droit en habitent le sanctuaire. (J. Fries, » Science philosophique du droit) ; » deuxième édition. A Leipsick, 1818, chez C. H. F. Hartmann, in-8.

ITALIE.

— *Institutions géologiques, par Scipion Breislak, inspecteur des poudres et salpêtres, membre de l'Institut impérial et royal de Lombardie*, etc., traduites du manuscrit italien en français par P. J. L. Campmas. Cet ouvrage est divisé en 3 vol. in-8. d'environ 500 pages chacun, avec un atlas de 56 planches.

Le premier volume contient trois livres : dans le premier, divisé en onze chapitres, on examine l'hypothèse de la fluidité aqueuse primitive du globe. Dans le second, en seize chapitres, on traite de la fluidité ignée primitive, et l'auteur propose son hypothèse sur cette question. Les roches produites lors de la première consolidation du globe, sont le sujet des dix-neuf chapitres du troisième livre.

Le second volume commence par le quatrième livre. Dans treize chapitres de ce livre, on examine les roches dites de transition, secondaires, d'alluvion et des eaux douces. Vient ensuite le cinquième livre qui a pour objet l'origine des inégalités de la superficie terrestre, et celle des dépôts salins, combustibles et métalliques : ce livre contient seize chapitres. Le volume finit par le sixième livre, où dans dix-neuf chapitres on traite des corps organiques fossiles, et l'on examine les diverses parties de cet intéressant phénomène.

Au troisième volume appartiennent les deux livres restans. Dans le septième, qui comprend dix-sept chapitres, on traite des principales opérations des volcans et de leurs produits certains : dans le huitième et dernier, on examine les roches qui appartiennent à la formation trappéenne. et que l'auteur rapporte aux produits volcaniques contestés. Ce livre est divisé en vingt-deux chapitres.

Suivent trois supplémens : le premier contient une notice des

volcans actuellement actifs, et quelques observations sur les phénomènes qu'on y observe; le second est relatif aux terrains ardens, et le troisième aux volcans qu'on appelle gazeux.

L'ouvrage est terminé par une table raisonnée des principales matières contenues dans les trois volumes.

L'atlas contient les vues des montagnes basaltiques colonnaires les plus connues du globe; et pour la commodité du lecteur, les explications des planches ont été insérées dans le troisième vol.

La traduction française a été faite sous les yeux de l'auteur. Le prix de l'ouvrage pris à Milan est de 50 livres italiennes. On le trouve dans cette ville à l'imprimerie impériale et royale; et chez M. Giegler, libraire, rue des Servi, n. 603.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

— *Le Censeur des Censeurs*. (De recensent, etc.) 2 livraisons de janvier et février 1819.

La première partie de ces deux livraisons contient l'examen, l'analyse et la critique de dix-neuf ouvrages, dont plusieurs d'un mérite distingué, sous le rapport du sujet qu'ils traitent et de leurs auteurs. Sans parler des articles sur des ouvrages purement théologiques, tels que thèses, sermons, et sur le vingt-septième volume des Mémoires de la Société théologique de Teyler, nous y remarquons: 1° un recueil de poésies de M. le chevalier M. C. Van Hall, auteur de l'ouvrage estimable sur C. Pline le jeune, dont les annales encyclopédiques de M. Millin ont parlé dans le tems avec éloge; 2° un autre recueil de poésies, sous le titre singulier de *Blanc et Rouge*, dont les auteurs sont M. et Madame Bilderdik. Ce grand poëte, unique même dans ses bizarreries, nomme ses propres poëmes, blancs, à cause de la couleur de ses cheveux; et ceux de son épouse, rouges, par comparaison avec les roses. Les autres ouvrages les plus remarquables, dont il est rendu compte, sont: le quatrième volume de *l'Histoire de la domination française en Europe*, par le savant Van Kampen, ouvrage auquel il ne manque qu'un peu d'impartialité et quelquefois de concision pour être rangé parmi les meilleures histoires de ces derniers tems; le poëme flamand *aux Belges*, par M. Willems, dont on trouve ici une critique très judicieuse; un discours oratoire en matière de jurisprudence, par le professeur Gratama, à Gronin-

gue; une traduction de l'ouvrage anglais de M. Willich, sur la santé et tout ce qui y a rapport.

— *L'Anticritique*, ou l'attaque de la critique des autres journaux, d'où cet ouvrage périodique a pris son titre, n'occupe une place que dans la seconde livraison. Elle est de M. C. Loots, qui combat le censeur de son poëme: hommage à Vondel. Il s'y défend vigoureusement, mais avec un peu trop de passion.

Dans la partie des mélanges, nous rencontrons les morceaux suivans: Une Description succincte des habitans de la partie occidentale de la Barbarie, traduite de l'allemand par M. Van Wyk Roelands; et des Observations sur la découverte d'une grande rivière dans la Nouvelle-Hollande, également traduites de l'allemand par le même; quelques mots sur l'allemand et le hollandais, par M. le professeur Lulof, à Groningue (sans vouloir adopter ce que l'auteur écrit contre l'une et pour l'autre de ces deux langues, nous devons lui rendre cette justice que l'on ne saurait mieux battre ses ennemis avec leurs propres armes, que ne l'a fait M. Lulof, dans cette pièce écrite avec autant de patriotisme que d'érudition); Notices sur l'état de la théologie en Allemagne, par un Allemand, extraites de la *Gazette littéraire générale de Halle*; Biographie succincte de feu le prince primat de Francfort, C. Von Dalberg, né en 1744, mort en 1817, où l'on trouve des choses curieuses; traduction du second chant des Animaux parlans de Casti; Voyage de Coronni à Tunis, et Description de cet empire; Histoire des dernières années de la vie du général Kosciuszko; Observations sur l'administration ecclésiastique; Notices sur Beatrix Censi et sur sa famille, par F. Graffier, pour servir à l'histoire du pape Clément VIII; les nouvelles les plus récentes sur l'expédition anglaise au pôle arctique; Rapport sur le Groenland oriental; des nouveaux chrétiens convertis à Sognio; et, enfin, plusieurs morceaux détachés, anecdotes, pensées, etc.

La publication de ce journal se fait par livraisons, dont il paraît une de 6 à 7 feuilles, à la fin de chaque mois, à raison de 16 sous de Hollande; à Amsterdam, chez J. Van der Hey.

— *Précis historique de la grande émigration des peuples barbares, et des émigrations principales arrivées dans l'ancien monde, depuis cette époque. Bruxelles*, 1817. In-8°.

— *Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des princi-*

paux pays de l'Europe, par J. P. Meyer. Tome II (partie moderne. — Angleterre). La Haye, de l'imprimerie Belgique, Spay, n°. 72. 1819. (Voyez, ci-dessus, page 235 et suivantes, l'analyse du tome premier de cet ouvrage. Il sera également rendu compte du tome second.)

LIVRES FRANÇAIS.

— *Système naturel du règne végétal*, par A. P. de Candolle. — *Regni vegetabilis systema naturale, sive ordines, genera et species plantarum, secundum methodi naturalis normas digestarum et descriptarum; auctore ang. Pyramo de Candolle. Volumen primum sistens prolegomena et ordines quinque nempè ranunculaceas, dilleniaceas, anonaceas, et menispermeas.* Paris, chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17, et même maison de librairie à Strasbourg et à Londres. 1818, in-8.

— *Des fièvres intermittentes et rémittentes*, etc., par A. P. Wilson Philip, M. D. F. N. S. éd., ouvrage traduit de l'anglais, sur la troisième et dernière édition, avec un discours préliminaire et des notes; par J. B. D. Létu, docteur médecin. A Paris, chez Croullebois, libraire de la Société de médecine, rue des Mathurins, n. 17; et chez Brianchon, libraire, quai des Augustins, n. 11; 1819; in-8. Prix. 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. par la poste.

Ce n'est pas, du moins, dans les sciences physiques, que l'utilité des traductions peut être contestée; elles y sont l'unique moyen de rapprocher les travaux des nations les plus éloignées, et n'y conservent presque aucun des inconvéniens qui en rendent l'usage, jusqu'à un certain point, dangereux ailleurs. Leur intérêt s'accroît encore, lorsque, après une longue interruption, les communications littéraires se rétablissent tout-à-coup entre des peuples rivaux en plus d'un genre. Le premier besoin, alors, pour chacun de ces peuples, est de comparer ce qu'il a fait avec ce qu'ont fait les autres : comparaison qui ne se borne pas à une stérile curiosité. L'examen des résultats obtenus dans des circonstances différentes, et par des routes souvent opposées, détermine, en effet, d'une manière expérimentale, les conditions les plus favorables au développement des sciences.

Les écrivains qui choisissent une pareille époque pour introduire dans leur langue les productions étrangères les plus estimables, lui rendent donc un service véritable, surtout lorsqu'ils

s'attachent, comme M. Létu, à des objets d'une haute importance.

La question des *fièvres essentielles* est, en médecine, d'un intérêt général. Débattue dans presque toutes les écoles, et depuis plusieurs siècles, elle n'a été entièrement résolue que de nos jours. On sait que la gloire de cette solution appartient aux médecins français. La lecture de l'ouvrage de M. Wilson, l'un des médecins anglais les plus distingués, convaincra, je pense, que ce n'est pas en Angleterre que nos compatriotes ont trouvé le germe de leurs belles découvertes.

La nouvelle direction des études médicales, en France, en rattachant constamment les maladies aux lésions des organes, lie désormais la médecine à la physiologie, et lui assure par-là des progrès réels et rapides. M. Létu a parfaitement jugé cette direction, et il a consacré un discours préliminaire, remarquable sous plusieurs rapports, à en développer les avantages. Il a de plus ajouté beaucoup de notes au texte, pour l'étendre et le rectifier ; il a senti que compléter son auteur était le premier devoir d'un traducteur tel que lui. Si j'avais le tems de suivre M. Létu dans les détails, j'y trouverais l'occasion de lui donner de nouveaux éloges, et d'y joindre quelques observations que je regrette de ne pouvoir lui soumettre.

L'ouvrage de M. Wilson a déjà obtenu le plus grand succès en Angleterre et en Allemagne ; il ne réussira pas moins sans doute en France, où il paraît enrichi des méditations d'un jeune savant, dont les sciences attendent beaucoup plus que de simples traductions, quel qu'en soit le mérite. FLOURENS, D.-M.

— *Le Père Thomas, Entretiens familiers sur les préjugés contre la vaccine ;* par M. Dudon, docteur en médecine. Un v. in-18 ; prix, 1 fr., et franc de port 1 fr. 25 c. ; Locard, quai des Augustins, n. 3.

Ces Entretiens, dédiés à M. le duc de la Rochefoucault, pair de France, et l'un de nos philanthropes les plus distingués, sont destinés particulièrement à la classe nombreuse de la société, que ses préventions rendent victime d'un fléau qui enlève encore un dixième de l'espèce humaine. Ce petit ouvrage est suivi d'une notice, avec gravure, sur l'opération sans suture du bec de lièvre, à l'aide d'un nouvel appareil dont M. Dudon est l'inventeur, et se trouve, avec le *Manuel du Pédicure*, du même auteur (1 v. in-12 ; prix, 1 fr. 80 c., et franc de port, 2 fr. 25 c.), à la même librairie de Locard, qui vient de publier aussi le *Manuel du Nageur*.

— *Des Etablissemens des aliénés en France, et des moyens d'améliorer le sort de ces infortunés.* Mémoire présenté à son Excellence le Ministre de l'intérieur ; par le docteur Esquirol, médecin de la Salpétrière. Broch. in-8. Paris, madame Huzard, rue de l'Eperon, n. 7.

On aime à voir un médecin, distingué par ses lumières, exprimer une vertueuse indignation contre le régime barbare encore en vigueur dans presque toutes les maisons de fous des départemens. Des infortunés, qui devraient attirer sur eux un intérêt d'autant plus grand qu'ils éprouvent la plus redoutable des misères humaines, sont plus maltraités que des criminels, et réduits à une condition pire que celle des animaux. Le tableau que M. Esquirol présente de la situation des aliénés, en France, en Allemagne, en Angleterre, où il les a trouvés nus, sur la paille humide, dans des cachots infects, privés d'air pour respirer, d'eau pour étancher leur soif, chargés de fers, conduits à coups de fouet, comme des bêtes féroces, est fait pour produire une impression d'autant plus profonde, qu'il n'est pas un seul être sur la terre qui puisse se dire entièrement à l'abri d'une destinée semblable.

Le docteur Esquirol, désirant apprécier l'influence qu'avaient eue sur le reste de la France les améliorations introduites à Paris dans les établissemens publics destinés aux aliénés, a parcouru toutes les maisons où ces malades sont reçus. Son Mémoire est le résumé d'un grand travail qu'il compte publier, et qui contiendra d'abord des observations faites, maison par maison, hospice par hospice, prison par prison ; puis, le plan de plusieurs de ces établissemens ; enfin, des rapprochemens utiles de ce qui se fait chez nous, avec ce qu'on pratique chez les autres nations de l'Europe, particulièrement chez les Anglais. La France, seule encore, ou plutôt Paris seul, en France, donne au monde civilisé l'exemple de plus de deux mille aliénés de tout âge, de tout sexe, de tout état, de tout caractère, dirigés, contenus et traités sans coups et sans chaînes.

Le projet de créer en France vingt hospices spéciaux, sous le nom d'*asiles*, et les plans présentés à cet effet, nous ont paru satisfaire à toutes les conditions exigées par la philanthropie la plus éclairée. Il n'y avait qu'un homme de bien et qu'un médecin philosophe qui pût se sentir le courage d'entreprendre et d'ache-

ver la tâche que M. Esquirol s'est imposée, et l'on ne saurait douter que ses études journalières, à l'hospice de la Salpêtrière, n'aient dû lui donner, à mérite égal, des avantages inappréciables sur tous ceux de ses confrères qu'un zèle aussi pur eût engagés dans la même carrière que lui. D. Baillot.

— *Esquisse d'un Essai sur la philosophie des sciences*; contenant un *Nouveau projet d'une division générale des connaissances humaines*; par M. M. A. Jullien; in-8 de 5 feuilles un quart. A Paris, chez Baudouin frères, chez Eymery et chez Delaunay.

Cet ouvrage aurait peut-être dû être annoncé plutôt, et avec de plus grands développemens, dans la *Revue Encyclopédique*, puisqu'il en fut en quelque sorte le germe et la première pensée. C'est sous ce rapport principalement que nous croyons pouvoir le recommander à ceux de nos lecteurs qui voudront mieux saisir notre plan et notre but. Ce plan, comme celui de l'ouvrage que nous annonçons, est d'offrir aux connaissances humaines et à ceux qui les cultivent, un point central auquel, dans un ordre méthodique et simple, puissent venir se rattacher les découvertes, les perfectionnemens, les travaux de toute nature, qui appartiennent à quelque branche que ce soit des sciences, de la littérature et des beaux-arts; et de permettre, par ce moyen de communication, à chaque savant, à chaque littérateur, à chaque artiste, de profiter individuellement des observations, des pensées, des expériences, des recherches, des lectures de la masse des hommes éclairés qui s'occupent des mêmes objets. L'esquisse publiée par M. Jullien n'est que le développement lumineux de cette pensée féconde, dont la première conception appartient à Bacon, que les auteurs de l'Encyclopédie appliquèrent, avec plus de zèle et de talent que de méthode et d'utilité réelle, et qui, réduite maintenant à sa véritable application, toujours vivante et toujours agissante, au moyen de la périodicité, peut exercer sur notre époque une heureuse et remarquable influence. A. Mahul.

— *Institution pour améliorer le caractère moral du peuple, ou adresse aux habitans de New-Lanark en Ecosse*; par Robert Owen, traduit de l'anglais par M. le comte de L ... Paris, 1819; L. Colas, libraire de la Société pour l'enseignement élémentaire, rue Dauphine, n. 32, brochure in-8.

Nous devons à un ami des arts et des lumières la traduction de cet écrit qu'un zèle ardent pour l'humanité a inspiré.

M. Owen, fondateur de la petite colonie de New-Lanark, village à deux lieues de Glascow, a basé sur de nombreux essais son système de perfectionnement de l'espèce humaine. Son but était d'améliorer le sort des classes indigentes, de détruire la mendicité, ce chancre du corps social, de rendre enfin, à la dignité de son origine, une portion considérable de la race humaine, que la misère et l'habitude d'une vie crapuleuse exposent au mépris de leurs semblables. Il y a seize ans que M. Owen a formé l'établissement qu'il propose aujourd'hui pour modèle à tous les bienfaiteurs du genre humain; et déjà l'ivrognerie, la débauche, le vol et les autres vices si communs parmi la classe ouvrière de l'Angleterre, ont fait place à l'amour de l'ordre, du travail, de l'économie, de la bienfaisance, au respect pour les lois et la religion. Les étrangers qui ont visité les trois mille colons de M. Owen, sont encore dans l'admiration du spectacle qu'il leur a présenté. Ce n'est donc point une *utopie* que le manufacturier législateur offre aux méditations de nos publicistes; c'est une œuvre mûrie par seize années d'expérience. Peut-être que plus d'ordre, moins de diffusion dans les développemens du plan général, auraient mieux fait ressortir la pensée première de M. Owen? Du moins ne pourra-t-on le lire, sans être convaincu que l'instruction, plus généralement répandue, est un sûr moyen de rendre les hommes meilleurs. D. B.

— *Application de l'enseignement mutuel à l'instruction primaire des classes aisées*; un vol. in-12. Paris, Colas, rue Dauphine, n. 32.

Ce qui influe le plus sur les mœurs et sur le sort des peuples, c'est le genre d'instruction qu'on donne à la jeunesse: il faut que tous les rouages soient en harmonie dans un État, pour qu'il puisse acquérir un caractère de stabilité; si l'un de ces rouages était en opposition avec l'esprit du siècle, avec la forme du gouvernement, avec les habitudes régénérées d'un peuple, il y aurait discordance, chaos, anarchie constituée. Ce qui, sous ce rapport, s'entend des lois, peut s'appliquer à l'instruction. Aussi, dès l'aurore du régime constitutionnel en France, avons-nous vu des hommes s'occuper du moyen d'approprier l'instruction aux besoins de la génération naissante. Une grande impulsion fut donnée, les meilleurs esprits la secondèrent. Tandis que des publicistes courageux prenaient la plume pour défendre nos libertés, des hommes plus calmes, mais également bien intentionnés,

attaquaient cette routine aveugle qui, jusqu'à nous, avait présidé aux destinées des hommes.

Alors, une méthode connue en France vers le milieu du dix-huitième siècle, mise en pratique par Herbault, à l'hospice de la Pitié, en 1747, ensuite par le chanoine Cherrier, fut substituée à l'ancienne. Cette méthode, transplantée sur une terre étrangère, y avait subi d'heureuses modifications; rappelée sur son sol natal, elle y reprit toute la vigueur de la jeunesse, et y porta bientôt des fruits sains et abondans.

Déjà 2,000 écoles nouvelles attestent la sagesse des vues, la bonté des principes, l'efficacité des mesures adoptées par une association d'amis de l'humanité; et déjà le monde entier éprouve l'heureuse et salutaire influence de tant de sages dispositions : la religion, l'Évangile pénètrent partout; l'Afrique elle-même est étonnée de se voir envahie par la puissance de l'instruction, par des dogmes nouveaux. On y parle du Christ; sa douce morale persuade les peuplades les plus barbares, et ce miracle est dû à l'enseignement mutuel.

L'auteur de l'écrit que nous annonçons, veut appliquer à l'instruction primaire des classes aisées la nouvelle méthode dont la bonté est généralement reconnue. Il fait enseigner la lecture et l'écriture par le français, le latin et le grec toujours associés; il veut rendre ainsi profitable pour l'avenir cette étude aride, en la substituant à des travaux qui ne laissent rien dans l'esprit.

« L'essai proposé pour l'étude du grec et du latin prend les enfans, lorsqu'ils ne savent pas lire, et il consiste tout simplement à transporter à ce genre de travail ce qui se fait dans les écoles élémentaires perfectionnées. Ce n'est dès-lors qu'une imitation de ce qui se passe déjà, et cette imitation a lieu, au moyen d'une transformation des tableaux français, destinés à l'enseignement mutuel, en tableaux composés de français, de latin et de grec.

» Il a paru aussi simple que naturel de proposer l'emploi des trois langues pour montrer la lecture et l'écriture : emploi qui se fait au moyen d'une substitution de mots, sans altération de principes; tout est conservé dans le même état, excepté la signification des tems employés dans le vocabulaire et la lecture courante. L'instrument ne change point : toutefois, ce plan prépare à des connaissances d'un ordre plus relevé, et cesse d'être applicable à la classe indigente, qu'on pourrait instruire utilement

dans la connaissance des langues modernes, mais qui n'a pas besoin des langues savantes. »

Cette brochure suppose, ainsi qu'on l'a vu, la connaissance de l'enseignement mutuel, pour en appliquer les principes. C'est la matière enseignée qui change seulement; l'instrument de transmission reste le même. L'auteur considère l'instruction primaire mutuelle comme le point de départ du perfectionnement des méthodes. « C'est le premier anneau de la grande chaîne qui doit lier l'édifice: comment, en effet, commencer par le sommet de la pyramide, avant d'en avoir posé la base? C'est cependant ce qu'ont fait beaucoup d'instituteurs. Il faut, ce me semble, donner une impulsion uniforme aux enfans; il faut les façonner aux procédés de la réciprocité, pour pouvoir réussir dans l'étude de la syntaxe et de la métaphysique des langues. Ce précepte est aussi utile pour les élèves eux-mêmes, que pour les instituteurs qui appliquent les nouvelles méthodes à l'étude des langues anciennes. »

On peut signaler ici le premier pas réel fait vers le perfectionnement de l'instruction des classes aisées. Cet écrit n'est donc pas seulement intéressant, sous le rapport de l'instruction primaire; il associe les premières idées, les premières connaissances des enfans aux connaissances qu'il doivent acquérir par la suite; il les initie, pour ainsi dire, à l'éducation savante à laquelle on les destine, et prélude au perfectionnement de toutes les méthodes. C. LEMAITRE.

—*Projet de Code rural et de Code forestier*, par M. Ardent, maître des requêtes. Paris, Testu, 1819, in-8 1 v. de plus de 700 p.

Nous avions déjà un projet de Code rural, extrait de 3 v. in-4°, de Mémoires et Observations, par M. Verneilh de Puiraseau, membre actuel de la Chambre des députés. M. Ardent propose tout à la fois un projet de Code rural, et un projet de Code forestier. Les observations de l'auteur, exposant les motifs de ses principaux articles, de l'un et de l'autre projet, remplissent environ la moitié de ce volume.

—*Discours d'ouverture du Cours d'Histoire et de Morale*, au Collége royal de France, prononcé, le mardi 13 avril 1819, par M. Daunou, professeur au Collége de France, etc. A Paris, chez Foulon et compagnie, libraires, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n. 3.—Nous rendrons compte, dans notre prochain cahier, de *l'Essai sur les garanties individuelles que réclame l'état actuel de la société*, par M. Daunou.

— *Discours sur la nécessité et les avantages de l'amnistie*, prononcé devant le sénat, après la mort de César, par M. T. Cicéron, traduit en français, par *** (M. Péricaud); seconde édition, revue et corrigée. Lyon, veuve Buynand, née Bruysset. Brochure in-8. de 16 pages.

Après la mort de César, le sénat décréta une amnistie générale pour tout ce qui avait été fait durant sa dictature. Cicéron prononça un discours en faveur de cette mesure. Le discours ne nous est point parvenu dans la langue où il fut prononcé; mais Dion Cassius nous l'a conservé en grec dans le Liv. XLIV de son Historie romaine. Il existe deux versions latines de ce discours: l'une de Xylander, interprète de Dion; l'autre du P. de Méronville, savant jésuite, à qui l'on doit l'édition *ad Usum Delphini* des Oraisons de Cicéron. Duryer était le seul qui en eût fait une traduction française, dans sa traduction complète des Œuvres de Cicéron; enfin, on en trouve une analyse dans l'Histoire romaine des PP. Catrou et Rouillé (Tome XVII, p. 39 et suiv. de l'édit. in-4.) Les éditeurs de la traduction complète des Œuvres de Cicéron, publiée chez M. Fournier, n'ont point compris ce discours dans leur collection. Rigoureusement, ils n'y étaient point obligés, puisqu'enfin nous n'avions point le texte original de l'orateur romain; mais il est permis de croire que personne ne les eût blâmés de dépasser la limite stricte de leurs obligations, pour joindre aux autres discours de Cicéron, un discours dont nous avons au moins le *sens littéral*. M. Péricaud, de Lyon, auteur, en société avec M. Breghot, d'une Bibliographie cicéronienne, fort estimée, vient de réparer cette négligence: sa traduction nous a paru exacte, correcte et élégante. Le discours sur l'amnistie est d'autant plus intéressant, que la plupart des circonstances auxquelles il se rattache, et des raisons politiques sur lesquelles s'appuie l'orateur, se reproduisent pour nous. A. M.

—(*) *Tableau politique des règnes de Charles II et Jacques II, derniers rois de la maison des Stuarts;* par M. Boulay (de la Meurthe). 2 volumes in-8. Prix, 9 fr. Paris, chez Foulon, rue des Francs-Bourgeois, n. 3.

Cet important ouvrage sera réuni, dans une même analyse, à deux autres productions sur les révolutions d'Angleterre et de France, rapprochées et comparées; sujet qui a fixé, de nos jours, les méditations de plusieurs publicistes.

— (*) *Histoire de la République de Venise*, par P. Daru, de l'Académie française. Paris 1819, in-8; 7 vol. de plus de 600 pag. chacun. Chez Firmin Didot.

— (*) *Histoire de Jeanne d'Albret, reine de Navarre*; par mademoiselle Vauvilliers. 3 volumes in-8., ornés d'un portrait de Jeanne d'Albret. Prix, 18 fr., et francs de port, 22 fr. 50 c. Paris, Fr. Guitel, libraire; rue J. J. Rousseau, n. 5.

— (*) *Cérémonies usitées au Japon pour les mariages et les funérailles*, par feu M. Titsingh, chef supérieur de la compagnie hollandaise à Nangasaki, ambassadeur en Chine, etc.; 1 volume in-8. de texte, et un atlas in-8., renfermant seize planches coloriées. Prix, 24 fr., et 26 fr. par la poste. Les mêmes, avec les gravures non coloriées, 12 fr., et 14 fr. par la poste.

Ce nouvel ouvrage sur un empire qui n'est ouvert qu'aux Chinois et aux Hollandais, et sur un point seulement, doit exciter un vif intérêt, surtout à l'époque où les mœurs et les lois de la vieille Europe subissent tant de modifications diverses.

— (*) *Lettres sur l'Italie, faisant suite aux Lettres sur la Morée, l'Hellespont et Constantinople*; par A. L. Castellan, membre honoraire de l'Académie royale des Beaux-Arts. 3 vol. in-8. avec 50 planches dessinées et gravées par l'auteur. Prix, 24 fr., et par la poste 27 fr.

Ces deux ouvrages se vendent, à Paris, chez Nepveu, libraire, passage des Panoramas, n. 26.

—*Dissertation sur le passage des rivières et des montagnes, et particulièrement sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal.* A Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n. 17. Avril, 1819. In-8.

— *Voyage fait, en* 1813 *et* 1814, *dans le pays entre Meuse et Rhin, suivi de notes avec une carte géographique*; in-8. d'environ 400 pag.; à Paris, chez Eymery, libraire, rue Mazarine; à Aix-la-Chapelle, chez la Ruelle.

On trouve dans cet ouvrage de curieux détails sur la topographie, l'histoire, l'agriculture, le commerce, les travaux publics, les monumens du pays situé entre la Meuse et le Rhin.

« A chaque pas que l'on fait dans l'ancien département de la Roër, dit l'auteur, on remarque l'effet des émigrations causées par des persécutions civiles et religieuses. Dans le seizième siècle, une foule de fabricans belges, poursuivis pour cause de reli-

gion, se réfugièrent à Aix-la-Chapelle; ils y devinrent tellement puissans, qu'en 1614, le général Spinosa, entrant à la tête de l'armée espagnole, exclut les protestans des fonctions publiques. Après des persécutions de tout genre, qui les éloignèrent pour la plupart, on plaça, comme signe de triomphe sur eux, à la gauche de la statue de Charlemagne, un poteau d'ignominie qui subsista jusqu'à l'arrivée des Français.

» L'aristocratie sénatoriale, ou plutôt municipale, pesait souvent aux citoyens de Cologne: Nicolas Galich voulut les en affranchir dans le siècle dernier; il succomba, et l'on voulut flétrir sa mémoire par une colonne ignominieuse que les Français renversèrent en 1794.

» Nous ne sommes plus au treizième siècle, où, pour punir des tisserands qui se plaignaient d'exactions impunies, un bourguemestre fit brûler dix-sept mille métiers; nous ne sommes plus en 1425, où le sénat municipal bannit tous les juifs; ni en 1618, où, commettant une aussi inepte barbarie, il rendit désertes quatorze cents maisons.

» Les Colonais défendirent courageusement leur liberté contre l'archevêque, et lui interdirent la faculté de passer plus de trois jours dans leurs murs.

» Les persécutions du duc d'Albe, et la révocation de l'édit de Nantes, ont accru la population de Montjoie, de Stolberg, de Gemmund, etc.

» Creveldt profite de l'industrie que lui apportaient les religionnaires exilés de la France, des Pays-Bas, du grand-duché de Berg, de Cologne et de l'électorat de ce nom. Quels maux font les souverains persécuteurs! Puissent à ce sujet les leçons de l'Histoire n'être pas perdues! »

Ces leçons ont fructifié. L'établissement des gouvernemens représentatifs, des constitutions libérales, la formation d'une opinion publique européenne, empêcheront le retour des persécutions politiques et religieuses; les monarques qui s'étaient réunis à Aix-la-Chapelle ont dû s'y rappeler ces expressions des capitulaires d'un prince supérieur à son siècle : « Lorsqu'il s'agira d'établir une nouvelle loi, la proposition en sera soumise à la délibération du peuple; et s'il y a donné son consentement, il le ratifiera par la signature de ses représentans. »

MICHEL BERR.

Description de médailles antiques grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation; par T. E. Mionnet, chevalier de la Légion-d'Honneur, premier employé au cabinet des antiquités et médailles de la bibliothèque du roi, etc. — Supplément, tome premier. Paris, 1819. Chez l'auteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.

Parmi les hommes qui cultivent le champ de l'antiquité en général et celui de la numismatique en particulier, les uns, entraînés par leur imagination, forgent des systèmes; d'autres s'occupent de donner aux monumens une application quelconque, soit aux arts, soit à l'histoire, soit à la littérature : mais, pour construire leurs édifices, il leur faut des matériaux, et surtout des fondemens solides. L'ouvrage que nous annonçons peut servir de base à tous ceux que l'on voudra faire sur la numismatique. C'est le répertoire le plus complet des médailles connues jusqu'à présent, et l'on peut, avec confiance, s'en rapporter à l'auteur sur la certitude des attributions et sur la vérité ou la fausseté des pièces; M. Mionnet étant l'un des hommes de l'Europe qui a le plus de pratique dans la connaissance des médailles.

Les six premiers volumes de son ouvrage offraient plus de vingt mille médailles, classées selon la méthode perfectionnée par le savant Eckhel : non content de ce travail, M. Mionnet a entrepris un supplément qui sera peut-être aussi volumineux que son premier ouvrage.

Il a enrichi ce nouveau recueil de médailles inédites, aussi curieuses pour l'histoire de l'art que pour la géographie et la paléographie : mais, ce qui ajoute à son importance, il y rectifie des erreurs graves que les progrès de la numismatique ont fait découvrir, et qui s'étaient glissées dans des ouvrages très estimés.

M. Mionnet ne pouvait pas, dans un livre de cette nature, se livrer à la discussion. On y remarque cependant avec intérêt des notes laconiques et précises, dans lesquelles il justifie les attributions qu'il a faites de certaines médailles : il y consigne aussi des observations sur l'art et sur la partie mécanique du monnoyage.

Il ne faut pas oublier que ce livre est de la plus grande utilité pour les amateurs de médailles, en ce qu'il fixe la valeur de chacune, d'après une échelle comparative. Sa publication aura sans doute empêché la destruction d'un grand nombre de ces précieux monumens de l'antiquité : quand il n'aurait eu que cet avantage,

on devrait à son auteur beaucoup de reconnaissance ; on lui doit des éloges pour son extrême persévérance et le zèle avec lequel il fait jouir le public du fruit de ses longues études. T. M. Dumersan.

—(*) *La Panhypocrisiade ou Spectacle infernal du seizième siècle*, comédie épique, par Népomucène L. Lemercier, membre de l'Institut de France ; in-8. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. — Chez Firmin Didot, rue Jacob, n. 24 ; et chez Nepveu, passage des Panoramas.

—*Choix de Tableaux et Statues des plus célèbres Musées et Cabinets étrangers* : ou Recueil de gravures au trait, d'après les tableaux des grands maîtres de toutes les écoles ; et les monumens de sculpture ancienne et moderne les plus remarquables sous le rapport de l'art, conservés dans les divers Musées étrangers, et les plus célèbres collections particulières ; avec des Notices historiques et critiques ; par une société d'artistes et d'amateurs. Ouvrage classique, destiné à servir de suite et de complément aux *Annales du Musée de France* ; publiées par C. P. Landon ; à Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n. 17 ; à Londres et à Strasbourg, même maison de commerce.

On vient de publier la première livraison de cet ouvrage qui formera douze volumes in-8, distribués chacun en deux livraisons de trente-six planches, et d'environ quatre-vingts pages de texte historique et critique. Les notices annexées à chaque gravure seront de deux, quatre ou six pages, suivant l'importance de l'objet décrit. Elles indiqueront, autant que possible, les dimensions exactes des diverses peintures et sculptures ; leur état de conservation ; de quelle collection elles font partie ; et les meilleures gravures, anciennes et modernes, exécutées d'après ces mêmes travaux et statues. Les livraisons se suivront régulièrement de trois en trois mois. Le prix de chacune est de 9 fr. pour Paris, et 9 fr. 75 c. franc de port dans les départemens.

Livres étrangers imprimés en France.

— *Bibliotheca selecta de litteratura espanola, o modelos de elocuentia y poesia.* Le tome premier est en vente : prix, 6 fr., et 7 f. 50 cent. franc de port. Les volumes à paraître seront de 5 f., et 6 fr. 70 cent. francs de port. — On souscrit à Bordeaux, chez MM. Lawelle, lib., allée de Tourny. A Paris, chez MM Tournaux, rue Gît-le-Cœur, n. 4 ; Théophile Barrois, quai Voltaire.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE ANCIENNE, etc.; *par M.* DELAMBRE, *secrétaire-perpétuel de l'Académie royale des Sciences pour les mathématiques*, etc. (1).

(TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE. *Voy. t.* 1, *pag.* 25 et 401.)

L'ASTRONOMIE ancienne finit avec l'école d'Alexandrie, et l'astronomie moderne remonte jusqu'au tems de Copernic. L'espace de plus de mille ans, compris entre ces deux époques, est l'âge moyen de cette science. M. Delambre ne lui assigne pas une aussi longue durée. Suivant sa méthode rigoureuse d'exclure de l'histoire tous les faits douteux, ou sans date certaine, et de n'accorder qu'aux

(1) Paris, veuve Courcier, libraire, 2 vol. in-4.

ouvrages des savans le titre de monumens authentiques des sciences, il commence au neuvième siècle sa chronologie du moyen âge, et la termine à l'année 1579. Les deux dates extrêmes sont : le plus ancien des écrits que les astronomes arabes nous ont laissés, et la publication du Traité de Trigonométrie du géomètre Viéte.

L'auteur divise son ouvrage en trois livres : le premier est consacré à l'astronomie des Arabes et des autres peuples orientaux ; dans le second, il passe en revue les écrits des astronomes européens, et le troisième contient l'histoire de la gnomonique, ou de la construction des cadrans solaires. L'auteur conduit cette histoire jusqu'à la fin du dix-septième siècle, et il aurait pu la continuer jusqu'à nos jours, sans sortir des limites tracées par le titre de son ouvrage. En effet, la gnomonique n'a point d'époque qui corresponde à celle de l'astronomie moderne. Tous les problêmes utiles ou seulement curieux qui composent cette partie des sciences mathématiques sont résolus depuis long-tems, et les savans ont cessé de s'en occuper, si ce n'est pour simplifier quelques constructions, ou pour joindre à la théorie quelques préceptes de pratique que les anciens auteurs avaient omis.

L'histoire d'une science est celle de ses progrès ou de sa décadence, de ses acquisitions ou de ses pertes. Si la science demeure stationnaire, l'histoire se tait. Celle de l'astronomie, durant le moyen âge, n'aurait donc presque rien à dire ; car, ce long intervalle de

tems ne fut pas fécond en découvertes, ni même en erreurs nouvelles. Mais, on sait que M. D. ne se borne pas au simple récit des faits; qu'il s'attache à recueillir, à éclaircir et à mettre en ordre toutes les pièces justificatives. Il écrit l'histoire *prouvée*, et il met ses lecteurs en état de juger ses preuves, sans avoir besoin de recourir aux auteurs qu'il cite. En un mot, il fait, pour l'astronomie du moyen âge, ce qu'il a fait pour celle des anciens, et ses vastes et pénibles recherches, dont le résultat est resserré dans un seul volume, ouvrent aux astronomes à venir une route facile vers l'érudition relative à leur science.

Entrons dans quelques détails sur les sujets traités dans ce volume, et commençons par le discours préliminaire.

Avant d'en venir à l'astronomie du moyen âge, l'auteur a cru devoir présenter sous un nouveau jour, et avec plus de développemens, les raisons qui l'empêchent de croire à la haute antiquité que Bailly et quelques autres savans attribuent à la science astronomique. Est-ce aux Chaldéens que nous sommes redevables de ses progrès? On ne peut l'affirmer; car, les astronomes de cette nation ne nous ont laissé ni livres ni monumens de leur savoir. D'un autre côté, on ne peut accorder une entière confiance à ce que les historiens nous disent sur l'état de l'astronomie: on se demande si ces témoins étaient assez éclairés; on craint que l'histoire des sciences ne nous ait

été transmise par des ignorans. Si, comme Tite-Live, Tacite, et même le grave président de Thou, les rédacteurs des plus anciennes chroniques n'ont pas toujours su démêler les fables confondues avec les faits, il faut avouer que M. D. a dû refuser de soumettre son jugement à leur autorité.

On peut invoquer des témoignages plus imposans en faveur de la science des Égyptiens. Il suffit de citer les zodiaques d'Esné et de Denderah, où l'état du ciel paraît éloigné de sept ou huit signes de celui que nous voyons aujourd'hui. Les emblêmes qui les composent ont certainement été faits sous la direction des astronomes. On ne peut non plus se méprendre sur le sens de ces emblêmes. Les signes astronomiques y sont désignés par les figures qu'on a conservées dans les zodiaques modernes ; et l'indication des travaux de l'agriculture sous chaque signe, établit, pour ces tems reculés, la correspondance entre les constellations zodiacales et les saisons de l'année. Ce sont des pages détachées des livres mystérieux où les prêtres d'Égypte ont enfoui leurs connaissances. On n'y lit point de dates précises ; on ne peut fixer que des limites très distantes, entre lesquelles il faut placer l'époque où ces monumens précieux furent déposés dans les temples de Denderah et d'Esné.

Mais, il ne s'agit point ici d'un fait passager, d'un événement qui n'occupa dans l'ordre des tems qu'un petit espace dont il soit nécessaire de connaître la place et l'étendue. On ne sera ni téméraire ni trop

crédule, en affirmant, d'après les zodiaques égyptiens, que l'Égypte vit le tems où l'année rurale commençait sous le signe du lion, ou sous celui de la vierge. A cette époque, l'architecture et les arts du dessin avaient atteint le degré de perfection que le génie des habitans pouvait leur donner. Cet état de civilisation suppose un ensemble de connaissances entre lesquelles l'astronomie occupait sans doute une place distinguée.

M. D. répond qu'il n'a pas cherché à fixer l'époque des plus anciennes observations; qu'il s'est occupé de l'origine et des progrès de la *science* astronomique, et il rappelle la définition qu'il en a donnée. Il n'aperçoit, dans aucun monument de l'ancienne Égypte, aucune trace de cette *science*; et, sans la refuser aux prêtres égyptiens, il attend, pour la leur accorder, des preuves directes et satisfaisantes. Les Grecs ont fourni ces preuves; qu'ils restent donc en possession, jusqu'à ce qu'un autre peuple fasse valoir des droits plus anciens ou mieux établis. Quant à l'époque à laquelle les zodiaques égyptiens font remonter les premières observations, M. D. doute encore, et il expose avec clarté les raisons qui le retiennent dans le doute. Son opinion est exprimée toute entière par cette phrase : « Les Égyptiens ont regardé le ciel; ils ont divisé la route » annuelle du soleil en douze parties; leurs observations, leurs constructions sont d'une haute antiquité : voilà tout ce que je vois de certain. » Quelques lecteurs regretteront peut-être que cette disser-

tation intéressante n'ait pas trouvé sa place dans l'Histoire de l'Astronomie ancienne (1).

Cette question, considérée sous un point de vue général, provoque de sérieuses méditations. Quand même on serait peu curieux d'apprendre à laquelle de nos sciences appartient le droit d'aînesse, quel lieu fut son berceau, de quel peuple elle reçut ses premiers développemens, on ne pourrait demeurer indifférent sur l'époque de sa naissance. *En perfectionnant les sciences*, dit Newton, *on y trouvera les moyens de perfectionner aussi la morale, sans laquelle les sciences ne seraient en effet qu'un vain nom.* Suivant cette doctrine consolante, les progrès de la morale sont subordonnés à l'acquisition des vérités, et par conséquent à l'élimination des erreurs. Étudions l'histoire de l'intelligence humaine, suivons-la dans les tems les plus reculés, n'admettons que des faits et des dates incontestables; l'édifice des fausses chronologies s'écroulera. Achevons la reconnaissance du globe terrestre, pénétrons les mystères de son organisation, assignons les causes des grands phénomènes qu'il nous présente, en un mot, créons la géologie : nous n'aurons pas encore une cosmogonie, mais les fables cosmogoniques auront disparu. La science morale, but et complément de

(1) Le lecteur curieux d'approfondir la matière dont il s'agit, d'apprécier les monumens astronomiques des Égyptiens et les inductions qu'ils fournissent, peut consulter avec fruit les *Mémoires sur l'Astronomie égyptienne*, insérés dans la dernière livraison de la Description de l'Égypte; Ant., Mémoires. Tome 1.

toutes les sciences, suivra les progrès de nos découvertes, et la grande pensée de Newton sera justifiée par l'expérience, comme toutes les vérités que son génie nous a révélées.

Mais, plus les pas qui restent à faire sont importans, plus il faut s'attacher à les bien affermir. Ce que nous savons le mieux, est ce que nous avons appris de plus d'une manière. Lorsque l'observation et le raisonnement, ou plusieurs modes d'observations, nous conduisent au même résultat, la conviction s'empare de toute notre intelligence, et ne laisse aucune place au doute; mais, si nos recherches sur des vérités générales ne sont éclairées que par une seule classe de faits, nous ne pouvons atteindre au plus haut degré de certitude. Les monumens astronomiques sont les seuls qui nous fassent retrouver à la fois les faits et les dates; tous les autres travaux de l'homme, hors de quelques contrées ou au-delà d'un petit nombre de siècles, sont perdus pour la chronologie. Ainsi, l'histoire de l'astronomie ancienne ne sera jamais complète ni parfaitement éclaircie; car, aucune autre science ne peut lui fournir les lumières et les matériaux qui lui manquent. L'histoire des sciences physiques, qui comprendrait celle du plus grand nombre de nos arts, est encore plus obscure et moins avancée. Puisque nos connaissances historiques sont insuffisantes; puisqu'il n'est plus en notre pouvoir d'interroger les tems passés au-delà d'une limite trop rapprochée de nous, il faudra multiplier et varier les séries d'ob-

servations. Ce n'est pas assez de faire des découvertes : il faut y arriver par toutes les routes qui peuvent y conduire, afin de leur imprimer tous les caractères de la vérité. Le travail et les bonnes méthodes suppléeront aux siècles d'expériences et aux lacunes que nos recherches n'auront pu remplir. L'empire des sciences s'agrandit et se peuple de plus en plus ; nous voyons se former sous nos yeux une jeunesse passionnée pour tout ce qui est vrai, grand et généreux ; pleine de courage pour entreprendre ; et de prudence pour examiner : aucune des vérités générales et fécondes qui forment la chaîne de nos connaissances ne sera perdue pour nous.

M. D. revient encore à l'astronomie indienne, au sujet de la traduction d'un ouvrage de Brahma Gupta, publiée par M. Colbrooke, en 1817, et d'un article de la *Revue d'Édimbourg* qui rend compte de cette traduction. L'auteur anonyme de l'article combat quelques-unes des opinions de M. D., et le met dans la nécessité de se défendre. Les lecteurs suivront avec plaisir cette discussion polémique dont ils connaissent l'origine et les circonstances ; mais, la postérité n'y trouvera rien qui serve à l'avancement des sciences, et cette postérité commencera à la seconde édition de l'ouvrage qui nous occupe.

Nous croyons devoir faire quelques remarques sur un passage du discours préliminaire où l'auteur s'exprime ainsi : « Nous aurions pu y joindre le nom de » Nonius ; non pour sa division de l'astrolabe en » quarante-quatre circonférences de divers rayons,

» mais pour quelques idées de maximum et de minimum, et surtout pour sa solution trigonométrique du problème du plus court crépuscule, » plus ingénieuse et surtout plus complète que celles » de Bernouilli et de d'Alembert, qui même ne résolvent pas véritablement le problème. »

Au chapitre 6 du second livre, page 417, on lit ce qui suit : « D'Alembert, dans l'*Encyclopédie méthodique*, résout le problème par une équation du » quatrième degré, et diserte longuement pour trouver celle des quatre racines qui résout le problème. » La trigonométrie rend le problème linéaire, et ne » laisse aucune incertitude..... »

La critique de M. D. est trop sévère. Il me semble qu'en lisant l'article dont il parle, on y trouve, au contraire, une clarté et une concision remarquables. Certes, il n'était pas facile de renfermer dans deux pages l'application de la méthode des limites à une question d'astronomie physique, avec les développemens qu'il fallait à des lecteurs peu familiarisés avec l'analyse infinitésimale. Nous ne craignons pas d'affirmer que le problème est *complètement et rigoureusement résolu* par la méthode de d'Alembert.

Ce problème est essentiellement du quatrième degré. La solution la plus simple qu'on puisse en donner est la construction graphique que fournit la géométrie descriptive : cette construction traduite en analyse algébrique conduit à une équation du quatrième degré, dont on peut tirer les formules trigonométriques.

C'est l'amour de la vérité qui a provoqué la censure.

dont M. D. frappe d'Alembert; c'est l'amour de la vérité qui le défend. On s'étonnerait que l'un des successeurs de Newton n'eût pas bien résolu un problême qui sert à exercer les commençans : l'étonnement redoublerait, si on lisait cette mauvaise solution dans l'Encyclopédie, et si le plus illustre rédacteur de ce grand ouvrage s'était écarté de sa devise encyclopédique : *communia, propriè*. Mais, on ne sera pas surpris en apercevant une très légère inadvertance dans un travail aussi long et aussi pénible que celui que M. D. a eu le courage d'achever, et dont nous profitons. D'Alembert lui-même, dont la mémoire était prodigieuse, a pu se tromper plus d'une fois, car il a beaucoup écrit; mais ses erreurs, si on les remarque, ne changeront rien au jugement de la postérité. Le nom de d'Alembert, associé aux noms immortels d'Archimède, de Newton, d'Euler, de Lagrange, etc., n'en obtiendra pas moins, dans tous les tems, le respect dû au génie, et plus encore peut-être à la bienfaisance éclairée, aux vertus réelles et sans faste dont ce grand homme fut le modèle.

Nous avons dit que l'ouvrage de M. D. est divisé en trois livres dont le premier contient tout ce qui est actuellement connu sur l'astronomie des Arabes. Cette science fleurit à Bagdad, sous trois Califes dont les règnes furent une suite de prodiges. On sait que les noms d'Almanzor, de Haroun Al Raschid et d'Almamoun sont classiques parmi les conteurs orientaux. Almamoun accordant la paix à Michel-le-Bègue, empereur de Constantinople, lui impose un tribut de li-

vres philosophiques, dont il fait répandre la traduction parmi ses sujets. Un arc du méridien est mesuré; deux divisions de savans partent du milieu de cet arc, se dirigent, l'une vers le nord, l'autre vers le sud, et s'arrêtent après avoir parcouru un degré. Les résultats de cette double opération sont parfaitement d'accord entre eux, et avec les mesures de Ptolémée. Le souverain se montre incrédule, et fait recommencer les opérations dans d'autres lieux; on y retrouve exactement les premiers résultats : coincidence admirable, et que l'auteur des Mille et une Nuits eût pu regarder comme une œuvre des magiciens dont il raconte les prodiges.

Au milieu de ces magiciens, on ne pouvait manquer d'astrologues : il y en eut donc à la cour des califes. Cependant, l'astronomie fit quelques progrès; elle les dut principalement à Mouhammed Ben Geber Albatani, que les traducteurs nomment Albategnius, ou Albategni. Quelque tems après, Ahmed Ben Kehi de Forgana, dont le nom travesti par les traducteurs est maintenant Alfragan, publia plusieurs traités dont il nous reste quelques fragmens. On ne sait s'il faut placer à la même époque, ou rapprocher de nous, un autre astronome dont les écrits n'ont pas entièrement disparu, c'est Thebit Ben Corath. Il fut utile comme traducteur, ou du moins, en corrigeant les traductions de la syntaxe mathématique; mais, son système de la trépidation, ses deux écliptiques, dont l'une est mobile autour de deux petits cercles, etc., diminuent beaucoup ses droits à la reconnaissance des astronomes.

L'astronomie s'établit en Espagne avec les conquérans arabes. Cependant, trois siècles s'écoulèrent avant que cette nouvelle patrie fût illustrée par les travaux des astronomes. Jusqu'au douzième siècle, les observations et les écrits refluèrent de l'Orient vers l'Occident. La munificence des califes avait pourvu les observatoires des meilleurs instrumens qu'on pût avoir à cette époque. L'arithmétique indienne était adoptée; les sinus avaient remplacé les cordes, et les formules trigonométriques étaient plus complètes et plus commodes. Un siècle après Albategni, on vit paraître Ebn Jounis, sur lequel M. D. publie une notice assez étendue. Les travaux de cet observateur habile et laborieux étaient peu connus jusqu'au commencement de ce siècle: grâces aux soins de M. D., aidé de MM. Caussin et Sédillot, on aura bientôt la traduction de tout ce qui nous reste de ses écrits. Son contemporain Aboul Wefa fit un traité et calcula des tables des tangentes et sécantes, ou des *ombres*, selon ses dénominations. L'usage de ces lignes rendit plus simples et plus faciles toutes les applications de la trigonométrie sphérique.

Avant de passer aux travaux astronomiques des Arabes occidentaux, M. D. remarque avec Halley que l'école arabe eut trop de respect pour Ptolémée, trop de confiance pour les observations et les mesures qu'elle trouva dans ses écrits. Sa constance à suivre les pas des anciens, la timidité qui l'empêcha d'ouvrir une route nouvelle, réduisirent à peu de chose les services qu'elle rendit à la science. Cependant, les

observateurs étaient habiles et scrupuleux, les calculateurs intelligens et pourvus d'assez bonnes méthodes. Mais, pour trouver un système astronomique meilleur que celui de Ptolémée, l'esprit d'indépendance et la hardiesse ne suffisaient point; il ne fallait rien moins que le génie créateur. Les Arabes l'ont-ils jamais eu? Ce peuple paraît avoir fait, en Espagne, tout ce qu'il était capable de concevoir et d'exécuter. On le voit rétrograder vers la barbarie, à mesure que l'Europe s'avance vers la civilisation. Des progrès si lents, suivis d'une décadence aussi rapide, font soupçonner que l'énergie ou l'étendue des facultés n'est pas au même degré chez les Arabes et chez les Européens. La question considérée sous ce point de vue devient très compliquée, et cesse d'appartenir à l'histoire de l'astronomie.

Les armes des croisés firent cesser les travaux astronomiques en Égypte et en Syrie. Ce fut alors qu'on vit paraître les premiers écrits des savans de Maroc et de l'Espagne soumise à la domination des Maures. Alpétrage publia un Système du monde, qu'il avoit appris, disait-il, par une revélation divine. Il le croyait, sans doute; mais il ne le fit croire à personne. Arzachel, Alhazen, Geber et Aboulhassan ne furent éclairés que par la lumière de la raison: ils firent peu de découvertes; mais, celles qu'ils firent les mettent au nombre des bienfaiteurs de la science.

Les divisions intestines et les guerres civiles anéantirent la puissance des Maures en Espagne. La Péninsule fut rendue aux successeurs de Pélage, et l'as-

tronomie arabe disparut avec les vaincus. L'Afrique ne lui offrit point d'asile ; mais, en Asie, un petit-fils de Tamerlan la fit asseoir sur le trône. Malheureusement, il ne l'associa pas à l'art de gouverner. Ouloug-Bey fit des observations, publia des Tables astronomiques, périt assassiné par son fils aîné, et son amour pour les sciences ne passa pas à ses successeurs. C'est à ce prince que finit l'histoire de l'astronomie arabe.

Avant de quitter l'Orient, M. D. jette un dernier regard sur la Chine et sur les Indes ; il emprunte au P. Verbiest la Narration intéressante de l'introduction de l'astronomie européenne à la Chine. A la rigueur, cet événement n'appartient pas au tems dont M. D. écrit l'histoire; mais, rien n'est moderne chez les Chinois. A quelque époque qu'on les considère, on les voit tels qu'ils sont aujourd'hui. L'histoire des sciences devait en parler encore une fois, afin d'avoir le droit de les oublier pour toujours.

Il est difficile de croire, et peut-être impossible de prouver, que la science astronomique des Indiens remonte plus haut que le moyen âge (1). Après les ouvrages de Bhascara, au douzième siècle, les savans de Calcutta ne disent rien de l'astronomie, si ce n'est dans la traduction d'un livre persan, publié vers le milieu du seizième siècle, sous le titre d'*Institu-*

(1) Le zodiaque indien, commençant par le signe de la vierge, comme celui des Égyptiens, semble prouver au moins l'antiquité des observations astronomiques faites dans l'Inde, mais non celle de la science proprement dite.

tions de l'empereur Akber. C'est une sorte d'encyclopédie en deux volumes, et par conséquent un ouvrage superficiel. Les sciences y sont traitées dans un ordre peu méthodique : la morale, l'arithmétique, les *comptes*, l'agriculture, la géométrie, la *longimétrie*, l'astronomie, la *géomancie*, l'économie, l'art du gouvernement, la physique, la logique, la philosophie naturelle, les mathématiques pures, la théologie et l'histoire. M. D. en extrait ce qui est relatif à l'astronomie : on y voit clairement que, dans la Perse comme aux Indes, la science était restée au point où Bhascara l'avait élevée.

Passons aux travaux des astronomes européens.

L'astronomie fut cultivée sous Charlemagne ; mais, bientôt après le règne de ce grand homme, les ténèbres s'étendirent, et les sciences disparurent. Il faut traverser quatre siècles, avant de voir paraître un livre d'une instruction réelle sur l'astronomie. Ce livre est un *Traité de la Sphère*, par Sacro Bosco, compatriote et presque contemporain de Roger Bacon. Ce savant écrivit aussi sur l'arithmétique et sur les cadrans solaires. Il avait abrégé et commenté les Grecs et les Arabes : il fut commenté à son tour.

Dans le même siècle, Alphonse, roi de Castille, attirait à sa cour des astronomes chrétiens, juifs et mahométans : exemple de tolérance que l'Espagne ne renouvela point. Il leur fournissait des livres, des instrumens, et tous les moyens de travail. Au bout de quelques années, ces savans publièrent les *Tables alphonsines*, ouvrage plus remarquable par

l'éclat de son origine que par son mérite réel : ce qui pourtant lui acquit une grande vogue et beaucoup de commentateurs.

Entre Alphonse et Régiomontan (Jean Muller, de Kœnigsberg), on ne trouve qu'une longue liste de commentateurs et d'érudits. On sait bien que l'érudition doit précéder et préparer les découvertes, en marquant aux inventeurs le point de départ ; mais, trois cents ans d'érudition, sans découvertes, sont une lacune dans l'histoire des sciences.

Régiomontan fut encore plus mathématicien qu'astronome. Il paraît que l'érudition lui manquait, et qu'il se traîna quelquefois sur les pas des Arabes sans les atteindre. Cependant, sa réputation fut méritée. L'algèbre reçut de lui une meilleure forme, et il résolut quelques problèmes difficiles pour ce tems. La trigonométrie lui dut aussi quelques formules. Il commença la théorie des comètes, fit un traité sur les observations et les calculs relatifs à ces corps célestes, signala les erreurs des Tables alphonsines, rassembla des matériaux pour les corriger, composa un grand nombre d'ouvrages, entretint une correspondance fort étendue, et mourut à quarante ans. Il crut, ou feignit de croire à l'astrologie judiciaire. C'était alors un moyen de crédit auprès des princes, et notre savant ne fuyait pas les cours.

De Régiomontan à Nonius on compte près de cent ans. Durant cet intervalle, on publia sur l'astronomie beaucoup d'écrits dont la science ne profita

guères. Nonius lui rendit des services réels par ses recherches sur l'astronomie nautique, sur les longitudes, sur la division de l'astrolabe et sur le crépuscule. Tandis que ses travaux fixaient sur le Portugal les regards du monde savant, Maurolic illustrait aussi la patrie d'Archimède. Ce géomètre sicilien passe pour avoir introduit l'usage des sécantes dans les calculs trigonométriques.

Avant le seizième siècle, les savans distingués ne se montrent que de loin en loin, et ne se rencontrent point; mais, à la fin du moyen âge, Cardan et Viète furent contemporains de Nonius et de Maurolic. Bientôt après, les noms célèbres par de grandes découvertes se présentent en si grand nombre dans le même tems, les sciences font tant de progrès en peu d'années, et prennent une direction si nouvelle, qu'on s'aperçoit qu'une ère nouvelle a commencé.

Pour mettre Viète à sa place, il faut le juger comme géomètre. Il fut utile à l'astronomie par ses recherches trigonométriques. Il publia sur cette partie des mathématiques le traité le plus complet qui eût paru jusqu'alors. Tous les théorèmes, toutes les formules s'y trouvent; mais, on y désire un meilleur ordre, et plus de clarté dans les démonstrations. Au reste, les contemporains et les devanciers de Viète ne sont guères moins obscurs que lui. Ils écrivaient pour des lecteurs qui savaient étudier difficilement. Aujourd'hui, la perfection des méthodes et la clarté des livres classiques ont aplani les routes, et la jeunesse arrive sans effort à une haute instruction. Quelques

censeurs du siècle présent regardent ce changement dans les études comme une de nos erreurs philosophiques. Les esprits perdent, disent-ils, autant ou plus en profondeur, que l'instruction ne gagne en superficie. Si cette observation est juste, il faudrait demander à ceux qui l'ont faite, l'explication de ce phénomène remarquable, et qui paraît un peu contraire à leur doctrine : dans les tems que nous venons de parcourir, les études étaient assez pénibles, et cependant on ne remarque qu'un très petit nombre d'esprits profonds; depuis que le sanctuaire des sciences est ouvert, même à la médiocrité, le génie devient moins rare et plus fécond.

Le livre de Viète fut peu répandu, et par conséquent moins utile qu'il n'eût pu l'être. Il fut commenté, ce qui prouve qu'il n'était pas assez clair, même pour son tems. Le commentaire se trouve dans les œuvres de Magini, savant laborieux, mais partisan trop zélé de l'astrologie judiciaire. Le tems de Copernic est arrivé : M. D. termine son second livre.

L'histoire de la gnomonique, qui forme le troisième livre, paraît très complet. M. D. n'a rien omis de ce que les auteurs arabes et européens ont écrit sur cette application de l'astronomie et des mathématiques. Comme on y trouve une grande variété de petits problêmes, chaque auteur résolut ceux qui lui plaisaient, et on s'occupa fort peu de l'ensemble des méthodes. Pour mettre ses lecteurs en état de comparer entre elles toutes les méthodes particulières, M. D. a cru devoir les rapporter aux for-

mules générales de gnomonique, et par conséquent, exposer et démontrer ces formules.

Avant l'introduction de nos horloges, la construction des cadrans solaires était une branche d'industrie et de commerce. Elle eut donc ses modes, ses fantaisies : on voulut avoir un cadran dans une bague, sur une croix, sur la couverture d'un livre, etc., et les savans, aussi bien que les artistes, durent se conformer au goût des consommateurs. Aujourd'hui, nos moyens de mesurer le tems attendent leur perfectionnement du progrès des sciences mécaniques et physiques ; les savans ne dérogent point, et continuent à bien mériter des sciences, en consacrant leurs méditations à l'art de l'horloger.

Les deux ouvrages que M. D. vient de publier sont tels qu'il les fallait aux astronomes. Si l'histoire de chaque science était aussi avancée que celle de l'astronomie, et traitée selon les mêmes vues et sur le même plan, on pourrait tenter d'autres recherches historiques qui sont encore au-dessus de nos forces. Dans l'ordre du développement de l'intelligence humaine et de la formation des sciences, comme dans toute série de faits, il y a des résultats généraux soumis à des lois plus simples, parce qu'elles sont générales, et des faits particuliers dont les causes (ou les lois) sont nécessairement plus complexes. Il est donc indispensable de commencer par classer et par généraliser les faits, c'est-à-dire, qu'avant de s'occuper de ce qu'on appelle *philosophie de l'histoire*, il faut que l'histoire soit faite. Espérons que les

sciences physiques, l'histoire naturelle, etc., trouveront parmi les savans qui les cultivent des imitateurs de M. Delambre. Quand nous aurons ces *monographies*, les matériaux d'une *histoire générale de l'esprit humain* seront préparés; il sera tems de l'écrire. FERRY.

HISTOIRE DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE, *et particulièrement de celle d'Angleterre, jusqu'en* 1803, *traduite de l'ouvrage anglais de Philipps; par* M. J. CORDIER, *Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, Chevalier de la Légion d'honneur, ancien élève de l'École polytechnique* (1).

C'EST avec un double plaisir que nous rendons compte d'un ouvrage qui est à la fois celui d'un habile ingénieur et d'un excellent citoyen. M. Cordier, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées dans le département du Nord, élève distingué de l'École polytechnique, est un de ces hommes qui réunissent l'activité de la vie à l'activité de la pensée. Non content de diriger les grands travaux publics ordinaires du département le plus riche de la France, il s'occupe avec ardeur à créer de nouvelles et utiles entreprises. Ce qu'il y a de plus louable dans ses efforts, c'est qu'il ne cherche point à jeter le gouvernement dans de vastes dépenses, pour obte-

(1) Un vol. in-8. Paris, Firmin Didot, 1819. Prix, 7 fr. 50 c., sur papier ordinaire, et 10 fr. sur papier fin.

nir par ce moyen, aux yeux des chefs de l'État, une brillante, mais ruineuse importance. Au contraire, M. Cordier emploie tous les moyens de la raison et de l'expérience pour montrer à l'autorité publique combien il serait avantageux pour elle de laisser à l'industrie individuelle et surtout à l'esprit d'association, le soin d'entreprendre tous les travaux qui peuvent concourir au bien général de la société. Tel est le but que l'auteur s'est proposé d'atteindre, quant aux travaux relatifs à la navigation intérieure, dans l'ouvrage dont il publie maintenant le premier volume.

Ce volume, dédié à M. Becquey, directeur-général des Ponts-et-Chaussées, contient une introduction très étendue, où l'auteur développe ses idées sur la concession des canaux à des associations particulières; ensuite, la traduction abrégée d'une histoire de la navigation intérieure, par Philipps, élève du célèbre Brindley, l'ingénieur du canal du duc de Bridgewater; enfin, la traduction d'un acte de concession passé par le parlement d'Angleterre pour autoriser une compagnie à faire tous les travaux nécessaires à la création du canal de Croydon, auprès de Londres.

L'ouvrage de Philipps étant publié depuis seize ans, ce n'est pas sur lui que nous nous proposons d'appeler l'attention du lecteur. Nous nous occuperons spécialement de l'introduction, qui forme à elle seule près du quart du volume.

C'est un morceau écrit avec clarté, avec profondeur, d'un style franc et sans recherche, et qui,

par cela même, a tout l'intérêt que comporte une grande question présentée sans faux ornemens, et développée d'une main maîtresse du sujet.

M. Alexandre de la Borde, dans son excellent ouvrage sur *l'Esprit d'association*, a montré les avantages généraux qui résultent de cette union des volontés, des forces et des richesses individuelles, pour concourir au bien général. M. Cordier montre spécialement les avantages qui résultent des associations formées pour l'amélioration et le perfectionnement de la navigation intérieure.

M. Cordier ne se contente jamais d'aperçus vagues et de raisons générales peu définies; il appuie toujours ses assertions sur des faits, et ses vues sur des calculs. Il évalue les pertes et les bénéfices des divers modes, anciens et nouveaux, employés dans l'exécution des grands travaux publics; il évalue pareillement leur effet sur la fortune publique. Voilà pourquoi nous rangeons cet article parmi ceux qui font partie des sciences mathématiques et physiques.

Dès sa préface, et pour aller au-devant des préventions contre une innovation apportée de l'étranger, notre auteur fait voir que le système de concession adopté pour la construction des canaux, en Angleterre, n'est qu'une imitation des concessions du même genre faites en France par le meilleur et par le plus grand de nos rois, par Henri IV et Louis XIV.

C'est dans une province gouvernée constitutionnellement, telle qu'était le pays d'États, connu sous le nom de Languedoc, que pouvait, que devait être

appliqué avec succès le système économique et fructueux des concessions; système qui ne peut fleurir qu'à l'ombre du respect des libertés et des propriétés. Aussi, le plus grand et le plus heureux exemple de concessions que nous puissions offrir est-il celui du canal de Languedoc, qui a tant ajouté à la richesse de la France méridionale.

L'Europe entière doit à Louis XIV une grande reconnaissance pour l'entreprise du canal de Languedoc : les ingénieurs étrangers, Philipps entre autres, déclarent franchement, dans leurs ouvrages, que c'est à la célébrité méritée de ce canal qu'est due l'attention que les souverains des autres pays ont apportée ensuite à la navigation intérieure de leurs États.

Il est bien remarquable qu'en accordant à Riquet l'autorisation de construire ce canal, Louis XIV ait eu la sagesse de créer un jury composé des plus grands seigneurs du Languedoc, en leur donnant, pour l'acquisition des propriétés et autres transactions, une autorité d'arbitrage très étendue. Les Anglais se sont empressés de profiter de cette heureuse idée qui s'accorde si bien avec leurs institutions civiles.

Tel est donc le système auquel M. Cordier veut ramener l'entreprise de nos travaux relatifs à la navigation intérieure.

Dans la vue d'apprécier par lui-même toutes les améliorations apportées par les Anglais à ce système, M. Cordier a fait à ses frais le voyage d'Angleterre. L'auteur de cet article, ainsi que M. Bosquillon, habile ingénieur des Ponts-et-Chaussées, et M. Cordier,

ont parcouru ensemble une partie de l'Angleterre : chacun dirigeant ses observations vers l'objet spécial de ses connaissances. Nous regrettons sincèrement de n'avoir eu que trop peu de tems de tels compagnons de voyage. La rapidité de leur coup-d'œil, la justesse de leurs vues et la finesse de leurs observations, eussent été pour nous, dans maintes circonstances, une lumière dont nous avons senti surtout le prix après qu'elle nous a manqué.

Depuis 1815, des ingénieurs, des mécaniciens, des chimistes, des manufacturiers français ont visité l'Angleterre. Au lieu de voir ces ridicules petits-maîtres qui croyaient, il y a quarante ans, représenter l'honneur de la nation, et n'en représentaient que la frivolité, les Anglais ont paru tout surpris de voir des hommes simples dans leurs manières, sans étalage dans leurs discours, mais actifs, mais observateurs, et marchant à leur but sans être détournés ni par le désir de briller, ni par celui de voir briller les autres, et d'admirer sottement dans les hommes ou dans les choses un vain et superficiel éclat. Alors, les Anglais ont compris que les détresses et les désastres de la révolution avaient mûri des têtes auxquelles il ne manquait que les leçons du malheur. Pendant la guerre, ils apprenaient à nous admirer pour nos triomphes ; depuis la paix, ils apprennent à nous estimer pour notre caractère. Aussi, malgré tous les préjugés populaires, les liens d'amitié se resserrent chaque jour entre les deux nations ; et, ce qui nous semble en

garantir la durée, c'est que ces liens se forment d'abord par la partie la plus élevée et la plus instruite des deux peuples. Le vulgaire, suivant sa coutume imitatrice, suivra machinalement cet exemple, et la paix pourra trouver enfin de solides garanties dans l'extinction des animosités aveugles.

Il y a soixante ans, l'Angleterre ne possédait pas un canal de navigation. Un riche particulier, le duc de Bridgewater entreprend un canal qui puisse transporter le charbon de ses mines jusques auprès de Manchester, ville d'une immense industrie. Avec une patience et une persévérance incroyables, le duc de Bridgewater triomphe de tous les obstacles. Après avoir presque épuisé son immense fortune à l'achèvement d'une entreprise qui semblait au-dessus des forces d'un seul individu, il reçoit enfin avec usure le noble prix d'un travail qui tourne au profit et à la gloire de ses concitoyens.

Cet exemple éclaire les Anglais sur les avantages de la navigation intérieure; et, dans un demi-siècle seulement, plus de cent cinquante canaux sont commencés et achevés dans l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, pour joindre les grandes rivières ou pour suivre parallèlement le cours de celles qui seraient trop difficilement navigables.

Alors, l'industrie reçoit une impulsion nouvelle. Le charbon de terre, *cette force vive en lingots*, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi, est transporté à peu de frais sur une foule de points où s'élèvent des manufactures variées, qui font vivre une

immense population, et qui, fournissant leurs produits aux exportations, font en retour d'énormes demandes d'importations, et donnent de la sorte un essor inespéré au commerce de la mer. La force nationale de l'Angleterre s'assied sur des bases plus vastes et plus solides. Par la hauteur d'un ministère imprudent, la Grande-Bretagne perd toutes ses colonies du nord de l'Amérique. Mais, le commerce avec ses anciennes provinces lui rend bientôt au centuple ce qu'elle en retirait par voie d'impôt. Enfin, pendant trente ans de guerre, elle fait mouvoir tour à tour les forces de l'Europe par le lévier de ses trésors; et le tronc d'où part cette immense ramification d'opulence, de gloire et de puissance, c'est un grand et sage système de navigation intérieure.

Au milieu de cet essor prodigieux de l'industrie anglaise, le gouvernement a suivi la plus sage des maximes, il a *laissé faire* et *laissé passer*.

Des particuliers se sont unis dans chaque province, à mesure que les progrès des arts et du commerce ont rendu nécessaire l'ouverture d'un nouveau canal; alors, des capitalistes, des propriétaires, des manufacturiers se sont formés en compagnie, ont demandé et obtenu du parlement l'autorisation de faire ce canal, et de traiter à cet effet par voie d'experts avec les possesseurs des terres qu'il fallait traverser.

Le parlement n'a cru de son devoir que d'examiner seulement si l'association offrait une garantie suffisante; et si le projet, utile à certaine partie de la société, n'était pas nuisible aux autres parties.

Portons maintenant nos regards sur les travaux publics de la France.

Sous Louis XV et Louis XVI, de nombreux travaux d'utilité générale furent entrepris, les uns par le gouvernement, les autres par des provinces, des villes, des associations.

La révolution arrive : on viole le droit de propriété; on déclare que ces travaux sont le bien de l'État; on en dépouille les légitimes possesseurs; on consomme leurs revenus et l'on néglige leur entretien. Cette source de richesse, usurpée si honteusement, est bientôt desséchée : son épuisement frappe de stérilité une foule de branches d'industrie; elle ruine des contrées entières. Deux cents millions de francs, dit M. Cordier, ne suffiraient pas aujourd'hui pour remettre tous les ouvrages publics de la France dans l'état où ils étaient en 1790.

Des divers travaux de navigation intérieure entrepris par l'État, les uns ont traîné dans leur exécution de la manière la plus ruineuse pour le trésor public et pour les entrepreneurs; les autres n'ont pas pu être achevés encore. Les capitaux employés à les commencer sont comme perdus pour la France. C'est ainsi que les canaux de Bourgogne, du Rhin au Rhône, de la Haute-Somme et de la Basse-Somme sont encore inachevés.

M. Cordier fait voir, par des calculs bien simples, que, si l'on plaçait, pendant quarante ans, 60,000,000 de francs à huit pour cent (intérêt au-dessous des bénéfices d'un commerce ou d'une entreprise bien con-

duite), le capital et les intérêts composés formeraient la somme prodigieuse de 1,300,000,000. On pourrait donc, au bout de quarante ans, éteindre une dette de 1,300,000,000, en économisant seulement, et une fois pour toutes, 60,000,000 sur des projets de travaux ruineux pour l'État.

Et qu'on ne croie pas qu'en France on ne puisse obtenir de grands et nombreux succès par le système d'entreprises particulières. Nous devons à des associations de ce genre les canaux de Briare, de Loing, d'Orléans, de Picardie, de Beaucaire, de la Deule, de la Lys, des Fontinettes, etc. Si ces entreprises ont pu naître et prospérer sous des gouvernemens absolus, où l'intérêt individuel avait si peu de recours contre l'autorité des agens du gouvernement; quels succès ne devons-nous pas attendre, en suivant le même système, sous un régime constitutionnel, où le moindre citoyen, représenté dans les Chambres, jouit du droit sacré de pétition, et trouve, par la liberté de la presse, mille plumes généreuses pour réclamer hautement et puissamment justice en sa faveur!

Mais, il faut, pour arriver à de grands résultats, briser les mille chaînes dont le gouvernement impérial a par degrés enveloppé tous les membres de l'État.

Veut-on savoir quelles entraves multipliées, incohérentes, retardent et font languir la navigation intérieure de la France? Les voici: des éclusiers, des gardes-canaux sont payés, surveillés et commandés

par l'administration des Ponts-et-Chaussées : ils n'ont donc pas besoin d'avoir du zèle et des soins pour le commerce : ils n'en dépendent nullement. Les percepteurs d'octroi, les contrôleurs, etc., dépendent de même de leur administration spéciale ; tout le reste est étranger pour eux. Ce n'est pas tout : il y a des inspecteurs particuliers pour les conducteurs de bateaux. Voilà donc trois branches du service administratif, tirant chacune sur le même objet vers trois buts différens ; luttant de prétentions ou d'attributions, et traitant la fortune publique, comme ces deux femmes d'un pauvre mari de moyen âge : la jeune se chargeait de lui ôter les cheveux blancs, la vieille les cheveux noirs, si bien que la tête du bon mari resta chauve en peu de jours. Cette tête, c'est la fortune de la France.

Mais, il faut voir quelle multiplication d'entraves paralyse la navigation, dans les provinces frontières, c'est-à-dire, dans quarante départemens de la France.

Par ces ramifications savantes du despotisme suprême, dès qu'il survient la moindre difficulté entre les employés des diverses administrations, municipales ou spéciales, civiles ou militaires, chacun se retranche derrière les ordres supérieurs qu'il prétend avoir reçus. Il proteste ; il suspend la marche des affaires ; il s'adresse par écrit au centre de tous les mouvemens, à la seule tête pensante de ce grand corps inerte qui forme la France actuelle ; il intéresse ses chefs par tous les véhicules que l'esprit de corps et l'amour-propre individuel peuvent suggérer. On

chicane, au lieu de s'expliquer; on multiplie les formes, pour éloigner les décisions : et la fortune particulière et publique périclite de plus en plus au milieu de ces luttes scandaleuses.

Abordons des difficultés d'un autre genre. Voyons quelles sont les entraves qu'éprouve la direction même des travaux publics dans les diverses parties de la France.

Depuis 1800, époque à laquelle tous les pouvoirs ont été concentrés dans Paris, on n'a pas laissé aux administrations départementales et municipales, le droit de prendre la moindre décision essentielle. Non-seulement pour des ouvrages neufs d'une médiocre valeur et d'une importance toute locale, mais pour les plus légères réparations, il faut rédiger des projets, calculer des devis, les adresser à Paris, attendre une approbation tardive, chercher un entrepreneur, traiter, et faire ensuite approuver l'adjudication ou la soumission. Que résulte-t-il de ces délais nombreux et prolongés? Les dégradations augmentent, les frais indispensables croissent de plus en plus, jusqu'à dépasser les moyens de subvenir aux dépenses. Alors arrivent la chute des ponts et des écluses, l'interruption totale de la navigation et du commerce, la diminution du revenu des canaux; alors enfin ce peu de revenu qu'on touche encore ne sert plus qu'à subvenir aux dépenses qu'il eût été si facile d'éviter.

Il faut donc, suivant l'auteur, non-seulement que la construction des ouvrages soit faite par des parti-

culiers, mais qu'ils aient aussi l'entretien de ces ouvrages ; il faut qu'elle soit leur propriété.

Si l'on répugnait à ce moyen qui semble aliéner, en faveur de quelques particuliers, un bien qui pourrait être rendu propriété générale de tous les citoyens, on pourrait suivre un moyen employé souvent en Angleterre. Ce moyen consiste à ne supprimer les droits établis sur les routes, les ponts, etc., que quand, tous frais payés, ainsi que leurs intérêts, le surplus du revenu placé dans les fonds publics a produit un capital dont l'intérêt équivaut au moins aux réparations annuelles de ce pont ou de cette route.

M. Cordier, au sujet de notre législation sur les travaux publics, attaque, avec un noble courage, le chaos des lois, des décrets, des ordonnances, tristes et honteux débris de dix gouvernemens qui se sont élevés tour à tour sur les débris de l'impéritie et de l'inconséquence de ceux qui les ont précédés. Citons ce passage en entier, pour donner à nos lecteurs une juste idée de la solidité de l'esprit et du caractère de notre auteur.

« En France, il nous est resté de nos gouverne-
» mens révolutionnaires un amas confus de lois con-
» tradictoires et incohérentes, produits successifs de
» l'intérêt ou du caprice; tout a été construit par la
» spécialité de la médiocrité, ou par l'imprévoyance
» du despotisme; la France des cinq directeurs fut
» constituée pour la durée passagère de leurs règnes,
» et la France impériale pour celle d'un homme. On

» considéra, comme une combinaison profonde, le
» nivellement des talens et des services, système
» également favorable à toutes les tyrannies, qui dé-
» truit toute émulation, confond tous les individus
» dans la masse, ôte la liberté et les droits de chacun,
» pour les donner à quelques conseils sans pouvoir,
» et pour en faire le patrimoine d'un maître absolu.
» Par suite de ce système établi depuis la révolution,
» les militaires et les fonctionnaires, chargés d'un
» service dispendieux dans un pays difficile, ne sont
» pas mieux traités que ceux de même grade, les
» moins occupés et les plus favorablement placés.
» Dans les administrations, les mêmes appointemens
» sont donnés à l'employé de mérite qui passe les
» nuits à travailler, et à celui de même grade qui se
» borne à être exact; partout l'émulation et le dé-
» vouement sont méconnus et découragés.

» Notre législation est surchargée d'arrêtés, de
» décrets contradictoires; c'est un mélange mons-
» trueux de lois féodales, révolutionnaires et impé-
» riales; il faut, à chaque ordonnance, rappeler
» les tems les plus malheureux, comme si Robes-
» pierre était le législateur vénéré de la France;
» nulle organisation intérieure n'est encore coor-
» donnée avec l'esprit de la Charte; chaque débris
» du despotisme impérial se reconstitue, se fortifie,
» et conserve ou étend la portion du pouvoir arbi-
» traire qui lui était dévolue. La liberté individuelle
» et l'industrie sont plus entravées que jamais.

» Pourquoi nos codes, nos institutions, ne date-

» raient-ils pas de l'ère nouvelle, qui promet tant de » prospérités à la France? N'est-il pas tems de faire » disparaître cette centralisation de pouvoirs, qui » détruit l'action et paralyse toute industrie. La » France semble encore le patrimoine de la capitale, » et l'homme occupé, celui de l'homme impro- » ductif. »

M. Cordier s'élève surtout avec force contre les entraves que l'autorité militaire apporte à tous les projets de navigation dans les nombreux départemens qui forment l'enceinte de la France : il ne nous appartient pas de prononcer sur un sujet aussi grave, et nous devons nous borner à la fidèle exposition des idées de l'auteur.

Lorsqu'un ingénieur en chef d'un département frontière a fait quelque projet de route, de pont, de canal ou d'écluse, etc., il faut d'abord envoyer ce projet au directeur des fortifications, dans la direction duquel la construction proposée doit s'exécuter. Mais, comme il n'existe aucune relation entre la circonscription départementale et la circonscription militaire, le même directeur des fortifications est souvent obligé de discuter un projet avec les ingénieurs des ponts et chaussées de deux ou trois départemens; et réciproquement, un même ingénieur des ponts et chaussées est forcé de défendre son projet pardevant deux ou trois directeurs des fortifications. Tous ces chefs parfaitement indépendans, ne voyant chacun que leurs attributions respectives, jugeant d'après leurs connaissances spéciales, ne s'entendent presque

jamais. On en réfère aux comités de Paris, suivant l'usage. C'est donc là que s'établit la lutte des prétentions ; c'est là que, sans connaître le terrain, ni les localités, on décide irrévocablement sur des projets auxquels l'auteur ne s'est arrêté qu'après des méditations et des observations profondes, des calculs faits à loisir, en luttant sur les lieux mêmes contre toutes les difficultés des sites.

L'auteur ne se contente pas de signaler les inconvéniens et d'attaquer les abus. Il offre partout les moyens de parer aux uns et de mettre un frein aux autres. Il explique avec détail toutes les précautions qu'il faudrait prendre pour rendre les concessions à la fois avantageuses aux concessionnaires, au gouvernement et à toute la masse des citoyens.

Il montre quel nouveau rôle plus actif et plus utile pour eux et pour le bien public, les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées devraient jouer dans la conception et la direction des travaux.

Mais nous ne pouvons entrer ici dans le détail et l'exposition de toutes les vues présentées par l'auteur dans son introduction.

Nous ne craignons pas de dire que cet écrit est l'un de ceux qu'il nous importe le plus de méditer dans les circonstances actuelles, où de toutes parts nous cherchons à sortir des entraves du despotisme impérial, sans savoir par où délier ces mille nœuds gordiens, formés pendant quinze ans par l'effrayante habileté d'une main irrésistible.

CH. DUPIN, *membre de l'Institut.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ESSAI SUR LES GARANTIES INDIVIDUELLES *que réclame l'état actuel de la société; par* P. C. F. DAUNOU, *membre de l'Institut* (1).

CET ouvrage parut, en 1818, dans le *Censeur Européen*, et fut dès-lors très remarqué pour le style et pour le fond des choses. Il a subi peu de changemens dans cette édition, mais il a reçu quelques augmentations. L'auteur est depuis long-tems célèbre à bien des titres; il le sera de plus en plus, maintenant qu'il est redevenu l'un de nos représentans électifs, et que, sage et brillant émule de nos députés les plus loyaux et les plus fidèles, il défend nos plus chers intérêts à la tribune publique, avec le rare talent et les vives lumières qui le distinguent.

Dans les cinq premiers chapitres de cet Essai, l'auteur expose en quoi consistent la liberté et la sûreté des personnes, des propriétés, de l'industrie, des opinions et des consciences; par quels actes agressifs l'autorité législative ou exécutive peut les restreindre ou les détruire; quelles règles, quelles institutions ou quelles *garanties* peuvent nous préserver de ses attentats. Sur tous ces objets, on trouvera dans ce livre de riches développemens.

N'envisageant les autorités supérieures ou les gouvernemens que sous le rapport de ces garanties, M. Daunou traite, chapitre 6, des gouvernemens qui refusent positivement ces garanties; chapitre 7, de ceux qui,

(1) Un vol. in-8. de 343 pag. Paris, 1819, chez Foulon, libraire, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n. 3.

les ayant promises, ont le tort de les violer, ou qui les diminuent ou les annulent par des proscriptions, c'est-à-dire, des pénalités sans jugement, ou par d'autres mesures, appelées de suspension, d'exception, de *circonstances;* chapitre 8, de ceux qui déclarent ces garanties et qui en procurent la jouissance; enfin, chapitre 9 et dernier, il examine comment il est possible de rendre ces mêmes garanties inviolables, dans un pays où elles ne l'ont jamais été.

Nous choisissons les chapitres septième et neuvième, pour en donner ici la substance, parce que le premier offre une vive peinture de l'état général de la France, de 1800 à 1814, et du mois de juin 1815 au 5 septembre 1816; parce que le second expose ce qu'il est indispensable de faire encore pour nous délivrer tout-à-fait de ce misérable état où nous avaient plongés, tour à tour, l'astucieux despotisme d'un seul chef, et les entreprises tyranniques de plusieurs sujets.

Les particuliers, le gouvernement, le prince, tout l'État, souffrent également, lorsque des mesures de circonstances, des proscriptions, des exils, des destitutions arbitraires et en masse, viennent démentir les promesses consacrées par une loi fondamentale.

« D'abord, ces mesures plongent et retiennent les citoyens dans le plus grand trouble et le plus insupportable mal-aise; elles les irritent, les indignent, les disposent à considérer, comme autant de cruautés barbares et de révoltantes moqueries, toutes les oppressions qui les accablent et qui trompent leur attente légitime..... Cette résignation qui nous console des fléaux naturels, un sage pourrait l'avoir sous le joug inflexible de la tyrannie déclarée, établie et toute puissante. Mais lorsque, nous promettant de protéger

nos personnes, nos propriétés, toutes les libertés, on nous tourmente par des exceptions arbitraires à des lois proclamées immuables; nous ne savons où trouver, dans cette insultante dérision, des motifs de patience.

» En second lieu, la violation des garanties personnelles déprave et tourmente les gouvernans. Si les ministres entendent renverser la loi fondamentale, c'est le comble de la mauvaise foi; et s'ils ne s'avouent pas cette intention à eux-mêmes, ils ne savent donc pas se rendre compte de leurs intentions; ils n'ont apparemment que des caprices, variables comme les occasions qui les leur suggèrent. Observés de près, dans le cours de ce régime demi-constitutionnel et demi-révolutionnaire, ils n'offrent, comme lui, que des symptômes d'inquiétudes et de souffrances. Leurs jours se consument de crise en crise; rien ne peut adoucir l'amertume des chagrins dont les abreuve chaque irrégularité nouvelle.

» Troisièmement, ce régime sape les fondemens de l'autorité du prince qui a promis les garanties, et qui les refuse ou les réduit à de vains simulacres. Il n'a point d'amis plus imprudens, ou plutôt d'ennemis plus perfides et plus pernicieux, que ceux qui le poussent à subordonner la constitution aux appréhensions, aux fantaisies qui se succèdent chaque journée. De telles fluctuations ébranleraient le trône le plus solide, puisqu'elles en déplaceraient sans cesse les fondemens. Les mesures d'exception ne peuvent pas soutenir les rois; elles peuvent les renverser. En attendant le retour à l'ordre, tout languit dans l'État, tout s'altère et dépérit. Des actes arbitraires, des intrigues politiques, des craintes, des prévoyances fort naturelles,

ralentissent le cours des affaires privées, diminuent les produits, arrêtent les transactions, détruisent les sources de la richesse : la force publique se décompose, et l'indépendance nationale ne peut plus exister.

» Le pur et plein despotisme, qui refuse expressément les garanties individuelles, est au fond moins déraisonnable, moins téméraire, quelquefois moins dur et moins ruineux que le régime infidèle, qui les promet et les ravit, les proclame et les méconnaît, les déclare immuables pour les violer chaque jour.

» Pour qu'elles deviennent inviolables dans un pays où elles ne l'ont jamais été, il faut d'abord qu'elles soient reconnues et déclarées en termes clairs et précis, comme des règles positives, obligatoires pour toute autorité publique. Quoiqu'on les ait continuellement méprisées, et pour ainsi dire abjurées, par les suspensions, les exceptions les plus arbitraires, et les interprétations les plus capricieuses, quoiqu'à vrai dire, la constitution ne règne pas dans un pareil État ; aussi long-tems qu'il est permis d'invoquer son nom, les amis de l'ordre ont en elle un point de ralliement, des règles de conduite, une ancre de salut peut-être, ou des moyens de ralentir au moins les progrès du despotisme, et d'empêcher qu'il ne ramène l'anarchie. Leur devoir est de persévérer à réclamer, contre toute violation ancienne ou nouvelle, des garanties que la loi fondamentale exprime. De telles réclamations sont trop justes, trop salutaires, trop honorables, pour n'être pas victorieuses, lorsqu'elles sont énergiques et décentes, paisibles et opiniâtres. Si, tôt ou tard, elles parviennent à déconcerter le régime arbitraire, la constitution, reprenant l'empire qu'il avait usurpé, forte de ce triomphe, serait affermie : il

ne s'agit que de combattre en son nom et pour elle, avec les seules armes qu'elle avoue, qu'elle fournit, et à la clarté du jour que répandent ses principes et ses dispositions.

» Mais, elle ne deviendra inviolable qu'après avoir été long-tems intacte. Consacrée par une longue possession et de vieilles habitudes, il n'y a plus qu'une catastrophe opérée par une force étrangère, qui puisse la renverser ou la mettre en péril. »

S'il le fallait, s'il n'y avait pas d'autre moyen de sortir du chaos des lois ou des mesures de circonstance non abrogées, les représentans pourraient refuser le vote de l'impôt ou de certains impôts, jusqu'à ce que ce déplorable chaos fût anéanti par les lois les plus positives. Car, l'impôt est le prix des garanties; il n'est dû que par ceux qui les obtiennent, il est extorqué de ceux à qui on les refuse.

« S'il n'y avait d'opposition à l'établissement des garanties, que de la part d'anciens privilégiés, redemandant les *us* de nos pères et les superstitions de nos aïeules; cette lutte aujourd'hui ne serait pas dangereuse, et le gouvernement s'abstenant d'y intervenir, elle pourrait sans danger quelque tems amuser le public. »

La dernière maxime de l'auteur sur ce sujet, est celle-ci: « Pour que des garanties déclarées deviennent inviolables et cessent d'être fictives, tout se réduit à un point: c'est que les citoyens veuillent fortement, constamment en jouir, et qu'ils signalent cette volonté en choisissant des députés qui la partagent. »

Peut-être il y aura des lecteurs qui trouveront que M. Daunou, préoccupé de l'importance des garanties individuelles, a fait trop aisément (page 192 et 194),

des concessions qu'il n'est pas nécessaire d'admettre. Il y en aura d'autres qui prétendront, contre ce qu'il insinue (pag. 29), que le jugement par les pairs, par les jurés, en un mot, par un choix accidentel de citoyens sans magistrature, est plus ancien que le commencement de la troisième dynastie, et qu'il a eu lieu chez les Grecs, chez les Romains, et même chez les peuples de la Germanie, dans les tems les plus anciens de leur histoire.

Mais, ce qui ne sera contesté par aucun homme éclairé et impartial, c'est que l'*Essai sur les garanties* mérite un rang distingué parmi nos livres politiques les plus sages, les plus utiles, et d'ailleurs les plus correctement, les plus élégamment écrits.

M. Daunou, écrivain d'un goût si pur, ayant eu l'occasion de nommer cette partie de la science du gouvernement des nations, qui traite de la production, de la circulation et de la consommation des richesses, ne l'appelle point *économie politique*, mais *économie publique ;* et en ce point il imite Voltaire (1), déjà imité par M. Rœderer, dont on n'a pas oublié le *Journal d'économie publique*, et par d'autres écrivains. J. J. Rousseau, dans son discours sur l'*économie politique*, applique cette dénomination avec justesse à toute la science du gouvernement des peuples ; mais, toute cette même science, il la nomme aussi, dans le même discours, *économie publique*. D'autre part, ceux qui écrivent précisément et uniquement sur la production, la circulation et la consommation des richesses, intitulent maintenant leurs ouvrages : *Économie politique*. Adam Smith, leur modèle, avait appelé le sien,

(1) Dictionnaire philosophique, au mot *économie publique*.

Recherches sur la richesse des nations; réservant les mots *économie politique*, selon l'usage de nos meilleurs écrivains, pour la science entière du gouvernement des États. Ne devrait-on point, comme l'ont fait déjà Voltaire, Rœderer, Daunou, etc., nommer *économie publique*, la science de la richesse? C'est une question que nous prenons la liberté de soumettre aux juges compétens, et particulièrement à MM. de l'Académie française.

LANJUINAIS.

CONSTITUTIONS DE LA NATION FRANÇAISE, *avec un Essai de Traité historique et politique sur la Charte, et un Recueil de pièces corrélatives; par le Comte* LANJUINAIS, *Pair de France*, etc. (1).

SI les bons historiens sont rares, ce n'est pas qu'il soit difficile de raconter des faits; mais il est difficile de remonter aux causes, de les mettre, pour ainsi dire, à nu, d'en déduire des conséquences justes, des leçons utiles, et d'apprendre aux hommes à juger les événemens contemporains par l'expérience des siècles passés.

Faire connaître à fond les diverses constitutions d'un grand peuple; observer le pouvoir dans sa formation, son développement, sa marche, ses égaremens même, suivis bientôt de sa décadence et de sa chute; montrer diverses formes de gouvernement se succédant l'une à l'autre; la barbarie vivant d'arbitraire, l'arbitraire enfantant la tyrannie; le renversement de la tyrannie amené par l'amour ou plutôt le besoin de la liberté;

---

(1) Deux vol. in-8. Paris, Baudouin frères, rue de Vaugirard, n. 36. Prix, 14 fr.

les partisans de celle-ci entraînés à la licence par les résistances mal calculées ; les défiances entretenues par la duplicité, les marches rétrogrades et la mauvaise foi ; les excès provoqués par les excès contraires ; le despotisme s'érigeant sur des ruines, absorbant tous les pouvoirs, méprisant tous les intérêts, emporté quelque tems par un tourbillon de gloire, mais abandonné à lui-même au jour des revers, et tombant de son propre poids, moins parce qu'il fut renversé, que parce qu'il ne fut pas soutenu ; tirer de ces révolutions diverses des règles de conduite, des réflexions sages, propres à affermir les citoyens dans un esprit de paix et de justice ; leur montrer que le bonheur d'une nation ne peut se trouver que dans l'oubli des griefs, l'union des volontés, la modération des désirs, l'usage mesuré de la liberté, et l'usage non moins mesuré du pouvoir ; le respect de tous les droits, le ménagement de tous les intérêts : un tel sujet est le plus beau que puisse choisir le publiciste, l'homme d'État, le vrai citoyen ; c'est celui qu'a entrepris de traiter M. Lanjuinais.

Ancien avocat, professeur en droit après deux concours, dès l'âge de 21 ans, profond jurisconsulte, député par le choix du peuple, maintenu à de hautes fonctions par respect pour sa seule vertu, souvent proscrit, jamais proscripteur, *toujours le même*, quel autre eût pu mieux que lui nous donner une *histoire abrégée du droit constitutionnel français?*

Les traits de ce tableau sont rapides, mais fortement prononcés. L'auteur parle d'abord des gouvernemens et des constitutions en général ; il ne craint pas de se demander ce qu'on doit entendre par *gouvernement légitime ;* et il pense, avec Bossuet, que « *le gouvernement légitime est opposé de sa nature au gouvernement*

» *arbitraire*, *qui est barbare et odieux*. Nous ajoute-
» rons, dit-il, que le gouvernement, qui fut le mieux
» qualifié en droit *gouvernement légitime*, lorsqu'il a
» cessé de fait, et qu'il n'existe plus visiblement dans
» le territoire de l'État, n'est qu'une prétention, soit
» légitime, soit illégitime, à laquelle chacun des ci-
» toyens peut ou doit être plus ou moins affectionné;
» mais personne n'est coupable, personne ne peut
» être puni précisément, pour avoir servi ou obéi sous
» un gouvernement de fait. La raison naturelle et la
» religion chrétienne, la prudence et l'humanité sont
» unanimes sur ce point. Les Anglais ont très sagement
» prescrit l'obéissance au gouvernement de fait, par
» une loi positive la plus formelle. »

L'auteur parcourt ensuite les diverses espèces de gouvernement; et il n'hésite pas à donner la préférence au gouvernement *représentatif et constitutionnel*.

Il démontre que, sous la première race, le gouvernement se rapprochait beaucoup de cette forme, et il se plaît à rappeler le beau mot de l'illustre madame de Staël : *c'est la liberté qui est ancienne, et le despotisme qui est moderne*.

Heureux peuple, dont le nom exprime le caractère! *Franc*, c'est-à-dire, *libre et vrai*.

Mais, les assemblées de la nation, remises en honneur sous Charlemagne, tombent en oubli sous ses trop faibles successeurs.

La nuit féodale tend ses voiles, l'aristocratie envahit les honneurs, les richesses, le pouvoir; et le roi des Français n'est plus qu'un *souverain fieffeux*.

Depuis saint Louis, de pieuse et glorieuse mémoire, les efforts du trône tendent constamment à l'affranchir de l'oppression des grands vassaux.

Le peuple devient, dans cette lutte, le puissant auxiliaire des rois ; et la puissance royale, la prospérité de la nation s'accroissent en proportion de ce que l'aristocratie perd de son autorité.

A mesure que les lumières se répandent, on discute les droits, on démasque les usurpations : tout cela ne se fait pas sans résistance, sans coups d'État, sans violences réciproques ; le pouvoir passe d'une main à une autre ; il flotte quelquefois incertain. Au milieu de ces conflits, l'ancienne constitution qui avait disparu n'est remplacée par aucune autre ; rien n'est fixé, rien n'est défini ; et lorsqu'arrive la révolution, on est fondé à conclure, avec M. Lanjuinais, que « ce qu'on a vu » s'écrouler, en 1789, n'était point l'ancienne constitution, mais la dernière des formes incertaines du » despotisme et de l'anarchie, substituées à l'ancien » gouvernement représentatif. »

Le besoin d'une réforme se fait généralement sentir, elle est inévitable. Mais, dit M. Lanjuinais, « on ne » calculait point l'opposition probable des courtisans » et des autres privilégiés ; on considérait leur petit » nombre, on ne prévoyait pas leurs artifices, ni » l'appui qu'ils trouveraient dans la faiblesse ou les » préjugés du prince, dans l'ignorance et la misère » du pauvre, ni leurs plans, bientôt conçus et pratiqués » sans cesse, *de pousser à tous les excès pour crier aux* » *scandales*, *et déshonorer enfin tout le système de ré-* » *forme pour mieux l'étouffer* ; ni leurs émigrations » hostiles, ni leurs mouvemens continuels de guerre » civile et de guerre étrangère : on ne songeait pas » surtout aux effroyables mesures, aux lois déréglées » qui naîtraient de leur résistance ; on ne songeait pas » assez aux intrigues des ambitieux, aux ruses des

» traîtres, aux fureurs des partis, et aux suites fu-
» nestes des doctrines exagérées, ou imprudentes, ou
» perverses. »

Ici l'auteur ouvre une large thèse, qui, méditée, approfondie, plus développée, allégerait la révolution d'un grand poids. Il prétend que la plupart des excès révolutionnaires furent excités par les nobles eux-mêmes, et il cite des faits palpables à l'appui de cette assertion. Ne pouvant arrêter le char, ils voulaient du moins le précipiter.

Les bornes de cet article ne me permettent pas de suivre l'auteur dans l'historique de toutes nos formes de gouvernement : l'anarchie effervescente, l'insuffisance du Directoire, le consulat métamorphosé en empire, cet empire gigantesque au dehors, oppresseur au dedans ; les émigrés devenus écuyers et chambellans du nouveau maître, « et se renforçant, à cette école,
» dans la pratique et la théorie de l'obéissance passive
» à laquelle déjà ils étaient dévoués ; » la France gouvernée, non par des lois justes et librement délibérées, mais par des sénatus-consultes de commande, des décrets de propre mouvement, des avis de l'éternel Conseil d'État ; une volonté unique mise à la place de la volonté de tous ; les peuples attaqués, vaincus, humiliés, exaspérés : mais bientôt l'arc de l'Europe tendu contre nous, et notre territoire envahi par l'étranger.
« Ainsi (dit M. Lanjuinais, en finissant ce tableau),
» ainsi fut renversé avec fracas le nouvel empire ; la
» superbe ville de Paris capitula une première fois
» devant l'ennemi, et les Bourbons, dans la personne
» de Louis-Stanislas-Xavier, furent rappelés au trône
» des Français, pour les gouverner par une constitu-
» tion représentative. Ce trône avait péri des contre-

» coups *provoqués par les opiniâtres complots des pri-*
» *vilégiés*, ses aveugles défenseurs ; il a été ramené
» par l'homme qui semblait devoir en consommer la
» ruine. *Renversé par l'aristocratie privilégiée, réta-*
» *bli sans elle, il ne s'appuie plus sur elle.* »

L'auteur profite du petit intervalle qui s'écoule entre l'abdication de Napoléon et l'établissement d'un nouveau gouvernement, pour respirer un instant à l'aise. Il explique la conduite du sénat, pendant ce court interrègne ; il essaie même de justifier ce corps de ses *complaisances envers Napoléon*. Mais, si cette apologie du sénat a quelque chose de généreux de la part d'un sénateur, auquel on ne peut reprocher personnellement aucun acte de faiblesse ; il est permis à d'autres de se montrer plus sévères, de réclamer contre la servitude dont, en général, MM. les sénateurs firent profession, et de remarquer que tant de servilité n'a pas toujours tenu à la crainte du Maître et au danger de lui résister, puisqu'on en a vu plusieurs parler et voter, sous le gouvernement représentatif, comme aux plus beaux jours du despotisme impérial, toujours en sens inverse de la liberté.

Dans le même chapitre, M. Lanjuinais raconte des anecdotes curieuses sur la préparation, la rédaction et l'octroi de la Charte. Et s'il éprouve quelque regret de ce qu'elle ne fut pas rédigée en forme de contrat synallagmatique, il s'en console par cette considération : « Elle fut bientôt le sujet d'adresses de remercîment
» votées dans chaque chambre, et présentées au roi. De
» ce moment, il fut vrai que la Charte avait été
» *acceptée suffisamment par les représentans de la na-*
» *tion*, tant électifs que viagers, et le *pacte* entre les
» Français et la famille des Bourbons, interrompu

» depuis 1792, se trouva renouvelé ; il a été *juré* de-
» puis très expressément par le roi, par les princes et par
» les deux chambres : il reste encore à l'*exécuter* com-
» plètement, à le développer, à l'améliorer un jour. »

Le chapitre suivant, qui est intitulé : *Exécution de la Charte durant la première restauration*, est un des plus curieux du livre.

Il ne peut s'analyser, il faut le lire en entier, pour y voir le plan formé par certain parti, d'arrêter à tout prix l'action de cette loi fondamentale. — Ceci amène naturellement le 20 mars.

La nation avait désiré plus de franchise, plus de bonne foi, plus de garanties ; mais elle n'avait pas désiré le retour de Bonaparte. Il n'a pas été ramené : on l'a *laissé passer*. Ce n'est le crime de personne, précisément parce que ce serait celui de tous.

Bonaparte arrive, au nom de la liberté. Mais il ne la donne que par *addition aux constitutions de l'empire*. Il veut se rattacher à une sorte de légitimité impériale. La première illusion est aussitôt détruite, et si l'on ne désobéit pas à sa voix, c'est uniquement parce que le territoire est menacé, et qu'il est à la tête de l'armée qui le reconnaît pour son chef.

Mais, ce qui doit être surtout remarqué, c'est que, pendant les cent jours, une chambre librement élue, vraiment nationale, maintient la balance des pouvoirs, le crédit public, l'exécution des lois ; sert de point de ralliement à la nation, empêche le déchirement des partis, et se prononce franchement pour un *gouvernement constitutionnel, monarchique et représentatif*.

Celui que la France possédait avant le 20 mars, lui est rendu le 8 juillet. On devait espérer qu'il n'y aurait

pas de réaction. Une capitulation solennelle, signée les armes à la main, avait formellement garanti que personne ne serait recherché pour *ses fonctions*, *sa conduite ou ses opinions*.

Telle était sans doute l'intention du roi. Mais, ce même parti qui avait traversé l'exécution de la Charte, après la première restauration, et qui n'en voulait pas davantage, sous la seconde, ce parti ne crut pas pouvoir se passer de vengeance. « Il parut ouvertement comme une faction anarchique et furieuse ; il » s'annonça, dans le midi et dans l'ouest, par des » attroupemens armés, par des pillages, des démolitions, des massacres ; s'emparant des élections par » violence ; maîtrisant ensuite les deux chambres, « dominant dans les administrations, dans les tribunaux ; menaçant, épurant, exilant, proscrivant, » persécutant de toutes manières l'immense majorité » des Français ; s'arrêtant parfois, reculant par nécessité dans sa trop vive allure, et toujours reprenant sa marche rétrograde, conspirant sans cesse, » au dedans et au dehors, contre la patrie et sa nouvelle loi fondamentale. »

Mais enfin la chambre fut dispersée par l'ordonnance du 5 septembre 1816 ; la loi des élections, celle du recrutement furent portées ; les *notes secrètes* sont restées sans effet, l'étranger s'est retiré ; une nouvelle tentative contre le système électoral a échoué, et, « par » la formation d'un nouveau ministère, le pouvoir » royal a dissipé les alarmes, rétabli l'harmonie, et » fait renaître de justes espérances de liberté constitutionnelle. »

Ces espérances reposent sur les garanties données par la Charte.

Là se termine la partie historique de l'ouvrage, et commence celle que j'appellerai volontiers *Dogmatique*.

Celle-ci est un Essai de *Traité sur la Charte*.

Chacun des droits privés ou politiques qu'elle assure aux Français y est analysé, défini, développé. On y trouve les principes, les déductions, les conséquences qui résultent de chaque article; ce qu'il convient de faire pour l'exécuter, voire même pour l'améliorer, quand il en paraît susceptible.

Sous ce point de vue, l'ouvrage est un traité de *droit public intérieur*, tel qu'il conviendrait de le professer dans les écoles de droit, tel qu'il le sera probablement, lorsqu'on mettra à exécution l'ordonnance du roi, qui institue de nouvelles chaires de droit public dans la Faculté de droit de Paris.

La stabilité du gouvernement actuel est tellement dans le vœu de M. Lanjuinais, qu'il commence par poser en principe : « Que la révocation de la Charte ne » saurait dépendre de la seule volonté des rois. » Et en effet, où en serait-on, si, à chaque mutation de règne, le sort d'une nation de trente millions d'hommes pouvait être remis en question, et livré de rechef au caprice des hommes de cour et à la merci des factions?

Les droits des Français, tels qu'ils résultent de la Charte, sont de plusieurs sortes :

« Il en est qui sont universels, ou communs habi- » tuellement à tous les Français; savoir :

» 1° Liberté personnelle ou individuelle;

» 2° Liberté d'opinion ou de religion;

» 3° Liberté de la presse;

» 4° Droit de propriété;

» 5° Égalité devant la loi;

» 6° Franchise de tout le régime impérial de la cons-
» cription ;

» 7° Droit de pétition. »

» Il y a d'autres droits constitutionnels qui n'appar-
» tiennent qu'à certaines classes de citoyens, ce sont :

» 1° La noblesse nominale ou titulaire, autrement
» sans priviléges réels, et surtout *sans exemption des*
» *devoirs et des charges de la société* ;

» 2° Les grades, les honneurs et les pensions mili-
» taires acquis avant la restauration ;

» 3° Les grades et les honneurs de la Légion d'*Hon-
neur ;*

» 4° La sécurité pour les votes et les opinions émis
» avant la première restauration. »

Il me serait impossible de suivre M. Lanjuinais dans le développement de toutes ces matières : elles ne sont guères susceptibles d'analyse. La manière de l'auteur est nerveuse et serrée ; ses raisonnemens peu étendus, mais rigoureux et précis. Il suffit de connaître la division générale de son livre, et du reste, on peut être sûr que, fidèle à son titre, il n'est aucun chapitre sous lequel on ne trouve les vérités fortes, courageuses que la matière comporte, et qu'il est utile de proclamer, sans les atténuer par aucune concession.

On y voit partout le chrétien fidèle, mais tolérant ; l'homme d'État expérimenté, le jurisconsulte profond, le bon Français.

Pair de France, il justifie sa noblesse, comme institution politique, comme magistrature, nécessaire peut-être au balancement et à la pondération des pouvoirs. Mais, combien il est loin d'y attacher ces idées d'orgueil, de vanité et de petitesse, qui font si souvent l'apanage des gens titrés !

Aussi, le chapitre de M. Lanjuinais sur *la noblesse* est-il un des plus curieux à lire.

Il prend pour épigraphe ce vers de Juvénal,

Nobilitas sola est atque unica virtus.

Et ces deux vers de Voltaire,

Les mortels sont égaux : ce n'est point la naissance,
Mais la seule vertu qui fait la différence.

« Vous le voyez, dit-il ensuite, la raison ancienne et » nouvelle ne reconnaît de noblesse que l'éclat person- » nel de la vertu, c'est-à-dire, du talent, des services ; » du mérite moral avant tout, et puis du mérite poli- » tique, militaire et civil. »

La noblesse de France était d'abord attachée aux fonctions, et simplement personnelle. « Sous des rois » faibles et imprudens, elle devint héréditaire ; ensuite » elle se partagea la puissance et les revenus publics, » ne reconnaissant que la suzeraineté royale. D'usur- » pations en usurpations, elle fut, au dernier degré, » oppressive et anarchique. Abattue par la ruse et le » despotisme des rois et de leurs ministres, toujours » restée onéreuse à l'État, quoique devenue inutile » d'après le changement des mœurs, le progrès des » lumières, du commerce et de l'industrie, elle se » montra de plus en plus entreprenante, méprisante, » exclusive, dissolue, avide et tracassière ; en sorte » qu'elle fut totalement abolie en juin 1790 (1). »

---

(1) On peut consulter l'*Histoire de la Noblesse révolutionnaire, et des Nobles, sous les soixante-huit rois de la monarchie.* Paris, 1818; 2 vol. in 8; chez Baudouin frères. Que de nouveaux faits survenus depuis!

Plus loin, M. Lanjuinais examine comment s'était formée cette noblesse ancienne, « dont la plus vantée » est celle qui, par la suite des générations, se trouve » la plus éloignée du mérite véritable ou supposé d'où » elle est provenue. » Rien de plus versatile, de plus léger; rien de plus précaire. « Elle s'effaçait par la dé- » rogeance, ressuscitait par un diplôme, et périssait, » à vrai dire, faute de paiement de taxes périodiques » et arbitraires. Elle ne se fonde pas seulement sur la » descendance par mâles, puisqu'il y avait de la no- » blesse utérine et des épouses infidèles; sur une des- » cendance antérieurement légitime, puisqu'elle se pro- » pageait par bâtardise; ni sur des descendances vraies, » puisqu'il y en a tant de supposées par *des abus montés* » *au comble* (1); sur le mérite d'un père ou d'un mari, » puisqu'elle s'acquérait par la possession d'un do- » maine, et, deux siècles durant, par le simple fait du » domicile à Paris, par la prescription, par l'argent, » par les offices les plus vulgaires, même les plus hum- » bles, quelquefois les plus ridicules, par le vice et par » le crime; enfin, toute noblesse, dans son principe, » a été faite *à volonté*; elle vient d'ennoblissemens cer- » tains, connus ou inconnus; et des nobles d'ennoblis- » sement inconnu, il en subsiste à peine un vingtième. »

Si l'auteur n'avait pas jugé à propos de laisser en blanc (au moins jusqu'à nouvel ordre) le livre IV, où il se proposait de traiter de la *revision de la Charte*, je ne doute pas qu'il n'eût voté l'abolition de toute noblesse héréditaire (1).

En attendant, il se contente de la signaler comme

(1) Cela est si vrai, *qu'avant la révolution*, on disait par forme de proverbe : *En France, est marquis qui veut* (p. 172).

inutile, et comme parée de vains titres dénués de réalité :

Sunt verba et voces, prætereaque nihil.

Malgré les imperfections que M. Lanjuinais a cru devoir faire remarquer dans notre droit public, son respect et son attachement pour la Charte percent à chaque page de son livre.

« La Charte, dit-il, est, tout balancé, l'une des » constitutions les plus libérales de l'Europe; elle con- » vient, en général, à l'état de la nation française, et » à l'esprit du siècle..... Quand nous serons délivrés » sans réserve des mesures d'exception et de suspension » qui nous ravissent encore une partie de ses bienfaits, » quand elle aura reçu les développemens nécessaires » qu'elle promet, et les autres dont elle contient l'heu- » reux germe; enfin, quand elle sera complètement » exécutée, selon son texte et selon son esprit, selon cet » esprit de liberté, d'égalité, de justice et de sécurité » qui la caractérise : alors, sans attendre, mais sans » oublier aussi les perfectionnemens provoqués par le » roi, en 1815, nous l'appellerons, sans flatterie, notre » vrai palladium, notre précieux trésor; nous y recon- » naîtrons la mesure de liberté raisonnablement dési- » rable dans une vieille civilisation, après des siècles » de despotisme, et tant d'intervalles d'anarchie; après » trente années de discordes publiques, et tant de » crimes commis au nom des doctrines libérales, dans » l'intérêt des doctrines serviles. »

DUPIN, *Avocat.*

GESCHICHTE DER PREUSSISCHEN MONARCHIE, DARGESTELLT, *von* K. H. L. POELITZ. *Tableau historique de la Monarchie prussienne, par* K. H. L. POELITZ, professeur d'histoire et de statistique à l'Université de Leipsick (1).

L'AUTEUR s'étant proposé de donner successivement un manuel historique de tous les États souverains qui composent la confédération germanique, spécialement à l'usage des cours académiques, a commencé par publier, en 1817, le Tableau des États d'Autriche, qui a été favorablement accueilli. Les connaissances étendues de M. Poëlitz l'ont mis à même de puiser dans les meilleures sources les matériaux de son Tableau de la Monarchie prussienne, et d'en former un ensemble à peu près complet. Partout il cite ses autorités; et, à la fin de chaque chapitre, il donne une liste bibliographique des ouvrages qui ont quelque rapport aux faits historiques qu'il a rappelés.

En rassemblant tous ces faits dans un cadre étroit, M. Poëlitz, loin de n'en faire qu'une énumération aride, les place de manière à être embrassés d'un seul coup-d'œil. Il expose avec clarté comment la nature et l'enchaînement des circonstances ont dû amener les résultats que l'histoire fait connaître. Il démontre comment ces mêmes circonstances ont augmenté ou affaibli l'influence de quelques individus sur leurs contemporains. Il fait voir comment l'État prussien, formant une par-

(1) Un vol. in-8. de 600 pag. Prix, 9 fr. Leipsick, chez Weidmann, 1818. Paris, chez Treuttell et Würtz.

tie intégrante de l'empire germanique, a cherché de tout tems à se débarrasser de cette entrave qui gênait son indépendance, et comment il est enfin arrivé à ce but, aussitôt qu'il a été gouverné par un prince capable d'apprécier et de mettre à profit tous les avantages politiques et locaux de sa position.

Notre historien suit avec une attention soutenue le développement progressif et l'accroissement continuel de l'État prussien, si peu considérable dans son origine. Le pays de Brandebourg, comme berceau de cet État, est placé au centre du mouvement; et, à mesure que le cercle s'agrandit par l'acquisition ou par la conquête d'autres provinces, une courte digression en fait connaître l'histoire. L'auteur s'est de plus appliqué à nuancer habilement les caractères des différens peuples qui figurent dans son tableau, et qu'il s'attache d'autant plus à faire ressortir, que, selon son opinion, l'avancement de l'esprit humain dans notre siècle exige de l'historien qu'il présente plutôt l'histoire des peuples que celle des princes, ou tout au moins qu'il traite celle-ci de manière qu'elle n'absorbe pas entièrement l'autre. Tel est le principe qui a servi de base au travail que nous avons sous les yeux. Mais, la monarchie prussienne renferme un si grand nombre de peuples divers, elle présente un ensemble tellement informe, que l'auteur a eu mille difficultés à surmonter pour mettre en harmonie tant de parties hétérogènes. Si cette harmonie n'est pas généralement parfaite, si son ouvrage semble parfois composé de pièces rapportées, c'est moins la faute de l'auteur que celle du sujet.

Après avoir, dans son *discours préliminaire*, jeté un coup-d'œil rapide sur l'histoire générale du pays qu'il veut faire connaître, M. Poëlitz donne, dans l'intro-

duction, l'histoire succincte du Brandebourg, depuis les tems les plus reculés jusqu'en 1142, époque où la dignité de margrave devint héréditaire dans la famille ascanienne. Quoique le nord de l'Allemagne n'offre guère de trace de ces anciens habitans, les notions que l'on trouve ici sur eux suffisent pour remplir une lacune qui, laissée vide, aurait nui à la perfection de l'ouvrage. Les Slaves qui s'établirent dans ces pays en devinrent définitivement les seuls habitans. Pendant plus de deux siècles, on les voit lutter pour leur indépendance, jusqu'à ce qu'enfin, soumis au pouvoir d'un prince allemand, ils adoptent la religion chrétienne : le mélange de ces Slaves avec le peuple germanique doit avoir beaucoup influé sur le caractère des générations postérieures.

Ce n'est qu'après les tems de Charlemagne que les annales historiques deviennent plus positives, à l'égard des peuples septentrionaux de l'Allemagne, et ce n'est aussi que depuis cette époque, que M. Poëlitz a pu procéder avec régularité dans ses recherches.

Il divise l'histoire de la monarchie prussienne en quatre époques, dont la *première* fait connaître la marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne (1142—1320).

Cette époque se distingue des tems précédens par des institutions solides, fondées sous un gouvernement héréditaire. Les princes prennent part aux affaires de l'empire; et, peu à peu, la noblesse turbulente, et le clergé, toujours jaloux de sa puissance, trouvent un contre-poids dans les villes dont le commerce commence à fleurir, et dont l'influence s'accroît avec rapidité. Mais des démêlés continuels affaiblissent l'État, et amènent insensiblement l'extinction de la famille

ascanienne, que l'auteur représente comme « la principale entrave qui ait retardé l'avancement du peuple de Brandebourg. »

La *seconde époque* comprend l'histoire de la dynastie de Wittelsbach et de Luxembourg (1320—1415).

L'auteur retrace l'état malheureux de l'Allemagne, lorsque la dignité impériale eut reçu un si rude échec par la décadence de la maison de Hohenstaufen. Dès-lors, les princes immédiats, dont le pouvoir n'était plus restreint par l'autorité de l'empereur, regardèrent leurs pays comme une propriété dont ils pouvaient disposer selon leur bon plaisir. La classe privilégiée n'eut en vue que les intérêts de son ambition; aucune voix ne se fit entendre en faveur du peuple opprimé, et les intentions patriotiques des meilleurs princes furent paralysées au milieu du désordre général. Les premiers princes de la maison de Wittelsbach, occupés de la défense de leurs possessions, n'avaient pu se livrer sérieusement à l'administration intérieure; et d'ailleurs un besoin continuel d'argent les avait forcés à des mesures qui devaient nécessairement finir par épuiser toutes les ressources du pays. En général, les princes de Brandebourg, à l'exception de Charles IV, étaient, à cette époque, de mauvais administrateurs, et leur histoire prouve que « l'ordre, dans les finances, doit être le premier talent d'un prince qui veut mériter la confiance publique. »

La *troisième époque* présente le Brandebourg sous la dynastie de Hohensollern, depuis l'électeur Frédéric I, jusqu'à Frédéric-Guillaume, surnommé le Grand (1415—1640).

L'auteur remonte au comte Rodolphe de Zollern, qui vivait en 1165, et qui est devenu, par son fils

Conrad, la souche des bourgraves de Nuremberg, d'où sont descendus les électeurs de Brandebourg. A cette troisième époque, l'histoire devient plus claire et plus animée. Il n'est plus question de ces petites guerres continuelles des deux époques précédentes; guerres que la mauvaise foi rendait interminables, chaque traité de paix étant presque aussitôt suivi d'une nouvelle rupture. On voit ici se former des relations politiques plus étendues, et c'est surtout alors que l'auteur prouve son talent d'historien, en laissant clairement apercevoir, dans l'origine même de ces relations, le germe des événemens postérieurs. Rien n'est mieux traité, dans cette troisième division de l'ouvrage, que l'esquisse de la guerre de trente ans.

En 1415, Frédéric I fit l'acquisition des Marches, à titre d'achat. Ce prince avait cultivé les lettres, et presque tous ses descendans eurent le bonheur de recevoir une éducation soignée. Ils ne possédaient pas tous l'art de régner; mais l'économie, l'esprit d'ordre, et une sage administration des finances, paraissent avoir été, à quelques exceptions près, les qualités distinctives de cette famille.

L'électeur Frédéric II s'était proposé de faire renaître dans la noblesse les sentimens d'honneur que les désordres anarchiques avaient étouffés. Sous Albert-Achille, qui aimait les tournois et les petites guerres, brillèrent les dernières étincelles de l'esprit chevaleresque, qui s'éteignit pour ne plus reparaître. Jean Cicéron et Joachim Nestor, régnèrent dans ces tems, dont le triomphe du tiers-état sur la féodalité, l'introduction des armes à feu, et la réformation de Luther, ont fait une époque si mémorable. Joachim, par sa prudence, sut éloigner de ses États le fléau de la

guerre, et, protecteur des sciences, il fonda l'Université de Francfort-sur-l'Oder. Joachim II aimait le faste de la représentation ; il encouragea toujours le luxe dans sa cour, où l'influence des femmes et celle d'un favori, formaient un contraste frappant avec les efforts désintéressés de son administrateur des finances, nommé Mathias, homme intègre et sévère.

Les orages de la dernière moitié du seizième siècle furent détournés des États de Brandebourg par la politique des électeurs, et peut-être aussi par la position topographique du pays. Le changement de religion de Jean Sigismond, qui embrassa le protestantisme, les acquisitions importantes, faites par voie d'héritage du pays de Julliers, et du duché de Prusse, n'amenèrent aucun changement dans les rapports de l'État avec les puissances étrangères. George Guillaume fut le dernier électeur qui régna durant cette période, et l'on pourrait désirer que l'histoire eût couvert son règne d'un voile épais, s'il ne servait à faire ressortir avec plus d'éclat le mérite éminent de Frédéric-Guillaume.

Avec cet électeur, honoré du nom de *Grand* par l'histoire, commence la *quatrième époque*, qui s'étend jusqu'à nos jours (1640—1818).

Le chapitre précédent avait montré la civilisation, passant, dans la dernière moitié du moyen âge, d'un chaos épouvantable, aux formes fondamentales de l'état de choses qui existe aujourd'hui. L'auteur avait fait apercevoir la première lueur d'un système représentatif dans les assemblées des états provinciaux : quoique leur durée n'ait été qu'éphémère, il avait montré jusqu'à quel point le bien-être du peuple dépendait uniquement, alors, des qualités personnelles du prince ; comment les liens qui unissaient les mem-

bres de l'empire germanique, se relâchaient de plus en plus, et comment enfin les efforts de ces membres, pour devenir indépendans, se manifestaient par leur empressement à former des relations avec les puissances étrangères. Dans ce dernier chapitre, l'auteur développe le système politique que le grand-électeur imagina le premier, et que tous ses successeurs ont constamment suivi, avec les modifications exigées par les circonstances. Ce système a formé la base de la force actuelle de la Prusse.

Pendant les guerres de religion, la France avait protégé les protestans contre la maison d'Autriche; mais, jusqu'alors, ceux-ci ne s'étaient pas encore montrés ouvertement comme alliés d'une puissance étrangère contre le chef de l'Empire, et quoique poussés par Gustave-Adolphe à prendre part à la guerre de trente ans, cette guerre ne fut pas plutôt finie qu'ils renouèrent leur ancienne liaison. Mais, dans la longue lutte de l'Autriche contre la France, les intérêts de l'empire germanique avaient été trop souvent sacrifiés à des intérêts de famille, pour que Frédéric-Guillaume hésitât davantage à rompre enfin tout-à-fait des liens relâchés depuis long-tems, et qui gênaient ce prince dans le développement de ses forces. D'ailleurs, des partis divers menaçaient la tranquillité intérieure de l'État; et pour les paralyser, Frédéric-Guillaume ne vit d'autre moyen que d'entamer des négociations avec des puissances étrangères. Malgré des obstacles sans nombre, il parvint à rassembler une armée capable de donner du poids à ces mesures. Ajoutons que son siècle, comme dit M. Poëlitz, offrait peu d'hommes supérieurs placés à la tête des nations; la puissance si redoutée de la Suède avait commencé à s'évanouir : la défaite de Fer-

bellin avait trahi le secret de sa faiblesse, et, après la mort de Charles-Gustave, elle perdit de plus en plus de sa considération en Europe. Louis XIV et Mazarin entendaient trop bien leurs intérêts, pour ne pas voir avec plaisir une puissance militaire s'élever entre l'empire germanique et la maison impériale; et quoique Frédéric-Guillaume ait pu se trouver plus d'une fois à même de résister à main armée aux prétentions de la France, la réconciliation avec elle ne fut jamais difficile. Il est vrai que l'électeur se trouva souvent obligé de régler sa politique d'après l'impulsion du moment; mais cette apparente instabilité était, sous tous les rapports, la conséquence d'un même système politique. Allié de la France ou de l'Autriche, de la Suède ou de la Pologne, l'électeur agissait toujours dans les intérêts de sa maison et de son pays. Après avoir cédé par nécessité aux circonstances, il saisit la première occasion favorable, pour rentrer dans la route qu'il s'était tracée. Mettant à profit les pertes sensibles que l'empire germanique avait successivement éprouvées, il parvint non-seulement à maintenir l'intégrité de ses États, mais encore à les agrandir par de nouvelles acquisitions. Il obtint, par suite de la guerre entre la Suède et la Pologne, l'indépendance du duché de Prusse; et le droit régalien des princes allemands, reconnu dans le traité de Westphalie, lui garantit d'une manière légitime et solennelle, parmi les puissances de l'Europe, le rang qu'il occupait déjà par le fait.

Son administration intérieure fut signalée par des mesures énergiques de police, par l'ordre qu'il établit dans les finances, par des encouragemens donnés à l'industrie et aux sciences. L'accueil qu'il fit aux protestans bannis de la France, augmenta la population de

ses États de plus de vingt mille habitans instruits et industrieux. La Prusse se ressent encore aujourd'hui du bien que Frédéric-Guillaume lui a fait, et ce prince doit être considéré comme le véritable fondateur de cette monarchie.

Tout était préparé pour que son fils pût aisément ajouter à la gloire de son pays en plaçant sur sa tête la couronne royale. Les qualités personnelles de Frédéric I furent à la vérité éclipsées par des souverains contemporains, tels que Guillaume d'Orange, Charles XII et Pierre-le-Grand; néanmoins, il sut se maintenir dans sa nouvelle dignité. A l'exemple de Louis XIV, il protégea les sciences, il fonda l'Université de Halle, et ne mit point d'entraves aux progrès de la civilisation, pourvu toutefois qu'ils ne fussent pas contraires à ses idées de pouvoir absolu.

Autant Frédéric I avait aimé le faste, autant son fils et son successeur Frédéric-Guillaume I, s'efforça de rétablir les finances par une économie, portée souvent jusqu'à l'excès. Cependant, il n'épargnait pas les dépenses, quand il s'agissait de faire prospérer l'agriculture et l'industrie, de faire réussir les négociations avec les puissances étrangères, ou d'organiser et de mettre sur pied une armée nombreuse et bien disciplinée. Il paraissait s'occuper avec ardeur du bien général; mais il ne le cherchait que dans un ordre, pour ainsi dire, mécanique, et tout ce qui ne rentrait pas dans son système ne pouvait faire aucun progrès sous son règne.

« On lui pardonne, dit M. Poëlitz, de n'avoir pas deviné le génie naissant du prince royal : sa manière de juger les hommes n'était pas propre à lui faire apprécier Frédéric II, qui, en montant sur le trône, s'annonça aussitôt comme *l'homme du dix-huitième siècle.*

La simplicité de sa vie, dans sa retraite de Sans-Souci; ses travaux littéraires; la liberté de penser, celle de la presse dont il fit jouir son peuple, et dont il eut la gloire de prendre l'initiative et d'offrir l'exemple, non-seulement aux autres États allemands, mais à toute l'Europe continentale; l'énergie de son gouvernement, qu'il dirigea lui-même, en voyant tout de ses propres yeux; son économie, qui sut accumuler un trésor considérable, sans que des exactions individuelles eussent jamais entravé la prospérité publique; de sages institutions dans l'intérieur, qui tendaient à favoriser la civilisation, ou le libre développement des facultés physiques, morales, intellectuelles et industrielles des hommes; en un mot, la vie entière de Frédéric II, en font un phénomène très remarquable dans l'histoire des princes. Comme guerrier, il fit preuve de grands talens militaires sur le champ de bataille, où, en face de tant de puissances armées contre lui, il dicta les conditions de la paix de Hubertsbourg. Ce fut la conquête de la Silésie qui consolida la grandeur de la Prusse. »

Il est vrai que la supériorité du génie de Frédéric II, son coup-d'œil pénétrant dans les opérations militaires, son art plus extraordinaire encore d'obtenir de grands effets avec peu de moyens; et en général toutes les grandes qualités militaires qu'il a fait admirer dans la guerre de sept ans, furent favorisés par le manque d'unité et d'harmonie dans les vues aussi bien que dans les opérations de ses adversaires. Néanmoins, aucun militaire ne lui refusera un juste tribut d'estime, et aucun homme d'État ne lui contestera le mérite d'avoir enfin élevé la Prusse au rang des premières puissances.

C'est cette grandeur reconnue de toute l'Europe, dit

M. Poëlitz, en terminant le portrait de ce prince, qui a fait de l'histoire de son tems, presque sa propre histoire. Trop sage et trop prudent pour ne pas mettre de bornes à son influence, il sut réconcilier le monde avec sa supériorité, et fonder sur l'approbation et sur l'estime des peuples et des princes, un crédit tel qu'aucun prince n'en a pu obtenir et conserver un semblable jusqu'à la fin de ses jours.

Trois ans après la mort de Frédéric II, commença la grande commotion politique qui a retenti dans toutes les parties du globe, et qui peut-être, du vivant de ce prince, aurait pu recevoir d'autres impulsions. Comme il est ici question d'événemens dont nous avons été les témoins oculaires, il serait superflu d'en retracer le tableau. D'ailleurs, notre dessein n'étant point de faire un abrégé de l'histoire de Prusse, mais une analyse de l'ouvrage de M. Poëlitz, nous en avons dit assez pour faire voir comment cet auteur a traité son sujet.

Nous ajouterons que le journal littéraire de Jéna et celui de Leipsick, ces deux juges d'autant plus compétens qu'ils sont sévères, s'accordent dans leur opinion sur le mérite de l'ouvrage de M. Poëlitz. « Nous avons besoin de l'exemple d'un auteur distingué, dit le premier, pour qu'il se forme enfin en Allemagne un véritable style historique, débarrassé de ces phrases de romans, de cet esprit de parti, qui défigurent tant d'ouvrages historiques de ces derniers tems. Le style de M. Poëlitz est simple et clair. Nulle part on n'y rencontre l'artifice de nos historiens modernes, qui souvent, pour prévenir le jugement des lecteurs, préparent à leur gré le jour sous lequel ils veulent que ceux-ci voient les faits qu'ils leur présentent, ou qui passent légèrement sur

d'autres faits comme reconnus et avérés, afin d'en tirer ensuite des conséquences arbitraires. M. Poëlitz, au contraire, a observé la plus stricte impartialité, non-seulement dans le récit des événemens, mais encore dans la manière plus ou moins relevée avec laquelle il les expose. »

En effet, cet auteur écrit avec bonne foi; et quoique ses vues puissent n'être pas toujours d'accord avec l'opinion de ceux de ses lecteurs qui ont vu de plus près que lui les événemens de nos jours, nous ne saurions disconvenir qu'il ne soit resté fidèle, jusqu'à la fin de son ouvrage, à la règle qu'il s'était prescrite dans sa préface, lorsqu'il dit : « Le langage de la passion est peut-être excusable dans une brochure de circonstance, surtout à une époque féconde en troubles et en commotions. Mais, ce langage doit rester étranger à l'histoire proprement dite : celle-ci doit enseigner, instruire, et par conséquent exposer avec vérité et sans réserve les résultats des mouvemens remarquables qui agitent les peuples et les empires; et lorsque l'historien peint avec de vives et fidèles couleurs les efforts quelquefois peu évidens que les hommes ont faits de tout tems pour leur liberté, il doit se rappeler qu'il ne saurait remplir son devoir qu'autant qu'il se place à une grande distance au-dessus des événemens, de manière à n'être point enveloppé dans leur tourbillon. »

Dire que M. Poëlitz a été fidèle à ces principes, c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de son travail, puisque la bonne foi et l'impartialité sont les premières conditions imposées à l'homme qui écrit l'histoire.

HENRICHS.

LITTÉRATURE. (PHILOLOGIE.)

TRÉSOR DES ORIGINES, et *Dictionnaire grammatical raisonné de la Langue française*; par CHARLES POUGENS, *de l'Institut de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, etc. SPÉCIMEN (1).

CE volume, divisé en trois parties, contient des échantillons de trois importans dictionnaires de la langue française, préparés avec soin, depuis 41 ans, par l'auteur, qui se propose de nous en faire jouir.

Ces échantillons justifient le titre de *Specimen*, donné à tout le volume, et présentent les mots suivans de la langue française, traités de trois manières différentes dans les manuscrits de M. Pougens : *acheter*, *adorer*, *agrès* (qui signifie, dans le sens propre, *préparatifs*), *aimer*, *alcahest* (terme de chimie, qui, d'après un étymologiste, signifierait une sorte de *dissolvant* universel), *alezan*, *algarade* (*attaque tumultueuse*), *aliment*, *alkekenge* (ou *coqueret*, plante diurétique), *allemande* (air et sorte de danse qui viennent d'Allemagne), *alleu* (terme de féodalité, *bien patrimonial, exempt de toute prestation féodale*), *alquette*, *amarrer*, *ambassadeur*, *amazône*, *ambroisie*, *ammon* (corne d'fossile), *ananas*, *arrimer*, *assassin*; *babord* (terme de marine), *babouche* (espèce de chaussure en usage chez les Orientaux), *bachelier*, *balcon*, *barbacane* (ouverture pratiquée dans les murs pour l'écoulement des eaux), *barde*, *beffroy*, *bohémien*, *borne*, *boussole*; *caméléon*, *carrousel*, *cauchemar* (état d'oppression qui rend le

(1) Paris, imprimerie royale, 1819; in-4.; 1 vol. de 461 pages. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n. 17.

sommeil pénible), *chacone* (nom d'une danse particulière), *chamois*, *chêne*, *choisir*, *chuchoter*, *citise* (arbrisseau), *cohorte*, *collyre*, *colosse*, *corvée*, *coudrier*, *couleuvre*, *créer*, *cube*, *curule*, *cygne* et *czar*. L'auteur n'admet dans ses trois ouvrages que les mots qui se trouvent dans le dictionnaire de l'Académie. La première et la seconde parties sont entièrement consacrées aux étymologies. La première est extraite d'un *Trésor des Origines de la Langue française*, six volumes in-folio; elle finit à la page 280 de ce volume.

La seconde, qui finit à la page 334, est tirée d'un *Abrégé du Trésor des Origines de la Langue française*; trois volumes in-4°.

La troisième, qui finit à la page 437, est détachée d'un *Dictionnaire raisonné de la Langue française*; quatre volumes in-folio.

Le *Trésor* est disposé dans l'ordre suivant : 1°. Les opinions des précédens étymologistes, exposées et discutées, en rapportant la dernière, celle qui a paru la plus vraisemblable ou qui est la plus généralement reçue; 2°. les conjectures de l'auteur, appuyées de citations historiques ou philologiques. M. Pougens annonce qu'il a consulté, pour les étymologies, plus de 4,200 ouvrages, dont il va publier la notice bibliographique, comme second volume du *Specimen*.

L'*Abrégé du Trésor* est le même ouvrage, réduit dans la proportion de six à un.

Enfin, le *Dictionnaire* contient : 1°. La classification grammaticale et scientifique de chaque mot; 2°. l'extrait de recherches étymologiques; 3°. les *définitions* philosophiques, littéraires, scientifiques ou techniques, suivies des principales *acceptions*, avec des exemples puisés dans les écrivains classiques français.

Les étymologies, pour les cinquante articles tirés des trois ouvrages, sont déduites de cinquante-trois langues ou dialectes ; et, comme il y a souvent pour ces langues des alphabets particuliers, l'auteur, au lieu de donner tous les mots de ces mêmes langues écrits en caractères romains, sans inventer de nouveaux signes, emploie, pour les peindre, les caractères exotiques propres à leurs langues respectives. Ce volume est donc enrichi de caractères *anglo-saxons*, *arabes*, *arméniens*, *chinois*, *géorgiens*, *grecs*, *hébreux*, *irlandais*, *devanagari* sous le nom de *sanscrits*, *persans*, *runiques*, *russes*, *syriaques*, *tatares-mantchoux*, tous parfaitement tracés d'après les poinçons de l'imprimerie royale de France.

Tel est le travail de notre savant académicien, totalement privé de la vue depuis quarante ans, mais habilement secouru, depuis vingt années, par l'un de nos plus habiles voyans, M. Théod. Lorin, élève de M. Pougens, et capable de le remplacer avec succès, si le premier auteur ne pouvait plus continuer ses utiles travaux.

On a observé, depuis long-tems, que les langues d'Europe ont toutes leur berceau dans l'Asie, comme les nations qui les parlent. Rien ne le démontre mieux que le *Specimen* de M. Pougens, et l'abrégé que nous allons offrir de quatre articles puisés, les trois premiers dans la seconde, et l'autre dans la troisième partie du volume.

Algarade. Espagnol, *algarada ;* I, du nom de la ville d'Alger, selon quelques-uns ; II, selon Covarruvias, du latin *garrire ;* III, vraisemblablement de l'hébreu *gara*, de l'arabe *ghâra*, attaquer, courir sus ; de l'arabe *al-gharat*, attaque vive et subite.

Borne. On a dit en vieux français *bounde*, *boune* et *bonne*, en bas-latin *bonna* et *bunda*, etc. ; vraisemblablement du gothique *ben* division, *bena* diviser. Ces mots se rattachent à l'irlandais *bein* séparation, au chinois *ben* division, au curde *bein* intervalle ; aux mots arabes *baïna* entre, *bâna* il sépara ; *bawn* et *boûn* intervalle.

Carrousel. I, selon Menestrier, *Traité des tournois*, course du soleil, *currus solis ;* II, peut-être du persan *karouz* joie, fêtes, jeux, danses. Les Maures ont introduit ou ramené en Europe les fêtes qu'on appelait *carrousels*. La place du *Carrousel*, à Paris, est ainsi nommée, à cause d'un fameux carrousel que Louis XIV y donna, en 1662, pour une de ses maîtresses, mademoiselle de la Vallière.

Curule, chaise curule. I, selon Aulu-Gelle, de *currus* char ; II, selon d'autres, du nom de Cures, ville des Sabins ; III, selon Bouchaud, de *curvus*, à cause de ses pieds recourbés ; IV, vraisemblablement du grec κυρος, autorité, magistrature ; chaise curule, signifie donc chaise propre aux magistrats. C'était un siége d'ivoire ou incrusté d'ivoire, soutenu sur quatre pieds recourbés, et auquel on montait par des degrés. A Rome, les consuls, les préteurs, les censeurs et les grands édiles avaient seuls une chaise curule qu'ils faisaient porter où ils allaient. Les triomphateurs s'asseyaient, le jour de leur triomphe, sur la chaise curule.

Magistrature curule, celle qui donnait droit de s'asseoir sur une chaise curule.

« Le peuple chercha donc à abaisser le consulat, à » avoir des magistrats plébéiens, et à partager avec » les nobles les magistratures curules. » Montesquieu, Grandeur et Décad. des Rom., chap. 8.

Les étymologies, pour les cinquante articles
des trois ouvrages, sont déduites de cinquante-
gues ou dialectes ; et, comme il y a souvent
langues des alphabets particuliers, l'auteur
donner tous les mots de ces mêmes
en caractères romains, sans invente
signes, emploie, pour les peindre
exotiques propres à leurs lang
volume est donc enrichi de car
arabes, *arméniens*, *chinois*, *gé*
irlandais, *devanagari* sous le
sans, *runiques*, *russes*, *syr*
tous parfaitement tracés
primerie royale de Fran

Tel est le travail de
lement privé de la vu
lement secouru, d
plus habiles voyan
gens, et capab
premier auteu
vaux.

On a ob
d'Europe
les natio
que le
allon
dan
vo

...etran-
...s mots, que je
...e exil. J'ai eu soin éga-
... qui pouvaient avoir leurs
...angage moderne, ou qui offraient
...pparence de vétusté. »

LANJUINAIS.

LITTÉRATURE ESPAGNOLE.

ıs Ninas. — *Le Oui des Jeunes Filles*, r D. L. Fernandez de Moratin (1).

tte comédie, D. Leandro Fernandez dans la société des pasteurs Arcades om d'*Inarco Celennio*, a mérité e *espagnol*. Fils d'un poëte ly- de son amour pour les Muses. ıx prix distribués par l'Aca- 'un, pour un petit poëme *dida*, Grenade recon- sur *la corruption de la* la Muse de la co- onner Moratin de la nature d'un esprit alleuse facilité à saisir le ommes et dans les événemens, es forces de ce rare talent à déve- ene les idées qu'il avait puisées dans la es la nature, il n'eut pour guide que son le plus fidèle, l'inimitable Molière. Il devait ssir, et il a réussi.

Moratin a publié cinq comédies : *le Café*, *le Baron*, *la Jeune hypocrite* (la Mogigata), *le Vieux Mari et la Jeune Femme* (el Viejo y la Niña), *le Oui des Jeunes Filles* (el Si de las Ninas).

Le Café a été traduit en français (2), en italien et

(1) Valence, 1817. — Va être réimprimé à Paris.

(2) Voyez l'ouvrage : *Élémens de la Conversation*. Paris, 1815.

Les articles *acheter*, *adorer*, *aimer*, *alleu*, *amazône*, *ambroisie*, *bachelier*, *boussole*, *cochemar*, *choisir*, *corvée*, *créer*, *czar*, nous ont particulièrement intéressés, par la variété des faits historiqnes, le bon choix des citations, des exemples, et la grande vraisemblance des étymologies préférées.

L'auteur annonce, dans la note suivante, la publication prochaine d'un autre ouvrage de philologie, ou de *linguistique*, comme dirait un Allemand, mais d'un genre différent des trois autres. « Incessamment » je publierai mon *Archélogie* ou *Vocabulaire des* » *mots anciens, tombés en désuétude, et qu'il serait* » *bon de restituer à la langue française*. Dans les écrits » des 12e, 13e, 14e, 15e et 16e siècles, manuscrits et » imprimés, j'ai fait un choix d'expressions nécessai- » res, sonores, et que pourraient réclamer avec jus- » tice l'historien, le philosophe, l'orateur, le poëte, » même le grammairien, vu que la plupart d'entre » elles compteraient plusieurs familles de mots qui, » faute de cette restauration, demeurent imparfaites. » J'ai accompagné ce choix de nombreux exemples, » tirés de nos meilleurs écrivains anciens, et j'ai joint » à ces exemples le texte même des classiques étran- » gers qui ont conservé plusieurs de ces mots, que je » cherche à rappeler d'un injuste exil. J'ai eu soin éga- » lement d'écarter ceux qui pouvaient avoir leurs » analogues dans le langage moderne, ou qui offraient » la moindre apparence de vétusté. »

LANJUINAIS.

LITTÉRATURE ESPAGNOLE.

El Si de las Ninas. — *Le Oui des Jeunes Filles, comédie; par* D. L. Fernandez de Moratin (1).

L'auteur de cette comédie, D. Leandro Fernandez de Moratin, connu, dans la société des pasteurs Arcades de Rome, sous le nom d'*Inarco Celennio*, a mérité d'être appelé le *Molière espagnol*. Fils d'un poëte lyrique distingué, il hérita de son amour pour les Muses. Jeune encore, il obtint deux prix distribués par l'Académie royale espagnole : l'un, pour un petit poëme épique intitulé *Granada rendida*, Grenade reconquise; l'autre, pour une satire sur *la corruption de la poésie castillane*. Mais, c'était à la Muse de la comédie qu'il était réservé de couronner Moratin de lauriers plus durables. Doué par la nature d'un esprit observateur et d'une merveilleuse facilité à saisir le côté ridicule dans les hommes et dans les événemens, il appliqua toutes les forces de ce rare talent à développer sur la scène les idées qu'il avait puisées dans la société. Après la nature, il n'eut pour guide que son peintre le plus fidèle, l'inimitable Molière. Il devait réussir, et il a réussi.

Moratin a publié cinq comédies : *le Café*, *le Baron*, *la Jeune hypocrite* (la Mogigata), *le Vieux Mari et la Jeune Femme* (el Viejo y la Niña), *le Oui des Jeunes Filles* (el Si de las Ninas).

Le Café a été traduit en français (2), en italien et

(1) Valence, 1817. — Va être réimprimé à Paris.

(2) Voyez l'ouvrage : *Élémens de la Conversation*. Paris, 1815.

en allemand. *Le Vieux Mari et la Jeune Femme*, *le Baron*, *la Jeune Hypocrite*, l'ont été en italien (1).

Sans jamais blesser les règles de l'art, du bon goût et de la morale, M. Moratin a représenté, sous les couleurs les plus vraies, les mœurs, les habitudes, les idées, les erreurs et les vices des classes moyennes de la société en Espagne. Son style, pur et clair, est aussi gracieux qu'original, et, comme celui de Cervantes, il offre des difficultés sans nombre aux traducteurs. Par une ironie fine et soutenue, il a su couvrir le vice de ridicule et de mépris, et rendre la vertu respectable par une habile disposition des caractères et des événemens. L'excellente morale des pièces de M. Moratin, n'a pu empêcher celle dont nous rendons compte, d'être mise à l'*index* par l'inquisition.

Voici quel en est le sujet :

Don Diègue, vieillard de soixante ans, mais encore vert, est devenu sensible aux charmes de Paquita, jeune fille de seize ans, et forme le projet de l'épouser. Il ne doute pas qu'élevée loin du monde, dans l'innocente retraite du couvent, le cœur de Paquita ne soit encore libre. La mère de la jeune personne lui en donne d'ailleurs l'assurance la plus positive ; car, don Diègue, quoique amoureux à soixante ans, est un homme d'ailleurs fort sensé, et qui a trop d'honneur pour vouloir s'unir à Paquita, sans avoir obtenu son consentement. Or, il se trouvait que Paquita, à l'insu de ses parens, aimait déjà D. Charles, jeune homme charmant, lieutenant-colonel, neveu et héritier futur de D. Diègue. Cependant, lorsqu'Irène, mère de la jeune personne, pour complaire à D. Diègue, et se croyant sûre d'avance de l'aveu de sa fille, lui propose de

(1) *Teatro nuovo applaudito*; par Signorelli. — Firenze, 1800.

s'unir à l'oncle de celui qu'elle aime; Paquita, troublée par la surprise que lui cause cette proposition, et par la crainte que lui a toujours inspirée sa mère, répond un faible *oui* à peine articulé. Irène attribue à la crainte d'un changement d'état la tristesse que la proposition du mariage fait éprouver à sa fille. C'est la raison qu'elle donne à D. Diègue, qui se plaint à elle des froideurs de Paquita. Mais, les deux amans, au désespoir, prennent le parti de s'en rapporter à la délicatesse de D. Diègue, et de lui tout avouer. D. Diègue, qui, dans sa position, s'estime heureux de connaître, avant son mariage, le secret des deux amans, prend le parti de rire de sa faiblesse, et il fait approuver par Irène l'union de Paquita avec son neveu qu'il institue son héritier.

A défaut d'intrigue, les caractères, dans cette pièce, sont habilement tracés et fort bien soutenus. Le bon, quoique faible D. Diègue, termine en s'écriant: « Voilà les effets de notre éducation! voilà ce qu'on entend par bien élever les jeunes filles. On leur apprend à dissimuler et à déguiser sans cesse leurs inclinations, même les plus innocentes; on les croit vertueuses, parce qu'elles ont appris à feindre. On s'obstine, par une présomption aveugle, à penser que ni l'âge ni le caractère n'auront aucune influence sur les inclinations, et que la volonté cèdera toujours aux conseils du directeur (on sait qu'en Espagne on désigne par ce nom l'ecclésiastique chargé spécialement de diriger la conscience). Enfin, tout est permis, hors la sincérité. On croit qu'une jeune fille est bien élevée, parce qu'elle sait renfermer ses pensées au dedans d'elle-même, faire semblant de haïr ce qu'elle aime; et qu'elle se résigne, par obéissance, à prononcer, au premier ordre, un *oui*

trompeur, un *oui* sacrilége, un *oui* qui doit produire tous les scandales dont se plaint ensuite la société. Ainsi, l'on a donné le nom d'éducation soignée, à celle qui ne produit qu'une soumission passive et un silence de servilité.

Ces torts sont en effet ceux qu'Irène avait eus dans l'éducation de sa fille; et elle ne revient de son erreur qu'à la fin de la pièce. Le caractère de Paquita est celui d'une jeune fille douce et tendre, mais trop timide pour être toujours sincère. D. Charles, nourri des préceptes d'une vertu rigide, ne serait pas incapable de sacrifier son propre bonheur à celui d'un oncle qu'il aime; il se dispose même à s'éloigner pour jamais, afin d'assurer la tranquilité des époux, lorsque la générosité de D. Diègue le rend au bonheur dont il s'était montré digne. Les caractères des personnages subalternes ne sont pas moins bien dessinés. Tels sont ceux de Prita, femme-de-chambre de Paquita, et de Calamocha, valet de D. Charles.

M. Moratin a aussi publié en espagnol deux comédies de Molière, *l'École des Maris* et *le Médecin malgré lui*. La traduction est l'ouvrage d'un homme de goût, qui sait déguiser avec art les imperfections de son modèle. Je me plais à croire que les Français versés dans la langue espagnole apprécieront ces utiles corrections de Moratin, qui d'ailleurs écrivait dans un autre pays et pour un peuple différent. Pour être un génie supérieur, Molière était-il donc tout-à-fait exempt des erreurs auxquelles est condamnée la nature humaine?

M. Moratin a encore traduit *Hamlet* de Shakespeare. La traduction est accompagnée de quelques notes critiques, et de la vie du poëte anglais : Moratin s'y montre littérateur impartial, éclairé, profond.

Les divers voyages de M. Moratin en France, en Angleterre et en Italie, n'ont pas peu contribué à exercer l'esprit d'observation dont la nature l'avait doué, et à fournir d'inépuisables matériaux à son active et riche imagination. Au retour de ses voyages, il fut nommé, par Charles IV, chef du bureau de l'interprétation des langues, et membre honoraire du conseil royal. Lorsque la famille royale de Bourbon eut été forcée d'abandonner l'Espagne, et Joseph Bonaparte reconnu roi dans toute la Péninsule, à l'exception des villes maritimes de Cadix, Carthagène et Alicante, M. Moratin fut maintenu par le nouveau roi dans sa dignité de membre honoraire du conseil royal, et de plus nommé chef de la bibliothèque royale. La suite des événemens politiques de l'Espagne a déterminé M. Moratin à fixer son séjour à Paris. Les lettres, qui avaient été la source de sa prospérité, l'ont suivi et consolé dans sa retraite. Maintenant, il s'occupe à publier plusieurs poésies de feu D. Nicolas Moratin, son père; puis à préparer une seconde édition de ses propres ouvrages dramatiques et lyriques; enfin, à composer une histoire littéraire du théâtre espagnol depuis son origine. Il a recueilli, pour cet important travail, beaucoup de riches matériaux et un grand nombre de pièces dramatiques antérieures à Lope de Véga (1). Les connaissances profondes et l'esprit de critique de M. Moratin, sont d'avance une garantie de son succès. J. A. LLORENTE.

---

(1) On l'appelle communément en France *Lopès* de Véga. Mais, c'est une erreur. *Lopès* est un nom de famille; et, pour le poëte dont il s'agit, *Lope*, qui correspond à notre mot *Loup* (saint Loup), est un nom de baptême.

Les Quatre Ages, *par* Charles Pougens, *de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres* (1).

L'érudition n'a pas toujours un aspect sérieux et austère : ses plus fidèles sectateurs se permettent parfois de sourire. Caylus interrompait ses graves travaux sur les embaumemens des momies égyptiennes, pour écrire des contes de fées ; et M. Pougens, sans abandonner ses pénibles recherches philologiques, vient de s'amuser à retracer la longue et douce vie de deux habitans des délicieuses vallées de Tibur. Les plaisirs de leur *enfance*, les passions de leur *adolescence*, les vertus de leur *âge mûr* et de leur *vieillesse*, tel est tout le sujet de l'opuscule en prose poétique que le savant académicien vient de publier, sous le titre des *Quatre Âges*.

Floridor et Flora sont nés le même jour : leurs parens, dont les habitations sont voisines, vivent dans les riantes campagnes arrosées par le rapide Ario (*præceps Ario*), et qu'Horace a tant de fois célébrées dans ses odes. Les deux enfans ne se quittent point ; leurs jeux sont les mêmes : ils grandissent ; de nouvelles sensations les agitent sans les tourmenter : Floridor découvre qu'il ne peut être heureux qu'avec sa Flora : leur union n'éprouve presque aucun obstacle. Époux, ils voient s'élever autour d'eux toute une petite colonie d'enfans, dont ils font le bonheur. Après un siècle entier de cette heureuse existence, ils meurent, comme ils étaient nés, le même jour : une même

(1) Un vol. in-16. Paris, 1819. Renouard, libraire. Imprimerie de Didot l'aîné.

tombe les reçoit, et les regrets de toute la contrée les accompagnent. Il n'y a, dans ces aventures, rien qui flétrisse le cœur, qui attriste l'imagination : c'est le tableau d'une vie pure; c'est celui de la vie pastorale, non telle qu'elle est, mais comme il serait à désirer qu'elle fût. Après avoir lu les *Quatre Ages*, on se rappelle avec intérêt ces vers échappés de l'ame sensible de Florian, et qui pourraient servir d'épigraphe à l'ouvrage :

Qu'il est doux de passer ses jours
Aux lieux où commença la vie;
D'y vieillir près de son amie,
Sans changer de toît ni d'amours.

Le principal mérite de l'ouvrage de M. Pougens est dans les descriptions et les tableaux. L'auteur avait beaucoup à décrire et à peindre, puisqu'il avait placé à Tibur les scènes qu'il se proposait de retracer. Dans ses tableaux variés et fidèles, il emprunte souvent à Gesner son pinceau et ses couleurs. On en pourra juger par ce fragment du chant de *l'Enfance*. L'auteur y décrit le lieu de la scène à l'époque du printems.

« O Tivoli, fille de Tibur, et vous aussi, antiques » monumens des arts! de votre enceinte sacrée, l'œil » peut voir les noirs frimats fuir au loin vers les ré- » gions hyperborées, et la féconde nature vous couvrir » de guirlandes nouvelles, semblables à ces vieillards » de la paisible Arcadie, assis à l'ombre d'un chêne, et » couronnés de fleurs par des enfans.

» Dans cette saison fortunée, ô Tivoli! je foulai, » pour la première fois, ton sol antique. Mes regards » se portèrent avidement sur la grande cascade. Ja- » mais ce sublime caprice de la nature n'avait paru » plus imposant aux yeux du voyageur étonné. Les

» flots de l'Anio, transformés en une nappe im-
» mense, se précipitaient avec un bruit semblable à
» celui du tonnerre, dans le vaste bassin que lui avait
» creusé la nature : le Vésuve en furie mugit avec
» moins de majesté. O miracle de l'harmonie ! à tra-
» vers le bruissement de l'onde écumante, on distin-
» guait, par intervalles, le chant mélodieux de philo-
» mèle. Bientôt la scène change et s'obscurcit : à quel-
» ques pas de la grande cascade, on découvre un gouffre
» profond, caché entre des roches taillées en arcs de
» formes irrégulières ; là s'engloutit mystérieusement,
» dans le sein de la terre, l'onde pure et argentée.

» Jeune artiste, que tes succès ou ton génie ont en-
» traîné sur l'antique terre de Saturne, contemple
» ces grands écarts de la nature, et que ton ame
» s'échauffe à leur aspect auguste ! »

M. Pougens ne décrit pas avec moins de vérité et d'enthousiasme, les ruines de la *Villa de Mécènes*, et l'antique temple dit *de la Sybille*, qui domine si majestueusement tout le paysage de Tivoli. Il faut que ces objets aient laissé dans son ame une bien durable impression. C'était dans sa première jeunesse qu'il les visitait : hélas ! il était condamné à ne plus les revoir : une maladie cruelle, dont il fut attaqué à Rome, eut pour résultat une cécité complète. Aujourd'hui, néanmoins, après de longues années révolues, il peint de souvenir, comme il peindrait dans la force de l'âge, et en présence des objets.

Il est assez naturel, mais cependant remarquable, que l'aspect des mêmes lieux inspire à différens voyageurs, pour peu qu'ils aient reçu une éducation à peu près semblable, des idées qui ont entre elles une grande analogie. Et moi aussi, jeune encore, je vis,

j'étudiai l'antique Tibur. C'était au tems des troubles de notre patrie : les Français étaient proscrits dans les États romains. Autour de moi, je n'avais pas un compatriote, pas un protecteur, je ne voyais pas un visage ami. Quoique faible et convalescent, je fuyais la ville dès que le jour paraissait; je gravissais les montagnes environnantes; j'errais comme une ombre, au milieu des rochers et des ruines. Ce fut dans ces solitaires excursions que j'entrepris d'écrire un roman, qui avait avec celui de M. Pougens de singuliers rapports. Comme dans le sien, deux amans (mais l'un était Français, l'autre était une jeune Anglaise) venaient vivre dans ces délicieuses solitudes; ils se fabriquaient eux-mêmes une retraite dans une des grottes antiques que l'on rencontre fréquemment dans ces montagnes. Là, ils oubliaient le monde, ses prestiges, ses faux plaisirs. Mais *Félix* et *Clary* (c'étaient les noms de mes héros), moins heureux que Floridor et Flora, éprouvèrent de cruelles persécutions; des méchans vinrent troubler la paix de leur asile. Dans la bergerie de M. Pougens, il n'y a point de loups.... Mais je m'occupe trop long-tems, peut-être, d'un ouvrage inconnu et resté imparfait.

Au reste, je crois avoir fait assez connaître les *Quatre Ages*, pour inspirer le désir de lire cet opuscule. En se livrant à un travail qui sort du genre de ses occupations habituelles, M. Pougens a prouvé la flexibilité de son talent. Quel que soit le jugement que prononcera la critique sur ce fruit des délassemens d'un homme aussi savant que laborieux, elle ne pourra que rendre justice aux sentimens doux et généreux qui ont guidé sa plume, et ce sera toujours pour lui un titre de plus à l'estime publique. AMAURY-DUVAL.

NUMISMATIQUE DU VOYAGE DU JEUNE ANACHARSIS, etc., *ouvrage publié par C. P. Landon, peintre de S. A. R.* MONSEIGNEUR LE DUC DE BERRY, *Chevalier de la Légion d'honneur, conservateur des Musées royaux, correspondant de l'Institut de France; accompagné des descriptions et d'un essai sur la science des médailles; par* T. M. DUMERSAN, *employé au cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque du Roi* (1).

LE *Voyage d'Anacharsis* est une des productions classiques qui ont jeté le plus d'éclat sur la littérature du dix-huitième siècle. M. Landon, artiste très-distingué, avantageusement connu par la publication de plusieurs ouvrages consacrés aux beaux-arts, a voulu joindre à celui du savant abbé Barthélemy une suite des médailles des beaux tems de la Grèce, et ce travail est un nouveau service rendu aux amateurs de l'antiquité. Feu M. Visconti, ayant été consulté par M. Landon sur son entreprise, fut d'avis que les médailles seules pourraient fournir la matière d'un complément du *Voyage d'Anacharsis*, et former en même tems un ouvrage neuf et digne d'intéresser le public. M. Landon n'a point hésité à suivre le conseil de l'illustre antiquaire, dont l'opinion était d'un si grand poids. Il déclare, avec reconnaissance, que c'est encore au choix de ce savant qu'il doit la coopération de M. Dumersan, qui s'est chargé des *descriptions des*

(1) Deux vol. in-8. 1818. Annales du Musée, quai Conti, n. 16.

médailles et de l'*essai* qui les précède. Indépendamment de ses propres lumières et de la grande expérience qu'il a acquise dans le vaste cabinet d'antiques où il est employé, M. Dumersan a consulté, outre les auteurs qui ont anciennement écrit sur ces matières, ceux qui, de nos jours, propagent, par leurs observations ou par des ouvrages particuliers, la connaissance de l'antiquité.

Le point essentiel était d'obtenir des dessins corrects et empreints de ce style gracieux qui distingue les belles médailles grecques. M. Nitot-Dufresne, dessinateur habile et versé dans l'étude des monumens antiques, n'a laissé rien à désirer de ce qui pouvait contribuer à la perfection de la gravure. Ses dessins de médailles sont, au jugement des connaisseurs, d'une grande perfection.

L'ouvrage qui nous occupe est précédé d'une introduction écrite avec goût et avec élégance. On y remarque des réflexions générales sur l'importance de la science des médailles, sur leur dessin et leur gravure, etc. « Les monnaies des anciens, auxquelles nous avons » donné le nom de médailles, nous présentent l'art » depuis son enfance jusqu'à sa perfection. Ce sont peut-» être les monumens les moins connus des gens du mon-» de ; et pourtant leur étude peut offrir un grand intérêt » à ceux qui veulent compléter leur instruction.

» Rien ne parle autant à l'imagination que ces » objets heureusement échappés à la destruction, et » qui semblent apporter au tems présent des preuves » du tems passé. Les temples et les palais s'écroulent, » les statues sont brisées ; et tandis que les grands » ouvrages de l'antiquité périssent, les petits glissent à » travers les siècles, et arrivent jusqu'à nous. Sur le métal » frappé sont imprimées les preuves de la reconnais-

» sance des peuples pour leurs bienfaiteurs ; leurs noms
» passent à la postérité avec ceux des villes dont l'exis-
» tence même nous serait inconnue, si un témoignage
» métallique ne nous en eût conservé le souvenir. »

La connaissance des médailles a un intérêt plus particulier, et dont tout le monde convient généralement, celui d'offrir aux artistes des modèles d'exécution. Les plus grands peintres de nos jours les ont consultées avec fruit. « En apprenant à connaître la science des » médailles, on la trouvera d'autant plus intéressante » qu'elle offre des rapports avec toutes les études agréa- » bles, et qu'elle se lie aux arts, à l'histoire et à la poé- » sie. » Il s'est trouvé pourtant des hommes qui ont regardé la numismatique comme une science rebutante ; mais, le recueil de M. Landon prouve clairement que les médailles grecques ne sont pas toujours sans agrément ; que les muses et les grâces y sont, au contraire, parées de leur éclat divin et de tout le charme des arts.

« On trouvera quelque intérêt à rapprocher de l'atlas d'Anacharsis ce recueil numismatique, qui rassemble les médailles de la plupart des villes importantes où séjourne le jeune voyageur. On doit y voir avec plaisir les portraits des personnages qu'il rencontre, les dates qu'il rappelle, les costumes et les usages qu'il décrit. « On y verra le style de l'art, dans les diverses contrées de la Grèce, subissant les mêmes révolutions que les peuples, variant comme leur fortune, et marchant avec eux vers la perfection, à mesure qu'ils atteignent un plus haut degré de grandeur et de puissance. »

L'*Essai sur la science des médailles*, qui compose la première partie de l'ouvrage, et qui fait beaucoup d'honneur aux lumières de M. Dumersan, est divisé en onze chapitres. L'auteur y traite brièvement de la

monnaie en général, des causes de son établissement, de ses inventeurs et du tems où elle fut établie; de la matière des anciennes monnaies, de leur poids et de leur valeur, de leur fabrication, de leurs types, de leurs inscriptions, des époques de l'art numismatique, etc. La seconde partie est consacrée à l'explication des médailles dont elle présente les gravures. L'auteur y fait remarquer la différence du travail, selon le pays et le tems où la monnaie a été fabriquée. Ses observations sur l'art sont accompagnées de recherches historiques et littéraires. Une table générale des matières, par ordre alphabétique, termine cet intéressant ouvrage, que les admirateurs des beaux tems de la Grèce, ainsi que les amateurs de l'art, liront toujours avec plaisir.

Nous annoncerons à nos lecteurs que l'estimable éditeur a aussi conçu le plan d'un vaste recueil d'antiquités, qui doit se rattacher, comme celui qu'il vient de publier, au *Voyage d'Anacharsis*. Ce recueil offrira une réunion très-variée de monumens propres à faire connaître les mœurs et les habitudes des Grecs dans leur vie privée; leurs armes, leurs vêtemens, leurs meubles, et une foule d'objets à leur usage dans les cérémonies religieuses, les fêtes, les jeux et les arts. M. Landon annonce que, dans cette intention, il a déjà préparé plusieurs dessins de monumens, qui, pour le goût, dit-il, et la précision, ne sont pas inférieurs à ceux qu'il offre aujourd'hui aux amateurs.

L'exécution des planches de la *numismatique du Voyage d'Anacharsis* a été dirigée par M. Landon lui-même; des artistes du premier ordre y ont concouru avec autant de zèle que de talent. Le succès que doit obtenir cet utile travail encouragera sans doute l'éditeur à continuer ses belles entreprises.

C. Nicolo-Poulo, de Smyrne.

II. MÉMOIRES, NOTICES, ET MÉLANGES.

PROJET

D'UN DICTIONNAIRE UNIVERSEL BIBLIOGRAPHIQUE,

Propre à faciliter les recherches de ce que les différens auteurs ont écrit sur les sciences, l'histoire et la littérature; OU DES SOURCES LITTÉRAIRES (1).

L'ÉTUDE de la littérature est immense. Elle embrasse non-seulement les productions du génie et de l'imagination, mais encore l'histoire de tous les siècles, l'exposé de tous les faits et de toutes les institutions, le développement de tous les systèmes, et le tableau de toutes les connaissances humaines. Chaque année, chaque jour, les ouvrages se multiplient, et l'homme le plus laborieux aurait besoin de plus d'un siècle de lectures et de recherches pour épuiser une seule branche littéraire.

Un jeune homme, doué d'un esprit vif et d'un goût décidé pour les lettres ou les arts, est à peine sorti de ses classes, qu'il brûle de produire par lui-même. Ses études n'ont été qu'élémentaires; il n'a que des idées superficielles; il n'a rien approfondi, et il traite le premier sujet qui plaît à son imagination. Mais, lorsqu'il consulte ensuite sur sa production les littérateurs exer-

(1) Quoique l'auteur de ce Mémoire, en se bornant à un trop petit nombre d'indications, prouve qu'il n'a pas eu le tems d'approfondir son sujet, les vues utiles qu'il expose nous ont déterminés à les publier. Il serait à désirer qu'il pût lui-même diriger l'exécution de son plan.

cés, son étonnement est grand de leur entendre dire : Vous avez un style élégant et facile, de la chaleur, de l'esprit et de la raison; mais votre ouvrage, estimable sous plus d'un rapport, est rempli de lieux-communs, de pensées rebattues et de réminiscences. Le jeune écrivain, qui n'a lu que ses auteurs classiques, proteste qu'il n'a copié personne; mais on lui montre ses idées très bien exprimées par cent auteurs anciens et modernes, et souvent il se décourage. La crainte d'être encore accusé de plagiat, l'ignorance des sources littéraires, l'empêchent de se livrer de nouveau à ses inspirations; et, faute d'une bonne direction, un vrai talent s'éteint après un premier effort.

M. de La Harpe disait un jour qu'un littérateur devait s'estimer fort heureux, s'il avait trouvé dans sa vie trois ou quatre pensées parfaitement neuves et originales. Quand on ne veut pas se traîner sur les pas d'autrui, et répéter ce que les autres ont dit, il faut, dès qu'on a choisi un sujet, s'informer s'il n'a pas été déjà traité, chercher tout ce qu'on a écrit sur la même matière, tâcher de l'envisager sous un nouveau point de vue, lui découvrir de nouveaux attributs, de nouveaux rapports avec les choses ou les individus, examiner si l'on peut l'environner de nouveaux accessoires, et ne se mettre à l'ouvrage que lorsqu'on a la certitude de n'avoir pas été prévenu par un écrivain, même inférieur; à moins qu'en l'imitant, on ne le fasse oublier.

L'érudition, cette connaissance profonde des origines et des auteurs, n'est un grand mérite qu'aux yeux de ceux qui n'ont pas l'habitude des recherches bibliographiques. L'art des citations n'est point une acquisition difficile. Indépendamment des catalogues

de librairie par ordre alphabétique, des tables de matières des grands ouvrages, tables si commodes et si précieuses quand on veut consulter les polygraphes, on trouve, dans presque tous les livres modernes un peu importans, des notes plus ou moins détaillées, qui mettent sur la voie des auteurs qui ont traité la matière dont on s'occupe. Cependant, quand on n'a pas l'habitude des investigations, les recherches sont longues, pénibles, souvent imparfaites, et l'on s'expose à faire un travail, sinon inutile, au moins très incomplet, parce qu'on ne possède point un *Dictionnaire des Sources littéraires*. Cet ouvrage manque à nos bibliothèques, et il serait pourtant très aisé de le rédiger. Il ne faut pour cela aucun talent de composition, mais un esprit d'ordre, et beaucoup de patience ; car ce ne serait qu'une bibliographie universelle par ordre de matières.

Il faudrait qu'un écrivain fût bien pénétré de l'utilité d'une pareille entreprise, pour n'être pas effrayé des nombreuses recherches qu'elle exigerait. Ce Dictionnaire aurait au moins six volumes in-8° ; mais, ce qui serait très pénible pour un seul homme, deviendrait facile pour une société littéraire. Supposons cette société formée, et donnons une idée du mécanisme du travail auquel elle se livrerait, et de la méthode qu'elle pourrait suivre pour abréger le tems et coordonner les matières. Elle forme d'abord un câsier composé de vingt-quatre cartons portant chacun une lettre de l'alphabet. Les collaborateurs se distribuent ensuite entre eux les ouvrages des meilleurs bibliographes, les catalogues raisonnés de *Lambecius*, Prosper *Marchand*, *Mettaire*, David *Clément*, *Martin*, *Barrois*, *Barbier*, *Debure*, *Musier*, *Née* de la Rochelle,

le Clerc, *Nyon* l'aîné, et les frères *Bleuet*, *etc.* ; ils font le dépouillement de ces catalogues, en câsant les articles par ordre de matières. Cette première opération terminée, ils conviennent entre eux d'adopter une classification générale de la littérature. La meilleure peut-être est celle du libraire *Martin*, qui a été admise pour le catalogue de la bibliothèque du roi, et qui comprend six divisions, savoir : la *théologie*, la *nomologie*, l'*historiographie*, la *philosophie*, la *philologie* et la *technologie*. Dans la première se trouvent les textes sacrés, les commentateurs, les écrivains dogmatiques, les prédicateurs, les ouvrages mystiques et les livres liturgiques. Dans la seconde, les livres de droit, les ordonnances et réglemens, les codes, etc. Dans la troisième, les mémoires historiques, les histoires, les biographies, etc. Dans la quatrième, les mathématiques, la cosmographie, la physiographie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la médecine, la spiritologie. Dans la cinquième, la lexicologie, l'éloquence, la poésie, les théâtres, les lettres critiques. Dans la sixième, les arts civiques, académiques, gymnastiques, plastiques, industriels, etc. (On trouve dans l'Encyclopédie, à l'article *Bibliographie*, les définitions de ces différentes subdivisions.) Les collaborateurs examineront alors s'il est plus avantageux de ranger les matières d'après cette classification, ce qui nécessiterait six dictionnaires principaux, renfermant chacun autant de dictionnaires partiels qu'il y a de subdivisions, ou s'il serait plus commode de ne faire qu'un seul dictionnaire, en indiquant à quel ordre de connaissances appartient chaque mot. Au mot VOYAGE, par exemple, qui est compris dans la troisième division, c'est-à-dire dans l'historio-

graphie, on ne citerait que les écrits sur la manière d'observer en voyage, et sur les différentes espèces de voyages pittoresques, philosophiques, minéralogiques, maritimes, statistiques, imaginaires, etc., etc., sans considérer un pays plutôt qu'un autre ; mais, au mot *Russie*, supposons, se trouveraient non-seulement les voyages faits dans l'empire des czars, mais encore les histoires de ce pays. Prenons un mot plus riche en accessoires, AGRICULTURE, qui fait partie de la sixième division, technologie ; on placerait après lui tous les traités *ex professo* sur cet art; mais, à la fin de cette nomenclature, on serait renvoyé aux mots : *terres, engrais, bois, vignes, prairies, moutons, blés, etc., etc.* La Bibliographie agronomique de M. de Musset est un excellent modèle en ce genre ; mais, ce qui donne une idée plus exacte de l'ouvrage que nous proposons, ce sont les notices bibliographiques rédigées par le savant M. Chaumeton, et placées à la fin de chacun des principaux articles du Dictionnaire des Sciences médicales, publié par M. Panckoucke.

Les bibliographies, en général, ne donnent que le titre des ouvrages ; mais le Dictionnaire des Sources littéraires doit faire connaître encore les chapitres isolés et même les pensées détachées des auteurs, lorsque ces pensées sont très saillantes; et c'est en révélant ces fragmens, que le livre que nous proposons deviendra singulièrement utile. Qu'un auteur veuille écrire sur *le luxe*, il doit trouver dans le dictionnaire proposé, non-seulement le titre des traités critiques ou apologétiques du luxe, et les dissertations sur les lois somptuaires, mais encore les opinions des moralistes et des publicistes sur ce signe trompeur de l'abondance, et les poésies qui en font l'éloge ou la satire.

Un ouvrage qui peut aider beaucoup les rédacteurs, c'est la *Biographie universelle*, parce que les œuvres connues des auteurs sont assez exactement rappelées à la fin de chacun de leurs articles.

Le Dictionnaire des Sources littéraires offrirait deux avantages inappréciables : l'un, de rendre les recherches extrêmement faciles ; l'autre, de faire connaître, siècle par siècle, toutes nos richesses littéraires, d'apprendre quelles sont les matières qui ont été les plus approfondies, et celles dont les littérateurs se sont le moins occupés. Si les écrivains qui entreprendront ce dictionnaire, sont des hommes instruits, éclairés et bons bibliographes, ils pourront ajouter aux articles principaux un jugement succinct des ouvrages qu'ils citeront, lorsque ces ouvrages offriront quelques particularités remarquables, ou mériteront spécialement d'être consultés.

C. L. CADET DE GASSICOURT.

LETTRE DU COMTE DE VOLNEY

A M. LE COMTE LANJUINAIS,

SUR L'ANTIQUITÉ DE L'ALPHABET PHÉNICIEN.

MON CHER COLLÈGUE,

En composant mon livre de *l'Alphabet européen*, dont vous approuvez les principes ; en méditant sur la nature et les élémens de l'alphabet en général, je suis naturellement arrivé à me demander quels ont pu être les premiers motifs de cette invention vraiment singulière, quelle série d'idée a pu y conduire l'esprit du premier auteur ; et de suite le nom de *Kadmus* s'est offert à

ma pensée. Je n'ai pas eu besoin de beaucoup de réflexions pour me convaincre, malgré le dire des poëtes et des historiens, que jamais un tel personnage n'exista comme homme : il suffit d'avoir lu l'extravagante légende de ses actions, pour y reconnaître une de ces fables sacrées, de ces énigmes cabalistiques que les anciens astrologues se firent un devoir et un plaisir malin de composer, pour dérober au vulgaire profane les secrets de leur science, ainsi qu'ont fait depuis eux, et sur leurs traces, les *chercheurs d'or* par la science d'alchymie; mais le soupçon me vint que quelque date chronologique aurait pu se glisser dans ces fictions, et pourrait s'en extraire par analyse : j'ai donc relu la fable de *Kadmus* dans les anciens mythologues, et dans leur ingénieux interprète moderne (1). Par un cas bizarre, tandis que je cherche un objet qui m'échappe, un autre, que je ne cherche pas, s'offre à moi, et stimule ma curiosité : ce sont des auteurs grecs qui me parlent, et leurs récits sont mêlés de mots et de noms *barbares* qu'ils n'entendent pas; j'analyse ces mots, et j'en trouve un nombre de pur langage phénicien, ayant un sens tout-à-fait convenable au sujet : ce cas n'est pas neuf, on l'a déjà remarqué, vous le savez, dans plusieurs fables mythologiques; mais ici, comme là, il donne lieu à des inductions qui me semblent neuves et dignes d'intéresser les amateurs de l'antiquité.

Avec eux, mon cher collègue, vous m'accorderez que l'idiome phénicien a été, comme l'hébreu, le

(1) Voyez le livre de Dupuis, *table des matières*, au mot *Cadmus*, où sont les renvois appropriés à chacun des deux formats, l'in-4. et l'in-8.

chaldéen, le syrien, l'un des nombreux dialectes de cet antique et vaste langage arabique qui, de tems immémorial, règne dans la région sud-ouest de l'Asie : par cette raison, l'on a déjà dit : « *Kadm-os* signifie *orient*, *oriental*. » Il est vrai ; mais j'observe d'abord que pour la Grèce, un homme venu de Tyr et de Thèbes d'Égypte, eût été un *méridional* et non un *oriental*, surtout lorsque sa peau noire l'eût classé parmi les Africains, si différens des naturels de l'Asie mineure; ensuite, on ne peut me nier que ce même *Kadm-os* ne signifie tout ce qui *marche en tête*, qui *précède*, qui *annonce*, qui est *héraut*, tous sens spécialement appropriés à *Mercure*, *héraut des Dieux*, chef de la grande procession égyptienne (décrite par Clément d'Alexandrie, etc.). Or, comme Mercure, sous ses noms d'Hermès, Thaut, etc., est chez les anciens, même dans Sanchoniaton, l'inventeur des lettres, il y a lieu de croire qu'ici *Kadmus* n'est que l'une de ses formes, l'un de ses équivalens. Toujours est-il vrai que le mot est phénicien ; et, en ce moment cela suffit à mon but.

Kadm-os est fils d'*Agenor*, roi de Tyr. En grec, *Agenor* est *le fort*, qualité spéciale d'*Hercule* bien reconnu pour être le *soleil*, et aussi pour être le dieu qui régnait à Tyr. En phénicien, *nour* est la lumière ; *ag* n'offre pas de sens connu ; mais il a pu en avoir un qui s'y adaptait.

Kadm-os a pour sœur *Europe* : cette prétendue femme est enlevée par un *taureau blanc* (comme la lumière), lequel est une métamorphose de *Jupiter-Soleil*, à l'équinoxe du printems. Le taureau ravisseur traverse rapidement la Méditerranée, et porte sur son dos la princesse *Europe* aux contrées du couchant qui en prennent leur nom.

L'on est d'accord qu'*Europe* est la lune; j'ajoute, spécialement, cette lune, qui à l'époque où le *taureau* fut le signe équinoxial du printems, formait avec lui une conjonction d'un caractère particulier. Dans la même année où le soleil au printems s'était levé dans le signe du *taureau*, il se couchait à l'automne, dans celui de la *balance :* alors la lune du mois, arrivée à son plein, se levait le soir dans le signe du taureau, placée comme sur son col ou sur son dos : c'était une importante affaire pour les astrologues et pour le peuple astrolâtre. Toute la nuit on voyait la navigation aérienne de ce couple de dieux qui, arrivés à l'horizon du couchant, étaient censés aux confins de la Méditerranée. En *phænico-hébreu,* m'*arab* est le *couchant;* le *radical* (*àrab*), qui est ici en régime, a pu être substantif, et former précisément *oroub.* Nous allons voir un autre sens.

Ce *taureau équinoxial*, qui ouvrit l'année avant le bélier *aries*, depuis l'an 4600 jusqu'à l'an 2428, a joué le plus grand rôle chez les anciens. Au Japon, son image subsiste, ouvrant l'*œuf* du monde avec ses cornes d'or. En Italie, les poëtes ont dit, à la vérité bien hors de date (1) : *Candidus auratis aperit cum cornibus annum.* Ce taureau fut le bœuf *osyr-is*, prononcé *osour* par les Grecs ; et en phénicien, *hélour* (2) est le *taureau.* Il fut aussi le bœuf *bacchus*, qui, en ce moment, est le nôtre. On n'a point expliqué ce nom (*bacchus*) ; Plutarque nous dit que les femmes grecques d'Élis chantant ses hymnes antiques, en terminaient les strophes par les mots répétés *digne* taureau, *digne* taureau. Ce *digne* est une

(1) Nos poëtes ne célèbrent-ils pas encore le bélier, qui est hors de signe depuis plus de 2200 ans.

(2) Le *ʃ* représente la lettre *schin.*

épithète singulière : en phénico-hébreu, *digne* se dit *ïdh ;* le grec, qui n'admet pas l'*h* y substitue le χ, qui est une autre aspiration plus forte, et dit ïαχχος, qui est le latin *iacchus;* mais, si l'*u* et l'*i* latins se sont quelquefois échangés, comme dans *optimus*, *maximus*, on aura pu prononcer *uacche*, υαχχι; et, vu la fraternité de *ue* et de *be*, l'on voit éclorre *bacchus*. N'est-il pas singulier que son féminin signifie la vache : *bacca, vacca?* De manière que ce mot, vieux latin, serait venu de l'étranger avec la religion même.

Une épithète constante de *Bacchus-Soleil* est pater, *père*, ïaô-piter ; en phénicien, père se dit *abou*. Or, comme *b* devient *vé* aussi facilement que *a* devient *é*, le fameux nom d'*évôé* n'a pu être que *ebou-i*, mon père. — Et pourquoi toujours *liber* (pater) ? Je réfléchis, et je trouve que *libre* est synonyme de *dégagé de liens*, même *de vêtemens ;* or, en phénicien, un même mot radical (*nàtàr*) signifie à la fois *danser*, être *dégagé* de vêtemens, être libre de ses membres : *solutus vestibus;* or, dans un pays chaud, la danse, en tems de vendange, même la nuit, a exigé des membres *libres : nunc est saltandum nunc pede libero pulsanda tellus.* De ces idées et de ces expressions physiques est venu notre mot abstrait *dissolu :* solutus.

Mais, pourquoi un *bœuf* symbole et dieu de vendanges? Parce qu'à cette ancienne époque séculaire, lorsque le soleil du printems s'était levé dans le *taureau* qu'il masquait, le soleil d'automne, couché dans la *balance* pendant trente jours, livrait le ciel nocturne à ce même taureau, dont les brillantes et nombreuses étoiles semblaient présider aux jeux d'un peuple qui se délassait de la chaleur du jour, par le repos ou la danse, à la fraîcheur de la nuit. En un tel climat, on sent que

chus, né avant terme (au début du 7e mois) : supposons que parmi les douze maîtresses de ïupiter, c'est-à-dire parmi les douze lunes, que le *soleil* visite chaque année, celle du solstice d'été ait conçu un *génie-solaire* destiné à quelque rôle astrologique; ce *génie*, arrivé au solstice d'hiver, n'a encore que six mois de gestation, et cependant, comme tout soleil, il est censé faire ici une naissance qui commence sa carrière annuelle. Le poëte n'a-t-il pas pu feindre qu'étant alors comme *caché* dans le *pôle* (austral), il a été caché dans la *cuisse* du ciel (ïou-piter), et cela pendant les trois mois qui lui restaient pour atteindre l'équinoxe du printems où naît le *Bacchus* au *pied de bœuf?* Ce Bacchus est ici fils de *Sémélé*, fille de *Kadmus:* né près d'un *serpent*, il prend le non de *Dio-nusios*. En phénicien, *nahḥ* et *nuhḥ* signifie *serpent* (dieu du serpent). Selon Dupuis, *Kadmus* n'est autre chose que la constellation du *serpentaire*, où est peint un génie tenant un long serpent, d'où lui vient en grec son nom *Ophiukos*. Mais ceci vient de plus loin que du grec; car, si *ophis*, en cette langue, signifie *serpent*, le phénicien *ăphă* et *ŏphè* a le même sens, et a dû l'avoir antérieurement.

Un autre nom du *serpent* en général est, en phénicien, *rmḥ* ou *remeḥ*. Si on lui joint l'article *he* (le), on a *hermeḥ* (le serpent), qui est le nom de *Mercure*, en grec, où il n'a aucune racine; et Mercure-Hermès, qui tient un caducée formé de deux serpens, et qui est l'inventeur des lettres, se trouve encore identique à *Kadmus-Serpentaire*.

Celui-ci, continuant ses courses (célestes) arrive au sommet d'une haute montagne; il y bâtit *Thèbes l'Égyptienne*, selon les uns; la *Béotienne*, selon les au-

tres : ni l'une ni l'autre, selon le Narrateur lui-même ; car, le poëte *Nonnus*, copiste des anciens (1), indique clairement que cette ville est le *ciel* quand il dit que sa forme est ronde ; qu'elle a pour portes sept *stations* qui ont les noms des sept planètes; et pour distributions quatre grandes rues qui se terminent aux quatre points cardinaux, etc. Mais, qu'est-ce que ce nom de *Thèbes* qui, en grec, ne signifie rien? J'observe qu'il est toujours au pluriel *Thèbai*, *Thèbæ*, jamais au singulier. Le *th* répond à plusieurs lettres phéniciennes, entre autres au *tsade*, ou *sâd*, et au *schin*. Le mot phénicien *sabâ* signifie tout ce qui *brille*, comme les *étoiles*, dans la nuit, comme les *armes*, dans le champ de bataille : les *Sabiens*, adorateurs des étoiles, en tirent leur nom ; ce serait donc la ville des *Luminaires*, la ville des *étoiles*.

D'autre part, ṣebâ (par shin) et ṣebâï signifie *sept*, et s'entend spécialement des sept planètes et sept sphères : ce serait donc la *ville* des *planètes* (la Céleste), nom essentiellement pluriel, et tout-à-fait dans les mœurs des anciens *astrolâtres*. Cette *Thèbes* du ciel aurait été le modèle des *Thèbes* terrestres distribuées à son imitation, comme le fut plus tard l'*idéale Jérusalem* des prophètes. Je me hâte d'achever.

Selon nos Phéniciens, *Kadmus* combat le dragon polaire, le tue, lui ôte les *dents* qu'il sème en des *sillons* (labourés par le bœuf) : ces dents deviennent des hommes armés qui d'abord l'accompagnent, puis s'entretuent, excepté *cinq* qui survivent. D'autres disent que « ces êtres, nés des sillons, sont des serpens que lui-» même moissonne à mesure qu'ils naissent. » On sent

(1) Voyez Dupuis, t. 3, in-4., pag. 40.

bien que ces folies sont un logogryphe donné à deviner. La clef consiste en ce que les mots phéniciens ont habituellement plusieurs sens dont le poëte a fait des équivoques, de vrais calembours. — Ainsi *sen*, dent, signifie aussi année, *seneh* : — *ăwnah*, sillon, au pluriel, *ăwnaut* est de la famille de *ăwn*, le tems ; de *ăin*, tout ce qui est *rond*, *œil*, *fontaine*, *soleil*, *cercle*, d'où est venu le latin *ann-us*, *annulus*, anneau. Le sens précis n'est pas clair ; mais l'on aperçoit que les *dents* du dragon sont les *jours* de l'*année*, qui s'entretuent ou qui sont tués à mesure qu'ils naissent, excepté *cinq* qui sont les *cinq* épagomènes, placés hors du nombre trois cent soixante dont se composa l'année ancienne. Si Kadmus *combat*, *vainc*, *tue* le dragon polaire, c'est que *vaincre* signifie *surmonter*, *être au-dessus*; que *tuer*, c'est *mettre à sa fin*, *terminer*; choses qui arrivaient dans le cours de l'année de la part de l'une des constellations sur l'autre. L'essentiel pour mon but est que nous reconnaissions sans cesse des mots phéniciens ; et l'on voit qu'ils abondent de toutes parts.

Fort bien, me dites-vous, mon cher collègue ; mais, quel est le rapport final de tout ceci à l'alphabet? Le voici.

S'il est prouvé que les fables et drames mytho-astrologiques, à nous transmis par les Grecs, sont remplis de mots appartenant au langage de *la Basse-Asie*, chaldéo-phénico-arabe ; que ces mots donnent habituellement des sens explicatifs et appropriés au sujet ; que les lieux et les personnages de ces drames appartiennent le plus souvent à ces mêmes contrées : n'a-t-on pas droit de conclure que primitivement les fables et drames ont été composés en langue phénico-arabe ; 2° qu'ils y ont formé des poëmes plus ou moins réguliers

du genre des *pouranas*, chez les Indiens; 3° que les plus anciens Grecs connus, tels qu'*Orphée*, *Musée*, etc., n'ont été que des traducteurs ou compilateurs de ces poëmes, que les échos de ces compositions dont ils ont pu quelquefois ne pas bien saisir le sens; 4° que de la part des Asiatiques, l'existence de ces poëmes phéniciens-syriens-chaldéens, en indiquant un degré de civilisation très avancé, prouve en même tems, d'une manière positive, l'usage déjà ancien de l'alphabet, attendu que les *hiéroglyphes* sont incapables d'exprimer la pensée dans ses minutieux et pourtant indispensables détails grammaticaux. — Maintenant, ajoutez que la contexture de ces récits poétiques suppose des observations et des notions astronomiques compliquées, lesquelles de leur côté supposent l'existence non interrompue d'une ou de plusieurs nations agricoles qui ont été conduites et presque forcées à ce genre d'études par le puissant motif de leurs besoins de subsistance et de richesse. — De ceci résulte pour nous un intéressant problême à résoudre: savoir, « à quelles époques ont pu » être composés ces récits poétiques, ces *pouranas* chaldéo- » phéniciens. » Il me semble que l'on pourrait arriver à cette connaissance par l'examen des positions respectives des astres et des planètes que décrivent avec détail les auteurs. Par exemple, dans ce poëme de Kadmus, il est clair que le taureau est placé signe équinoxial; ce qui déjà porte la date au-delà de 2428 ans avant notre ère. Ensuite, si l'on suppose que la projection du taureau, dans les trente degrés de son signe, ait été jadis la même qu'aujourd'hui (ce dont je doute) (1), il en ré-

(1) Il a plu à nos modernes faiseurs de planisphères de placer le *taureau* et *le belier* tête contre tête. Le fait est précisément l'op-

sultera que pour obtenir les conjonctions de la pleine lune sur son dos, telles qu'elles sont citées, il faut remonter dans le signe au moins dix degrés; ce qui produit environ 700 ans, et nous mène à 3100 ans pour le moins. — Je sais que l'on peut faire beaucoup d'objections à mon hypothèse; mais, si elles ne se fondaient elles-mêmes que sur d'autres hypothèses, la question serait renvoyée au tribunal du *bon-sens*, qui la déciderait par le calcul des probabilités les plus naturelles. Je suis loin de penser, comme Pline, que les lettres *syriennes* ou *assyriennes* existent de toute éternité; mais je suis également loin de les croire aussi récentes que le prétend une école moderne. Si mes *rêveries* sur ces matières vous semblent dignes d'intérêt, je pourrai vous exposer, un autre jour, par quels motifs je suis porté à croire que l'Alphabet phénicien a pu être, sinon inventé, du moins rédigé en système, entre les quarante et quarante-cinquième siècles avant notre ère; qu'il a dû être répandu chez les Pélasges et chez les Grecs plus de dix-huit générations avant le siége de Troye, par conséquent bien avant le faux Kadmus, du quatorzième siècle; enfin qu'il a dû être précédé de systèmes d'écriture fondés sur des principes différens, tels que les hiéroglyphes et les caractères du genre chinois.

Paris, 15 juin 1819.

G. F. Volney, *de l'Institut.*

---

posé chez les anciens qui placent ces deux figures dos à dos. Cependant, comme aucun de leurs atlas n'a été fait plus de 400 ans avant notre ère, j'ai des raisons de croire que jadis la tête du belier fut où ils ont placé sa queue.

BIBLIOTHÈQUE HINDOUSTANYE.

(TROISIÈME ARTICLE. *Voy.* t. 1, p. 537—539.)

Ekhlâqi Hindy (*Morale Hindoue*), traduite d'après une version persane du célèbre *Hitopadéça ;* ou Conseils salutaires, par Myr Béhâder Aly, Mounchy (écrivain en chef pour l'hindoustâny, au nouveau collége du Fort William, à l'usage des élèves, sous la direction de John Gilchrist. Calcutta, imprimerie hindoustânye, 1803, un vol. grand in-4°.

L'*Hitopadéça* paraît être le prototype samskrit des fables attribuées à Pilpay. Il existe deux traductions anglaises, justement estimées, de cet important ouvrage : l'une est de M. Wilkins, et l'autre de sir W. Jones. Il ne nous appartient pas de juger entre deux savans aussi recommandables. Il nous semble seulement que la traduction de M. Wilkins est devenue classique. Ses excellentes notes sont le résultat d'une immense lecture, et renferment une grande masse de notions importantes sur la théologie hindoue et la littérature samskrite. J'en ai donné la première partie en français, dans mes *Contes indiens*, précédés d'un discours préliminaire sur la religion, etc., des Hindous. Paris, 1790, 1 vol. in-8° et in-18.

The hindu moral Preceptor (*le Précepteur moral hindou*), ou la voie la plus courte pour conduire l'orientaliste versé dans le persan, à la connaissance de la langue hindoustânye, *et vice versâ ;* traduit, recueilli et mis en ordre par de savans natifs, attachés à l'enseignement de l'hindoustâny, au collége du

Fort William, sous la direction de John Gilchrist. Calcutta, imprimerie hindoustânye, 1803, 1 vol. in-8°.

Cet excellent volume renferme le *Pend nâméh* (*livre de sentences de Sa'ady*), en persan, traduit en hindoustâny et en anglais, les conjugaisons des verbes hindoustânys expliquées en persan; enfin, des dialogues persans et hindoustânys. Cette seconde partie, qui ne contient pas un mot en langue européenne, porte le titre arabe de *Kètsyr ûl fouâyd* (l'abondance des avantages), c'est-à-dire, méthode persane et hindye, un vocabulaire, des demandes et des réponses, etc., pour les commençans, dans les deux langues, avec cette sentence persane : « Le talent vaut mieux que les diamans; le talent vaut mieux qu'un royaume et que l'héritage paternel. » Ce titre, entièrement persan, porte la date de l'année chrétienne 1802, et le titre anglais indique 1803.

Le Fabuliste oriental, ou traduction polyglotte des fables d'Esope et d'autres anciennes fables, en langues hindoustânye, persane, arabe bredje-bhakha, bengalye et samskrite, avec des caractères romains, par plusieurs auteurs sous la direction de John Gilchrist, à l'usage des élèves du collége du Fort William, 1803, in-8°.

Nuzri benuzeer (*la prose sans pareille*), traduction en prose hindoustânye, par Myr Béhâder Aly du *Sihr ôul bouyân*, conte charmant, en vers; par Myr Hhazam, à l'usage des élèves en langue hindoustânye, du collége du Fort William, sous la direction de John Gilchrist. Calcutta, de l'imprimerie hindoustânye; 1803, 1 vol. in-8°.

The hindu Directory (*méthode hindoue*); introduction des élèves dans la langue hindoustânye, compre-

nant les élémens de l'orthographe avec les principes généraux de la grammaire; par l'auteur du Dictionnaire et de la Grammaire hindoustânys. Calcutta; imprimé, partie à l'imprimerie du gouvernement, et partie chez Ferris et compagnie, 1802 (10 roupyes). Cet ouvrage est un abrégé du *Précepteur hindou*, avec quelques additions qui sont le fruit des observations et de l'expérience de M. Gilchrist, le père de la littérature hindoustânye en Europe et même dans l'Inde.

Hidayut ool islam in arabic and hindoostanee, etc. Hidâyét oûl îslâm, en arabe et en hindoustâny, traduit sous la direction de John Gilchrist; en deux volumes; vol. premier, Calcutta, imprimerie hindoustânye, 1804.

C'est une excellente compilation faite par le Molâ Emânet-Oullah, d'après les livres dont l'orthodoxie et l'autorité sont reconnues par les Musulmans de la confession imamique, que nous nommons communément la *secte de A'ly*. Cet ouvrage, entièrement en arabe et en hindoustâny, renferme un précis très exact des principes de la religion musulmane, ainsi que le recueil des formules et des cérémonies qui en constituent le rituel.

Le premier article est la profession de foi musulmane, qui consiste en deux points capitaux, l'*unité de Dieu* et la *mission de Mohhammed*. Cette profession de foi se compose de certaines formules que les Persans nomment *Tchéhâr kélémeh* (les quatre discours). Dans le chapitre intitulé *Siféti îmân* (description de la foi), on trouve une exacte énumération des points implicitement compris dans la profession de foi, ou qui en dérivent.

Ensuite viennent différentes formules d'adoration,

avec les jours, les heures et les conditions de la prière; les conditions de la pureté et les causes d'impureté; enfin, tout ce qui caractérise une prière régulière ou qui la rend nulle. Cet ouvrage est terminé par l'énumération des principaux prophètes, par quelques détails sur les actions qu'on leur prête, et enfin par des prières et des maximes en prose et en vers.

C'est sans doute un acte de complaisance ou de politique remarquable de la part d'un gouvernement européen, d'avoir facilité aux Musulmans indiens illettrés, l'intelligence des prières qu'ils récitent dans une langue qu'ils n'entendent pas; et l'orientaliste philosophe trouvera, dans ce petit volume, un précis très fidèle des principes et des rites de l'islamisme.

On voit dans le titre Hyndoustâny, que l'ouvrage a été composé du tems (sous le règne) de Châh A'âlem, monarque victorieux (des infidèles), que Dieu éternise son règne (1)! par ordre du marquis de Wellesley, avec cette épigraphe tirée du Corân.

« Je n'ai créé les génies et les hommes que pour
» qu'ils me servissent. »

L'ouvrage devait avoir deux volumes : jusqu'à présent, le premier seul a paru. Il est bien à désirer que M. Gilchrist publie le second.

LANGLÈS, *de l'Institut.*

(*La continuation paraîtra dans l'un des cahiers suivans.*)

---

(1) Il avait alors les yeux crevés, et végétait à Dehly, sous la protection de la compagnie des Indes.

III. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Bateau à vapeur. — On vient de lancer du chantier de Piltsburg le bateau à vapeur le *Western-Engineer*, qui servira à l'expédition sur les rivières de l'ouest. Cette expédition partira, le premier mai; elle n'explorera vraisemblablement cette année que les eaux du Missouri et les rivières qui débouchent dans ce fleuve; elle sera dirigée par le major Stedhenlong, qui sera accompagné d'un minéralogiste, M. Jessup; d'un botaniste géologue, M. Say; d'un zoologiste, M. Baldwin; de deux peintres de paysages et ornithologistes, MM. Peale et Seymour, et d'un agent, le major Fallow, pour traiter avec les Indiens. Le bateau à vapeur sur lequel ils feront ce long voyage, a 75 pieds de long; l'appareil est entièrement dérobé à la vue, par le pont, et la vapeur sort par la gueule d'un serpent sculpté sur le devant du bateau. Ce navire est bien armé; il porte un pavillon élégant, peint par M. Peale, et représentant un Blanc tendant la main à un Indien, et échangeant le calumet de paix contre son sabre: heureux emblême du but pacifique de cette expédition, qui ne pourra manquer de tourner au profit des sciences.

Voyages. — Les États-Unis préparent pour la première fois une expédition autour du monde. Ils ont désigné à cet effet la frégate *le Congrès*, qui sera commandée par le capitaine Henley; elle sera absente environ deux ans.

ROYAUME D'HAÏTI.

Instruction publique. — La gazette d'Haïti, du 28 décembre 1818, contient une ordonnance pour la création d'une chambre d'instruction publique.

Cette chambre est chargée d'inspecter toutes les écoles, académies, colléges et autres établissemens nationaux du même genre; d'établir des écoles, des Académies et des colléges partout où ils seront nécessaires. Aucun maître d'école ne pourra exercer ses fonctions, s'il ne reçoit des autorités compétentes un certi-

ficat de bonnes mœurs et d'une conduite irréprochable. Tous les six mois, la chambre présentera au roi un rapport général sur les progrès de l'instruction publique; elle lui indiquera les professeurs les plus distingués, et les élèves qui auront fait le plus de progrès, et montré le plus de zèle.

ANGLETERRE.

Métallurgie. — On écrit de Londres : « Depuis quelque tems la chimie a découvert que l'acier-vierge, appelé *wootz* aux Indes orientales, contient des cailloux (1) qui se trouvent également dans les lames damasquinées. La Société littéraire de cette ville a fait venir de l'Inde une petite quantité de cet acier-vierge, et depuis peu on en a fait des ciseaux, des canifs et d'autres petits outils ; mais, il est très difficile de le travailler, à cause de son extrême dureté. Un couteau de wootz hache en pièces le meilleur couteau anglais, et des ciseaux de wootz coupent le fil d'acier et la tôle comme du papier. Ces objets se vendent très cher. Une paire de ces ciseaux coûte une guinée. »

Vaccine. — D'après une lettre adressée par M. W. Bruce, résident à Bouchère, à M. W. Erskine, à Bombay, il paraît que, depuis long-tems, la vaccine est connue, en Perse, chez un peuple nomade, appelé *Éliaats*. M. Bruce a pris, à ce sujet, des informations particulières chez diverses tribus de ce peuple, qui, pendant l'hiver, se rendent à Bouchère pour y vendre leurs fabrications de laine et autres productions de leurs troupeaux, telles que des tapis, de grosses couvertures, du beurre, du fromage, etc.; et plusieurs Éliaats, au moins de six ou sept différentes tribus, lui ont assuré que les gens employés à traire les vaches gagnaient ordinairement une maladie qui les mettait ensuite à l'abri de la petite vérole ; que cette maladie se manifestait particulièrement au pis des vaches, mais qu'elle était plus fréquente parmi les moutons, et plus souvent communiquée par ceux-ci. Un fermier très respectable, dans les environs de Bouchère, a confirmé à M. Bruce tout ce que lui avaient dit les Éliaats, en ajoutant que la maladie était très commune dans tout le pays, et que ses propres moutons en avaient été atteints.

---

(1) Le texte porte en effet *cailloux* ; nous pensons que cette partie intégrante de l'acier-vierge est plutôt *pyrite quartzeuse*.

Voyages. — M. le chevalier William Ouseley, frère et secrétaire d'ambassade de M. Gore Ouseley, ambassadeur de S. M. le roi d'Angleterre auprès de l'empereur de Perse, publie en ce moment, à Londres, le premier volume de l'intéressante relation de son *Voyage en Perse* (un gros vol. in-4, avec un atlas renfermant 23 planches). Ce savant voyageur a recueilli une prodigieuse quantité de monumens antiques, dont il a fait graver les principaux avec le plus grand soin. Sa nombreuse collection de manuscrits lui a fourni des documens absolument neufs, qui viennent à l'appui de ses observations et des conjectures que lui a suggérées la vue des lieux remarquables qu'il a parcourus. Des textes nombreux en arabe, en persan, etc., imprimés avec le plus grand soin, donneront un nouveau prix, pour les orientalistes, à ce magnifique ouvrage. Nous saisissons avec un vrai plaisir l'occasion d'offrir un hommage public et bien mérité aux vastes connaissances, au dévouement honorable et à l'estimable caractère de l'auteur, qui a déjà rendu de si importans services à la littérature orientale, en Europe (1). L'ouvrage que nous annonçons, et que nous avons sous les yeux, se composera de deux volumes. Le second ne tardera pas à suivre le premier : la gravure des planches est déjà très avancée. LANGLÈS.

Bibliographie. — Le révérend T. F. Dibdin, auteur des *Antiquités typographiques de la Grande-Bretagne*, de la *Bibliomanie*, de l'*Introduction à la connaissance des Éditions les plus rares et les plus précieuses des Auteurs classiques*, du *Catalogue de la Bibliothèque de milord Spencer*, du *Décameron bibliographique*, *etc.*, *etc.*, vient de publier, à Londres, le prospectus d'un *Voyage en Normandie*, *en France et en Allemagne*, *sous le rapport de la Bibliographie*, *des Vues pittoresques et des Antiquités*. On doit pardonner à un Anglais de donner une désignation particulière à l'ancienne province de France connue sous le nom de Normandie; cela ne nous empêche pas de concevoir la meilleure idée de l'ouvrage qu'annonce M. Dibdin, le plus célèbre biblio-

(1) M. le chevalier W. Ouseley a déjà publié plusieurs traductions très utiles, telles que celle de la géographie d'Eb Hhaucâl, in-4, d'une *Histoire de la Perse*, in-8, des Collections orientales, 3 vol. in-4, etc., etc.

graphe de l'Angleterre. Il n'a rien épargné pour obtenir une connaissance exacte des antiquités et des mœurs des pays qu'il a visités. Chaque sujet sera expliqué et embelli par des gravures, confiées au burin des plus habiles artistes, et exécutées, principalement dans le genre haché, d'après les dessins de M. George Lewis. Ces objets sont en grande partie inconnus non-seulement aux Anglais, mais même aux Français et aux Allemands. Chacune de ces contrées aura donc des obligations particulières à M. Dibdin.

Ce savant voyageur fera connaître les ouvrages les plus précieux sortis des presses de Rouen, de Paris et de Vienne; ses articles seront accompagnés de *fac simile*, ou de gravures enluminées. Outre ce que M. Lewis a déjà exécuté, deux artistes à Paris, deux à Munich, et un à Vienne, sont employés à enrichir la partie bibliographique de ce voyage d'un genre tout-à-fait nouveau. La description des cathédrales, palais et édifices publics, enrichie quelquefois par des vues aussi belles que fidèles, ne pourra manquer de causer du plaisir à tout homme de goût : de petites compositions, généralement en forme de vignettes, donneront une idée des mœurs et coutumes des peuples. Voici les sujets des principales gravures : *Normandie*, vignette de la croix; en entrant dans le port de *Dieppe*, vignette du château et du village d'*Argues*, dans les environs de Dieppe; groupe de gens du peuple; occupations, etc.; vue du marché et de l'aile méridionale de la cathédrale de *Rouen*; bas-relief d'une partie de la procession de François I et Henri VIII, au Champ de Drap-d'Or, pris de l'extérieur d'un monument contemporain; *fac simile* de deux anciens manuscrits dans la bibliothèque publique; vue pittoresque de *Rouen*, prise de la route du *Havre*; vue de l'*abbaye de Caen*, ancienne tapisserie à *Bayeux*; vignette de l'ancien château de *Vire*; vue du château de *Falaise*; une tête que l'on suppose être celle de *Guillaume-le-Conquérant*.

France. Fac simile d'anciens manuscrits coloriés dans la bibliothèque du roi; portraits de *Charles-le-Chauve* et de l'empereur *Lothaire*, d'après des manuscrits du neuvième siècle; portrait du roi *Jean*, d'après un dessin original de grandeur naturelle; l'*adoration des mages*, tirée du bréviaire du duc de Bedfort, régent de France; portrait de Charles, duc de Bretagne, d'après un ma-

manscrit de chevalerie, richement orné de figures de blason; portrait de *Louise de Savoie*, mère de *François I*, d'après un volume d'heures qui lui a appartenu; portrait d'Anne de Bretagne, épouse de Louis XII; portrait de Louis XII; portraits de plusieurs savans et hommes de lettres morts et vivans.

Allemagne. Stutgardt: vue de l'hôtel-de-ville et du marché; le supplice de la croix sculpté; *fac simile* de la Trinité, d'après un livre de prières colorié au douzième siècle, qui se trouve dans la bibliothèque particulière du roi de Wurtemberg. *Ulm*: vue de Munster. *Munich*: une grande quantité de *fac simile* de très anciennes gravures sur bois et sur cuivre, avec des portraits d'après d'anciens manuscrits, qui se trouvent dans la bibliothèque publique, etc., etc. *Vienne*: *fac simile* du célèbre manuscrit, sur pourpre-vélin (du quatrième siècle), d'une partie du *Pentateuque*, qui existe dans la bibliothèque impériale; différens *fac simile* d'anciens manuscrits coloriés du moyen âge, ou d'âges plus reculés; *fac simile* de la dernière stance (pleine de corrections) de la *Jérusalem délivrée du Tasse*, de la propre main de l'auteur; vue de l'intérieur de la bibliothèque impériale.

L'ouvrage sera imprimé avec des caractères neufs et très beaux, en 3 vol., très grand in-8, sur papier de la première qualité. Prix de chaque exemplaire broché : sur petit papier, 9...9 livres sterling; sur grand papier, 16...16. Les planches seront rompues après la publication. On s'inscrit, sans rien payer d'avance, chez l'auteur, à Kensington, près de Londres, en lui adressant des lettres franches de port. *La priorité de la souscription donnera droit à la priorité des impressions des planches.* —On s'inscrit aussi à Londres, chez MM. Payne et Foss, John et Arthur Arch, etc. A Paris, chez Treuttel et Würtz.

BARBIER.

Journaux et autres écrits périodiques.—Peut-être à aucune époque les entreprises de librairie n'ont été plus nombreuses et plus considérables en Angleterre, que cette année. Les négocians en librairie, tels que MM. Longmann, Cadell et Davis, Murray, Baldwin, Rivington, Sherwood, à Londres; Constable et Blackwood, à Edimbourg, se disputent, pour ainsi dire, le premier rang dans ces entreprises. Les publications périodiques se multiplient chaque mois. Il y a vingt ans, l'on ne connaissait à Londres que huit

recueils littéraires publiés par livraisons, à des époques fixes; aujourd'hui, on en compte au-delà de quatre-vingts.

Un des derniers cahiers du *Monthly Magazine* donne la liste suivante du nombre de quelques-unes de ces publications périodiques, dont *une seule maison de librairie*, à Londres, a besoin tous les mois, pour les expédier à ses commettans.

	exemplaires
Monthly Magazine (Magasin du Mois).	650
Gentleman's Magazine (Magasin du beau monde).	550
Monthly Review (Revue du Mois).	450
Sporting Magasine (Magasin de badinage).	350
Britisch Critic (le Critique anglais).	300
European Magazine (Magasin européen).	300
Ladies' Magazine (Magasin des Dames).	300
New Monthley Magazine (Nouveau Magasin du Mois).	275
London medical Journal (Journal médical de Londres).	225
Eclectic Review (Revue morale).	200
Thomson's Annals (Annales de Thompson.—Journal de Chimie).	175
Medical Repository (Répertoire médical).	175
Blackwood's Edinburgh Magazine (Magasin d'Édinbourg, par Blackood).	150
Philosophical Magazine (Magasin philosophique).	125
Repertory (Répertoire).	125
Ackerman's Repository (Répertoire d'Ackerman).	125
Literary Panorama (Panorama littéraire).	75

Ce nombre d'exemplaires, pour lesquels une seule maison de librairie est abonnée, donnera une idée approximative de la consommation générale qui est faite en Angleterre de toutes les publications périodiques, et fera concevoir comment tant d'entreprises du même genre peuvent y subsister ensemble; tandis que, d'après le *Monthly Magazine*, le débit des *Annales encyclopédiques*, à son avis le meilleur journal publié en France, se bornait, à la mort de M. Millin, à trois cent cinquante exemplaires (1), dont un quart était envoyé en Angleterre, et peut-être un autre quart en Allemagne et dans les autres pays étrangers.

(1) La Revue Encyclopédique a déjà presque doublé ce nombre.

Le *Monthly Magazine* n'est pas le plus ancien de ces recueils littéraires; cependant il date déjà de 1795. Depuis ce temps, bien des publications pareilles n'ont eu qu'une vogue éphémère, tandis que celui-ci, au milieu de continuelles vicissitudes politiques, s'est soutenu avec un succès toujours croissant. Mais aussi, de tous les recueils de ce genre, il n'en est aucun qui renferme, dans l'espace étroit de huit feuilles d'impression, une si grande variété de matières, et qui soit en rapport avec les besoins d'un plus grand nombre de lecteurs. Toutes les classes, le métaphysicien, le profond politique, le colporteur de nouvelles, le négociant, l'homme de lettres, y trouvent quelque article conforme à leurs goûts ou à leurs intérêts. Chaque cahier contient une centaine d'articles divers : travaux des sociétés savantes, observations météorologiques, faillites dans le commerce, affaires politiques, poésies, etc. C'est un magasin, dans la véritable acception du mot; il renferme de grandes richesses, où nous avons déjà puisé plus d'une fois. Nous y prendrons encore la notice suivante sur les journaux politiques publiés dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne.

« Il paraît actuellement à Londres, tous les matins, huit journaux, dont quatre dévoués au ministère; trois qui observent une espèce de neutralité, et un seul, *The Morning Chronicle*, qui professe hautement des principes indépendans. Six journaux paraissent dans la capitale, tous les soirs, dont deux sont ministériels, trois n'ont aucune couleur distinctive, et un, *The Statesman*, est indépendant. Sept journaux paraissent tous les deux jours, parmi lesquels cinq se trouvent sous l'influence des ministres, et deux sont neutres. Sept autres paraissent deux fois par semaine, dont aucun n'a encore fait preuve de son amour pour l'indépendance. Il n'y a pas moins de vingt journaux qui paraissent régulièrement tous les dimanches, dont une bonne moitié est du parti ministériel, deux ou trois varient dans leurs principes, tandis que *The Champion*, rédigé par M. Thelwall, *The Constitution*, par M. Lovel, *The Independant Whig*, par M. White, *The examiner*, par M. Hunt, *The British Gazette*, par M. Wooler, *The News*, par M. Philipps; et *The Observer*, par M. Clément; défendent la cause de la liberté constitutionnelle avec persévérance, énergie et habileté.

» Nonobstant ces nombreux journaux de la capitale, il y a en-

core dans les comtés d'Angleterre et dans la province de Galles cent dix-neuf gazettes hebdomadaires, et trois qui paraissent deux fois par semaine.

» En Ecosse, il y a vingt-cinq journaux, dont cinq paraissent trois fois, cinq autres deux fois, et dix-sept une fois par semaine.

» En Irlande, six gazettes sont publiées journellement, onze trois fois par semaine, dix-huit deux fois, et neuf une fois par semaine.

» A Jersey, Guernesey et à l'île de Man, paraissent sept gazettes différentes, une fois par semaine. »

Tous ces journaux ensemble forment un total de *quatre cent vingt-trois*; et en y ajoutant les recueils littéraires ci-dessus mentionnés, le nombre des publications périodiques de toute espèce dans les trois royaumes unis d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, s'élève à plus de cinq cents.

Depuis le commencement de la présente année, ce nombre a encore été augmenté de neuf nouveaux recueils qui paraissent tous les mois, savoir: *The Tickler*, ou Recueils de bonnes choses en prose et en vers; *The Edinburgh Monthly Review*, qu'il ne faut pas confondre avec *The Edinburgh Review*, qui paraît tous les trimestres; *The Remembrancer*, ou Mélanges ecclésiastiques et littéraires; *The Medical Intelligencer*, ou Bulletin bibliographique médical, publié tous les mois; *The Cabinet of Arts*, ou Feuille consacrée aux beaux-arts; *The Casket*, publié par M. White l'aîné; *The Fireside Magazine*, le Magasin du Coin du Feu; *The English Musical Gazette*; enfin, *A Monthly journal of new voyages and travels*, Journal des plus récens voyages par terre et par mer.

Le dernier de ces nouveaux recueils périodiques est composé de relations inédites de voyages, de traductions de voyages publiés en France ou en Allemagne; de réimpressions de voyages qui sortent des presses des Etats-Unis; enfin, d'analyses des meilleurs voyages qui paraissent ou qui ont dernièrement paru dans la Grande-Bretagne. Le premier numéro est sous les yeux du public, depuis le 15 mars dernier, et paraît en avoir été bien accueilli; il contient le journal d'un officier à bord du vaisseau l'*Alexandre*, qui a été employé dans le voyage de découvertes aux régions arctiques. Cette relation diffère essentielle-

ment des détails que le capitaine Ross a donnés sur ce voyage. Le morceau inédit du second numéro, publié le 15 avril, a pour objet un voyage de trois ans dans les mers des Indes, par J. Prior, chirurgien à bord du *Ninus*. Six numéros de ce Journal formeront un gros volume. Le dernier numéro de chaque semestre ne contiendra que des analyses, tandis que les cinq premiers renfermeront cinq voyages complets jusqu'alors inconnus au public anglais. L'éditeur est M. R. Phillips. Hs.

RUSSIE.

Instruction primaire. — Enseignement mutuel. — L'enseignement mutuel, ce puissant levier de l'éducation, proscrit par la routine et les préjugés dans quelques villes de France et de Belgique, a été introduit, l'année dernière, en Russie, et s'y est répandu avec rapidité, par la haute protection et les encouragemens que l'empereur, le prince Galitzin, ministre de l'instruction publique, et la noblesse russe ont accordée à cette méthode bienfaisante. De toutes parts, on forme des établissemens d'après ce système. Il existe à Saint-Pétersbourg une école normale d'enseignement mutuel, où 250 élèves sont constamment entretenus aux frais de l'État; aussitôt qu'ils ont acquis les connaissances nécessaires, ils vont former des écoles et propager l'instruction jusqu'aux extrémités de l'empire. Chaque régiment a, d'après les ordres du ministre, une école pour les sous-officiers et soldats. A Pétersbourg, il y en a une spécialement affectée aux enfans de troupe. Les diverses écoles formées à Odessa, peuvent recevoir jusqu'à 10,000 élèves. Des établissemens du même genre ont été formés à Moscou, Tver, Casan, et jusques dans la Sibérie, où plusieurs écoles sont dans ce moment en activité.

On assure que les Cosaques se distinguent par leur application et une rare intelligence; plusieurs d'entre eux, qui n'avaient pas la moindre idée de l'écriture, sont parvenus, en moins de quinze jours, à tracer des mots. Le prince Galitzin s'occupe avec ardeur et avec succès de la propagation de cette méthode. Ce prince a soumis à l'empereur des modèles de leçons d'écriture et de lecture pour les écoles d'enseignement mutuel. S. M. les a approuvés, en témoignant une vive satisfaction, et a ordonné que cet ouvrage serait imprimé aux frais de l'État, et adressé à toutes les écoles.

Beaux-Arts. — Voyage. — Le peintre anglais sir Robert Ker Porter, élève du célèbre West, auteur de deux panoramas, représentant, l'un, la prise de Seringapatnam, et l'autre, l'assaut de Saint-Jean-d'Acre, fut invité, en 1808, par l'empereur Alexandre à se rendre à Pétersbourg, où il a décoré de tableaux la salle de l'amirauté. Il a cultivé en même tems les sciences, et s'est fait connaître au monde littéraire par ses Esquisses de la Russie et de la Suède, ainsi que par une Relation de la campagne de Russie en 1812. Un mariage fort riche le mit à même de suivre son penchant favori, celui des voyages. Il se rendit en Perse, dans le dessein de faire des recherches sur les antiquités de ce pays, de les décrire, de les dessiner, et de publier ensuite le fruit de ses recherches. D'après les dernières lettres de Bagdad, sir Robert avait fini son intéressante excursion, et il était de retour dans cette ville, depuis le mois d'octobre dernier. Plusieurs de ses compatriotes, entre autres M. Rich, résident de la compagnie des Indes à Bagdad, et son secrétaire particulier, M. Bellier, tous deux juges compétens, ont eu occasion de voir les richesses que renferme le porte-feuille de sir Robert, et ont admiré la précision et le fini des dessins. Vers la belle saison de cette année, ce voyageur doit être de retour à Pétersbourg, où il est attaché à l'ambassade anglaise, et où il mettra la dernière main à son travail, pour enrichir bientôt le domaine des arts par un nouveau voyage pittoresque.

SUÈDE.

Malléabilité de la fonte. — Un fabricant de fer du Smalland, après des essais réitérés, est parvenu à découvrir un procédé pour la malléabilité de la fonte. Il existe ici un dépôt de sa manufacture, consistant en ustensiles de cuisine, en ciseaux, rasoirs et couteaux de fonte, qui offrent la même perfection que ceux d'acier.

Déjà, dans cette forge, on avait résolu le problème important de la construction d'un canon forgé, lequel, ne pesant que le tiers des pièces du même calibre, a résisté aux plus fortes épreuves, sans être endommagé d'aucune manière. On s'occupe en ce moment d'appliquer en grand le procédé de la malléabilité de la fonte aux pièces d'artillerie.

Traîneau à vapeur. — Le mécanicien Owen vient d'inventer à

Stockholm une voiture ou traîneau, pouvant contenir douze à quinze personnes, et mis en mouvement par une machine à vapeur, au lieu de chevaux. Sur le rapport de l'Académie des Sciences, le roi a accordé au sieur Owen un brevet d'invention, en vertu duquel il lui est permis de fabriquer exclusivement ce genre de voitures pendant un certain nombre d'années.

Végétation dans le Nord. — Il résulte des dernières vérifications qui ont eu lieu des forêts et des différentes espèces de bois, en Suède, que le bouleau, arbre le plus boréal, croît, même au-delà du soixante-dixième degré de latitude; le sapin, jusqu'au soixante-neuvième; les saules, trembles et coignassiers, jusques vers le soixante-sixième; les cerisiers et pommiers, vers le soixante-troisième; les chênes, vers le soixantième; les hêtres, vers le cinquante-septième; et qu'on ne trouve qu'en Scanie, les tilleuls, frênes, ormes, peupliers et noyers.

Traductions. — La littérature allemande est devenue très en vogue à Stockholm, depuis les dix dernières années. Outre une collection d'auteurs classiques allemands, imprimée à Upsal dans la langue originale, et composée de 66 volumes, on a traduit en suédois les meilleurs ouvrages de Wieland, de Goëthe, de Schiller, de A. W. Schlegel, de J. P. Richter, de Schilling, d'Aug. La Fontaine, de Kotzebue, de Heeren, de Villers, de Bucholz, de Bredow, de Pestalozzi, de Rosenmuller, etc., sans compter les auteurs plus anciens, tels que: Klopstock, Hagedorn, Gellert, Gleim, Kleist, Haller, Gessner, Herder, Cramer, Burger, Stolberg, etc. Les traductions que l'on estime le plus sont celles que Borgstroem, Stjernstolpe et Oedmann ont faites. On rend toute justice, en Suède, à la littérature allemande; mais les pièces de théâtre, qui de cette langue sont traduites en suédois, sont rarement représentées à Stockholm, où l'on préfère le genre dramatique français.

DANEMARCK.

Instruction publique. — Le professeur C. F. Severin, à Copenhague, a fait paraître un petit ouvrage sur l'instruction populaire en Danemarck (*Betragtniger over det danske Almueskolevaesen*), qui fait connaître la marche progressive de l'amélioration des écoles populaires, pour arriver au degré de perfection où

elles se trouvent aujourd'hui. Ces progrès datent du règne de Frédéric IV. Ce prince fonda, dans la seule année 1721, deux cent quarante nouvelles écoles. Christiern VI n'était pas moins zélé que son prédécesseur pour la culture des lettres et des sciences, et pour le perfectionnement de l'instruction populaire. Mais le premier *séminaire*, destiné à former de bons instituteurs, n'a été fondé qu'en 1791, sous le règne de Christiern VII. Ce séminaire, établi près de Copenhague, servit de modèle à plusieurs autres, qu'on établit ensuite dans les provinces. Les grands propriétaires, à l'exemple du gouvernement, fondèrent des écoles dans leurs terres; et, sous ce rapport, feu le comte Louis Reventlow s'est acquis des droits à la reconnaissance publique. Les vastes possessions du comte de Holsteinbourg sont célèbres pour n'avoir que des écoles bien construites, dirigées par des maîtres bien salariés, doués des connaissances nécessaires pour former de bons élèves. Il y a une vingtaine d'années que l'instruction était encore très négligée dans les petites villes de province; mais le gouvernement actuel dirige vers cet objet toute sa sollicitude, et l'on pourrait généralement dire qu'aujourd'hui le Danemarck ne cède en rien à aucun pays d'Europe sous le rapport de l'instruction publique.

Enseignement mutuel. — Le roi de Danemarck est allé visiter, pour la seconde fois, l'établissement d'enseignement mutuel fondé à Copenhague, le 15 février dernier. Le nombre des élèves est déjà plus que doublé, depuis la fondation de l'école.

Antiquités religieuses. — *Prix.* — La classe d'histoire de la Société des Sciences, à Copenhague, a décerné au professeur Finn Magnussen le prix destiné par le conseiller intime de conférences, Jean de Bülow, à Sanderundgaard, pour le meilleur traité sur les rapports entre la religion des anciens habitans du Nord, particulièrement les Scandinaves et celle des nations indico-persanes.

Poésie lyrique et musique. — *Prix.* — Le prince Frédéric de Hesse avait fondé un prix pour l'auteur de la meilleure chanson nationale, laissant à la Société des Beaux-Arts le soin de décerner le prix. Il a été remporté par une demoiselle, nommée Julienne Marie Jessen. Le même prince propose un autre prix pour le meilleur morceau de musique vocale (mélodie).

ALLEMAGNE.

Botanique médicale. — La *Ratanhia* découverte au Pérou, il y a quelques années, est regardée de plus en plus comme un excellent corroboratif. La racine et l'extrait en ont été employés avec succès par les médecins de l'Allemagne méridionale. M. Vogel, docteur et conseiller aulique à Munich, a fait de cette plante une analyse chimique, qui a démontré son analogie avec le meilleur quinquina.

Voyage au Brésil. — On a ouvert à Francfort une souscription pour publier les voyages du prince Maximilien de *Wied Neuwied*, dans le Brésil, pendant les années 1815, 1816 et 1817. Cet ouvrage paraîtra en 4 vol. in-4., accompagné de cartes et de planches.

Le principal objet de cet illustre voyageur était d'enrichir l'histoire naturelle d'une description des animaux du Brésil encore inconnus en Europe. Il a fait de plus des recherches savantes sur la statistique du pays, ainsi qu'une foule d'observations sur les mœurs et les coutumes des habitans de cette contrée. Il a visité les côtes orientales du Brésil, entre le treizième et le vingt-troisième degré de latitude méridionale. Le prince Maximilien a réuni une collection de 76 espèces de quadrupèdes, de 400 espèces d'oiseaux, de 79 de reptiles, et de 1000 de plantes.

Provinces prussiennes du Rhin. — *Instruction publique.* — On commence enfin à s'occuper aussi parmi nous de l'instruction publique : le gymnase de Mayence est à la veille d'être tout-à-fait réorganisé; et l'on a augmenté le traitement des professeurs. Mais, pour ne pas enorgueillir ceux à qui l'État confie le soin de ce qui lui est le plus cher, l'éducation de la jeunesse, on a cru devoir, en augmentant leurs appointemens, diminuer leurs titres, et remplacer leur nom latin de *professeur* par le nom allemand *lehrer* (*précepteur*); à l'exception de ceux qui enseignent l'histoire et la rhétorique, lesquels jouiront, par exception, du titre de professeurs.

— Des ordres ont été donnés pour fonder à Dusseldorf une Ecole polytechnique et une Académie des Beaux-Arts. Le gouvernement a accordé pour ces fondations une somme de sept mille rixdales (28,000 francs) par an.

Autriche. — *Enseignement mutuel.* — La méthode de l'enseigne-

ment mutuel vient d'obtenir un plein succès dans les Etats autrichiens. Un abrégé de la méthode, publié en allemand par le comte de Karaczay, ayant été répandu en abondance et à un prix très modéré, plusieurs régimens de l'armée l'ont adopté. Quelques seigneurs hongrois se sont empressés d'en faire jouir les habitans de leurs terres. A leur tête, M. le comte et madame la comtesse de Czaky ont fait construire une école, d'après la nouvelle méthode, dans leur belle seigneurie d'Ida, voisine de Cassorie. A Cassorie même, l'école protestante va être organisée d'après cette méthode.

La société établie à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire, instruite de ces détails, a décerné, à l'unanimité, à M. le comte de Karaczay et à M. le comte de Czaky, le titre de ses correspondans.

Wurtemberg. — *Education.* — *Œuvres de Pestalozzi.* — La librairie de Cotta, à Tubingue et à Stuttgard, vient de publier la première livraison des *Œuvres de Pestalozzi.* Les livraisons, qui se suivront régulièrement de trois en trois mois, seront composées chacune de deux volumes. Cette publication intéresse tous les amis de l'éducation. La méthode de Pestalozzi n'a guère été connue, en France, que par l'ouvrage français, publié à Milan, en 1812, *Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi*, par M. A Jullien. 2 vol. in-8., chez Paschoud, libraire à Genève et à Paris. Le département de l'instruction publique, en Prusse, eut l'ordre de faire au roi un rapport sur cet ouvrage; et S. M., en adressant à l'auteur une lettre, dans laquelle elle lui exprimait le jugement favorable qu'on avait porté de son travail, y joignit l'envoi d'une médaille d'or. — Quelques amis de l'éducation, membres de la nouvelle *Société du perfectionnement des méthodes*, établie à Paris (voy. ci-dessus, tome 2, pag. 185), doivent publier en français un précis des ouvrages de Pestalozzi, pour faire mieux apprécier les vues fondamentales de sa méthode et les moyens d'en combiner l'application avec celle de l'enseignement mutuel.

Philologie. — *Médecins grecs.* — Le docteur et professeur C. G. Kuhn, à Leipsick, se propose de donner, par souscription, une édition complète des ouvrages de médecine de l'ancienne Grèce. Pour mieux faire connaître son plan, il a publié, l'année dernière, comme échantillon : Κλαυδίου Γαλήνου περὶ αἱρέσεων διδασκαλίας

i. e. Cl. Galeni de optimo docendi genere libellus. Novæ medicorum omnium editionis specimen exhibuit Dr. C. G. Kuhn.

Ces ouvrages, qui intéressent à la fois les philologues et ceux qui cultivent les sciences médicales, étaient jusqu'à présent d'un prix trop élevé pour la plupart des savans. Cet inconvénient se faisait d'autant plus sentir en Allemagne, que la connaissance de la langue grecque y est très répandue. L'édition préparée par le docteur Kuhn sera peu dispendieuse; et l'échantillon qu'il a publié fait augurer favorablement de l'entreprise. Le texte est revu d'après les meilleures éditions, et a été souvent conféré avec les manuscrits. Il est enrichi de notes explicatives de commentateurs anciens et modernes. L'impression est aussi correcte qu'on peut l'attendre de l'exactitude du célèbre professeur Shaeffer, qui s'est chargé d'en revoir les épreuves. La version latine se trouve en regard du texte, et les variantes sont imprimées à la fin de l'ouvrage.

Lexicographie.—La librairie de Hahn, Hanovre, a fait paraître le premier volume d'un nouveau dictionnaire national de la langue allemande (*Volkthuemliches Woerterbuch der deutschen Sprache*), par le professeur Heinsius, à Berlin. L'auteur est avantageusement connu dans sa patrie par des travaux antérieurs sur la langue allemande, et il n'a épargné aucuns soins pour rendre son nouveau dictionnaire digne d'être mis à côté de ceux d'Adelung et de Campe. On y trouve, non-seulement toutes les expressions d'origine allemande, et les mots usités dans la conversation, mais encore ceux empruntés de langues étrangères, ainsi que les termes techniques des sciences, des arts et des métiers. Chaque mot est expliqué par des exemples ou des citations. Ce nouveau dictionnaire est aujourd'hui d'autant plus utile et nécessaire aux étrangers qui s'occupent de l'étude de la langue allemande, que depuis quelques années les productions littéraires de l'Allemagne leur sont devenues presque inintelligibles, par la grande quantité de mots nouveaux créés pour remplacer les mots étrangers. On sait que la langue allemande en abondait autrefois, qu'elle n'a jamais été fixée, et que de tous tems les écrivains ont usé d'une grande liberté pour inventer de nouvelles expressions, au point que le langage des Gellert, des Klopstock, des Gessner et autres auteurs du dernier siècle, n'est plus reconnaissable dans les ou-

vrages de la plupart des auteurs modernes. Nous n'examinerons pas ici si la langue a gagné par tant d'innovations; nous ferons observer seulement que si les auteurs continuent à inventer de nouvelles expressions, chacun à sa manière, un autre dictionnaire deviendra nécessaire, avant que le professeur Heinsius ait terminé le sien, dont le premier volume, qui renferme soixante-onze feuilles et demie d'impression, ne va que jusqu'à la lettre *E*.

Nominations académiques. — Le doyen des minéralogues allemands, M. le conseiller Voigt, à Ilmenau, a été nommé membre ordinaire de la société de minéralogie de Saint-Pétersbourg. Peu auparavant, il avait été nommé membre de la société d'histoire naturelle de Halle, et honoré précédemment d'un grand nombre de diplomes, en sorte qu'il est aujourd'hui membre de presque toutes les sociétés d'histoire naturelle de l'Europe.

— M. le professeur Bouterweck, à Goëttingue, vient d'être nommé membre correspondant de l'Institut des Pays-Bas et de la société d'histoire de Madrid.

— Le professeur Loebenstein-Loebel, à Jéna, a été nommé membre correspondant de la société de médecine de Toulouse.

— M. Adelung, savant bibliographe allemand, conseiller d'État à Saint-Pétersbourg, vient d'être admis au nombre des membres de la société philosophique de Philadelphie.

Lithographie. — Le docteur Foerster, professeur de l'école d'artillerie et du génie à Berlin, est le premier qui ait appliqué l'art lithographique à l'impression de livres. Il a écrit sur pierre, de sa propre main, son nouvel ouvrage intitulé : *Introduction à la géodésie.* Cet essai a parfaitement réussi, et l'on trouve que la lithographie a de grands avantages sur la typographie pour les ouvrages de mathématiques, où il est plus agréable de trouver la figure dessinée à côté du texte, que de la chercher sur une planche particulière à la fin du livre.

Beaux-Arts. — *Musique.* — Le Journal de musique publié à Vienne, annonce, dans son trente-cinquième numéro, une entreprise fort intéressante de la maison de librairie Steiner, de cette capitale. M. Poelchau, de Hambourg, homme de lettres et grand amateur de musique, se propose de publier une collection classique de morceaux de musique, tant ancienne que moderne. L'auteur possède une bibliothèque de musique très considérable, et a

eu l'occasion, dans ses longs voyages, de se procurer non-seulement des compositions inédites des premiers maîtres vivans, mais principalement des manuscrits de grands maîtres du tems passé. Il a transposé leurs compositions, d'après la nouvelle manière de noter; et le public verra avec plaisir renaître de l'oubli où ils étaient ensevelis des noms tels que Louis Senft (l'ami de Luther), Jean Walther, Orlando Lasso de Munich, Henri Schulz de Dresde, Samuel Scheidt, Herman Schein, Sébastien Knupfer et Rosenmuller de Leipsick, J. C. et J. M. Bach, Sébastien Bach, Jérôme Schulz de Hambourg (1560), Thomas Stelle de Hambourg (1663), R. Kayser de Hambourg (1703), Fux et C. Kerl de Vienne, etc.; et des noms plus modernes : Emanuel Bach de Stoelzel, Georges Benda, Joseph et Michel Hayden, Wolfgang, Amédée Mozard et père, etc.

Cette collection de musique d'artistes allemands, aura pour pendant une semblable collection d'artistes italiens: Animuceia, Palestrina, Asola (Véronèse), Gius, Corso, Canniciani, Leonardo da Vinci, Francesco Gasparini, Leo, Feo, Durante, Scarlatti, Caldara, Lotti, Valotti, Sabatini, et autres grands maîtres.

Comme échantillon de cette entreprise, M. Poelchau a fait paraître un chœur du célèbre Emanuel Bach, qui sera bientôt suivi d'une messe à treize voix du maître de chapelle Stoelzel à Gotha.

Saxe. — *Librairie allemande.* — Le catalogue de la foire de Pâques, à Leipsick, pour 1819, annonce 2469 ouvrages en langues allemande, grecque et latine, 80 collections de cartes géographiques, 128 romans, 54 pièces de théâtre, 323 ouvrages et morceaux de musique, 269 ouvrages en langues étrangères, en partie français. — Trois cent six libraires et marchands sont les éditeurs de ces 3323 productions.

SUISSE.

Etablissemens scientifiques à Genève. — Les habitans de Genève rivalisent de zèle pour fonder des institutions scientifiques. A peine le jardin botanique a-t-il été établi et organisé, sous la direction de M. Decandolle, par des souscriptions volontaires, qui lui ont assuré une dotation suffisante; qu'une nouvelle souscription, dont on attend le plus heureux succès, a été ouverte pour la fondation d'un musée d'histoire naturelle, qui sera placé

à l'ancien hôtel de la préfecture. Les nombreux et spacieux appartemens de cet édifice, nommé avec raison l'*Athénée de Genève*, étaient déjà destinés à différens travaux littéraires. MM. Boissier, de La Rive, Prévost et Decandolle y ont fait, l'hiver dernier, des cours sur la chimie, la physique, la botanique et la philosophie, qui ont été fréquentés par des personnes de tous états et de tout âge. Des dames même assistaient à ces cours, et, ce qui est plus surprenant encore, à celui que M. Rossi, savant italien, et ancien professeur de jurisprudence à l'Université de Bologne, a fait sur le droit romain. Les suffrages mérités qu'il a recueillis, étaient si unanimes, que le conseil d'Etat l'a nommé à la chaire vacante du droit romain, à l'Université de Genève. Le rectorat de l'Académie, dont M. le professeur Boissier était revêtu depuis 1800, a passé, cette année, à M. Vaucher, prédicateur et professeur d'histoire ecclésiastique, connu surtout par les ouvrages de botanique qu'il a publiés.

Fête gymnastique à Berne. — La fête du lundi de Pâques a inspiré, cette année, le plus vif intérêt. Dans la matinée, le spectacle de la gymnastique des Alpes fut donné par les bergers, dans un cirque destiné à cet usage, sur la promenade de Berne, en présence de nombreux spectateurs. Les exercices commencèrent par la lutte. Vingt et un couples de lutteurs, formant plusieurs groupes, selon leur force présumée, et distribués sur divers points de l'arène, engagèrent différens combats, afin que l'on pût choisir et admettre à la grande lutte les plus forts. Huit de ces lutteurs, de forme athlétique, ayant triomphé de leurs antagonistes, furent destinés à lutter entre eux pour concourir aux prix.

Quatre bergers de l'Oberland et quatre de l'Emmenthal, se trouvèrent ainsi opposés les uns aux autres; et trois des lutteurs de l'Oberland renversèrent chacun deux fois de suite leurs adversaires. Il ne restait plus que le dernier couple. La victoire demeura quelque tems indécise; à la fin, l'Emmenthalais réduisit l'athlète de l'Oberland à lui céder la victoire.

Ensuite parurent les discoboles. L'un d'eux lança d'une seule main une pierre du poids de quatre-vingt-quatre livres, à seize pieds de distance : ce fut lui qui remporta le prix. Plusieurs pâtres, jouant de la trompe des Alpes, donnaient le signal du combat, et exécutaient les fanfares de la victoire.

A peine ce spectacle était-il achevé, qu'un autre encore plus intéressant commença : tous les élèves du collége, ainsi que ceux de la maison des orphelins, se rassemblèrent dans la cour de l'Académie; de là, on les conduisit, au son d'une musique militaire, aux lieux destinés à la gymnastique de la jeunesse. On commença par l'exercice du mât de cocagne; les différens jeux d'adresse suivirent. Chacun se présentait, son prix à la main, devant un tribunal composé des maîtres et des magistrats. On inscrivait le nom du jeune triomphateur, son âge, et le genre de victoire qu'il avait remportée. L'un des juges, dans un discours paternel, l'encourageait à cultiver d'aussi heureuses dispositions. Des fanfares donnèrent le signal des chœurs que les enfans étaient destinés à chanter. Bientôt tous les spectateurs, frappés comme par une étincelle électrique, se mêlèrent spontanément aux chants de la jeunesse; et cette fête, qui n'était destinée que pour l'adolescence, devint la fête de tous les âges et de tous les rangs. Il semblait qu'une nouvelle vie animât toute la population.

Lorsque les chants eurent cessé, on conduisit la troupe joyeuse dans une salle, où l'attendait une collation frugale. Les fenêtres étaient garnies de transparens et de devises, renfermant toutes un sens moral, à la portée des jeunes gens, qui s'en retournèrent chez eux l'imagination remplie des images les plus propres à faire germer en eux tous les sentimens, toutes les vertus qui doivent animer l'homme destiné à défendre peut-être un jour les plus chers intérêts de son pays. — (*Extrait du Journal de Berne, numéros des* 17 *et* 18 *avril* 1819.)

M. Clias, professeur gymnasiarque de l'Académie de Berne, chargé des dispositions de cette fête, qui retraçait les luttes et les jeux de la Grèce, est auteur d'un Traité de Gymnastique élémentaire, dont nous annonçons la publication, au Bulletin bibliographique, ci-après.

Nous espérons que la France pourra jouir, d'ici à quelques années, d'*exercices gymnastiques publics*, offerts à la jeunesse, comme un moyen de développement de ses forces, d'émulation utile, de santé, de délassement, et même d'amélioration des mœurs. — Déjà nous devons à M. Amorès de premiers essais en ce genre, qui pourront être perfectionnés, s'il obtient les encouragemens qu'il mérite. (Voy. tom. premier, pag. 317, 382, 383.)

Bibliographie médicale. — On vient de publier à Pise le troisième volume de la traduction en langue italienne de la *Nosologie naturelle*, ou Maladies du corps humain, par le célèbre docteur Alibert, premier médecin ordinaire du roi de France.

Enseignemens mutuel en Toscane. — La *Société d'enseignement mutuel*, établie à Florence, composée en grande partie des membres de la *Société des géorgofiles*, qui s'occupe spécialement d'agriculture et de sciences naturelles, a fondé une école qui est en pleine activité, ainsi qu'une seconde école dont M. le comte Bardi est le fondateur.

Bibliographie. —*Réimpression de quelques ouvrages philosophiques de Vico, et de leur influence.* —Depuis quelque tems, il semble que les Italiens aient tourné leur attention vers le système et les principes de J.-B. Vico. Ce philosophe, qui florissait au commencement du dix-huitième siècle, avait publié divers ouvrages de philologie, de jurisprudence et de philosophie; mais celui qui lui donna la plus grande célébrité fut son ouvrage favori *Principj d'una scienza nuova intorno alla natura delle nazioni* (Principes d'une nouvelle science sur la nature des nations), publié à Naples en 1725. L'auteur donna une nouvelle forme à cet ouvrage, et le fit reparaître en 1730; et la même édition fut reproduite avec des additions en 1744. Malgré ces trois éditions, les contemporains de Vico ne s'intéressèrent pas trop à ses idées; à peine un petit nombre de savans, parmi lesquels étaient Le Clerg et l'abbé Conti, célèbre mathématicien, ami de Newton, exprimèrent leur admiration pour lui; les autres se contentèrent de citer le titre de l'ouvrage et le nom de l'auteur. L'abbé Genovesi semble s'être occupé le premier d'exposer ses principes, et de recommander la lecture de la *Scienza nuova* qu'il regardait comme l'une des productions qui montrent le plus la force et la fécondité des têtes italiennes (Voy. surtout sa *Logica italiana*). Si l'on excepte quelques-uns des élèves de Genovesi, tous les autres ne s'en occupèrent pas non plus. Ils la trouvaient trop difficile à comprendre, soit par la nature du sujet, soit par la manière dont l'auteur l'avait traité.

Cependant, Duni en développe quelques principes relatifs à la jurisprudence romaine dans son ouvrage sur *il Governo civile*.

Cesarotti cita les opinions de Vico pour ce qui regarde Homère. Parini fit plus encore : il chercha à le faire connaître à ses élèves à Milan. Mais ceux qui ont véritablement approfondi les théories de Vico, sont Filangieri, Mario Pagano, Signorelli à Naples, et G. D. Romagnosi à Parme. Malgré les efforts de ces savans pour accréditer la doctrine de ce philosophe, les éditions de la *Scienza nuova* étaient devenues très rares en Italie, lorsqu'en 1801 on en fit une à Milan, qu'on a reproduite en 1816. Les Napolitains en ont fait une autre, en 1811, qui ne fait pas trop d'honneur à leur typographie.

Depuis cette époque, les œuvres, les idées et les hypothèses de Vico, semblent renaître et se répandre de plus en plus. A Milan on a traduit et publié son opuscule *de antiquissimâ Italorum sapientiâ* (en 1816). Giuseppe de Cesare, assez connu par divers écrits de littérature et de philologie, a exposé les pensées *sur les trois principes* de J. B. Vico en 181... Cataldo Jannelli a publié un Essai sur la nature et la nécessité de la science des choses et des histoires humaines : *Saggio sulla natura e necessità della scienza delle cose e delle storie umane* (Naples 1817) : titre qui annonce assez que l'auteur a suivi les traces de Vico. Dans la même année, l'abbé Talia, professeur de Padoue, a donné une analyse du système de ce philosophe sur l'origine et les progrès de la civilisation. (Voy. *Lettere sur la filosofia morale* de l'abbé P. B. Talia ; Padoue 1817). En 1818, Antoine Giordano a publié quelques opuscules inédits du même auteur, qui existaient dans la bibliothèque royale de Naples ; Charles-Antoine Rosa en a publié d'autres avec la vie de l'auteur, dont il a éclairci et rectifié plusieurs circonstances ; et Salvator Pallotti, jurisconsulte, s'est plu à reproduire l'édition de la *Scienza nuova*, de 1725, qu'il a enrichie de plusieurs remarques.

Après ce rapide aperçu que nous venons de donner, ne dirait-on pas que les Italiens, et surtout les Napolitains, cherchent, quoiqu'un peu tard, à réparer le tort que la plupart de leurs prédécesseurs avaient fait à Vico qu'ils avaient presque entièrement oublié? Il est cependant à désirer qu'on donne de cet auteur et de son système une idée plus nette et plus précise qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, pour que le public et surtout les étrangers puissent le connaître et l'apprécier.

Journal encyclopédique de Rome. — Nous avons reçu par les

soins obligeans du comte polonais Skojeski, qui voyage en Italie, les neuf premiers numéros d'un *Journal encyclopédique*, qui se publie à Rome en langue italienne, depuis le commencement de cette année. Il en paraît, chaque samedi, un numéro d'une feuille d'impression, format in-8. Les bornes étroites de ce nouveau recueil et son contenu feront peut-être trouver son titre un peu ambitieux. Il accorde une attention particulière aux sciences physiques et chimiques, mêlées et confondues avec des traductions en vers de poëtes anciens, et avec des sonnets, des épithalames modernes, et des lieux-communs anacréontiques, qui ne seraient nullement, en France, à l'ordre et au goût du jour. L'agriculture, la médecine et les antiquités sont traités avec un soin particulier dans le Journal encyclopédique romain. Les auteurs ont mis à contribution plusieurs journaux scientifiques imprimés en français; nous n'avons donc pas été étonnés de rencontrer dans leur feuille les noms de MM. Chaptal, Gay-Lussac, Geoffroy-Saint-Hilaire, Tessier. Parmi les morceaux d'érudition, on distingue deux lettres du savant abbé Cancelieri, sur des points d'antiquité ecclésiastique, traités avec la profondeur de savoir et la sagacité qui caractérisent tous ses écrits; et un éloge de feu Visconti, écrit en style lapidaire, par l'abbé Morcelli, qui s'est fait en ce genre une réputation si bien méritée.

Nouveau journal scientifique. — On publie, à Rome, le prospectus d'un *Giornale Arcadico di scienze, lettere ed arti.* Il paraîtra un cahier de dix feuilles par mois; trois cahiers formeront un volume. Ce journal semble devoir être consacré à traiter des sciences, des lettres et des arts, dans des articles approfondis.

Fouilles dans le Tibre. — On écrit de Rome que l'entreprise pour retirer des antiquités du lit du Tibre, se poursuit avec activité. Le prince de Metternich s'est fait inscrire au nombre des actionnaires.

M. Carlo Fea vient de publier un nouvel ouvrage intitulé *Nuova descrizione de Monumenti antichi ed oggetti d'arte nel Vaticano e nel Campidoglio, etc.* Il traite particulièrement des nouvelles découvertes faites de nos jours.

GRÈCE.

Etablissement d'une imprimerie grecque à Cydonie. — On va établir à Cydonie (petite ville située aux environs de Pergam e

dans l'Asie mineure) une imprimerie grecque. M. Malis Saltelis, l'un des primats de cette ville, recommandable par ses vertus patriotiques, est celui qui fait tous les frais de cet établissement. Il avait envoyé à Paris, auprès de M. Firmin Didot, M. Constantin Dobras, natif de Cydonie, jeune homme fort intéressant, pour lui faire apprendre l'*art typographique*. MM. Firmin Didot, père et fils, l'ont accueilli avec une extrême bienveillance, et lui ont prodigué tous leurs soins. Dans l'espace de deux ans, M. Dobras a parfaitement appris la *composition typographique* et la *fonderie*. Il a quitté Paris, après avoir acheté, aux frais de son généreux bienfaiteur, M. Saltelis, les caractères, les presses, et tous les instrumens nécessaires. On l'attend avec une vive impatience dans son pays natal, auquel il va rendre des services de la plus haute importance, puisqu'il se propose d'imprimer un grand nombre d'ouvrages de sciences, de littérature et surtout d'éducation. Il sera encouragé dans ses nobles entreprises par les sages conseils de quelques amis éclairés, et par la générosité de M. Saltelis, fondateur de l'imprimerie qu'il doit diriger. La ville de Cydonie est toute habitée par des Grecs : son gouvernement est purement aristocratique. Douze magistrats choisis parmi les citoyens les plus riches et les plus sages, gouvernent avec modération cette ville intéressante, dont la population n'est que de 12 à 15,000 hommes. Il y a un *aga* turc (espèce de gouverneur militaire), dont les fonctions se réduisent à très peu de chose; car, il ne peut punir qui que ce soit, sans le consentement des douze magistrats. Un grand quartier de la ville est entièrement habité par de malheureux Péloponnésiens, qui ont trouvé dans ce lieu un asile et des secours généreux, après l'horrible dévastation de la terre de leurs pères, sous le règne de l'impératrice Catherine II. La ville de Cydonie jouit d'une grande célébrité dans toute la Grèce, depuis qu'on y a établi un grand collége, très bien organisé, et qui rivalise avec ceux de Smyrne et de Chios. Le premier qui a enseigné dans ce collége les sciences exactes, est le savant Père Véniamin, de Lesbos. Il avait étudié, aux frais de cette même ville, les sciences physiques et mathématiques en Italie. Il vint ensuite à Paris, sous le gouvernement de la république, et il suivit, pour se perfectionner, les cours de l'*Ecole polytechnique* et du *Collége de France*. De retour à Cydonie, ses opinions philosophiques et libérales lui suscitèrent des ennemis.

Son école fut calomniée auprès de la Porte. Il eut le courage d'aller lui-même à Constantinople, où il étonna, par sa contenance ferme, tout le synode grec. Il surmonta avec énergie tous les obstacles, et retourna à Cynodie, où il continua de professer encore pendant quelques années. Il a formé un grand nombre d'élèves, dont la plupart sont devenus professeurs, et contribuent à propager les lumières. Il a quitté depuis peu la ville de Cynodie, et se trouve maintenant à Jassi, en Moldavie. Il a été remplacé par son ancien élève, M. Théophile Kaïri, diacre, homme d'un grand savoir, dont la sœur nommée Evanthia, est très versée dans la littérature, et possède la langue française. Elle a traduit en grec moderne l'ouvrage de Fénélon *sur l'Education des Filles*, et l'on présume qu'il sera imprimé par M. Dobras pour l'usage des jeunes filles de la Grèce (Voy. ci-dessus, pag. 174 de ce volume.)

La ville de Cydonie est très commerçante; la misère y est très rare. Le territoire produit beaucoup d'huile et beaucoup de grains. Il y a un grand nombre de riches propriétaires: ce sont eux qui entretiennent à leurs frais le collége et l'hôpital de la ville. (Extrait d'une lettre *sur l'état actuel de la Grèce*.)

ESPAGNE.

Littérature, Beaux-Arts, Journaux. — Un journal allemand[1], parlant de l'état actuel de la littérature espagnole, cite les auteurs suivans comme les premiers poëtes de la nation: *Moratin*, auteur de plusieurs comédies; *Quintana*, auteur de Pelayo, tragédie; *Cisla*, auteur de plusieurs hymnes et de romances; *Melendès Valdès*, le Pindare de l'Espagne; *Gorostiça*, auteur d'une comédie intitulée: *Indulgencia para con todos; Arriaza*, connu par une collection de poésies. La plupart de ces poëtes vivent en France et dans l'exil.

Parmi les peintres, on distingue *Madrazo*, *Vicente Lopez*, premier peintre du roi, et *Lomas*, à Cadix.

Les feuilles publiques qui paraissent à Madrid, sont: *Gazeta de Madrid*, connue sous le nom de Gazette de la Cour, *Mercurio de España*, qui contient des extraits du Moniteur et de la Bibliothèque universelle; *Cronica cientifica y literaria*, qui donne des analyses d'ouvrages espagnols, et des extraits de journaux littéraires étrangers; enfin, *Almacen de frutos literarios*, ou Magasin de fruits littéraires.

Économie rurale. — *Bibliographie.* On vient de publier en Espagne le prospectus d'un ouvrage intitulé : *Cours d'Agriculture pratique, d'après les derniers progrès faits dans cette science, et d'après les meilleures pratiques rurales des autres nations de l'Europe;* par M. Augustin de Quinto.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Instruction primaire. — L'enseignement mutuel fait de grands progrès dans le royaume des Pays-Bas. Groningue, Harlem et Lierre ont des écoles normales. Des jurys d'instruction primaire sont organisés à Liége et dans le Brabant. Des écoles modèles sont établies, au nombre de onze, dans les villes qui ont les plus fortes garnisons. Le roi a assigné sur les fonds du trésor les traitemens de cent trente instituteurs et sous-maîtres établis dans les provinces méridionales, ce qui fait un objet de vingt-cinq mille florins par an.

Les villes de Liége, Tournay, Hall et Lierre se sont particulièrement distinguées par leur zèle pour l'amélioration de l'éducation primaire. Anvers vient d'établir une école d'enseignement mutuel pour les pauvres. Il est dit dans le rapport du ministre de l'instruction dans les Pays-Bas, rapport où nous puisons ces détails, que la méthode lancastérienne, accueillie et applaudie en Angleterre et en France, n'a pas trouvé de moins vifs admirateurs en Suisse, en Allemagne, en Ecosse, en Hollande, et que son introduction est demandée avec ardeur sur plusieurs points de la Belgique.

FRANCE.

Découverte d'une saline souterraine dans le département de la Meurthe. — On ne connaissait point de mines de *sel gemme* en France. On vient de découvrir avec une sonde, à une demi-lieue de Moyenvic, département de la Meurthe, et à 208 pieds de profondeur, un banc de vrai sel qui s'annonce blanc et pur. On n'en a encore percé que 3 pieds. C'est le banc qui donne naissance à nos sources salées, et qu'on soupçonnait être placé près des Vosges.

Société d'Agriculture d'Agen. — La culture de la prune *datte* (ainsi nommée du fruit du palmier dont elle a la douceur), vulgairement désignée dans le pays sous le nom de prune d'*ente*, ou de *robé de sergent*, et dans le commerce sous celui de *prune d'A-*

gen, est resserrée dans un très petit nombre de cantons. Un Agenais zélé pour le bien de son pays, et qui possède tous les moyens de l'opérer, désirant étendre la culture de cet arbre précieux, invite la société à décerner une médaille d'or de la valeur de 300 fr., dont il fait les frais, à l'auteur du meilleur Mémoire sur la culture du prunier dont il s'agit, et sur la manière de confire ses fruits pour les livrer au commerce. La société propose trente questions auxquelles le Mémoire qu'elle demande devra répondre. — Adresser les Mémoires, francs de port, au secrétaire perpétuel, avant le premier septembre 1820. — La société invite les concurrens à consulter certains ouvrages qu'elle désigne, parmi lesquels elle distingue un *Mémoire* de M. François (de Neufchâteau) *sur les pruneaux et autres fruits secs, principalement sur les pruneaux du midi.*

Société biblique de Strasbourg. — Cette société commence à publier ses travaux, en langue allemande, dans un recueil périodique. Son but est de répandre les vérités de la religion chrétienne, et de mettre entre les mains de tous les hommes qui professent cette religion, les livres saints sur lesquels elle est fondée. Le journal que la société biblique vient d'entreprendre, rend aussi compte de ce qui a été fait en divers pays dans les mêmes vues. Il n'y a presque plus de ville ou de village en Allemagne et en Suisse, où l'influence salutaire des sociétés bibliques ne soit sentie, et où l'on ne trouve, dans chaque famille, pour le moins un exemplaire de l'Écriture sainte. En Allemagne, c'est à Hanovre, à Brunswick, à Berlin, à Kœnisberg, à Cologne, à Minden, en Thuringe, à Clèves, à Hambourg, à Brême, à Lubeck, à Rostock, à Francfort-sur-le-Mein, à Cassel, à Darmstadt, à Wisbaden, à Waldeck, à Dresde, à Eisenack, en Wurtemberg, etc., que se sont formées les sociétés centrales, dont chacune s'en est affilié d'autres, dans les villes moins considérables. Les sociétés centrales de la Suisse sont à Bâle, en Argovie, à Zurich, à Genève, à Lausanne, Neufchâtel, etc.

La Feuille biblique de Strasbourg est rédigée par M. Krafft (1), et intitulée *Beytraege zur geschichte der Religion Jesu.*

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon. — Indépendamment du sujet de prix proposé par cette Académie, pour

(1) Voy. Rev. Encycl., tom. 1, pag. 551 et 560.

1820, au meilleur Mémoire « sur les moyens d'extirper du cœur » des Français cette maladie morale, reste de la barbarie du » moyen âge, ce faux point d'honneur qui les porte à verser leur » sang dans les duels, au mépris des préceptes de la religion » et des lois de l'État; » la même société propose comme sujet de prix, pour 1821, la question suivante : « Jusqu'à quel point » peut-on, dans l'état actuel de la physique, expliquer les phé- » nomènes météorologiques aqueux? »

Chacun de ces prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

PARIS.

Arts chimiques. — On doit compter au nombre des découvertes utiles faites dans ces derniers tems, la composition chimique due aux recherches de MM. Vieilh-Devarenne et Levasseur, et dont la propriété est de rendre presque incombustibles les corps qui en sont imprégnés. Les auteurs en font une application de la plus grande importance aux décorations des spectacles, et surtout à celles qui, telles que les coulisses, sont montées sur des châssis; ils ont lieu d'espérer qu'ils pourront bientôt l'employer pour les décorations qui se roulent sur des perches ou sur des tambours, telles que les toiles de fond, les bandes de ciels, etc.

Des expériences décisives ont été faites, en présence de M. le duc d'Aumont et de deux commissaires nommés par l'Académie royale des Sciences : MM. Thénard et Gay-Lussac. Elles ont donné lieu à un rapport favorable, qui a été lu devant ce corps savant, et qui a obtenu son approbation.

Société royale et centrale d'Agriculture de la Seine. — Cette société, créée sous le règne de Louis XV, et protégée depuis par tous les gouvernemens français, a tenu, le 18 avril, sa séance publique, sous la présidence de M. François (de Neufchâteau).

Les travaux persévérans de la société, toujours dirigés vers les améliorations de l'agriculture et de l'économie rurale, cette première branche de l'industrie et de la richesse nationales, ne cèdent en rien à ceux des années antérieures. M. Silvestre, son secrétaire perpétuel, a rendu compte de ces travaux : il développe, avec une éloquente simplicité, les améliorations obtenues dans la majeure partie des départemens, tant pour la propagation des assolemens, qui sont depuis long-tems l'objet des efforts de la

société, des heureux essais d'un grand nombre de ses membres, des conseils et des encouragemens qu'elle ne cesse de donner à tous les cultivateurs; que pour les soins propres aux troupeaux, et généralement pour tout ce qui peut intéresser l'agriculture. La société paraît s'être spécialement occupée, cette année, des moyens de pratiquer des irrigations dans les lieux qui en sont susceptibles, afin de les rendre propres à la culture ou plus productifs. C'est ce qui résulte des recherches, des observations et de divers rapports faits par MM. François de Neufchâteau, Héricard de Thury, Chassiron, Bosc, Yvard, etc., qui se sont occupés de cet objet important.

M. le secrétaire perpétuel entre ensuite dans quelques détails sur les amendemens et les engrais qui procurent à la fois l'abondance dans les produits et la richesse des cultivateurs qui savent les préparer, les recueillir et les employer avec intelligence. Il cite, à ce sujet, le nouvel engrais de M. Chédecalle, sur lequel la société d'agriculture de Lyon a fait le rapport le plus avantageux. On peut citer encore la découverte des fosses d'aisance mobiles et inodores, au moyen desquelles, outre les nombreux avantages qu'elles offrent aux propriétaires et aux habitans des grandes villes, les urines qui, jusqu'à présent, avaient été pour ainsi dire perdues pour l'agriculture, seront utilisées dans les départemens où l'on n'est pas dans l'usage d'employer ce genre d'engrais.

Les progrès de la culture de la pomme de terre sont toujours croissans. Ce précieux tubercule, qui serait mieux nommé *parmentière*, comme on l'a proposé, afin de perpétuer le nom du respectable philanthrope qui a tant contribué à le propager, ne fournit pas seulement une nourriture saine et abondante : on en retire encore une liqueur et des boissons utiles, et il n'y a pas jusqu'au résidu des substances dont elles sont extraites qui ne serve à l'entretien des animaux domestiques.

Les personnes qui s'intéressent à la prospérité de l'agriculture en France, applaudiront à l'idée nouvelle de M. Deveze de Chabriol : cet agriculteur a essayé de classer les différentes espèces de terres de son canton, dans le département du Cantal, suivant leur nature, leur composition, etc., de manière à indiquer aux cultivateurs instruits le genre de culture le plus convenable aux différentes sortes de terrain. Cette idée nous paraît très heureuse,

et nous faisons des vœux pour qu'il se trouve des hommes assez zélés et assez instruits pour exécuter le même plan dans tous les départemens de la France. C'est un point de statistique qui nous paraît des plus importans.

Plusieurs personnes ont cherché depuis quelques années les moyens de perfectionner l'instrument propre à faire à la vigne une incision annulaire qui empêche la coulure. M. Regnier, déjà connu par ses talens et son industrie, a présenté un de ces instrumens, si avantageux à nos récoltes et aux propriétaires des vignobles.

La société a vu avec intérêt les essais faits avec la nouvelle charrue de M. Guillaume. Cette charrue offre les plus grands avantages pour les lieux où elle peut être employée, et où les charrues déjà connues ne peuvent pas être mises en usage.

La société, par suite de son empressement à bien accueillir toutes les découvertes en matière d'agriculture et d'économie rurale, a, sur le rapport de M. Challan, décerné une médaille d'or à M. Constantin Pécantin, arquebusier, pour la construction d'un nouveau moulin à bras d'un emploi économique.

Il serait trop long d'énumérer tous les objets intéressans dont la communication a fixé l'attention de l'assemblée.

Après une notice historique sur MM. Pertuis et Moreau de Saint-Méry, dont M. Silvestre a fait connaître les travaux, ainsi que les services qu'ils ont rendus aux sciences, à l'agriculture et à la société en général; et celle de M. Mosard, cultivateur distingué de Montreuil, par M. Petit-Duverger, M. le rapporteur a rappelé la vive sollicitude du ministre actuel de l'intérieur pour tout ce qui peut intéresser l'agriculture : des graines de plantes et d'arbres étrangers sont distribuées par ses soins aux cultivateurs. M. Huzard fils, couronné dans cette séance, et qui, dans un âge peu avancé, suit déjà les traces de son père, est parti pour le Sénégal, afin d'en rapporter les animaux et autres objets propres à notre agriculture; enfin, un conseil d'agriculture, composé des hommes les plus expérimentés en ce genre, est formé auprès du ministre, qui se fait un devoir de le présider.

Nous terminerons cet exposé, en rappelant le vœu manifesté par M. Silvestre, au nom de la société, de faire entrer les élémens de l'agriculture dans l'instruction publique. Mais ce vœu, émis tant de fois et depuis si long-tems, n'ayant jamais été suivi d'une

exécution durable, malgré son utilité si bien reconnue, nous pensons que les lecteurs nous sauront gré de rappeler succinctement tout ce qui a été dit et fait sur cet important objet; et qu'un court exposé historique deviendra utile, si, comme nous osons l'espérer, le gouvernement se détermine à prendre en considération ce louable désir de la société d'agriculture.

Le décret du 30 vendémiaire an 2, porte, art. 4 : « On les rend » (les élèves) témoins des travaux champêtres. »

Décret du 27 brumaire an 3, chap. 4, art. 2, § 7.

« On donnera aux élèves des instructions sur les principaux » phénomènes et les productions les plus usuelles de la nature. »

Décret du 7 ventose an 3.

« Chaque école centrale sera composée de . . . . . un profes- » seur d'agriculture et de commerce. »

Loi du 3 brumaire an 4, tit. 3, § 6.

« *Sera établie* une école spéciale d'économie rurale. »

A l'époque de la loi du 11 floréal an 10, comme le gouvernement pensait plutôt à former des militaires que des agriculteurs, on n'y fit aucune mention de l'agriculture, dans l'enseignement : même, l'orateur du gouvernement, qui était aussi directeur de l'instruction publique, voulut combattre cette idée dans son discours au Tribunat; mais, il n'employa que des sophismes, des motifs vagues et insignifians, qui ne sont pas échappés à plusieurs orateurs de ce tems. Nous citerons surtout M. Chassiron, dont le discours roule entièrement sur l'importance et les moyens de faire entrer l'étude de l'agriculture et de l'économie rurale dans l'instruction publique.

Néanmoins, les futiles raisonnemens du directeur de l'instruction publique ont dû être et ont été reproduits, lors de la présentation de la loi au Corps législatif. Ils ont produit tout l'effet qu'en espérait le gouvernement, et l'on s'y attendait; mais, ils n'ont séduit ni converti les hommes éclairés.

Cette idée de comprendre les élémens de l'agriculture et de l'économie rurale dans l'enseignement public, a été depuis et plus amplement développée par MM. Silvestre et Cocquebert-Montbret. Espérons que le gouvernement, dans une position plus paisible, mieux éclairé sur ses véritables intérêts, sur ce qui convient au bonheur de ses administrés et à la prospérité de la

France, se déterminera enfin à créer, dans les colléges et dans les écoles spéciales, une chaire d'agriculture et d'économie rurale, où seront enseignés les élémens, les principes théoriques de ce premier des arts; qu'il sera secondé par le conseil d'instruction publique ou par le corps destiné à lui succéder, et qu'on s'occupera sérieusement à trouver des moyens pour donner aux élèves des instructions pratiques, soit en les conduisant à des époques déterminées, dans des fermes voisines, afin d'y voir opérer et de prendre connaissance de tous les détails, soit par toute autre voie qu'on trouvera convenable. C'est au gouvernement, c'est au ministre de l'intérieur, qui sait apprécier toute l'importance de l'agriculture, qu'il appartient d'en introduire l'enseignement dans l'instruction publique. P. DE BEAUVOIS, *de l'Institut.*

Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins, ouvrage proposé par souscription par M. Gabriel Thouin, cultivateur et architecte de jardins. — L'auteur, qui a mis en pratique une partie des plans qu'il propose, s'élève par gradation, de l'humble mais utile marais, aux jardins somptueux où le luxe de l'art ajoute aux richesses de la nature; il s'occupe aussi de ceux où l'étude peut puiser des connaissances utiles à l'humanité. Il divise les jardins en quatre genres; ces genres en neuf sections, et ces sections en vingt-cinq espèces. — L'ouvrage sera composé de dix livraisons destinées à former un volume renfermant cinquante planches in-folio, lithographiées, sur beau papier. — Le prix de chaque livraison est de 10 fr. en noir, et 15 fr. coloriée. — On souscrit à Paris, chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n. 17, et chez l'auteur, rue du Jardin du Roi, n. 8.

Hydraulique. — Le gouvernement avait ordonné l'impression d'un grand travail sur les marais Pontins, exécuté par M. Prony, membre de l'Institut. Cette impression est terminée. Au texte est jointe une carte gravée par M. Collin, graveur de la marine.

Nouvelles publications d'ouvrages sur des matières religieuses. — La *Chronique religieuse*, dont les estimables auteurs continuent à défendre avec un zèle éclairé la cause de la religion, toujours unie à celle de la morale et de la liberté, nous apprend, dans un de ses derniers cahiers, que les partisans des doctrines ultramontaines publient divers ouvrages contre les libertés de l'Église gallicane: comme une *Réponse à l'Histoire ecclésiastique de Fleury*,

en 2 vol. in-12; une nouvelle édition de l'*Histoire ecclésiastique de Bercastel;* une édition du *Dictionnaire des Hérésies*, par Pluquet, dans laquelle on introduit 200 pages sur la prétendue hérésie des prêtres constitutionnels.

Enseignement mutuel dans les ecoles régimentaires. — M. B. Appert, se trouvant à Douai en 1816, offrit à M. de Lasteyrie, colonel de la légion de la Niévre, de former gratuitement son école d'après les nouveaux principes.

Les succès de cette école engagèrent plusieurs colonels dont les régimens étaient dans le département du nord, à suivre cet exemple, et M. B. Appert s'empressa de répondre à leurs désirs.

Cette même année, les huit premières écoles de ce genre furent établies par ses soins.

Depuis ce tems, le ministre de la guerre a chargé M. B. Appert de professer à Paris un cours normal, auquel un officier de chaque division militaire et de chacun des régimens de la garde royale ont assisté. Le cours terminé, ces militaires sont partis pour aller faire un cours semblable, dans les corps de leurs divisions respectives.

Aujourd'hui, 120 écoles sont en pleine activité, et contiennent 30,000 élèves; leurs progrès sont déjà très satisfaisans.

Enseignement mutuel dans les prisons militaires. — M. le maréchal duc d'Albuféra, l'un des membres les plus zélés de la société royale pour l'amélioration des prisons, voulant faire jouir des avantages du nouveau système les prisons militaires, a profité de l'offre de M. B. Appert, qui vient d'établir gratuitement l'école de la prison de Montaigu. Lorsque ce professeur s'y est rendu pour prendre les dispositions nécessaires, on a fait descendre tous les prisonniers dans la cour, et, d'après les renseignemens que M. B. Appert leur a donnés sur l'avantage qu'ils pourraient tirer de l'instruction, ils se sont tous fait inscrire, au nombre de 76, pour la recevoir. Les leçons ont commencé le premier juin, sous la direction de M. B. Appert.

Traduction française de l'Histoire de Russie, par M. Karamsin. — Cette traduction, faite sous les yeux de l'auteur par MM. de Saint-Thomas et Jauffret, professeurs de littérature française à Saint-Pétersbourg, doit être publiée successivement d'ici à quelques mois; et M. de Saint-Thomas est venu exprès à Paris pour

en surveiller l'impression. Le *prospectus*, contenant la préface de l'auteur, et la narration du siége de Kief par les Mongols, donne une idée très avantageuse de l'ouvrage original, et de la manière dont il est traduit. Un autre prospectus d'une traduction française de la même histoire, contenant aussi une grande partie de l'introduction, avait été publié à Paris au mois de juin 1818, et envoyé à Saint-Pétersbourg. Cette traduction, faite d'une manière littérale par M. Fursi Laisné, revue et corrigée par M. Jullien, presque entièrement terminée pour les trois premiers volumes, allait être confiée aux presses de M. Firmin Didot, et M. Karamsin, qui en avait lu avec intérêt le prospectus, avait écrit dans les termes les plus honorables à M. Jullien, pour l'inviter à continuer son travail; mais celui-ci, appréciant le grand avantage qu'ont eu MM. de Saint-Thomas et Jauffret de s'aider des conseils immédiats de M. Karamsin; voyant d'ailleurs que son but principal, celui d'enrichir la littérature française d'un ouvrage important, déjà classique en Russie, serait mieux atteint par une traduction dont l'auteur original garantit lui-même, en la corrigeant sur les lieux, l'exactitude et l'élégance, n'a pas cru devoir soutenir une concurrence qui pouvait nuire aux deux entreprises; il a renoncé volontairement à la sienne, en cédant à M. de Saint-Thomas la liste de ses propres souscripteurs, qui ne pourront que gagner à cet arrangement. Lorsque l'Histoire de Russie sera publiée en français, il en sera rendu compte avec soin dans ce recueil, d'autant plus qu'il entre dans le plan des rédacteurs de passer en revue les meilleures histoires des nations contemporaines, pour avoir l'occasion d'examiner par quelle série d'événemens, et par quelles influences elles sont arrivées au degré de civilisation où nous les voyons aujourd'hui. — La traduction de MM. de Saint-Thomas et Jauffret formera 8 volumes in-8. Chaque volume sera d'environ 500 pages, et du prix de 5 fr. 50 cent. pour les souscripteurs. — On souscrit chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n°. 17; et chez les principaux libraires, à Saint-Pétersbourg, Moscow, Varsovie et Vienne.

Publications nouvelles, philosophiques, littéraires, poétiques. — M. Aug. de Staël publie, chez MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n. 17, une édition des *Œuvres complètes de madame la baronne de Staël*, sa mère, en 18 volumes in-8.,

contenant un grand nombre de morceaux inédits, et des additions importantes faites par l'auteur à quelques-uns des ouvrages qui ont paru de son vivant. — Cette édition sera précédée d'une notice sur les écrits et le caractère de l'auteur, par madame Necker de Saussure, et ornée d'un beau portrait de madame de Staël, d'après Gérard. — Les 18 vol. paraîtront par livraisons de 2, 3 ou 4 vol., suivant la division des matières, à trois mois d'intervalle. — La première livraison sera publiée le 1er septembre 1819. — Le prix de chaque vol. est fixé à 6 fr. pour Paris, 7 fr. 50 c. franc de port pour les départemens. Les personnes qui souscriront pour la totalité des œuvres, avant le 1er septembre prochain, ne paieront les volumes qu'à raison de 5 fr., sur papier ordinaire, et 1 fr. 25 c. de plus, franc de port, pour les départemens. La seule condition attachée à la souscription, est de payer d'avance les trois derniers volumes, et de retirer, en payant, les autres livraisons à mesure qu'elles paraîtront. La souscription sera irrévocablement fermée le 31 août 1819. On souscrit à Paris, chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n. 17; et même maison de commerce à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, 30 soho-square.

— On continue de publier chez Panckoucke, rue des Poitevins, n. 14, un recueil fort recherché, contenant la *Correspondance inédite, officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte*, où l'on trouvera des matériaux précieux pour l'histoire de notre tems. — Il en a déjà paru 2 vol. in-8.

— Le poëme de M. Dupaty, *sur les délateurs*, qui a été l'objet de beaucoup de lectures très suivies dans plusieurs salons de Paris, va sortir incessamment des presses de Firmin Didot.

— Les *poésies* inédites d'*André Chénier*, confiées aux presses des frères Baudouin, vont aussi être livrées, dans ce mois, à la curiosité du public.

— On va mettre en vente chez P. F. Delestre, libraire, rue Neuve-de-Seine, n. 79, une traduction nouvelle des *Lettres de Jacopo Ortis* (Prix, 6 fr.). — Cette traduction, aussi élégante que fidèle, reçoit un nouveau prix du mérite de l'exécution typographique. Elle est imprimée chez P. Didot, et peut servir de pendant à la traduction de Werter, que l'on trouve chez le même imprimeur.

Concours devant la Faculté de droit de Paris, pour la chaire de droit romain. — Nous nous empressons d'annoncer le résultat du concours public qui avait été ouvert, le 20 février dernier, devant la Faculté de droit de Paris, pour la chaire de droit romain. M. Blondeau, professeur-suppléant, qui, depuis la mort de M. Berthelot, avait fait le cours de droit romain, avec autant de zèle que de talent, a été proclamé professeur. M. Demantes a été nommé professeur-suppléant. Il a été arrêté que le diplôme de docteur serait demandé à la commission d'instruction publique pour M. de Portets, licencié en droit. Ce concours, qui a duré près de quatre mois, a fourni à M. Jourdan, docteur en droit, le sujet d'un ouvrage fort intéressant qu'il vient de publier sous le titre de *Relation du Concours* (1), etc. — Mettre sous les yeux du public les pièces du procès, au moment même où il vient d'être jugé, c'est en quelque sorte fortifier les garanties que semble déjà offrir la solennité d'un concours public; c'est à la fois élever un trophée à la gloire des vainqueurs, et soustraire à un injuste oubli les utiles travaux des candidats qui ont subi, avec distinction, les épreuves du concours. Nous félicitons M. Jourdan d'avoir conçu l'idée d'un ouvrage dont le mérite sera apprécié par toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès de la science de droit. Monseigneur le garde-des-sceaux et la commission de l'instruction publique ont souscrit pour un certain nombre d'exemplaires de la Relation du Concours. MM. les candidats, en se mettant eux-mêmes au nombre des souscripteurs, ont rendu hommage à l'impartialité de leur historien. AUGUSTE DUFRAYER.

Institut royal de France. — Académie française. — Cette Académie a tenu une séance publique le 19 juin, pour la réception de M. Lemontey, qui succède à M. l'abbé Morellet.

Après le discours de réception de M. Lemontey, et la réponse de M. Campenon, directeur, M. Picard a lu des stances composées par M. Morellet, à l'âge de 91 ans, intitulées: *Éloges de la Vieillesse.*

Le discours de M. Lemontey est sans contredit l'un des meilleurs qui aient été prononcés depuis assez long-tems; et, quoique très étendu, il n'a presque pas paru long. Il est en effet remar-

(1) Paris, chez Baudouin frères, rue de Vaugirard, n. 36. — Prix, 10 fr., avec la collection des thèses.

quable par la force et la noblesse du style, dégagé d'une afféterie qui semblait devoir devenir académique, et par la justesse des pensées, la finesse des observations, la franchise et la solidité des opinions philosophiques ou arbitraires. Nous ne craignons point que l'impression de ce discours lui fasse rien perdre de la faveur avec laquelle il a été accueilli; et ce suffrage réfléchi, obtenu sans l'assistance des phrases à effet ou des jeux de mots, pris trop souvent pour des jeux d'esprit, prouve aussi que le bon goût n'est jamais appelé en vain comme juge, encore moins dans cette occasion où il se trouvait comme partie. Pour être complètement juste, on doit ajouter que M. Lemontey a débité ce bon ouvrage avec une convenance d'élocution qu'il faut s'empresser de louer, toutes les fois qu'on la rencontre, même à l'Académie.

Société royale des Antiquaires de France. — Comme l'Angleterre, la Suède, le Danemarck, et d'autres pays étrangers, la France possède une société qui s'occupe exclusivement de la recherche des antiquités nationales, du langage, des mœurs et des usages des différentes contrées du royaume; formée en 1805, sous le titre d'*Académie celtique*, réorganisée depuis, elle a reçu, en 1814, de la protection du roi, celui de *Société royale des Antiquaires de France*.

Cette Société a tenu, le dimanche 30 mai dernier, sa séance publique annuelle dans une des salles du musée des Petits-Augustins, si malheureusement dépouillé. M. Ladoucette, ancien préfet, son président, a ouvert cette séance par un discours qui a été couvert d'applaudissemens.

La Société a déjà publié six volumes de Mémoires; M. Bottin, secrétaire-général, a rendu compte des travaux, à partir de ces Mémoires imprimés; il a successivement fait mention de ceux qui ont eu pour objet *les langues*, *la géographie*, *la chronologie*, *l'histoire*, *les antiquités celtiques*, *grecques et romaines*. Ces analyses, faites avec méthode et clarté, ont été écoutées avec attention, et n'ont pu que donner aux savans nationaux et étrangers qui assistaient à la séance, une idée avantageuse d'une Société à qui la science a l'obligation d'une première série de cinquante-une questions publiées en 1805, *sur les antiquités, les mœurs et les usages de la France*; qui a fixé, dès cette époque, l'attention sur les monumens celtiques; qui la première aussi, en France, a recueilli et

expliqué, en 1809, ces pierres antiques ayant servi de cachets aux médecins-oculistes, et devenues depuis le sujet de deux bons ouvrages de MM. Tochon d'Annecy, de l'Institut, et Grivaud de la Vincelle.

On a entendu avec intérêt une notice biographique sur feu M. Millin, membre de l'Institut, remarquable par une savante critique de ses ouvrages, par M. Auguis; puis, une notice curieuse de M. Brillat-Savarin, sur les antiquités, les mœurs et les usages de l'ancien Bugey, département de l'Ain; enfin, une notice historique de M. Lerouge, sur Jeanne d'Arc, lue par M. Desgranges.

L'assemblée s'est séparée, en regrettant que le tems n'eût point permis de lire une notice nécrologique de M. Bottin, sur feu M. Moreau de Saint-Merry, et un article de M. Dulaure sur les antiquités de Paris, extrait d'un grand ouvrage qui est attendu avec impatience.

Nous profitons de cette occasion pour faire droit à une réclamation qui nous est adressée. Nous avions dit, dans notre dernier cahier, pag. 386, que les Mémoires sur les antiquités des départemens avaient été découverts, peut-être par hasard, dans les cartons du ministère de l'intérieur. On nous écrit, à ce sujet, que M. Ladoucette, connaissant l'existence de ces matériaux, proposa, l'année dernière, à la Société des Antiquaires, d'en demander communication à M. Lainé, alors ministre de l'intérieur, qui crut devoir les envoyer à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ainsi, la démarche de la Société des Antiquaires aura servi utilement aux progrès de la science archéologique en France.

Antiquités. — Le gouvernement vient d'acheter les Thermes de Julien, situés rue de la Harpe. Ils seront restaurés, et serviront de muséum pour les objets d'antiquité qui existent encore aux Petits-Augustins.

Littérature ancienne. — *Pausanias, traduit par Clavier.* — *Prospectus.* — M. A. Bobée, imprimeur, rue de la Tablatterie, n. 9, publie le prospectus du troisième volume de la *Traduction de Pausanias*, par feu M. Clavier. Ce volume paraîtra, dans le courant de septembre prochain, et les suivans successivement de quatre en quatre mois. Prix de la souscription pour chaque volume, papier ordinaire, 10 fr.; papier vélin, 20 fr. Elle sera fermée le premier septembre. Cette traduction a pu être appréciée, d'après

les deux volumes qui en ont été publiés; et l'imprimeur qui, après la mort de l'auteur, en poursuit la continuation, mérite d'autant plus d'être encouragé, que des motifs de la nature la plus honorable ont pu seuls l'y déterminer. Le prospectus annonce que le manuscrit est complet, et qu'il a été recopié et corrigé par l'auteur. L'impression du troisième volume, comme celle des deux précédens, sera surveillée par MM. Daunou et Coray. C'est une garantie de la pureté du texte, de l'ordre des matériaux et de l'exactitude des citations. M. Bobée annonce encore une réimpression, ornée du portrait de l'auteur, de l'*Histoire des tems primitifs de la Grèce*, du même M. Clavier. Elle formera deux volumes in-8.

— *Antiquités de l'Attique, de Corinthe, de la Laconie, de la Messénie*, de Pausanias; traduites en grec moderne, avec des commentaires pour éclaircir plusieurs points obscurs de mythologie, de géographie, d'histoire, etc.

Cette traduction se divise comme il suit :

Ier vol. Antiquités de l'Attique.

IIe vol. Ant. de Corinthe et de la Laconie.

IIIe vol. Ant. de la Messénie et de l'Élide.

IVe vol. Ant. de l'Achaïe et de l'Arcadie.

Ve vol. Ant. de la Béotie et de la Phocide.

Prix de chaque volume, 8 fr. pour Paris; et 9 fr. pour les départemens et l'étranger.

Le volume des Antiquités de l'Attique aura pour appendice un autre volume, contenant un nouveau plan de l'Acropole d'Athènes, par Visconti, avec gravures représentant les statues du Parthénon, apportées d'Athènes à Londres, en 1814, par l'Anglais Elgin. Prix : 5 fr. pour Paris, et 6 fr. pour l'étranger et les départemens.

Un dernier volume, composé des cartes géographiques de la Grèce et de ses parties, d'après Pausanias, sera distribué gratis aux souscripteurs.

Le premier volume, contenant les Antiquités de l'Attique, est sous presse.

Le même prospectus annonce aussi une édition en 3 vol., du texte même de Pausanias, avec des observations grammaticales, et la traduction en grec moderne de toutes les scolies latines. Prix des 3 vol., 30 fr. pour Paris, et 33 fr. francs de port.

S'adresser pour la souscription à M. Constantinos Sakelarios, rue Neuve-du-Luxembourg, n° 8, à Paris.

Cette entreprise importante est encouragée non-seulement par un grand nombre de Grecs, mais encore par plusieurs savans d'Allemagne et de France, entre autres par MM. Gail et Hase, qui tous deux rendent tous les jours de si grands services à la littérature grecque. Le traducteur, désirant perfectionner son travail par de nouvelles observations, et s'assurer de la beauté de l'impression, n'a pas craint de se rendre tout exprès à Paris, et de braver les fatigues d'un long voyage. A la fin de son prospectus, il adresse la parole à ses compatriotes, et les engage à seconder ses efforts pour hâter les progrès des lumières dans sa patrie.

Translation des cendres de Boileau. — On a transporté dernièrement à Auteuil les cendres de Boileau Despréaux, qui étaient au Musée des Petits-Augustins; elles ont été déposées dans l'église paroissiale de ce village, où le poëte français avait sa maison de campagne.

Beaux-Arts. — Madame Jacotot, peintre du cabinet du roi, est chargée par Sa Majesté de peindre sur porcelaine les portraits des reines de France.

Journal de Musique. — Il paraît, deux fois par semaine, un nouveau journal intitulé: *Petites Affiches musicales*, ou *Annonces, Indications et Avis divers relatifs à la Musique française et étrangère, avec un Bulletin des Théâtres lyriques.* — On s'abonne au dépôt bibliographique de MM. Chassériau et Hécart, libraires, rue de Choiseul, n. 3. — Prix, pour trois mois, 6 fr., franc de port, par la poste, pour Paris et les départemens. Les lettres, articles, dont on désirera l'insertion, livres, gravures, musique, notes, etc., doivent être adressés, francs de port, aux éditeurs, MM. César et Debras, rue Montorgueil, n. 96, à Paris. Tout ce qui a rapport à l'art de la musique sera annoncé ou analysé dans cette feuille, qui manquait au commerce de la musique. Le but des éditeurs est de donner une grande publicité à toute œuvre musicale; ils donneront aussi des nouvelles de tous les pays, relatives à la musique et aux artistes, avec l'annonce de la musique et des livres qui paraissent à l'étranger, etc., etc.

IV. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

The American Monthly Magazine and critical Review. Vol. IV, n. 1; november 1818; New-Yorck. Published for the proprietor, *O. L. Holley*, at n. 19 wall-Street. Also by Kirk and Mercein, A. T. Goodrich et comp., James Eastburn et comp., etc. — Magasin mensuel américain, et Revue critique, etc. New-Yorck, chez Kirk et Mercein, etc.

Le premier cahier du quatrième volume contient un Mémoire d'un grand intérêt sur les antiquités des pays occidentaux d'Amérique, lu à la société littéraire et philosophique de New-Yorck par M. De Witt Clinton, président de cette société.

« Les antiquités de notre pays, dit l'auteur, m'ont paru dignes de plus d'attention qu'on ne leur en a donné jusqu'ici. Malheureusement, nous n'avons d'autres documens pour y recourir qu'un petit nombre d'anciens ouvrages, français et hollandais; mais, dans le tems où ils furent écrits, on considérait l'Amérique sous les seuls rapports de l'exploitation de ses mines d'or et d'argent, et de la religion chrétienne qu'on voulait y introduire. Les traditions des Aborigènes n'offrent aussi que des lumières très faibles et incertaines. On ne peut donc faire des recherches fructueuses qu'en consultant les monumens. Les pays occidentaux des États-Unis, avant d'être découverts et occupés par les Européens, étaient certainement habités, comme le Mexique et le Pérou, avant l'invasion des Espagnols, par un peuple nombreux et beaucoup plus civilisé que les tribus indiennes qui les habitent aujourd'hui. Le terrain, connu sous le nom de ville de Pompey, dans le pays d'Onondaga, renferme des traces nombreuses d'anciens établissemens.

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

On y trouve même les restes d'une grande ville dont l'enceinte, encore facile à reconnaître, occupe un espace d'un demi-mille d'orient en occident, et de trois quarts de mille du nord au sud. A un mille vers l'est de cet ancien établissement, on remarque une sépulture de trois ou quatre arpens d'étendue, et une autre vers l'ouest. La ville était située sur un terrain élevé, et bien disposée pour être défendue. Des deux côtés opposés de ces ruines, s'étend un ravin d'environ cent pieds de profondeur, qui forme le lit d'une rivière. On voit encore les traces de trois anciennes forteresses qui, distantes l'une de l'autre de sept à huit milles, et formant un triangle autour de la ville, avaient apparemment été élevées pour sa défense. Leur forme est circulaire, et les terrains d'alentour sont remplis d'ossemens. Au nord, la ville avait probablement soutenu un assaut, si l'on en juge par le grand nombre d'ossemens qui s'y trouvaient accumulés. Toute la plaine était couverte de fusils, de haches, d'épées, de balles. M. Clinton, en recueillant plusieurs de ces objets pour en augmenter la collection de la société qu'il préside, trouva un crâne percé d'une balle, et presque tous les canons de fusils étaient brisés. Ces objets divers annoncent évidemment la présence d'Européens dans ce pays, et les canons de fusils mis hors d'état de servir, paraissent prouver que ces Européens avaient été défaits et chassés par les naturels du pays.

Près de la ville dont il s'agit, et en général sur tout le terrain connu sous le nom de Ville de Pompey, s'étendent de vastes forêts, et rien n'atteste plus l'antiquité de l'établissement qui se trouvait sur ce terrain, que cette circonstance; car il faut un laps de tems considérable, avant qu'un pays cultivé puisse être couvert de bois.

Les Français avaient autrefois de grands établissemens sur le territoire des Six-Nations. Selon Dupuy, une colonie française s'était formée sur le territoire d'Onondaga, en 1656, et se retira, en 1658. A cet égard, les traditions des Indiens s'accordent assez avec la relation des auteurs français. Ils racontent que les anciens habitans se battaient souvent contre des peuples européens, et qu'ils forcèrent enfin ceux-ci de quitter le pays. Mais, ils ne savent donner aucun renseignement sur leurs prédécesseurs, et ils ignorent absolument si l'on doit leur attribuer la construction des ancien-

nes forteresses. On en trouve deux dans la ville de Camillus du même pays d'Onondaga : l'une, de forme elliptique, située sur une montagne, est entourée d'un fossé profond et d'un rempart élevé de dix pieds. M. Clinton, en visitant cette forteresse, remarqua dans les retranchemens le tronc d'un chêne qui devait avoir plus de cent ans ; l'autre forteresse, située sur un terrain moins élevé, est distante d'un demi-mille.

Vers le nord, on a découvert des traces de fortifications jusqu'à Sandy-Creek, environ à quatorze milles du hâvre de Sacket. L'une d'elles occupe un terrain de cinquante arpens, et contient d'immenses monceaux de poteries. Vers l'ouest, on en remarque un nombre considérable. L'une des plus grandes se trouve dans la ville d'Onondaga ; une autre à Scipion ; deux près d'Auburn ; trois près de Candandaigua, et plusieurs autres entre Seneca et Cayuga. A Oxford, dans le pays de Chenango, l'on voit une semblable forteresse sur les bords de la rivière de ce nom ; les ouvrages ont la figure d'un D latin ; du côté de la rivière, ils vont en ligne droite, et d'un point à l'autre ils forment une courbe avec un fossé régulièrement creusé. L'antiquité de ces fortifications est constatée par le tronc mort d'un pin de cinquante à soixante pieds de hauteur, qui, étant abattu, avait cent quatre-vingt-quinze cercles, sans compter ceux dont l'âge ne pouvait plus se distinguer, à cause de la vétusté de l'arbre. Il était placé dans le fossé, où il était très probablement resté plus de deux cents ans. On a aussi découvert des fortifications et des sépultures dans la ville de Ridegway. Au sud du lac Erié, on en trouve une chaîne qui s'étend depuis l'anse de Catteragus jusqu'à la ligne de Pensilvanie. On présume que ces ouvrages se trouvaient jadis sur les bords du lac, qui depuis a reculé ses rives de deux à cinq milles vers le nord.

D'après une ancienne tradition, les Iroquois vivaient autrefois sur les bords septentrionaux du lac ; et, en s'emparant du pays qu'ils occupent au sud du lac, depuis l'établissement définitif des colonies européennes en Amérique, ils détruisirent les peuples qui l'habitaient avant eux. Cette tradition est vraisemblable ; mais elle n'éclaircit nullement la question : s'il faut attribuer la construction des forteresses à ces mêmes peuples qui possédaient les mêmes pays occidentaux des États-Unis avant les Iroquois, ou si

elles datent d'une époque encore plus reculée. Quoi qu'il en soit, les restes de ces anciens ouvrages démontrent suffisamment l'existence antérieure, dans ces pays, d'un peuple nombreux qui demeurait dans des villes défendues par des fortifications, qui cultivait l'agriculture, et qui était plus avancé dans la civilisation que les nations qui habitent les mêmes pays, depuis que les Européens en ont fait la découverte.

ANGLETERRE.

Medical, geographical and agricultural report of a committee, appointed, by the Madras governement, to inquire in to the causes of the epidemic fever wich prevailed in the provinces of Coimbatore, Madura, Dindigul et Tinnively, during the years 1809, 1810, *and* 1811. *London*, 1816. C'est-à-dire : Rapport médical, géographique et agricole, d'un comité établi par le gouvernement de Madras, pour rechercher les causes de l'épidémie qui a régné dans les provinces de Coimbatore, de Madura, de Dindigul et de Tinnively, pendant les années 1809, 1811. 1 vol. in-8.

Cet ouvrage peut être consulté avec fruit par les savans qui s'occupent de l'extrémité de la presqu'île de l'Inde, sous les différens points de vue indiqués dans le titre.

— *The History of Small-Pox*. Histoire de la Petite-Vérole ; par J. Moore. 1 vol. in-8. Londres, Longman.

L'auteur a fait des recherches laborieuses sur l'origine et les progrès de cette maladie, qui date de la plus haute antiquité. Il démontre qu'elle était connue en Chine et dans les Indes orientales, bien long-tems avant que les Égyptiens, les Syriens et les Perses en fussent infectés. Il réfute l'opinion, presque généralement adoptée, qu'elle ait été introduite en Europe par les croisades, tandis que ce furent les Sarrasins qui, dans leurs conquêtes, portèrent en Espagne ce présent funeste, dont la France eut sa part, et ensuite le reste de l'Europe. Cet ouvrage mérite une place distinguée dans la littérature médicale.

— *Lingard's History of England*. Histoire d'Angleterre, depuis la première invasion par les Romains, jusqu'à l'avènement au trône de Henri VIII ; par le révérend John Lingard ; 2 gros vol. Londres, chez Mawman.

Un grand nombre d'auteurs a écrit sur l'histoire d'Angleterre; mais le sujet est loin d'être épuisé. M. Lingard, muni de connaissances rares et de matériaux précieux, n'ayant voulu puiser que dans les sources mêmes, n'a eu aucun égard, dans son ouvrage, à ce que d'autres historiens ont dit avant lui. Sous ce rapport, son travail peut être considéré comme une production originale, enrichie par les résultats des plus laborieuses recherches.

—*The Life of Mary, queen of Scots.* Vie de Marie, reine d'Ecosse; par George Chalmers, membre de la société royale de Londres. 2 vol. in-4.

L'auteur n'a rien dit, dans cet intéressant ouvrage, qui ne soit constaté par des documens authentiques. Il y a joint six Mémoires importans, savoir: 1° sur les calomnies qui furent forgées contre la reine d'Ecosse; 2° Mémoire de François II; 3° Mémoire de lord Darnley; 4° de James, comte Bothwell; 5° du comte de Murray; 6° du secrétaire Maitland.

L'ouvrage est orné de portraits, de vues de la plus belle exécution, et de six planches de médailles.

— *Erskine's Memoirs of the court of Louis XIV.* Mémoires de la cour de Louis XIV, par Erskine. 3 volumes, chez Longman, Hurst, etc.; à Londres.

On attend beaucoup du talent de l'auteur, et les libraires n'ont rien épargné pour l'exécution typographique de l'ouvrage. Il est orné des portraits de Louis XIV, de la duchesse de la Vallière, de madame de Montespan, et de madame de Maintenon, gravés par Armstrong.

— *An account of the Kingdom of Nepal and of the territories annexed to this dominion by the house of Gorkha; by Francis Hamilton (formerly Buchanan). M. D. Fellow of the royal society of London, etc.; illustrated with engravings. Edinburgh*, 1819. C'est-à-dire, Description du Népâl et des territoires annexés à ce royaume par la dynastie de Gourkha; par Francis Hamilton (ci-devant Buchanan).

L'auteur de cet ouvrage a déjà publié un voyage dans le Maissour, en trois volumes in-4°, de la plus haute importance. Celui que nous annonçons, malgré l'exactitude et le talent d'observation de l'auteur, n'offre pas tout-à-fait le même intérêt pour les étrangers. Les Anglais y puiseront des documens précieux pour

leurs relations politiques et leurs spéculations commerciales. Nous formons des vœux pour que M. Hamilton donne à cet ouvrage une suite digne de figurer auprès de son excellent Voyage dans le Maissour.

ALLEMAGNE.

De animalibus quibusdam è classe vermium linneanâ, in circumnavigatione terræ, auspicante comite N. Romanzoff, duce Ottone Kotzebue; annis 1815, 1816, 1817, 1818 *peractâ, observatis Adelberto de Chamisso fasciculus primus de salpâ.* C'est-à-dire, Descriptions du biphore, genre de mollusques, observé par M. Adelbert de Chamisso, pendant le voyage autour du monde, entrepris au nom de la Russie, par les soins du comte de Romanzoff, fait de 1815 à 1818, sous le commandement du capitaine Otton Kotzebue. Berlin, 1819, in-4, 24 pages, et une planche gravée contenant plus de cinquante figures de dix espèces ou variétés de biphores.

Beitrage zur hydrographie, etc. Matériaux relatifs à l'hydrographie des grands Océans, pour servir à une carte générale de la terre; par Krusenstern. Leipsick, 1819, in-4.

Le célèbre voyageur donne la description, 1° de l'Océan atlantique; 2° de l'Océan indien; 3° de la mer du Sud ou du grand Océan. Cet ouvrage est du plus grand intérêt pour les amis de la géographie et de l'hydrographie; il est surtout inappréciable pour les navigateurs. L'introduction renferme, sur l'usage du baromètre marin, des observations qui feraient croire que cet instrument peut devenir d'une utilité plus générale encore.

— *Allgemeine Uebersicht der Staatskraft Europas*, ou Aperçu général des ressources physiques et politiques de tous les États d'Europe, accompagné d'une carte statistique; par A. F. W. Crome; 1 vol. in-8. de 52 feuilles d'impression, avec sept tableaux. Leipsick, chez Fleischer, Prix, 20 fr.

Cet ouvrage est le fruit de plusieurs années de recherches pénibles. L'auteur a puisé dans les meilleures sources les nombreux matériaux qu'il a mis en œuvre avec autant d'ordre que d'exactitude et de précision. Son livre est, pour ainsi dire, le commentaire de la carte. Tandis que sur celle-ci on embrasse d'un

seul coup-d'œil, outre la position géographique de tous les pays, leur étendue, leur population, leurs revenus et leur force armée, on trouve dans l'autre des renseignemens détaillés sur tout ce qui peut fournir une connaissance complète des ressources physiques et politiques de chaque État. Cet ouvrage ne laisse donc rien à désirer, et le nom seul de son auteur suffirait pour lui assigner un rang distingué parmi les productions de ce genre.

(*) — *Kruses Atlas zur Uebersicht der Geschichte aller Europaeischen Laender und Staaten.* C'est-à-dire, Atlas historique de tous les pays et États de l'Europe, depuis leur origine jusqu'à nos jours; par C. Kruse, conseiller aulique et professeur d'histoire à Leipsick. — Leipsick, chez Renger. In-folio, prix, 63 fr.

Cet atlas, composé d'une quarantaine de tableaux et d'une vingtaine de cartes, offre un manuel précieux à tous ceux qui s'occupent d'études historiques. On y trouve, dans un seul tableau, la matière de plusieurs volumes. Aucun fait remarquable n'est oublié, tous sont classés avec tant d'ordre et de méthode, qu'à la première inspection du tableau ou de la carte, on acquiert une connaissance complète, non-seulement du fait même, mais de tout l'enchaînement des circonstances qui l'ont accompagné. C'est un ensemble parfait de détails chronologiques, synchronistiques, géographiques, généalogiques et historiques. Quoique nous ayons en France l'Atlas historique de Lesage, une traduction française du travail de M. Kruse ne serait pas de trop; elle serait même à désirer, puisque, depuis la publication de l'ouvrage de Lesage, la face de l'Europe est bien changée.

— *Moritz Von Kotzebue's Reise nach Persien mit der Russisch Kais. Gesandtschaft im Jahre* 1817. Weimar, 1819. C'est-à-dire, Voyage en Perse, à la suite de l'ambassade russe en 1817, par M. Maurice de Kotzebue. Un petit vol. in-8., avec plusieurs gravures, parmi lesquelles on remarque l'uniforme des Zerbaz, nouvelles troupes persannes, organisées et habillées à l'européenne. M. Langlès en avait déjà parlé assez amplement dans une *notice* sur l'état actuel de la Perse, imprimée en 1817, à l'imprimerie royale.

— *Carte d'Espagne, lithographiée*, par Dittenberger. Chez Braun, à Carlsruhe. Prix, 55 c. Cette réduction extraordinaire de prix doit sans doute être attribuée à l'économie du procédé lithographique, plutôt qu'à la médiocrité de l'exécution de l'ouvrage.

— *Nouvelle Carte topographique et militaire du royaume des Pays-Bas.* En 36 feuilles. Première et deuxième livraisons. Chez Bertuch, à Weimar. Prix, 8 fr. 80 c. par livraison.

SUISSE.

Bilder aus dem leben Ulrich Zwingli, von Joh. Pestalozzi. Zurich, bey Orell, 1819. C'est-à-dire, Tableaux de la vie d'Ulric Zwingle, par Jean Pestalozzi; à Zurich, chez Orell. 1819.

L'auteur a su embellir des charmes de la poésie, et renfermer dans un cadre heureux, les événemens les plus susceptibles d'exciter un vif intérêt, et les époques les plus mémorables de la vie du célèbre réformateur de Zurich.

ITALIE.

Trattato di Chimica elementare, teorica e pratica, di L. G. Thenard; *tradotto dal Dr. Carlo Calamandrei.* Traité de Chimie élémentaire, de Thénard, trad. en italien. Firenze, 1818, 2 vol. in-8.

— *Osservazioni sul clima, sul territorio e sulle acque della Liguria marittima.* Observations sur le climat, le territoire et les eaux de la Ligurie maritime, par un cultivateur de Diano. Gênes, 1818, 2 vol. in-8°.

L'auteur s'est proposé de prouver que la disette qui existe, depuis quelques années, dans le territoire de Gênes, est due à la destruction des bois. Il appuie son opinion sur des observations faites par lui-même, pendant sept années.

— *Storia de' bachi da seta, governati co' nuovi metodi nel* 1818, *con una quarta parte relativa alla malattia del segno o calcinaccio.* Histoire des vers à soie élevés suivant les nouvelles méthodes, avec une quatrième partie relative à la maladie du *segno* ou *calcinaccio*, dans laquelle l'insecte se pétrifie; par le comte Dandolo. Milan, 1819.

L'auteur, justement estimé par ses compatriotes, pour des ouvrages d'une utilité générale, unit la pratique la plus étendue aux théories les plus lumineuses; il en fournit une preuve nouvelle dans cet ouvrage.

— *Medicina legale*, etc. Médecine légale, selon l'esprit des lois

civiles et criminelles en vigueur dans l'Italie, par le Dr Giacomo Barzellotti, professeur, etc. Pise, vol. 2, in-8., 1818.

Cet ouvrage, consacré à des recherches également instructives pour les médecins et pour les juges, intéresse à la fois le physicien, le philosophe et l'homme d'État.

— *Elementi di filosofia, etc.* Élémens de philosophie pour les écoles, par Melchiorre Gioja, etc. Milan, 1818, 2 vol. in-8.

L'auteur, qui jouit en Italie d'une réputation méritée, présente cet ouvrage comme devant servir d'introduction au *Nouveau Prospectus des Sciences économiques*, qu'il a publié depuis peu. Il tâche de s'élever toujours des connaissances particulières aux principes généraux, et rapporte des exemples qui lui offrent l'occasion de combattre plusieurs préjugés encore accrédités.

— *Manuale d'istruzione elementare ad uso della scuola di reciproco insegnamento, fondata in Firenze, li 3 gennaio,* 1819. *Populus intelligens et sapiens, gens magna.* (*Deut.*) *Firenze, nella stamperia Magheri,* 1819, *in-fol.*

Ce manuel comprend : 1° un guide pour les écoles primaires d'enseignement mutuel; 2° la division des classes de lecture, d'écriture, d'arithmétique; 3° vingt grands tableaux de lettres, syllabes, mots et petites phrases; 4° dix pages de petits contes moraux, instructifs et amusans, appropriés à l'intelligence du premier âge; 5° onze tableaux de combinaisons de nombres; 6° un appendice présentant les diverses mesures et leurs subdivisions; 7° deux modèles d'écriture (voyez ci-dessus à la division des NOUVELLES LITTÉRAIRES, *Italie*, pag. 540.)

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Kruidkundig, c'est-à-dire, *Manuel botanique*, contenant une description systématique de tous les arbres, arbrisseaux et plantes qui croissent sans culture dans les Pays-Bas. Deuxième volume contenant les cryptogames, par H. Schuurmans Stekhoven. Amsterdam, chez J. C. Sepp et fils; 1818.

— *Essai sur l'Histoire de l'Architecture*, précédé *d'Observations sur le beau, le goût et les beaux-arts;* extrait et traduit de Milizia; par M. de Pommereuil; 3 v. in-8. Prix, 18 f. La Haye, imp. Belg.

—*Extrait d'une Revue mensuelle des livres, journaux, etc., publiés dans le royaume des Pays-Bas, pendant les mois de février, mars et avril* 1819:

Livres originaux en hollandais, 52; en français, 9; en flamand, 4; en latin, 3; en autres langues, 11.

Traductions et imitations en hollandais, 30; en français, 4.

Livres réimprimés et continuations en hollandais, 27; en français, 6.

Brochures, recueils de lois et autres, catalogues, etc., en hollandais, 48; en français, 27; en autres langues, 5.

Ouvrages périodiques en hollandais, 40; en français, 8; en autres langues, 3.

Livres élémentaires (pour les écoles) en hollandais, 33; en français, 2; en flamand, 1.

Objets de beaux-arts, musique, 61; gravures, 3.

Total, 375.

— *Ouvrages périodiques du royaume des Pays-Bas :*

Boekzaal, etc. *Bibliothèque du monde savant*, et *Journal pour les Églises protestantes dans le royaume des Pays-Bas;* 1819. Amsterdam, chez les héritiers D. Onder de Linden et fils. Prix, 30 cent.

Hebreeuwche, etc. *Almanach des Israélites, en langue hébraïque*, pour l'an 5580 (1819—1820). Amsterdam, J. Van Embden et fils, 1819.

L'Observateur belge, dix-septième volume, cinquième année. Bruxelles, P. J. de Mat.

Mercure belge, rédigé par une société de gens de lettres, tome sixième, première livraison. Bruxelles, Weissenbruch, 1819.

Annales belgiques des sciences, arts et littérature, dont il paraît une livraison par mois; 1819. Gand, chez J. N. Houdin.

Journal général de médecine de la Belgique, par une société de médecins et d'hommes de lettres, sous la direction de MM. Van Peene et Dubar; tome premier, première année. Gand, veuve Steven; mars 1819.

Algemeene, etc. *Messager général des arts et des lettres*, pour l'an 1819. Harlem, veuve A. Loosjes Pz.

De Oude, etc. *Le Vieillard de Binnen-Amstel*, ouvrage dans le genre de l'Ermite de la Chaussée-d'Antin. Amsterdam, Beyerink et Willemz.

Het grauwe, etc. *Le petit Homme-Gris*; 1819. Amsterdam, J. C. Van Kesteren.

Jemand, etc. *Quelqu'un et aucun*. Amsterdam, H. Timmer.

Maandboekje, etc. *Mensuel de la ville de La Haye*; mars 1819. La Haye, A. Van Hoogstraten jeune. Prix, 25 cent.

Maandboekje, etc. *Mensuel de la ville de Rotterdam*; mars 1819. Rotterdam, Cornel, H. Wyt et J. P. Van Ginkel. Prix, 25 c.

Dialogues entre Klaartje et Tryntje; mars 1819. Rotterdam, Cornel et Tuinzing (en hollandais).

De Godsdienstvriend, etc. *L'Ami de la religion*, ouvrage pour les catholiques; deuxième volume. Amsterdam, A. Schievenbus, 1819.

De Onpartydige, etc. *L'Impartial*, écrit pour la classe civilisée; deuxième livraison. Amsterdam, H. Molenyzer; prix, 40 c.

Journal des Muses des Pays-Bas. La Haye, F. J. Weygand.

Zondags-Blad, etc. Feuille du dimanche. Amsterdam, H.-O. Brouwer.

Il Discernatore, etc. L'Observateur, journal italien littéraire, ou notices, etc. Utrech, 1819.

Maandboekje, etc. Mensuel de la ville de Middelbourg. Middelbourg, C. Jongkindt.

Nieuwe, etc. Nouveau recueil pour la propagation de l'instruction et de l'éducation, principalement par rapport aux écoles inférieures du royaume des Pays-Bas; avril 1819. Leide, D. Dumortier et fils.

Nuanbyst, etc. Nomenclature des livres annoncés pour être traduits en avril 1819. Amsterdam, J. Tiel.

LIVRES FRANÇAIS.

Petite Promenade physique, par Hyacinthe Bodelio. Paris, chez M. Duméry, rue Bourg-l'Abbé, n. 52; à Lorient, chez M. Poussin, médecin; 1 vol. in-8. Prix, 6 fr. pour Paris, et 7 fr. pour les départemens.

—*Nouveaux Elémens de botanique appliquée à la médecine*, etc.; par M. Achille Richard: 1 vol. in-8. Paris, chez Bechet jeune, libraire, rue de l'Observance, n. 5. 1818.

— *Manuel des plantes usuelles indigènes*, ou Histoire abrégée des plantes de France, distribuées d'après une nouvelle méthode, contenant leurs propriétés et leurs usages en médecine, etc.; par J. L. A. Loiseleur Deslongchamps, D. M., etc.; 2 vol. in-8. Méquignon aîné, libraire, rue de l'Ecole de Médecine; 1819.

Ces deux ouvrages, composés pour atteindre le même but, celui d'appliquer la connaissance des plantes à la médecine, diffèrent cependant beaucoup entre eux.

Le premier renferme de nouveaux élémens de botanique que l'auteur offre aux élèves en médecine, afin que, laissant la routine, usitée et souvent pernicieuse, de ne prendre en botanique que des connaissances très superficielles, et suffisantes pour obtenir les degrés de l'école et parvenir à la qualité de docteurs en médecine, ils acquièrent des connaissances plus réelles, plus utiles pour eux-mêmes et pour les malades qu'ils sont appelés à soigner.

Ces nouveaux élémens, dans lesquels les botanistes eux-mêmes trouveront des observations fines, nouvelles et importantes, sont un abrégé succinct des leçons du savant professeur de botanique à l'Ecole de médecine de Paris, père de l'auteur.

Les élémens de la science y sont simplement et clairement présentés. L'auteur termine son ouvrage par des considérations sur l'organisation des plantes qu'il nomme *agames* : question aussi importante que difficile, sur laquelle les botanistes ne sont pas d'accord, et que l'auteur ne paraît pas avoir éclaircie. Il présente son opinion avec beaucoup de talent sans doute ; mais elle n'est pas appuyée de preuves propres à convertir les savans qui ne pensent pas comme lui, et qui peuvent combattre son avis par des raisonnemens plus solides que les siens, du moins pour une grande partie des végétaux qu'il range parmi les agames.

Le second des deux ouvrages, nouvelle production de M. Loiseleur Deslongchamps, est composé sur un autre plan, et peut être regardé comme faisant suite au précédent. Ici, ce ne sont point de simples élémens ; c'est une véritable méthode naturelle dans laquelle l'auteur a fait quelques inversions pour l'arrangement des familles et quelques changemens qui lui ont paru nécessaires. Toutes les plantes indigènes y sont décrites avec soin, précision et clarté. L'auteur indique les vertus et les usages de chaque espèce, ainsi que les doses et la manière de les employer.

Cet ouvrage ne sera pas seulement utile aux jeunes médecins, il leur est même nécessaire, afin d'éviter les inconvéniens graves qui n'arrivent que trop souvent par la faute et la méprise des herboristes.

Dans la deuxième partie de cet ouvrage, véritablement utile, l'auteur présente le tableau des plantes indigènes qui peuvent remplacer avantageusement l'ipécacuanha, le séné, le jalap, l'opium, etc, qui sont les plus usuelles, pour lesquelles nous ne serons plus tributaires des pays lointains et étrangers, et que nous pouvons remplacer par des productions de notre climat, par conséquent plus appropriées à notre tempérament. Car, la nature ayant donné à chaque climat des productions différentes, il est incontestable que leur emploi doit être plus salutaire aux hommes et aux animaux indigènes, qu'à ceux qui sont nés pour un climat plus froid ou plus tempéré, où croissent des plantes différentes. PALISOT DE BEAUVOIS, *de l'Institut.*

— *Nouveau Journal de médecine, chirurgie, pharmacie*, etc., rédigé par MM. Beclard, Chomel, Hippolyte Cloquet, Jules Cloquet, Orfila et Rostan. Cahier de janvier 1819. A Paris, chez Crochart, lib., rue de Sorbonne, n. 3. Ce recueil, dont les rédacteurs sont connus par de nombreux et honorables travaux, renferme l'histoire de plusieurs maladies observées avec attention, et décrites avec soin, et doit devenir très utile aux élèves en médecine et aux médecins des départemens, dont la pratique n'offre pas, comme celle des hôpitaux de Paris, un vaste champ à l'expérience. On y trouve des notices de bibliographie médicale française et étrangère, et le précis des travaux de la faculté de médecine de Paris et de la Société établie dans son sein, rédigé par M. Duméril.

— *Bibliothèque médicale*, ou Recueil périodique d'extraits des meilleurs ouvrages de médecine et de chirurgie; par une société de médecins. Scizième année. Et *Bulletin de l'Athénée de médecine de Paris*. Cahiers de janvier, février, mars et avril 1819. On s'abonne à Paris, chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n. 3.

Les cahiers de la *Bibliothèque médicale* que nous avons sous les yeux renferment des observations nombreuses, plusieurs faits intéressans, et des aperçus ingénieux sur le suicide et la manie;

on pourrait désirer plus de choix dans les matériaux, et plus d'ordre dans leur distribution. Les analyses des journaux de médecine, français, allemands et anglais, par MM. de Sens, Marc et Roche, et les articles de *bibliographie médicale* donnent surtout beaucoup d'intérêt à ce Recueil.

— *Observations sur la Phrænologie* ou *la connaissance de l'homme moral et intellectuel, fondée sur les fonctions du système nerveux; par G. Spurzheim, M. D.* (avec frontispice et six planches). Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n. 17. 1818.

La Phrænologie, publiée vers la fin de l'année dernière, est trop connue aujourd'hui pour qu'il convienne d'en donner ici une analyse. Son succès, au reste, justifie d'avance nos éloges, ou plutôt nous en dispense. Nous devons toutefois remarquer que la publication du magnifique ouvrage de M. Gall ne diminue en aucune façon l'intérêt de celui de M. Spurzheim. Ces deux ouvrages, faits d'après des vues analogues, diffèrent cependant sous plusieurs rapports. Les esprits judicieux aimeront à comparer ces différences, à en chercher les causes, à en juger les effets. La doctrine y gagnera, et le lecteur aussi. FLOURENS, *D. M.*

— *Gymnastique élémentaire*, ou *Cours analytique et gradué d'exercices propres à développer et à fortifier l'organisation humaine;* par M. Clias, professeur gymnasiarque de l'Académie de Berne; précédé du rapport fait à la Société de médecine de Paris par M. Bally, docteur médecin, et de considérations générales, par M. D. Baillot, ancien conservateur de la bibliothèque de Versailles. Paris, 1819. L. Colas, impr.-lib., rue Dauphine, n. 32. Locard et Davi, quai des Augustins, n. 3.

Cet ouvrage, dont la publication prochaine avait été annoncée, page 557 de notre premier volume, vient enfin de paraître. L'intéressant rapport de M. Bally expose les services rendus chez les anciens par la gymnastique à l'hygiène et aux autres branches des sciences médicales, et les avantages qu'on peut en retirer de nos jours. L'ensemble de la méthode embrasse, dans trois principales divisions, les exercices des extrémités inférieures et supérieures, le saut, la lutte, la voltige, la natation. Une jolie gravure représentant un naufrage, et 12 pl. in 4 retraçant les divers instrumens, les poses du corps dans les exercices, et le plan d'une

palestre, ajoutent à l'intérêt de ce livre, qui doit fixer l'attention de tous les hommes occupés du perfectionnement de l'éducation.

— *Prophéties concernant Jésus-Christ et l'Église, éparses dans les Livres saints, avec des explications et des notes.* Paris, 1819; in-8 de 286 pag. Chez Éberhard et Méquignon jeune.

Le pieux et savant magistrat (1), auquel nous devons ce recueil, a donné dans le même genre un autre ouvrage estimé, une traduction des Psaumes et des Cantiques bibliques faite sur l'hébreu, avec des corrections, des variantes et des explications, publiée en 1809, chez les mêmes libraires, en trois volumes in-8. Il y a distingué les psaumes moraux des psaumes prophétiques, et ceux qui regardent Jésus-Christ de ceux qui concernent l'Église, plaçant les uns et les autres dans un nouvel ordre, selon la série des faits corrélatifs.

Ici l'auteur continue ses explications des prophéties; il traduit et commente dans ce volume celles qui sont détachées et disséminées au nombre de vingt-trois dans les différens livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il a déjà entièrement achevé un travail semblable sur les écrits des prophètes, et il annonce qu'il va le faire imprimer. On ne saurait contester que les explications de l'auteur présentent des vues assez heureuses, des développemens nouveaux très propres à nourrir la piété des croyans, et à fixer l'attention de tous ceux qui cherchent de bonne foi à s'éclairer sur le vrai sens des titres fondamentaux du christianisme. L.

— *Influence des sciences sur l'humanité des peuples, Discours prononcé dans la séance publique des quatre Académies, le 24 avril* 1819; par Charles Dupin, membre de l'Institut; in-8. Prix, 1 fr. Firmin Didot et Bachelier.

M. de Fontanes, dont l'éloquence se fait plutôt remarquer par l'éclat des images et l'harmonie des périodes, que par la sévérité de la raison et des principes, avait avancé qu'un peuple qui ne serait que savant pourrait demeurer barbare; mais qu'un peu-

---

(1) M. Agier, président à la cour royale de Paris, auteur d'un *Traité canonique et juridique sur le Mariage, d'après les nouvelles lois françaises*, 2 vol. in-8., et des *Vues sur le second avénement de Jésus-Christ*, ou Analyse de l'ouvrage de Lacunza sur cette matière. Paris, 1818, 1 vol. in-8.

ple de lettrés est nécessairement un peuple sociable et poli. L'objet du discours de M. Charles Dupin est de réfuter ce paradoxe. Après avoir peint la Grèce dans les divers développemens de la civilisation, l'orateur nous la montre brillante par le culte des lettres, mais heureuse et grande par l'étude des sciences, et régénérant le monde, conquis en quelque sorte par le pouvoir irrésistible de ses lumières. Puis, passant aux Romains, M. Charles Dupin nous fait voir ces conquérans que n'adoucirent jamais les sciences et les arts, préférant les jeux sanglans du cirque aux sublimes ouvrages de Sophocle et d'Euripide, sortant de la représentation d'une comédie de Plaute pour assister à un combat de gladiateurs, et ravageant le monde au lieu de l'éclairer. L'auteur prouve ensuite que l'industrie elle-même et l'humanité, lorsqu'elles ne sont point réglées par les calculs positifs de la science, peuvent compromettre parfois le bonheur général de la société. Ainsi, l'humanité des Anglais a créé la misère qu'elle voulait prévenir, par ses lois sur les pauvres; ainsi, l'industrie peu éclairée demande à grands cris les prohibitions et les maîtrises. La science seule n'a d'autre intérêt que l'intérêt de la justice et de la raison. Nous regrettons que les limites dans lesquelles l'auteur s'est renfermé, ne lui aient pas permis de suivre ces diverses phases de la civilisation, dans leur liaison avec les progrès et la décadence des sciences physiques et morales. Espérons qu'il complétera un jour son travail. Le talent et la philosophie de M. Dupin, attestés par ses autres ouvrages, seraient un sûr garant du succès du vaste tableau dont il ne donne ici que l'esquisse. J. A. B.

— *Cours théorique d'instruction élémentaire applicable spécialement à la méthode d'enseignement mutuel*; par P. N. F. Butet de la Sarthe, membre de plusieurs Académies. Paris, 1818. In-8., 220 pag.

— *Cours pratique d'instruction élémentaire*, etc.; par le même. Paris, 1818. In-8., 212 pag.

L'auteur s'est fait connaître par plusieurs bons ouvrages de lexicologie et d'étymologie. Ce *nouveau Cours* est une méthode pour enseigner la prononciation et l'orthographe de la langue française. Elle a été adoptée, le 25 novembre 1818, par la Société de Paris pour l'instruction élémentaire.

— *Préliminaires du Droit*, ou Introduction à un Traité de Législation générale, par M. Joseph Rey, de Grenoble, avocat à la cour royale de Paris, ancien magistrat; in-8, 136 pages; avec un Tableau général de la classification des objets du Droit. Paris, 1819. Poulet, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n. 9; Aimé Comte, libraire, rue Gît-le-Cœur, n. 10.

L'auteur est déjà connu comme l'un de nos plus estimables publicistes, par plusieurs écrits qui ont eu du succès, entre autres par le *Catéchisme sur la Charte*, et par l'ouvrage sur la *Responsabilité des Agens du pouvoir, et sur le droit de défense.*

Le but qu'il s'est proposé ici, est d'établir les principes généraux de la législation, ceux qui ne sont point particuliers à une branche spéciale de cette science, qui planent également sur toutes les branches; il rectifie et développe plusieurs notions anciennes des plus fondamentales, et son tableau de classification est fort intéressant pour tous ceux qui veulent s'instruire dans la science du droit public et du droit privé. Enfin, il nous promet un ouvrage de Droit d'un genre nouveau, et un *Traité de l'Application des lois*, qui serait très utile.

— *Tableaux synoptiques du Droit privé, offrant l'essai d'une classification et d'une nomenclature nouvelle des Droits privés*, in-4 de 2 feuilles, par H. Blondeau, professeur-suppléant à la Faculté de Droit, et juge-suppléant au tribunal de première instance de Paris. Paris 1818, chez A. Bavoux.

— *Essais sur quelques points de législation et de jurisprudence*, par H. Blondeau, professeur etc.; brochure in-8; imprimerie d'Abel Lanoë, rue de la Harpe, 1819.

La plupart de ces Essais ont déjà été publiés, soit dans la *Bibliothèque du Barreau*, soit dans le *Magasin encyclopédique*, ou dans la *Revue philosophique*; d'autres, traduits en allemand, se trouvent cités dans les ouvrages de plusieurs savans jurisconsultes de l'Allemagne. L'auteur les a réunis en un seul recueil, qui sera lu avec intérêt par les jurisconsultes.

—*Esquisse d'un Traité sur les Obligations solidaires*, ou *Analyse des trois leçons faites par M. Blondeau sur cette matière*, au concours ouvert devant la Faculté de Droit de Paris, en mars 1819; avec quelques additions, etc. Paris, Baudouin frères, 1819, in-8.

— *Projet de législation sur les duels*; par M. Ricard d'Allauch. A Paris, chez Béchet; 1819. in-8.

—*Des partis et des factions et de la prétendue aristocratie d'aujourd'hui*, par P.-L. Lacretelle (aîné), membre de l'Institut (Académie française); brochure de 42 pages. Barrois l'aîné, libraire, rue de Seine, n. 10. Prix, 1 fr.

L'auteur annonce que ces morceaux étaient destinés à ne paraître que dans un ouvrage où il a rassemblé toutes les idées dont une étude continuelle de la révolution a été pour lui la source. Il ne dit pas pourquoi il détache ces petits écrits; mais ses motifs se font assez sentir dans les écrits même qui ne pouvaient être publiés plus à propos.

Ces fragmens sont composés tout entiers dans les formes et le genre de style de *pensées détachées*, mais qui correspondent assez entre elles, pour former un enchaînement de réflexions morales et politiques. Le caractère distinctif de ces pensées est la conviction et l'indépendance de l'esprit de l'écrivain. On voit qu'il s'est toujours pénétré du sentiment et de l'idée qu'il a voulu rendre. Il ne craint pas de frapper fort, parce qu'il frappe juste, et l'énergie de l'expression et le mordant du style dépendent toujours, chez lui, de la vérité de l'observation.

PARENT-RÉAL.

—(*) *Trois Règnes de l'histoire d'Angleterre, précédés d'un Précis sur la monarchie depuis la conquête, et suivis d'un Tableau abrégé de la constitution et de l'administration anglaises*, par Martial Sauquaire-Souligné. Paris, 1819, Brissot-Thivars, 2 v. in-8, 871 p.

— ΑΘΗΝΑ, etc. MINERVE, *ou journal de littérature, de sciences et de commerce.*

Des hommes, nés dans la Grèce, aujourd'hui réunis sur le sol français, ont conçu l'idée de publier dans leur langue maternelle un journal destiné à l'instruction de leurs compatriotes. Ils se proposent de leur faire connaître la littérature des autres nations de l'Europe, le progrès des sciences et des arts, la situation politique et commerciale des différens États. Éclairer un peuple courbé sous le double joug de l'esclavage et de l'ignorance; le conduire à la civilisation par les lumières, à la liberté par la civilisation, tel est le but de leur entreprise: l'exposer, c'est en faire l'éloge.

*

Six cahiers viennent de paraître, en février, mars, avril et mai. On y remarque plusieurs articles sur les mathématiques pures, destinés à faire connaître les découvertes que chaque jour amène dans la haute analyse et dans la géométrie, et l'application de leurs procédés aux autres sciences et aux arts; l'extrait d'une dissertation de M. Joannide (de Smyrne), sur la manière dont la terre est éclairée par le soleil; celui d'une autre dissertation sur les lois du réfroidissement du thermomètre, par M. Dulong; l'analyse de l'ouvrage de M. Allix sur la théorie de l'Univers et les causes primitives du mouvement; un aperçu des systèmes de Copernic, de Descartes et de Newton; quelques vues générales sur l'astronomie; la traduction grecque de l'article du premier cahier de la *Revue Encyclopédique*, dans lequel M. Ferry a rendu compte de l'Histoire de l'Astronomie, de M. Delambre; enfin, quatre articles sur les curiosités du Nord, dont voici les titres: *De la rupture des glaces du Nord; — Observations sur l'aurore boréale; — Preuves que l'entassement des glaces vers le pôle arctique a réfroidi la température de l'Angleterre et des parties septentrionales de la France; — Observations géographiques sur le Groënland et les environs du pôle.* L'auteur de ce dernier article pense qu'on ne peut se rendre raison du courant qui part de la Baie de Baffin, se dirige vers le sud, et forme le Détroit de Davis; à moins d'admettre que le Groënland est une île, et que par conséquent le passage, cherché depuis si long-tems, de la mer du Nord à la mer Pacifique, par la partie septentrionale de l'Amérique, existe réellement.

Plusieurs articles sur la numismatique, deux autres sur les marbres de lord Elgin, tirés des Mémoires de M. Visconti, composent la partie relative à l'étude de l'antiquité.

Le troisième et le quatrième numéros renferment des considérations sur la liberté, et sur les diverses modifications qu'elle a subies chez les anciens et chez les modernes, ainsi qu'un article remarquable sur le *patriotisme*, où l'on reconnaît l'élan d'une ame qu'anime l'amour de la patrie, et dont le malheur a rendu les accens plus touchans.

On trouve dans le sixième numéro un article sur la mémoire, extrait du Dictionnaire des Sciences médicales; et l'analyse de l'Essai sur la Philosophie des Sciences, par M. A. Jullien de Paris.

Chaque cahier offre en outre quelques pièces de poésie, des

documens statistiques et politiques sur les États de l'Europe et de l'Amérique, des nouvelles concernant le commerce, les sciences ou les arts. On y voit entre autres choses remarquables, qu'à l'exemple des habitans d'Odessa, ceux de Bucharest viennent d'élever un théâtre, où l'on a représenté *la Mort de César*, de Voltaire, traduite en grec moderne. Le choix de cette tragédie n'est pas indigne d'observation. Elle a été accueillie avec enthousiasme.

Un recueil de cette nature ne peut offrir l'intérêt de la nouveauté dans les matières qui y sont traitées. Il présente du moins celui qui naît d'un but utile, d'une rédaction claire et d'un bon esprit. Il est écrit en grec moderne, et paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement est de 20 fr. par trimestre pour Paris, et de 25 fr. pour les départemens et l'étranger. On souscrit à Paris, au bureau de *la Minerve grecque*, ouvert depuis dix heures jusqu'à quatre, rue de la Harpe, n. 93, hôtel d'Harcourt, et chez Baudouin frères, rue de Vaugirard, n. 36.

Nous saisissons cette occasion d'annoncer qu'il paraît en ce moment trois journaux grecs, à Vienne en Autriche : le *Mercure grec*, journal éminemment national pour la Grèce, qui fait connaître l'état et les progrès des sciences et de la littérature dans cette contrée; un journal intitulé *Calliope*; et le *Télégraphe* ou journal de commerce.

Les exemplaires de la Minerve grecque envoyés à Constantinople, à Smyrne et en Grèce, ont été saisis, à leur passage en Autriche, par la censure de Vienne; et les auteurs différent la continuation d'un travail, spécialement destiné à leurs compatriotes, jusqu'à ce qu'ils aient pu faire révoquer l'ordre de cette saisie, qui doit être l'effet d'une erreur qu'on s'empressera de réparer.

— *Florence Macarthy*, nouvelle irlandaise, de lady Morgan, traduite fidèlement de l'anglais, avec des notes, par J.-T. Parisot. Paris, Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n. 17. 1819. 4 vol. in-12.

Lady Morgan, depuis long-tems connue en France sous le nom de miss Owenson, vient d'ajouter à sa réputation littéraire par la publication de son dernier roman de Florence Macarthy. La première traduction qui a paru, il y a déjà deux mois, avait complètement défiguré l'original. Le nouveau traducteur, M. Parisot, qui a écrit sous les yeux même de l'auteur, a mis à son ouvrage

tout le soin que réclamait la réputation de lady Morgan, et le mérite particulier de cette nouvelle nationale.

— *Les Amours à Éléonore, Recueil d'élégies, divisé en trois livres*; par M. de Labouïsse. 1 v. in-18. Paris, P. Didot : prix, 3 fr. 50 c.

Nous connaissons certains critiques qui, après s'être permis par écrit de plaisanter M. de Labouïsse, sur le sujet ordinaire de ses chants, veulent bien convenir de vive-voix qu'on ne peut lui refuser de l'élégance, du goût, de la correction et une agréable facilité. Sans doute on ne trouvera pas mauvais que nous répétions au public ce que ces messieurs nous ont dit à l'oreille. Nous empruntons même à l'un d'eux une plaisanterie qui ne nous paraît pas de nature à fâcher le poëte. Elle consistait dans la proposition d'établir en principe que les chants du Poëte conjugal occuperaient de droit une place dans la Corbeille du mariage, à côté des Schâlls de cachemire; et en effet, en parcourant le volume des *Amours*, imprimé avec le plus grand soin chez P. Didot, et orné de six jolies gravures, nous croyons qu'il ne serait nullement déplacé en aussi gracieuse compagnie. Au reste, nous savons que M. de Labouïsse s'occupe de travaux d'un genre plus élevé. Légataire des papiers de M. de Kérivalant, il y a trouvé les élémens d'une traduction en vers français des Épigrammes de Martial, qu'il est à la veille de terminer, et qu'il publiera sous peu, avec un Commentaire composé en grande partie des nombreuses imitations de nos divers poëtes français.

— *Le Réfugié espagnol*, 2 vol. in-12. de 300 pages chacun. Paris. Delaunay, lib. au Palais-Royal. Se trouve à Marseille, chez MM. Camoins frères, libraires.

Les éditeurs de cet ouvrage, imprimé à Marseille, prétendent ne point offrir un roman à leurs lecteurs : un Espagnol, témoin et victime des événemens qu'il raconte, les avait d'abord retracés lui-même dans notre langue; et une dame, justement célèbre par ses productions littéraires, se serait chargée d'ajouter à la terrible réalité, les charmes d'une fiction vraisemblable et attachante.

Livres étrangers imprimés en France.

Elementi della Giustizia civile di Ortofilo Ausonico. Paris, 1819; 1 vol in-8.; 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste. Paris, Ant. Bailleul, imprimeur-libraire, rue Ste.-Anne, n. 71.

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU SECOND VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

AVRIL, MAI, JUIN 1819 (1).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. ANALYSES *et extraits d'ouvrages choisis ;*
II. MÉMOIRES, *notices et mélanges ;*
III. NOUVELLES *littéraires et scientifiques ;*
IV. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent. Puis, on a caractérisé ces articles, à la suite des noms de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : A. (analyses) ; M. (mémoires et notices) ; N. (nouvelles littéraires) ; B. B. (bulletin bibliographique). La désignation C., après les noms propres, indique les collaborateurs de la Revue, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

On a compris, sous la dénomination générale, SCIENCES ET ARTS, l'indication spéciale des différentes sciences dont traite ce volume.

ACADÉMIES DES SCIENCES : Dijon, 387, 546. — Dusseldorff, 533. — Paris : française, 390 ; — des Sciences, 185, 390 ; — des Inscriptions et Belles-Lettres, 386, 390 ; — des Beaux-Arts, 391. — Philadelphie, 364. — Stockholm, 164. — Toulouse, 387. (Voyez aussi le mot SOCIÉTÉS.)

Acide carbonique ; sa force expansive, 157.

Æschyli Agamemnon, emend. Blomfield, 193.

---

(1) On souscrit pour ce nouveau RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression, chaque mois, depuis le commencement de l'année 1819, chez Baudouin frères, imprimeurs-libraires, rue de Vaugirard, n. 36. Prix, pour l'année : 42 fr. pour Paris ; 45 fr. pour les départemens ; 50 fr. pour l'étranger.

Agardh, *Synopsis algaraum Scandinaviæ*, 399.
Alibert, Nosologie naturelle, trad. ital., 540.
ALMANACHS : du Commerce de Paris, 203; — des Israélites, en langue hébraïque, 569.
Alphabet phénicien; Lettre sur son antiquité, 505.
ANALYSES (I) : d'ouvrages *allemands : Verhandlungen der Landstande von Würtemberg* (H. Lasalle), 271. — *Poelitz, Geschichte der Preussischen monarchie* (Henrichs), 470.
— d'ouvrages *anglais : Henderson's Iceland.* (Henrichs), 70. — *Encyclopedia Britannica*, — *Rees-Cyclopedia*, — *Edinburgh Encyclopedia* (Alex. de la Borde), 76. — Histoire de la navigation intérieure d'Angleterre, p. Philipps; trad. franç. (Ch. Dupin), 436.
— d'ouvrages *espagnols : El Si de las Ninas*, coméd. (Llorente), 487.
— d'ouvrages *français:* Mémoires de l'Académie, 1813 à 1816 (Ferry), 5. — Traité de Géodésie, p. Puissant (Francœur), 24; — de l'Industrie franç, p. Chaptal (Ch. Dupin), 30. — L'Europe après le congrès d'Aix-la-Chapelle, p. de Pradt (Kératry), 46. — De la force des Gouvernemens, p. Tarayre (Baude), 59. — L'Alphabet européen, p. Volney (Lanjuinais), 115. — Histoire nat. des Mammifères, pub. p. Lasteyrie (Desmarets), 209. — Traité de Mécanique appliquée aux arts, p. Borgnis (Le Normand), 215. — Lettres sur la profession d'Avocat, p. Camus (Millelot), 249. — De la Propriété, p. Roederer. — De l'Aristocratie, p. B*** (Parent-Réal), 266. — Mém. sur la révolut. de St-Domingue, p. La Croix (Année), 285. — Hist. de Cromwel, p. Villemain (Kératry), 297. — Hist. littér. d'Italie, p. Ginguené (Fauriel), 311. — Hist. de l'Astronomie, p. Delambre, 3e art. (Ferry), 417. — Sur les garanties individuelles, p. Daunou (Lanjuinais), 451. — Constitutions de la Nat. franc., p. Lanjuinais (Dupin, avocat), 457. — Spécimen du Trésor des Origines, p. Ch. Pougens (Lanjuinais), 482. — Les Quatre Ages, p. Ch. Pougens (Amaury-Duval), 492. — Numismatique du Voyage du jeune Anacharsis, p. Dumersan (Nicolo-Poulo), 496.
— d'ouvrages publiés dans *les Pays Bas :* Esprit des Institutions judiciaires de l'Europe, p. J. D. Meyer (Naudet), 235.
— d'ouvrages publ. en *Suisse :* Statistique de la Suisse, p. Picot (Raymond), 65.
Annibal; son passage du Rhône et des Alpes, 413.
Année, C. — A., 265.
ANNUAIRE de la Société Philanthropique, 204.
Archevêque (l') de Jérusalem à Londres, 160.
Archives des Découvertes, etc., 203.
Ardent, Projet de Code rural, 411.
Aristocratie (de l') et de la Démocratie, 266.
Aristoménes (Demetr.), trad. en grec mod. du Discours de J.-J. R. sur l'inégalité, 173.
Ausonico (Ortofilo) Elementi della Giustizia civile, 580.
Avalos, sur le Commerce de l'Espagne, 206.

B.

Baader, à Munich; Modèle d'une route en fer, 374.
Baillot, C. — B. B., 407, 408.
Barbier, C. — M., 360. — N. L., 523.
Barzellotti, *Medicina legale*, 567.
Batty's Italian Scenery, 161.
Baude (J. J.), C. — A., 59.
Belzoni, voyageur en Egypte et en Nubie, 367.
Berr (Mich.) ; Observations sur les Quatre Concordats de M. de Pradt, 207.
— C. — B. B., 413.

Bible, traductions en langues indiennes, 366.
— nouv. trad. en suédois, 165, 372. (Voy. Sociétés Bibliques.)
Bibliographie orientale, 354.
Bibliotheca selecta de litteratura espanola, 416.
Bibliothèque hindoustanye, 517.
Bibliothèques en Autriche, 380.
Bienfaisance publique en Suisse, 170.
Biot, Discours sur les travaux entrepris pour déterminer la figure de la terre, 183.
Blanchissage à la vapeur, 393.
Blondeau, Tableau du Droit privé, 576.
—Essai sur quelques points de législation, 576.
Bodelio, Petite Promenade physique, 370.
Bodoni de Parme, Collection compl. de ses caractères typogr., 174.
Boileau-Despréaux, translation de ses cendres, 559.
Borgnis, Mécanique appliquée, 215.
Borhani-Cathé, Dictionnaire persan, 357.
Boulay, Règnes de Charles II et Jacques II, 412.
Breislack, Institutions géologiques, 492.
Brianza de Milan, invention d'une Machine à voyager, 174.
Bridel, *Methodus nova muscorum*, 400.
Britton's ancient architecture of Gr. Britain, 189.
Brückner, Essai sur la nature et l'origine des Droits, 402.
Bucholz, Recherches philosophiques sur les Romains. 169.
Bulletin Bibliographique (IV): Allemagne, 196, 400, 565.—Amérique du Sud, 396. — Angleterre, 189, 396, 563. — Danemarck, 399. — États-Unis, 189, 395, 560. — France, 202, 405, 570. — Italie, 199, 402, 567.—Pays-Bas, 200, 403, 568.—Russie, 195.—Suisse, 198, 567.
Butet, Cours d'instruction élément., 575.

C.

Cadet de Gassicourt, C. —M., 500.
Camus, Lettres sur la profession d'Avocat, 249.
Canaux de navigation en Prusse, 166.
Candolle (de), Système du règne végét., 405.
Canova, ses nouv. travaux, 176.
Carte d'Espagne, lithogr., 566.
—des Pays-Bas, en 36 feuilles, 567.
Cassideh, ou Elégie d'*Iben Joheïr*, en arabe, 356.
Castellan, Lettres sur l'Italie, 413.
Catalogue de la foire de Leipsick, 537.
Cercle ionien, ou Salon commercial à Smyrne, 175.
Chalmer's Life of Mary, queen of Scots, 564.
Champollion-Figeac, Annales des Lagides, 187.
Chaptal, de l'Industrie franç., 30.
Charles, archiduc d'Autriche, Hist. de la Campagne de 1799, 169.
Chénier, Poésies inédites, 554.
Christiern II, Notice historique, 133.
Chronique d'Eusèbe, 175.
Chronographia summorum pontificum et imperatorum, 377.
Cicéron, Discours sur l'Amnistie, trad. franç., 412.
Civilisation, ses progrès en Grèce, 174, 542 et suiv.
Clennel, peintre à Londres, 368.
Clias, Gymnastique élémentaire, 573.
Clinton, antiquités des pays occident. d'Amérique, 560.
Code civil franç., Supplément, 204.
— civil et forestier pour la Suède, 372.
— de lois pour la Moldavie, 171.
Colléges : — d'Ajaccio, 389.
— de Chios, 384.
Concours devant la Faculté de Droit de Paris, 555.
Conservation des substances végétales et animales, 391.
Cromes Staatskraefte Europas, 565.

Agardh, *Synopsis algaraum Scandinaviæ*, 399.
Alibert, Nosologie naturelle, trad. ital., 540.
ALMANACHS : du Commerce de Paris, 203 ; — des Israélites, en langue hébraïque, 569.
Alphabet phénicien ; Lettre sur son antiquité, 505.
ANALYSES (I) : d'ouvrages *allemands* : *Verhandlungen der Landstande von Würtemberg* (H. Lasalle), 271. — *Poelitz*, *Geschichte der Preussischen monarchie* (Henrichs), 470.
— d'ouvrages *anglais* : *Hender* *Iceland.* (Henrichs), 70. — *cyclopedia Britannica*, — *Cyclopedia*, — *Edinburg* *clopedia* (Alex. de la Bo — Histoire de la navi rieure d'Angleterre, trad. franç. (Ch. D
— d'ouvrages *espagn* *las Ninas*, com 487.
— d'ouvrages *fr* l'Académie, 5. — Traité *t.* Bas, sant (Fran dustrie f un Voyage Dupin) congr allemand, 535 ; — Prad ques, anglais, 76 ; — des al de langue franc., 482 ; (P oustany, 518 ; — illyrien erbe, 169 ; — des peintres, 384 ; — persan, 357 ; — universel bibliogr. (projet), 500.
Dodon, Le Père Thomas, 406.
Dufrayer, C. — N. L., 555.
Dumersan, Numismatique du voyage du jeune Anacharsis, 496.
Dupaty, Poëme sur les Délateurs, 554.
Dupin, avocat, Lois concern. l'organisation judiciaire, 204.
— C. — A., 457.
Dupin (Ch.), Influence des Sciences sur l'humanité, 574.
— C. — A., 30, 436. — M., 327. — N. L., 179.
Duval (Amaury), C. — A., 492.

417. — Sur les
duelles, p. Da
451. — Cor
franc., p.
cat), 457
des Ori
juinai
p. 49

40 ; —
70 ; — dans les
aires de France,
les prisons militaires
ace, 552 ; — appliqué à l'ins-
ction prim. des classes aisées,
409.
Epidemic fever on the coast of Coromandel, 563.
Erskine's Mem. of the court of Louis XIV, 564.
Esquirol, Moyen d'améliorer le sort des aliénés, 407.
Etablissemens pour les aveugles, 374.
Exposition de bestiaux dans les États-Unis, 364.

F.

Fabuliste (le) oriental, 518.
Fauriel, C. — A., 311.
Fea (Carlo), sur les recherches d'antiquités dans le Tibre, 176.
Ferry, C. — A., 5, 417.
Fête gymastique à Berne, 538.
Fiz-Clarence's Journey from India to England, 396.
Flatters, chargé d'exécuter le buste de Delille, 394.
Flourens, C. — N. L., 391. — B. B., 405, 573.
Foerster, Introduction à la géodésie, 536.

os le Tibre, 542.
cours sur la théorie de
82.
A., 24.
ns l'Orient, 366.
mycologicæ,
cher, à Co-

C.

é-

account of the Kingdom
epal, 564.
em Thây, roman persan, 355.
Heiberg, C. — M., 133.
Heinsius, Woerterbuch der deutschen Sprache, 535.
Henderson's Iceland, 70.
Henrichs, C. — A., 70, 430. — N. L. et B. B., Allemagne, Angleterre, Russie et les autres pays du Nord. — Table des matières.
Herodiani partitiones, ed. J. F. Boissonade, 194.
Hidâyét oul Islâm, 519.
Hindu (the) moral Preceptor, 517. — *Directory*, 518.
Hitopadedéça, 517.
Hodgson's Friends, a poem, 397.
Hoest, Vie de l'emp. Alexandre de Russie, 372.
Hughson's Walks through London, 161.

I.

Imprimerie grecque à Chios, 385. — à Cydonie, 542.
Indiens gallois en Amérique 168.
Inoculation du claveau aux brebis, 179.
Institut de France, 179, 390, 555.
Institutions scientifiques en Bavière, 167.
INSTRUCTION PUBLIQUE : dans le roy. d'Haïti, 521; — en Russie, 161, 370, 529; — en Suède, 165, 372; — en Danemarck, 531; — dans les provinces pruss. du Rhin, 533; — en Italie, 127; — dans les Pays-Bas, 177, 545; — en France, 177, 389. (Voy. aussi les mots ENSEIGNEMENT MUTUEL et UNIVERSITÉS.)
ENTIONS et *Découvertes*, 166, 174, 373, 547.

J.

Jacopo Ortis, nouv. traduct. de ses Lettres, 554.
Jacotot (Mad.), peintre du Cabinet du roi de France, 559.
Jesuiten (die) im Verhaeltnisse zu Staat u. Kirche, 198.
Jésuites (Considérations sur les), 207.
— sur leur rétablissement en France, 207.
Jomard, C. — M., 332.
Jourdan, Relation d'un Concours pour la chaire de Droit rom., 204.
JOURNAUX, *littér., scientif. et politiq.; of Science*, publié à New-York, 395; — *of the Acad of Science of Philadelphia*, 364; — *Washington Museum*, publ. à Philadelphie, 364. — *Emporium of Arts and Sciences*, id., 364. — *American monthly Magazine*, id. 560. — Publiés au Chily, 168; — publiés dans la Grande-Bretagne, 525. — *Monthly Magazine*, p. à Londres, 526. — *New monthly Magazine*, id., 195. — *London lit. Gazette*, id., 194. — *Of new Voyages*, id., 528; — en forme de Lettres, id., 160. — *Edinburgh Review*, 397. — littéraires publiés en Russie, 371; — publiés en Suède, 372. — *Repertorium der neuesten Litteratur*,

*

Cuvier, Hist. nat. des Mammifères, 209.
Cydonie, progrès de la civilisation de ses habitans, 543.

D.

Dandolo, Storia de' bachi da Seta, 567.
Daru, Hist. de la Répub. de Venise, 413.
Daunou, Discours d'ouverture du Cours d'Hist. au Coll. de France, 411.
— Essai sur les Garanties individ., 451.
Découverte, à Rome, d'un Apollon en bronze, 176.
— d'une saline souterraine, 545.
Delambre, Eloge de Perrier, 182.
— Hist. de l'Astronomie, 417.
Delonchamps (Loiseleur), Manuel des Plantes indigènes, 571.
Desmarets, C. — A., 209.
Détenus en France, amélioration de leur sort, 187.
Dewez, Géographie des Pays-Bas, 200.
Dibdin, Prospectus d'un Voyage bibliogr., 523.
Dictionnaires : allemand, 535; — encyclopédiques, anglais, 76; — grammatical de langue franç., 482; — hindoustany, 518; — illyrien ou serbe, 169; — des peintres, ital., 384; — persan, 357; — universel bibliogr. (projet), 500.
Dudon, Le Père Thomas, 406.
Dufrayer, C. — N. L., 555.
Dumersan, Numismatique du voyage du jeune Anacharsis, 496.
Dupaty, Poëme sur les Délateurs, 554.
Dupin, avocat, Lois concern. l'organisation judiciaire, 204.
— C. — A., 457.
Dupin (Ch.), Influence des Sciences sur l'humanité, 574.
— C. — A., 30, 436. — M., 327. — N. L., 179.
Duval (Amaury), C. — A., 492.

E.

Ecole de Droit de Paris, création de nouvelles chaires, 186.
— de jeunes naturalistes, établie à Paris, 177.
— polytechnique à Dusseldorff, 533.
— gymnastiques en Prusse, 374.
Egypte, nouv. découvertes, 332.
Ekhlâgi Hindy, 517.
Emigration des peuples barbares, 404.
Encyclopédie britannique, 76.
— d'Edinbourg, 76.
Eneholms Handbuch der Kriegs Hygiene, 196.
Enseignement mutuel : en Russie, 529; — en Danemarck, 166, 373; — en Autriche, 533; — en Hanovre, 168; — en Toscane, 540; — dans les Pays-Bas, 545; — dans les écoles régimentaires de France, 552; — dans les prisons militaires de France, 552; — appliqué à l'instruction prim. des classes aisées, 409.
Epidemic fever on the coast of Coromandel, 563.
Erskine's Mem. of the court of Louis XIV, 564.
Esquirol, Moyen d'améliorer le sort des aliénés, 407.
Etablissemens pour les aveugles, 374.
Exposition de bestiaux dans les Etats-Unis, 364.

F.

Fabuliste (le) oriental, 518.
Fauriel, C. — A., 311.
Fea (Carlo), sur les recherches d'antiquités dans le Tibre, 176.
Ferry, C. — A., 5, 417.
Fête gymastique à Berne, 538.
Fiz-Clarence's Journey from India to England, 396.
Flatters, chargé d'exécuter le buste de Delille, 394.
Flourens, C. — N. L., 391. — B. B., 405, 573.
Foerster, Introduction à la géodésie, 536.

Feuilles dans le Tibre, 542.
Fourier, Discours sur la théorie de la chaleur, 182.
Francœur, C. — A., 24.
Fredani, voyag. dans l'Orient, 366.
Fries, *Observationes mycologicæ*, 399.
Fusées du capit. Schumacher, à Copenhague, 166, 373.

G.

Γαλιανοῦ (Κ) περὶ αἱρέσεων βιβλία, 534.
Geofroy-Saint-Hilaire, Hist. nat. des Mammifères, 209.
Ginguené, Hist. litt. d'Italie, 311.
Gioja, Elementi di Filosofia, 568.
Graulhié, Tableaux histor. de la France, 208.
Guilford (Lord), sa Lettre aux Athéniens, 171.

H.

Hamilton's account of the Kingdom of Nepal, 564.
Hatem Tháy, roman persan, 355.
Heiberg, C. — M., 133.
Heinsius, Woerterbuch der deutschen Sprache, 535.
Henderson's Iceland, 70.
Henrichs, C. — A., 70, 430. — N. L. et B. B., Allemagne, Angleterre, Russie et les autres pays du Nord. — Table des matières.
Herodiani partitiones, ed. J. F. Boissonade, 194.
Hidáyét oul Islâm, 519.
Hindu (the) moral Preceptor, 517.
— *Directory*, 518.
Hitopadedéca, 517.
Hodgson's Friends, a poem, 397.
Hoest, Vie de l'emp. Alexandre de Russie, 372.
Hughson's Walks through London, 161.

I.

Imprimerie grecque à Chios, 385.
— à Cydonie, 542.
Indiens gallois en Amérique 168.
Inoculation du claveau aux brebis, 179.
Institut de France, 179, 390, 555.
Institutions scientifiques en Bavière, 167.
INSTRUCTION PUBLIQUE : dans le roy. d'Haïti, 521; — en Russie, 161, 370, 529; — en Suède, 165, 372; — en Danemarck, 531; — dans les provinces pruss. du Rhin, 533; — en Italie, 127; — dans les Pays-Bas, 177, 545; — en France, 177, 389. (Voy. aussi les mots ENSEIGNEMENT MUTUEL et UNIVERSITÉS.)
INVENTIONS et *Découvertes*, 166, 174, 203, 373, 547.

J.

Jacopo Ortis, nouv. traduct. de ses Lettres, 554.
Jacotot (Mad.), peintre du Cabinet du roi de France, 559.
Jesuiten (die) im Verhaeltnisse zu Staat u. Kirche, 198.
Jésuites (Considérations sur les), 207.
— sur leur rétablissement en France, 207.
Jomard, C. — M., 332.
Jourdan; Relation d'un Concours pour la chaire de Droit rom., 204.
JOURNAUX, *littér., scientif. et politiq.; of Science*, publié à New-York, 395; — *of the Acad of Science of Philadelphia*, 364; — *Washington Museum*, publ. à Philadelphie, 364. — *Emporium of Arts and Sciences*, id., 364. — *American monthly Magazine*, id. 560. — Publiés au Chily, 168; — publiés dans la Grande-Bretagne, 525. — *Monthly Magazine*, p. à Londres, 526. — *New monthly Magazine*, id., 195. — *London lit. Gazette*, id., 194. — *Of new Voyages*, id., 528; — en forme de Lettres, id., 160. — *Edinburgh Review*, 397. — littéraires publiés en Russie, 371; — publiés en Suède, 372. — *Repertorium der neuesten Litteratur*,

pub. à Leipsick, 379. — *Amerika*, id., 380. — *Phosphore*, pub. à Jéna, 379. — *Landtags-Zeitung*, pub. à Munich, 379. — Le Génie des défauts de la Confédération germanique, pub. à Nuremberg, 379. — Le Spectateur, en franç., pub. à Vienne, 380. — Publiés en Italie, 125; — encyclopédique de Rome, 541. — *Giorn. arcadico di Scienze*, pub. à Rome, 542. — Publiés en Espagne, 544; — publiés dans les Pays-Bas, 569. — *De Recensent*, pub. à Amsterdam, 403. — Bibliothèque du Monde Savant, *id.*, 200. — L'Anti-Critique, *id.*, 404. — *Letterkundig Magazin*, id., 200. — de la Société biblique de Strasbourg, 546; — nouv. de Médecine, pub. à Paris, 572. — Bibliothèque médicale, *id.*, 572; — univers. des Sciences médic., *id.*, 202; — de musique, *id.*, 559. — Chronique religieuse, *id.*, 551. — Αθηνα, ou Minerve, en grec mod., *id.*, 188, 577.

Jullien (M. A.), Esquisse sur la philosophie des sciences, et Division générale des connaissances humaines, 408.

— Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi, 534.

— *Fondateur et directeur de la Revue encycl.*, C. — M., 562. — N. L., 186; et divers autres articles.

K.

Kants physische Geographie, 401.

Karamsin, Hist. de Russie, trad. franç., 552.

Kératry, C. — A., 46, 297.

Kotzebue (M.), *Reise nach Persien*, 566.

Kotzebue (O.), *De animalibus quibusdam è classe vermium linneanâ*, 565

Krusensterns Beytraege zur Hydrographie, 563.

Kruses historischer Atlas, 566.

Kuhn, publication des Œuvres de médecine grecques, 534.

Kunitsyn, ses Observations géologiques faites en Russie, 369.

L.

La Borde (Alex. de), C. — A., 76.

Labouïsse, Les Amours à Eléonore, 580.

La Croix, Révolut. de St-Domingue, 208, 285.

Laing's Voyage to Spitsbergh, 191.

Lando, Mémoire sur la *Centaurea calcytrapa Linnei*, 178.

Landriani, *Aggiunta all' Osservazioni su i Teatri*, 199.

Langlès, C. — M., 354, 517. — N. L., 523.

Lanjuinais, Constitutions de la Nation franç., 457.

— C. — A., 115, 451, 482.

Lasalle, C. — A., 271.

Lasteyrie, Hist. nat. des Mammifères, 210.

Latreille, Mém. sur les insectes peints ou sculptés sur les monum. antiq. d'Egypte, 184.

Lemaître, C. — B. B., 409.

Lemercier (Nep.), La Panhypocrisiade, 416.

Le Normand, C. — A., 215.

Lescalier, Bases de l'administration maritime, 205.

Letronne, Lettre aux rédacteurs de la Revue encycl., 358.

Lichtenstein's Europaeische Staaten, 401.

— *Geographie Oesterreichs*, 198.

Lingard's History of England, 563.

Linné, *Systema vegetabilium*, nouv. édit., p. Schultess, 378.

Littérature : allemande, 379, 531; — ancienne, 193, 194, 557; — anglaise, 194, 397, 579; — arabe, 355, 356; — danoise, 532; — espagnole, 416, 487, 544; — française, 387, 390, 416, 482, 492, 553, 555, 580; — grecque moderne, 172, 173, 577; — hollandaise, 200, 403, 569; — illyrienne, 169; — indienne, 517; — italienne, 118, 311; — persane, 355, 357; — russe, 371; — suédoise, 372.

Llorente, C. — A., 487.

M.

Mac Crie's Life of Andrew Melville, 397.
Magnier, Sur les Jésuites, 207.
Mahul, C. — B. B., 408.
Malléabilité de la fonte, 530.
Manifestacion de la revolucion de la America, 396.
Manuale d' instruzione elementare, 568.
Maximilien, prince de Wied Neuwied, Voyage au Brésil, 533.
Mellins Integral Rechnung, 197.
Mémoires de l'Académie de Kœnisberg, 381.
— de la Société des Sciences de Copenhague, 374.
— de l'Académie des Sciences de Paris, 5.
Mémoires, Notices et Mélanges (II): Etat actuel de la littérature en Italie, 3e art. (Salfi), 118. — Notice sur Christiern II (Heiberg), 133. — Rapport sur un Mémoire concernant les roues à élever l'eau (Ch. Dupin), 327. — Nouv. Découvertes faites en Egypte (Jomard), 332.—Bibliograp. orientale (Langlès), 354. — Lettre aux rédacteurs de la Revue encycl. (Letronne), 358. — Réflexions sur la lettre précéd. (Barbier), 360. — Avis aux collaborat. de la Revue encycl. (M. A. Jullien), 362.—Projet d'un Dictionnaire univers. bibliogr. (Cadet de Gassicourt), 500. —Lettre sur l'Alphabet phénicien (Volney), 505.—Bibliothèque hindoustanye, 3e art. (Langlès), 517.
Meussels Gelehrte Deutschland, 379.
Meyer (J. D.), Esprit des Institutions judiciaires, 235, 404.
Meyers Reise durch Thuringen, 197.
Milizia, Hist. de l'Architecture, 568.
Millelot, C. — A., 249.
Mill's History of british India, 191.
Mionnet, Description de médailles antiques, 415.
Missions de la mer du Sud, 159.
Monumens français, 386.
Moor's Hist. of Small-Pox, 563.
Moratin, *El Si de las Ninas*, 487.
Morgan (Lady), Florence Macarthy, trad. franc., 579.
Munter, *Miscellanea hafniensia, fasciculus*, 373.
Murray's Account of discoveries in Africa, 191.
Musée d'Hist. natur. à Genève, 537.

N.

Napoléon Bonaparte, publication de sa correspondance, 554.
Natorp, à Munster, ses travaux philanthropiques, 168.
Naudet, C. — A., 235.
Nécrologie : Broeder, à Beuchte, 170. — Cateau-Calleville, à Paris, 394. — Halem, à Eutin, 170. — Hottinger, à Zurich, 170. — Jacobi, à Munich, 170. — Kayser, à Augsbourg, 170. — Lindholm, à Upsal, 165. — Varney, à Rheims, 179.
Nicolo-Poulo, C. — A., 496.
Nominations académiques et promotions : Adelung, à Pétersbourg, 164, 536. — Bouterweck, à Goettingue, 536. — Cousinery, à Salonique, 390. — Dablow, à Halle, 370. — Dunal, à Montpellier, 185, 391. — Dutorchet, à Château-Regnaud, 185, 391. — Hurtault, à Paris, 391.—Lemontey, à Paris, 390, 555. — Loebenstein-Loebel, à Jéna, 536.—L'abbé Maj, à Milan, 390.— Ponqueville, à Patrat, 390. Voigt, à Ilmenau, 536. — Wolf, à Berlin, 390.
Nouvelles littéraires (III) : Allemagne, 166, 374, 533. — Amérique du Sud, 168. — Angleterre, 159, 368, 522. — Asie, 366. — Danemarck, 166, 373, 531. — Espagne, 544. — Etats-Unis, 157, 364, 521.— France, 177, 386, 545. — Grèce, 171, 384, 542.— Haïti, 521. — Italie, 174, 381, 540. — Paris, 179, 390, 547.—Pays-Bas, 176, 385, 545.—Russie, 161, 369,

529. — Suède, 164, 372, 530. — Suisse, 170, 537.—Turquie, 171.
Nuzri benuzeer, 518.

O.

Obligations solidaires (Traité sur les), 576.
Osservazioni sul clima, etc., della Liguria, 567.
Ouseley, publication de son Voyage en Perse, 523.
Owen, Institution pour améliorer le caractère moral du peuple, 408.

P.

Palisot de Beauvois, C.—N. L., 547. — B. B., 571.
Parent-Réal, C. — A., 266.—B. B., 577.
Paris et ses environs, 394.
Pausanias, trad. franç., p. Clavier, 557.
— en grec moderne, 558.
Peintres espagnols, les principaux, 544.
Pestalozzi, publication de ses Œuvres compl., 534.
— *Leben Zwingli*, 567.
Philipps, Histoire de la navigation intér. d'Anglet., trad. franç., 436.
Picot, Statistique de la Suisse, 65.
Playfair's Description of Scotland, 193.
Poelchau, Collection de musique, 536.
Poelitz, Geschichte der preussischen Monarchie, 470.
Poëtes espagnols, les principaux, 544.
Population des Blancs aux Etats-Unis, 157.
Porter (Rober Ker), peintre anglais; son Voyage en Perse, 530.
Pougens (Ch.), Specimen du Trésor des Origines, 482.
— Les Quatre Ages, 492.
Pradt (de), L'Europe après le Congrès d'Aix-la-Chapelle, 46.
Préjugé, Traité, par Sismondi, 78.
Prisons de Philadelphie, 157.
Prix proposés par les Académies ou Sociétés d'Utrecht, 176;—d'Agen, 545; d'Aix, 388;—de Dijon, 387, 546;—des jeux flor. de Toulouse, 387; — par l'Institut de France, 181.; — fondé à Paris par un anonyme, 181.
Prony, sur les Marais Pontains, 551.
Prophéties concern. Jésus-Christ, 574.
Puissant, Traité de Géodésie, 24.

Q.

Quinto, Espagnol, Cours d'Agriculture, 545.

R.

Rapport sur un Mémoire concern. les roues à élever l'eau, 327.
—à la Chambre des Communes d'Angleterre, 206.
Raymond, C. — A., 65.
Rees-Cyclopædia, 76.
Réfugié (le) espagnol, 580.
Responsabilité des agens du gouvernement, 205.
— des ministres, 205.
Rey, préliminaires du Droit, 576.
Ricard d'Allauch, Législation sur les duels, 577.
Rich, Mém. sur les ruines de Babylone, 160.
Richard, Elémens de botanique, 570.
Rœderer, de la Propriété, etc. 266.
Rouzé, Nouv. Physiologie médicale, 203.

S.

Salfi, C. — M., 118.
Saline souterraine découverte en France, 545.

Sauquaire-Souligné, Trois règnes de l'Hist. d'Anglet., 577.

Say's (Th.), American Entomology, 189.

Sciences et Arts auxquels les divers articles de ce volume se rapportent: Agriculture, 38, 545, 547.— Anatomie, 180, 181, 417. — Antiquités, 122, 160, 175, 176, 184, 189, 332, 366, 381, 386, 556, 558, 559, 560. — Arts industriels, 30, 174, 203. — Art vétérinaire, 179.— Astronomie, 180. — Beaux-Arts, 161, 175, 176, 188, 368, 381, 384, 385, 390, 394, 416, 530, 536, 544, 551, 568. — Belles-Lettres. (Voy. l'article Littérature.) — Bibliographie, 175, 354, 366, 372, 373, 378, 379, 381, 523, 537, 540, 553.— Biographie, 182, 372, 397, 564, 567. — Botanique, 178, 378, 399, 400, 405, 533, 568, 570, 571. — Chimie, 157, 181, 388, 391, 393, 547, 567. — Chronologie, 175, 187. — Commerce, 33, 173, 206. — Cosmographie, 400. — Economie politique, 185, 187. — Economie rurale, 197, 364, 545. — Education, 168, 409, 534, 568, 575. (Voy. aussi le mot Instruction publ.) —Eloquence, 574.— Géodésie, 24, 183. — Géographie, 123, 168, 191, 193, 198, 199, 200, 401, 566. — Géologie, 17, 369, 402.— Grammaire, 482.—Gymnastique, 166, 374, 538, 573. — Histoire, 133, 169, 175, 191, 193, 208, 235, 285, 297, 376, 377, 390, 396, 413, 470, 552, 563, 564, 566, 577.— Hist. eccl., 551. — Hist. littér., 119, 174, 311. — Hist. milit., 169. — Hist. natur., 184, 189, 209, 364, 395, 537, 565, 567. — Hydraulique, 166, 327, 436, 551. — Hydrodynamique, 7. — Hydrographie, 565.— Jurisprudence, 186, 204, 249, 402, 555, 576, 580.— Législation, 169, 171, 204, 206, 271, 372, 411, 457, 576, 577. — Lithographie, 536, 566. — Littérature, voy. ce mot. — Mathématiques, 5, 197. — Mécanique, 214, 327, 374. — Médecine, 185, 196, 202, 405, 534, 563, 567, 569, 572. — Métallurgie, 522, 530. — Nosologie, 540. — Numismatique, 496, 515. — Optique, 13. — Philologie, 115, 193, 194, 505, 534, 557. — Philosophie, 78, 197, 408, 540, 568. — Phrænologie, 573.— Physiologie, 181, 203. — Physique, 7, 180, 182, 570. — Politique, 46, 59, 198, 205, 207, 235, 266, 271, 379, 412, 451, 457, 577.— Pyrotechnie, 166, 373. — Statistique, 65, 157, 180, 565. — Théologie, 551, 574. — Topographie, 567. — Typographie, 160, 174, 384. — Vaccine, 406, 522.— Voyages, voy. ce mot.

Scoresby's Account of the Arctic Regions, 191.

Séverin, *danske Almueskolevaesen*, 531.

Sismondi, C. — M., 78.

Sociétés: académique d'Aix, 388; — d'agriculture d'Agen, 545; — d'agricult. d'Ajaccio, 389; — d'agricult. de Moscou, 370; — centrale de l'agricult. de la Seine, 547; — des arts et des sciences d'Utrecht, 176; — des antiquaires de France, ci-dev. celtique, 556; — de médecine de Paris, 185; — philosophique de Philadelphie, 164; — des sciences, et celle des beaux-arts de Copenhague, 532; — pour le perfectionnement des méthodes à Paris, 185; — diverses d'utilité publique à Paris, 185; — en Allemagne, pour des travaux historiques, 376; — de lecture chez les Cosaques du Don, 164.

— Bibliques: de Strasbourg, 546. — Voyage du rév. J. Owen pour visiter celles de la Suisse, 159.

Sommers Gemaelde der Physischen Welt, 400.

Spurzheim, Observations sur la Phrænologie, 573.
Staël (Mad. de), publication de ses œuvres compl., 553.
Statues dont le gouv. franç. a ordonné l'exécution, 188.
Stekhoven, Manuel botanique, 568.
Stephanowitsch, Dictionnaire de langue illyrienne, 169.

T.

Tableaux et Statues des plus célèb. cabinets étrang., 416.
Tarayre, De la force des gouvernemens, 59.
Tellow's visit to the monastery of la Trappe, 191.
Ternaux, projet pour assurer les subsistances de Paris, 187.
Théatres: à Bucharest, 171. — Observations sur leurs défauts, 199.
Thénard, Chimie élément., trad. ital., 567.
Thermes de Jullien à Paris, 557.
Thorlacius, *Historia regum norvegicorum*, 373.
Thouin, plans de jardins, 551.
Ticozzi, Dictionnaire des peintres, 384.
Titsingh, Cérémonies au Japon, 413.
Topographie (Kirchliche) von Oesterreich, 377.
Traductions d'ouvrages allemands en suédois, 531.
Traîneaux à vapeur, en Suède, 530.
Tymour ou Tamerlan (Hist. de), en arabe, 355.

U.

Universités: Bonn, 375; — Bude, 168; — Dorpat, 163; — Erlang, 375; — Pesth, 168; — Petersbourg, 161; — en Allemagne, 168; — en Suède, 372.

V.

Vaccine, son effet connu depuis long-tems en Perse, 523.
Van-Dick, tableau de Hamlet, 385.
Vauvilliers (Mlle), Hist. de Jeanne d'Albret, 413.
Végétation dans le Nord, 531.
Verhandlungen der Landestaende von Würtemberg, 271.
Vico, réimpression de quelques ouvrages de ce philosophe, 540.
Vieilh-Devarenne, découverte chimique, 547.
Vietinghoff, *Hortus siccus Caucasicus*, 195.
Villemain, Histoire de Cromwel, 208, 297.
Visconti, publication de ses OEuvres compl., 175, 381.
Volney, Alphabet européen, 115.
— C. — M., 505.
Voyages: au Brésil, 533; — entre la Meuse et le Rhin, 413; — de découvertes, que prépare le gouvernem. russe, 370; — des Américains sur les rivières de l'Ouest, 521; — autour du Monde, 521; — au Pôle du Nord, 368; — en Islande, 70; — aux Régions arctiques, 191, 368; — au Spitzberg, 191; — en Afrique, 191; — dans la Vendée, 191; — en Thuringue, 197; — dans l'Orient, 366; — des Indes orientales en Angleterre, 396; — en Perse, 523, 566.

W.

Walton's Inquisition un masked, 193.

Webers landwirthschaftliche Bemerkungen, 197.

Weinholds Versuche über das Leben, 197.

Wilson, des fièvres intermittentes, 405.

Wootz, ou acier vierge, 522.

X.

Xenopoma thea sinensis, 178.

Z.

Zurla (P.), *Di Marco Polo, etc.*, 199.

ERRATA.

Il s'est glissé dans le 6e cahier quelques fautes d impression que nous prions nos lecteurs de rectifier.

Dans une partie des feuilles imprimées, pag. 42, lign. 18 et 19, on a mis deux fois *Ario* au lieu d'*Anio*.

Pag. 556, lig. 4, à la place du mot *arbitraires* lisez *littéraires*.

Pag. 570, le Bulletin des livres français commence par ces mots : *Petite Promenade physique*, par H. Bodelio, etc..... On aurait dû, pour remplir l'intention de l'auteur, mettre le titre entier, ainsi qu'il suit : Contre l'idée de la pesanteur de l'air et son ressort dans un état de liberté ; contre celle, qu'une petite quantité d'air comprime par son ressort spontané autant qu'une grande ; contre la versatilite d'une matière sans pesanteur (le calorique). Sur la cause de la chaleur et de la froideur de la matière ; sur celle de son élasticité, de la sensibilité ou de la vitalisation ; de l'attraction et des vents, etc.

FIN DE LA TABLE ET DU TOME SECOND.
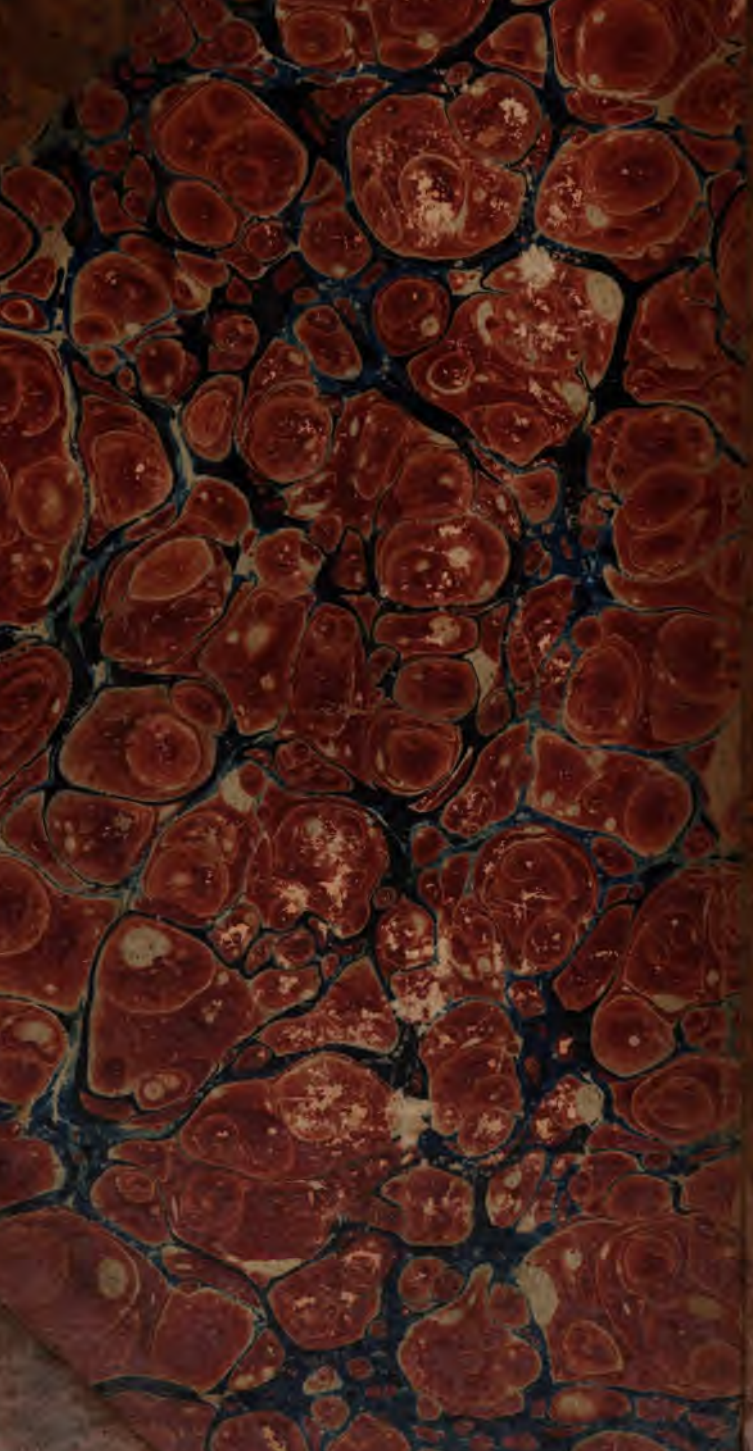
IMPRIMERIE DE BAUDOUIN FRÈRES.